

Université Sorbonne Paris Nord

Ecole Doctorale numéro 493 : ERASME

**Laboratoire UR4403 : Unité Transversale de Recherche de Psychogenèse et
Psychopathologie (UTRPP)**

Discipline : Psychologie

Présenté et soutenu publiquement par : Monica Araneda-Sygiel

Titre :

La notion de traumatisme dans les situations extrêmes
Étude sur une population d'adultes chiliens objet de crimes contre
l'humanité, d'actes de barbarie et de maltraitements diverses pendant la
dictature militaire chilienne (1973-1989).

Directeur de thèse : Jean-Yves Chagnon, Professeur à l'Université Sorbonne
Paris Nord. UTRPP

Date de la soutenance :
3 décembre 2020

Jury :

Jean-Yves Chagnon, directeur, Professeur à l'Université Sorbonne Paris Nord.
UTRPP

Astrid Hirschelmann, Rapporteuse, Professeure à l'Université de Caen.
UNICAEN-LPCN-PHD

David Vavassori, Rapporteur, Professeur à l'Université de Toulouse. UT2J-
UFR de Psychologie

Pascale Molinier, Présidente. Professeure à l'Université Sorbonne Paris Nord.
UTRPP

Invités :

Eva Weil, chercheuse associée Paris I. CNRS. Membre de la Société
Psychanalytique de Paris

Piotr Krzakowski, Docteur en Psychologie Clinique. Membre de la Société
Psychanalytique de Paris.

Dédicace

Je dédie ce travail à ma famille :

À mon mari Waclaw Sygiel pour sa patience et son soutien pendant toutes les années qu'il m'a fallu pour finir cette recherche.

À mes filles Ilonka Sygiel et Nastasja Sygiel qui m'ont aussi soutenue et encouragée. Nastasja Sygiel a été non seulement correctrice assidue dans la rédaction de ce travail, mais elle m'a aidée à prendre de la distance et a joué un rôle de tiers lorsque cela s'est avéré nécessaire.

À mon frère Mario Araneda Espinoza qui a été un résistant et un dirigeant dans les réseaux clandestin de résistance contre la dictature militaire.

À mes parents qui ont lutté toute leur vie pour leurs idéaux et qui m'ont transmis ces idéaux et une attitude éthique qui m'a servi de « boussole » dans la vie.

Au peuple chilien qui a résisté avec courage malgré la répression brutale, et aux ONG qui ont permis que les victimes de la dictature puissent avoir une assistance et une parole.

À la CIMADE qui nous a permis de former la Commission d'Information sur le Retour des chiliens (CIRCH).

Au Musée de la Mémoire du Chili.

À toutes les ONG qui s'occupent de combattre les violations des droits de l'Homme, spécialement à l'Action Contre la Torture (ACAT), à Amnesty International, à Human Rights Watch, à la Commission Interaméricaine des Droits de l'Homme, et surtout à l'Institut National des Droits de l'Homme, organisme chilien.

Remerciements

Nous remercions les personnes qui m'ont transmis des informations essentielles.

Je voudrais remercier en premier lieu mon directeur de thèse Monsieur le professeur Jean-Yves Chagnon pour sa bienveillance, son soutien et pour sa transmission de connaissances, ainsi que Madame Marie-Christine Pheulpin pour ses conseils.

Lucy Poffald directrice du Programme de Réparation et Attention Intégrale de Santé et Droits de l'Homme (PRAIS) Andes, et à toute l'équipe avec laquelle j'ai pu avoir des échanges au sujet des patients qui s'adressaient à cet organisme, mais aussi une participation active aux réunions.

Les rapporteurs Monsieur le professeur David Vassori et Madame la professeure Astrid Hirschelmann pour leurs conseils, leur lecture approfondie et leurs conseils de remaniements.

Alicia Morales qui avait fait une recherche au PRAIS sur le traumatisme dans les situations extrêmes et qui m'a apporté des renseignements bibliographiques et aussi des échanges à propos des cas que nous avons interviewés.

La Fondation D'Aide des Églises Chrétiennes (FASIC), spécialement à Adriana Maggi et Carlos Corvalán, avec lesquels j'ai pu avoir des échanges au sujet des patients qui s'adressaient à ce dispensaire.

Le Comité Pro-retour, organisme de rencontre, d'aide et d'écoute pour les personnes qui retournaient au pays.

Madame la professeure Catherine Chabert qui a été ma directrice de DEA et de ma thèse (qui n'a pas été soutenue).

J'ai assisté aux séminaires où j'ai acquis des connaissances au sujet des différents types de recherche.

Madame la professeure Rosine Debray qui m'a encouragée à faire une recherche de DEA sur « Les implications psychologiques du retour de chiliens au Chili ».

Madame la professeure Michèle Emmanuelli pour la lecture de mon travail.

Leonor Seijas qui m'a aidée à la correction des cotations du test du Rorschach.

Madame Fanny Jedlincki et Madame Yvette Marcela García, qui m'ont partagé leurs thèses doctorales respectives, et qui ont échangé avec moi au sujet de leurs travaux.

Je voudrais sincèrement remercier toutes les personnes qui m'ont encouragée, dont la liste est longue et dont je ne citerai que quelques-unes :

Michel Vincent, membre titulaire de la Société Psychanalytique de Paris.

Eva Weil membre de la Société Psychanalytique de Paris.

Piotr Krzakowski membre de la Société Psychanalytique de Paris.

Katarzyna Waleswka membre titulaire de la Société Psychanalytique Polonaise.

Toutes les personnes que j'ai rencontrées dans les séminaires de recherche.

Mes amis.

Résumé

Ce travail se centre sur le traumatisme psychique dans le cadre de la violence d'État exercée par la dictature au Chili (1973-1989). Il s'agit d'une étude de neuf cas ayant été exposés à des situations extrêmes : la torture, la prison, la disparition d'un proche, l'exil, voire toutes ces situations traumatiques à la fois.

Ce travail prend comme cadre de référence le modèle psychanalytique afin de comprendre et d'approfondir la question du traumatisme dans la clinique de l'extrême.

Nous avons pu effectuer une analyse fine des fonctionnements psychiques des cas présentés, examinés par le biais d'un entretien et de tests projectifs (Rorschach et TAT).

La motivation principale de cette recherche réside dans la dénonciation des violations aux Droits de l'Homme pendant la dictature militaire. Nous avons montré les répercussions psycho(patho)logiques de ces violations, commises par des humains sur d'autres humains, des semblables, paradigme des « situations extrêmes » étudiées dans le champ de la psychopathologie clinique. Le traumatisme est développé dans un abord « pluriel », variant selon l'âge des sujets et en fonction de sa mise en œuvre dans la sphère privée ou dans la sphère collective. Dans ce travail, nous faisons référence aux traumatismes collectifs, où l'histoire individuelle est articulée avec l'histoire collective. Cependant, contrairement aux traumatismes découlant de catastrophes naturelles, accidents ou attentats, où la solidarité se déploie pour venir en aide aux personnes affectées, les traumatismes dans le cadre d'une dictature naissent dans un contexte où les personnes sont isolées et stigmatisées, l'État utilisant des ressources importantes pour qu'une partie de la population soit déliée de la communauté humaine. Dans toutes les situations traumatiques, les différences entre les individus et les possibilités individuelles de faire des remaniements psychiques nous mènent aussi à des conclusions différentes. D'où l'importance d'effectuer une analyse fine de la

population étudiée, pour éviter une dynamique causaliste simpliste (cause – effets) et faire droit à la complexité psychique.

Mots clés : populations d'adultes chiliens – traumatisme - Rorschach/ TAT - trace mnésique – après coup.

Abstract

This paper focuses on psychological trauma in the context of the state violence carried out by the military dictatorship in Chile (1973-1989). It studies nine cases where individuals were exposed to extreme situations: torture, incarceration, the disappearance of a loved one, exile, or all of the above together.

The paper uses the psychoanalytical model as a frame of reference in order to understand and explore more deeply the question of trauma in the treatment of exposure to extreme situations.

We performed a detailed analysis of the psychological functioning of each participant in the study by means of an interview and projective tests (Rorschach and TAT).

The main motivation for this research project was the denunciation of human rights violations during the military dictatorship. We have shown the psycho(patho)logical repercussions of these rights violations committed by humans against fellow humans, which are a clear example of the “extreme situations” studied in the field of clinical psychopathology. Trauma is examined using a “pluralistic” approach, varying according to subject age and to whether the trauma originated in the private or collective sphere. In this paper, we refer to collective trauma, where individual experience is tied to collective experience. However, unlike trauma resulting from natural disasters, accidents or attacks, where solidarity is employed to help those affected, trauma arises in a dictatorship in a context where people are isolated and stigmatised, with the state using significant resources to separate part of the population from the wider community. Furthermore, in all traumatic situations, individual differences and individual potential for psychological readjustment lead to different results. Hence the importance of carrying out a detailed analysis of the population

under study in order to avoid simplistic causal inferences (cause – effects) and take into account psychological complexity.

Keywords: Chilean adult populations, trauma, Rorschach/TAT, memory trace, post-coup

SOMMAIRE

| | |
|---|-----------|
| INTRODUCTION | 14 |
| CHAPITRE I CONCEPTUALISATION HISTORIQUE | 21 |
| 1. Événements : frise chronologique des événements | 21 |
| 1.1 Histoire des prises en charge des patients par des cliniciens chiliens | 28 |
| 1.1.1. Le traumatisme cumulatif | 32 |
| 1.1.2. Traumatisme psychosocial | 32 |
| 1.1.3. Le lien thérapeutique engagé | 33 |
| 1.1.4. L'isolement, la disqualification et la stigmatisation des victimes | 40 |
| 2. Quelques aspects du travail thérapeutique des professionnels qui ont travaillé avec les victimes de la dictature | 44 |
| 2.1 Le témoignage en tant que modalité thérapeutique | 48 |
| 2.1.1. Les aspects contre-transférentiels | 50 |
| 2.1.2. Les organismes de défense des droits de l'Homme après l'arrivée de la démocratie | 51 |
| 2.1.3. En 1990 fut créé le Programme de Réparation et d'Attention Intégrale de Santé et des Droits de l'Homme (PRAIS) | 53 |
| 2.1.4. Le PRAIS dans l'actualité | 56 |
| 2.1.5. La reconnaissance des victimes | 58 |
| 2.1.6. L'individuel et le collectif dans les situations traumatiques. | 63 |
| 2.1.7. Approche de la clinique de l'extrême en France | 64 |
| 3. Histoire de ma recherche | 71 |
| CHAPITRE II METHODOLOGIE | 77 |
| 1. Les principes méthodologiques | 77 |
| 2. Les principaux concepts | 78 |
| 2.1 La notion de traumatisme | 78 |
| 2.2 La notion de trace mnésique | 79 |
| 2.3 La notion d'après-coup | 81 |
| 3. Les hypothèses | 83 |
| 4. La recherche de terrain | 84 |

| | |
|--|------------|
| | 11 |
| 5. La population | 85 |
| 6. Aspects transféro-contretransférentiels et éthiques | 86 |
| 6.1 Les enjeux de la rencontre avec les sujets de recherche. | 86 |
| 6.2 Notre implication dans cette recherche | 89 |
| 7. Les outils d'investigation | 91 |
| 7.1 Les entretiens | 91 |
| 7.2 Les épreuves projectives | 91 |
| 8. Bibliographie | 97 |
| | |
| CHAPITRE III TRAUMATISME ET PSYCHANALYSE : REVUE DE LA LITTERATURE | 98 |
| | |
| 1. La théorie du traumatisme d'après le modèle psychanalytique. | 98 |
| 1.1 La notion de traumatisme selon le modèle psychanalytique et son évolution | 98 |
| 1.2 Les premiers chercheurs qui se sont intéressés à l'origine psychique des troubles dans l'hystérie de conversion. | 99 |
| 1.3 La théorie de la séduction | 106 |
| 1.4 Freud introduit l'idée que la civilisation, c'est-à-dire le collectif, avait une influence dans la formation des névroses. | 111 |
| 1.5 Le tournant de 1920 | 115 |
| 1.6 Nouvelle théorie de l'angoisse | 118 |
| 1.7 Les réaménagements de la technique psychanalytique par rapport à la cure classique. | 131 |
| 1.8 De la théorie de la séduction restreinte à la théorie de la séduction généralisée | 144 |
| | |
| 2. Les différentes formes de traumatisme | 153 |
| 2.1 Les traumatismes précoces | 153 |
| 2.2 Quelques observations cliniques à propos des cas limites. | 173 |
| | |
| 3. La notion de traumatisme dans les situations extrêmes. | 182 |
| 3.1 Les premières études psychanalytiques au sujet des traumatismes collectifs. | 183 |
| | |
| CHAPITRE IV PRESENTATION CLINIQUE ET DISCUSSION. | 228 |
| | |
| 1. Présentation générale des cas cliniques | 229 |
| | |
| 2. Discussion des résultats | 240 |
| 2.1 Synthèse des concepts | 240 |
| 2.2 Discussion des hypothèses | 245 |

| | |
|---|------------|
| | 12 |
| 2.3 La mobilisation psychique malgré tout. | 262 |
| 3. Conclusions | 278 |
| CHAPITRE V L'EXIL/RETOUR, LES DETENUS DISPARUS, LA TORTURE. | 279 |
| 1. L'exil et le retour | 279 |
| 1.1 Historique | 285 |
| 1.2 Les étapes de l'exil | 318 |
| 1.3 Le retour | 332 |
| 2. Les détenus disparus et les familles d'exécutés politiques | 350 |
| 2.1 La disparition forcée | 354 |
| 2.2 Les détenus disparus au Chili | 360 |
| 2.3 L'Opération Retrait de Téléviseurs | 367 |
| 2.4 Des exhumations post-dictature | 370 |
| 2.5 La réédition du traumatisme chez les familles des détenus disparus | 374 |
| 3. La torture | 395 |
| 3.1 Historique | 395 |
| 3.2 Articulation entre l'individuel et le collectif | 400 |
| 3.3 L'abord professionnel | 422 |
| CHAPITRE VI : REPETITION DE L'HISTOIRE ? | 425 |
| 1. Un peuple sans mémoire est condamné à répéter son Histoire ? | 426 |
| 2. Bref résumé des événements qui sont en train de se produire au Chili depuis le 18 octobre 2019. | 427 |
| 3. Les violations aux droits de l'Homme | 428 |
| 4. Le Rapport d'Amnesty International. | 431 |
| 5. Le Rapport de Human Rights Watch | 433 |
| 6. Rapport de la Commission Interaméricaine des Droits de l'Homme (CIDH) | 437 |
| 7. Rapport de l'Organisation des nations Unies (ONU) | 437 |
| 8. L'action des soignants pendant l'explosion sociale | 441 |
| 9. La pandémie du Covid 19 et le confinement. | 444 |

| | |
|---|------------|
| 10. La police chilienne hors contrôle ? | 445 |
| 11. Réflexions sur la violence sociétale. | 447 |
| CONCLUSION | 450 |
| GLOSSAIRE AVEC LA SIGNIFICATION DES ACRONYMES DES ONG OU ORGANISMES DE DEFENSE DES DROITS DE L'HOMME AU CHILI. | 425 |
| BIBLIOGRAPHIE | 458 |

Introduction

Cette recherche fait référence aux événements politiques qui se sont déroulés au Chili après le coup d'État, et qui ont été suivis de dix-sept années de dictature (1973-1989). Après le coup d'État, une violence sans précédent s'est déchainée contre la population civile.

Les méthodes répressives employées par l'État contre les opposants ont eu des répercussions traumatiques, produites par la violence elle-même, pour une partie importante de la population. La motivation principale de cette recherche réside dans la dénonciation des violations aux Droits de l'Homme pendant la dictature militaire, en montrant les répercussions psycho(patho)logiques de ces violations, commises par des humains sur d'autres humains, des semblables, paradigme des « situations extrêmes » étudiées dans le champ de la psychopathologie clinique.

Les hypothèses de cette recherche sont les suivantes :

- 1) Hypothèse Théorique : la trace mnésique du traumatisme est réactivée dans l'après-coup parce que le poids de la réalité est massif et coûteux pour l'économie psychique des sujets.
- 2) Hypothèse de recherche : La possibilité ou non d'élaboration du traumatisme dépend :
 - du fonctionnement psychique du sujet et de ses capacités de mobilisation,
 - mais également, et dans une intrication complexe toujours singulière, de la reconnaissance sociale/pénale, des conditions de retour et d'accueil, des possibilités de réinsertion sociale et professionnelle des sujets participant à l'étude.

Pour mettre à l'épreuve ces hypothèses, nous allons présenter neuf cas de personnes qui ont été affectées directement par les méthodes répressives pendant la dictature militaire. Ces personnes ont eu des séquelles physiques et psychiques sur le long terme comme conséquence de la violence politique de la part de l'État : la torture, la prison, la disparition d'un proche, l'exil, voire toutes ces situations traumatiques à la fois.

Pour décrire et rendre compte de ces situations nous avons pris comme cadre de référence le modèle psychanalytique, afin de comprendre et d'approfondir la question du traumatisme dans la clinique de l'extrême. Les concepts théoriques sont abordés dans le cadre de la deuxième topique freudienne : dans les situations extrêmes, l'appareil psychique est soumis à une quantité massive d'excitations externes et en danger d'être submergé par elles.

La référence aux situations extrêmes et la spécificité de la violence d'État implique une conceptualisation articulant l'individuel et le collectif.

Pour les neuf sujets interviewés dans cette recherche, les traces du traumatisme extrême sont observables dans les entretiens et dans les tests projectifs dans l'après-coup. Ce travail est composé de six chapitres et de trois annexes.

Le chapitre I « Conceptualisation historique » comporte trois parties :

- Frise chronologique des événements.
- Histoire des prises en charge des patients par les cliniciens chiliens.
- Histoire de notre recherche.

Dans ce chapitre nous abordons succinctement la chronologie des événements historiques. Cette partie sera développée en détail dans l'annexe I. La partie suivante est centrée sur la prise en charge des patients par les cliniciens chiliens. Finalement, dans la

troisième partie, nous développons l'histoire de notre recherche. Nous avons pu réaliser notre travail grâce aux organismes de défense des Droits de l'Homme nés après le coup d'État et qui avaient pour but de donner une aide professionnelle intégrale aux victimes de la dictature sur le plan médical, psychologique et social. Nous nous sommes adressées à deux organismes d'aide aux victimes : la Fondation d'Aide des Églises Chrétiennes (FASIC) et le Programme de Réparation et Attention Intégrale de Santé et Droits de l'Homme (PRAIS). Le PRAIS est né dans l'après dictature, c'est un organisme d'État dépendant du Ministère de la Santé. Parmi les vingt personnes qui ont participé à cette recherche, la plupart ont été interviewées au PRAIS.

Le chapitre II traite la méthodologie. Dans ce chapitre nous avons abordé les principes méthodologiques. Les concepts essentiels dans cette recherche sont les suivants : le traumatisme, la trace mnésique et l'après-coup.

Le chapitre III « Traumatisme et psychanalyse : revue de la littérature » comporte deux parties :

- La notion de traumatisme d'après le modèle psychanalytique.
- Les différentes formes de traumatismes : les traumatismes précoces, la notion de traumatisme dans les situations extrêmes.

Dans ce chapitre nous avons développé la théorie du traumatisme d'après le modèle psychanalytique. En ce qui concerne l'évolution de la notion de traumatisme, nous faisons référence aux premières théories du traumatisme en commençant par Freud et ses contemporains, notamment Sándor Ferenczi. Ensuite nous avons développé les apports d'autres auteurs, notamment Bruno Bettelheim qui a permis des avancées fondamentales, à l'égal de Ferenczi, pour la compréhension du traumatisme dans les situations extrêmes.

La spécificité des situations extrêmes que nous traitons dans cette recherche illustre la situation dans laquelle se trouvent les victimes de la violence : la solitude, la stigmatisation et la désaide, car la violence d'État cherche à délier les victimes du reste de la communauté.

Nous allons développer aussi l'élargissement des concepts psychanalytiques au traitement de la souffrance psychique d'origine sociale et culturelle. Les situations traumatiques affectent la subjectivité dans la psyché de groupe lorsque les garants métasociaux (René Kaës) sont bouleversés, affectant le socle narcissique, le contrat intersubjectif et intergénérationnel qui nous assure l'investissement d'une place dans la collectivité.

Le chapitre IV comporte la présentation clinique et discussion des cas cliniques.

Dans ce chapitre nous effectuons une représentation clinique synthétique de nos sujets, examinés grâce à un entretien semi directif et des épreuves projectives, interprétée selon le modèle de l'école de Paris. Les entretiens et les tests projectifs Rorschach et TAT ne seront pas présentés car ils comportent beaucoup d'éléments trop personnels pour les personnes ayant participé à cette recherche : le dévoilement de ces éléments pourrait poser un problème éthique.

Il s'agit ici de regrouper les problématiques psycho(patho)logiques dégagées dans les entretiens et les épreuves projectives, de constater et comprendre les effets à long terme de ce genre de traumatisme extrême, et d'esquisser les moyens que les sujets de cette étude ont mis en œuvre pour tenter de survivre et de s'en dégager.

Les entretiens et la passation des épreuves projectives mobilisent l'apparition de traces mnésiques dans la population étudiée dans cette recherche. La trace mnésique du traumatisme est réactivée dans l'après-coup parce que le poids de la réalité est massif et ceci est coûteux pour l'économie psychique des sujets. Cependant, malgré le coût psychique, les sujets investissent le matériel projectif. Face à l'impact du stimulus, les sujets mettent au travail des

défenses qui empêchent le débordement psychique grâce à des barrières solides qui délimitent le dedans et le dehors et qui témoignent des capacités psychiques d'intériorisation qui permettent aux sujets de faire des remaniements psychiques lorsqu'ils sont confrontés à l'impact que renvoie le matériel projectif.

Le chapitre V traite les trois thématiques suivantes : l'exil/retour, les détenus disparus, la torture.

Dans ce chapitre nous avons développé la problématique de l'exil et les différentes étapes vécues par les exilés dans le processus d'insertion dans les différents pays d'accueil. Nous avons également exposé la problématique du retour et les différentes étapes dans le processus de « désexil » et de réadaptation au pays. Pour aborder ces problématiques nous avons pris comme référence les différents travaux réalisés par des thérapeutes chiliens et sud-américains qui ont accueilli des victimes de la violence politique. Dans un premier temps au Chili, la FASIC a accueilli des personnes qui devaient quitter le pays parce qu'elles avaient été expulsées, et des personnes qui avaient obtenu des commutations de peines de prison en bannissement. À partir de 1978, la FASIC reçoit aussi des personnes qui retournent d'exil.

Concernant le phénomène de la disparition forcée, nous avons constaté que la disparition entrave la possibilité de faire le deuil pour les familles des détenus disparus. Les proches des disparus étaient également confrontés au déni des disparitions de la part de l'État et à la stigmatisation. L'État terroriste déniait les disparitions et répandait l'idée que les disparitions étaient une invention des opposants politiques. Mais des fosses communes ont été découvertes : le cas le plus emblématique fut la découverte des restes humains dans une mine de chaux abandonnée dans la localité de Lonquén le 30 novembre 1978.

Finalement, nous avons développé la thématique de la torture. Le phénomène de la torture est une pratique utilisée de manière planifiée et sophistiquée afin d'anéantir les

opposants ainsi que des organisations politiques. Dans toutes les dictatures qui ont ensanglanté l'Amérique-latine entre les années 70 et 90, la torture fut appliquée systématiquement.

Le chapitre VI « Répétition de l'histoire ? » traite les événements récents qui se sont déroulés au Chili et qui s'apparentent en partie à la période de la dictature.

Ce chapitre VI aborde de manière succincte les événements qui sont en train de se dérouler au Chili dans l'actualité. Depuis le 18 octobre 2019, les violations aux droits de l'Homme sont en train de se répéter au Chili. Des observateurs internationaux qui représentent des organisations de défense des droits de l'Homme (Amnesty International, Human Rights Watch, la Commission Interaméricaine des Droits de l'Homme et le Haut-Commissariat de l'ONU) et aussi l'Institut National des Droits de l'Homme et la Défense de l'enfance ont dénoncé des cas de torture, d'assassinats, de disparitions, y compris sur des enfants et des adolescents. À l'heure actuelle nous ne savons pas quelle sera l'issue de l'explosion sociale et de la brutale répression qu'est en train de vivre le peuple chilien.

L'annexe I traite du contexte historique : nous avons cru nécessaire de développer cet aspect afin d'articuler le vécu individuel et collectif. Dans les cas que nous présentons, les histoires individuelles sont liées à l'histoire collective. La violence politique affecte non seulement les victimes mais aussi leurs familles et l'ensemble de la société.

L'annexe II retrace brièvement l'histoire des organismes de défense des droits de l'Homme qui se sont constitués au Chili après le coup d'État.

Ainsi constituée, notre recherche espère non seulement témoigner d'un pan d'Histoire douloureux du Chili, à travers le vécu de certains de ses sujets, mais également de contribuer modestement à la prise en considération et en charge d'un type de traumatisme extrême qui bouleverse l'entendement.

Chapitre I Conceptualisation Historique

Dans ce chapitre nous allons développer de façon succincte les différentes périodes de la dictature qui correspondent aux différentes formes que prenait la répression des opposants. Nous allons aussi détailler l'analyse faite par des apports de cliniciens chiliens dans la prise en charge des patients ayant vécu des traumatismes extrêmes.

Dans dernière partie nous allons présenter les étapes que nous avons suivies pour réaliser cette recherche, à savoir :

- Une frise chronologique des événements.
- L'histoire des prises en charge des patients par les cliniciens chiliens.
- L'histoire de notre recherche.

1. Événements : frise chronologique des événements

Cette thèse s'inscrit dans la période comprise entre 1973 et 1989, c'est-à-dire la durée de la dictature militaire au Chili. Nous allons découper cette période en 3 parties, selon les différentes formes qu'a pris la répression durant le régime dictatorial, définies par le Rapport Retting. Le Rapport Retting, ou « Rapport de la Commission nationale Vérité et Réconciliation » publié en 1991 est le résultat d'une enquête sur les violations des droits humains commis pendant la dictature militaire au Chili. Cependant, ce n'est qu'en 2004 que sera publié le Rapport de la commission nationale sur l'emprisonnement et la torture (ou « Rapport Valech »).

Ce tableau introductif a pour objectif de donner une vision globale et succincte des événements et des techniques répressives durant la dictature, et elle est développée et détaillée dans l'Annexe I.

| | | |
|---|---|---|
| <p>Coup d'État du 11 septembre 1973</p> | <p>L'établissement du contrôle total</p> | <p>L'élection de Salvador Allende en tant que président du Chili en 1970 annonce les prémices du coup d'État : il s'agit d'une élection qui s'est faite dans un contexte de guerre froide, et le climat de rénovation politique apparaissait comme inacceptable pour le gouvernement des États-Unis, soucieux de freiner l'influence de l' « autre bloc ». Le coup d'État fut dirigé par les commandants des 4 forces armées, et soutenu par le gouvernement des États-Unis à travers la participation de la CIA.</p> <p>Le coup d'État se solde par la mort du président Salvador Allende au palais présidentiel, bombardé par les forces armées, dont le résultat est un État Militaire. Dans les premiers jours, le pays assiste à la dissolution du Congrès National, la désarticulation des partis politiques, la censure des moyens de communications, des incarcérations, tortures et assassinats des partisans du régime ainsi qu'à des licenciements</p> |
|---|---|---|

| | | |
|---|--|--|
| | | <p>massifs de fonctionnaires d'État.</p> <p>Le contrôle du pays passe aux mains du dictateur Augusto Pinochet.</p> |
| <p>Première période : 11 septembre 1973 – 3 décembre 1973</p> | <p>La planification de la terreur</p> <p>La première période se caractérise par une répression brutale : elle se fait sous les yeux de la population et instaure un climat de terreur.</p> <p>Le nouveau régime viole les accords internationaux, ce qui génère des réactions de la part de la communauté internationale.</p> | <p>Durant les premiers mois de la dictature, le Chili est témoin des premières exactions qui se font de manière anarchique dans les premiers temps. Le nouveau régime procède à des détentions et assassinats, met en place des conseils de guerre irréguliers, lève des camps de détention massive ainsi que des camps de concentration. Il y a un grand nombre de détenus disparus.</p> <p>Les cadavres apparaissent dans les lieux publics, avec témoins, on enterre les corps dans des fosses communes.</p> <p>Le gouvernement d'Augusto Pinochet met en place des actions répressives, comme par exemple la « Caravane de la mort » : cortège militaire qui sillonne le pays et exécute plus de 100 personnes, lors de quarante voyages.</p> <p>Ces premiers mois sont également caractérisés par le non-respect des accords internationaux, et par l'acharnement contre les réfugiés politiques, ce qui provoque</p> |

| | | |
|--|--|---|
| | | <p>une importante réaction internationale : les relations diplomatiques se détériorent, ou s'arrêtent complètement. Des organisations internationales telles que l'ONU, l'Organisation Interaméricaine des Droits de l'Homme, Amnesty International, etc. se mobilisent pour dénoncer la situation.</p> <p>Au sein du Chili, l'église joue un rôle fondamental en aide aux victimes, avec la création du COPACHI (Comité Pro-Paix).</p> |
| <p>2^e période : janvier 1974- août 1977</p> | <p>La systématisation de la terreur</p> <p>La deuxième période se caractérise par un changement des méthodes de répression : elle se fait de manière organisée et moins visible avec pour objectif de désarticuler le réseau de l'opposition.</p> <p>Le régime dictatorial déshumanise les opposants et fait appel à des techniques sophistiquées de dégradation humaine,</p> | <p>Les techniques de répression se font plus discrètes notamment avec la création de la DINA (Direction d'Intelligence Nationale) : il s'agit d'un organisme qui acquiert tous les pouvoirs ainsi qu'une existence juridique, et qui permet d'accumuler une immense base de données ce qui rend possible la focalisation des arrestations sur les militants de l'opposition, en générant une information quasi nulle grâce aux interceptions de communications privées, aux guet-apens, aux centres de détention clandestins, et aux détentions planifiées et coordonnées sans témoins.</p> |

| | | |
|--|--|--|
| | <p>notamment dans l'application de la torture.</p> | <p>La DINA bénéficie de personnel hautement qualifié (médecins, infirmiers, avocats...) et elle recrute également à niveau international dans des secteurs néofascistes.</p> <p>Durant cette période se créent des centres de dégradation humaine, comme par exemple Tejas Verdes, un centre de formation de tortionnaires où on élabore des « techniques » ayant pour but de tester tous les excès de la violence sur les détenus afin de briser l'intégrité des sujets et de tester leur résistance. Dans ces centres d'expérimentations sont formés des tortionnaires désormais célèbres pour leurs crimes et la perversité de leurs méthodes.</p> <p>Durant cette deuxième période s'est déroulée l'« Opération Condor », une campagne coordonnée entre les services secrets de six pays sous dictature militaire d'Amérique Latine (Chili, Argentine, Bolivie, Brésil, Uruguay, Paraguay) et avec le soutien tacite des États-Unis, qui ont donné lieu à une série d'assassinats de dissidents politiques et autres opérations de</p> |
|--|--|--|

| | | |
|---|---|---|
| | | terrorisme. |
| 3 ^e période : août 1977- mars 1990 | <p>La répression continue, et la protestation populaire est violemment réprimée.</p> <p>La répression de la part de la CNI continue à mobiliser des procédés sophistiqués de dégradation humaine : il s'agit d'une répression ciblée qui ne faiblit pas.</p> <p>D'autre part, les mouvements de protestation populaires souffrent une répression publique d'une grande violence.</p> | <p>La troisième période s'ouvre avec la création de la CNI (Centrale Nationale d'Intelligence) qui fait suite à la dissolution de la DINA. La différence principale entre les deux organismes est que la CNI dépend du ministère de l'Intérieur : avec cette nouvelle organisation se met en marche une « purge » au sein de l'organisation, et celle-ci hérite de toute l'infrastructure de la DINA. La CNI conserve tous les pouvoirs, et se finance par des biais souvent irréguliers (y compris à travers de braquages, du trafic de drogues, et du détournement de fonds publics). Elle continue à surveiller les exilés chiliens avec des responsables basés dans les capitales européennes.</p> <p>Dans cette troisième période se font visibles les conséquences économiques de la dictature militaire. Le Chili est le premier pays à implanter le modèle économique néolibéral, notamment pensé</p> |

| | | |
|--|--|--|
| | | <p>par l'école de Chicago, et ses membres, les « Chicago Boys », qui ont occupé des postes importants et ont procédé à la libéralisation du marché, le contrôle du flux monétaire, la suppression du protectionnisme.</p> <p>Le Chili a été un « laboratoire d'expérimentation » du néolibéralisme. Les mesures économiques et la privatisation des entreprises d'État débouchent sur une grande crise économique et financière en 1982, qui accélère d'autant plus le processus de privatisation et la baisse des dépenses publiques. Il se produit un bouleversement du système de protection sociale, avec la création des AFP (Administratrice de Fonds de Pension), des ISAPRES (Institutions de Santé Prévisionnelle) etc. qui conditionnent jusqu'à aujourd'hui la protection sociale du peuple chilien.</p> <p>Au niveau politique, des changements se produisent. Le 11 septembre 1980, le régime organise un plébiscite sans garanties électorales qui débouche sur la</p> |
|--|--|--|

| | | |
|--|--|--|
| | | <p>mise en place de la Constitution de 1980, toujours en vigueur au Chili. Cet événement provoque un changement sur l'échiquier politique : le mécontentement croissant de la part de la population est canalisé dans les partis de gauche. Parallèlement, on constate une évolution des luttes sociales. Au cours des années qui suivent, le Chili voit s'organiser des Journées de Protestation qui mettent en évidence de forts affrontements entre la population et les forces répressives.</p> <p>Le régime dictatorial est dépassé, Pinochet est face à l'isolement du point de vue international, et le durcissement de la répression met également en danger le soutien dont il bénéficie de la part du gouvernement étasunien.</p> <p>Finalement, le 5 octobre 1988 est organisé un plébiscite, cette fois-ci avec des garanties électorales, ce qui marque la transition vers la démocratie.</p> |
|--|--|--|

1.1 Histoire des prises en charge des patients par des cliniciens chiliens

Après le coup d'état de 1973, des médecins, neurologues, psychiatres et psychologues

furent sollicités par les victimes de la dictature. Ces patients avaient vécu des traumatismes extrêmes. Comme c'était l'État qui était responsable des sévices subis par ces patients, il n'y avait pas de structure sociale pour accueillir ce type de souffrances. Par ailleurs il y avait une situation de danger réel dans laquelle les professionnels et les patients étaient impliqués. Plusieurs professionnels furent arrêtés, d'autres disparurent, d'autres partirent en exil (Weinstein, 1987).

Selon Janine Puget, dans l'état de catastrophe sociale, le cadre analytique est atteint, et patients et analystes sont immergés dans le même contexte social et sont exposés aux mêmes difficultés à percevoir les événements. L'auteure définit cette situation comme des Mondes Superposés et signale que ces faits issus du monde partagé apparaissent dans le matériel analytique et deviennent une source de distorsion de l'écoute et favorisent en lui une tendance à participer, à « partager » les souffrances des patients, ce qui pose un problème de distance.

« Le discours autoritaire émanant des organismes détenteurs du pouvoir adopte une logique causale basée sur de hypothèses fausses, il s'appuie sur les valeurs éthiques perverses qui promeuvent des actions de corruption. En conséquence, les groupes d'appartenance se désorganisent ou au contraire augmentent leur cohésion défensive, et les groupes de référence se perdent. (...) Une grande partie de la population entre dans un état d'aliénation » (Kaës, 1989).

Pour faire face à cette problématique, il fut nécessaire de générer des espaces de protection médicale et psychique en matière de santé pour les victimes de la dictature.

Paradoxalement, le Chili, dès le début de la dictature, fut capable de répondre institutionnellement aux nécessités générées par la situation, en prêtant des services sociaux, légaux, médicaux et psychologiques à travers des institutions qui subsistèrent pendant les 17 ans de dictature et qui furent créés comme une réponse d'urgence principalement à travers les églises. Le caractère inédit des souffrances des consultants crée la nécessité de former des

équipes spécialisées. « Le Chili a été le pays où se sont commis tout type d'outrages aux droits de l'Homme et en même temps il a été possible de les observer, de les dénoncer, et de travailler en luttant pour changer la situation » (Becker & Lira, 1989).

Les professionnels travaillant avec les victimes de la dictature ont dû trouver, voire inventer de nouveaux éléments théoriques et techniques car ceux qu'ils possédaient étaient devenus insuffisants.

« Ce n'est pas la manière de faire de la psychologie qu'on nous a apprise. On nous a toujours dit que notre façon de travailler est subordonnée de manière explicite ou implicite à un cadre théorique scientifique universel, démontré et démontrable. Mais quand la société s'acharne à nous ignorer et nous méconnaître, il devient empiriquement difficile de parler de la douleur et de ses conséquences. Une situation de telles caractéristiques implique des appréciations prudentes par rapport à l'inconvenance d'appeler les choses par leur nom » (Weinstein & al., 1987).

Des réflexions de professionnels ont surgi des travaux écrits. Ces premiers travaux étaient anonymes et circulaient par les mêmes canaux que les publications clandestines des opposants au régime militaire.

Les professionnels qui ont travaillé avec les victimes de la dictature prenaient en compte le fait que les sujets étaient en rupture radicale des projets vitaux et cela a un impact sur le plan identitaire, car les anciennes valeurs, les liens sociaux et collectifs et même les liens familiaux des victimes sont affectés par les traumatismes subis. Si ce sont les affectés directs qui sont marqués à vie et qui portent des séquelles physiques ou psychiques (voir les deux), c'est l'ensemble de la société qui est impacté d'une façon ou d'une autre. Avant le coup d'État, la plupart des victimes s'étaient impliquées et identifiées avec un projet politique qui donnait une signification à leurs vies. Dans le gouvernement de l'Unité Populaire, la participation politique était encouragée. Du jour au lendemain, ces personnes furent

stigmatisées, qualifiées de « délinquantes » et perdirent leurs droits fondamentaux (Becker & Lira, 1989).

Dans le livre *Exil et Torture*, Marcelo Viñar illustre ce fait à travers l'histoire de Pedro :

« Le choix d'un destin personnel et collectif contenu dans le projet de Pedro et de sa génération, destin qui lui apparaissait comme le plus sain, le plus créateur, et même le plus évident, présentait donc un côté impossible ; il était incompatible avec l'objectif de contrôle géopolitique du continent par l'impérialisme. »(Viñar & Viñar, 1989)

« C'est à partir de cette erreur de calcul que va naître la catastrophe personnelle de Pedro. (...) Il se trouvait seulement que cette tâche apprise durant deux décennies de dignité et de dévotion avait été qualifiée d'illégale par l'ordinateur dont l'intelligence avait discerné avec efficacité que l'élan et la vigueur de millions de Pedro n'étaient pas compatibles avec ses intérêts et ses visées sur la région » (Viñar & Viñar, 1989).

Après le coup d'État, les personnes qui militaient dans des partis politiques de gauche brûlèrent leurs propres livres et d'autres objets qui, jusque-là, faisaient partie de leur identité, comme par exemple leurs cartes d'adhérents à ces partis.

Bruno Bettelheim (1979) explique que dans les situations extrêmes, l'être humain est réduit au minimum dans son intégrité physique et morale. Dans ces circonstances, ce sont les objets internes (c'est-à-dire la constitution du moi) ainsi que et les limites corporelles qui sont atteints.

« (...) Nous sommes dans une situation extrême, quand nous nous trouvons brusquement catapultés dans un ensemble de conditions de vie, dans lequel nos valeurs et nos anciens mécanismes d'adaptation cessent de fonctionner et, dans lequel, certains mettent même en danger la vie qu'ils devaient protéger » (Bettelheim, 1979).

Parmi les personnes interviewées pour ce travail, plusieurs nous ont fait part des

réactions « adéquates/inadéquates » qu'ils ont eues dans des moments d'extrême confusion lorsqu'ils se trouvaient dans les enceintes de torture : une personne avait répondu aux tortionnaires face aux humiliations que ceux-ci lui infligeaient. Il a été tellement frappé qu'il a perdu l'ouïe d'une oreille. Une autre personne se confia à un autre prisonnier qui était dans sa cellule sans savoir que ce dernier était un mouchard, etc.

1.1.1. Le traumatisme cumulatif

Les professionnels qui ont travaillé avec les victimes de la dictature adoptèrent le concept de traumatisme cumulatif développé par Freud et Breuer (dans *Études sur l'hystérie*), et Masud Khan. Chez les sujets, les effets de chaque traumatisme s'additionnent pour devenir une expérience traumatique.

Comme nous le verrons à travers la présentation de cas cliniques dans cette recherche, en général les sujets ont subi plusieurs traumatismes : mort ou disparition d'un proche, emprisonnement, exil, retour au pays pendant la dictature, vie dans la clandestinité ... etc.

1.1.2. Traumatisme psychosocial

Les professionnels qui ont travaillé avec les victimes de la dictature adoptèrent le terme de traumatisme psychosocial introduit par Martín Baró. Pour l'auteur, dans les situations extrêmes, la subjectivité des individus est impactée par des facteurs sociaux et politiques, donc le travail thérapeutique doit prendre en compte ces « trop de réalité ».

Tous les rapports sociaux sont affectés. Même si les victimes ne parlent pas de leur expérience, elles doivent adopter des stratégies de survie assez coûteuses. Il est très difficile de faire des remaniements psychiques pour faire face à la situation.

Ignorer le contexte historique amène à amplifier la situation traumatique, en la situant comme un fait isolé et sans connexion avec le processus social qui la sous-tend (Cornejo & al., 2017).

1.1.3. Le lien thérapeutique engagé

Les équipes de santé mentale qui ont travaillé avec les victimes de la dictature adoptèrent le concept de lien engagé. Ce concept définit l'action thérapeutique dans le contexte de la dictature militaire. Le lien engagé implique une attitude non neutre ou une « neutralité active » de la part des thérapeutes face aux souffrances des patients. Dans ce concept il y a une reconnaissance du fait que les troubles et symptômes des patients proviennent du monde externe et ont été infligés de façon délibérée par des agents de l'État (Becker & Lira, 1989). Les symptômes ou syndromes des patients ne sont pas une pathologie, mais ils proviennent d'un contexte anormal (Cornejo & al., 2017).

En liant l'expérience traumatique au contexte socio-historique, le fait traumatique cesse d'être un fait exclusivement privé, ce qui permet de faire ressurgir l'expérience subjective. Sans cette reconnaissance, le thérapeute pouvait reproduire le déni qui existait dans une partie de la société chilienne. Dans les situations extrêmes, les retentissements intrapsychiques et subjectifs doivent inclure l'intersubjectif, c'est-à-dire toute la réalité qui entoure la vie du sujet (Weinstein, 1987).

Pour illustrer cette problématique, nous allons évoquer un extrait de vignette clinique d'un des cas que nous avons interviewés pour cette recherche.

Le cas Lidia, elle avait 36 ans au moment de l'entretien (en 1994).

Lidia consulte pour des douleurs chroniques aux os des poignets et des paresthésies aux mains et épaules. La douleur aux poignets est intense malgré une thérapie intensive qu'elle a suivie dans un pays étranger, dans un Centre Spécialisé pour les séquelles de la torture. Et malgré tous les traitements, les douleurs persistent.

« C'est une douleur terrible... on dirait qu'elle est située au niveau de la moelle des os... et la cause est due aux pendaisons par les poignets auxquelles j'étais soumise. Des pendaisons qui pouvaient se prolonger pendant des heures ».

Lidia a aussi la rétine de l'œil endommagée du fait d'avoir passé de longues périodes cagoulée et d'avoir par la suite été exposée brusquement au soleil.

Lidia fut arrêtée le 13 septembre 1973, elle avait à cette époque 14 ans.

« Mon père était dirigeant politique et ma mère aussi. Ma mère participait notamment aux ateliers de travail qui avaient été organisés par des ONG pendant le gouvernement de Salvador Allende. Ces ateliers avaient pour but d'aider les femmes du quartier à trouver des ressources en confectionnant des objets d'artisanat ».

Comme la plupart des femmes qui participaient aux ateliers avaient des enfants en bas âge, Lidia et sa sœur de 16 ans gardaient bénévolement les enfants de ces femmes après l'école afin qu'elles puissent participer à ces ateliers qui avaient lieu dans les locaux de l'association des voisins du quartier. Le 13 septembre 1973, les locaux de l'association de voisins furent perquisitionnés (Lidia et sa sœur gardaient les enfants des femmes qui participaient à l'atelier à ce moment-là). Toutes les personnes qui se trouvaient dans les lieux furent arrêtées. À l'heure actuelle, presque tous figurent sur les listes des DD (détenus disparus). Le père de Lidia se trouve parmi eux.

« Ma sœur et moi aussi, on nous a arrêtées, on nous avait emmenées pour nous demander des détails sur les activités de nos parents. Lors de l'arrestation on n'a pas été torturées ma sœur et moi, mais nous avons subi le régime d'incommunication. Et en novembre 1973 nous avons été libérées. En mars 1974, j'étais chez moi avec ma grand-mère et ils sont venus me chercher. La personne qui est venue était le « gros Romo » (voir annexe I). Romo s'est montré très aimable, il avait des photos de moi et sans faire de scandale m'a dit : « Lève-toi et prends une couverture, car l'endroit où on va est très froid », sans arrêter de donner toute une série de détails techniques du même ordre ! Mon lieu de destination était

Londres [la rue Londres]¹. À Londres j'ai rencontré « Le Fanta » (voir annexe I). J'avais connu le Fanta parce que mes parents lui prêtaient la maison pour qu'il organise des réunions politiques après le coup d'État, ensuite il a retourné sa veste ».

À Londres j'ai rencontré aussi beaucoup de personnes extraordinaires, des dirigeants politiques, la docteur X, qui me soignait après les sessions de torture. Je me suis beaucoup attachée à elle. Les personnes qui étaient à Londres et qui sont encore vivantes forment un groupe qu'on appelle « Les Survivants ». Les personnes de ce groupe ont prêté déclaration à la Commission Retting en 1989.

Lidia passa huit mois dans cette enceinte de torture, ensuite elle fut emmenée dans un camp de prisonniers. En 1975 elle fut expulsée du Chili. Le Haut-Commissariat pour les réfugiés l'envoya à l'étranger dans un Centre Spécialisé pour les soins et la réhabilitation de personnes ayant vécu la torture.

« J'ai vécu 17 ans en exil, sous le tutorat de l'ACNUR, car j'étais mineure à l'époque.

Pendant les années d'exil, j'ai milité pour la défense des droits de l'Homme ».

En exil j'ai eu un compagnon qui était exilé comme moi, nous avons eu une petite fille. Mais mon compagnon s'est décidé à aller combattre au Nicaragua, et a été tué en 1983. J'ai alors décidé d'aller au Nicaragua pour récupérer le cadavre de mon compagnon... si possible !

Lidia envoya sa fille au Chili pour la laisser avec sa mère, le temps de faire les démarches nécessaires pour récupérer le corps de son compagnon. Après son retour du Nicaragua, sa mère n'a pas voulu lui rendre son enfant. Elle recourut à la justice pour abandon de mineur.

« J'ai donc décidé de retourner au Chili, les gens de l'ACNUR essayèrent de me

¹ Enceinte de torture située dans la rue Londres, en plein centre de Santiago. « Londres » a pu être identifiée grâce au témoignage d'un ex-tortionnaire et aux témoignages de personnes qui avaient été là-bas et qui se sont guidées par des indices tels que les cloches de l'Église San Francisco, située non loin du lieu.

convaincre de finir mes études avant, car je faisais des études supérieures à l'époque. Ils m'ont dit que les choses avaient beaucoup changé au Chili et que ma famille aussi avait changé.

Tout le monde essayait de me dire d'ajourner mon retour.

Mais l'envie de récupérer mon enfant et l'espoir de faire quelque chose là-bas l'a emporté. Je pensais vraiment à l'époque qu'avec l'avènement de la démocratie, les criminels allaient être jugés et que mon témoignage pourrait peut-être servir à quelque chose ».

« Je harcelais les personnes de l'ACNUR pour qu'ils me laissent rentrer. Un jour on m'a dit « Tu as gagné ton retour », alors j'ai arrêté l'université et je suis partie au Chili. Entre-temps j'avais eu un deuxième enfant, mais le père de mon fils ne voulait pas venir avec nous au Chili. Pour pouvoir emmener mon fils j'ai dû batailler, je l'ai emmené contre l'avis de son père et nous sommes restés en de très mauvais termes ».

Lidia retourne au Chili en 1989.

« Lorsque je suis arrivée au Chili, ma famille m'attendait, ils ont fait une fête... mais très tôt, la fête a viré au cauchemar. Ils m'accusaient d'avoir abandonné ma fille et ils m'ont fait comprendre que je ne pourrais jamais la récupérer... ils étaient contre moi ! ».

« J'ai essayé de protester mais l'affaire a été réglée car ma mère a appelé la police et j'ai dû partir... jusqu'à aujourd'hui je me bats pour avoir la tutelle de ma fille qui a 15 ans maintenant. De plus, je dois verser à ma mère une pension alimentaire ! ».

« Ma fille pense comme eux. Elle a le même discours que ma mère... lors d'une confrontation dans les tribunaux elle a déclaré que j'étais *guerrillera* ».

« « Alors, vous êtes *guerrillera* ? » me demanda le juge. Je lui ai répondu : écoutez Monsieur, ceux qui m'ont torturé n'ont pas réussi à changer ma mentalité... je suis devenue militante grâce à la torture... à 14 ans, je n'étais pas militante! *Guerrillera* non, militante oui, car dans ce pays, il y a beaucoup à faire encore avant qu'on puisse parler de justice ».

Le retour réédite l'horreur

« Le retour m'a confrontée à des choses effroyables ... ma famille avait adhéré à l'UDI (mouvement politique Pinochétiste)... ils leur auraient donné de l'argent... ils n'avaient même pas dénoncé la disparition de mon père... ma mère a de l'artériosclérose ».

« Je suis un être humain... et confrontée à tout ça... ma résistance a lâché... j'étais complètement cassée... plus à cause de la situation familiale qu'à cause des souvenirs de la torture que mon retour a mis à vif ».

« Je ne comprends pas l'attitude de ma mère... elle a dû passer par des moments difficiles... mais... ne rien faire pour la disparition de mon père... et retourner sa veste ? ».

« En exil je me passais des films dans la tête... des films de famille unie... vaillante... ma mère savait que j'avais été torturée, que j'avais résisté sans dénoncer personne. Les voisins avaient eu peur quand j'avais été arrêtée, ils pensaient qu'à cause de mon jeune âge j'aurais pu craquer... maintenant ils me respectent et m'aident. Mes retrouvailles avec le Chili ont été difficiles... épouvantables... j'étais face à l'évidence... j'étais face à une réalité que les personnes de l'ACNUR ont voulu me faire comprendre... ».

« Le plus épouvantable pour moi a été de constater que l'exil et la distance avaient creusé un fossé incommensurable entre moi et certains gens qui ne veulent pas croire à ce qui s'est passé ! ».

« Le premier temps après mon retour, je me sentais suivie... je me disais : je deviens une persécutée... j'ai un délire de persécution... j'avais peur de rester chez moi »

Silence++++

« Le retour m'a confrontée à l'inimaginable... j'ai reçu un traitement sous-humain... violée... soumise à des supplices indicibles... des chocs électriques... des pendaisons... à la privation totale de nourriture, avec les yeux bandés en permanence... confrontée à la mort au quotidien... voir mourir les autres... j'ai vu mourir beaucoup de mes camarades ».

« On revoit le film... et on a l'impression que les choses fonctionnent à des niveaux irréels... on peut surmonter cela, si la famille vous soutient, mais si on n'a pas ça ! ».

Silence+++

« Maintenant personne ne veut nous voir... avoir la carte du Programme de Réparation et d'Attention Intégrale de Santé (PRAIS) produit des effets... j'ai des copains qui sont enregistrés ici, mais qui n'utilisent pas ce type de services, car montrer la carte stigmatise ! ».

« Toutes ces choses-là me confondent... je suis là, mais je ne suis pas là ! ».

« Lorsqu'on a essayé de juger Romo, je figurais parmi les témoins. Il nous a traumatisés physiquement et psychiquement ! Vous ne pouvez pas imaginer... si quelqu'un sonne à la porte... mes mains s'engourdissent. À la fin du procès, Romo a été condamné, mais... le juge s'est déclaré incompétent ! Il n'y a pas eu de réparation possible ! ».

« J'ai fait une psychothérapie pendant longtemps avec un très bon psychologue... mais il n'y a rien à faire ! ».

Dans les enceintes de torture Lidia a également été violée par un chien.

« Un jour mon fils a ramené un chien à la maison... je l'ai chassé à coups de pieds... mon fils ne pouvait pas comprendre pourquoi ! Comment expliquer à mon fils que j'avais été violée par des chiens ? Je ne peux pas regarder un chien... je ne peux pas voir un rat... on nous introduisait des rats dans le vagin ! Mon fils ne peut pas comprendre tout ça... quand je suis revenue des tribunaux après avoir prêté déclaration pour l'affaire Romo, mon fils a dit : « Ma mère est en prison et « le Romo » est libre » ».

« Les ours en peluche me donnent de l'épouvante... je les hais... Romo nous passait un ours en peluche sur le visage quand on était pendues en nous disant : « Maintenant je vais vous caresser ! ». Je n'ai jamais acheté de jouets en peluche au petit... un jour il en a reçu un en cadeau... et je l'ai jeté à la poubelle... mon fils m'a répondu : « Tu n'aimes pas les peluches, tu n'aimes pas les chiens ... je n'aime pas ton pays ! » ».

« Je sais que je lui fais du mal avec mon attitude... mais je ne peux pas... c'est plus fort que moi ! Quand je pense qu'il y a des gens au Chili qui ne croient pas que pendant la dictature on torturait les gens... j'ai envie de crier ! ».

« Le procès de Romo fut ré-ouvert et encore une fois je suis allée témoigner. On ne peut pas faire grand-chose en dénonçant, mais ne pas le faire est encore pire ».

« Les séances avec le psychologue m'ont aidée de toute façon. Avant, m'asseoir devant un psychologue c'était horrible... aller chez le dentiste... horrible... être couchée dans une civière... impossible. Dans le camp 3 Álamos, les prisonnières me surprotégeaient, j'étais la plus jeune détenue. Quand Contreras arrivait... il obligeait les prisonnières qu'il trouvait les plus mignonnes à se déshabiller... et on les emmenait... elles ne revenaient plus jamais. À chaque fois que l'une d'elles partait... c'était comme si on avait emmené ma mère ».

« Combien de personnes ont vécu des choses horribles, mais le plus terrible c'est la négation. La négation de la barbarie est une chose terrible dans ce pays, c'est pour ça qu'il faut faire quelque chose pour qu'un jour on puisse récupérer la mémoire ».

Le cas Lidia montre combien il est important de prendre en compte le contexte sociopolitique responsable des symptômes de la patiente. Les symptômes physiques de Lidia proviennent des pendants, du fait d'avoir été cagoulée et exposée subitement à la lumière, etc. Le fait d'avoir la « phobie des chiens et des ours en peluche », n'est pas une phobie classique, ces symptômes ont été causés délibérément pour briser psychiquement et physiquement cette personne qui, en plus, était adolescente à l'époque. Freud et Ferenczi illustrent ce fait à propos des névroses traumatiques, pour Freud (1989).

« L'autre face des névroses de guerre est la névrose traumatique qui, on le sait, se présente aussi en temps de paix après une grande peur ou de graves accidents, sans aucune relation avec un conflit dans le moi » (Ferenczi & al., 2010). Ferenczi, en faisant référence au symptôme d'angoisse, dit que le choc provoqué par le traumatisme ébranle la confiance en

soi.

« Les troubles caractéristiques de la marche (...) sont des mesures défensives contre la répétition de l'angoisse » (Ferenczi & al., 2010).

Lidia fut confrontée à l'impunité régnante à l'époque et au système judiciaire qui laissait les victimes dans l'absence d'aide totale. Romo fut déclaré coupable mais le juge se déclara incompetent. Lidia a aussi été confrontée au déni d'une partie de la population qui nie ou justifie les violations des droits de l'Homme. Certains continuent encore à le faire. Par exemple une patiente bénéficiaire du PRAIS (voir plus bas) fut dérivée vers un médecin spécialiste. Le médecin lui a dit qu'elle ne méritait pas d'avoir accès à la médecine gratuite parce que tout le monde savait que les « soi-disant » disparus vivaient autre part ! La patiente partit en donnant une claque au médecin.

1.1.4. L'isolement, la disqualification et la stigmatisation des victimes

Pendant la dictature, les assassinats étaient niés ou justifiés comme un « coût inévitable » ou des « actions nécessaires justifiées par l'état de guerre » (Araneda, 2015). Dans ce contexte s'installa un déni institutionnalisé, les victimes étaient stigmatisées et discréditées. Lidia évoque d'une façon prégnante le sentiment de solitude et de désespoir renforcé par le fait que même sa famille lui avait tourné le dos. La rencontre thérapeutique dans ces conditions devenait un espace où les victimes pouvaient avoir un sentiment d'appartenance à l'espèce humaine.

Marcelo Viñar dit que pour pouvoir accueillir le traumatique dans la violence politique, on doit prendre en compte au-delà du psychique et du somatique une souffrance qu'il faut inscrire dans une pandémie de l'humanité. Ce n'est pas pareil de se sentir comme un malade isolé ou de se sentir comme un atome faisant partie de l'espèce humaine...

Dans toute l'œuvre de Robert Antelme et de Primo Levi, « c'est n'est pas seulement le corps et l'âme qui demeurent blessés, c'est aussi « le sentiment d'appartenance à l'espèce humaine » (Doray & Louzoun, 1997). Ce n'est que si ce point de départ est acquis qu'un espace social et juridique se constitue comme tiers et comme référence à une loi entre le patient et le thérapeute. C'est seulement si ces faits peuvent être assumés de façon objective et symbolique que l'enfermement dans la situation thérapeutique prend son sens. Malheureusement, les choses ne vont pas dans ce sens ; les stratégies du pouvoir politique travaillent dans le déni, le silence, et l'oubli ; dans l'impunité, au nom de l'amnistie-amnésie. Et c'est cela qui contraint les souffrants à l'isolement, à ruminer leurs douleurs et leurs rancunes dans leur ghetto... « La question est de savoir quand et comment l'homme cesse de se voir et de se reconnaître dans le visage de son prochain. Du point de vue de l'étiologie, le génocide, la guerre et la torture ont touché non seulement l'individu mais aussi la nature du lien social, qui concerne l'ensemble de la communauté » (Doray & Louzoun, 1997).

Silvia Amati Sas (2010), en faisant référence à Berenstein I. et Puget J., écrit que la subjectivité est constituée de trois espaces : l'intrapsychique, ou celui des relations objectales (entre le moi et les objets intérieurs) ; l'intersubjectif, ou l'espace du lien entre le « soi-même » et l'autre extérieur ; le trans-subjectif, ou celui des relations entre le sujet et le contexte social partagé.

Pour illustrer le trans-subjectif, l'auteure raconte le moment d'une cure où sa patiente, Madame O, avait honte de faire porter ses problèmes à son analyste. Madame O avait reçu les résultats d'une enquête d'anthropologie légale effectuée à la demande des familles de disparus afin de certifier l'identité des restes des victimes. Dans la lettre on disait que les supposés restes, déjà reconnus par la patiente de Silvia Amati, comme ceux de son mari assassiné, étaient en réalité la reconstitution des ossements de plusieurs personnes.

L'analyste se sentit envahie par un grand malaise et eut la sensation d'une sinistre plaisanterie, elle s'identifiait à l'étrangeté et à la perplexité de la patiente devant son deuil et son drame ré-ouvert. Silvia Amati lui transmettait son état d'esprit et son indignation et lui disait qu'elle comprenait que la patiente veuille supporter seule tout cela mais qu'il s'agissait de quelque chose d'inouï et d'excessif. Que cette nouvelle lui faisait le même effet que si on lui avait annoncé la mort de quelqu'un, mais cette fois-ci il ne s'agissait pas de la mort de son mari seulement, mais d'une expérience sinistre, dans laquelle les restes de son mari se trouvaient avec ceux de nombreuses personnes qui avaient été enterrées ensemble.

Pour l'auteure il ne s'agissait pas pour la patiente d'une torture actuelle dirigée contre elle, mais de quelque chose de sinistre dont elle n'aurait peut-être rien su s'il n'y avait pas eu d'enquête anthropologique. Mais si analyste et patiente se sentaient désolées et désarmées, c'était parce qu'elles comprenaient l'une et l'autre que ces mains qui avaient agi pour rassembler les morceaux de différentes personnes afin de composer un corps fictif non identifiable étaient assurément les mêmes qui avaient torturé et assassiné, et qu'elles appartenaient à la même mentalité abominable. Par conséquent, le malaise, la perplexité et l'étonnement que toutes les deux ressentaient étaient dus au fait que ces assassins étaient revenus. À la prochaine séance, la patiente reprit un rêve qu'elle avait eu quelques séances auparavant. Dans ce rêve, la patiente voyait le visage de Silvia Amati, et se demandait s'il s'agissait de l'analyste ou de sa mère, parce que toutes les deux avaient les yeux bleus. En relation à ce rêve, la patiente se dit que si la personne du rêve était sa mère, c'était naturel qu'elle l'aide à porter ces choses si terribles, mais s'il s'agissait de l'analyste, elle se demandait pourquoi Silvia Amati faisait cela. Et comment elle ferait pour le lui payer.

L'analyste répond : « Je le fais parce que moi aussi je vis dans ce monde de merde ».

L'interprétation de Silvia Amati n'est pas une interprétation habituelle du transfert. Il s'agit d'une interprétation dans le contexte actuel, dans laquelle analyste et patiente sont dans

un contexte historico-social d'insécurité, qui normalement ne se montre pas, mais lorsqu'il devient manifeste, entraîne un sentiment de grande incertitude. La seule certitude qui reste est celle de pouvoir le partager, c'est-à-dire de transformer la réalité objective effrayante en subjectivité partagée à un niveau qui ne nie pas la panique et la terreur mais qui parvient à les transformer en mots. Si l'analyste avait interprété le transfert maternel, elle aurait peut-être renvoyé la patiente à la dépendance infantile qu'elle était en train d'élaborer. Mais sa réponse les a placées toutes les deux sur le même plan : deux adultes touchées par une réalité abominable (Amati Sas, 2010).

Dans cette situation, l'analyste a pris en compte le contexte trans-subjectif traumatisant. Dans les situations extrêmes, la crédibilité des victimes est questionnée ce qui produit un effet cataclysmique sur la réalité sociale. Tous les éléments de référence subjective sont disloqués et pervertis. Le silence et l'impunité provoquent chez les victimes le sentiment d'être porteuses d'une histoire traumatique qui ne peut pas être partagée par les autres. Les victimes peuvent avoir des vécus d'exclusion ou de ressentiment face à l'entourage et s'enfermer dans leurs propres groupes d'appartenance qui partagent la même problématique. L'Association des familles des Détenus Disparus et des Exécutés Politiques sont nées de cette nécessité.

La démesure des effets de la violence politique provoque chez les victimes une induction à la culpabilité en ce qui concerne leur propre souffrance. Plusieurs auteurs rappellent que le déni induit la privatisation des dommages subis, phénomène dans lequel les personnes vivent les conséquences de la prison politique et de la torture comme des incapacités propres et non comme le résultat d'être victimes d'une situation sinistre, produit du manque de reconnaissance sociale de la situation traumatique. Des faits qui devraient être punis étant donné qu'ils étaient commis par l'État restent impunis et même justifiés. Ces faits peuvent se transformer en deuils personnels, en pertes privées, ce qui intensifie les dommages

chez les victimes et génère des culpabilités autodestructives individuelles ou familiales, comme l'induction à garder le silence.

La stigmatisation, le déni, l'oubli, et le fait de stigmatiser les dissidents comme porteurs d'une maladie ou d'une corruption morale facilite le fait que le conflit politique innommable s'installe comme conflit psychique individuel. Le traumatisme s'aggrave parce qu'il perd son support représentationnel si on élimine la dimension politique qui le soutient, processus qui perpétue le dommage chez les victimes (Cornejo & al., 2007).

Rosa, une autre personne interviewée dans le cadre de cette recherche, tient les propos suivants :

« Lors des sessions de courant électrique, je me sentais comme une véritable guenille... je poussais des hurlements que l'on entend seulement chez les animaux... Sans savoir pourquoi, je me sentais mauvaise... les fils de pute vous culpabilisent et vous disent que tout ce qui vous arrive, c'est de votre faute ! ».

2. Quelques aspects du travail thérapeutique des professionnels qui ont travaillé avec les victimes de la dictature

Les professionnels qui se sont occupés des victimes de la dictature ont observé des symptômes liés à la description de la névrose traumatique : angoisse exacerbée, troubles du sommeil, cauchemars, vécu paranoïde, sentiments de perte, auto dévalorisation, culpabilité, diminution des capacités intellectuelles (principalement au niveau de la concentration et de la mémoire), labilité émotionnelle (des états de diminution de la motivation et états d'euphorie), troubles alimentaires, troubles de la sexualité, froideur affective, isolement, manque de contrôle émotionnel et pleurs fréquents, irritabilité et répétition angoissante et accablante des souvenirs de la torture. Des états psychotiques à caractère transitoire et des altérations psychosomatiques importantes (Weinstein & Lira, 1987). Cependant, pour ces professionnels, les catégories diagnostiques du syndrome psychiatrique du stress post-

traumatique étaient insuffisantes pour rendre compte de la problématique de ce type de patients et de leurs besoins.

Marcelo Viñar (2009) remet en cause la notion de stress post-traumatique et la notion de résilience. Pour l'auteur, la notion de P.T.S.S (Post Traumatic Stress Syndrom) médicalise la question du traumatisme en mettant en œuvre une taxonomie de symptômes et des syndromes, qui met l'accent sur le corps endommagé, sur ce qui est accessoire, tout en négligeant l'essentiel : « l'effet dévastateur sur la structure psychique du sujet atteint et de son entourage, et à long terme, sur la transmission entre les générations ».

La notion de la Résilience s'inspire de la physique et souligne la capacité, par exemple d'un élastique ou d'un ressort, après avoir été soumis à des conditions extrêmes, à perdre ou à récupérer leurs conditions originales de texture et de résistance. Pour Marcelo Viñar (2009), avec le concept de résilience, on extrapole la capacité de régénération psychique des personnes qui ont subi des traumatismes extrêmes. Cette notion minimise le dommage chez ces personnes et dénonce le bénéfice secondaire des symptômes. Elle vise à ouvrir un dénouement créatif à la place des séquelles traumatiques. De plus, elle comporte une vocation normalisatrice qui lui semble erronée et même nuisible.

Pour Guillaume Piketty, dans la préface de *Sur les névroses de guerre* (Freud & al., 2010), le *post-traumatic stress disorders* nous montre une lecture essentiellement psychiatrique de l'expérience de guerre et ne prend pas en compte le concept de névrose, c'est-à-dire, la dimension personnelle, intime, de l'expérience, et relie le trauma subjectif exclusivement à des événements extérieurs identifiés comme anormaux.

Claude Barrois (2013) affirme que la notion de stress prête à confusion : « La confusion avec la notion de *stress*, malheureusement créée et entretenue par la dénomination des DSM-III et IV et la Classification Internationale des Maladies de l'OMS. J'ai dénombré en 1988 les erreurs logiques et épistémologiques de cet intitulé diagnostique avant de le remplacer par

celui de « psychotraumatisme » (Barrois, 2013, p.2).

Le modèle thérapeutique des équipes qui ont travaillé avec les victimes de la dictature s'apparentent à l'approche psychodynamique. Mais certains éléments spécifiques sont en rapport avec l'élaboration de l'expérience traumatique à travers la reconstruction des faits et des émotions qui les accompagnent, à travers la récupération de l'histoire vitale, et en écho avec l'expérience répressive de la vie quotidienne (Becker & Lira, 1989).

Dans notre clinique, la réalité « réelle » que les patients verbalisent n'a pas d'importance, nous n'avons pas la possibilité de « vérifier » si ces faits se sont passés exactement comme le patient ou la patiente nous les rapportent. Dans les situations extrêmes, la réalité de la vie quotidienne est connue et partagée par les thérapeutes. Un psychanalyste qui aurait pensé à l'époque que la violence politique était « un mal mineur » dans un état de guerre, n'aurait pas choisi de travailler avec les victimes de la dictature.

Des règles de base de la psychanalyse sont respectées, comme la règle d'abstinence, c'est-à-dire, éviter de manipuler ou de satisfaire les demandes du patient, mais sans s'éloigner de l'attitude interprétative et de la contention, en faisant attention à ne pas être en dehors de la relation et de la compréhension de la réalité (Cornejo & al., 2007). Simone Korff-Sausse, dans le prologue de l'ouvrage *Le traumatisme* (Ferenczi, 2006), écrit à propos de la différence entre Freud et Ferenczi au sujet de la conception du traumatisme :

En effet, il n'est pas facile de trancher entre réalité psychique et réalité factuelle. Il y a un double risque : d'un côté de privilégier l'illusoire reconstruction d'une vérité historique d'un traumatisme réel au détriment de la participation fantasmatique du sujet ; de l'autre, avantager le fantasme au risque de méconnaître la réalité du traumatisme avec sa dimension socio-historique (Ferenczi, 2006).

Dans l'espace thérapeutique, les victimes de la dictature pouvaient exprimer des émotions accablantes comme la peur, le sentiment de désaide, le désespoir, les sentiments d'abandon et

la vulnérabilité, la difficulté à parler, la confusion par rapport au vécu, la rage, les sentiments de perte, de culpabilité, les tentatives infructueuses de compensation, la terreur que ces faits se répètent, la distance affective, le sentiment de solitude, l'émergence de recours idéologiques et de leurs propres schémas par rapport à la vie, et les relations sociales, comme des éléments profondément questionnés ou survalorisés s'accrochant à la réalité « réelle ».

Parfois le traumatisme est représenté à travers des images, des situations concrètes qui condensent toute l'expérience et auxquelles le sujet évite soigneusement de se confronter. Cette modalité de réorganisation facilite la possibilité d'encapsuler le traumatisme, le sujet agit comme si tout était normal. Avec le temps, une crise personnelle, un conflit, peut décompenser sévèrement la personne, et l'expérience traumatique encapsulée apparaît dans toute sa magnitude car le souvenir est conservé et « congelé ».

Avec le temps qui passe, l'expérience est clivée pour certaines personnes, mais pour d'autres, les souvenirs sont si vivaces qu'on dirait que l'expérience a eu lieu récemment. Le souvenir conscient des faits ou les fantasmes équivalents autour de ce qui s'est passé sont importants pour pouvoir établir la signification et l'élaboration d'un passé vécu malgré soi dans la passivité. Il est nécessaire de respecter les pauses, et la limite qui est propre au patient, sinon le risque est de transformer cette reconstruction en nouvelle torture ou en répétition du traumatisme (Becker & Lira, 1989).

Dans ce chapitre du livre *Todo es según el dolor con que se mira* (Becker & Lira, 1989a), les auteurs présentent un cas qui fut suivi pendant dix ans en psychothérapie, avec des interruptions dues aux aléas de la vie clandestine de la personne et à des moments où la patiente était obligée de se « cacher ».

Induire le patient à parler à tout prix peut potentiellement le ré-traumatiser, dans ces cas le patient est débordé par des souvenirs qu'il ne peut pas élaborer.

Il est important de définir les aspects différenciables de chaque situation répressive, et

de la personnalité des sujets affectés. Par exemple, dans la torture il est important de reconnaître le corps comme objet détruit et comme objet symbolique et social et en même temps récupérer les significations que le sujet a données à l'expérience traumatique. Les étapes du processus thérapeutique dépendent de plusieurs facteurs ; des caractéristiques du patient et du lien établi, des conditions du traitement, du temps qui a passé (après-coup) depuis le fait traumatique.

Un certain nombre de personnes ont demandé de l'aide médicale ou psychologique plusieurs années après, parce que les perturbations émotionnelles avec l'accumulation d'autres expériences négatives réactualisaient la situation traumatique.

Parfois les patients ont du mal à verbaliser, les thérapeutes disent que certaines personnes abordent la question d'un point de vue rationnel sans établir de lien avec le motif de consultation et les difficultés en rapport avec les symptômes actuels et le vécu traumatique.

Le rôle thérapeutique permettait aux victimes de retrouver leur place, celle où elles ont participé dans un projet de changements légitimes en non celle à laquelle le régime les assignait.

Le lien thérapeutique permettait de contenir des expériences brutales et dévastatrices en rétablissant la confiance de base et la possibilité d'avoir un lien humain de confiance, stable et chaleureux. Les personnes qui avaient vécu des expériences brutales et dénigrantes avaient du mal à communiquer ces expériences. Ils avaient peur de l'impact que ce récit pouvait avoir sur l'autre, ou que l'autre puisse avoir du mépris pour eux s'ils connaissaient leur expérience.

2.2 Le témoignage en tant que modalité thérapeutique

Les professionnels qui ont travaillé avec les victimes de la dictature ont utilisé le témoignage en tant qu'outil thérapeutique et aussi en tant que moyen de dénonciation. Le témoignage est un récit individuel où les personnes racontent les circonstances de leur

expérience traumatique. Les témoignages enregistrés étaient ensuite transcrits. Certains patients disaient que pour eux, c'était une façon de fixer l'expérience et de confirmer que la situation qu'ils avaient vécue avait bien eu lieu, avant qu'elle ne disparaisse par l'effet de l'oubli et du temps qui passe. Ils voulaient laisser une trace permanente pour l'histoire et pour les générations futures. Le témoignage était une façon de faire valoir les expériences traumatiques dans un contexte qui niait les arrestations et la torture. Après 1977, les personnes libérées des enceintes secrètes étaient obligées de signer une déclaration où elles reconnaissaient avoir été bien traitées. Une des personnes interviewées pour cette recherche n'a pas voulu signer, les agents l'ont obligée à signer en lui mettant de la peinture sur le doigt.

Le déni avait des conséquences néfastes pour les victimes et leurs proches. Le témoignage permettait de nuancer ces effets en mettant au dehors ce qui n'avait pas pu s'exprimer par des mots auparavant. Ces témoignages permettaient d'élaborer l'expérience traumatique (à différence des déclarations que les personnes faisaient pour les organismes de défense des droits de l'Homme) en accord avec les possibilités psychiques de chaque personne et durant le temps qu'il fallait pour élaborer des émotions de tristesse, de culpabilité, de peur et de reconnaître les pertes pour pouvoir en faire le deuil. Situer l'expérience dans son contexte permettait aux personnes de lier l'affectif personnel avec les dimensions politico-sociales qui habituellement étaient dissociées, ce qui facilitait la possibilité de faire des remaniements psychiques.

Le témoignage fut aussi utilisé en tant que moyen de dénonciation. De cette façon, l'opinion publique a pu être mise au courant de la magnitude de l'horreur que vivaient les victimes de la dictature et du fait que les séquelles traumatiques persistaient avec le temps. La dénonciation permettait de canaliser partiellement la violence subie par ces personnes.

Le témoignage en tant que dénonciation permettait que les personnes puissent sortir de

leur statut de victimes isolées et devenir protagonistes de leur histoire, mais aussi de faire sortir ces expériences de l'espace thérapeutique.

Le témoignage servait aussi aux avocats et aux professionnels qui travaillaient au sujet des conséquences des violations des droits de l'Homme. Mais aussi pour dénoncer les violations aux droits de l'Homme devant les tribunaux, devant les églises et au niveau de l'opinion publique nationale et internationale. Certains textes ont été utilisés par les victimes dans des actions légales contre les coupables des violations des droits de l'Homme, spécialement après 1980. D'autres textes furent envoyés dans les organismes internationaux spécialement aux rapporteurs de Nations Unies qui travaillaient pour le cas chilien, d'autres furent envoyés aux journalistes et au programme transmis par Radio Moscou « Escucha Chile » (Chili écoute) (Pérontin-Dumon, 2007).

2.1.1. Les aspects contre-transférentiels

Les équipes qui ont travaillé et qui continuent de travailler avec les victimes de la dictature ne sont pas immunisées aux fortes doses de douleur psychique que manifestent les patients et par le contexte de menace et de répression. Même les thérapeutes les plus expérimentés peuvent être accablés par la sur-stimulation qu'impliquent les expériences traumatiques des patients, et par leur propre difficulté à assumer et à contenir, sans se dissocier « professionnellement », et à ne pas être débordés. Cette exposition à la souffrance mettait les thérapeutes et les équipes face aux limitations techniques et face à leur propre capacité à affronter la souffrance.

Les équipes étaient supervisées pour prendre de la distance par rapport aux mécanismes de défense qui peuvent surgir dans ce type de situations thérapeutiques : la dissociation, les attitudes de réparation omnipotente, l'identification avec les victimes et d'autres mécanismes en rapport avec leur engagement politique et la relation entre ce qui est idéologique et ce qui est thérapeutique. C'est pour cela que la réflexion et la formation étaient indispensables.

La rencontre thérapeutique était une rencontre historique entre thérapeutes et patients, mais il fallait trouver dans cet espace les dimensions subjectives du contexte sociopolitique et le rôle qu'avait la santé mentale dans un tel contexte (Cornejo & al., 2007).

2.1.2. Les organismes de défense des droits de l'Homme après l'arrivée de la démocratie

La naissance des organismes de défense des droits de l'Homme se trouve développée dans l'annexe II.

En 1990 les ONG et les institutions civiles qui avaient travaillé autour de la violation des droits de l'Homme mirent leur expérience à disposition de l'État chilien. Leur apport fut fondamental dans le processus de retour à la démocratie et de reconstruction des institutions démocratiques démantelées pendant le gouvernement militaire.

Les équipes de santé qui ont travaillé avec les victimes ont insisté sur le fait que c'était maintenant l'État qui devait prendre en charge ce travail de réparation psychique et physique, qui jusque-là avait été fait par les ONG. Le premier gouvernement démocratique a appelé à la réconciliation entre les chiliens, mais pour pouvoir le faire, l'État devait assurer le respect des droits fondamentaux et prévenir leur transgression à travers la diffusion d'une culture de respect des droits de l'Homme qui avaient été transgressés pendant le régime militaire.

Afin de renforcer le statut constitutionnel et légal des droits de l'Homme, le Chili adapta la législation à la Déclaration Universelle des Droits de l'Homme, et introduisit des instruments internationaux complémentaires. Pendant le gouvernement de Patricio Aylwin, le Chili ratifia la Convention Américaine des Droits de l'Homme ou Pacte de Costa Rica de 1969, réadapta les Conventions au sujet de la Torture, et ratifia le Protocole Facultatif du Pacte des Droits de l'Homme de la Convention des Nations-Unies au sujet des Droits des Enfants, et les protocoles I et II additionnels aux Conventions de Genève au sujet de la

Protection des Victimes de Conflits Armés Internationaux ou Nationaux.

Un projet de loi sur l'abolition de la peine de mort fut présenté au Congrès, mais aussi des modifications pour s'assurer que les personnes puissent avoir un procès légal.

Pendant la transition à la démocratie il y eut une tentative d'implémenter une réforme juridique, mais comme le gouvernement de transition à la démocratie pactisa avec l'ancien régime, ce processus fut très difficile. L'ancien régime imposa des lois afin de garder leurs privilèges, de continuer à gouverner et d'empêcher le bon fonctionnement de la démocratie. La Constitution de 1980 permit aux forces armées de demeurer en lien avec le processus politique.

Il y avait une contradiction entre l'obligation de continuer avec le système imposé par Pinochet et la proposition de réparation et de justice aux victimes. Un des plus grands obstacles était la loi d'amnistie de 1978. Cette loi limitait les investigations judiciaires et absolvait les coupables des violations des droits de l'Homme (Castillo, 2007).

Les équipes qui mirent leur expérience à la disposition de l'État chilien insistèrent sur le fait qu'il fallait situer le traumatisme individuel dans un contexte psychosocial, d'établir une frontière entre la possibilité de réparation à l'intérieur de l'espace thérapeutique et à l'extérieur. Pour qu'il puisse y avoir réparation, il fallait que l'État propose des politiques qui abordent les violations aux droits de l'Homme publiquement. Mais surtout, il était nécessaire de modifier les conditions politiques qui étaient à la source de ces traumatismes.

Cependant, la création de la Commission Vérité et Réconciliation reconnut seulement les cas où il y avait eu décès. Il a fallu attendre l'année 2004 pour que la torture puisse être reconnue officiellement.

Les thérapeutes constatèrent que les personnes qui étaient en thérapie, lorsqu'elles prêtaient témoignage, avaient des réactions émotionnelles très intenses, très ambivalentes et contradictoires. Dans certains cas, c'est dans l'espace thérapeutique que les personnes purent

élaborer psychiquement s'il était pertinent ou non d'aller témoigner.

Dans d'autres cas, les personnes ont décompensé, certaines personnes avaient tu pendant trente ans l'expérience de torture et de prison. Ces personnes furent dérivées à des ONG qui avaient travaillé avec les victimes pour un suivi spécialisé.

Mais dans tous les cas, déclarer devant la Commission signifia une tentative de récupérer et de fermer des signifiants, de compléter le sens des propres actions de leurs vies, où elles avaient dû lutter contre la réinterprétation idéologique et culturelle de leur propre passé, de leurs projets et de leur permanence dans la société.

Les familles directes des personnes qui avaient été torturées furent affectées dans leurs processus thérapeutiques et dans leurs vies (Cornejo & al., 2007). D'après le Rapport Valech, 80% des personnes ayant déclaré leur douloureuse expérience le faisaient pour la première fois.

2.1.3. En 1990 fut créé le Programme de Réparation et d'Attention Intégrale de Santé et des Droits de l'Homme (PRAIS)

Il s'agit d'un organisme d'État, financé par le Ministère de la Santé et qui s'occupe d'apporter une attention intégrale aux victimes de la dictature.

Le PRAIS disposait de l'expérience des ONG qui se sont occupées des victimes pendant les 17 ans de dictature. Le travail développé par ces organismes représente aujourd'hui un précieux héritage d'un point de vue psycho-juridique dans l'attention aux victimes de la répression (Castillo, 2007). Le gouvernement démocratique a reconnu que les délits de terrorisme d'État produisent des séquelles psychiques qui ne peuvent pas s'inscrire seulement sur le plan individuel, parce qu'ils sont la conséquence d'un acte social et politique, et c'est à l'État de prendre en charge ce processus de réparation. Pour la création du PRAIS le gouvernement a dû implémenter diverses politiques publiques.

Il y a des dispensaires PRAIS dans les villes les plus importantes du pays. Les équipes de travail sont composées de médecins généralistes, de psychologues, de psychiatres et d'assistants sociaux. Le PRAIS garantit un accès gratuit aux prestations du réseau d'assistance tout au long du pays. Les bénéficiaires de cet organisme sont reçus d'abord par un assistant social qui évalue la situation générale de la personne. Ensuite, les bénéficiaires du PRAIS reçoivent une carte à durée indéfinie qui permet aux personnes d'être suivies dans les dispensaires PRAIS et, si c'est nécessaire, ces personnes sont envoyées vers des spécialistes dans les hôpitaux et les services d'urgence sur tout le territoire national.

Diverses institutions qui s'occupaient de donner assistance aux victimes ont participé à la création du PRAIS, comme le Vicariat de la Solidarité, CINTRAS, FASIC, ILAS, PIDEE et CODEPU. Mais c'est surtout l'ILAS (voir annexe II) qui a établi un programme de formation et de capacitation des professionnels du PRAIS à travers des journées et des séminaires de capacitation et des ateliers cliniques. L'ILAS supervise les équipes cliniques qui prennent en charge ces patients sévèrement traumatisés. La supervision et la capacitation des équipes PRAIS est nécessaire pour que ces professionnels puissent avoir la distance nécessaire pour la compréhension des cas traités dans les dispensaires mais aussi pour traiter les demandes des équipes. Chaque membre de ces équipes interdisciplinaires constitue un apport spécifique dans l'accompagnement des usagers. Les points de vue de professionnels différents permettent d'avoir une vision intégrale de chaque cas et d'éviter les clivages qu'ils auraient pu avoir si les patients étaient traités d'un point de vue unilatéral. Parfois les secrétaires et les assistants sociaux sont submergés parce que les personnes leur racontent des problèmes qui devraient être traités par les thérapeutes. Dans d'autres situations, ils doivent contenir des patients agités, leur appréciation est fondamentale dans les équipes pour élaborer les anxiétés, les angoisses et les mouvements de contre-transfert agressifs que provoquent parfois ces patients.

Les équipes soignantes ont besoin de contention à cause de l'exposition intense à la douleur et à des situations d'un très haut niveau de tension. Ces facteurs mettent à l'épreuve les ressources personnelles des membres des équipes comme nous l'avons déjà signalé.

Ce type de situation éveille des angoisses d'abandon et de destruction, propres à la situation de violence. Parfois les équipes manifestent des sentiments d'omnipotence/impuissance, le sentiment ambivalent de pouvoir réparer de façon totale, ou bien de ne pouvoir rien faire pour aider les patients.

Dans les équipes il peut y avoir des mouvements de sur-engagement soit de détachement émotionnel à cause du débordement.

Marcelo Viñar (1997) écrit :

« Face à l'horreur ou à l'épouvante de la guerre ou du génocide, nous n'avons pas d'autre perspective, (et il reprend les paroles de Maurice Blanchot) que celle d'éviter le regard ou de rester fasciné dans le regard de cet objet. Ce sont ces deux extrêmes qu'il faut travailler dans le contre-transfert de la situation thérapeutique. Personne n'échappe au piège du voyeurisme et de l'horreur, avec l'illusion d'une libération cathartique de celui-ci et une parole abréactive qui puisse rétablir la santé mentale. Il ne s'agit pas non plus d'une autopsie d'un passé qu'il faut surmonter. Il s'agit de retranscrire au présent, de symboliser dans l'actualité d'un destin et d'un héritage culturel à transmettre, la trace de l'horreur qui permet d'embrasser en même temps la séquelle stigmatisante et l'élaboration créatrice. Un travail sans fin donc, qui engage plusieurs générations» (Doray & Louzoun, 1997).

Pierre Benghozi (2010) va aussi dans le même sens. Pour l'auteur, les mythes fondateurs définissent les frontières qui délimitent un dedans/dehors de l'appartenance identitaire et se transmettent de génération en génération par la pratique de rituels soutenant selon chaque communauté le champ du sacré. La violence d'état attaque le maillage généalogique des liens

psychiques de la filiation, elle est symbolicide, désobjectivante et intrusive. « C'est une effraction démaillante des contenants psychiques » (Benghozi, 2010).

Comme nous l'avons déjà souligné, les victimes de la dictature s'étaient identifiées à un projet politique qui donnait une signification à leurs vies. Mais du jour au lendemain, tous les éléments de référence subjective furent disloqués et pervertis laissant les personnes avec le sentiment d'être porteuses d'une histoire traumatique qui ne peut être partagée par les autres. Le but des ONG qui ont travaillé avec les victimes de la dictature était de lier l'expérience traumatique au contexte socio-historique pour que le fait traumatique cesse d'être exclusivement privé afin de faire resurgir l'expérience subjective.

Parmi les patients de ces ONG, il y avait des personnes qui craignaient que les informations qu'elles donnent ne soient pas suffisamment protégées et qu'elles puissent être exposées à revivre la situation traumatique si les conditions politiques changeaient ou s'il y avait un nouveau coup d'État. Ces patients continuent parfois à être suivis par les ONG qui s'occupaient des victimes jusqu'en 1989 car ils se méfient du fait que le PRAIS soit un organisme d'État.

Parfois, les patients consultent lorsqu'ils vivent des situations de crise personnelle comme le chômage, par exemple, ou par l'incidence des faits politiques qui ont un retentissement sur la personne et la famille. Ce dernier aspect est très important pour les familles des détenus disparus, car pour elles, les informations au sujet des procès ou des trouvailles d'ossements réactualisent la blessure due au deuil impossible.

2.1.4. Le PRAIS dans l'actualité

Avec le temps, le PRAIS cessa d'être une priorité, sa présence institutionnelle décrut et perdit son profil original. Au début il existait une coordination centrale du Programme, mais elle se désarticula. Les équipes PRAIS fonctionnaient dans des centres hospitaliers, mais ces équipes étaient indépendantes. Maintenant, elles sont soumises hiérarchiquement au

Ministère de la Santé et travaillent sous l'influence et les décisions du directeur de chaque service.

Cette situation montre que l'attention aux victimes dépend de la volonté politique, c'est-à-dire des gouvernements et de ses positions politiques. Certains politiciens pensent que comme beaucoup de temps a passé, l'État devra cesser d'aider les victimes de la dictature. Les professionnels du PRAIS ou des autres ONG se demandent quand la nécessité cessera-t-elle de donner une attention spécifique aux victimes des violations des droits de l'Homme.

Marcelo Viñar (2009) écrit que le terme de traumatisme n'est pas le même en médecine qu'en psychanalyse. Pour la médecine, il s'agit de réparer un mal actuel et l'action tourne autour de l'adéquation ou la proportionnalité entre les causes et les effets, mais pour les psychanalystes, l'action d'après-coup et la résymbolisation ou résignification configurent le centre du problème ; il s'agit d'une réparation ou d'une cicatrisation de longue haleine, qui tient même à la transmission entre les générations.

L'incorporation au PRAIS de la violence intrafamiliale

En 1995 et 1996 le Programme incorpore la violence intrafamiliale, ce qui provoque une augmentation de demandes de soins et se traduit par une diminution des heures destinées au travail avec les personnes affectées par la violence politique. Cette diminution de ressources impliquait le risque d'avoir une mauvaise qualité des soins pour les victimes, et reflétait le fait que l'État voulait se dégager de sa responsabilité vis-à-vis de ces personnes.

Certaines équipes manifestèrent un désaccord par rapport à l'incorporation de la violence intrafamiliale. Un mouvement de professionnels et de bénéficiaires du PRAIS fut créé afin de sauver le profil original du Programme et de protéger l'action des professionnels, ils demandèrent l'assignation d'un budget spécifique. En 2000 fut formulée la Norme Technique du PRAIS qui redéfinit l'attention de ce service. En 2003, le Ministère de la Santé envoya au Congrès un projet de loi qui soulignait la nécessité de reprendre la dimension de

santé comme un des axes incontournables par rapport à la question des violations des droits de l'homme et d'élaborer un nouveau protocole d'attention qui puisse impulser les équipes et reprendre l'essence du PRAIS autour de deux axes : d'un côté d'aborder les soins des maladies et d'un autre côté de prendre en compte les actions de prévention, car les usagers du PRAIS constituent une population qui tombe malade plus souvent que la population en général, ou qui a plus de risques par le fait d'avoir vécu des traumatismes extrêmes. Le fait que le rôle du PRAIS se soit affaibli progressivement est dû en partie à la précarité générale des ressources publiques sur le plan de la santé. La politique néolibérale a privilégié l'action privée et a réduit considérablement l'action de l'État dans le domaine de la santé publique.

2.1.5. La reconnaissance des victimes

Gérard Lopez (2019) avance que pour certains, le mot « victime » colporte l'idée d'une certaine passivité, mais pour lui, la victime et au contraire une personne active qui cherche à être reconnue envers et contre tout, alors que la ou le survivant se tait pour des multiples raisons (Lopez, 2019, p.3).

La population étudiée dans cette recherche correspond à cette définition. D'ailleurs, dans le dispensaire PRAIS et dans toutes les ONG qui s'occupent de donner une attention intégrale aux personnes ayant subi les conséquences de la violence d'État pendant la dictature, on ne parle jamais de victimes.

Ces Institutions cherchent la récupération de ces personnes. Pour Carole Damiani (2009) « la psychothérapie post-traumatique vise notamment à une réorganisation psychique en suscitant une mentalisation à se dégager d'une identité de victime ou de traumatisé ».

Les personnes qui ont participé à cette recherche ont été objets de crimes contre l'humanité.

Les crimes contre l'humanité sont des infractions spécifiques commises dans le cadre

d'une attaque de grande ampleur visant des civils, quelle que soit leur nationalité. Ils comprennent le meurtre, la torture, les violences sexuelles, l'esclavage, la persécution, les disparitions forcées etc. (Trial International).

Nous avons exposé dans l'annexe I la difficulté qu'il y a eu au Chili pour reconnaître les violations aux droits de l'Homme et pour juger certains responsables des crimes commis. Pendant les dix-sept ans qu'a duré la dictature, le déni et l'impunité se sont imposés. La plupart des juges ont cautionné ces crimes, se déclarant incompétents lorsque certains cas arrivaient à la justice et passaient le cas à la Justice Militaire, qui ipso-facto déclarait un non-lieu.

Le premier président démocratique a dû pactiser avec l'ancien régime. Le 9 mai 1990 fut créée la Commission Rettig mais le président Aylwin accepta les conditions que proposaient les partisans de l'ancien régime. Le président souligna que les conditions de l'époque permettaient seulement de faire « justice dans la mesure du possible ». La Commission put seulement traiter les cas des personnes décédées et non les victimes de la torture. Seuls les proches des victimes prêtèrent déclaration et non les coupables de ces crimes. Nous avons exposé en détail le lent chemin qu'a eu à parcourir la justice chilienne pour reconnaître les violations aux droits de l'Homme dans l'annexe I. Ce n'est qu'en 2005 que la Commission Valech a rendu public un document avec les témoignages des 35.868 personnes qui ont été arrêtées pour des raisons politiques et torturées.

Mais même à l'heure actuelle, une partie de la population et certains secteurs politiques ne reconnaissent pas les violations aux droits de l'Homme.

Les usagers du PRAIS qui sont dérivés vers des spécialistes sont questionnés par certains médecins qui mettent en cause la crédibilité des personnes. Une usagère du PRAIS avait affirmé qu'un médecin lui avait dit que tout le monde savait que les « soi-disant » disparus vivaient à l'étranger et qu'elle avait déclaré son mari disparu pour profiter des

indemnisations.

Lidia (vignette clinique présentée précédemment) disait que si elle pouvait faire autrement, elle n'irait pas chez les spécialistes avec la carte du PRAIS : « Maintenant personne ne veut nous voir... avoir la carte du Programme de Réparation et d'Attention Intégrale de Santé (PRAIS) produit des effets... j'ai des copains qui sont enregistrés ici, mais qui n'utilisent pas ce type de services, car montrer la carte stigmatise ! ».

Lidia exprime très clairement les sentiments d'impuissance à cause du déni qui perdure chez certaines personnes : « Le plus épouvantable pour moi a été de constater que l'exil et la distance avaient creusé un fossé incommensurable entre moi et certains gens qui ne veulent pas croire à ce qui s'est passé ! ».

Sur le plan international, la reconnaissance des victimes n'a pas été facile non plus. Dans l'enquête de Richard Rechtman et de Nathalie Sarthou-Lajus (2011), on peut lire que pendant près d'un siècle, il existe une suspicion qui porte sur les personnes traumatisées.

Ce n'est qu'au début du XIXe siècle que les troubles dérivés des psychotraumatismes commencèrent à susciter un intérêt dans le monde médical. La plupart des conceptions des médecins à cette époque faisaient référence seulement à une conception purement organique et mécanique des troubles des soldats de la Première Guerre mondiale. Beaucoup de médecins pensaient que les soldats traumatisés étaient des simulateurs dont le but était d'obtenir une pension ou de se faire démobiliser.

Pour Richard Rechtman (2011), deux mouvements importants de la société étasunienne des années 60 ont contribué à la construction du traumatisme comme le dernier refuge d'une mémoire blessée :

Les mouvements féministes qui se sont réapproprié l'idée d'une mémoire collective « révélant les blessures antérieures pour qualifier la domination dont elles sont victimes. Dénonçant le silence général sur l'ampleur des abus sexuels commis contre

des enfants, des jeunes filles plus exactement, symboles par excellence de la domination masculine, les féministes vont tenter de faire prévaloir sur la scène sociale qu'elles étaient des survivantes de l'inceste. Comme archétype de la domination masculine, l'inceste devient également le lieu d'une mémoire traumatique portée par chaque femme au nom de toutes les femmes. Un glissement s'opère ainsi de l'histoire singulière vers une mémoire collective ».

La guerre du Vietnam constitue le second tournant.

« Les vétérans reviennent avec des troubles psychiques multiples qui jusque-là n'ouvraient pas droit à réparation parce qu'ils n'étaient pas identifiés comme directement causés par la guerre (...) Grâce à une mobilisation active des psychiatres et des anciens combattants soutenue par la population, l'administration américaine va reconnaître le principe d'imputabilité de ces troubles, ouvrant ainsi droit à réparation, mais c'est aussi parce qu'il faut accorder un statut à ces hommes qui reviennent d'une guerre qu'ils ont perdue ».

« Le traumatisme désigne désormais une blessure à la fois individuelle et collective qui ne revoie pas à une histoire singulière mais à un événement hors du commun. Ma blessure devient le témoignage de ce qui est arrivé à l'ensemble de la communauté » (Sarhou-Lajus & Rechtman, 2011).

Pour l'auteur, si le traumatisme sert la condition de victime, « tous les traumatisés ne sont pas reconnus et tous les traumatisés ne deviennent pas des victimes ». Par exemple les demandeurs d'asile. La Convention de Genève « édicte que toute personne victime de persécution ou susceptible d'être victime de persécution a droit à l'asile ». Pendant de nombreuses années, la notion de persécution n'était pas problématique, il suffisait de connaître ce qui se passait dans un certain nombre de pays. Le jour où la France a fermé ses frontières à l'immigration, les demandeurs d'asile sont devenus suspects, comme s'il

s'agissait d'émigrés clandestins se faisant passer pour des réfugiés. Le soupçon s'est dès lors porté sur la notion même de persécution : comment prouver que quelqu'un a été persécuté ?

On en est venu à chercher des traces, des preuves de la persécution dans le discours, sur les corps, et à traquer le mensonge. Est-ce que les souvenirs sont faux, est-ce que les cicatrices mentent ? C'est dans ce contexte que la notion de traumatisme a été mobilisée pour dire la « vérité de la persécution » : comme la preuve psychique de la torture. Comme si la persécution engendrait nécessairement un traumatisme et comme si les personnes non traumatisées n'avaient pas été persécutées ? (Sarhou-Lajus & Rechtman, 2011).

Pour Pascal Pignol (2010), la reconnaissance des victimes et des psychotraumatisés et leur prise en charge paraissent à notre époque acquis, en contraste avec la longue période qui les a systématiquement vus comme suspects de simulation, de fabulation, ou d'avoir un comportement délibérément antipatriotique pour ce qui concerne les périodes de guerre (Pignol, 2010, p.2). Pour l'auteur, la notion de traumatisme opère la subjectivation de l'expérience extrême qu'elle vient objectiver. « Le langage nouveau du traumatisme est d'abord l'expression d'une reconnaissance sociale (Pignol, 2010, p.97).

Claude Barrois (2010) nous fait part de sa collaboration en ce qui concerne la reconnaissance des psychotraumatismes :

« Un abord essentiel des psychotraumatismes que je voulais contribuer à modifier durablement était l'approche médico-légale. Grâce à l'ouverture d'esprit, à cette époque, de la Direction des Pensions du Ministère des Anciens Combattants, je fus chargé avec quelques collègues, de l'élaboration d'un Barème entièrement nouveau qui permet, depuis le Décret de janvier 1992, une reconnaissance et une réparation adaptées pour les victimes civiles et militaires de guerre et des attentats. Le Guide-Barème de ce Décret est actuellement le texte juridique le plus moderne et le plus ouvrant dans ce domaine autrefois livré aux soupçons de sinistrose, de simulation, des

conduites utilitaires en Général. C'était le début de la fin du soupçon » (Barrois, 2010, p. 5).

2.1.6. L'individuel et le collectif dans les situations traumatiques.

René Kaës (2020) décrit la violence d'État, en tant que catastrophe psychique d'origine sociale. La catastrophe psychique c'est « ce qui survient dans la coproduction collusive d'évènements traumatiques qui ne parviennent pas à s'élaborer ni dans l'espace psychique ni dans l'espace sociétal ». La catastrophe sociale est un bouleversement, une fracture destructrice irréversible. Ce drame est en souffrance de représentation parce que les lieux et les fonctions psychiques et collectives, ou représentations et énoncés qui pourraient se constituer, qui pourraient être signifiés et adressés à d'autres ont été abolis. Les processus générateurs de mémoire et la possibilité d'historisation, n'ont pu être mis en œuvre.

La source des traumatismes collectifs est exogène au sujet singulier, leur origine est précisément dans un certain état collectif et impacte le collectif.

La violence productrice de tels traumatismes destructeurs rend solidaires et confus les espaces collectifs, les espaces subjectifs et les principes qui les fondent, retournant la violence traumatogène du collectif sur lui-même. Et ce qui est détruit dans la violence collective extrême est la représentation de l'identité humaine (Kaës, 2020).

« Il semblerait qu'au cœur de l'appareil psychique dans la psyché individuelle, est présente une instance, noyau collectif qui pourrait avoir pour nom phylogénétique, intergénérationnel, transmission directe de la culture, surmoi collectif (...) »

Le nouage dans la transmission intergénérationnelle prend deux dimensions : l'une est liée au vécu des ascendants avec ses lignes de force sous l'emprise des émotions et affects ressentis par ceux-ci. L'autre est phylogénétique, celle de l'histoire de l'espèce et de ses évènements signifiants ne serait ni affectée ni transformée par les psychés

parentales mais transmise telle quelle, comme Histoire » (Weil, 2020).

2.1.7. Approche de la clinique de l'extrême en France

Comme nous l'avons déjà signalé, les professionnels travaillant avec les victimes de la dictature ont dû trouver, voire inventer de nouveaux éléments théoriques et techniques car ceux qu'ils possédaient étaient devenus insuffisants.

En 1993 dans le laboratoire de Psychologie Clinique et Psychopathologie (LPCP) de l'université Paris Descartes, une des équipes de recherche s'est intitulée « Cliniques de l'extrême, âges de la vie, processus groupaux » (dirigée par F. Marty, adjoint J-Y. Chagnon). C'est au sein de cette recherche qu'a surgi le questionnement sur le sujet de la clinique de l'extrême.

L'enseignement de la clinique de l'extrême regroupe plusieurs axes qui interrogent le paradigme des limites : limites du lien social inter et transsubjectif (violences, délinquance, traumatismes, exclusions), limites de l'identité (intersexualités, néo-sexualités, dépendances), limites du corps (pubertaire, maladies somatiques, vieillissement).

« Du point de vue de la méthodologie, si l'utilisation d'outils « classiques » (études de cas, entretien, bilan psychologique, épreuves projectives, échelles et questionnaires), en assise sur la tradition méthodologique de l'Institut de Psychologie, reste d'actualité, ce type de clinique « extrême » oblige au développement de nouveaux outils adaptables au terrain, aux situations, aux populations concernées (recherches, actions, observations en situation) ainsi qu'au renouvellement d'une posture clinique adaptée à ces nouveaux objets de recherche reculant toujours plus les limites des réalités humaines. Ces modifications du cadre de la posture clinique du chercheur suivent d'ailleurs les modifications des modes d'intervention et des aménagements du cadre psychothérapeutique avec des sujets qui forcent l'écoute et le contre transfert à ses limites » (Chagnon &

Marty, 2010).

L'extrême aujourd'hui concerne le concept de traumatisme pour rendre compte des fonctionnements psychiques des structures non névrotiques et en particulier les fonctionnements limites. F. Marty et J-Y. Chagnon (2010), dans leur article, nous rappellent que Michelle Bertrand (2004) réhabilite le concept d'extrême et soulignent que c'est Bruno Bettelheim qui a employé ce terme pour évoquer son expérience des camps de concentration qui confronte l'être humain au risque de mort, à la perte de dignité, à la déshumanisation, à la cruauté, à la volonté de détruire, d'humilier, de rabaisser et de défaire les liens sociaux. Le sujet est plongé dans un monde privé de sens, où tout est incertain, où il n'est pas possible de se projeter, ne pouvant vivre que l'instant présent, survivre sans pouvoir être sûr d'être vivant l'instant d'après. Dans ces situations, la pensée est pour un temps hors-jeu.

Vincent Estellon et François Marty (2012), dans l'ouvrage collectif *Cliniques de l'extrême*, présentent les travaux de plusieurs chercheurs qui ont écrit au sujet de la clinique de l'extrême : François Marty et Marie Larue (« Extrêmes de la violence à l'adolescence »), Florian Houssier (« Violences psychiques et passage à l'acte : variation dans la clinique de l'infanticide »), Gérard Pirlot (« Amour à l'excès, excès d'amour. Passions addictives/passions mystiques ») Karinne Gueniche (« Le corps dans tous ses extrêmes. L'identité (sexuée) au cœur des transformations du corps »), Vincent Estellon (« Sexualités extrêmes. Les sexualités mélancoliques »), Jean-Yves Chagnon (« Psychopathologie des auteurs des agressions sexuelles »), Rosa Jaitin (« Meurtre du lien fraternel »), Simone Korff-Sausse (« Le handicap : une figure des cliniques de l'extrême »), Catherine Vanier (« Aux extrêmes limites de la réanimation »), Benoît Verdon (« Jusqu'à la fin, le sein. Subversion dans le consentement au vieillissement »), Clara Duchet (« Cliniques traumatiques en situation extrêmes. La psyché aux confins du néant »), Isabelle Gernet (« Figures de l'extrême en psychopathologie du travail »), Anne Brun (« Groupe thérapeutique d'écriture

en situation extrême, la prison »), Jean Furtos (« La clinique psychosociale et la souffrance d'exclusion comme paradigmes des situations extrêmes »).

Vincent Estellon, dans l'Avant-propos de cet ouvrage, affirme qu'écrire sur cette clinique mobilise certaines résistances. « L'exercice est parfois aussi enivrant que périlleux, aussi malaisé que troublant ». Comme si pour penser « l'extrême » il était plus aisé d'agir que de comprendre ou élaborer. « Pas facile d'élaborer sur un territoire où l'hyperréalisme des situations vécues semble effacer toute protection fantasmatique, de sorte que le sujet semble vivre dans un état de veille proche du cauchemar » (Estellon & Marty, 2012).

Le concept de limite donne à penser comment la porosité dedans/dehors, moi/objet, imaginaire/réel est impliquée dans certains fonctionnements psychopathologiques. Dans les situations extrêmes, la dimension de la limite est poussée à sa dernière limite. L'extrême engage l'idée de survie bouleversant le sentiment d'identité comme celui d'humanité. La pratique clinique de l'extrême relève d'une haute technicité d'observation et d'écoute, impliquant un sens du tact psychologique particulièrement investi. La clinique de l'extrême propose différents dispositifs techniques et outils dont disposent les psychologues pour s'adapter à des situations, les mettant en contact avec des phénomènes traumatiques catastrophiques ayant le pouvoir de sidérer et de paralyser l'activité de pensée et de symbolisation menaçant la psyché de désorganisation. Il s'agirait pour les cliniciens de réinjecter de la pensée et de favoriser les émotions afin de ranimer un lien humanisant là où tout semble être en ruine, où plus rien ne fait sens et les choses s'expriment par le corps ou le passage à l'acte. Pour l'auteur, l'extrême engage l'idée de survie bouleversant le sentiment d'identité comme celui d'humanité. La pratique clinique de l'extrême relève d'une haute technicité d'observation et d'écoute, impliquant un sens du tact psychologique particulièrement investi.

Selon René Roussillon (n.d), le clinicien rencontre des difficultés spécifiques dans la position clinique lorsqu'il a à faire à des pathologies narcissiques-identitaires et des stratégies de survie psychique coûteuses. La pratique des cliniciens s'affronte à des problèmes cliniques qui sont très éloignés des dispositifs standards des cas classiques. Le dispositif psychanalytique est poussé à la limite. Mais d'après Roussillon seuls les cliniciens nourris de la clinique psychanalytique disposent des pratiques et concepts nécessaires à l'approche des sujets impliqués dans ce monde de souffrance qui les caractérise.

« La clinique des situations extrêmes concerne le registre du désir, qui trouve son maximum de pertinence quand l'économie psychique est clairement organisée sous le primat du principe de plaisir, que celui du besoin qui prime quand, au-delà du principe de plaisir, le clinicien est confronté à la question des affects délétères de la pulsion de mort, de la disparition de la différence entre chose et représentation de la chose »
(Roussillon, n.d).

Par exemple des SDF et des « ados de banlieue », où il s'agit de la clinique de l'extrême ou des économies de survie psychique. Tant que les stratégies de survie fonctionnent bien, les sujets ne demandent rien. Mais dans les situations où les stratégies de survie ne fonctionnent plus, le clinicien peut être conduit à intervenir malgré l'absence de demande. Nous rencontrons des formes de souffrance manifeste auprès des sujets qui ne peuvent pas organiser une demande et qui pourtant pourraient bénéficier d'un accompagnement psychothérapeutique.

L'attitude clinique du clinicien doit prendre en compte la stratégie de survie psychique du sujet. Il est le mieux placé pour savoir quelles « solutions » lui conviennent le mieux, il est celui qui sent le mieux « du dedans » ce qu'il a vécu et quel impact cela a produit à son économie psychique et les limites qu'il a rencontrées dans son aménagement et son réaménagement psychique.

Quel que soit le caractère paradoxal que le comportement du sujet semble manifester, le clinicien doit être persuadé que le sujet a ses « raisons » pour se structurer ainsi, que sa situation actuelle a un sens. Il faut accepter la personne telle qu'elle est. Une des particularités des situations extrêmes est que le sujet a dû se retirer de lui-même pour survivre. Ce retrait a une conséquence, le sujet ne se sent plus ou mal, il ne se voit plus ou mal, il ne s'entend plus ou mal. C'est grâce au miroir que le clinicien peut lui offrir que la relation peut se faire et le sujet peut recommencer à sentir, voir ou entendre. Cette reprise de contact peut-être douloureuse. Recommencer à se sentir ne va pas de soi quand ce qu'il a à sentir est marqué par le désespoir et l'agonie.

« Recommencer à se voir quand c'est la honte et la déchéance de soi que le miroir du visage de l'autre peut renvoyer, quand c'est une image monstrueuse de soi que l'on risque de confronter. C'est d'ailleurs pourquoi bien souvent les sujets se sont aussi retiré de la vie relationnelle car la relation à l'autre devient menaçante quand elle menace l'effort de neutralisation que la stratégie de survie a rendue nécessaire » (Roussillon, n.d).

Le type de relation thérapeutique passe par un apprivoisement progressif de la rencontre. L'auteur explique que les cliniciens doivent adopter des stratégies d'apprivoisement dans les situations extrêmes, dans le sens de ce que le renard proposait au Petit Prince de Saint d'Exupéry, c'est-à-dire : s'asseoir un peu plus loin du renard et progressivement, se rapprocher chaque jour. Cette stratégie s'est avérée très efficace pour des thérapeutes qui travaillent avec des SDF.

Pour René Roussillon (2012), dans les situations extrêmes, il ne s'agit pas de situations de vécus d'impuissance et de détresse car tout un chacun rencontre ce type de situations, elles sont une composante de la vie avec laquelle nous devons nous construire. Les situations extrêmes présentent des formes « dégénérées » de celle-ci, voire

« déshumanisées ». La souffrance psychique appartient à la condition humaine. La douleur extrême est une douleur sans sens, deshumanisante, absurde. Il s'agit d'une terreur sans nom. Dans les situations extrêmes, la notion de temps se perd, elles se présentent à la subjectivité comme des expériences « sans fin », sans limite, il s'agit de souffrances agonistiques. L'idée de l'agonie souligne la question de la confrontation avec la question de la mort, de la mort psychique et la question de la « survivance » qui est corrélative. Elles sont irreprésentables et « insignifiées », elles ne sont pas pensables ni symbolisables.

Dans les situations extrêmes, la fuite n'est pas possible, le sujet n'a pas de recours externe et produit un vécu d'impasse subjective qui désorganise les repères habituels.

Un état de désespoir absolu s'installe alors petit à petit, état de perte de toute forme d'espoir lié à la rupture du « contrat narcissique » et du « contrat symbolique » qui relie de manière plus ou moins implicite le sujet au reste de l'humanité, qui « l'inscrivent » dans l'humaine condition (Aulagnier, 1986).

La « mort » de l'humanité s'accompagne d'une perte de la dignité humaine. Au-delà de la honte, elle produit une forme de déréliction qui boude le sujet hors de l'humaine condition, hors de l'ordre symbolique.

Dans ces situations, les sujets tentent de mettre en œuvre des stratégies de survie, ce qui n'est pas vivre, mais n'est pas non plus mourir. Il s'agit d'une défense paradoxale, le sujet se retire de lui-même et de son expérience subjective, se coupe de lui-même. C'est là le paradoxe, se couper de soi pour survivre. Cette opération implique la mise à mort d'une certaine économie psychique fondée sur le principe de plaisir au nom du principe de la survie.

Quand la situation extrême cesse, il reste des traces qui tendent à être réactivées. Quand la situation extrême a cessé du dehors, elle « revient » de l'intérieur, elle est compulsivement réactivée de manière hallucinatoire par la contrainte de répétition, par un automatisme de réinvestissement des traces. Le sujet a besoin de passer par un autre-sujet et

l'empathie de cet autre-sujet pour métaboliser cette expérience et les traces qu'elle a laissées en lui.

Les dispositifs cliniques impliqués dans la prise en charge dans les situations extrêmes, sont étroitement dialectisés avec les particularités du fonctionnement psychique caractéristiques des stratégies de survie. La situation clinique dans les situations extrêmes est paradoxale, souvent elle doit s'effectuer sans qu'il y ait demande formelle et en même temps elle doit respecter ce qui a été sauvé du désastre de la catastrophe subjective, sans dévaluer ou disqualifier les stratégies de survie mises en place. S'il faut travailler en fonction des stratégies de survie dans une alliance relative avec celles-ci, la réponse du clinicien doit être sur mesure afin de déconstruire quelque chose du processus de dépersonnalisation et de désobjectivation inhérent aux situations extrêmes. Roussillon (2012) affirme qu'il faut « bricoler » au sens que Lévi-Strauss a donné à ce terme, un dispositif de rencontre, l'inventer en fonction de la donnée précise de la situation actuelle du sujet. Très souvent il faut aller à la rencontre des sujets sur le terrain et apprivoiser la terreur de l'autre et du lien. Par exemple : avec des familles dans lesquelles le lien d'attachement n'était pas organisé sur un mode suffisamment sécurisé et où évitement, ambivalence voire désorganisation du lien et des liens premiers et fondamentaux passaient sur le devant de la scène transférentielle, le lien passerait par une visite courte mais régulière au coin du trottoir sur lequel le SDF s'est installé, par des longues promenades en « côte à côte » avec des adolescents désocialisés. La progressivité de l'établissement du lien est ici déterminante.

Pour Roussillon (2012) une des pratiques phares de la clinique à domicile est celle de S. Fraiberg : la *kitchen therapy*. Confrontée à des jeunes mères (et leurs bébés en très mauvais état psychique), issues des quartiers les plus pauvres d'une ville du Michigan, S. Fraiberg, après avoir tenté en vain d'établir un centre de consultation dans les quartiers eux-mêmes, a instauré des thérapies à domicile. « Les rencontres cliniques s'effectuent parfois à même le

sol, sur un tapis crasseux, dans des conditions d'hygiène, voire de survie extrêmes » (Roussillon, 2012).

Les pratiques à domicile se font aussi pour des sujets atteints de maladies graves et en fin de vie. « Les bouts de trottoirs des SDF, les dessous de ponts ou de grottes où vivent certains, les entrées d'immeubles ou les espaces urbains... font partie des « domiciles » » (Roussillon, 2012). Apprivoiser le langage des autistes, c'est aussi « aller à domicile », à l'opposé de la démarche qui consiste à les faire rentrer dans « notre langage » et notre vision du monde.

Pour François Marty (2012), « l'extrême n'est pas toujours le pire, il nous oblige à reconsidérer nos cadres de pensée, nos certitudes et suppose une empathie exceptionnelle pour envisager le chemin qui conduit l'humain aux marges de l'humanité, aux portes du hors normes, de l'inhumain. Mais l'extrême et l'inhumain sont humains ! ».

Claude Barrois (2013) désigne trois scènes emblématiques de la politique contemporaine du traumatisme :

1. Les interventions des équipes « psys », psychovictimologues ou psychotraumatologues au sein des cellules d'urgence médico-psychologiques.
2. La psychiatrie humanitaire qui s'exerce dans les zones de séismes, de guerres, de camps de réfugiés, de victimes civiles de guerres civiles, etc. : Médecins du Monde, Médecins sans frontières et des nombreuses ONG de plusieurs pays.
3. L'assistance pour les demandeurs d'asile et victimes de la torture et la psychotraumatologie de l'exil : Paris aide aux victimes, Primo Levi, le (Comité Médical des exilés) (Comede), le centre Minkowska, le Centre Georges Devereux, le Cedrate.

3. Histoire de ma recherche

Ce travail fut précédé d'un travail de recherche de DEA sur « Les implications

psychiques du retour des chiliens au Chili ». Nous allons développer la problématique de l'exil/retour dans le chapitre V, mais nous énoncerons quelques éléments pour illustrer le contexte dans lequel l'idée de notre recherche est née.

La problématique de l'exil/retour était au cœur des dénonciations de la part des ONG et des mouvements politiques et sociaux qui essayaient de sensibiliser l'opinion publique nationale et internationale au sujet des violations des droits de l'Homme au Chili.

Grâce à la pression de ces organismes et aux dénonciations des exilés chiliens dans les pays d'accueil, le gouvernement chilien s'est vu dans l'obligation d'autoriser à rentrer au pays un certain nombre de personnes, après des années d'exil. Beaucoup des personnes qui ont eu l'autorisation de rentrer sont revenues rapidement par peur que le gouvernement ne révoque la levée de l'interdiction.

Les personnes qui retournaient au pays en dictature n'avaient aucune aide de la part du gouvernement pour s'insérer. Pire encore, le gouvernement cherchait à compliquer davantage l'intégration des « retornados » (comme on appelait les personnes qui revenaient au Chili) : ces personnes étaient stigmatisées, intimidées, elles subissaient des perquisitions, du fichage et certaines personnes étaient arrêtées. Ces personnes rencontraient des entraves pour la revalidation des diplômes acquis à l'étranger et n'avaient aucune facilité en ce qui concerne les taxes douanières pour ramener des biens, y compris leurs outils de travail. Ils n'avaient pas non plus de prévision sociale, ni de couverture de santé. Mais ces personnes avaient aussi beaucoup de difficultés pour trouver un travail, un logement et à trouver une place dans un pays qu'elles méconnaissaient (Comité Pro-retour).

À partir de 1978, les ONG qui ont donné une assistance aux victimes de la dictature ont ouvert des espaces pour faciliter la prise en charge des personnes qui revenaient au pays. La Fondation d'Aide des Églises Chrétiennes(FASIC), le Comité Pro-retour et d'autres ONG ont créé des mesures pour aider les « retornados » dans leur processus de réinsertion et aussi une

assistance sociale, médicale et psychique.

Pour prévenir les retours non préparés, ces ONG se sont adressées aux institutions internationales afin de créer des instances dans les différents pays d'accueil pour que les personnes qui voulaient retourner puissent être informées des problématiques du retour.

En France, le Service Œcuménique d'entre-aide CIMADE, a contacté des professionnels chiliens pour créer une Commission d'Information sur le Retour (CIRCH). Cette commission était composée de professionnels bénévoles : une historienne, un médecin, une avocate, de deux assistantes sociales, un infirmier et de trois psychologues (dont je faisais partie).

La CIMADE a mis à notre disposition des locaux et nous a apporté un soutien moral et logistique. Une permanence hebdomadaire se tenait dans ces locaux. Nous apportions des informations de différente nature aux exilés qui s'apprêtaient à revenir au Chili. Nous avons constaté que les personnes qui venaient aux permanences en dehors de la recherche d'information cherchaient aussi une écoute. Certains entretiens étaient assez longs et chargés sur le plan affectif, parfois ces personnes revenaient plusieurs fois et certaines revenaient avec d'autres membres de la famille. Très souvent, la prise de connaissance des démarches administratives à faire avant le retour confrontait ces personnes à une réalité qu'ils n'avaient pas prise en compte auparavant.

Nous recevions les bulletins édités par le Comité Pro-retour par la FASIC, par le PRAL (ONG qui s'occupait de donner une aide technique pour le développement de projets en vue de la réinsertion par le travail), du Vicariat de la Solidarité, du WUS (Service Mondial Universitaire) et nous avons aussi édité notre propre bulletin mensuel. La CIRCH était en contact avec la Pastorale du Vicariat de l'Exil chilien, avec la FASIC, avec le PRAL et avec la Coordination Chilienne du Retour des chiliens vivant en Europe.

En dehors des permanences, nous nous sommes déplacés dans plusieurs provinces en

France pour échanger des informations et faire des discussions de groupe autour du retour.

Les candidats au retour qui venaient à nos permanences recevaient des informations diverses par rapport à leur situation : la retraite, les papiers qui étaient nécessaires pour recevoir une carte de séjour au Chili pour les conjoints ou les enfants des chiliens et chiliennes nés à l'étranger (jusqu'en 2005 les enfants de père ou mère chiliens n'avaient la nationalité chilienne qu'après avoir vécu un an au Chili), la situation par rapport au service militaire, la situation légale pour les personnes qui avaient été condamnées (entre le 11 septembre et le 20 mars 1978) par le régime de Pinochet, ces personnes pouvaient faire appel à la loi d'amnistie de 1978, mais il fallait en faire la demande.

Nous donnions des informations pratiques à faire avant le retour, par exemple pour commencer à faire les démarches d'équivalence des diplômes français au Chili, il fallait qu'ils soient légalisés par le Ministère d'Éducation et par le Ministère de Relations Extérieures en France. Si ces diplômes n'étaient pas légalisés, il fallait entamer des démarches administratives à l'ambassade de France au Chili, et ces démarches étaient longues et coûteuses. Nous conseillions aussi les candidats au retour de faire un bilan de santé avant leur départ.

Les bulletins des ONG chiliennes pouvaient être consultés sur place lors des permanences. Dans ces documents, les candidats au retour pouvaient trouver des informations pratiques au sujet des collèges professionnels, des ONG qui aidaient à la réinsertion, la publication d'indices des prix des produits de première nécessité, les prix des loyers selon les villes et selon les quartiers. Dans ces bulletins, les personnes trouvaient des informations au sujet des écoles et lycées qui faisaient des efforts pour faciliter l'intégration des enfants bilingues (et certains polyglottes) et pour améliorer leur niveau d'espagnol, mais aussi à propos des prix des frais de scolarité dans l'enseignement supérieur, de la liste des livres les plus vendus au Chili, mais aussi des informations au sujet de la politique chilienne.

Dans les bulletins de la CIRCH nous transférons certaines informations mais aussi des détails pratiques, comme par exemple des petites annonces pour les personnes qui désiraient vendre leur mobilier avant le retour.

La CIRCH a participé dans des rencontres européennes pour échanger avec des représentants d'organisations qui existaient dans d'autres pays européens pour la préparation du « retour digne et responsable », comme cela se disait à l'époque.

Nous avons fait des réunions de groupe et des groupes de parole autour de la projection de la vidéo « Volver », document réalisé par la FASIC en 1985. Dans cette vidéo, on pouvait voir comment des pré-adolescents abordaient avec des thérapeutes la situation du retour. On voyait qu'au cours des séances, ces enfants pouvaient aller mieux en se confrontant au fait que les autres jeunes vivaient des problématiques similaires, qu'il ne s'agissait pas d'un problème personnel mais de difficultés collectives qu'ils pouvaient partager.

Dans un des groupes de parole, nous avons invité le psychanalyste argentin Miguel Olsece, directeur du COMEDE (Comité des exilés). Nous pouvons citer l'exemple d'un homme qui disait avoir préparé son retour : il est allé au Chili et a trouvé un travail, mais sa fille de dix-sept ans a dit qu'elle n'y retournerait pas. Cette personne nous faisait part de son dilemme : « Comment vais-je laisser ma fille en France pour qu'elle se débrouille toute seule ? Elle n'a que dix-sept ans ! Je croyais qu'on était tous d'accord pour rentrer, ma fille entre autres, mais je n'avais pas prévu le fait qu'entre-temps elle aurait fait un processus qui lui a permis de trancher et de nous dire que c'était mon désir, que j'avais bâti ce projet à partir de mon désir ! ».

La CIRCH a existé entre avril 1986 et 1989. Le premier gouvernement démocratique a pris par la suite le problème de la réinsertion des personnes qui retournaient. Une des premières mesures du premier gouvernement démocratique fut la création du Bureau National du Retour.

Comment est née l'idée de faire une recherche à partir de mon expérience dans la CIRCH

Lors de mon parcours universitaire j'ai eu l'occasion de faire part de mon expérience dans la CIRCH à Madame la professeure Rosine Debray. Elle s'est montrée très intéressée par le travail de la Commission d'Information pour le Retour, car pour elle, certains retours pouvaient se qualifier de « passage à l'acte » à cause de la difficulté qu'avaient certains candidats au retour de faire un travail d'élaboration psychique. Madame Debray me conseilla de faire un plan avec les idées principales pour que l'on puisse en discuter en détail.

Ensuite je fis un DEA sur « Les implications psychiques du retour des chiliens au Chili » sous la direction de Madame la professeure Catherine Chabert, soutenu en 1990. La recherche du DEA a conduit à la question essentielle de la problématique de l'exil/retour, à savoir, le traumatisme psychique dans les situations extrêmes.

Chapitre II Méthodologie

Dans cette partie nous exposerons successivement les principes méthodologiques qui ont guidé notre recherche, le modèle psychanalytique de référence utilisé et plus précisément les grands concepts relatifs au traumatisme, que nous étudierons plus en détail et dans une perspective historique dans la partie suivante, et enfin la méthode et les outils qui ont permis de mettre à l'épreuve nos hypothèses puis d'effectuer des développements cliniques et théoriques à propos de la triade : exil, disparition, torture.

1. Les principes méthodologiques

Notre recherche, selon les principes dégagés par Pédinielli (2012) et Bénony & Chahaoui (2003) se situe dans le champ de la recherche en psychologie clinique, par opposition à la recherche clinique.

Nous avons travaillé, à partir d'une clinique de sujets rencontrés au Chili en 1989, puis en 1994 ayant subi de la violence politique de la part de la dictature Chilienne, et nous avons mis en place une recherche en psychologie clinique, à caractère objectivant, reposant sur la mise en œuvre d'hypothèses relatives au traumatisme dans les situations extrêmes, leur mise à l'épreuve à travers l'utilisation des entretiens et des épreuves projectives réalisés auprès de ces sujets.

La reprise seconde de cette clinique nous permettra ensuite de faire des développements théorico-cliniques sur les trois problématiques essentielles auxquelles ont été confrontés ces sujets, à savoir la question de l'exil, la disparition et la torture (chapitre V).

Ce faisant, ce travail nous permettra, espérons-le, non seulement d'asseoir le témoignage de ces sujets ayant vécu l'innommable, mais également d'apporter modestement

des développements à cette clinique des situations extrêmes, ici relatives aux atteintes portées à l'intégrité physique et psychique d'autres humains par des humains dans un système social et politique institué, celui du terrorisme d'état de la dictature Chilienne des années 1973-1989.

2. Les principaux concepts

L'essentiel de notre travail est représenté par les concepts de traumatisme, trace mnésique et après-coup. Nous suivrons ces développements au chapitre IV, qui présentera et discutera des particularités de notre clinique.

2.1 La notion de traumatisme

Celle-ci est liée à l'évolution de la psychanalyse. Chaque nouvelle découverte dans cette théorie est en rapport avec l'abord du traumatisme et avec différentes figures observables dans la clinique. Nous allons développer cette notion et son évolution dans le chapitre III, mais aussi les situations traumatiques spécifiques de notre recherche, à savoir « La notion de traumatisme dans les situations extrêmes ». Mais nous allons présenter ici au lecteur quelques-uns des concepts les plus caractéristiques de notre recherche.

Dans les situations extrêmes, la personne est dans le désaide porté à son paroxysme d'où le sentiment de non appartenance à l'espèce humaine et d'isolement total. Les personnes sont stigmatisées, et culpabilisées dans un système où la réalité externe est l'abject. Il y a une rupture radicale du projet de vie que les personnes avaient auparavant, ce qui provoque aussi une rupture identitaire. Les croyances et le système de valeurs des individus sont anéantis. Les personnes sont soumises à une situation de double lien où elles doivent « choisir » entre trahir leurs valeurs ou être atteintes sur le plan physique et psychique.

La notion de traumatisme dans ce travail sera abordée dans la cadre de la deuxième topique freudienne. D'après Jacques Press (1999), dans les situations extrêmes, l'appareil psychique est soumis à une quantité massive d'excitations externes et en danger d'être submergé par elles.

Bettelheim (1979) considère que dans les situations extrêmes, les mécanismes de défense psychique s'ébranlent et peuvent devenir dangereux pour la personne. Les dispositifs dont se dotent les régimes qui utilisent le terrorisme d'État comme mode de gouvernance créent « en laboratoire » des qualités d'inquiétante étrangeté, par exemple le fait de mettre une musique pendant les sessions de torture pour que la personne, au-delà de la situation traumatique et dans un autre contexte, en écoutant cette musique, puisse réactiver la trace mnésique de la torture.

La relation à l'autre est dégradée à outrance, les mauvais traitements et les humiliations laissent une trace durable et susceptible de se réactiver dans l'après-coup.

Pour Sandor Ferenczi (1932) c'est le désaveu qui pèse pour que les événements soient traumatiques, dans les situations extrêmes le désaveu et le déni sont à leur paroxysme. Jacques Press (2014), suivant l'idée de Ferenczi, fait référence à ce que Michel Fain (1982) nomme communauté d'identifications dans le déni, René Kaës (1993) parle de pacte dénégatif et Piera Aulagnier (1975) d'injonctions aliénantes.

2.2 La notion de trace mnésique

D'après le *Vocabulaire de la psychanalyse*, la trace mnésique est la façon dont les événements s'inscrivent dans la mémoire. Ces traces sont déposées dans des systèmes différents, elles subsistent de façon permanente mais ne sont réactivées qu'une fois investies.

Les traces mnésiques ne peuvent pas toujours être conscientes, si c'était le cas, elles limiteraient les capacités du système à recevoir des nouvelles excitations. Tous les souvenirs sont inscrits, mais leur évocation dépend de la façon dont ils sont contre-investis.

La trace mnésique est toujours inscrite dans des systèmes en relation à d'autres traces. Pour Freud, un même objet vient inscrire ses traces selon les types d'association par simultanéité, causalité etc. Un souvenir peut être réactivé dans un certain contexte associatif, alors que pris dans un autre contexte, il serait inaccessible à la conscience (Laplanche & Pontalis, 1984).

Pour Jacqueline Amati-Mehler (2009) l'inscription des traces mnésiques correspond à la représentation de choses et à la représentation des mots qui s'entrelacent avec les vicissitudes de la symbolisation et du temps intrapsychique. L'auteure s'interroge :

À quel inconscient avons-nous à faire lorsque nous avons à faire à des trous psychiques ou à la répétition de l'archaïque. Et quand nous devons nous confronter aussi à d'autres défenses telles que le déni, le clivage et la forclusion (Amati-Mehler, 2009).

Pour René Roussillon (2014) le traumatisme concerne tout ce qui peut mettre en panne la symbolisation et avec elle l'appropriation subjective. Roussillon fait référence à Bruno Bettelheim en ce qui concerne les situations extrêmes :

(...) qui recèlent un haut potentiel d'excitation et de faibles capacités de liaison ou de mise en sens possible de celui-ci (torture, camp de concentration, viol, agression violente, séparation précoce, etc.). Ici la désorganisation, la confusion psychique, ne provient pas du collapsus topique qui surgit de la superposition de la réalité extérieure et de la réalité intérieure, elle provient du « trou » créé dans la psyché, et de la trame de continuité de son travail de mise en sens, par l'intensité de la menace. C'est la

violence de l'impact psychique de l'évènement qui est l'élément déterminant. (Roussillon, 2001).

Différents auteurs ont fait référence aux aménagements psychiques ou à des stratégies de survie représentées par le déni et le clivage pour faire face au traumatisme.

Dans la population que nous avons étudiée pour cette recherche, la trace mnésique du traumatisme se manifeste, que ce soit d'une façon élaborée dans l'entretien (cas Rosa, Marta, Ingrid) ou à travers les épreuves projectives et parfois d'une façon massive (cas Pedro et Daniel).

Claude Janin (2015), en reprenant la métaphore de Viderman sur le grain de sable qui se transforme en perle, dit que le grain de sable serait la partie réelle à partir de laquelle et autour de laquelle on développe les fantasmes. Que le réel se transforme en perle signifie le symbolique. Selon Claude Janin, le noyau traumatique du Moi est le réel de cet objet, qui devrait ensuite s'inscrire psychiquement en passant par un processus d'hallucination négative, c'est-à-dire que tout ce qui s'inscrit au niveau psychique contient sa part de réel, qui est « ombre de l'objet ». Dans le traumatisme, selon la deuxième topique Freudienne, à cause du débordement quantitatif, ce qui est réel s'inscrit massivement et « l'ombre » qu'il porte est alors gigantesque (Araneda, 2005).

2.3 La notion d'après-coup

Salon Laplanche & Pontalis (1984),

« (...) le sujet remanie les évènements passés, et c'est ce remaniement qui leur confère un sens et même une efficacité ou un pouvoir pathogène. (...) ce n'est pas le vécu en général qui est remanié dans l'après-coup, mais électivement ce qui au moment où il a été vécu, n'a pas pu pleinement s'intégrer dans un contexte significatif » (Laplanche & Pontalis, 1984).

Le vécu remanié dans l'après-coup n'est pas une décharge retardée, mais il s'agit d'un véritable travail d'élaboration, d'un travail de mémoire qui n'est pas la simple décharge d'une tension accumulée mais un ensemble complexe d'opérations psychiques.

Selon Jacques Press (2014), Freud fait référence dans *Au-Delà du principe de plaisir* (1920) à des expériences qui se répètent et qui n'ont pas été des expériences de plaisir. Pour l'auteur «il existe dans le psychisme une tendance plus originaire, plus fondamentale que celle qui vise le plaisir, une tendance visant à lier l'excitation, en particulier à travers la répétition. En d'autres termes, la liaison vient d'abord, le principe de plaisir ensuite » (Press, 2014, p.85).

Pour Simone Korff-Sausse (2014), lorsqu'on s'adresse à un patient traumatisé il faut tenir compte que dans ces cas, il s'agit d'une temporalité particulière, et qu'on a besoin de temps. Que la répétition a ses vertus, que la réactivation est une nécessité. D'après l'auteure, pour W. Bion, les faits traumatiques bruts sont en attente d'être élaborés.

Ainsi a-t-on à faire à une temporalité particulière : le traumatisme laisse des traces sur lesquelles le temps n'opère pas. Que ce soit l'effacement ou la répétition obsédante des traces mnésiques, cela revient au même, car dans les deux cas, l'oubli est impossible et les événements restent à l'état brut ; ils ne se transforment pas en souvenirs, ils ne deviennent pas du passé.

La répétition a ses vertus : la répétition des traces traumatiques oblige à revoir la vision négative de la répétition. L'auteure fait référence au texte *Perspectives de la psychanalyse* de S. Ferenczi et Otto Rank (1924) où il est question de favoriser la tendance à la répétition car cette tendance est au service du processus thérapeutique afin de permettre aux traces du traumatisme de devenir du passé.

La réactivation : l'auteure dit que pour Ferenczi (1932) la remémoration ne suffit pas et dans des termes bioniens (Bion 1965), il faut la considérer comme une transformation.

Jacques Press (1999), rappelle que Freud dans *Au-delà du principe de plaisir* (1920) postule que la répétition qui se fait jour dans la névrose traumatique est essentiellement positive. On répète une expérience douloureuse qu'on a déjà vécue. La répétition tend à la maîtrise rétroactive de l'évènement traumatique et implique une tentative de reprise active par le Moi.

Bien que notre travail ne s'inscrive pas dans le cadre d'un travail thérapeutique sur le long terme, les entretiens et la passation des épreuves projectives mobilisent l'apparition de traces mnésiques traumatiques vécues par les personnes qui ont participé dans notre recherche.

3. Les hypothèses

Le cadre théorique dans lequel s'inscrivent les hypothèses est donc celui de traumatisme, de traces mnésiques et d'après-coup. René Roussillon (2012) souligne que dans les situations extrêmes « quand la situation extrême cesse, il reste encore à traiter les traces qu'elle a laissées dans la psyché et les traces que les défenses extrêmes mises en œuvre ont elles-mêmes produites dans l'économie psychique du sujet » (Roussillon, 2012). Pour l'auteur, les traces des expériences d'agonie (agonistiques) dont le sujet a dû se couper tendent à se réactiver et à être réinvesties. Elles sont soumises à la compulsion de répétition et tendent à être réactualisées sur un mode hallucinatoire. Quand la situation extrême a cessé au dehors, elle revient de l'intérieur.

- 3) Hypothèse Théorique : la trace mnésique du traumatisme est réactivée dans l'après-coup parce que le poids de la réalité est massif et coûteux pour l'économie psychique des sujets.
- 4) Hypothèse de recherche : La possibilité ou non d'élaboration du traumatisme dépend :

-du fonctionnement psychique du sujet et de ses capacités de mobilisation,
-mais également, et dans une intrication complexe toujours singulière, de la reconnaissance sociale/pénale, des conditions de retour et d'accueil, des possibilités de réinsertion sociale et professionnelle des sujets participant à l'étude.

4. La recherche de terrain

Cette recherche a pu être réalisée grâce aux différents organismes de défense des droits humains qui se sont créés au Chili après le coup d'État pour donner une assistance aux victimes de la dictature. Les Organismes qui seront cités prêtent une assistance intégrale (médicale, sociale et psychologique) à ces personnes. Une liste avec les principaux organismes qui se sont créés après le coup d'État et ses différentes orientations sera exposée dans l'annexe II.

La recherche de terrain fut faite au Chili en 1989 avec la finalité d'obtenir les données nécessaires pour aborder la problématique du retour. Nous nous sommes adressés à trois ONG : le Comité Pro-retour, la FASIC et le Foyer La Rencontre. Ces organismes ont mis à notre disposition des locaux pour que nous puissions nous entretenir avec les personnes qui désiraient participer à cette recherche.

Dans le Comité Pro-retour, les responsables ont donné la consigne que les personnes qui s'occupaient des permanences demandent aux personnes qui s'adressaient au comité s'ils voulaient participer à notre recherche.

Dans la FASIC, ce sont les collègues qui nous ont envoyé les personnes qui voulaient participer à ce travail. J'ai également réalisé des entretiens avec Adriana Maggi et Carlos Corvalán, thérapeutes dans cette institution qui ont voulu échanger au sujet de la prise en charge des patients qui s'adressaient à cette institution, ce qui nous a permis d'avoir une idée plus approfondie du travail qu'ils réalisaient.

Dans le Foyer La Rencontre, c'était l'assistante sociale qui nous envoyait les personnes. Cette institution accueillait des adolescents qui avaient pris la décision de retourner seuls au Chili et dont les parents étaient restés à l'étranger. Les données recueillies dans le Foyer La Rencontre ne furent pas utilisées dans cette recherche, car cette population était trop hétérogène en vécu et en âge par rapport au sujet traité. Cependant, leur approche nous a permis d'élargir nos connaissances sur le sujet.

Ensuite, en 1994, dans le cadre de nos travaux de thèse, les données ont été recueillies au P.R.A.I.S. (Programme de Réparation et d'Attention Intégrale pour la Santé). À cette époque la dictature avait pris fin depuis quatre ans.

La recherche de terrain fut effectuée dans le dispensaire Andes ; l'équipe du PRAIS Andes s'est montrée très chaleureuse. Les personnes qui ont participé à ce travail étaient envoyées par les professionnels qui travaillaient dans l'institution. Nous avons participé aux réunions d'équipe, et nous avons échangé des idées au sujet de nos différentes expériences. C'est grâce à l'équipe du dispensaire PRAIS, et surtout à sa coordinatrice Lucy Poffald que nous avons pu élargir le nombre de cas pour compléter la recherche.

5. La population

Les effectifs s'élèvent à vingt cas adultes. Il s'agit exclusivement de Chiliens ayant vécu des situations traumatiques extrêmes.

Les personnes qui s'adressent au PRAIS présentent des symptômes physiques, psychiques ou neurologiques associés à la torture, voire des handicaps, ou des symptômes psychosomatiques. Les motifs de consultation en général sont en rapport avec des événements qui provoquent une décompensation du tableau clinique dans l'après-coup : chômage, régression du statut social, problèmes de couple, problèmes familiaux etc.

Il s'agit en général de personnes sans ressources qui ont perdu leurs droits sociaux à cause de leur implication dans des activités politiques : licenciement abusif sans prendre en compte des années de cotisation que ces personnes avaient acquises au cours des années de travail, précarité à cause des antécédents que ces personnes avaient dans leurs documents, etc.

Les conditions que nous ont offertes les ONG qui nous ont aidées à la réalisation de ce travail étaient optimales, mais le fait que les personnes qui ont participé à notre recherche soient envoyées par les professionnels de ces institutions nous a permis d'avoir la distance nécessaire pour mener les entretiens.

6. Aspects transféro-contretransférentiels et éthiques

6.1 Les enjeux de la rencontre avec les sujets de recherche

La rencontre entre le chercheur et une population en souffrance n'est pas sans ambiguïté, dans la mesure où pour les sujets concernés par le thème de la recherche, l'acceptation à participer est redevable des bénéfices escomptés (Vasconcellos, 1992).

Dans cette recherche, la demande vient évidemment de nous, mais les sujets concernés sont des personnes en « mal de reconnaissance de leur parole ». En 1994 il n'y avait pas de reconnaissance officielle de la torture par exemple. Les personnes qui s'adressaient au PRAIS manifestaient sans exception leur reconnaissance en ce qui concerne ce lieu qu'ils estimaient être un lieu où cette parole pouvait être entendue.

L'échange entre nous et les patients fut extrêmement intense, et chargé sur le plan affectif. Les sujets étaient non seulement volontaires, mais ils étaient aussi désireux de participer. La caractéristique principale de cette recherche est que les sujets étaient eux-mêmes demandeurs. Ces personnes étaient soucieuses de faire connaître à travers leur récit les violations dont elles avaient été victimes. Ces personnes n'avaient pas beaucoup d'espoir

que justice soit faite, mais elles pensaient que participer à notre recherche était une façon de transmettre leur expérience. En quelques sortes, ces personnes se sont « appropriées » l'espace de parole que nous pouvions leur donner.

L'inquiétude pour l'urgence de récupérer la mémoire historique fut toujours manifestée sans ambiguïté ainsi que l'urgence de dénoncer, pour que jamais ces faits ne se reproduisent.

Une des personnes auxquelles nous avons fait passer l'entretien nous avait dit que pour elle c'était important de participer à cette recherche :

« Si nous, les propres affectés, nous ne pouvons pas faire grand-chose, il faut que quelqu'un d'autre le fasse et c'est notre devoir de les aider »

Eva Weil (2020) souligne la difficulté qu'ont eue les survivants de la Shoah pour parler du vécu dans les camps de concentration et d'être entendus. Même certains collègues analystes qui ont vécu cet événement s'interrogent au sujet des raisons pour lesquelles ils n'ont pas fait référence à cet événement dans leurs propres analyses. L'auteure nomme ce phénomène latence dans le collectif. Cette latence recouvrirait un temps d'à peu près quarante ans, en apparence silencieux, mais dans lequel travaillaient de façon souterraine des mouvements pulsionnels, des affects, des représentations. C'est au moment de la rupture de cette latence que l'on peut en entrevoir les stratifications et en entendre les échos (Weil, 2020).

Les personnes qui ont été interviewées pour cette recherche avaient intégré le fait qu'il était important de témoigner de leur expérience, même si les possibilités que justice soit faite étaient assez improbables.

Lidia (la vignette clinique présentée plus loin) était très enthousiaste de participer malgré sa déception pour le déroulement des événements, à ce moment-là. « Il est important de faire connaître mon vécu, il est important d'aborder ce sujet d'un point de vue

psychologique. Même si je n'attends pas grand-chose du point de vue légal. (...) Je participe aussi pour vous aider dans votre travail, car je sais qu'en général les personnes qui sont « passées par là » n'arrivent pas toujours à raconter leur expérience. (...) La négation de la barbarie est une chose terrible dans ce pays, c'est pour ça qu'il faut faire quelque chose pour qu'un jour on puisse récupérer la mémoire ».

Une autre patiente disait dans un ton plus anecdotique : « Avec tout ce qu'on a vécu, certains ont une « case en moins », il faut que nous, qui conservons encore un peu d'équilibre mental, puissions faire quelque chose pour l'histoire ».

Pour certains patients, c'était la première fois qu'ils parlaient à quelqu'un de leur expérience dramatique. Souvent dans ce type de situation le récit était très émouvant.

Olga par exemple disait avec étonnement : « Quand le médecin m'a demandé si je voulais participer, j'ai dit oui tout de suite, mais maintenant je me rends compte que c'est la première fois que je raconte mon histoire à quelqu'un ».

Nous avons situé le cadre en expliquant aux patients qu'il s'agissait d'une recherche universitaire et que leur identité ne serait pas dévoilée, que nous étions obligées de respecter le secret professionnel, que nous ne donnerions pas de détails sur leurs professions, lieu de résidence etc. Mais en général, les personnes disaient clairement qu'elles ne se souciaient pas de savoir si leur identité serait dévoilée. « Ne vous inquiétez pas, mettez mon nom, mon prénom. Je n'ai pas peur... ».

Une autre personne a dit : « Mettez mon nom, prénom et si vous voulez, je peux vous donner le nom de celui qui m'a torturé, car il habite toujours dans la même ville ».

Ces personnes posaient souvent des questions directes : « Croyez-vous que les choses vont rester comme ça? Pensez-vous qu'il est possible de faire justice? ».

6.2 Notre implication dans cette recherche

Travailler sur la clinique des situations extrêmes touche profondément le chercheur. Marcelo Viñar, Janine Puget, Silvia Amati (dans des textes présentés dans ce travail) et les psychologues qui ont travaillé avec les victimes de la dictature au Chili, ainsi que les auteurs qui ont travaillé sur le génocide ou la guerre, le disent très clairement.

Notre implication dans cette recherche est d'ordre personnel, et même si c'est difficile, nous voulons apporter ne serait-ce qu'un « grain de sable » et faire connaître à travers la clinique la confrontation à l'abject. L'abord des situations extrêmes est aussi difficile pour ceux qui écoutent. Parler de notre travail interpelle, et même dans les séminaires de doctorants lorsque nous avons l'occasion de présenter des cas, les assistants ont été profondément touchés.

Marcelo Viñar, dans *L'accueil du traumatisme* (1997), écrit que dans les situations extrêmes, les notions ordinaires de neutralité et de transfert sont remises en question. Comment gérer la question de la neutralité et du contre-transfert quand les personnes auxquelles nous sommes redevables nous remercient de nous intéresser à elles et d'écouter leur problématique ?

Fanny Jedlicki (2007) affirme que « beaucoup d'enfants *retornados* m'ont investie d'une mission de restitution, insistant sur le caractère *historique* de leur récit et de la nécessité que cela soit consigné quelque part, *pour que cela ne s'oublie pas* ».

Sommes-nous ceux qui, en traduisant cette parole, deviendrons les porteurs de vérité ? La question centrale du contre-transfert nous oblige à nous resituer à chaque moment.

Marcelo Viñar (1997) dit que face à l'horreur et à l'épouvante nous n'avons pas d'autre alternative que celle d'éviter le regard ou de rester fasciné dans le regard de cet objet.

Dans les cures classiques, des situations traumatiques émergent, mais pas de la même façon. En tant que cliniciens nous devons adapter notre clinique par rapport à la réalité psychique de chaque patient. Pour Simone Korff-Sausse (2014) :

« Il faut renoncer à raisonner en termes de ou/ou : ou c'est réel ou c'est fantasmatique, ou c'est psychique ou c'est somatique. Cette tendance très générale à raisonner en termes binaires, non-seulement prête à confusion sur le plan conceptuel, mais peut mener à de graves erreurs cliniques ».

Dans les situations extrêmes, il s'agit d'une réalité anormale et perverse, donc les éléments de travail sont différents, et la place qui occupe la réalité est différente. Pour cette raison les thérapeutes latino-américains qui ont travaillé avec les victimes de la dictature étaient soucieux de situer le patient par rapport à la réalité de l'expérience traumatique. Pour trouver la dimension subjective de cette expérience, il faut d'abord que les patients puissent reconstituer les événements réels. Il faut que les personnes puissent retrouver une place de protagonistes que le régime dictatorial a niée.

Dans une situation de normalité, le transfert et le contre-transfert prennent une dimension différente. Dans les cures classiques nous ne cherchons pas à savoir si les récits des patients sont réels, c'est la réalité psychique qui importe et le poids que cette réalité psychique a pour les personnes. Mais grâce aux avancées de la psychanalyse, nous adaptons notre technique, ce qui nous permet d'aborder des situations cliniques différentes.

Les professionnels qui ont travaillé avec les victimes de la dictature parlent de lien thérapeutique engagé, et nous montrent qu'ils ont dû adapter la technique et lui donner plus de flexibilité. D'autres professionnels (des juristes, des anthropologues, des archéologues, des médecins, etc.) qui ont travaillé avec des victimes de la dictature nous montrent que les enjeux auxquels ils furent confrontés sont différents de la pratique classique qu'ils exercent.

7. Les outils d'investigation

Notre recherche s'est faite en trois temps : d'abord nous avons réalisé un entretien clinique, ensuite, nous avons procédé à la passation de tests projectifs Rorschach et TAT et à la fin, nous avons fait un entretien de restitution après la passation des tests.

7.1 Les entretiens

Le premier entretien avait pour objectif de récolter les données personnelles du sujet, et de les articuler avec les événements collectifs. Cet entretien non-directif durait environ une heure. Le dernier entretien permettait d'avoir des retombées dans l'après-coup, mais aussi de faire un retour aux personnes pour qu'elles puissent en tirer une expérience personnelle.

L'entretien et les épreuves projectives nous ont permis d'avoir des éléments sur les aménagements psychiques que les personnes pouvaient mettre en place. Comme il s'agissait d'un travail ponctuel très investi par les sujets, il fallait contenir les effets mobilisés par cette expérience.

En dehors de la recherche clinique, nous avons également fait des entretiens dont le seul but était de chercher des informations sur des situations ponctuelles qui servaient à illustrer certains faits historiques. Pour cela nous nous sommes adressés aux personnes qui avaient vécu ces expériences.

7.2 Les épreuves projectives

Nous avons utilisé le Rorschach et le T.A.T, épreuves projectives complémentaires pour leurs apports à la compréhension du fonctionnement psychique (Chabert, 1998).

Le mode d'analyse et le traitement des données

Pour faire le dépouillement et l'analyse des tests projectifs nous avons utilisé les méthodes du laboratoire de l'Institut de Psychologie de l'Université René Descartes.

Notamment les feuilles d'Évaluation du Fonctionnement Psychique, Initiation à la synthèse des données projectives du Rorschach et du TAT.

Le Rorschach

Pour la cotation du Rorschach nous avons utilisé le *Nouveau manuel de cotation des formes au Rorschach* de Catherine Azoulay, Michèle Emmanuelli et Denis Corroyer.

Pour Catherine Chabert (1983), le Rorschach est une rencontre entre le sujet et le clinicien, médiatisée par un matériel et une consigne qui sollicitent à la fois l'attachement à un objet perceptible et le recours à une illusion subjective proche de l'aire transitionnelle. Cette rencontre est aussi une situation transférentielle et contre-transférentielle qui mobilise des mouvements inconscients.

À travers les tests projectifs nous analysons le discours manifeste et le discours latent, c'est-à-dire la résonance fantasmatique dans des registres divers. La référence au modèle psychanalytique nous permet d'établir des repères par rapport à la construction de l'identité et à l'élaboration des représentations de relation.

Ce test (le Rorschach) nous permet d'apprécier la projection inconsciente de l'image du corps car les taches sont symétriques et sont sous-tendues par un axe central qui symbolise la structure symétrique du corps permettant la projection inconsciente de l'image du corps.

À travers les modes d'appréhension, les sujets développent des mécanismes de défense dans l'abord du monde externe et du monde interne. Le Rorschach met à l'épreuve les barrières psychiques et nous permet d'observer si elles sont étanches ou si elles se laissent envahir par les stimuli en provenance du monde externe ou du monde interne. Ces défenses mettent en place les limites entre le dedans et le dehors en permettant ou non la constitution d'une enveloppe psychique investie comme surface de rencontre et d'échange entre le sujet et son environnement (Chabert, 1983).

À travers les déterminants, nous pouvons apprécier les deux principes de fonctionnement mental : le principe de plaisir et le principe de réalité.

Les contenus sont considérés comme des contenants du contenu latent et ils révèlent un travail d'élaboration partiellement comparable à celui mis en œuvre dans les rêves par les opérations de déplacement, condensation et symbolisation. L'existence de contenus relevant de tels mécanismes constitue un indice précieux quant au fonctionnement du préconscient qui permet la figuration de représentations inconscientes et la mise en scène de scénarios fantasmatiques.

La synthèse des données s'attache très directement au modèle du fonctionnement psychique proposé par Freud, en s'inspirant essentiellement de la première topique (Inconscient, Préconscient, Conscient), de la seconde topique (Ça, Moi, Surmoi) et des manifestations du Moi.

Ce test nous permet aussi d'apprécier le type d'angoisse, les différentes formes de régression et les modalités de reprise.

Didier Anzieu, dans la préface du livre de Catherine Chabert, écrit que « La finesse de l'outil rend même possible la détection, chez un sujet, de signes discrets révélant la présence cachée de processus qui avaient échappé à l'observation clinique ».

Dans le test du Rorschach, il y a des signes qui se manifestent au-delà des éléments cotables : l'enquête, par exemple, est une invitation à la libre association et à la fantasmatisation dans l'après-coup. Souvent les personnes rajoutent des nouveaux éléments qui s'avèrent très intéressants, il arrive que des sujets qui déploient un langage restreint pendant la passation, à l'enquête apportent des éléments nouveaux qui nous permettent de revêtir la réponse autrement, et d'autres déploient un langage très riche et à l'enquête répondent par des monosyllabes. Les mouvements projectifs, nous pouvons également les observer à travers les silences, les questions à l'examineur, les critiques du matériel etc. Le

choix nous permet aussi d'apprécier des mouvements projectifs agressifs ou des formations réactionnelles qui peuvent aller jusqu'au clivage : « ces taches sont moches » ou « elles sont toutes jolies ».

Le T.A.T.

Pour l'analyse du TAT nous avons utilisé le *Nouveau Manuel du TAT. Approche psychanalytique* sous la direction de Françoise Brelet-Foulard et Catherine Chabert (2003). Ce texte est la suite du *Manuel d'utilisation du TAT*, paru sous la direction de Vica Shentoub en 1990. Son objectif est d'exposer la méthode d'analyse et l'interprétation du TAT à partir des travaux de Vica Shentoub et de leurs prolongements actuels en se référant à la théorie psychanalytique du fonctionnement psychique. Les auteures ont tenu à remodeler le premier Manuel de manière à mettre en évidence le devenir du TAT dans la clinique et dans la psychopathologie moderne et des apports théorico-cliniques qui se sont développés depuis dix ans (à l'époque).

La nouvelle feuille de dépouillement n'est pas une grille d'évaluation dont la simple cotation conduirait à la mise en place d'une étiquette nosographique. Le nombre d'items représentés se justifie par les exigences d'analyse qui se veut fine et subtile, et qui a pour but de suivre le déroulement de la pensée du sujet traduite par le récit.

Au TAT, la prise en compte de l'épaisseur des constructions langagières se fait non seulement en termes de signifiants ou de syntaxe structurelle, mais aussi en termes de représentations, des affects, des configurations fantasmatiques et des conflits dont dispose chaque sujet.

Le décryptage des procédés d'élaboration du discours renvoie aux modalités de conflits ravivés par la présentation du matériel.

L'analyse de problématiques permet de mettre en évidence des mécanismes de défense diversifiés et la coexistence des mécanismes souples, de l'ouverture, de la pluralité des conduites de pensée, grâce à l'efficacité des processus de liaison qui garantissent le maintien des investissements objectaux. Ou au contraire, des mécanismes allant dans le sens d'une hétérogénéité discordante du fait des attaques internes par des processus de déliaison. Ou de se heurter à un mode de fonctionnement monolithique rigide et fermé dont les potentialités dynamiques apparaissent réduites.

Le recueil des procédés et des problématiques a pour objectif de saisir le travail psychique dont témoignent ces procédés d'élaboration du discours face aux sollicitations impliquées par la situation de la passation. Le regroupement de différents procédés d'élaboration du discours utilisés par le sujet nous permet d'apprécier la qualité du processus associatif en tenant compte des relations entre représentations et affects.

Au TAT nous avons à faire à l'image humaine souvent en liaison avec d'autres personnages. Il s'agit de faire un travail de liaison psychique qui met en jeu les relations d'objet, dans la mise en scène d'un conflit, dans les aménagements défensifs qu'emploie la personne pour faire face aux différentes situations de la vie.

Pour Françoise Brelet (1886), raconter une histoire à partir d'une planche implique deux mouvements :

-Il s'agit d'une histoire partageable, cohérente, transmissible à autrui, ce mécanisme se situe au niveau du contenu manifeste du fonctionnement psychique et fixe les limites à la fantaisie en faisant appel au principe de réalité.

-Mais les sujets investissent aussi les fantasmes, l'imaginaire, le laisser aller dans un état de régression formelle de la pensée. Dans ce cas, le sujet se situe au niveau du contenu latent, faisant appel au principe de plaisir. Cette oscillation entre le contrôle et le laisser aller

correspond à un mouvement dialectique où le conflit s'exprime dans les deux modes antagonistes et complémentaires des processus secondaires.

L'appréciation de la qualité de l'oscillation du processus primaire au processus secondaire dans la construction de l'histoire permet de comprendre la manière dont le sujet voit le stimulus externe sans être débordé, et témoigne de la possibilité pour le sujet à tolérer l'angoisse et le déplaisir ou de sa difficulté à y faire face. Les charges affectives dans les processus primaires fonctionnent en grande quantité en termes de plaisir/déplaisir et d'amour/haine. Ces charges affectives prennent sens si elles sont liées aux représentations des mots, après qu'elles soient tamisées et prises en charge par le langage et la pensée. L'élaboration secondaire qui doit décharger la pression pulsionnelle empruntera sa richesse ou sa pauvreté et traduira au mieux la capacité d'une personne à se servir de ses potentialités, ou au contraire, ses inhibitions.

Dans tous les protocoles, nous avons fait passer la pl. 15 si l'on prend en compte que dans notre échantillon, la relation à la mort a été une confrontation réelle. Dans les protocoles analysés, les réactions à la pl. 15 sont loin d'être anodines, mais je ne peux pas faire d'hypothèses sans examiner de près quel serait le résultat dans une population étrangère à ce type de traumatisme massif et collectif.

Dans tous les cas que nous avons sélectionnés, la trace du traumatisme se reflète dans le matériel projectif. Tous les sujets, dans un moment ou un autre, projettent le vécu traumatique comme un rêve répétitif et ceci est indépendant de la richesse fantasmatique des personnes. Que ce soit dans les entretiens cliniques ou dans la passation des tests projectifs, on peut observer des tentatives de liaison dans l'après-coup des événements traumatiques en rapport à la situation actuelle.

8. Bibliographie

Dans notre bibliographie nous avons une grande partie de textes en espagnol. Nous avons essayé de traduire le plus fidèlement possible, et pour nous assurer de cette tâche, les corrections ont été faites par une correctrice qui est bilingue. Cependant il s'agit d'un travail très difficile, et comme disent les italiens « Traduttore, traditore », signifiant littéralement « Traducteur, traître », d'autant plus que traducteur est un métier qui requiert de très longues études et je ne suis pas traductrice.

Nous nous excusons devant les auteurs si nous avons mal interprété certains propos.

Les références bibliographiques ainsi que la bibliographie ont été vues et corrigées d'après les normes APA (Américan Psychological Association).

Pour étayer nos idées cliniques nous avons fait référence à la théorie psychanalytique car le terme de traumatisme traverse toute l'œuvre de Sigmund Freud. Ce terme fut enrichi par d'autres auteurs de l'époque de Freud et notamment par Ferenczi (comme nous le verrons dans le chapitre III), mais aussi par des auteurs contemporains. Nous avons eu aussi des éclaircissements indispensables à travers les écrits sur les camps de concentration par exemple ceux de Primo Levi, Robert Antelme etc., ainsi que des reportages, des documents historiques, des films et des références trouvées sur internet.

Chapitre III Traumatisme et psychanalyse : revue de la littérature

1. La théorie du traumatisme d'après le modèle psychanalytique

1.1 La notion de traumatisme selon le modèle psychanalytique et son évolution

Dans ce chapitre nous allons parcourir brièvement l'histoire de la psychanalyse et son évolution afin d'illustrer le fait que le développement de la psychanalyse est lié à la notion de traumatisme psychique, qui est le concept central de cette thèse.

Thierry Bokanowski (2009) propose de faire une distinction entre les concepts de traumatisme, traumatique et trauma.

-**Le traumatisme** désigne un niveau de désorganisation plutôt secondarisé qui n'entame pas la relation d'objet ni l'intrication pulsionnelle. Cela suppose qu'au moment où le traumatisme a lieu, le sujet a déjà un appareil psychique constitué. Le mot traumatisme dans ce cas fait référence au traumatisme sexuel de la théorie freudienne de la « séduction » (la neurotica).

-**Le trauma** désigne la logique traumatique à niveau plus précoce, plus archaïque, qui compromet les investissements narcissiques et par conséquent la constitution du moi.

-**Le traumatique** désigne ce qui, de l'empreinte traumatique, contraint à la compulsion de répétition.

Pour Bokanowski, ces trois termes correspondent aux trois « tournants » de la théorie freudienne (1895-1897, 1920 et 1938).

Suivant la proposition de Thierry Bokanowski, nous avons traité le traumatique (empreinte traumatique) au chapitre II à travers les notions de trace mnésique et d'après-coup.

La notion de traumatisme fut abordée au chapitre II.

Le trauma sera abordé dans le chapitre IV à travers les traumatismes précoces.

1.2 Les premiers chercheurs qui se sont intéressés à l'origine psychique des troubles dans l'hystérie de conversion

Au début du XIXe siècle, différents chercheurs (Jean-Martin Charcot, Pierre Janet, Sigmund Freud entre autres) pensaient que les troubles dans l'hystérie de conversion étaient d'origine psychique et non physique. Cette idée n'a pas été facile à introduire à l'époque.

Jean-Martin Charcot (1825-1893) était un neurologue français, spécialiste du système nerveux et chef de clinique à l'hôpital de la Salpêtrière. Il pensait que l'étiologie de l'hystérie était d'origine psychique plutôt que physique. Pour lui, les symptômes physiques de l'hystérie provenaient des excès émotionnels intenses, qui provoquaient un conflit mental non conscient et la conversion du psychique vers le physique. Les idées de Charcot étaient très innovatrices. Au Moyen Âge les hystériques étaient accusées d'avoir « le diable au corps » et à l'époque de Charcot, on les accusait d'être des simulatrices.

Pour prouver l'origine psychique de la maladie, Charcot plongeait des patientes dans des états hypnotiques et parvenait à faire disparaître les symptômes à travers cette méthode.

En 1885, Sigmund Freud obtint une bourse pour étudier à Paris. À cette occasion, il fit la connaissance de Charcot à la Salpêtrière. Impressionné par Charcot, Freud traduisit ses publications en allemand lors de son retour en France. Freud, sous l'influence de Charcot et de son utilisation de l'hypnose, conçut une cure qui avait pour but de remonter à l'inconscient du patient et de trouver l'origine du traumatisme qui aurait créé une rupture entre l'inconscient et le subconscient. De ces idées naissent les bases de la psychanalyse.

Sigmund Freud et Joseph Breuer

En 1886, Freud tisse des liens d'amitié avec le médecin allemand Joseph Breuer, qui avait déjà expérimenté l'hypnose avec une patiente âgée de 21 ans, Anna O. La jeune fille souffrait de paralysies, de contractures, de troubles de la vue et du langage, elle se trouvait régulièrement dans l'incapacité de boire et de manger et souffrait d'une toux nerveuse (Bormans).

Avant l'apparition des troubles, Anna O. s'occupait de son père malade et ne pouvait pas sortir et s'amuser comme n'importe quelle fille de son âge.

La patiente racontait à son médecin qu'elle avait des rêveries lorsqu'elle soignait son père, elle appelait ces rêves diurnes son « jardin secret ». Anna O. veillait au chevet de son père, ne prenant que quelques heures de repos par jour l'après-midi. Breuer avait parfois des difficultés à faire parler sa patiente sous hypnose et d'employer la suggestion. D'autres fois la patiente racontait à son médecin l'histoire de ses symptômes avec des détails et cela provoquait une suspension durable de son excitation. Anna O. donnait à ces moments de la cure le nom de « talking cure » (cure par la parole) ou de « chimney sweeping » (ramonage de cheminée). Polyglotte, la jeune fille avait oublié sa langue maternelle et parlait en anglais avec Breuer.

Breuer donna à cette thérapie le nom de « méthode cathartique » (catharsis = purgation), méthode qui combinait l'hypnose à la parole spontanée de la malade et dont le but principal était l'abréaction ou catharsis, qui consistait en une décharge d'émotions jusque-là refoulées, c'est-à-dire, restées coincées dans l'inconscient.

Anna O. devenait de plus en plus capricieuse, et Breuer se sentait envahi. Sa femme voyait d'un mauvais œil que son mari ne parle que de ce cas-là. Breuer décida de communiquer à la patiente sa décision d'arrêter de la soigner. Le soir même, Breuer fut appelé par la famille de la jeune fille : Anna O. souffrait d'affreuses douleurs et se trouvait dans un état de confusion psychique. Les douleurs d'Anna étaient celles d'un accouchement

hystérique. Breuer arriva à la conclusion que la patiente avait conçu un enfant de façon imaginaire lors du traitement qui fut vécu par Anna O. comme un accouplement fantasmatique avec lui.

Le lendemain, Breuer partit en seconde lune de miel avec son épouse.

Breuer fit part de ce cas à Freud. Celui-ci interpréta la fin de la cure comme un transfert de la part de la patiente. Freud avait vécu des situations transférentielles dans ses propres cures. Pour lui, les symptômes de la jeune fille étaient le produit d'un conflit psychique inconscient, Anna O. aurait été sous l'emprise de pensées contradictoires : d'un côté son dévouement et de l'autre les frustrations d'être obligée de se priver de vivre sa vie de jeune fille. Pour Freud le symptôme avait un sens qu'il fallait désormais trouver chez d'autres patients.

Freud proposa à Breuer d'écrire ensemble, pour que chacun réfléchisse de son côté et essaye de comprendre pourquoi des émotions restaient coincées dans l'inconscient et étaient refoulées.

En France, au même moment, Pierre Janet (1859-1947) pensait aussi que les souvenirs traumatiques les plus importants pouvaient être cachés et insoupçonnés des malades, et devaient être recherchés par des voies indirectes (rêves, écriture automatique, somnambulisme). Il désigne ces souvenirs cachés « idées fixes » (Bertrand, 2002, p.97-112).

En 1895, Freud et Breuer publient une œuvre conjointe *Les études sur l'hystérie*. La collaboration entre ces deux hommes a mis en évidence le refoulement et le rôle du transfert. Ils ont montré, d'un point de vue thérapeutique, que si un conflit refoulé parvenait à la conscience, la souffrance et les symptômes des patients s'abrégissaient. Mais les chemins de ces deux hommes se séparèrent, Breuer n'était pas d'accord avec l'idée de Freud de mettre en évidence l'étiologie sexuelle des névroses. Freud, confronté à la fréquence des scènes sexuelles évoquées par ses patients est arrivé à la conclusion que l'étiologie de l'hystérie est

d'origine sexuelle, il s'agirait de la séduction précoce d'un enfant par l'adulte.

Le corps étranger

Dans la communication préliminaire des *Études sur l'hystérie*, Freud & Breuer (1992) expliquent qu'une cause externe, un incident qui a eu lieu très loin dans le passé a provoqué les symptômes des patients.

La mémoire des malades ne garde nulle trace de ces incidents, ou alors elle les conserve à l'état le plus sommaire, tel un corps étranger. Ce n'est qu'en interrogeant les patients hypnotisés que ces souvenirs resurgissent avec toute la vivacité et toute leur fraîcheur. Ils ont conservé pendant longtemps leur pleine valeur émotionnelle, mais ces souvenirs ne sont pas à la disposition du sujet. Pour Freud, les hystériques souffrent de réminiscences.

L'hypnotisme permettrait d'éveiller les souvenirs de l'époque où le symptôme fit sa première apparition. Dans l'hystérie, généralement, il n'y a pas un unique incident traumatisant, mais plusieurs traumatismes partiels qui ne deviennent actifs qu'en s'additionnant, et se conjuguent parce qu'ils constituent des fragments de l'histoire de la maladie.

Les symptômes hystériques disparaissent lorsqu'on réussit à mettre en lumière le souvenir de l'incident déclenchant, et de cette façon à éveiller l'affect lié à ce dernier. Ensuite le patient peut décrire ce qui lui est arrivé de façon détaillée, donnant à son émotion une expression verbale. Il faut que le processus psychique originel se répète d'une façon intense, puis qu'il soit verbalement traduit. Le sujet trouve dans le langage un équivalent de l'acte, équivalent grâce auquel l'affect peut être « abrégé ». Dans certains cas, c'est la parole elle-même qui constitue le réflexe adéquat, par exemple la révélation d'un secret pesant.

Le rôle des résistances

Freud constate au cours des traitements que les patients ne sont pas toujours hypnotisables, et par ailleurs certaines personnes exercent une résistance inconsciente. C'est

le cas Lucy (1882) qui montra à Freud que la patiente avait des résistances à l'hypnose.

L'expérience clinique montra à Freud que la technique marchait aussi pour les idées obsédantes, que les névroses existent rarement à l'état pur, et que généralement, lorsqu'on arrivait à écarter certains symptômes, d'autres symptômes apparaissaient.

Pour toutes ces raisons, Freud abandonna la méthode cathartique et, face à des patients qui ne se laissaient pas hypnotiser, il appliqua une autre méthode, en invitant ses patients à s'allonger, à fermer les yeux et à se concentrer. La position allongée avait une ressemblance avec l'hypnose. Avec cette technique, les personnes se rappelaient des souvenirs s'étendant plus loin dans le passé, mais les résistances persistaient. Les souvenirs refoulés, lorsqu'ils revenaient à la conscience, étaient associés à des représentations pénibles qui évoquaient un préjudice moral ou des choses que les patients auraient préféré oublier. Ces sentiments pénibles étaient liés à des affects de honte, à des remords ou à une souffrance morale. Les résistances suggéraient l'idée d'une réaction de défense contre des idées que les personnes n'acceptaient pas consciemment, donc inconsciemment il y avait une action de censure psychique. La défense réussissait à rejeter hors du conscient et hors du souvenir la représentation pathogène, apparemment sans laisser de traces, mais la trace subsistait dans l'inconscient.

Pour vaincre les résistances qui s'opposaient à la prise de conscience des représentations pathogènes chez les patients, Freud faisait pression sur leur front afin de détourner leur attention, pour que les personnes ne fassent pas de réflexions conscientes. Freud expliquait aux patients qu'en exerçant cette pression, un souvenir surgirait sous forme d'une image ou d'une idée. Cette idée ou image devaient être transmises même si apparemment ces représentations n'avaient aucun rapport avec le sujet traité ou si celles-ci étaient désagréables.

Cette technique permit à Freud d'accéder plus facilement par associations à la

représentation pathogène. La pensée qui resurgit représente, dans la chaîne d'associations, un chaînon intermédiaire entre la représentation primitive et l'idée pathogène à découvrir, autrement apparaît une représentation qui constitue un point de départ d'une nouvelle série de pensées et de souvenirs, série au bout de laquelle on découvre l'élément pathogène.

Parfois les patients masquent la résistance par des faux-fuyants. Pour cette raison, les résistances ne peuvent être liquidées que pas à pas. Les souvenirs refoulés qui resurgissent semblent souvent décousus, mais n'en fournissent pas moins de matériaux qui, ultérieurement, joueront un rôle grâce à la découverte d'un lien. Pour Freud les symptômes ont « leur mot à dire », et la parole permettra de les déverser verbalement de façon à créer une représentation psychique du souvenir pathogène et à le modifier par voie associative à travers le transfert.

Pierre Janet et Freud pensaient que les souvenirs rendus indisponibles à la conscience n'étaient pas à proprement parler des souvenirs (qui supposent l'inscription d'une temporalité et l'évocation d'un récit) mais plutôt de réminiscences inscrites dans les symptômes (Bertrand, 2002, p.97-112).

L'étiologie sexuelle des névroses

Pour Freud & Breuer (1992), on ne peut saisir l'effet du facteur pathogène d'origine sexuelle que dans l'après-coup. Dans le cas Katarina, il se rend compte que le traumatisme de la patiente était dû à des scènes de séduction. Il s'agit de deux séries de faits, la deuxième scène a réveillé des incidents traumatiques précédents qui ont eu lieu dans la petite enfance. Ces souvenirs avaient été oubliés. L'ordre chronologique d'apparition des incidents se trouve inversé ; c'est l'incident le plus récent, qui se présente en premier. C'est l'impression originelle, celle qui s'est en réalité produite au début.

À la même époque, dans l'analyse du cas Emma, Freud étaye l'idée que des expériences, des impressions, sont remaniées ultérieurement en fonction des expériences

nouvelles dans l'après-coup. Emma est une jeune femme qui présente des phobies, et la phobie la plus prégnante est celle d'entrer seule dans une boutique. Emma dit que c'est à cause d'un souvenir remontant au moment où elle avait treize ans : elle entre dans une boutique et les vendeurs s'esclaffent. Prise de panique, elle sort précipitamment. Elle pense que les hommes s'étaient moqués de sa toilette et que l'un d'eux avait exercé sur elle une attraction sexuelle (Freud & Breuer, 1992).

L'analyse met en lumière un autre souvenir qui n'était pas présent au moment de la première scène. À l'âge de huit ans, elle était entrée deux fois dans une épicerie pour acheter des friandises, et elle y a subi des attouchements de la part de l'épicier. Malgré ce premier incident, elle était retournée dans l'épicerie, puis cessa d'y aller. Emma se reprocha d'être revenue chez le marchand, comme si elle avait voulu provoquer un nouvel attentat. Cet incident lui avait provoqué une « mauvaise conscience ». Pour Freud, entre les deux événements, il y a un lien associatif. Le rire des employés de la boutique lui a rappelé le sourire grimaçant de l'épicier. Dans les deux situations, la patiente n'était pas accompagnée.

À l'âge du deuxième événement, Emma avait atteint la puberté, c'est-à-dire, la maturité sexuelle nécessaire pour comprendre ce qui s'était passé. Le souvenir de la première scène déclenche une libération d'énergie sexuelle qui se transforme en angoisse.

Pour constituer un traumatisme, il faut paradoxalement qu'il y en ait deux et que le premier se produise précocement chez un enfant, être immature, se trouvant dans un état de « passivité » et de « non préparation ». Ce traumatisme ne prend sens et effet que dans l'après-coup de la puberté, à l'occasion d'un second événement qui vient raviver les traces mnésiques du premier « dont le refoulement avait effacé le souvenir » (Brette, 1988).

Freud lie des éléments qui se retrouvent dans les deux situations : rires, vêtements et sensation sexuelle, les vendeurs se moquaient des vêtements de la patiente et l'épicier avait

mis la main sur ses vêtements pour toucher ses organes génitaux.

Dans l'analyse du cas Emmy, Freud donne de plus en plus de place à la parole et s'intéresse aux récits de rêves. Il découvre qu'il y a une scission dans le contenu de la conscience, les associations teintées d'affect pénible sont refoulées du conscient et exclues de l'élaboration associative (Anna O. disait qu'elle avait deux états de conscience) (Freud & Breuer, 1992).

1.3 La théorie de la séduction

Entre 1895 et 1897 Freud s'acharne à trouver une cause objective et datable qui aurait provoqué que les souvenirs logés dans le psychisme ne soient pas disponibles pour le sujet.

Les patients, au cours du traitement, se remémorent des expériences de séduction sexuelle : il s'agit de scènes vécues où un adulte fait des avances ou commet des abus sexuels sur un enfant. Cette expérience serait vécue par les enfants dans la passivité et avec effroi. Dans les lettres à Fliess, Freud (1996), éclaircit avec des détails le rôle de la sexualité dans l'étiologie des névroses. Il rapporta ces événements comme étant de plus en plus précoces, et seraient attribuables à la séduction par les adultes pervers. Dans ces lettres, Freud attribue aussi en tant qu'agent pathogène, des faits physiques et héréditaires (syphilis) mais aussi à des faits sexuels vécus péniblement : la masturbation, l'angoisse des prudes, l'angoisse des vierges, le *coitus interruptus*, etc.

Dans les psychonévroses de défense, Freud (2010) dit que les symptômes pouvaient aussi être dus à des représentations inconciliables et dans ces cas, la personne se souvient de la représentation pénible mais ne fait pas le lien avec les symptômes hystériques qui sont apparus. La représentation est inconciliable avec son moi, un affect pénible que la personne décide d'oublier, ne sentant pas la force de résoudre par le travail de pensée la contradiction entre cette représentation inconciliable et son moi. Par exemple : une gouvernante qui est amoureuse de son patron et décide de chasser ce penchant de son esprit, parce qu'il lui

semble inconciliable avec sa fierté. Ce processus est le même dans l'hystérie, dans les phobies et dans la névrose obsessionnelle. Dans l'hystérie, la représentation inconciliable est rendue inoffensive et rapportée au corporel. Dans la névrose obsessionnelle, la défense contre la représentation inconciliable est de séparer cette représentation de son affect, en la transformant en idées obsédantes. Dans les phobies, la représentation inconciliable et l'angoisse d'origine sexuelle qui ne doit pas être remémorée se jette sur les phobies communes de l'être humain : animaux, orages, obscurité, etc. Freud parle de l'analyse de treize cas d'hystérie et de névrose obsessionnelle. Ces personnes auraient été abusées sexuellement dans leur enfance, soit par des adultes, soit par un enfant plus âgé, le plus souvent un frère. Dans ces cas, l'agresseur sexuel aurait lui-même été victime d'une séduction antérieure de la part d'une servante ou gouvernante (Freud, 2010).

Pour Freud, dans l'hystérie l'expérience sexuelle est vécue dans la passivité, et dans la névrose obsessionnelle l'expérience sexuelle est vécue avec participation et jouissance. Les reproches qui se font les obsessionnels sont dus à la jouissance sexuelle, mais ces reproches sont défigurés par le travail psychique inconscient de transformation et de substitution.

La névrose serait une défense psychique contre l'incident d'ordre sexuel traumatisant et précoce. Les souvenirs refoulés n'entrent jamais dans la conscience sans être modifiés, ce qui remplace pour la voie consciente le souvenir pathogène, ce sont des formations de compromis entre les représentations refoulées et refoulantes. Le symptôme serait une formation de compromis (Freud, 2010). La formation de compromis est une forme qu'emprunte le refoulé pour être admis dans le conscient en faisant retour dans le symptôme, le rêve, plus généralement toute production de l'inconscient : les représentations refoulées y sont déformées par la défense jusqu'à en être méconnaissables. Dans la même formation peuvent ainsi se satisfaire – en un même compromis – à la fois le désir inconscient et les exigences défensives (Laplanche & Pontalis, 1984).

Les deux forces qui se sont séparées se rencontrent à nouveau dans le symptôme et se réconcilient, pour ainsi dire, par le compromis que représente la formation de symptômes. C'est ce qui explique la capacité de résistance du symptôme : il est maintenu des deux côtés.

Dans la lettre à Fliess du 06 avril 1897 Freud parle de la découverte de fantasmes hystériques, qui seraient une nouvelle source d'où s'écoule un élément de la production inconsciente. Les fantasmes se forment par des bribes d'information, l'enfant entend des conversations adultes à propos de la sexualité, mais ne saisit le sens que dans l'après-coup.

Dans la lettre à Fliess du 02 mai 1897 Freud dit que les formations psychiques, soumises dans l'hystérie au refoulement, ne sont pas à proprement parler des souvenirs. Dans l'hystérie, dans la névrose obsessionnelle et la paranoïa on trouve des fragments mnémoniques, des impulsions (dérivant des souvenirs) et des fabulations protectrices. Mais l'irruption dans le conscient des symptômes est différente dans chaque cas.

L'abandon de la « neurotica »

Dans la lettre du 21 septembre 1897 Freud annonce à Fliess l'abandon de ce qu'il appelle la « neurotica ». La séduction précoce de l'enfant ne peut plus être la seule cause dans l'étiologie des névroses. Le nombre de cas de perversités exercées par l'adulte lui semble peu croyable. Il n'existerait dans l'inconscient aucun indice de réalité, donc il est impossible de distinguer l'un de l'autre, la réalité et la fiction investie d'affect. Cette lettre est un tournant dans la conception de l'étiologie des névroses. À partir de là, Freud donne plus de place aux fantasmes en tant que condition nécessaire et normale au développement, mais revient sans cesse à la question de la réalité et jusqu'à la fin de son œuvre, il soutient l'existence et la valeur pathogène des scènes de séduction réellement vécues par les enfants.

Tout au long de son œuvre, Freud a fait de nouvelles découvertes qui l'ont amené à construire le concept de « réalité psychique », c'est-à-dire un monde inconscient peuplé de fantasmes, d'imagos, de rêves, de lapsus etc. L'autre apport de ces découvertes est que cette

« réalité psychique est universelle et non seulement attribuable à la névrose ».

Dans la lettre à Fliess du 05 novembre 1897, Freud déduit que l'amnésie infantile n'est pas seulement pathologique, elle fait partie de la vie de tout le monde, ainsi que les refoulements et les fantasmes inconscients.

Dans la lettre à Fliess de 1898, Freud évoque le roman familial qui trouve son fondement dans le complexe d'Œdipe.

Dans un de ses articles, Freud (2010) évoque les souvenirs écrans. Souvenirs qui sont restés dans la mémoire depuis la première enfance. Ces souvenirs sont dispersés, et leur valeur est souvent équivoque ou énigmatique. Avant la sixième ou septième, voir la dixième année, les souvenirs ne sont pas reproduits dans la mémoire comme des chaînes d'évènements. Mais on peut avoir des bribes de souvenirs de la première enfance, on peut oublier des choses importantes et en conserver d'autres apparemment plus anodines.

Il y a une analogie entre l'amnésie pathologique et l'amnésie normale qui concerne les années d'enfance et ceci montre les relations étroites qui existent entre le contenu psychique de la névrose infantile. À l'égal que les symptômes, le souvenir-écran est un compromis entre les éléments refoulés et la défense, ils condensent des éléments infantiles réels et fantasmatiques.

Dans un autre article paru en 1909, Freud (2010) écrit que pour l'enfant, le processus nécessaire de se détacher de ses parents est le désir le plus intense et le plus lourd de conséquences. Il fait connaissance avec d'autres parents, les compare aux siens et doute du caractère incomparable et unique qu'il leur avait attribué. L'enfant a le sentiment d'être évincé ou ressent qu'il n'a pas tout l'amour de ses parents et regrette de le partager avec ses frères et sœurs. Il développe des fantasmes qui iraient dans le sens qu'il est issu d'un autre lit ou qu'il a été adopté, souvent sous l'influence des lectures, ou alors l'enfant a l'idée que ses frères ou sœurs sont des enfants illégitimes. L'enfant a des motions hostiles contre le parent

du même sexe et manifeste une tendance à se débarrasser de celui-ci. À travers ces fantasmes, l'enfant substitue aux parents des personnages éminents et exprime la nostalgie du temps heureux et révolu où son père lui apparaissait comme l'homme le plus distingué et le plus fort, et sa mère comme la femme la plus chère et la plus belle. Dans l'étude des rêves, il peut y avoir des scènes qui évoquent le roman familial et ceci se manifeste dans les rêves d'empereur et d'impératrice ; ces illustres personnages signifient le père et la mère.

En 1901, dans *Le rêve et son interprétation*, Freud (1992a) écrit que le rêve est l'accomplissement d'un désir inconscient, et la voie royale d'accès à l'inconscient. Le rêve est un phénomène universel et non pathologique. Le rêve est aussi une formation de compromis entre le conscient et l'inconscient.

Le rêve est porteur de sens mais se présente de façon incompréhensible. Pour trouver son sens, Freud se sert du modèle des associations libres afin de faire ressortir ce qui est refoulé.

Le rêve brut, tel que le rêveur le raconte est le contenu manifeste, mais pour trouver ce qui est refoulé, il faut chercher le contenu latent, c'est-à-dire l'ensemble de significations auxquelles aboutit l'analyse d'une production inconsciente. Une fois le rêve déchiffré, il n'apparaît pas comme un récit en images, mais comme une organisation des pensées.

Les représentations du rêve sont amalgamées, c'est la condensation. Un seul élément du contenu manifeste peut recouvrir plusieurs pensées latentes du rêve.

Certains éléments du rêve peuvent se déplacer sur d'autres à cause de leur intensité psychique. Des éléments riches peuvent se présenter de façon anodine et échapper à la censure alors que d'autres se trouvent survalorisés. Pour Freud le rêve ne peut représenter de relations logiques entre les éléments qui le composent : alternatives, contradictions ou causalités, sont modifiées ou maquillées, l'interprétation du rêve a pour tâche de rétablir ces relations. Ainsi, deux personnes peuvent être représentées par une chose qui leur est

commune.

En 1905 dans un texte qui fait scandale, Freud (1962) avance l'idée que c'est dans l'enfance que la sexualité puise ses racines. L'enfant passe par différentes phases du développement sexuel. Ces phases déterminent la primauté d'une zone érogène.

Le premier est le stade oral et c'est la bouche qui devient zone érogène.

Le deuxième est le stade anal et ce sont les muqueuses anales qui deviennent la zone érogène. Dans ce stade l'enfant peut se procurer du plaisir en se retenant de déféquer.

Mais l'enfant se rend compte aussi que le fait de pouvoir contrôler ses muscles sphincters lui donne un rôle actif vis-à-vis de l'adulte, et surtout des personnes qui le soignent (l'enfant dans le désaide commence à avoir des moyens d'agir). Ses selles peuvent être offertes en cadeau, mais aussi, en se retenant, l'enfant peut s'opposer à l'autorité.

Le troisième est le stade génital où la zone érogène est constituée par les organes génitaux. Les organes génitaux sont aussi une source de curiosité.

La quatrième est la période de latence. La sexualité est inhibée et canalisée vers d'autres buts : apprentissage, sublimation, etc. Mais l'enfant élabore aussi des théories sexuelles au sujet de la naissance des enfants, ou sur la façon dont les enfants sont faits.

À la puberté, le jeune renonce à la sexualité infantile et se tourne vers d'autres objets, il passe de l'autoérotisme à la sexualité d'objet. Les zones érogènes se subordonnent au primat de la zone génitale. La sexualité de la puberté réactive les fantasmes incestueux surmontés pendant la période de latence.

Freud avance que la sexualité infantile n'est pas seulement l'apanage des états pathologiques, elle est universelle.

1.4 Freud introduit l'idée que la civilisation, c'est-à-dire le collectif, avait une influence dans la formation des névroses

Dans un article paru en 1908, Freud (1989a) introduit l'idée que la civilisation, avec ses

exigences, conduit à des frustrations et à la névrose. Pour Freud, notre civilisation est construite sur la répression des pulsions aux tendances agressives et sexuelles. Si la pulsion sexuelle est mise à disposition du travail de la culture, elle peut déployer une quantité extraordinaire de forces et déplacer son but initial sans perdre de son intensité à travers la sublimation, mais chez tout individu il existe une frontière hors de laquelle leur constitution ne peut pas suivre l'exigence de la civilisation. Selon Freud la répression de la sexualité normale favorise l'homosexualité, la masturbation, les neurasthénies, etc. Dans un article de 1911, Freud (1991a) avance dans l'idée de la première théorie des pulsions, et déclare ainsi que les processus psychiques obéissent au principe de plaisir et se retirent des opérations qui suscitent le déplaisir. Mais la réalité externe peut être un frein au principe de plaisir, c'est alors qu'une forme de l'activité psychique se trouve séparée par clivage et reste indépendante de l'épreuve de réalité ; c'est la création de fantasmes. Elle peut aussi abandonner un plaisir immédiat aux conséquences peu sûres pour gagner un plaisir plus tardif, plus sûr.

Le déplaisir augmente les quantités d'excitation et le plaisir les diminue. Le principe de plaisir serait un principe régulateur, un principe économique. L'appareil psychique est réglé par l'évitement de la tension déplaisante. Freud ébauche la notion d'économie psychique.

Dans *Totem et Tabou* paru en 1913, Freud élabore des idées pour essayer de retracer les origines de la civilisation humaine et leur transmission psychique par voie phylogénétique. Au temps préhistoriques, les hommes vivaient en hordes. Dans ce type d'organisation sociale, le père avait des pouvoirs illimités et le reste des mâles n'avaient aucun pouvoir. Les fils ont fini par tuer le père, mais ensuite ils se seraient sentis coupables et cette culpabilité aurait permis la création des lois pour pouvoir vivre en communauté. Pour commémorer la mise à mort du père, un repas totémique était organisé (le totem représentait le père, le totem étant l'ancêtre du groupe). La communauté effectuait par ce geste un acte symbolique grâce auquel

un ordre social se serait imposé, régissant les mœurs et la religion. Les deux lois fondamentales, l'interdiction du meurtre et de l'inceste, auraient été transmises par la phylogénétique (Freud, 2001).

Dans un article de 1914, Freud (1989a) évoque l'idée d'une libido narcissique. Chez l'enfant, l'investissement libidinal originaire est de type narcissique. Plus tard, une partie de la libido est cédée aux objets, surtout aux personnes qui s'occupent de lui. Plus la libido est absorbée par l'objet externe, plus le Moi s'appauvrit. Mais certains sujets adultes ont retiré leur libido des personnes ou des choses du monde extérieur, comme par exemple les psychoses, la paraphrénie, et la paranoïa. Freud montre que dans l'hystérie et dans la névrose obsessionnelle, c'est la relation avec la réalité qui est altérée, mais ces personnes n'ont pas supprimé leur relation érotique aux personnes et aux choses.

En 1914, Freud (1968) revient sur l'importance de l'objet externe, pas comme un corps étranger, mais comme un objet investi d'une façon intense par le Moi. Dans le processus de deuil, la perte de l'objet entraîne une dépression profonde, une douleur psychique et la perte d'intérêt pour les autres objets externes. Même si l'épreuve de réalité montre que l'objet n'existe plus, le Moi a du mal à retirer la libido des liens qui le retiennent à l'objet perdu et même lorsqu'un autre objet lui fait signe. La lutte que le sujet mène pour faire face au principe de réalité peut faire qu'il se détourne de la réalité pendant un moment, et ce processus est normal car le monde est devenu pauvre, tandis que dans la mélancolie, c'est le Moi qui est devenu pauvre. Il y a une identification du Moi à la perte d'objet.

La répétition psychique

Dans un article de 1914, Freud (1989b) avance l'idée que les souvenirs refoulés restent non seulement « coincés » dans l'appareil psychique, mais ils peuvent aussi être traduits en actes à travers la compulsion de répétition. Dans ces cas, la personne agit au lieu de se souvenir, au lieu de faire venir le souvenir sur le terrain psychique. Dans la cure à travers le

transfert, l'analyste tente de maintenir, au niveau psychique, les impulsions que le patient voudrait inconsciemment transformer en actes. Grâce à la remémoration, le patient arrive à liquider psychiquement ce qu'il voudrait liquider par l'agir. Mais une fois que le souvenir refoulé revient sur le terrain psychique, le travail n'est pas fini. À travers le transfert se crée une sorte de domaine intermédiaire entre le patient et la vie réelle, domaine où celui-ci apprend à repérer cette résistance qu'il ignorait, c'est-à-dire à la *perlaborer* et à la vaincre.

Dans un article de 1915, Freud (1981a), hanté par les dégâts causés par la première guerre mondiale, exprime la désillusion que cette guerre a produit en ce qui concerne les idéaux de l'humanité. Pour Freud, la civilisation demande des efforts considérables aux individus en ce qui concerne leur vie pulsionnelle. L'État interdit l'usage de la violence individuelle et de l'injustice non pas parce qu'il veut l'abolir, mais parce qu'il veut en avoir le monopole. L'État qui fait la guerre se permet toutes les injustices et les violences qui déshonorent l'individu. La guerre altère aussi notre relation à la mort ainsi que celle de nos proches. Pour Freud, la mort n'aurait pas de représentation dans la réalité psychique, mais la guerre nous met en face à la réalité de la mort.

Dans un article de 1918, Freud (1979) élargit le champ des fantasmes en introduisant la notion de fantasmes originaires : scène primitive, retour au ventre maternel, menace de castration, séduction. Pour Freud les fantasmes originaires sont notre héritage phylogénétique et ont un caractère universel. Il rapporte les fantasmes originaires à la préhistoire de l'humanité. Cependant il s'acharne aussi à trouver les éléments de réalité, ou l'événement traumatique, facteurs qui ont contribué à la névrose de son patient. Il cherche à établir une séquence chronologique entre le fait que son patient aurait observé à un an et demi une scène primitive (relation sexuelle) entre ses parents, et aurait eu un rêve/cauchemar qui lui aurait causé un énorme effroi à l'âge de quatre ans. Un rêve de loups aurait réactivé dans l'après-coup chez l'enfant de quatre ans l'effroi qu'il avait eu à l'âge d'un an et demi. En cherchant à

repérer un moment précis de la réalité de la scène, Freud tente de repousser l'expérience de la vue de la scène primitive jusqu'à l'âge de six mois. Freud se demande aussi s'il s'agit d'une scène réelle ou fantasmée et avance l'hypothèse qu'il s'agit d'un fantasme originaire. Dans ce texte, Freud revient à la *neurotica*, il dit qu'il faudrait recomposer la vieille théorie du trauma qui était, après tout, édiflée sur des impressions provenant de la thérapie psychanalytique, et retrouve d'un coup sa validité.

Pour Thierry Bokanowski (2009), réalité et fantasme sont étroitement mêlés dans l'organisation de la théorie du traumatisme par rapport à la séduction.

En 1918, dans *L'inquiétante étrangeté et autres essais*, Freud (1985) évoque des figures de l'étrange. L'inquiétante étrangeté est une variété particulière de l'effrayant, c'est le familier, ce qui est connu depuis longtemps qui devient étrange et inquiétant. L'inquiétante étrangeté est l'effroi qui se produit quand les choses connues deviennent soudainement inhabituelles. Elle entraîne une régression à l'époque où le Moi originaire du bébé n'était pas encore délimité par rapport au monde extérieur. Elle se rattache à la mort, aux fantômes, au retour des morts, aux maisons hantées. Un aspect de l'inquiétante étrangeté se produit quand la frontière entre le fantasme et la réalité se trouve effacée.

1.5 Le tournant de 1920

Après la parution d'un article en 1920, il se produit un tournant dans la théorie freudienne dans les aspects topiques (Moi, Ça, Surmoi) et dans l'approche du traumatisme. Jusque-là Freud (1981b) soutenait la thèse que l'appareil psychique avait pour seul but d'éviter le déplaisir et d'abaisser la tension psychique. Les études sur les névroses de guerre se développent davantage après la Première Guerre mondiale. Des sujets ayant participé à cette guerre, répétaient en rêve un événement traumatique vécu pendant les combats. Le traumatisme provoquerait une effraction dans le psychisme déclenché par le trop d'excitation en provenance du monde externe. Le sujet, dans ces conditions, a du mal à y faire face et à

intégrer ce trop d'excitation psychique. Le traumatisme est alors défini comme une effraction du pare-excitation. La répétition du traumatisme consécutive à des expériences pénibles est la conséquence d'une tentative faite par le Moi pour maîtriser sur un mode fractionnel des fonctions excessives. La répétition des faits douloureux dans ces cas, montre que la compulsion de répétition est ici au service de la pulsion de mort, c'est-à-dire « au-delà du principe de plaisir ». Si le rêve est l'accomplissement d'un désir, dans la névrose traumatique, la fonction du rêve comme bien d'autres choses est ébranlée et détournée de ses fins (Bokanowski, 2009).

La pulsion : concept limite entre le psychisme et le somatique

Au sujet du dualisme pulsionnel, la pulsion serait une excitation pour l'appareil psychique, une poussée dont la source est une excitation corporelle (Laplanche & Pontalis, 1984). Le but de l'appareil psychique est de supprimer l'état de tension qui règne en provenance de la source pulsionnelle. Il existe des sources internes qui apportent d'une façon constante un afflux d'excitation auquel l'organisme ne peut échapper et qui est le ressort de l'appareil psychique. La poussée pulsionnelle est un facteur qualitatif économique qui exige un travail de l'appareil psychique. Freud définit la pulsion comme un concept-limite entre le psychisme et le somatique, lié à la notion de « représentant », à travers lequel il entend une sorte de délégation envoyée par le somatique dans le psychisme. La théorie des pulsions est dualiste, le premier dualisme correspond aux pulsions sexuelles et pulsions du Moi ou d'autoconservation. Dans *Au-delà du principe de plaisir*, le dualisme pulsionnel se trouve entre les pulsions de vie et les pulsions de mort (Eros et Thanatos). Ici le conflit topique entre l'instance défensive et l'instance refoulée ne recoupe plus le conflit pulsionnel, le Ça étant conçu comme réservoir pulsionnel incluant les deux types de pulsion. L'énergie utilisée par le Moi est empruntée à ce fond commun, notamment sous forme d'énergie « déssexualisée et sublimée ». Dans cette dernière théorie, les deux types de pulsion sont moins des motions

concrètes du fonctionnement même de l'organisme que des principes fondamentaux réglant en dernière analyse l'activité de celui-ci. Les pulsions de mort s'opposent aux pulsions de vie et tendent à ramener l'être vivant à l'état anorganique. Tournées d'abord vers l'intérieur et tendant à l'autodestruction, les pulsions de mort seraient secondairement dirigées vers l'extérieur, sous forme de pulsion d'agression ou de destruction. Freud était amené à parler de pulsion de mort en observant le phénomène de la répétition psychique. Ici, la répétition n'est pas seulement une tentative de maîtriser les expériences déplaisantes : Freud y voit la marque du « démoniaque », d'une force irrépessible, indépendante du principe de plaisir et susceptible de s'y opposer.

Pour Thierry Bokanowski (2009) le principe sous-jacent aux pulsions de vie est un principe de liaison et d'atteinte de la maîtrise par la symbolisation, le but de la pulsion de mort est de délier et de détruire.

Dans la névrose traumatique la fonction du rêve échoue (cauchemar), et, par le biais de la répétition, il s'agit de faire réapparaître l'angoisse qui a fait défaut lors de l'événement traumatique. Il en est de même en ce qui concerne le jeu de la bobine, qui est à la fois réminiscence et répétition, car il permet à l'enfant une reprise sur un mode actif d'une situation subie passivement, à savoir le traumatisme vécu du fait de l'absence de la mère (Bokanowski 2009).

Pour Françoise Brette(1998), les rêves traumatiques, les jeux d'enfants ou certaines répétitions dans le transfert révèlent une fixation au trauma. Les personnes traumatisées éprouvent le besoin de raconter sans cesse l'événement traumatique, et cette répétition possède la même fonction que le rêve traumatique : c'est une tentative sur un mode fractionné des tensions excessives afin de les abrégier. Dans la névrose traumatique, le rêve, en tant qu'accomplissement de désir et du gardien du sommeil, échoue. Dans ce texte, c'est le facteur économique (déjà développé dans d'autres textes) dans l'appareil psychique qui

prime.

L'article *Au-Delà du principe de plaisir* permet d'élargir la notion d'après-coup. Le premier cas est la compréhension de la situation traumatique dans l'après-coup grâce à la maturation sexuelle (cas Emma). Le deuxième cas est illustré dans « L'Homme aux loups » : le souvenir refoulé de la scène primitive se réactive et prend sens avec le rêve traumatique, ce rêve déclenche la phobie de l'homme aux loups. Le troisième cas est le traumatisme extrême, où la répétition ou les rêves traumatiques ont comme fonction de produire dans l'après-coup un état d'angoisse. Le sujet cherche inconsciemment à maîtriser l'état d'effraction de son appareil psychique lors de l'expérience traumatique.

La répétition des expériences traumatiques dans les rêves ont conduit Freud à modifier sa théorie du rêve. En 1900 Freud pensait que le rêve était l'accomplissement d'un désir inconscient. Dans un article paru en 1922, Freud affirme que les reproductions en rêve des scènes traumatiques l'ont contraint à une révision de la théorie du rêve.

Plus tard, en 1933, dans un autre article, il écrit que les gens qui ont subi un choc traumatique psychique, comme ça a été le cas dans les guerres, sont ramenées à la situation traumatique dans les rêves. Dans ce type de situations, la fonction du rêve ne remplit pas son office. C'est la fixation inconsciente au traumatisme qui fait obstacle à la fonction du rêve (Freud, 1984a).

1.6 Nouvelle théorie de l'angoisse

En 1926, dans *Inhibition, symptôme et angoisse*, Freud (2011) expose une nouvelle théorie de l'angoisse par rapport aux premières thèses. Ici l'accent est fixé sur l'angoisse en tant que réaction à un danger extérieur, à une menace réelle. Jacques André, dans la préface de ce texte, écrit que la question de l'angoisse vient des premières réflexions de Freud. En 1895 Freud avance que si l'excitation libidinale n'est pas satisfaite, il survient un état d'anxiété : angoisse des vierges, *coitus interruptus*, etc. Dans ces cas, la conversion directe de

la libido en angoisse signerait l'échec du travail psychique à lier entre les représentations le trop-plein du sexuel. Dans l'hystérie d'angoisse et la phobie, le refoulement écarte un groupe de représentations inacceptables à la conscience en la séparant de l'affect qui lui est associé. La déliaison de l'affect déborde la psyché et constitue en elle-même l'angoisse.

Le texte de 1926 est une révolution par rapport à la théorie de l'angoisse, ici c'est l'angoisse qui fait le refoulement et non le refoulement qui fait l'angoisse. Il y aurait une relation entre le danger pulsionnel interne et le danger extérieur. Il s'agit d'une angoisse du réel qui serait distincte de l'angoisse névrotique, qui se manifeste comme une perception adaptée d'un danger extérieur. Cette perception provient de l'instinct de conservation. L'angoisse venant de la menace de castration provoque des peurs en provenance de l'héritage phylogénétique (la phobie du petit Hans). Le danger interne ne provoque l'angoisse que parce qu'il rappelle une situation de danger extérieur. Le Moi de la deuxième théorie éprouve non seulement de l'angoisse, mais la produit, le Moi de cette deuxième théorie sert trois maîtres : le Ça, le Surmoi et le monde extérieur. Le danger, c'est-à-dire l'objet de l'angoisse, est l'apparition d'un facteur traumatique qui ne peut pas être liquidé selon la norme du principe de plaisir, le Moi est débordé. L'angoisse a sa source dans le désaide, qui provient de l'inachèvement du nourrisson. Le bébé dépend de son environnement à cause de son immaturité psychique et physique. La mère satisfait les besoins de son enfant et celui-ci s'accroche à cet objet. Le bébé apprend à donner des signaux d'angoisse, sans que la situation ne soit nécessairement dangereuse. Cette transformation démontre le premier grand progrès du bébé vers l'autoconservation, elle inclut en même temps le passage de l'apparition automatique involontaire de l'angoisse, à sa reproduction intentionnelle comme signal de danger. L'incapacité du nourrisson à s'aider soi-même fait que la valeur de l'objet protecteur s'en trouve démesurément accrue. Cette situation de danger dans laquelle se trouve le petit enfant crée le besoin d'être aimé qui ne quittera plus l'être humain. La perte d'objet ou la

perte de l'amour de l'objet, constituent ainsi les formes primitives de l'angoisse dans ce troisième temps de la théorisation freudienne. Il s'agit de la perte d'objet et représente aussi toutes les angoisses de séparation que l'être humain est censé vivre. Ici il y aurait une analogie entre le traumatisme et la perte d'objet. Cette angoisse peut même apparaître à l'âge adulte. Il y a en chacun de nous une frontière au-delà de laquelle l'appareil psychique fait défaillance dans sa capacité à maîtriser des quantités d'excitation qui requièrent une liquidation.

Dans ce texte, Freud introduit les termes d' « angoisse automatique » et d'« angoisse signal ». La première est une réponse spontanée du sujet à une situation traumatique définie comme un afflux non maîtrisable d'excitations trop nombreuses et trop intenses ; la seconde est la reproduction de la précédente à chaque danger dont elle devient le signal : elle est donc à la fois « attente » et « répétition atténuée du trauma ». Pour que le nourrisson dans le désespoir puisse éprouver avec nostalgie et non dans la catastrophe et le désespoir le fait d'être séparé de sa mère, il faudrait un certain nombre d'expériences rassurantes et répétées pour que le bébé distingue l'éloignement momentané de la perte durable (Brette, 1988).

Dans un article paru en 1933, Freud (1984b) complète la théorie de l'angoisse.

Il y a trois sortes d'angoisse qui se rapportent aux trois types de relations de dépendance du Moi : angoisse réelle vis-à-vis du monde extérieur, angoisse névrotique vis-à-vis du Ça et angoisse morale vis-à-vis du Surmoi. Chaque âge du développement nous ramène à une condition d'angoisse et donc à une situation de danger particulière : le danger de l'état d'impuissance du nourrisson, ici le danger de la perte d'objet, s'accorde avec le manque d'indépendance des premières années de l'enfance. Ensuite on trouve l'angoisse de castration pendant la phase phallique et l'angoisse du Surmoi pendant la période de latence. Dans les situations traumatiques, nous sommes face à l'angoisse réelle d'une situation de danger. Cette angoisse ne peut pas être liquidée selon la norme du principe de plaisir, nous

avons seulement été assurés contre un dommage déterminé de notre vie psychique. Dans le traumatisme, c'est l'importance de la somme d'excitation qui devient le facteur traumatisant, ceci donne sa portée à la situation de danger. Ici l'angoisse a une double origine, tantôt comme conséquence directe d'un facteur traumatisant, tantôt comme signal indiquant qu'il y a une menace de réapparition d'un tel facteur.

Les textes qui suivent à l'égal que les *Considérations Actuelles sur la guerre et la mort*, abordent les questions relatives aux problématiques collectives de l'humanité.

Dans *L'avenir d'une illusion* paru en 1927, Freud (1991b) avance que la civilisation a été créée pour nous défendre contre les menaces de la nature et contre nos propres tendances destructives et antisociales. Cependant, les créations de l'Homme (la science et la technique) peuvent également servir à l'anéantissement de l'être humain. Les dieux auraient été créés pour exorciser les forces de la nature, pour nous réconcilier contre la cruauté du destin telle qu'elle se manifeste en particulier dans la mort, et pour nous dédommager contre les privations que la vie civilisée nous impose. La libido suit les voies des besoins narcissiques et s'attache aux objets, d'abord à la mère, parce qu'elle protège contre les dangers et contre l'angoisse, ensuite l'enfant cherche la protection du père. Les dieux auraient été créés à l'image du père, par rapport au besoin de protection chez l'humain. Les idées que professent les dogmes religieux sont des illusions, c'est-à-dire, la réalisation des désirs les plus anciens, les plus forts, les plus pressants.

Dans *Le malaise dans la culture* écrit en 1929, Freud (1998) s'intéresse à l'idée de Romain Rolland qui avait commenté, à propos de « L'avenir d'une illusion », qu'il existe un sentiment d'éternité, un sentiment « océanique » partagé par des millions d'humains, ce sentiment est la recherche de plénitude, il s'agirait du sentiment océanique qui chercherait l'union avec le grand Tout. Freud lui répond que cette recherche de plénitude n'est que la répétition du sentiment du nourrisson dans le désaïde, de rechercher la protection à travers les

parents. Les hommes chercheraient cette protection dans la religion. Pour Freud, la souffrance proviendrait de trois sources. Premièrement le propre corps qui est voué à la déchéance et ne peut pas se passer de la douleur et de l'angoisse en tant que signaux d'alarme. La deuxième source vient du monde extérieur et de la nature qui peuvent faire rage contre nous avec des formes surprenantes de destruction. La troisième provient de la civilisation qui règle les relations humaines (famille, État, société) et c'est cette dernière source que nous ressentons comme la plus douloureuse. S'isoler pourrait être la protection la plus immédiate contre la souffrance. Mais, quel serait le prix à payer ? Freud se demande si c'est la recherche du plaisir et du bonheur qui rendra l'homme heureux mais pour lui ce n'est pas réalisable, parce que le bonheur n'est qu'épisodique, et subjectif. Le bonheur pour Freud est un problème économique de la libido individuelle et, pour maintenir un équilibre, le psychisme doit investir plusieurs pôles. Pour Freud, tout comme un commerçant prudent évite de mettre tout son capital sur un seul placement, la sagesse de la vie, elle aussi, conseillera peut-être de ne pas attendre la satisfaction d'une unique tendance. La prétention au bonheur est toujours remodelée par les compromis avec le monde extérieur car le principe de plaisir est subordonné au principe de réalité. Face à la question du problème de la finalité de la vie, Freud dit que seule la religion peut répondre à cette question. Mais lorsque le croyant se trouve devant les « décrets insondables » de Dieu, il reste dans la souffrance, s'il n'est pas dans la soumission sans condition. La sublimation pourrait être une source de satisfaction, mais elle est basée sur la fantaisie. Le paranoïaque, par exemple, corrige par une formation de souhait un aspect du monde qu'il ne peut pas supporter, et inscrit son délire dans la réalité. Pour Freud la religion est un délire de masses. Peut-on trouver la satisfaction à travers l'amour ? Pour Freud, jamais nous ne nous sommes davantage privés de protection contre la souffrance que lorsque nous aimons. Nous sommes davantage dans le malheur et le désespoir lorsque nous perdons l'objet aimé, ou son amour. Pour Freud, la culture porte une

grande responsabilité de notre souffrance. La névrose provient du fait que l'Homme ne peut pas supporter les restrictions que lui impose la société sous prétexte qu'il faut se mettre au service des idéaux culturels. Une autre source de bonheur pourrait être l'amélioration de nos conditions de vie. Les progrès de la technique et de la science auraient permis la réduction de la mortalité infantile, mais à quoi sert cette réduction si elle nous impose la plus extrême restriction dans la procréation, mettant dans des conditions difficiles notre sexualité ? À quoi sert la prolongation de la vie si elle est pénible, pauvre et si chargée de souffrances ?

On peut penser que l'avenir va entraîner de nouveaux progrès dont on ne peut pas se représenter l'ampleur, et s'approcher encore plus de la ressemblance avec Dieu. Les progrès de la culture pourront régulariser les fleuves qui menacent d'inondation, le sol sera travaillé, les moyens de communication vont être abondants et rapides, etc. Et aujourd'hui que tous ces progrès sont devenus une réalité, on prend conscience qu'à force de manipuler la nature, nous nous trouvons dans un désastre écologique.

À l'époque de Freud, il y avait beaucoup plus de répression sexuelle (il n'y avait pas de moyens de contraception, etc.). Mais est-ce que les gens libérés d'aujourd'hui ont moins de problèmes liés à la sexualité ? La culture est édifée sur le renoncement pulsionnel qui est exercé dans tous les domaines des relations sociales et sont la cause des hostilités que toutes les cultures ont à combattre. L'Homme primitif a constitué des familles pour ses besoins de satisfaction génitales, pour cette raison il a gardé les femmes auprès de lui, les femelles qui ne voulaient pas se séparer de leurs petits en désaïde sont restées auprès des mâles les plus forts. Mais dans ces familles, le chef avait un pouvoir illimité. Les fils ont fini par terrasser le père et se sont unis. Mais la culture totémique imposait des restrictions pour pouvoir maintenir le nouvel état.

Le premier grand succès dans ce nouveau type d'organisation fut que les hommes ont pu rester en communauté. On pouvait s'attendre à ce que la culture apporte le bonheur. Mais

l'Homme porte dans ses aptitudes pulsionnelles un grand penchant pour l'agression, bien que les idéaux culturels ne prennent pas en compte ce penchant. L'idéal culturel exige : « Tu aimeras ton prochain comme toi-même », mais c'est une idée impossible à accomplir. L'étranger cause de l'hostilité et de la haine, mais l'étranger peut avoir aussi le même sentiment vis-à-vis de nous. Une autre exigence de l'idéal culturel est d'aimer ses « ennemis ». Il est indéniable qu'il existe des différences entre les hommes, et l'éthique se dispense de voir ce qui conditionne ces différences quand elle les classe en « bons » et « mauvais ». Le prochain n'est pas seulement pour l'Homme une aide et un objet sexuel possible, mais aussi une tentation de satisfaire sur lui son agression, de l'exploiter, de l'utiliser sexuellement sans son consentement, de s'approprier ce qu'il possède, de l'humilier, de lui causer des douleurs, de le martyriser et de le tuer. Pour Freud, « le diable est le meilleur expédient pour excuser Dieu, il assure le même rôle de délestage que le juifs dans le monde idéal aryen ».

Les communistes croient avoir trouvé la voie pour délivrer l'Homme du mal. La possession de biens privés donne à un seul la puissance et par là, la tentation de maltraiter son prochain. Celui qui est exclu de la possession ne peut que se révolter contre son oppresseur. Si on suppose qu'en enlevant la propriété, on pourrait faire disparaître la malveillance et l'hostilité entre les hommes, cela n'est qu'une illusion. Étant donné que tous les besoins seraient satisfaits, nul ne serait fondé à voir dans l'autre son ennemi ; tous se soumettraient avec empressement au travail nécessaire. En supprimant la propriété, on soustrairait au plaisir-désir d'agression humaine l'un de ses outils, un outil solide, mais assurément pas le plus solide. L'agression n'a pas été créée par la propriété : elle régnait presque sans restriction dans les temps originaires, lorsque la propriété était encore une bien piètre chose. On peut l'observer dès la toute petite enfance.

On pouvait penser que dans les petits groupes, on pouvait trouver plus de choses à

partager et des possibilités de nous lier les uns aux autres que dans une grande foule. Cette idée ne peut être réalisée que s'il reste d'autres groupes à qui manifester l'agression. Les guerres montrent que des peuples proches et voisins se combattent les uns les autres. Freud parle de ce phénomène comme « narcissisme des petites différences », concept déjà exprimé dans le texte « Psychologie des masses et analyse du moi ». On peut être plus tolérant vis-à-vis d'un peuple qui a des grandes différences avec nous, mais très virulents vis-à-vis des petites différences. Par exemple, les peuples européens, si proches entre eux, arrivent à s'entretuer, et les religions proches se combattent entre elles. L'investissement humain vers l'autre consiste à sortir du narcissisme primaire où le Moi est investi narcissiquement, et de tourner la libido vers les objets. Mais ce processus peut être réversible, la libido peut se retransformer en libido narcissique. À côté de la pulsion qui tend à conserver la substance vivante, et à la rassembler en unités, il y a la pulsion d'agression et de destruction. Les deux pulsions s'allient l'une contre l'autre et se rendent méconnaissables à notre jugement. Dans le sadisme on trouve ces deux alliages, le combat entre Eros et Thanatos est le contenu essentiel de la vie.

Comment la culture arrive à inhiber, à rendre inoffensive, à mettre hors circuit l'agression ? En faisant en sorte qu'elle soit introjectée, intériorisée et retournée contre le moi propre à travers le surmoi et la conscience morale. Cette dernière exerce sur le Moi la déviation de l'agressivité que le Moi aurait satisfait contre des individus étrangers. La tension entre le surmoi sévère et le moi soumis est la conscience de culpabilité et se manifeste comme un besoin de punition. Celui qui n'a pas fait de mal, mais reconnaît chez lui la simple intention de le faire, peut se considérer comme coupable.

L'enfant, si dépendant des autres, introjecte la notion de mal parce qu'il est menacé de perte d'amour. C'est l'angoisse devant cette perte qu'il faut éviter. Ainsi donc il importe peu que l'on ait déjà fait du mal ou qu'on veuille le faire : dans les deux cas le danger ne survient

que lorsque l'autorité découvre la chose, et dans ces deux cas elle se comporte de la même façon. Cette angoisse devient angoisse sociale chez l'enfant, c'est la crainte du père, mais la communauté des Hommes vient en lieu et place du père ou des deux parents. L'autorité intériorisée devient le Surmoi et tourmente le Moi pécheur avec les mêmes sensations d'angoisse, et guette les occasions de le faire punir par le monde extérieur. La conscience morale se comporte avec d'autant plus de sévérité et de méfiance que l'Homme est plus vertueux, si bien qu'à la fin, ce sont justement ceux qui sont allés le plus loin dans la sainteté qui s'accusent de l'état de péché le plus grave.

(...) si les saints se donnent pour pécheurs, ils ne le feraient pas à tort, compte tenu des tentations, qui, on le sait, ne font que croître par la suite des restrictions continuelles, tandis qu'elles se relâchent, du moins temporellement, en cas de satisfaction occasionnelle (Freud, 1998, p.69).

Il y a deux origines du sentiment de culpabilité, celle de l'autorité et celle de l'angoisse devant le Surmoi. Le sentiment de culpabilité est l'expression du conflit d'ambivalence entre Eros et Thanatos. L'expérience analytique nous a appris que dans toute névrose se dissimule un montant de culpabilité inconscient qui, à son tour, consolide les symptômes en les utilisant comme autopunitives. Freud se demande : « Si le développement de la culture ressemble tant à celui de l'individu et travaille avec les mêmes moyens, ne serait-on pas fondé à diagnostiquer que maintes cultures – ou époques de la culture- peut-être l'humanité toute entière – sont devenues « névrosées » sous l'influence des tendances de la culture ? ». Freud (1998, p.87) dit qu'il ne peut pas dire si une tentative de transférer la psychanalyse à la culture serait insensée ou condamnée à la stérilité. Il trouve surtout que c'est une entreprise très difficile, mais s'attend à ce qu'un jour, quelqu'un s'engage dans l'entreprise hasardeuse d'une telle pathologie des communautés culturelles.

Dans l'article « Pourquoi la guerre ? » paru en 1932, Freud (1992b), répond à une lettre

d'Albert Einstein intitulée « Existe-t-il un moyen d'affranchir les Hommes de la menace de la guerre ? ». Einstein avait réagi à la sollicitude de la Société des Nations qui souhaitait favoriser les échanges entre intellectuels de renom afin de servir la cause de la paix. Pour Freud, la force d'une communauté peut se fonder dans l'union de celle-ci. L'usage de la violence de la communauté et non d'une seule personne représente le droit. Mais il s'agit toujours d'une violence qui peut se retourner contre les individus qui s'y opposent, la seule différence avec la violence ordinaire est qu'il s'agit de la violence de la communauté. La transition de la violence au droit se fait à condition que la communauté s'organise, qu'elle élabore des prescriptions qui préviendraient les menaces de rébellion, qu'elle désigne des organisations qui veillent à l'observation de prescriptions des lois, et se chargent de l'exécution des actes de violence légaux. Mais la véritable force d'une communauté réside dans des identifications entre ses membres soudés par des liens affectifs, ce qui suppose que la communauté soit constituée d'un certain nombre d'individus de force égale et que les individus renoncent à la violence individuelle pour la sécurité de tous. Mais un tel équilibre est impossible parce que dans la communauté, il y a des individus de force inégale. Pour que la communauté puisse maintenir ses liens dans une situation de rapports de force inégaux, il faut que les sujets aient peu de droits. Il y a des tentatives individuelles chez les maîtres pour s'élever au-dessus des limitations valables pour tous, donc pour revenir du règne du droit à celui de la violence et aussi des opprimés pour se procurer plus de pouvoir, donc à l'inverser pour progresser d'un droit inégal à un droit égal pour tous. Mais la classe dirigeante n'est pas disposée à accepter les revendications des opprimés, et l'histoire de l'humanité nous montre l'épreuve de force dans plusieurs guerres, qui se terminent par le pillage, soit par la sujétion et la conquête totales de l'une des parties. Certaines guerres n'ont amené que des calamités, mais d'autres ont contribué à la transformation de la violence en droit. On pourrait se demander si certaines guerres ne pourraient pas apporter le progrès et l'union pour que des

futures guerres puissent être évitées. C'est une illusion parce qu'en règle générale les succès de conquête ne sont pas durables, les unités de création récentes se disloquent à nouveau, la plupart du temps, faute de cohésion des parties réunies par la force. La seule conséquence des efforts guerriers fut que l'humanité échangea de nombreuses petites guerres contre des grandes qui, bien que rares, furent d'autant plus dévastatrices. Peut-être pourrait-on éviter les guerres s'il y avait un pouvoir central auquel serait transféré le droit de jurisprudence pour tous les conflits d'intérêt. Aujourd'hui c'est la Société des Nations qui a été conçue pour devenir une telle instance, mais cette institution n'a pas de pouvoir propre et ne peut l'acquérir que si les membres de la nouvelle union, les différents États, le lui cèdent. Mais actuellement les perspectives allant dans ce sens sont limitées. Pour assurer la cohésion d'une communauté, il faut que les individus s'identifient à certains idéaux qui puissent avoir une signification, et expriment les intérêts communs de ses membres. Mais comment peut-on y arriver ? On peut par exemple avoir la conscience d'être d'une essence supérieure aux barbares environnants, mais cela n'assure pas la victoire de manière permanente. Il y a des gens qui pensent que la seule propagation généralisée d'un mode de pensée bolchévique pourra mettre fin aux guerres, mais nous sommes aujourd'hui fort éloignés de ce but, et peut-être ne serait-il réalisable qu'au terme de terribles guerres civiles.

Einstein (1933) avait dit dans la lettre à Freud qu'à la base de l'enthousiasme guerrier, il y avait une motivation instinctuelle. Freud lui répondit que pour la psychanalyse, il y a des pulsions qui servent à conserver et à unir, et d'autres qui visent à détruire et à tuer. Ces deux types de pulsion n'exercent jamais isolément, elles sont toujours liées à une certaine quantité de l'autre. C'est ainsi que la pulsion d'autoconservation, de nature érotique, a besoin d'avoir à sa disposition l'agression si elle veut mener à bien son dessein. De même la pulsion amoureuse orientée sur des objets a besoin d'un certain appoint de la pulsion d'appropriation, si toutefois elle veut s'emparer de son objet. Les hommes sont poussés à la guerre par le

plaisir pris à l'agression et à la destruction, mais on ne le dit jamais. L'amalgame de ces tendances destructrices avec d'autres, érotiques, facilite naturellement leur satisfaction. Parfois, en entendant parler des atrocités de l'histoire, nous avons l'impression que les motifs idéaux ont été un prétexte aux appétits destructeurs. D'autres fois, s'agissant par exemple des cruautés de la Sainte Inquisition, nous pensons que les motifs idéaux se sont imposés à la conscience, et que les motifs destructeurs leur ont apporté un renfort inconscient. La pulsion de mort devient pulsion de destruction en se tournant vers l'extérieur, contre les autres, ou vers l'intérieur, c'est-à-dire contre soi-même. Notre conscience morale est le retournement de l'agression vers l'intérieur. La division des hommes en éléments dirigeants et dépendants fait partie intégrante de leur inégalité inéluctable. L'État idéal serait une communauté des hommes qui auraient soumis leur vie pulsionnelle à la dictature de la raison. Rien d'autre ne saurait susciter une vision si parfaite et si robuste des hommes, même s'il leur faut renoncer à leurs liens affectifs mutuels. Mais cela est une utopie. Freud se demande pourquoi lui et Einstein se révoltent contre la guerre. Pourquoi ne l'acceptent-ils pas comme une autre des nombreuses nécessités pénibles de la vie ? La réponse serait sans doute que tout homme a un droit sur sa propre vie, que la guerre anéantit des vies humaines prometteuses et place l'individu dans des situations qui l'avilissent, qu'elle le contraint à en tuer d'autres, à son corps défendant, qu'elle détruit de précieuses valeurs matérielles, fruit du travail des hommes, et plus encore. « C'est aussi que la guerre, sous sa forme actuelle, ne donne plus l'occasion de réaliser le vieil idéal héroïque, et qu'une guerre future, par suite du perfectionnement des moyens de destruction, signifierait l'extermination de l'un ou peut-être des deux adversaires».

En 1938 Freud (2012) écrit *L'homme Moïse et la religion monothéiste*. Dans ce texte Freud avance l'idée que Moïse était égyptien de rang élevé. En Égypte, la religion monothéiste avait été instaurée au XIV^e siècle avant J.C. par un pharaon nommé Amenhotep.

Ce pharaon changea de nom après avoir renoncé au polythéisme, il devint Akhenaton. L'imposition de la religion monothéiste en Égypte allait à l'encontre des traditions millénaires. Le règne d'Akhenaton ne dura que dix-sept ans. À sa mort, le clergé égyptien reprit le pouvoir, restaura l'ancienne religion polythéiste et balaya la plupart des traces du règne d'Akhenaton. Moïse reprit la religion monothéiste et pour pouvoir diffuser cette religion, il quitta l'Égypte. Sur son chemin, il rencontra un peuple de sémites sédentaires. Son départ en exil permit à Moïse de sauver la religion monothéiste et aussi un peuple d'Hébreux condamnés à la servitude. Moïse imposa sa religion d'une façon radicale, imposa la circoncision en tant que signe de la nouvelle religion et interdit de nommer et de figurer Dieu. Les Hébreux se révoltèrent contre les rigueurs et renoncements que demandait la pratique de la religion et finirent par tuer Moïse. Ce peuple Hébreu quitta le lieu, arriva à Madian, se mit en contact avec des tribus sémites sédentarisées et adopta un dieu volcanique local nommé Jahvé. Par ailleurs, parmi le peuple madianite il y avait un prêtre qui avait emprunté le nom de Moïse servant un dieu que l'on pouvait nommer et figurer. Le peuple qui avait été sauvé par Moïse l'égyptien finit par adopter ce nouveau dieu tout en mélangeant la nouvelle religion avec l'ancienne. Le judaïsme qu'avait voulu Moïse l'égyptien fut recréé (Lefebvre, 2012). Freud insiste dans ce texte sur la transmission psychique des comportements individuels vers les comportements collectifs, notamment le complexe d'Œdipe. La trace mnésique de certains événements individuels se transmet dans la collectivité à travers la phylogénèse dans l'après-coup. Dans *Totem et tabou* les fils tuèrent le père et ensuite ce père fut dévoré au cours du repas totémique. Moïse, père de la religion mosaïque, fut renversé et exécuté par le peuple qu'il avait libéré. Dans la religion chrétienne qui avait été créée par le juif Saul de Tarse, le meurtre du père devient le meurtre du fils, inaugurant une nouvelle religion. Freud interprète le meurtre de Moïse par les Hébreux comme une reviviscence du crime originaire : le meurtre du père de la Horde primitive, c'est un retour du refoulé, une

répétition du meurtre du père transmise de génération en génération. Dans *L'Homme Moïse et la religion monothéiste*, Freud revient aussi en force avec la question du traumatisme, en allant même à donner des exemples de la « neurotica » pure et dure.

Dans ce texte Freud distingue deux effets du traumatisme, positifs et négatifs, et avance l'idée d'un « État dans l'État » du traumatisme (Bokanowski, 2010, pp.9-28). Ce n'est plus un corps étranger logé dans le psychisme. En ce qui concerne les effets positifs de l'expérience traumatique, le sujet met en œuvre des efforts inconscients pour mettre au travail l'expérience traumatique à travers la remémoration de l'expérience refoulée, ou pour la vivre dans la réalité actuelle à travers la répétition, ou alors pour revivre une situation analogue avec d'autres personnes ou d'autres situations. Les réactions négatives tendent au bord opposé. Les traumatismes oubliés ne deviennent pas des souvenirs, ils ne sont ni remémorés ni répétés. Les expressions principales sont les évitements, qui peuvent s'aggraver en devenant des inhibitions à travers les phobies.

1.7 Les réaménagements de la technique psychanalytique par rapport à la cure classique.

L'apport de Sándor Ferenczi par rapport aux cas que la technique classique ne pouvait pas traiter.

La technique psychanalytique en dehors des réussites commence à montrer des limites dans certaines situations. Dès 1914, après l'échec de la cure de « L'homme aux loups » les analystes confrontés aux apories du transfert commencent à s'interroger sur les difficultés qu'ont certains sujets à obtenir une remémoration qui annule la répétition en levant l'amnésie infantile. Ces patients ne développent pas de névrose de transfert, et répètent au lieu de remémorer. Leur fonctionnement psychique se caractérise par une compulsion de répétition qui agit en permanence à l'encontre du processus. Le négatif lié à la destructivité devient pour Freud la question centrale où butaient certains traitements (Bokanowski, 2006, pp. 55-

71).

Dans l'article « Pour introduire le narcissisme » paru en 1914, Freud (1989b) tente d'aborder certaines formes de résistances et le transfert négatif qui pourraient être attribuées aux personnalités narcissiques (Freud & al., 2010). Freud fait part dans ce texte des préoccupations des analystes de l'époque au sujet des difficultés rencontrées dans l'application de l'analyse classique à certaines affections que ces analystes qualifient de névroses narcissiques : *dementiapræcox*, *paranoïa* et *mélancolie*.

La première guerre mondiale met en évidence que la remémoration qui permet le processus associatif chez le patient est contrarié par la répétition. La répétition en rêve des affects pénibles vécus par les soldats pendant la guerre amène Freud à faire des remaniements importants dans la technique psychanalytique. Jusque-là, Freud pensait que l'appareil psychique avait pour seul but d'éviter le déplaisir et d'abaisser la tension.

Pour Thierry Bokanowski, à partir de 1920 (« Au-delà du principe de plaisir »), Freud introduit la répétitions dans sa version négative et mortifère, voire démonique : la compulsion de répétition. Freud introduit le dualisme pulsionnel : pulsions de vie (Eros) et pulsion de mort (Thanatos), dans les situations traumatiques. La pulsion de mort a un effet de déliaison destructrice qui oblige l'appareil psychique à essayer de lier à travers la répétition. La pulsion de mort ferait obstacle au déploiement de la libido.

« À partir des années 1920 (le « tournant des années folles »), la compulsion de répétition était devenue la pierre d'achoppement, tant théorique que pratique, des cures analytiques. Les outils conceptuels et techniques de l'époque ne pouvant endiguer ses effets pernicieux » (Bokanowski, 1995).

L'analyste qui a le plus apporté à avoir une vision plus large à la technique psychanalytique est Sándor Ferenczi. Il a fait de très importants avancements dans la théorie du traumatisme, mais aussi dans la compréhension et dans les traitements des cas réfractaires

à la technique classique. Ferenczi était réputé pour soigner des cas difficiles, on lui envoyait des patients de différents pays d'Europe et aussi des États-Unis. Pour Ferenczi, si une cure ne « marche » pas, il faut trouver les moyens d'y arriver, au lieu de considérer les échecs éventuels comme la conséquence d'une « incurabilité », ou des résistances de la part du patient, ou des situations où « le narcissisme » ne permet pas d'approfondir le cas. Pour Simone Korff-Sausse (2006) « l'œuvre ferenczienne ouvre des chemins inédits vers la modernité en anticipant sur la clinique contemporaine, qui lui doit beaucoup ».

Le transfert et l'introjection

Madeleine Vermorel et Henri Vermorel(1995) font référence à l'article de Ferenczi « Transfert et introjection » (1909). Dans ce texte, Ferenczi lie le concept d'introjection au transfert, reconnu comme mécanisme général de la vie psychique et donne une importance à l'objet. Les auteurs nous rappellent que cette notion a été désignée comme « un coup de génie » de Ferenczi. La source du mécanisme d'introjection se trouve chez le nouveau-né, qui au début éprouve les choses d'une façon moniste. Ensuite le nourrisson éprouve l'expérience des choses plaisantes et des choses déplaisantes et en fait la distinction. Il distingue le perçu objectif du perçu subjectif et par cette action, il effectue sa première opération projective, « la projection primitive », pouvant expulser dans le monde extérieur les affects désagréables. Mais le monde externe ne se laisse pas expulser si facilement, une partie du monde externe est résorbée par le Moi, ainsi se constitue la première introjection primitive.

Le premier amour, la première haine se réalisent grâce au transfert par déplacement des sensations de plaisir et de déplaisir autoérotiques à l'origine sur les objets qui les ont suscités. Ferenczi définit le transfert comme résultat de la répétition des premières relations d'objet.

Pour Thierry Bokanowski (2001), l'introjection est un processus qui comporte à la fois : un investissement objectal (l'investissement d'un objet dans la réalité extérieure) ; et une identification qui en est l'aspect narcissique, en rapport avec la fonction du Moi. « Pour

Ferenczi, l'introjection peut se voir comme l'effet d'un déplacement (d'un transfert) de l'auto-érotisme aux objets extérieurs. Elle n'est pas que d'ordre fantasmatique, mais elle comporte une orientation vers la réalité extérieure : elle a un pôle externe, c'est-à-dire une source externe. Ainsi, l'objet externe se définit par l'investissement dont il est le siège et par les projections dont il est le support ». L'introjection transforme une partie du narcissisme primaire en narcissisme secondaire et conduit de l'autoérotisme à l'amour objectal. Le narcissisme primaire est non sexuel, mais il est intégré dans l'après-coup de la sexualité œdipienne qui résulte de l'introjection des parents sexués, bien avant qu'ils ne soient reconnus comme tels (Vermorel & Vermorel, 1995).

L'introjection est à la base du processus d'identification. Ferenczi définit le fondement du processus d'identification, déjà amorcé par Freud : il montre que l'introjection, bien visible dans les névroses, n'est pas en soi un phénomène pathologique, mais un phénomène universel. L'introjection chez Ferenczi est différente que celle de Karl Abraham. Pour ce dernier, l'incorporation (assimilation et destruction de l'objet) orale et ensuite anale représente un mode machinal d'englobement d'une partie des objets dans le narcissisme primaire. Chez Ferenczi, l'introjection suppose non seulement cette incorporation, mais également l'introjection de l'autre (mère, entourage proche).

La répétition à travers le transfert

Sándor Ferenczi et Otto Rank (1994) veulent avancer des nouvelles perspectives face aux impasses dans les cures. Ce texte était une réponse au texte de Freud (Remémoration, Répétition, Élaboration 1914. La technique analytique). Pour les auteurs, la répétition n'est pas une simple résistance à la remémoration, mais un « matériel inconscient véritable » (Pragier, 1995).

Sándor Ferenczi et Otto Rank soulignent dans ce texte l'importance de la remémoration, mais surtout celle de l'expérience vécue. Le transfert permet le déroulement des éléments

essentiels de la libido infantile grâce à la remémoration ou à la reproduction des éléments du passé qui ont eu un effet traumatique. L'analyste doit intervenir « activement » à la manière d'un catalyseur. Le Moi conscient résiste contre le fait que des éléments inconscients soient ravivés. Ces résistances du narcissisme et de l'idéal venu du Moi sont éliminées peu à peu. La principale résistance que l'on a à surmonter est l'angoisse infantile et le sentiment de culpabilité inconscient issus du conflit libidinal avec les parents. La résistance, loin de perturber le travail analytique, le conditionne par le fait que, tels les ressorts d'une horloge, elle régule son déroulement et le dose. Le patient régresse peu à peu, par le biais du transfert, au temps de la constitution du « complexe d'Œdipe ». L'élimination des résistances rend accessibles et disponibles les voies de liaison et de décharge qui avaient été antérieurement barrées par les refoulements. Les tendances libidinales inhibées, lorsqu'elles sont rendues conscientes, peuvent être remémorées et élaborées sur un mode nouveau et plus approprié. Les tendances libidinales pathogènes sont libérées du pouvoir excessif du sentiment de culpabilité et d'angoisse.

Dans les mots de Raymond Cahn (1995, p.89-90):

Ce n'est pas la remémoration, comme l'affirme Freud, mais bien la compulsion de répétition, en fait les multiples manifestations du transfert qui doivent essentiellement faire l'objet de l'élaboration aux fins de « transformer des éléments répétés en souvenirs actuels ». Il incombe donc à l'analyste « de les considérer comme le matériel inconscient véritable ». L'interprétation du contenu des associations et du matériel verbal est ravalée à une « traduction » sans portée mutative, sauf à s'inscrire dans la compréhension de l'ensemble du texte en un « enchaînement signifiant ». Toute reconstruction, si pertinente soit-elle, demeure sans effet tant que le patient n'a pas vécu et revécu aussi longtemps que nécessaire quelque chose d'analogue repris « dans la situation analytique, c'est-à-dire dans le présent.

Ferenczi propose des innovations techniques par rapport à la question de l'agir et par rapport à la place de l'analyste et à son contre-transfert. Grâce aux découvertes de Ferenczi, on ne voit plus le contre-transfert comme un obstacle, mais comme un outil précieux pour la compréhension et la gestion des processus psychiques en cours (Bokanowski, 2006).

Roussillon (1995) cite J. L. Donnet qui aurait souligné que le point nodal de la technique est la place de la valeur de la « répétition agie » dans la cure, la place de l'« expérience vécue » dans le transfert, cette question ne devient un enjeu crucial que parce qu'elle rencontre des conjonctures transférentielles singulières qui en forcent l'interrogation jusqu'au point de savoir si celle-ci doit être provoquée. Pour Roussillon, les psychanalystes de l'époque et en premier lieu Freud, tant que la répétition agie se produit spontanément dans le transfert, elle ne provoque pas trop de problèmes, il faut bien s'en accommoder et il est même possible de lui trouver un sens positifs, nécessaire. Le problème posé par Ferenczi et Otto Rank en 1924 est celui de la provocation délibérée quand elle ne se produit pas spontanément. La technique doit provoquer le développement spontané d'un processus transférentiel caractérisé par la répétition agie au sein de l'analyse à l'origine des blocages, fixations ou dévoiements de l'évolution libidinale d'expériences historiques. Pour Raymond Cahn (1995), Ferenczi assigne un rôle clé au transfert, c'est-à-dire, à tout ce qui se joue dans tous les vécus affectifs, parce qu'ils constituent de véritables déplacements au niveau conscient et tout ce qui est demeuré inconscient, de ce qui doit faire objet de prise de conscience à travers l'élaboration. Le transfert est un décor au sein duquel l'inconscient du patient fait son choix et l'analyste selon Ferenczi n'est qu'un catalyseur.

Le rêve est une forme de répétition

Dans « La révision de l'interprétation des rêves », pour Ferenczi (2006) les restes diurnes dans le rêve sont des symptômes de répétitions traumatiques. Ce sont des impressions psychiques inconscientes non résolues et non maîtrisées qui surgissent dans les rêves, et

exploitent à leur fin la capacité d'accomplissement de désir du rêve. Dans la névrose traumatique la répétition conduit le traumatisme à une résolution possible définitive, meilleure que cela n'avait été possible au cours de l'événement originaire commotionnant. La tendance à la répétition du traumatisme est plus grande pendant le sommeil qu'à l'état de veille.

Le clivage du Moi

Dans *De la psychologie à la commotion psychique*, Ferenczi qualifie le traumatisme comme un choc, équivalent à l'anéantissement du sentiment de soi. Le sujet se voit dans l'incapacité de résister et d'agir pour se défendre. Les organes qui assurent la préservation de soi abandonnent ou réduisent leurs fonctions à l'extrême. La commotion psychique survient sans préparation et l'effet soudain du choc fait que le sujet perd ses ressources.

Simone Korff-Sausse, dans la préface de ce livre, souligne que face à l'effet destructeur du traumatisme, le psychisme adopte des stratégies de survie : sidération de la pensée, fragmentation d'une partie du Moi, auto-clivage narcissique. Le patient se dédouble, une partie du Moi continue de vivre tandis qu'une autre reste enkystée, apparemment inactive mais prête à se réactiver à la première occasion. Mais si la nature de la souffrance dépasse la force d'intégration de la personne, alors on se rend compte que cela ne vaut plus la peine de rassembler ces choses douloureuses, on se fragmente en morceaux. Le trauma reste en souffrance, en attente de remémoration et de représentation. La remémoration ne suffit pas, l'expérience doit être revécue dans le cadre transférentiel afin de permettre son élaboration.

Ferenczi (2004) fait référence au clivage du Moi dans plusieurs textes : dans le texte du 21 février 1932 « Fragmentations », Ferenczi souligne que le clivage de la personnalité fait l'économie du conflit subjectif. Un enfant est frappé par une agression imparable : il « rend son âme », mais survit corporellement à la « mort » et commence à revivre avec une partie de son énergie de la personnalité pré-traumatique. Ce phénomène est accompagné de perte de

mémoire et d'amnésie rétroactive de durée variable. La personne est clivée en deux personnalités qui ne veulent rien savoir l'une de l'autre. Dans le texte *De la construction analytique des mécanismes psychiques* Ferenczi (1930/2006) souligne qu'un contenu peut disparaître soudainement de la conscience. Une autre idée (apparemment immotivée) émerge par déplacement d'énergies psychiques d'un lieu à un autre, un cas particulier de ce type de déplacement est le refoulement. Mais dans d'autres situations, la personne a l'impression d'être « hors de soi », d'observer ses souffrances de l'extérieur. Cette sensation d'être mort peut être représentée dans les rêves et dans les associations. Dans l'article du 21 septembre 1930 « Traumatisme et aspiration à la guérison », Ferenczi (2006) voit la fragmentation comme une forme de défense. Chaque fragment souffre lui-même, la cessation de l'interrelation de la douleur permet à chacun des fragments une plus grande adaptabilité. Dans le texte du 24 février 1932 « Trauma et état d'inconscience ». Ferenczi (2004) souligne que l'effet d'une commotion peut être particulièrement dangereux lorsque la frayeur est soudaine, lorsqu'il y a blessure corporelle, ou lorsque le trauma a lieu dans des états où les personnes sont sous un effet toxique. Ces personnes sont déjà clivées et ne peuvent pas, comme les personnes conscientes, concentrer toute leur force de volonté. Une personne qui n'est pas en sécurité ne peut même pas s'endormir, une partie de son Moi reste à son poste de garde, même pendant la nuit, pour donner des signaux d'alarme à l'approche d'un danger. Mais si l'agression arrive tout d'un coup au milieu d'un rêve, quand le contre-investissement des organes sensoriels manque, alors l'impression traumatique pénètre sans résistance à l'intérieur de l'organisme psychique et reste figée. L'effet de terreur est considérablement augmenté dans cet état. Les processus sur lesquels travaille Ferenczi sont ceux qui ne s'actualisent pas spontanément dans le transfert, bien qu'ils soient cliniquement repérables. Ces symptômes, montrés dans la situation analytique, sont absents d'autres modes d'actualisation transférentielle, coupés des chaînes associatives verbales, clivés, comme si les

analysants ne se voyaient pas eux-mêmes et n'arrivaient pas à voir ce qu'ils adressent au regard de l'autre. « En somme, quand le symptôme « n'arrive pas à se mêler à la conversation du transfert » comme savent le faire les symptômes hystériques, c'est l'analyste « qui se mêle à la conversation » pour le convoquer, voire le provoquer » (Rousillon, 1995).

Ferenczi est confronté au clivage du Moi autistisé, d'un point de vue de « névrose narcissique », d'un point de vue de défaillance de la réflexibilité visuelle du sujet qui « détransitionnalise » le jeu du transfert provoqué spontanément. La provocation d'un transfert spontané par le seul dispositif analytique ne paraît pas suffire à Ferenczi, il propose d'adjoindre une provocation technique (les techniques dites actives) supplémentaire, notamment en fin d'analyse, quand les moyens habituels ont échoué.

À l'époque, Ferenczi considérait comme non-transfert ce qui peut être un transfert autre, il traitait comme non adressé ce qui s'adressait à lui autrement. « (...) il n'entendait pas que ces patients se montrent et introduisent ainsi l'histoire de la manière dont ils (n') ont (pas) été regardés, réfléchis dans/par le regard). L'analyse de l'époque n'en était pas encore là et c'est grâce à cette « aventure technique de Ferenczi », comme l'écrit René Rousillon (1995) que nous pouvons « être à l'écoute » de ce qui est adressé à nous autrement.

Les situations cliniques (voir chapitre I) auxquelles font référence les chercheurs dans l'ouvrage collectif de Vincent Estellon et François Marty (2012) montrent des situations où les personnes ont adopté des stratégies de survie et ont fait des aménagements psychiques face au traumatisme comme celles que Ferenczi illustre comme par exemple le clivage du Moi.

Le retour de la neurotica ?

En septembre 1932, au XII Congrès international de psychanalyse à Wiesbaden, Ferenczi, tenu à l'écart par la communauté analytique, prend de nouveau la parole et prononce, dans une réprobation généralisée, une conférence intitulée « Les passions des

adultes et leur influence sur le développement du caractère et de la sexualité des enfants », texte qui passera à la postérité sous le titre de « Confusion de langues entre les adultes et l'enfant » (Harrus-Révidi, 2004).

Dans ce texte, Ferenczi fait un retour en force sur la théorie de la séduction réelle, séduction liée aux pratiques violentes et passionnelles des parents face aux besoins de tendresse émanant des enfants (Korff-Sausse, 2006). Ce texte est devenu célèbre et représente actuellement une référence sur la question du traumatisme.

Pour Simone Korff, il n'est pas toujours facile de trancher entre réalité psychique et réalité factuelle : on peut privilégier l'illusoire reconstruction d'une vérité historique d'un traumatisme réel au détriment de la participation fantasmatique du sujet ; de l'autre, avantager le fantasme au risque de méconnaître la réalité du traumatisme avec sa dimension socio-historique. La différence entre Freud et Ferenczi se situe au cœur de ce débat. Après le tournant de 1920 (*Au-delà du principe de plaisir*) Freud a privilégié le point de vue économique reléguant au second plan l'aspect événementiel du trauma. Ferenczi poursuit l'idée de la réalité du traumatisme et cherche les voies pour l'emmener à une remémoration et à une résolution psychique.

Dans le texte « Confusion de langues entre les adultes et l'enfant », Ferenczi (2004) se questionne à propos du transfert négatif : il décrit des patients dociles, dont l'analyste doit deviner, à partir des associations, les choses déplaisantes de leur passé et les critiques refoulées ou réprimées qui nous sont adressées.

Ferenczi souligne aussi l'importance du traumatisme et en particulier du traumatisme sexuel comme facteur pathogène. Les enfants sont victimes de violences et de viols de la part des parents, des autres membres de la famille, des précepteurs ou des domestiques. Dans les jeux des enfants interviennent des fantasmes ludiques, comme par exemple jouer un rôle maternel à l'égard de l'adulte. Ces jeux peuvent prendre une forme érotique, mais il reste

toujours au niveau de la tendresse. Les adultes ayant des prédispositions psychopathologiques confondent ces jeux d'enfants avec les désirs d'une personne ayant atteint la maturité sexuelle, et se laissent entraîner à des actes sexuels sans penser aux conséquences.

Les enfants ne peuvent pas réagir, ils se sentent physiquement et moralement sans défense face à l'autorité écrasante de l'adulte, ils restent muets ou ils perdent conscience et se soumettent à la volonté de l'agresseur, ils l'introjectent. L'adulte disparaît en tant que réalité extérieure et devient intrapsychique. L'enfant introjecte le sentiment de culpabilité de l'adulte, « le jeu » jusqu'au présent anodin apparaît maintenant comme un acte méritant punition.

Si l'enfant se remet de l'agression, il ressent une énorme confusion, il est clivé, à la fois innocent et coupable, il perd la confiance en son propre témoignage.

Le désaveu dans le traumatisme

Pour Ferenczi (2006) dans « De la psychologie à la commotion psychique » c'est le désaveu de la part de l'entourage de l'enfant qui rend le choc traumatique. L'enfant, au lieu d'être écouté, est puni, ou on lui dit « ce n'est rien du tout », « il ne s'est rien passé ». Les légères allusions de l'enfant ne sont pas relevées, elles sont rejetées comme incongrues et face à cela, l'enfant ne peut plus soutenir son propre jugement. Pour illustrer ces faits, Ferenczi écrit un mot en hongrois qui veut dire « le lot du soldat » : on exige de la part de l'enfant un héroïsme dont il n'est pas capable. Si l'enfant abusé ne peut pas trouver d'aide auprès de son entourage, il devient un être mécanique ou une personne qui se bute. Une partie de sa personnalité, le noyau même de celle-ci, reste fixé. On aboutit à une forme de personnalité faite uniquement de Ça et de Surmoi, et qui est incapable de s'affirmer en cas de déplaisir, une personnalité « comme si ».

Dans un article du 12 janvier 1932 « Cas de schizophrénie progressive (R.N.) ». Ferenczi (2004) décrit le cas d'une patiente qui avait été abusée par son père à l'âge d'un an

et demi. Son père avait promis de lui donner quelque chose de bon mais il l'a droguée et violée. Avant de s'évanouir, elle a eu une soudaine perception du mal, un sentiment de déception et de détresse totale et d'impossibilité de faire recours à sa propre volonté. Elle continue à mener l'existence normale avec un refoulement complet de ses propres tendances et sentiments.

À l'âge de cinq ans, elle est victime d'une nouvelle agression sexuelle brutale, le résultat du deuxième choc est une nouvelle « dislocation » de l'individualité. Elle souffre d'une façon purement inconsciente, son Moi vigile ne sait rien. Dans l'analyse, ce fragment n'est accessible que dans le sommeil. L'analyse ne peut entrer en contact avec cette partie qui se comporte comme un enfant évanoui qui ne fait que gémir, son corps est devenu sans âme, mais la mutilation n'est pas perçue. À l'âge de 11 ans et demi elle était adaptée à cette situation insupportable, être soumise à l'abus sexuel est devenu le schéma de sa vie. Comme si la répétition constante d'un rythme même pénible suffisait en soi pour que le pénible paraisse moins pénible. Mais elle avait aussi le sentiment inconscient que derrière la torture par l'adulte, se cachaient des intentions affectueuses, aussi déformées soient elles. Le père partit soudainement, avant de partir il maudit l'enfant. La situation fut aggravée par le fait que le père avait imprimé indélébilement dans l'enfant la conscience de sa propre souillure, de son manque de valeur et de son abjection. La seule forme de vie qui restait à la personne était l'atomisation complète de la vie psychique : stupeur catatonique, terreur, hallucinations et une confusion d'impressions mnésiques mélangées de façon chaotique, provenant du passé.

Dans un article du 31 janvier 1932 « La catharsis s'enlise –comment y remédier ? », Ferenczi (2004) souligne que la répétition de l'expérience traumatique dans certains cas peut mettre l'accent sur un facteur ou sur un autre mais sans aboutir à la construction d'une image complète. Les patients ne peuvent pas croire à la réalité de l'évènement, l'analyste est le seul

témoin de ce qui s'est passé, il doit avoir une attitude d'empathie et non une attitude froide et sans affect. La personne est confuse après le choc, elle ne peut rien dire de précis (amnésie rétroactive). Une personne ainsi paralysée doit être incitée au travail de pensée en renouant avec les images mnésiques, vagues, ou avec des fragments de celles-ci.

Pour Ferenczi il ne reste plus à l'analyste qu'à reconnaître ses vrais sentiments devant le patient, mais l'analyste n'est parfois pas suffisamment armé car son analyse a été incomplète.

Ferenczi cite Freud lorsqu'il souligne que la capacité d'éprouver un amour objectal est précédée d'un stade d'identification, il qualifie ce phénomène de stade de l'amour objectal passif ou celui de la tendresse. Si dans cette phase de tendresse on impose aux enfants un amour différent de ce qu'ils désirent, cela peut entraîner les mêmes conséquences pathogènes que la privation d'amour dont l'enfant a tant besoin. La conséquence ne peut être que la confusion de langues entre les adultes et l'enfant. L'enfant abusé et désavoué est clivé, il n'y a pas de choc, ni de frayeur sans un clivage de la personnalité. La personnalité régresse et cherche à rendre l'agression non advenue. Sur le plan émotionnel et intellectuel, le choc peut permettre à une partie de la personne de mûrir subitement, Ferenczi fait référence au rêve du « nourrisson savant » fait par certains patients où un enfant encore au berceau, se met subitement à parler et même à enseigner la sagesse à toute la famille. La peur face à l'adulte fou transforme l'enfant en psychiatre pour se protéger du danger que représentent les adultes sans contrôle, il doit d'abord s'identifier à eux. Le psychisme est atomisé et fragmenté. À part l'amour passionné et les punitions passionnelles, il y a aussi le terrorisme de la souffrance. Il y a des enfants qui sont obligés d'aplanir toutes sortes de conflits familiaux, « et portent sur leurs frêles épaules, le fardeau de tous les autres membres de la famille ». Ils le font parce qu'ils ont besoin des adultes et maintiennent de cette façon « la paix » et la tendresse qui en découle.

« Une mère qui se plaint continuellement de ses souffrances peut transformer son enfant en une aide-soignante, c'est-à-dire en faire un véritable substitut maternel, sans tenir compte des intérêts de l'enfant » (Ferenczi, 2006).

Ferenczi décrit deux processus dans les cas d'abus d'enfants : l'identification à l'agresseur et la prématurité psychique face à la folie de l'adulte et au terrorisme de la souffrance (Harrus-Révidi, 2004).

Dans la *Confusion de langues*, Ferenczi insiste sur l'impact du traumatisme causé par l'objet externe : la fragmentation passive, l'identification à l'agresseur ont des conséquences décisives sur l'organisation de la psyché (Harrus-Révidi, 2004).

1.8 De la théorie de la séduction restreinte à la théorie de la séduction généralisée

Dans sa découverte de la sexualité infantile, Freud a décelé que les premières sollicitations données au nourrisson sont à la fois innocentes mais incontestablement excitantes (Brette, 1998).

Freud (1962) affirme que le sein de la mère est le prototype de toute relation amoureuse. On se refusera à identifier les sentiments tendres, et les préférences de l'enfant pour les personnes qui le soignent comme amour sexuel. La personne chargée des soins témoigne à l'enfant des sentiments dérivant de sa propre vie sexuelle, elle embrasse son bébé, le berce, le considère comme substitut d'objet sexuel, même si elle croit que ces gestes témoignent d'un amour asexuel. Mais un excès de tendresse parentale est nuisible parce qu'elle peut amener une sexualité précoce et d'après Freud « gâter » l'enfant et le rendre incapable de se satisfaire d'un amour plus mesuré. À travers les soins donnés au nourrisson se dessinent les fantasmes ultérieurs. Freud vient à l'universel, à l'inévitable, puisque cette séduction à laquelle il se réfère est inscrite dans la relation primaire (Brette, 1998).

Pour Jean Laplanche (1986) la séduction, qui est véhiculée par les soins corporels donnés au nourrisson, l'inconscient parental est en jeu, c'est la théorie de la séduction

généralisée à partir de la séduction originaire, la séduction normale car l'adulte est sexué et désirant. La séduction originaire est une situation fondamentale où l'adulte propose à l'enfant des signifiants non verbaux, des comportements imprégnés de significations sexuelles inconscientes, des signifiants énigmatiques qui aboutissent à des restes inconscients, sources de la pulsion. Nous rajoutons que dans ces signaux il y a aussi des significations agressives. Dans certaines chansons et contes infantiles on voit parfois comment ces messages sont introduits. Ces significations, dans la relation adulte-enfant, sont « voilées ». Pour Laplanche la *Confusion de langues* de Ferenczi n'est pas une vague « confusion », « mais c'est une inadéquation de langues. Inadéquation de l'enfant à l'adulte, mais aussi, primordialement, inadéquation de l'adulte à l'objet source qui l'agit ».

Laplanche place la séduction restreinte avant l'abandon de la « neurotica ». Entre 1895 et 1987, Freud fait des avancées considérables dans sa théorie : lier les données cliniques à la théorie, montrer la temporalité de l'après-coup, mettre en place une topique subjective. Mais il s'en tient au niveau de la psychopathologie la plus manifeste, c'est-à-dire les relations perverses au sens clinique du terme, entre un adulte et un enfant. Pour Laplanche, la restriction de la théorie de la séduction à la pathologie, sa répudiation par Freud comme appartenant à une période révolue, ont joué, dans le mouvement psychanalytique, comme une censure.

« L'enfant perçoit les signaux en provenance du monde adulte mais il n'a pas les instruments nécessaires à leur pleine traduction » (Scarfone, 1996, p.163-176). Ces messages sont contaminés par l'inconscient de l'adulte, par ses désirs non reconnus, « atténués » par le refoulement et transmis sous leur forme inhibée, désignifiée.

La séduction généralisée est une séduction normale et nécessaire, en tout cas inévitable. Mais à côté de ce processus normal d' « implantation » de la sexualité inconsciente, il existe un autre mécanisme, celui-là essentiellement pathogène. Ce mécanisme, nommé

«intromission», est la version violente de l'implantation. Ici, la séduction est le fait non de l'adulte impliqué dans les soins ordinaires de l'enfant, mais d'un adulte soit intrusif, soit carrément pervers. Ce processus-ci, loin de mener à la différenciation psychique, paralyse et se constitue dans la psyché de l'enfant comme une enclave non métabolisable, non traduisible qui reste comme un corps étranger inassimilable, intraitable. Cette enclave n'est pas, à proprement parler, du refoulé, puisque le processus traduction/refoulement y est inopérant. Dans ce cas, le message de l'autre n'est pas seulement énigmatique pour l'enfant, mais frappé par un interdit de traduire. Scarfone fait référence à ce que Piera Castoriadis Aulagner appelle le « compromis identificatoire » entre un adulte et un enfant. Dans les cas d'abus sexuel, ce compromis est rompu. René Kaës (2012) fait référence à ce que Piera Castoriadis-Aulagner avait nommé « le contrat narcissique », contrat qui définit le statut psychique du nouveau-né, avant même sa naissance, comme celui d'un sujet du groupe. La raison de ce contrat est l'interdit de l'inceste.

Les trois périodes dans l'évolution des avancées théorico-clinique chez Ferenczi

Comme nous l'avons déjà signalé, Ferenczi a complété et élargi la théorie et la clinique pour faire face aux impasses de la technique classique dans certains cas. Thierry Bokanowski (2006, p. 55-71) décrit les trois périodes dans l'évolution de la technique pour Ferenczi:

- La période de la *technique active* ou période dite d'activité (1918-1926) ; elle est préconisée et défendue dans plusieurs articles, puis trouve le point culminant de son avancée dans « *Perspectives de la psychanalyse* », écrit en commun avec O. Rank, publié en 1924, et qui soulève quelques polémiques au sein de la communauté analytique.

- La remise en question de la technique active qui entraîne « la période dite de l'*élasticité technique*, appelée aussi période des *expérimentations techniques* (1926-1929) ».

- À celle-ci, liée pour l'essentiel à l'intérêt théorique que Ferenczi portait pour la métapsychologie du traumatisme, a succédé une dernière période de nouvelles expériences

des techniques dites néocathartiques et d'analyse mutuelle, elles aussi directement en relation avec ses dernières conceptions sur le traumatisme (1929-1933).

Jacques Press nous montre que l'analyste doit prendre en compte la structure psychique des patients et les particularités des différentes problématiques de chacun dans le travail d'interprétation. Pour une patiente hystérique qui répète une expérience plaisante, parce qu'elle a du mal à renoncer au symptôme car celui-ci a une valeur de satisfaction œdipienne, on interprète les mécanismes de défense, on décompose le symptôme, on met en évidence la sexualité infantile et on redonne au Moi adulte la maîtrise sur le plan psychique.

Mais face à un patient qui répète l'expérience traumatique dans un effort désespéré de la lier, l'interprétation classique devient traumatique par elle-même. Pour l'auteur, cela serait comme si on disait au patient « vous avez donc tellement plaisir à vous fourrer dans des situations impossibles, par exemple à vous faire abuser ? ». Si dans ce type de situations on faisait ce type d'interprétation, on transformerait la victime en coupable (Press, 2014).

Les rapports ambivalents entre Freud et Ferenczi

Ferenczi adresse des critiques ouvertes à Freud et lui reproche de ne pas lui avoir donné une analyse régulière et dans la durée et de ne pas avoir su interpréter son transfert négatif vis-à-vis de Freud.

Ferenczi a créé la technique active parce qu'il estimait que du fait de ne pas avoir eu une analyse complète, il arrivait que les patients soient mieux analysés que lui (à l'époque l'analyse didactique ne durait qu'un an et demi au grand maximum). Dans un souci de transparence professionnelle, il dit que si on commet des erreurs, il faut ensuite en faire l'aveu au patient.

L'ambivalence de la relation entre les deux hommes était compliquée du fait de l'interférence du transfert de Ferenczi sur Freud. Comme les premiers psychanalystes, Ferenczi était exposé aux difficultés de la proximité de leur inconscient dans les cures, dans

une situation de pionnier, sans avoir eu une formation qui n'était pas encore pensée. « La nécessité d'une analyse personnelle pour les analystes ne sera reconnue que plus tard sous l'impulsion notamment de Ferenczi (« deuxième règle fondamentale ») » (Vermorel & Vermorel, 1995).

Dès 1908 Freud et Ferenczi sont devenus très proches, ils se fréquentaient, ils s'écrivaient et voyageaient ensemble mais surtout, ils ont eu des échanges intellectuels très nourris. Le tout entre des courtes tranches d'analyse (Korff-Sausse, 2006). Freud l'appelait son « paladin et grand vizir secret ». Il lui avait proposé d'être président de l'Association internationale de psychanalyse, mais Ferenczi refusa.

En 1908, Ferenczi écrit l'article sur l'introjection (1908) et demande à Freud de lui donner son point de vue. Freud lui fait comprendre qu'il ne favoriserait pas ses idées à la Société du mercredi, qu'il fallait retarder la publication de l'article ou s'adresser à d'autres publications non psychanalytiques. Freud accepte la publication de l'article de Ferenczi par la suite, tout en lui disant « il me semble cependant incertain que le terme d'introjection puisse être maintenu ». Pour Madeleine et Henri Vermorel (1995) « Freud avait perçu dès le début la valeur du travail et sa « priorité » en matière de compréhension du mécanisme précoce des identifications ». D'où sa crainte d'être dépassé par « l'enfant terrible de la psychanalyse ».

Le premier épisode du désaccord entre Freud et Ferenczi remonte au texte *Perspectives de la psychanalyse* (1924). Reçu favorablement par Freud, puis critiqué, Otto Rank rompt avec Freud, tandis que Ferenczi restera proche de lui.

Le désaccord entre les deux hommes s'accroît en 1932. Ferenczi, en route pour le congrès de Wiesbaden où il va présenter « Confusion de langues entre les adultes et l'enfant », fait un séjour à Vienne.

Prenant connaissance du texte, Freud, très choqué par la conception du traumatisme qui fait resurgir la question de la séduction réelle, demanda à Ferenczi de renoncer à sa

contribution. Ferenczi la présente quand même, assumant cette fois-ci jusqu'au bout la responsabilité de ses idées, au risque de s'écarter du dogme freudien (Korff-Sausse, 2006).

Ferenczi meurt en 1933, son œuvre n'a pas été publiée de son vivant. Le *Journal clinique* (1932) a été publié en 1969, presque quarante ans après sa rédaction. Michael Balint, son exécuteur testamentaire a retardé sa publication, de crainte « que ces écrits révolutionnaires et dérangeants ne fussent pas encore recevables par la communauté psychanalytique ». Ces idées audacieuses choquaient l'orthodoxie freudienne.

Michael Balint (2004) dit que la publication du *Journal clinique* a été retardée parce qu'il fallait attendre que les répercussions immédiates du désaccord entre Freud et Ferenczi se tassent. « Cela laisserait le temps pour qu'il se crée une atmosphère plus favorable à l'évaluation objective des idées de Ferenczi, contenues dans le Journal ».

Quelques-unes auraient pu être les « limites » des avancées techniques de Ferenczi en poussant à l'extrême des techniques qui avaient pour point d'orgue des agir dont il cherchait à savoir jusqu'où ils pouvaient aider à surmonter certains impasses. Le grand mérite de Ferenczi aurait été de soulever les questions essentielles en ce qui concerne les aménagements possibles rendus parfois nécessaires pour traiter les conjonctures psychiques plus difficiles, questions devenues de nos jours centrales et incontournables (Bokanowski, 2006).

L'approche entre Freud et Ferenczi

Malgré l'ambivalence de la relation entre Freud et Ferenczi, le dialogue intellectuel entre les deux hommes peut être considéré « comme une véritable création à deux tout au long de leurs années d'échange [qui] se poursuit au-delà de la mort » (Korff-Sausse, 2006).

Freud intègre la notion d'introjection que Ferenczi avait développé en 1908, dans son article « Pulsions et destin des pulsions » (1915). Freud cite Ferenczi, qui avait avancé l'idée

que le bébé accueille d'un côté dans son Moi les objets offerts et les introjecte dans la mesure où ils sont source de plaisir, d'un autre côté, il expulse hors de lui ce qui, dans son intérieur propre, lui devient source de déplaisir (Vermorel&Vermorel, 2006). Le concept d'introjection est repris dans *Deuil et mélancolie* (1914 et 1923) dans *Le Moi et le Ça*. Dans ce dernier texte, l'introjection est nommée à propos de l'érection de l'objet perdu dans le Moi, par cette espèce d'introjection, de régression à la phase orale, qui facilite peut-être ou rend possible l'abandon de l'objet.

Dans *Inhibition, symptôme et angoisse* (1924), Freud aborde le traumatisme de la naissance en prenant comme source l'ouvrage d'Otto Rank (1923) qui soutenait la thèse que le premier traumatisme de l'humain était la naissance. Ferenczi avait publié la même année un texte où il soulignait la problématique de la perte d'objet à cause du fait que le nourrisson est néotène. Freud ne cite pas Ferenczi dans le texte de 1924 où il remanie la question de l'angoisse.

Or, Ferenczi avait, dans son article, prolongé le concept d'introjection vers les stades précoces de la vie mentale du nourrisson, évoquant la relation de fantasmes inconscients avec les représentations de « la situation intra-utérine de la naissance. (...) Aussi ne sera-t-on pas étonné de retrouver une évocation de Ferenczi dans cette réflexion finale ; alors le disciple plus jeune est mort prématurément et Freud, atteint d'un cancer qui s'étend, a déjà un pied dans la tombe. Il y a quelque chose de poignant dans les ultimes écrits de Freud qui sont comme un testament de l'œuvre entière où se poursuit un dialogue outre-tombe avec son ami hongrois (Vermorel&Vermorel, 2006).

Dans *Analyse avec fin et analyse sans fin* (1937) Freud s'appuie sur certaines expériences qui l'ont confronté par le passé à des destins transférentiels ancrés dans la négativité (Bokanowski, 2000). Dans ce texte, Freud fait référence à *L'homme aux loups*, à Sándor Ferenczi et à Emma Eckstein (sans les nommer). Dans ces trois cas, c'est le transfert

négatif qui était un obstacle dans la cure. Dans un autre texte de 1937, Freud reprend l'idée de Ferenczi en ce qui concerne le contre-transfert en tant que moteur de l'analyse (Freud, 1992).

Dans le texte de 1938, Freud (1991a) fait une réévaluation finale au sujet du clivage du Moi et décrit le mécanisme psychique du clivage « comme l'un des mécanismes de défense dont dispose la psyché, et qui va être longuement développé par la suite, en particulier dans la clinique de la psychose » (Korff-Sausse, 2006).

Dans *L'homme Moïse et la religion monothéiste*, ultime version de la théorie du traumatisme, Freud se réfère encore aux idées de Ferenczi en ce qui concerne les deux sortes d'effets que provoque le traumatisme :

(...) des effets négatifs, qui [Simone Korff-Sausse cite Freud] « tendent à ce qu'aucun élément des traumatismes oubliés ne puisse être remémoré ni répété », mais aussi des effets positifs, qui sont des « efforts pour remettre en œuvre le traumatisme, donc pour remémorer l'expérience oubliée ou, mieux encore, pour la rendre réelle, pour en vivre à nouveau une répétition » (Freud, 2012).

Ferenczi avait exploré ce sujet en 1932.

« Freud eut avec son disciple, estimé mais rival, un dialogue véritable, intégrant certaines idées de Ferenczi, tandis que ce dernier, en développant des positions originales, ne cesse de s'appuyer sur les travaux de Freud. Ce dialogue est empreint de part et d'autre d'une recherche de la vérité parfois douloureuse, à travers les divergences et les conflits » (Vermorel&Vermorel, 1994).

Comme le disait Michael Balint, il a fallu attendre que le mouvement analytique sorte de l'orthodoxie pour que les analystes contemporains puissent profiter de cet « arsenal » technique qui fut développé dans les débuts de la psychanalyse et enrichi par la suite par des futures générations d'analystes.

Ferenczi et la clinique moderne

Dans la présentation de la Monographie dédiée à Sándor Ferenczi (ouvrage déjà cité) il est mentionné qu'aujourd'hui les idées fortes peuvent être adoptées en tant qu'héritage direct des avancées de Ferenczi : les sources du traumatisme comme pouvant être liées à l'économie psychique, le « trop », c'est-à-dire l'excès d'excitation qui déborde l'appareil psychique, le « pas assez », c'est-à-dire les carences dans les traumatismes précoces, l'identification à l'agresseur, « secondaire à un fantasme traumatique de séduction ; les transferts « passionnels » comme effets du clivage narcissique (psychotique), lui-même conséquence du traumatisme primaire ; le clivage du moi comme conséquence primaire, ce qui entraîne la création de zones du Moi « clives » et « mortes » ; le clivage de la pensée et du corps (du somatopsychique) ; la paralysie de la pensée et de la spontanéité sous effet du trauma ; la notion de disqualification de l'affect ; la notion de personnalités « comme si », « as if » et le « faux self » ; la notion d'effondrement psychique et de dépression « anaclitique », voire anobjectale ; l'importance de l'amour ou de la haine primaire ; la haine comme moyen de fixation plus puissant que la tendresse ; l'importance de l'environnement (la mère et son fonctionnement psychique, ses capacités contenantes, etc.) ; l'importance des empreintes psychiques maternelles et de la psyché de la mère (le langage de la « tendresse » et de la « passion » maternelles) ; le rôle du « jeu » dans l'analyse ; la nécessité de faire autre chose du contre-transfert qu'un obstacle ou un « transfert en contre » mais d'y voir aussi un effet psychique lié à la rencontre d'un autre psychisme et qui, de ce fait, reflète une des formes, ou un des aspects, du fonctionnement inconscient de ce dernier (identification « primaire » de l'analyste à l'« originaire » du patient) ; autrement dit, de voir dans le contre-transfert un « outil » précieux pour l'analyste et pour la cure, et non un « obstacle ».

Ferenczi est à la base de la deuxième règle fondamentale qui est celle de l'analyse de l'analyste. Il dénonce l'hypocrisie professionnelle et la froideur de certains analystes qui

répètent des attitudes qui étaient à la base de la maladie des patients dans leur enfance. Les expériences vécues dans le transfert par rapport au cadre analytique (« annulation » des séances, etc.), si elles sont analysées en séance et dans l'actuel, et on peut les mettre en relation avec d'autres éléments analogues de la vie du patient, cela nous permet de lui montrer cette fois-ci de façon objective (cela se passe dans le cadre) ce qui s'actualise à travers le transfert.

2. Les différentes formes de traumatisme

Dans cette partie nous allons traiter les traumatismes précoces et les traumatismes collectifs. Nous allons développer les grandes lignes au sujet des sources du traumatisme qui sont liées à l'économie psychique.

En ce qui concerne les traumatismes précoces, la source du traumatisme vient des carences précoces dans les soins donnés au nouveau-né. Le nouveau-né est dépendant de l'environnement et non seulement par rapport aux soins d'ordre physique (nourriture, propreté...etc.) mais il a aussi des besoins psychiques que l'environnement doit « décrypter ».

Dans les traumatismes collectifs le traumatisme provient de l'excès d'excitation qui déborde les capacités de liaison dans l'appareil psychique.

2.2 Les traumatismes précoces

L'évolution dans les recherches au sujet des traumatismes précoces

À partir des découvertes ferencziennes, plusieurs psychanalystes se sont penchés sur l'étude des traumatismes précoces. Ces études prennent pour point de départ l'état de dépendance psychique et physique, dans lequel se trouve le nouveau-né à sa naissance. Il a besoin d'autrui pour ses besoins vitaux, il n'est pas capable de faire face au stimulus venant

de l'extérieur ou de l'intérieur parce que son Moi n'est pas encore constitué. Face à la détresse provoquée par cette dépendance, le bébé réagit par l'angoisse.

En 1926, Freud (2011) souligne que le premier progrès du bébé vers l'autoconservation est d'apprendre à discriminer l'angoisse. Face à l'excitation trop nombreuse ou trop intense, l'organisme du nourrisson déclenche une angoisse automatique ensuite il apprend à discriminer les moments où il se sent en danger et émet des signaux d'alarme (c'est l'angoisse signal d'alarme).

L'angoisse principale est l'angoisse qui provient de la disparition de la personne qui donne les soins (la mère ou l'environnement)². Puisqu'au début les moyens psychiques du nouveau-né sont rudimentaires, il n'arrive pas à comprendre que la personne qui donne les soins n'a pas disparu. L'angoisse est une réponse à la disparition de l'objet. Kaës (2012) écrit à ce propos: « Cette dépendance et les vicissitudes de la séparation avec la mère le confrontent à l'expérience de son impuissance à trouver la satisfaction qui mettrait fin à des tensions internes ».

Pour Freud ces formes primitives d'angoisse venant de la peur de perdre l'objet devient le prototype de l'angoisse et représente toutes les angoisses de séparation que l'être humain est censé vivre (Kaës, 2012).

Le nourrisson au départ de sa vie ne distingue pas l'environnement de lui-même

La formation du Moi chez le nourrisson est un processus long et complexe. Dans ses premiers développements affectifs l'enfant progresse de façon évolutive vers la relation d'objet. Il passe d'une dépendance absolue vers une dépendance relative et ensuite vers l'indépendance. Le nourrisson, au début de sa vie, ne se distingue pas des autres objets qui l'entourent, il n'a pas les moyens pour faire la différence entre le Moi et le non-Moi et c'est la mère qui joue un rôle de Moi auxiliaire et de soutien. Selon Winnicott, pour que l'enfant

² Nous utiliserons le terme « mère » en faisant référence à toute personne qui s'occupe de l'enfant dans une continuité.

puisse aller vers l'indépendance et l'intégration de sa personnalité, il faut que les conditions de l'environnement soient « suffisamment bonnes ». L'auteur emploie le mot de soins « suffisamment bons » ou de « mère suffisamment bonne » pour éclaircir le fait qu'un nourrisson qui serait comblé en permanence n'aurait pas de désir et son processus d'indépendance serait entravé, mais de l'autre côté, la carence de soins provoque des failles précoces importantes dans la constitution de son Moi. Il s'agit d'une distance de la mère en adéquation avec le processus de maturation de l'enfant, car l'espace psychique se construit sur le manque. Mais si le manque est trop prolongé, les forces qui poussent le nouveau-né vers l'indépendance sont retenues chez l'enfant et d'une façon ou d'une autre tendent à le détruire (Winnicott, 1971).

Margaret Mahler (1977) souligne que dans le développement normal chez l'humain, il y a une phase de séparation-individuation, après une phase symbiotique ou stade de narcissisme primaire (état de dépendance totale). Pour que l'enfant puisse sortir du stade de symbiose et puisse se structurer, il a besoin de séquences successives de gratification-frustration. Il est cependant important que dans les premiers mois de la vie, la tension ne soit pas trop élevée pendant une période prolongée. Lorsque le bébé est soumis à des états de tension pendant les premiers cinq mois, il fait appel à ce partenaire symbiotique, ce moi auxiliaire avant qu'il puisse développer ses propres ressources. Pour Margaret Malher, si les soins ne sont pas adéquats au stade du narcissisme primaire chez le nourrisson, il prendrait en charge dans la réalité les fonctions de la mère, ou commencerait à agir comme s'il allait le faire.

Si les soins se font dans une continuité, la mère s'adapte progressivement pour que l'enfant puisse aller vers l'indépendance et l'aventure, et pour qu'il puisse développer sa pulsion créative.

Mais il faudra un nombre d'expériences rassurantes répétées pour que le bébé distingue

l'éloignement momentané de la perte durable et qu'il puisse éprouver avec nostalgie et non plus dans la catastrophe et désespoir le fait d'être séparé de sa mère. Le jeu du « coucou/me voilà » en favorise l'apprentissage : il prépare et préfigure celui de la bobine où l'enfant, accédant à la fonction symbolique, met en jeu l'absence traumatique et par là, s'en distancie (Brette, 1998).

Le nourrisson aime faire preuve de la disparition et de l'apparition de l'objet. Dès qu'il a les moyens nécessaires, il lance des objets de son berceau pour que l'entourage les ramasse. Plus tard, il se cache pour « être trouvé ».

Nous avons là l'image d'un enfant qui est en train d'établir un « self » intime qui ne communique pas et qui, en même temps désire communiquer et être trouvé. C'est un jeu élaboré de cache-cache dans lequel se cacher est un plaisir, mais n'être pas trouvé est une catastrophe (Winnicott, 1971, p.160).

C'est-à-dire, si l'adulte ne comprend pas la signification de ce jeu pour l'enfant et interprète ce geste comme une plaisanterie (les petits enfants se cachent dans des lieux visibles), pour l'enfant, tout ce qui peut avoir comme objectif dans cet acte perd la valeur.

Le jeu de la bobine : ce jeu vient d'une observation de Freud chez un enfant d'un an et demi qui répétait sans cesse un jeu énigmatique lorsque sa mère s'absentait. Il jetait loin de lui tous les petits objets dont il pouvait se saisir. En même temps, il émettait une expression d'intérêt et de satisfaction un o-o-o-o, fort et prolongé qui signifiait « parti » pour l'entourage. Un jour l'enfant avait une bobine en bois avec une ficelle attachée autour, il jetait la bobine que retenait la ficelle, par-dessus le rebord de son lit où elle disparaissait, tandis qu'il prononçait o-o-o-o. Il retirait ensuite la bobine hors du lit en tirant la ficelle et saluait alors sa réapparition par un « voilà ». Tel était donc le jeu : disparition et retour. L'enfant se dédommageait à travers ce jeu de la disparition. Lorsque l'enfant jetait la bobine il pouvait se venger de sa mère : « Eh bien, pars donc, je n'ai pas besoin de toi, c'est moi qui

t'envoie promener ! ». Mais à la fois il fallait qu'il ait la maîtrise de cette absence à travers la répétition pour faire revenir l'objet (Freud, 1981).

Lorsque l'enfant est en accordage avec l'entourage, il est dans un état d'illusion. Pour Winnicott, le sein (en tant que métaphore car tous les enfants ne sont pas nourris au sein)³est fantasmé comme étant une partie de lui-même et semble apparaître de façon magique. L'enfant a l'illusion que c'est lui qui l'a créé et trouvé. La mère, qui peut être en accordage avec son bébé, est dans un état de « préoccupation maternelle primaire » (Winnicott, 1983). Elle permet au bébé d'avoir l'illusion de l'omnipotence, d'avoir l'illusion que c'est lui qui a créé l'objet. Ferenczi nomme cet état d'omnipotence « wise baby ».

Pour Winnicott la continuité se fait par différentes attitudes de l'entourage :

-**Le holding** : c'est la façon de tenir l'enfant (soins quotidiens), mais cet acte a aussi une valeur symbolique parce que la tenue donne un support au Moi rudimentaire de l'enfant et le protège contre les expériences angoissantes, il est à la base de l'unification du Moi.

-**Le handing** : c'est la manière dont l'enfant est manipulé et soigné, il induit ce que Winnicott appelle « l'interrelation psychosomatique », c'est-à-dire qu'il permet l'intégration psyché-soma.

-**L'object-presenting** : c'est la façon dont l'objet est proposé à l'enfant de façon à ce que cet objet soit là au moment où l'enfant a besoin de lui, ce qui le conduit à avoir l'illusion que c'est lui qui a créé l'objet, c'est le « trouvé-créé ».

Le holding possède un rôle de pare-excitation qui permet à l'enfant de tempérer les excitations et le handing permet à l'enfant de se construire une intériorité, une limite corporelle (Perseval, 2007, pp.122-141).

Toutes ces dispositions permettent l'intégration du Moi en un tout unique et à l'installation dans la psyché de la fonction mentale. Grâce à ce processus, l'enfant peut

³ Le sein sera toujours nommé en tant que métaphore.

acquérir ce que Winnicott nomme « la capacité à être seul en présence des autres ».

Didier Anzieu (1985) avance l'hypothèse que pour que le Moi puisse faire la différence entre monde externe et monde interne, il doit « se fabriquer une peau ». L'auteur fait référence à la métaphore de la peau car « une bonne peau » a des pores suffisamment étanches pour filtrer ce qui vient de l'extérieur de manière à ne pas être débordée par les stimuli externes et pour faire passer à l'extérieur ce qui vient de l'intérieur.

L'auteur prend comme point de départ la phase orale décrite par Freud et l'expérience de plaisir dû à la succion. La bouche fournit la première expérience d'un contact différenciateur, d'un lieu de passage et d'une incorporation. Le bébé est tenu dans les bras, serré contre le corps de la mère dont il sent la chaleur, l'odeur et les mouvements, il est porté, manipulé, frotté, lavé, caressé, le tout accompagné d'un bain de paroles et de fredonnements.

Ces activités conduisent progressivement l'enfant à différencier une face interne et une face externe, c'est-à-dire une interface permettant la distinction entre le dedans et le dehors, et d'avoir l'expérience d'un contenant. Le sein est le premier objet mental dans le Moi de l'enfant. L'introjection par le bébé de la relation mère nourrisson en tant que relation contenant/contenu crée un « espace émotionnel » et un « espace de pensée ». La première pensée, est celle de l'absence du sein, cette pensée rend tolérable la frustration due à l'absence, aboutissant à un appareil pour penser les pensées, Anzieu cite Bion.

L'instauration du Moi-peau répond au besoin du bébé d'avoir une enveloppe narcissique qui assure à l'appareil psychique la certitude et la constance d'un bien-être de base. Cela correspond au moment où le Moi psychique se différencie du Moi corporel sur le plan opératif et reste confondu avec lui sur le plan figuratif. La peau, c'est le sac qui contient et retient à l'intérieur le bon et le plein que l'allaitement, les soins, le bain de paroles y ont accumulés. La seconde fonction de la peau est l'interface qui marque la limite avec le dehors et maintient celui-ci à l'extérieur, c'est la barrière qui protège de la pénétration par les

avidités et les agressions en provenance des autres, êtres ou objets. La troisième fonction, en même temps que la bouche, est un lieu et un moyen primaire de communication avec autrui, d'établissement de relations significatives ; elle est, de plus, une surface d'inscription de traces laissées par ceux-ci.

De cette origine épidermique et proprioceptive, le Moi hérite la double possibilité d'établir des barrières (qui deviennent des mécanismes de défense psychiques) et de filtrer des échanges (avec le Ça, le Surmoi et le monde extérieur).

La représentation interne de l'objet

La continuité de soins permet d'intérioriser l'image de l'objet humain. « La durée du temps pendant lequel un enfant peut conserver cette représentation vivante dans la réalité psychique intérieure dépend en partie des processus de maturation et en partie de l'état de l'organisation défensive intérieure » (Winnicott, 1971).

L'enfant commence progressivement à avoir des rapports avec les objets qui sont perçus objectivement comme des éléments de « non-moi » et commence à établir un « self » qui est, à la fois physiquement contenu à l'intérieur du corps et psychologiquement intégrée. Vers trois mois, on peut observer des vrais changements dans la relation entre le nourrisson et l'environnement. La mère devient petit à petit un objet total (mais c'est vers le huitième mois que l'enfant a accès à l'image totale), le Moi de l'enfant commence à devenir indépendant du moi auxiliaire de la mère, le nourrisson prend conscience qu'il a un « dedans » et un « dehors ». L'objet total est appréhendé de façon ambivalente, le nourrisson vit une expérience qui implique l'amour et la haine et fait la différence entre deux aspects des soins donnés par des objets différents : « la mère-objet », qui satisfait les besoins immédiats, et « la mère-environnement », qui écarte l'imprévisible, qui soigne et dirige. C'est la mère-environnement qui reçoit affection et coexistence de plaisir, et la mère-objet qui devient la cible de l'excitation sous-tendue par la tension instinctuelle brute. L'équilibre entre la

présence/absence de l'objet doit être retrouvé sans cesse : Winnicott nomme ce processus « l'acquisition de la capacité de sollicitude ». Dans les premiers développements affectifs, le bébé ressent des pulsions érotiques et des pulsions agressives envers le même objet et en même temps. La mère-objet est traitée sans pitié, ce qui entraîne une culpabilité chez l'enfant, ce sentiment est contenu et apaisé par l'offrande de la mère-environnement. De cette façon la culpabilité n'est pas ressentie, elle reste dormante ou en puissance et elle apparaît à travers des mouvements de tristesse ou d'humeur dépressive si le bébé n'est pas contenu. L'élaboration de la capacité de sollicitude est la résolution positive d'un phénomène qui, négativement, se traduirait par la culpabilité. La sollicitude naît de l'expérience hautement élaborée de la rencontre entre la mère-objet et la mère-environnement : l'enfant commence à éprouver une stabilité intérieure qui appartient au développement de l'indépendance. L'échec de la mère-objet à survivre, ou de la mère-environnement à fournir des occasions régulières de réparation conduit à une perte de la capacité de sollicitude et à son remplacement par des angoisses et des défenses non élaborées, comme le clivage et la désintégration.

Melanie Klein nomme position paranoïde-schizoïde le stade (vers les premiers quatre mois) où les pulsions agressives et les pulsions libidinales coexistent ensemble. L'objet auquel ces pulsions sont destinées est partiel, le sein maternel est clivé en deux : le « bon » (qui nourrit) et le « mauvais » (qui frustré). Les processus psychiques du nourrisson sont l'introjection et la projection. À travers ces mécanismes, l'enfant projette son amour ou sa haine. Le bon objet est idéalisé et capable de procurer une gratification illimitée, immédiate, sans fin. Le mauvais objet est un persécuteur. L'auteure nomme position dépressive le type de relation d'objet consécutive à la position paranoïde-schizoïde. À ce stade, la mère est appréhendée comme objet total et le clivage entre le « bon » objet et le « mauvais » objet s'atténue. Les pulsions libidinales et hostiles peuvent se rapporter au même objet. Cet état dépressif vient du fait que l'enfant imagine fantasmatiquement qu'il peut détruire et perdre la

mère par son agressivité. Cette angoisse est combattue par des défenses maniaques ou par d'autres plus adéquates comme la réparation ou l'inhibition de l'agressivité, elle est surmontée quand l'objet aimé est introjecté de façon stable et sécurisante. L'enfant a accès à l'ambivalence : l'amour et la haine se sont beaucoup rapprochés et le bon et le mauvais objet ne sont plus maintenus à l'écart l'un de l'autre. L'angoisse change de caractère et porte désormais sur la perte d'objet totale, la relation à la mère n'est plus exclusive. Cet état dépressif se situe aux environs du quatrième mois et est progressivement surmonté au cours de la première année, mais il peut être retrouvé au cours de l'enfance et réactivé chez l'adulte, notamment dans le deuil et les états dépressifs (Laplanche & Pontalis, 1984).

Pour Winnicott il y a une différence entre le mode de relation à l'objet et son usage. L'objet devient signifiant parce qu'il est investi à travers les mécanismes de projection et d'identification : quelque chose du sujet est passé dans l'objet. Il s'agit d'un paradoxe et de l'acceptation du paradoxe. Le bébé crée l'objet, mais l'objet était là, attendant d'être créé et de devenir un objet investi. Le processus de maturation permet à l'enfant d'accepter le principe de réalité et d'utiliser l'objet parce que ce processus permet au bébé de sortir du contrôle omnipotent et de percevoir que l'objet est un phénomène externe et non une entité projective. Ce processus (qui va du mode de relation à l'usage de l'objet) entraîne une destruction fantasmatique de l'objet mais pour que l'enfant ne se sente pas coupable, l'objet doit « survivre » à la destruction, de cette façon l'enfant est rassuré parce que l'objet a survécu. Le sujet détruit l'objet parce qu'il est en dehors de son aire de contrôle omnipotent, et dans le sens inverse, c'est la destruction de l'objet qui place celui-ci en dehors de l'aire de contrôle omnipotent. La survivance de l'objet permet à l'enfant de l'utiliser et à la fois de faire partie du monde des objets, ce qui lui procure des gains inestimables. La « survivance » de l'objet signifie que l'objet n'applique pas de représailles aux manifestations pulsionnelles de l'enfant. Winnicott dit qu'une mère qui réagit par des principes moraux trop rigides

lorsque l'enfant mord le sein par exemple, empêche ce processus. Pour l'auteur, l'idée orthodoxe que l'agressivité est réactionnelle à la rencontre avec le principe de réalité est fautive. Selon lui, c'est la pulsion destructrice qui crée la qualité de l'extériorité. Winnicott constate que certains patients peuvent utiliser les objets, nous utiliser et utiliser l'analyse tout comme ils ont utilisé leurs parents, leurs frères et sœurs, leur foyer. Mais pour ceux qui ne peuvent pas le faire, il faut que nous soyons en mesure de leur donner la capacité de nous utiliser (Winnicott, 2000).

Pour Bion, l'activité de pensée requiert d'un « appareil à penser les pensées ». L'enfant développe d'abord des préconceptions qui deviennent ensuite des conceptions de pensées ou concepts. Le petit enfant a une disposition innée à atteindre le sein et lorsqu'il entre en contact avec celui-ci, il prend conscience de cette réalisation et développe une conception. Cette expérience peut aussi se solder par l'absence de sein. Face à cette frustration, l'enfant peut fuir ou modifier la frustration. L'absence de réponse confronte l'enfant au principe de réalité (le sein n'est pas toujours à sa disposition) et pour combler le vide et la frustration, il développe un appareil pour penser les pensées de l'absence en tant que moyen plus tolérable pour faire face à la frustration et aider l'enfant à prendre conscience qu'il peut y avoir un délai entre le désir et son accomplissement. Si l'enfant est dans l'incapacité de tolérer la frustration, il la fuit, et ce qui aurait dû être une pensée devient un mauvais objet propre à être évacué. Dans ce cas, le développement d'un appareil de pensée est perturbé et, à la place se produit un développement hypertrophié de l'appareil d'identification projective où les pensées ne se distinguent pas des mauvais objets internes (angoisses internes) et l'appareil à penser les pensées devient dans ce cas un appareil pour débarrasser la psyché d'une accumulation de mauvais objets internes. Si l'intolérance à la frustration n'est pas assez forte pour supporter la domination du principe de réalité, c'est l'omnipotence qui prime et se substitue à la discrimination du vrai ou du faux. L'affirmation dictatoriale qu'une chose est

moralement bonne et l'autre mauvaise est une fonction de la psychose. Si la frustration est tolérée, l'union de la conception et d'une réalisation, positive ou négative, inaugure les procédures nécessaires à l'apprentissage par l'expérience (il se produit une modification dans l'attitude de l'enfant à tolérer la frustration). Lorsque la mère et l'enfant sont ajustés l'un à l'autre, l'identification projective grâce au sens rudimentaire et fragile de l'enfant aide à ce que le fantasme omnipotent fonctionne sur un modèle réaliste et devienne un comportement raisonnable, pour que la mère puisse accueillir des sentiments dont l'enfant désire se débarrasser. Par exemple, un petit enfant peut avoir le fantasme qu'il est en train de mourir. Une mère bien équilibrée peut accepter cette peur et faire sentir à l'enfant qu'elle accepte sous forme tolérable la personnalité effrayée de l'enfant. Mais si la mère ne peut pas tolérer les projections de l'enfant, il en est réduit à continuer l'identification projective.

La capacité de rêverie maternelle à travers la fonction que Bion nomme alpha peut convertir les données de sens en éléments alpha et procurer à la psyché de l'enfant le matériel des pensées du rêve, la possibilité de s'éveiller, de dormir, d'être conscient ou inconscient.

Si la mère ne peut pas établir une relation fondée sur l'identification projective normale, la fonction alpha et la différenciation des éléments conscients et des éléments inconscients ne se fait pas. Si l'enfant ne peut pas projeter ses fantasmes dans la mère pour les réintrojecter après que son « séjour dans le sein » l'aura rendu plus tolérable à sa psyché, il a l'impression que son sentiment de mourir par exemple est dépouillé de toute signification. Il réintrojecte alors, non pas une peur de mourir, mais une terreur sans nom car sa conscience rudimentaire ne peut pas supporter ce fardeau et instaure au-dedans un objet-rejetant. L'être humain est sociable et ne peut pas trouver son accomplissement en dehors d'un groupe, il ne peut satisfaire aucune pulsion émotionnelle sans exprimer sa composante sociale. Les pulsions sont narcissiques mais le problème concerne la résolution du conflit entre narcissisme et socialisation. À l'origine, la communication s'effectue au moyen d'une

identification projective réaliste. Si la relation au sein est bonne, ces mécanismes peuvent se développer en une capacité de tolérance par le soi de ses propres qualités psychiques et ouvrir ainsi la voie à une fonction alpha et à une pensée normale (Bion, 2014). Mélanie Klein a créé le terme d'identification projective. En 1932 dans *La psychanalyse des enfants*, elle décrit des fantasmes du nourrisson contre l'intérieur du corps maternel et d'intrusion sadique de celui-ci. Mais en 1946, elle introduit le terme d'identification projective pour désigner «une forme particulière d'identifications qui établit le prototype d'une relation d'objet agressive». Ce mécanisme est en relation avec la position schizoïde-paranoïde et c'est une projection fantasmatique à l'intérieur du corps maternel de parties clivées de soi de façon à contrôler la mère de l'intérieur. L'identification projective est une modalité de la projection où la propre personne est projetée (Laplanche & Pontalis, 1984).

Dans cette même ligne de pensée, René Spitz, psychanalyste étasunien d'origine hongroise, élabore la notion d'organiseurs du Moi. Il s'agit de la mise en place d'une structure psychique qui se réalise à travers le processus de maturation, à travers des moyens de communication de l'enfant, et de la présence d'un environnement adéquat.

Pour Spitz il y a trois organisateurs du moi :

-Le sourire (qui au début n'est qu'un réflexe) prend une valeur de communication en tant que réponse au visage humain. Cette faculté apparaît vers le troisième mois et signe l'acquisition de la perception d'autrui. Le bébé à ce moment est dans un stade «an-objectal», il n'a pas encore fait la distinction entre lui et les objets qui l'entourent.

-L'angoisse du huitième mois, qui signe l'accès à la distinction mère-enfant avec la reconnaissance de Soi et de l'autre. Il s'agit d'un stade «pré-objectal», l'objet est constitué et identifié, ainsi que le Moi. L'enfant pleure quand il est pris dans les bras d'une autre personne en présence de la mère, comme si la mère allait disparaître.

-Le non, apparaît vers le quinzième mois et signe l'identification à l'adulte frustrant.

L'enfant utilise le non comme un adulte l'utilise pour s'opposer à l'enfant, il y a un renforcement du processus d'autonomisation ; l'accès à la communication sémantique. Ce stade est objectal et donne accès à la relation d'objet.

En ce qui concerne le sourire, le bébé lui donne une signification sociale parce qu'il se voit dans le regard de la mère. Winnicott (1975) souligne que l'enfant, lorsqu'il tourne son regard vers le visage de la mère, se voit généralement. Mais si la mère ne reflète pas son état d'âme, ou pis encore, elle reflète la rigidité de ses propres défenses, le bébé ne peut pas recevoir en retour ce qu'il est en train de donner. Il regarde mais il ne se voit pas lui-même. Sa propre capacité créative commence à s'atrophier, il cherche alors un autre moyen pour que l'environnement lui réfléchisse quelque chose de lui-même.

L'objet transitionnel

L'objet transitionnel, (le doudou) représente la transition du petit enfant entre l'état de fusion et l'état de relation avec la mère et tant que personne extérieure et séparée de lui. Ce processus a lieu dans une zone d'aire transitionnelle, zone d'expérience intermédiaire qui se situe entre le subjectif et l'objectif, le Moi et le non-Moi (Winnicott, 1975). C'est une zone intermédiaire entre la réalité interne et la réalité externe, qui lui permet de rassembler ces deux réalités en une unicité. C'est l'objet qui permet le passage dans cette zone. Cet espace n'est ni tout à fait illusoire ni tout à fait réel, c'est le lieu de rencontre entre deux réalités qui interfèrent l'une avec l'autre. Il permet de créer les limites dedans dehors et permet que le bébé ne soit pas anéanti par le silence ou l'absence de l'autre, ce que Winnicott (1983) nomme « la capacité d'être seul », grâce aux relations entretenues avec ses objets internes. Le doudou est chargé de signification et remplit plusieurs rôles dans la construction du Moi. Si l'objet transitionnel est le lien entre la mère et l'enfant, il représente aussi ce qui va lui permettre de s'en détacher. L'objet transitionnel permet à l'enfant de lutter contre l'angoisse dépressive et favorise dans sa fonction le dépassement du mécanisme de clivage parce qu'il

permet au sein en tant que tel la désillusion, l'absence de sein, de façon interactive et plus seulement de façon clivée. L'objet transitionnel permet d'intégrer la notion d'ambivalence affective (amour et haine).

Le doudou est la première possession non-Moi, ainsi lorsque la mère s'absente ou que l'enfant est en proie à des angoisses, il peut compter sur cette présence rassurante, étant à la fois une partie de lui-même, de la mère et du monde extérieur. L'objet transitionnel joue un rôle essentiel dans les processus de représentations et de symbolisations. Le doudou permet à l'enfant de sortir de l'omnipotence de manière pas trop brutale, il se donne à lui, au sein d'une relation dans la continuité et la discontinuité et sert à réguler l'attachement, les séparations, et les ruptures. Il s'agit d'un paradoxe : l'objet est trouvé/créé et c'est l'utilisation de l'objet qui importe. Le statut de l'objet pour Winnicott est d'être toujours perdu, objet de retrouvailles. Il devient objet à cause du désir. Cet objet peut être câliné ou attaqué, ce mélange paradoxal donne à cet objet une existence, affective, un statut réel.

Le doudou est une création parce qu'il donne une coloration à l'enfant dans ses attitudes face à la réalité extérieure, ce qui donne l'impression que la vie vaut la peine d'être vécue. Des individus qui ne vivent pas de manière créative perdent le contact avec le monde subjectif et vivent dans la soumission à la réalité. La pulsion créative fait partie de la vie quotidienne de tout individu, même l'enfant retardé peut éprouver du plaisir à respirer (Winnicott, 1975).

L'absence de l'objet permet à l'enfant de vivre une expérience. Lorsque l'objet n'est pas là, l'enfant hallucine sa présence, mais comme il a déjà fait l'expérience que l'objet peut revenir, il attend quelque chose dont il a la trace. Le délai entre le désir de l'enfant et la réalisation de celui-ci lui permet d'ancrer son désir. Il y a d'abord une satisfaction totale puis une désillusion progressive. S'il n'y a pas de progression, l'enfant vit l'absence comme radicale.

Au cours du processus de désillusion, l'objet transitionnel sert d'interface entre l'enfant et sa mère, permettant que la séparation soit vécue sans angoisse. La désillusion est l'acceptation de la frustration d'une façon modulée. Le doudou est plus tard désinvesti par l'enfant, mais l'enfant ne fait pas le deuil de cet objet, il le désinvestit progressivement et étend son intérêt à tous les domaines de la culture, cette expérience perdue chez l'humain et se transforme en jeu, en activités culturelles, artistiques, etc. Tout ce qui permet la sublimation.

André Green (1986), dans la même ligne de pensée, dit que pour que l'illusion puisse être maintenue, tout dépend du délai de la réponse. Si la réponse est immédiate, sans délai, le Moi de l'enfant reste dans l'omnipotence symbiotique, le nourrisson est privé de la possibilité de discerner et de dire Non à l'objet et par conséquent Oui à lui-même, son propre désir est écrasé. Mais si le délai est trop grand, c'est le désespoir avec inscription d'une expérience de la douleur qui fait dire Non à l'objet et à soi-même. Dans ce cas, il y a une destruction des liaisons, et une intolérance accrue à la frustration fait place à une identification projective excessive. C'est le travail du négatif de la relation qui s'installe et prend la forme d'une exclusion radicale. Cette exclusion affecte l'intrication pulsionnelle et est en deçà du Moi, elle porte la marque de la Verwerfung (terme utilisé par Freud qui signifie « rejet ») ou de la forclusion lacanienne⁴ (Laplanche & Pontalis, 1984). Si la réponse de l'objet se produit dans un délai suffisamment tolérable sous une forme assimilable, l'enfant peut se dire « Ce n'est

⁴Le terme Verwerfung est employé par Freud dans des acceptions variées : refus, qui peut opérer sur le mode du refoulement, rejet sous la forme du jugement conscient de condamnation. Les auteurs citent « Les psychonévroses de défense » (1894) où Freud utilise ce terme à propos de la psychose « Il existe une sorte de défense bien plus énergique et bien plus efficace qui consiste en ceci que le moi rejette la représentation insupportable en même temps que son affect et se conduit comme si la représentation n'était jamais parvenue au Moi ».

Le terme forclusion a été introduit par Jacques Lacan en 1955, il s'agit d'un mécanisme spécifique d'origine psychotique et consiste en un rejet d'un « signifiant » fondamental hors de l'univers symbolique du sujet.

La forclusion se différencie du refoulement du fait que : Les signifiants forclos ne sont pas intégrés à l'inconscient du sujet ; ils ne font pas retour « de l'intérieur », mais au sein du réel, singulièrement dans le phénomène hallucinatoire.

pas ça mais ça peut aller ». Et c'est à partir de là que peut partir le refoulement. Le refoulement s'effectue sur le modèle des acceptations et des refus de l'objet. Ce qui est agréable ou désagréable au Moi s'étaye sur ce qui a été agréé ou non agréé par l'objet. De cette façon, la relation à l'objet peut être internalisée, et le Oui et le Non peuvent être introjectés. Le refoulement établit la limite entre le conscient-préconscient d'une part et l'inconscient d'autre part.

Entre les deux extrêmes, celui du refoulement ou celui de la rejection (forclusion ou *Verwerfung*), le travail du négatif peut emprunter des voies moyennes comme celles du clivage ou du désaveu où coexistent la reconnaissance et le déni, le Oui et le Non.

Cette coexistence peut être conjonctive, c'est-à-dire sous le primat d'Eros. L'objet transitionnel qui est et qui n'est pas le sein de la mère sert à faire coexister ce paradoxe. L'enfant n'a pas à décider si cet objet a été créé comme objet subjectif ou trouvé comme objet objectivement perçu. Dans l'aire intermédiaire, la spatialité se situe à l'intersection de l'espace interne et de l'espace extérieur, c'est-à-dire, dans l'aire intermédiaire. Cette coexistence est positive car l'enfant l'investit intensément.

Lorsque la coexistence est disjonctive, le travail du négatif s'y accomplit sous les auspices des pulsions destructrices. Et c'est alors le cas du clivage et du désaveu. La différence avec le cas précédent est qu'au lieu de procéder à une réunion, le travail du négatif sépare, empêche tout choix et tout investissement positif. Ici ce n'est pas le Oui et le Non, mais ni Oui ni Non. Pour A. Green, une mère peut détourner son attention et ses investissements parce qu'elle vit un deuil, transformant l'objet vivant, source de la vitalité de l'enfant, en figure lointaine. Elle est vivante et elle est morte psychiquement aux yeux de l'enfant, mais il ne s'agit pas de la mort réelle de la mère sinon de l'imgo qui s'est constitué dans la psyché de l'enfant.

Une mère peut être soudainement absorbée par la mort d'un enfant, d'un parent, ou

d'un proche, ou elle peut être déprimée par un événement qui a causé une blessure narcissique : revers de fortune, liaison amoureuse du père qui délaisse la mère etc. Le cas le plus grave est la mort d'un enfant en bas âge, mais parfois les signes ne sont pas visibles pour l'enfant : fausse couche de la mère par exemple.

Pour l'enfant, le changement de l'imaginaire maternel est brutal. Pour Green, ce qu'on peut observer chez l'adulte en tant que patient est le signe d'un désastre se manifestant par un noyau froid, qui sera ultérieurement dépassé mais qui laisse une marque indélébile sur les investissements érotiques des sujets en question. En cas de mort réelle de la mère, l'analyse montre ultérieurement que la catastrophe n'est irréparable qu'en raison de la relation mère-enfant qui a précédé la mort. La réalité de la perte, son caractère définitif et irréversible modifient de manière radicale la relation d'objet antérieure à la perte.

Le traumatisme narcissique que représente le désinvestissement brutal de la part de la mère constitue une désillusion anticipée qui entraîne entre autres la perte d'amour, une perte de sens, car le bébé ne dispose d'aucune explication pour se rendre compte de ce qui s'est produit. Se vivant comme le centre de l'univers maternel, il interprète cette déception comme la conséquence de ses pulsions agressives envers l'objet. Cela est plus grave si le complexe de la mère morte survient au moment où l'enfant a découvert l'existence du tiers, le père, et que le nouvel investissement paternel sera interprété par lui comme la cause du désinvestissement maternel. De toute manière il y a dans ces cas une triangulation précoce et boiteuse. Car, ou bien c'est à l'investissement du père par la mère qu'est attribué le retrait de l'amour maternel, ou bien ce retrait va provoquer un investissement particulièrement intense et prématuré du père comme sauveur du conflit qui se noue entre l'enfant et sa mère. Or, dans la réalité, le père ne répond pas à la détresse de l'enfant.

Après que l'enfant ait tenté une vaine réparation de la mère absorbée par le deuil, et qu'il a lutté contre son angoisse, le Moi va mettre en œuvre une série de défenses : le

désinvestissement de l'objet maternel et l'identification inconsciente à la mère morte. Le désinvestissement affectif mais aussi représentatif qui constitue un meurtre psychique de l'objet, accompli sans haine, pour ne pas blesser davantage la mère. Le résultat est la constitution d'un trou dans la trame des relations d'objet avec la mère ; ce qui n'empêche pas que les investissements périphériques seront maintenus : la mère continue d'aimer et de s'occuper de son enfant. Mais « le cœur n'y est pas ». L'autre face du désinvestissement est l'identification en miroir, cette symétrie réactionnelle est le seul moyen d'établir une réunion avec la mère. Il n'a pas de réparation véritable, mais un mimétisme et une aliénation.

Dans les constructions ultérieures en proie à la compulsion de répétition, le sujet met en œuvre le désinvestissement d'un objet en passe de décevoir, répétant la défense ancienne, mais, ce dont il sera totalement inconscient, c'est l'identification à la mère morte, qu'il rejoint désormais dans le réinvestissement des traces du trauma. Dans d'autres situations c'est la perte de sens. Face à la perte brutale, l'enfant, par sa mégalomanie négative, imagine qu'il est responsable de ce changement. Le bébé imagine que cette faute est liée à sa façon d'être, à quelque interdit qu'il n'aurait pas respecté, en fait, il devient interdit d'être. L'enfant peut développer une activité de jeu frénétique, pas dans la liberté de jouer, mais dans la contrainte d'imaginer, comme le développement intellectuel s'inscrit dans la contrainte de penser. Performance et autoréparation poursuivent le but de préserver une capacité à surmonter le désarroi de la perte du sein par la création d'un sein rapporté, morceau d'étoffe cognitive destiné à masquer le trou du désinvestissement, tandis que la haine secondaire et l'excitation érotique fourmillent au bord du gouffre vide. Cette activité intellectuelle surinvestie comporte une part considérable de projection, opération qui consiste à porter sur la scène du dehors de ce qui doit être rejeté et aboli au-dedans. L'enfant fait la cruelle expérience de sa dépendance aux humeurs de sa mère et consacre ses efforts à deviner ou anticiper. L'unité compromise du Moi troué se réalise sur le plan du fantasme investissant l'intellect comme tentative de

maîtrise de la situation traumatique, mais dans un équilibre précaire. Le sujet ne dispose pas des investissements nécessaires pour établir une relation objectale durable et l'engagement progressif dans une implication personnelle profonde qui exige le souci de l'autre (Green, 1983).

Pour Catherine Couvreur (1988) le concept d'après-coup et celui de traumatisme en deux temps, introduit une tout autre dimension temporelle, celle du fantasme. Pour que le traumatisme se joue sur une scène intérieure et en plusieurs temps, il faut que le traumatisme ne soit ni trop précoce, ni trop intense, sinon la violence de son impact risque de bouleverser les repères chronologiques.

Plusieurs auteurs ont montré à travers leurs observations l'impact que les traumatismes psychiques peuvent avoir sur des nourrissons. Les travaux de John Bowlby et de René Spitz ont aidé à prendre des mesures préventives à niveau mondial pour que les bébés qui sont placés ou hospitalisés puissent être pris en charge non seulement à niveau des soins matériels et médicaux, mais aussi sur le plan psychique.

Le psychanalyste anglais John Bowlby (1979) développe la théorie de l'attachement à partir des travaux de l'éthologiste Konrad Lorenz faite à partir de l'observation des oiseaux. Lorenz avait observé que les oiseaux s'attachent au premier objet en mouvement qu'ils voient, il appelle ce phénomène l'empreinte. Pour Bowlby le nourrisson présente des analogies avec ces comportements, et conclue que l'attachement chez l'humain est un comportement inné et répond à un besoin primaire aussi impérieux que la faim ou la nécessité d'avoir des soins. L'enfant vient au monde avec un équipement qui lui permet de créer des liens et cherche activement ces liens d'attachement.

Dans les années trente, René Spitz découvre dans la pouponnière d'une prison des bébés qui présentaient un syndrome grave de repli relationnel, suivi d'un arrêt de l'évolution psychomotrice. Ces bébés avaient été brusquement séparés de leurs mères parce qu'elles

étaient délinquantes et devaient purger des peines de prison.

Le personnel qui s'occupait de ces enfants le faisait d'une manière automatique, sans se soucier du fait que ces bébés avaient besoin d'un lien privilégié d'attachement avec leurs mères ou un substitut maternel qui puisse les accompagner dans leur démarche d'exploration.

Ils n'étaient pas pris dans le bras, on ne leur parlait pas et parfois on leur laissait le biberon appuyé sur un oreiller pour que le nourrisson le boive tout seul.

Ces enfants avaient eu jusque-là un lien d'attachement avec leurs mères et désormais ils n'avaient pas de personne référente, plusieurs personnes prenaient soins de ces bébés. Très rapidement ces enfants présentaient des troubles graves dus à une carence affective. La relation déjà instaurée avec les mères de ces enfants avait été interrompue et n'avait pas été remplacée par un substitut maternel satisfaisant, le personnel changeait.

Si le placement avait lieu entre six et quinze mois, les troubles étaient très graves parce qu'avant deux ans le nourrisson n'a pas encore introjecté une image stable de l'adulte, l'enfant à cet âge n'a pas accès à la permanence de l'objet.

Ces troubles se manifestent par une inhibition, par un désintérêt pour le monde extérieur, Spitz nomme ce syndrome dépression anaclitique. Si la carence affective se prolongeait et si l'enfant ne retrouvait pas une personne qui s'occupe de lui de manière stable, ces troubles pourraient aller jusqu'au marasme et même la mort.

Le tableau clinique est évolutif

Pendant le premier mois, le bébé est triste et présente des signes d'une dépression anaclitique, il s'accroche à tout adulte et cherche le contact.

Au deuxième mois il y a arrêt de développement, l'enfant perd du poids et cherche l'adulte, mais sans véhémence.

Au troisième mois, l'enfant refuse le contact, a des insomnies et refuse la nourriture, attrape facilement des maladies, et demeure anxieux et indifférent. Le retard psychomoteur

s'aggrave.

Au-delà du troisième mois, le visage se fige, le regard est absent. Il n'y a plus de pleurs ni de sourires. L'enfant a des mouvements autistiques, des stéréotypies et une mauvaise coordination oculaire. Il se frappe parfois la tête contre le berceau. Le développement mental et physique est entravé. Cependant, ces troubles sont réversibles si l'enfant retrouve sa mère ou un substitut maternel stable entre le troisième et le cinquième mois de séparation.

Les études de Spitz, Bowlby et d'autres chercheurs qui se sont occupés du développement psychique des nourrissons ont aidé à ce que l'Organisation Mondiale de la Santé fasse des réformes pour prévenir ce grave syndrome de repli que Spitz a nommé Hospitalisme. Aujourd'hui, le personnel qui s'occupe des nourrissons placés ou hospitalisés est formé pour faire en sorte que ces bébés puissent avoir une relation privilégiée et stable avec une personne en particulier, avec un substitut maternel ou avec la mère elle-même pour que ces bébés puissent avoir un maternage adéquat.

Même les adultes souffrant de handicaps et qui sont en institution ont un référent, les éducateurs spécialisés aussi reçoivent ce type d'outils dans leur formation.

Dans les crèches, avant que les bébés soient pris en charge par les éducateurs ou éducatrices des jeunes enfants, il y a une période d'adaptation et les mères sont conseillées pour faire le sevrage (que ce soit au sein ou au biberon) de façon progressive. Une mère qui reprend ses activités doit le faire progressivement, sinon cet éloignement sera vécu par le nourrisson comme un abandon. Parfois les mères sont trop angoissées elles-mêmes de confier leurs bébés à d'autres personnes, ce qui rend difficile cette séparation.

2.3 Quelques observations cliniques à propos des cas limites

L'objectif de cette partie ne prétend pas de développer les nombreux travaux à propos des cas limites, parce que ce n'est pas le but de notre recherche. Dans ce type de structures, les limites sont mal définies et peuvent présenter des clivages et des défauts de symbolisation.

Depuis le début de la psychanalyse, les praticiens butaient face à certains patients pour lesquels la technique classique ne marchait pas. Comme nous l'avons déjà souligné, les travaux de Ferenczi ont permis d'ouvrir de nouvelles perspectives pour l'étude des cas dits difficiles. Ces avancées nous permettent de sortir de la division nosographique entre psychose et névrose, car ces entités cliniques ne se présentent que très rarement à «l'état pur». Avec les outils actuels nous pouvons nous adapter aux différents fonctionnements psychiques de nos patients.

Nous nous confrontons dans la clinique à des structures psychiques complexes, hétérogènes, mal définies et qui peuvent présenter à certains moments des altérations du Moi, des clivages et des défauts dans la symbolisation. Des situations où ce n'est pas par la remémoration que le patient ramène le matériel psychique en séance, mais par la répétition agie de quelque chose qui ne se laisse pas voir et que le patient ne peut pas élaborer.

René Roussillon montre la différence qui existe entre des patients qui ont des mouvements transférentiels issus d'un fonctionnement psychique où domine la dialectique du refoulement et le retour du refoulé. Dans ces cas, l'analysant montre par métaphore ou par déplacement ce qu'il sent confusément et qui se manifeste en lui de façon déguisée et dont la personne a du mal à prendre conscience. Le patient montre à travers le langage ce qu'il ou elle n'arrive pas à accepter en lui mais dont il «sent la présence». Des organisations psychiques qui se manifestaient par des souffrances identitaires narcissiques en tant que défense contre un traumatisme clivé, qui, soumises à la contrainte de répétition, font courir une menace à l'organisation de la psyché et de la subjectivité. Dans ces derniers cas, à travers le transfert, l'analysant vient plutôt faire sentir ou voir ce qu'il ne perçoit pas directement, mais il peut en mesurer les effets indirects sur les autres ou sur lui-même. L'analysant demande en quelque sorte à l'analyste d'être « le miroir du négatif de soi », c'est-à-dire de ce que le sujet n'a pas senti ou n'a pas entendu de soi.

Pour Roussillon, dans cette forme de transfert, le sujet vient, en parallèle mais clivé de ses possibilités d'intégration, faire vivre à l'analyste ce qu'il n'a pas vu de son histoire. Ce paradoxe tend à se substituer au conflit psychique subjectivement perçu. Ces contraintes génèrent des situations en impasse dans lesquelles aucun compromis n'est possible. Confronté à ces situations, le sujet réagit par la détresse, le désespoir ou le retrait plutôt que par un processus de renoncement ou de deuil. La question est celle du non-advenu de soi, plutôt que celle de la perte. Le sujet doit renoncer à ce qui n'a pas pu être de lui plutôt qu'à ce qui a été perdu (comme c'est le cas dans la névrose de transfert). L'univers transférentiel est alors sous la dominance des problématiques de négativité plutôt que celles de l'intégration d'un lien. La destructivité ou certaines formes de pulsion de mort occupent le terrain en lieu et place de la libido, et le rapport à l'objet est subordonné à la question de l'utilisation de l'objet plutôt que celle plus classique de la relation d'objet. Son enjeu s'affronte à la question du narcissisme des objets référentiels du sujet auxquelles il a plié son identité et ses tentatives de subjectivation (Roussillon, 1999, pp.9-34).

Sergio Verztmanpar (s. d.) parle des patients dont le discours est d'une apparente monotonie. Ils donnent des détails minutieux du quotidien, dans une temporalité aplatie où rarement émergent des aspects inconscients. L'énumération des faits de la vie pourrait être interprétée comme une résistance au dispositif analytique. Mais si on prend la notion de résistance dans son versant positif nous pouvons faire la supposition que l'objectif de ces patients est de nous faire témoins d'une vérité qui se cache dans l'apparente uniformité de leur discours. Ils utilisent le regard de l'analyste comme garant de ses actions, sensations et sentiments qui peuvent être reconnus comme tels. Cette reconnaissance pour beaucoup de personnes est immédiate et préreflexive, mais il faut beaucoup de patience pour y arriver. Ces personnes ont un sentiment radical d'étrangeté par rapport à elles-mêmes. Le vide que ces personnes sentent a l'air de venir de la propre idée d'être, ce qui a comme conséquence un

manque de consistance de l'image narcissique et d'une perception de futilité et d'indifférence par rapport à leurs actes.

En ce qui concerne ces entités mal définies, les travaux sur les traumatismes précoces nous montrent la complexité du passage que doit faire le nourrisson entre l'état de symbiose et la relation d'objet. Au début de sa vie, le bébé ne peut pas discerner que l'objet ne peut pas être là à chaque fois que le désir se manifeste, et que le processus de maturation (Winnicott) passe par l'acquisition de la capacité à supporter la frustration. Si l'enfant arrive à élaborer la frustration au lieu de la fuir (Bion), il finit par se dire « Ce n'est pas ça, mais ça peut aller » (Green). Le processus qui passe de l'illusion à la désillusion progressive est complexe, Winnicott dit que c'est l'environnement « suffisamment bon » qui permet ce processus. Mais l'entourage ne peut pas être toujours là au bon moment pour ne pas être ni trop décevant, ni trop envahissant. Ces manifestations archaïques ne se présentent pas de façon franche. Un adulte, même lorsqu'il passe par des moments difficiles, ne manifeste pas de signes qui pourraient nous faire penser à la détresse du nourrisson. Les signes que nous pouvons observer dans la clinique se manifestent à travers des processus qui proviennent de la capacité psychique chez l'humain, de régresser à des stades précoces.

Pour Freud (1981) les processus psychiques possèdent une particularité qui ne se rencontre dans aucun autre processus du développement.

Quand en grandissant, un village devient ville, un enfant devient homme, village et enfant se résorbent alors dans la ville et dans l'homme. Seul le souvenir peut rapporter les anciens traits sur la nouvelle image ; en réalité les formes ou les matériaux anciens ont été supprimés et remplacés par des nouveaux (Freud, 1981).

Il en va autrement pour le développement psychique. Chez l'homme, tout état antérieur subsiste à côté du stade ultérieur né de lui. L'état psychique initial peut ne pas se manifester pendant des années mais cet état peut un jour redevenir la forme des expressions psychiques,

comme si tous les développements ultérieurs avaient été ramenés en arrière. Cette capacité particulière de retour en arrière est la régression. Le psychique primitif est impérissable.

Dans la clinique moderne, même chez des sujets qui sont très bien intégrés sur le plan professionnel, social et qui ont une vie affective satisfaisante, nous avons dans certaines situations des manifestations qui ne sont pas liées à un souvenir. Ces personnes répètent des situations de façon « calquée », sans que l'on puisse lier ces répétitions à une situation passée qui nous permettrait de les élaborer. Ces faits se présentent comme des « dossiers » qui réactivent des souffrances archaïques sans que l'on sache d'où elles viennent et sans que l'on puisse laisser les « dossiers » dans le « tiroir » du passé et de les « archiver ».

La clinique du vide, du négatif, du non advenu, du clivage du Moi

Pour André Green (1990), la limite désigne le fait que la ligne qui sépare le dehors et le dedans, le moi et l'autre, sont mal assurées. De là une perturbation de l'identité qui se manifeste par un douloureux sentiment de vide ou une aspiration vers le rien. L'absence de l'objet qui permet de désirer sa présence ne doit pas dépasser la possibilité de maintien de la représentation afin qu'il n'y ait pas de rupture dans la continuité d'être, rupture qui entraîne des angoisses de chute sans fin. Le vide ne peut qu'être investi négativement. Pour l'auteur, la limite est un vaste territoire, une frontière mouvante et fluctuante, les cas limites se situent moins à la frontière que dans un no man's land, un territoire où les frontières sont floues. L'analyste doit observer non seulement ce qui est manifeste, mais doit aussi déceler les liens manquants qui ne sont pas cachés, mais vécus comme des gouffres.

Winnicott fait référence à certains patients qui éprouvent un vide primaire et la crainte d'être effondrés. Cette crainte a trait à un événement du passé dont l'expérience n'a pas été éprouvée. Winnicott emploie le mot «breakdown» (panne) pour désigner une personne qui s'arrête de parler et fond en larmes à cause de l'échec de l'organisation défensive. «Le moi organise des défenses contre l'effondrement de l'organisation du moi, et c'est l'organisation

du moi qui est menacée. Mais le moi ne peut s'organiser contre l'échec de l'environnement dans la mesure où la dépendance fait partie de la vie». Selon Winnicott, dans ce cas nous observons une inversion du processus individuel de maturation. La crainte de l'effondrement serait la crainte d'un effondrement qui a déjà été éprouvé.

Winnicott parle d'angoisses disséquant primitives car pour lui, le mot angoisse n'est pas assez fort pour rendre compte de ce phénomène : retour à un stade de non-intégration, peur de tomber dans le vide, perte de complicité psychosomatique, perte du sens du réel, perte de la capacité d'être en relation avec les objets, crainte de la mort.

Le vide est une condition nécessaire et préalable au désir. Le vide primaire veut dire seulement : avant de commencer à se remplir. Et il faut un certain degré de maturité pour que cet état prenne du sens. Le vide qui survient dans un traitement est un état que le patient est en train d'essayer d'éprouver, un état du passé qui ne peut être remémoré sauf en étant, dans l'actuel, éprouvé pour la première fois (Winnicott, 2000, pp.207-214).

Jean Luc Donnet et André Green (1973) ont développé le terme de « psychose blanche » lorsqu'il s'agit des structures où il y a absence de représentation et d'intégration subjective. Le « blanc » dans la pensée se met à la place de l'absence de représentation. Dans ces structures, les délires ou hallucinations sont absents ou limités dans les processus représentatifs.

Les attaques massives de la pensée ne sont pas la conséquence d'un conflit pulsionnel ou de la perte de la réalité en provenance des pulsions issues du ça. Le vide de la pensée qui hante la psychose blanche est différent du vide de la dépression engendré par la perte d'objet ou la blessure narcissique, se traduisant par un sentiment de non-valeur. Le vide de la « psychose blanche » est perçu comme le produit d'une influence du mauvais objet qui attaque et vide la pensée de ses contenus.

Dans ces situations, l'œdipe et la différence de sexes sont intégrés, mais la situation

œdipienne ne joue pas son rôle structurant. Le père et la mère sont distingués par leurs caractéristiques de bon ou mauvais. Le sujet est en relation avec deux objets en apparence distincts mais en réalité symétriquement opposables, qui ne font qu'un. Le jeu des identifications devient impossible, aboutissant en fait à l'établissement des relations duelles où le tiers n'est que le double de l'objet.

En fuyant le mauvais objet, le sujet tente de se rapprocher du bon objet où il rencontre le reflet du mauvais objet. L'ambivalence est impossible et la scène primitive impensable. Une des conséquences de cette absence de structure œdipienne est l'impossibilité de constituer l'hallucination négative de la mère dans son rôle d'encadrement des représentations, et c'est l'écran blanc sur lequel vont se tisser les relations entre représentation et pulsions. Cette opération laisse place à l'hallucination négative de la pensée, un blanc envahissant qui représente l'absence de représentation. L'hallucination négative représente deux versants pour Green : un versant structurant de l'appareil représentatif, l'hallucination négative de la mère, et un versant destructurant pour la pensée qui provoque un état central d'hallucination négative atteignant le sentiment d'identité du sujet. Une des conséquences de cette absence de structure œdipienne est l'impossibilité de constituer l'hallucination négative de la mère dans son rôle d'encadrement des représentations, et c'est l'écran blanc sur lequel vont se tisser les relations entre représentation et pulsions. Cette opération laisse place à l'hallucination négative de la pensée, un blanc envahissant qui représente l'absence de représentation. L'hallucination négative représente deux versants pour Green : un versant structurant de l'appareil représentatif, l'hallucination négative de la mère, et un versant destructurant pour la pensée qui provoque un état central d'hallucination négative atteignant le sentiment d'identité du sujet.

Le clivage du Moi peut entraîner le «faux self». Selon Winnicott le «faux self» se manifeste par la sensation qu'ont certaines personnes de ne pas exister véritablement. Le

clivage du Moi fait qu'une partie de la personnalité a une attitude sociale polie et adaptée, laissant une autre partie de la personnalité en retrait. Le bénéfice qu'ont ces sujets est d'avoir une place importante dans la société. Lorsqu'un « faux self » s'organise chez un individu qui a un potentiel intellectuel très élevé, l'esprit va devenir le lieu où réside le « faux self ».

Certains sujets ayant un haut potentiel intellectuel ont une réussite brillante mais fragile, qui ne fait que masquer le manque, d'où le risque d'un effondrement ultérieur. Pour ces sujets, la figure grandiose du nourrisson savant entraîne un déni et des sentiments écrasants d'impuissance. Cette défense joue le rôle d'un Moi idéal qui comporte à la fois une forte composante mégalomane et une faible valeur organisatrice. Au lieu de s'édifier sur l'introjection des objets primaires idéalisés, ce Moi se forme à partir du déni de l'absence des figures primaires satisfaisantes qu'il tente de suppléer. Le nourrisson savant surinvestit la réalité extérieure pour obturer le vide interne. C'est un contre investissement contre la menace d'effondrement (Perseval, 2007).

Une autre figure du clivage du Moi est l'identification à l'agresseur, défense psychique où le sujet se soumet l'identification est ici un processus archaïque d'introjection. La culpabilité est implantée et faussée par le « faux self », il ne s'agit pas d'une culpabilité authentique. Une distorsion de la position dépressive s'institue selon Winnicott à l'identification : l'enfant se sent responsable de l'environnement défaillant.

Le clivage du Moi se manifeste non seulement par le trop d'absence mais aussi par le trop de présence de l'objet. Claude Janin décrit le « chaud » et le « froid » et illustre ce phénomène à travers l'évocation de deux patientes adultes qui collectionnaient des amants.

La première patiente collectionnait des amants qu'elle ne gardait pas longtemps, le temps de la conquête étant celui de l'exaltation et du triomphe, suivi de la dépression, du dégoût et de la rupture. La patiente avait eu une mère déprimée et phobique qui réduisait au minimum les soins corporels et notamment la toilette des organes génitaux.

La deuxième patiente eut à l'âge de six ans une relation amoureuse suivie et poussée avec le frère de sa mère, et au cours de laquelle elle a pu mesurer l'emprise qu'elle exerçait sur son oncle et sur les adultes en général puisqu'on la laissait faire.

Pour la première patiente, le trauma intervient par défaut d'excitation. Pour la deuxième, l'excès d'excitation externe la conduit à la dépression, et à colmater par la sexualité exacerbée actuelle vécue sur le mode du manque d'excitation interne (Janin, 2015).

Selon Gérard Bayle, *dans d'autres situations, des sujets qui éprouvent la sensation de non existence se défendent par l'identification projective*. Il dit que l'analyste peut passer par des clivages fonctionnels pour pouvoir être réceptifs aux mouvements d'identification projective qui lui sont adressés. Ces patients peuvent faire éprouver des sentiments d'inanité à l'analyste, où il peut se sentir inutile et se vider de sa confiance en soi. Dans ce type de situations, si l'analyste lutte contre un tel décapage, il ne peut pas être sensible à ces mouvements. Bayle illustre ses propos à travers une patiente avec laquelle il a vécu ce type de phénomène. Cette patiente avait une structure psychique état limite et une personnalité narcissique très proche de la psychose. Elle avait été en hôpital psychiatrique suite à l'interruption d'une analyse de douze ans. Son analyste a dû arrêter de travailler en raison d'une maladie qui lui avait imposé de nombreuses et brusques interruptions. Bayle devint sensible au courant d'identification projective, sa pensée était flottante, puis elle était remplacée par une activité fantasmatique remarquable, où il restait fixé sur quelques images insolites par cette quasi-immobilité, quoique familière dans son contenu. Quelque chose se passait à son insu et la patiente était au courant de son humeur du moment, mais aussi de certains détails concernant sa vie.

Il est plus habituel de tenir compte du courant d'identification projective qui va du patient à l'analyste et non l'inverse. Bayle fit un rêve qui le fit penser que la patiente était avide d'identification projective venant aussi de lui. Dans ce rêve, il parlait avec un ami qui

porte le nom d'une rue proche de son cabinet, le nom de cette rue est le nom d'une maladie, la maladie en question est celle pour laquelle l'ancien analyste de la patiente a dû arrêter de travailler.

Dans la séance qui a suivi le rêve, la patiente dit qu'elle empruntait cette rue pour venir au cabinet et rajoute que ce jour-là était l'anniversaire de la première interruption dramatique de son ancienne cure. L'interprétation que fait Gérard Bayle est que la patiente lui repassait ce qui venait de son ancien analyste et donnait un sens à ses rêveries hétéroclites antérieures et à ces bribes d'histoires qui n'étaient ni à elle, ni à lui, et qui étaient mises en forme dans des représentations figées lui appartenant. D'étranges objets psychiques prenaient un sens. La réalité de l'absence de l'ancien analyste était déniée, mais au lieu du déni s'était installée une prothèse constituée à partir de ce qui venait de l'ancien analyste. Prothèse qui avait le rôle d'un délire qui comblait la partie clivée, aliénée, du Moi de la patiente. Pour maintenir sa cohésion, elle avait installé par incorporation son premier analyste en position de sujet. Il fallait que Bayle élabore l'émergence comme pour la «détoxiquer», et pour cela il avait besoin d'un rêve et de la figuration d'un tiers.

Pour Gérard Bayle (1988), tout un chacun peut connaître un certain clivage du Moi, mais de façon voilée, nous pouvons vivre des épisodes d'inquiétante étrangeté où on est étrangers à soi-même ! Il s'agit de clivages structurels.

3. La notion de traumatisme dans les situations extrêmes.

Ce type de traumatismes provient des catastrophes psychiques collectives qui sont liées aux traumatismes individuels. Dans ce type de contexte nous avons à faire à la notion de traumatisme d'après la proposition de Thierry Bokanowski, c'est-à-dire à un niveau d'organisation psychique chez le sujet qui a un appareil psychique constitué. Le traumatisme provient de l'excès d'excitation qui déborde les capacités de liaison dans l'appareil

psychique.

Face au traumatisme, certaines personnes peuvent mettre au travail l'expérience traumatique et faire des remaniements psychiques à travers un travail d'élaboration et de liaison (traumatisme positif). D'autres mettent en place des mécanismes de déni et de clivage du Moi et dans ces cas, l'expérience traumatique reste enkystée (traumatisme négatif). Dans les deux cas les mécanismes de défense psychique sont inconscients.

En dehors des possibilités individuelles, les possibilités de reconnaissance collective jouent un rôle considérable dans l'économie psychique des sujets.

Les traumatismes extrêmes se manifestent sous différentes formes : a) le traumatisme dans la sphère privée b) le traumatisme dans les catastrophes naturelles ou les accidents, c) les traumatismes relatifs à la violence politique et/ou au terrorisme d'État.

3.1 Les premières études psychanalytiques au sujet des traumatismes collectifs

La notion de névrose de guerre

Les troubles psychiques provoqués par les guerres ont été observés depuis l'aube de l'humanité. Les premières descriptions des manifestations des psychos traumatismes datent de l'année 2000 avant J.C. Ces travaux rapportent la souffrance du peuple sumérien en Basse-Mésopotamie à la suite de la destruction du Nippur (Briere, 2011).

Claude Barrois cite des travaux écrits datant de la bataille de Marathon (490 av J.C) et un texte écrit en (100-55 av J.C) où un médecin décrit une forme hystérique de cécité chez un combattant, et un autre texte où un médecin signale qu'un combattant répétait en rêve la terreur vécue lors des combats (Barrois, 1988).

C'est au début du XIXe siècle que les troubles dérivés des psychos traumatismes commencèrent à susciter un intérêt dans le monde médical. Dans la seconde moitié du XIXe siècle apparaissent des travaux scientifiques français au sujet des réactions post-traumatiques

manifestées à la suite d'accidents ferroviaires. En 1884, Herman Oppenheim, neurologue allemand, regroupe ces troubles et les dénomme « névrose traumatique ». Au cours de la guerre russo-japonaise (1904-1905), les pertes dues à des troubles psychiques furent tellement énormes que les psychiatres de la Croix-Rouge Internationale furent appelés à s'occuper de ces cas, ce qui leur permit de rapporter une expérience précieuse dans leurs pays respectifs. C'est le psychiatre allemand Honigman qui, au sujet de ce conflit, crée le terme de « névrose de guerre » et présente ses travaux au Congrès allemand de médecine en 1907.

Les médecins constatèrent que dans les guerres, la violence des affrontements, l'effroi, l'épouvante, la confrontation avec la mort, la perspective d'être tué ou de tuer, sont à l'origine de chocs émotionnels et d'états d'impuissance graves (Piketty, 2010). C'est lors de la première guerre mondiale que s'est déployée une violence extrême qui a touché aussi les populations civiles : exodes, bombardements, occupations, déportations et massacres de masse etc. Dans ce contexte s'est réalisé en 1918 le V^o Congrès International de Psychanalyse à Budapest ayant pour thème les névroses de guerre. Dans ce Congrès participèrent des experts représentant les gouvernements autrichien, allemand, et hongrois. Les Services de Santé militaires s'inquiétaient des nombreuses pertes d'effectifs à cause de troubles psychiques, et ont assisté à ce Congrès pour avoir des éclaircissements au sujet de l'influence thérapeutique que la psychanalyse pouvait apporter dans les traitements des traumatismes de guerre. Les conseillers psychiatriques haut placés étaient au courant de la supériorité qualitative des résultats thérapeutiques obtenus par E. Simmel, Ferenczi et d'autres disciples de Freud.

Dans son texte élaboré pour le Congrès, Ferenczi (2010) critique les conceptions de la plupart des médecins de l'époque au sujet des névroses traumatiques, car ils faisaient référence seulement à une conception purement organique et mécanique des névroses, sans prendre en compte le facteur psychique. Ferenczi a également critiqué les thèses

d'Oppenheim qui, d'après lui, avait exploité les observations rassemblées au sujet des traumatismes de guerre au profit de la vieille idée qui donnait à ces symptômes une origine physique située dans les centres nerveux.

À l'époque où le Congrès International de psychanalyse a eu lieu, beaucoup de médecins pensaient que les soldats traumatisés étaient des simulateurs dont le but était d'obtenir une pension ou de se faire démobiliser. Parmi ces médecins, certains recommandaient de ne pas prendre au sérieux les plaintes des patients, mais de les réorienter au plus vite vers le travail en réduisant autant que possible ou en supprimant leur pension. D'autres médecins avaient suggéré de supprimer du vocabulaire médical les termes : «psychisme», «psychique», mais surtout « psychogène ». Au cours du Congrès, de nombreux psychiatres ont critiqué la méthode analytique parce que les névroses de guerre constituaient un démenti éclatant à l'étiologie sexuelle des névroses (Barrois, 1988). Ferenczi répondit que ces médecins assimilaient sexualité et génitalité, et que la psychanalyse applique le terme sexuel au sens antique, au sens platonicien, c'est-à-dire incluant toutes les relations tendres et sensuelles de l'homme : les amis, les parents, les humains en général, voire la relation affective envers le «Moi» propre et le corps propre.

À l'époque du Congrès de 1918, les psychanalystes étaient au courant que la technique psychanalytique avait des limites dans certaines situations. La psychanalyse de l'époque avait classé ces troubles réfractaires d'affections narcissiques : la mélancolie, la démence précoce et la paranoïa. Par ailleurs, les études à propos des tableaux cliniques comme conséquence des accidents confrontaient les psychanalystes au problème de la compulsion de répétition.

Au Congrès de 1918, Freud reconnaît que la théorie psychanalytique n'a pas été confirmée dans les névroses de guerre, notamment le conflit psychique que l'on trouve dans les névroses en temps de paix. Pour Freud, l'étiologie sexuelle des névroses a été formulée à l'origine pour les névroses de transfert en temps de paix, et elle est facile de mettre en

évidence par l'utilisation de la technique psychanalytique. Mais elle se heurte à des difficultés pour les affections narcissiques. Freud dit qu'en temps de paix, la névrose traumatique se manifeste après une grande peur ou des graves accidents, sans aucune relation avec un conflit dans le Moi, cette entité est réfractaire aussi à l'application de la technique psychanalytique. Les névroses de guerre faisaient partie de ce type d'affections. Selon Freud, dans les névroses de guerre, un conflit se joue entre l'ancien Moi pacifique et le nouveau Moi guerrier du soldat et s'intensifie dès que l'on montre au Moi du temps de paix à quel point il court le risque de perdre la vie à la suite des audaces de son autre Moi tout récemment formé. Dans les névroses traumatiques et les névroses de guerre, le Moi se défend contre un danger qui le menace de l'extérieur. Dans les névroses de transfert en temps de paix, le Moi considère sa libido comme l'ennemi dont les prétentions lui semblent menaçantes.

Pour Ferenczi, la plupart des symptômes de la névrose traumatique peuvent être ramenés à une hypersensibilité du Moi qui vient de ce que le patient, à la suite d'un choc ou d'une série de chocs, a retiré aux objets son intérêt et sa libido pour les ramener dans le Moi et personne n'est à l'abri, puisque le stade narcissique est un point de fixation important du développement libidinal de tout être humain. Dans la névrose traumatique, l'angoisse indique que le choc provoqué par le traumatisme a ébranlé la confiance en soi des sujets, surtout lorsque ces personnes ont été renversées, emportés ou enterrés par une explosion. Ferenczi voit les rêves d'angoisse comme des tentatives de l'appareil psychique à la guérison par le biais de la répétition. « C'est par bribes que ces malades livrent à l'abréaction consciente leur peur insupportable, incompréhensible dans sa totalité et par conséquent convertie en symptômes physiques, et ils contribuent ainsi à rétablir leur équilibre perturbé de leur économie psychique » (Freud, 1991).

En 1916, Ferenczi avait déjà tiré des conclusions à propos des névroses de guerre. Il était directeur du service de neurologie de l'hôpital militaire Maria-Valeria. Dans cet hôpital,

il avait étudié 200 cas de névroses de guerre et avait conclu que les troubles que présentaient les soldats étaient d'origine psychogène, et se présentaient sous forme d'hystérie de conversion ou de névrose d'angoisse. Ferenczi, en nommant ces cas d'hystérie de conversion, fait référence au texte de Freud et Breuer «Les Études sur l'hystérie», à savoir que les paralysies hystériques sont le produit d'une conversion de l'affect en une innervation physique.

Ces cas d'hystérie de conversion sont le produit d'une ou de plusieurs causes affectives inconscientes, « oubliées », refoulées, mais qui prêtent leur énergie à certains processus physiques associés à cet événement, qui se dressent dans le présent comme des pierres tombales de souvenirs ensevelis dans les profondeurs. Dans les névroses traumatiques, le traumatisme est la conséquence d'un affect soudain (la peur) qui ne peut être maîtrisé par le psychisme, et pour cela les innervations au moment du traumatisme qui persistent sous forme de symptômes morbides, indiquent que la motion affective, en partie non encore liquidée, reste active dans la vie psychique inconsciente. Ces patients ne sont pas encore revenus de leur effroi, même s'ils ne repensent plus du tout consciemment à ce qu'ils ont vécu et sont parfois gais et de bonne humeur, comme si leur esprit n'était nullement torturé par des souvenirs aussi horribles. Chez ces malades, les effets affectifs de certains traumatismes psychiques, notamment les expériences propres à ébranler leur confiance en eux-mêmes, sont refoulés dans l'inconscient et à partir de là, entravent leur capacité d'action. À toute menace de répétition de l'expérience pathogène, ils réagissent par une production d'angoisse en évitant tout acte qui pourrait conduire d'une façon ou d'une autre à la situation pathogène. Pour Ferenczi, les symptômes qui affectent la marche correspondent au stade final de cet évitement : ils empêchent toute locomotion pour éviter d'autant plus sûrement de revivre l'expérience et l'angoisse.

Dans une conférence donnée à l'hôpital Maria-Valeria, et pour prouver que les

affections dont souffraient ses patients étaient d'origine psychogène, Ferenczi exposa quelques situations, notamment le cas d'un soldat qui présentait une contracture sur le côté gauche du corps. Un obus avait explosé à sa gauche. Si l'obus avait provoqué une altération organique du cerveau du soldat, c'est l'hémisphère gauche qui serait touché et les symptômes devraient être beaucoup plus marqués du côté droit du corps, or ici, le côté droit est indemne.

Ces avancées sont à la base de ce qui a permis à Freud de théoriser plus tard la notion d'économie psychique, c'est-à-dire que dans les situations traumatiques, le Moi est submergé par un trop d'excitation et ne peut pas « métaboliser » psychiquement ce qu'il est en train de subir (Ferenczi, 2010). Freud (*Au-delà du principe de plaisir*) dit que dans les névroses traumatiques, le principe de plaisir-déplaisir est mis hors-jeu. Il n'y a aucune « fonctionnalité » dans la reviviscence des scènes traumatiques, ni dans les cauchemars répétitifs, ce qui l'amène à faire l'hypothèse de la pulsion de mort, c'est-à-dire d'une pulsion de déliaison qui peut aller jusqu'à l'autodestruction. La douleur traumatique n'est même pas un déplaisir, c'est une mise hors circuit de l'érotisation, source de la dynamique de vie. Pour Freud, les souvenirs traumatiques répétitifs et les cauchemars étaient l'expression de la pulsion de mort.

Freud, Ferenczi et Janet accordent une place prépondérante dans le processus thérapeutique à la parole. Tout n'est pas productif dans cette parole, il y a des moments de vide, et dans certains cas, le récit peut se manifester comme une répétition mortifère. Par le retrait de l'intérêt du monde et des objets, et le repli douloureux sur soi, comme dans la mélancolie, le sujet est devenu un trou par où s'écoule en une hémorragie sans fin la substance même du Moi. À l'inverse, lorsque le sujet traumatisé parvient à transformer sa douleur en souffrance psychique, soit à réinvestir le monde des objets, fût-ce sous la forme négative d'objets persécuteurs, il ré-érotise le monde, il remet en jeu la sexualité, il est sur la voie de la guérison.

Lors du Congrès de 1918 on accepta l'idée de créer des stations psychanalytiques dans

lesquelles des médecins formés à l'analyse devraient trouver les moyens et le temps nécessaire pour étudier la nature de ces traumatismes. La fin de la guerre provoqua l'abandon de ce projet.

Pour Freud et Ferenczi, cette rencontre a permis aux médecins qui n'étaient pas proches de la psychanalyse de se rapprocher et de reconnaître l'origine psychogène des symptômes et la signification des motions de pulsion inconscientes, du rôle du bénéfice primaire de la maladie dans la liquidation de conflits spirituels. Certains neurologues se sont enfin décidés à interpréter certains syndromes nerveux, c'est-à-dire à les rapporter à des contenus psychiques inconscients, ce que personne avant la psychanalyse n'avait songé de faire.

Les études au sujet des névroses de guerre ont mené Freud à remanier la technique psychanalytique, prendre en compte la compulsion de répétition, développer le concept du dualisme pulsionnel (pulsions de vie/ pulsions de mort), donner à l'appareil psychique un rôle économique ; c'est-à-dire que dans les situations traumatiques, le psychisme peut être débordé, causant une effraction du pare-excitation, le Moi est submergé par une agression externe-interne, dont il ne peut pas maîtriser la force. L'étude des névroses de guerre a permis de remanier la topique psychique (la première topique différencie l'appareil psychique en trois systèmes : Inconscient, Préconscient, Conscient, la deuxième topique le différencie en : Ça, Moi et Surmoi) et aussi la conception du rêve.

La notion de traumatisme extrême.

Les professionnels qui ont travaillé avec les victimes du régime militaire au Chili adoptèrent le concept de « traumatismes extrêmes ». Bruno Bettelheim, soulignait le fait que dans les situations extrêmes, il y a une rupture radicale des projets vitaux des individus et un impact considérable sur le plan identitaire, car les anciennes valeurs, les liens sociaux et collectifs et même les liens familiaux des victimes sont affectés par les traumatismes subis. Si ce sont les affectés directs qui sont marqués à vie et qui portent des séquelles physiques ou

psychiques (voir les deux) c'est l'ensemble de la société qui est impactée d'une façon ou d'une autre.

Bruno Bettelheim (1979) écrit que dans les situations extrêmes, l'être humain est réduit au minimum dans son intégrité physique et morale. Dans ces circonstances, ce sont les objets internes (c'est-à-dire la constitution du Moi) ainsi que et les limites corporelles qui sont atteints.

Nous sommes dans une situation extrême, quand nous nous trouvons brusquement catapultés dans un ensemble de conditions de vie, dans lequel nos valeurs et nos anciens mécanismes d'adaptation cessent de fonctionner et, dans lequel, certains mettent même en danger la vie qu'ils devaient protéger...

Quand la violence sociale s'installe d'une manière permanente, le Moi perd la possibilité de reconnaître les indices qui lui permettent de discriminer hiérarchiquement le danger en provenance du monde extérieur et d'effectuer la distinction entre imagination et réalité, entre vie et mort (Puget, s. d.).

Bruno Bettelheim, étant lui-même passé par l'horreur des camps de concentration, a été le premier à parler de situations extrêmes. Cette notion nous renvoie au traumatisme qui fait effraction dans le psychisme, ébranlant les mécanismes de défense psychiques. Ces anciens mécanismes de défense peuvent même mettre en danger la vie qu'ils étaient censés protéger. Dans les situations extrêmes, le sujet est dépourvu de tout système défensif, car il se trouve dans une situation totale de désaide. Il est aussi dépouillé de la défense des institutions censées de protéger la communauté (l'État, la police etc.). Pour Bruno Bettelheim, même les progrès de la science changent de sens et procurent les outils pour anéantir des individus ou des groupes d'individus (Bettelheim, 1979).

Dans les situations extrêmes dues à la violence politique, il y a une rupture totale du cadre de références sociales et aussi des interdits fondamentaux qui sont la base de notre

culture (cité dans mon article publié dans le site du Collège International des philosophes).

Une société a besoin d'un minimum de cohésion pour subsister. Il ne s'agit pas d'imaginer un monde sans agressivité parce que nous savons que cela n'est pas possible, mais un monde avec des garants sociaux «suffisamment sûrs» pour maintenir ce que Freud appelle «le vernis » qui fait tenir la culture.

Dans plusieurs de ses textes, Sigmund Freud se questionne au sujet de la première guerre mondiale et des exactions commises durant cette période. Nous pouvons notamment citer *Les considérations actuelles sur la guerre et sur la mort*, ainsi que *Le malaise dans la culture* écrit en 1929, dans la préface duquel Jaques André signale que ce texte est un sinistre présage. Il a été déposé chez l'imprimeur juste une semaine après le «mardi noir» de Wall Street, un des événements qui a déclenché ce qui s'est produit par la suite : le mois de septembre 1930 voit l'entrée en masse des nazis au Reichstag.

Pour Sigmund Freud, l'essence la plus profonde de l'homme se trouve dans les motions pulsionnelles, et celles-ci sont de nature élémentaire. Ces motions suivent un long développement au cours de l'existence humaine : l'enfant, avant de devenir adulte, passe par différents stades, et doit adapter ses motions pulsionnelles pour pouvoir vivre en communauté. Pour que ce phénomène puisse se réaliser, les motions pulsionnelles sont inhibées, dirigées vers d'autres buts, elles fusionnent les unes avec les autres, changent d'objet et peuvent se retourner vers la propre personne. Un exemple de transformations des motions pulsionnelles est le fait que l'égoïsme puisse se transformer en altruisme et la cruauté en pitié. Pour que cette opération se réalise, certaines motions pulsionnelles se présentent par couples d'opposés, ce qui nous permet d'aimer et d'haïr une même personne. C'est pour cela que la base de la relation d'objet (relation à l'autre) est ambivalente. Le remaniement des

5 *Totem et Tabou* (1913), *Considérations Actuelles sur la Guerre et sur la mort* (1915), *Au-delà du principe de plaisir* (1920), *L'avenir d'une illusion* (1927), *Le malaise dans la culture* (1929), *Pourquoi la guerre* (1933), *l'Homme Moïse et la religion monothéiste* (1938).

pulsions « mauvaises » est l'œuvre de deux facteurs agissant dans le même sens, l'un externe et l'autre interne. Nous avons besoin de l'amour de l'autre (aspect interne), et du fait de l'adjonction des composantes érotiques (dans le sens large du terme), les pulsions égoïstes se changent en pulsions sociales (aspect externe). On apprend à voir dans le fait d'être aimé un avantage qui permet de renoncer à tous les autres (ce qui permet de tenir le contrat narcissique).

Par ailleurs, les hommes héritent par la phylogénétique d'une partie de la disposition à transformer les pulsions agressives en pulsions sociales. L'individu est non seulement soumis à l'action de son milieu civilisé, mais subit également l'influence de la civilisation ancestrale.

Sigmund Freud se questionne au sujet de la dégradation de la relation à l'autre durant la guerre et du rôle de l'État, qui, dans des périodes de paix, demande à l'individu des renoncements pulsionnels immenses.

L'État qui fait la guerre se permet toutes les injustices, toutes les violences, ce qui déshonore l'individu. Il se sert contre l'ennemi non seulement de la ruse autorisée, mais aussi du mensonge conscient et de la tromperie délibérée, et le fait certes dans des proportions qui semblent dépasser tous les usages des guerres antérieures. L'État exige de ses citoyens le maximum d'obéissance et de sacrifices, tout en faisant d'eux des sujets mineurs par un secret excessif et une censure des communications et d'expression d'opinions, qui met ceux qu'on a ainsi intellectuellement opprimés hors d'état de faire face à toute situation défavorable et à toute rumeur alarmante (Freud, 1981).

Pour Sigmund Freud, nous avons tort d'accorder une trop grande valeur à la partie innée et nous courons le risque de surestimer l'ensemble de l'aptitude à la civilisation dans son rapport à la vie pulsionnelle restée primitive, et nous jugeons les hommes « meilleurs qu'ils ne le sont en réalité ». Un grand nombre d'hommes obéissent à la civilisation sans

suivre en cela leur nature.

« Notre affliction et notre douloureuse désillusion provoquée par le comportement non civilisé de nos concitoyens durant cette guerre étaient également injustifiées. Elles reposaient sur une illusion à laquelle nous nous sommes laissés prendre » (Freud, 1981).

Le développement psychique n'est pas linéaire, un stade antérieur subsiste à côté du stade ultérieur. L'état psychique initial peut ne pas se manifester pendant des années ; mais il peut un jour redevenir la forme d'expression des forces psychiques, comme si les développements ultérieurs avaient été annulés, ramenés en arrière. Ainsi, le remaniement pulsionnel sur lequel repose notre aptitude à la civilisation peut, lui aussi, être ramené en arrière, de façon durable et transitoire. Sans aucun doute, les influences exercées par la guerre sont au nombre de forces capables de produire un tel retour en arrière.

Un autre phénomène qui nous a surpris et effrayé est l'abaissement si douloureux de la grandeur morale humaine pendant la guerre : le manque de jugement, l'obstination, et l'inaccessibilité aux arguments les plus convaincants, qui fait accepter sans esprit critique les affirmations les plus contestables, et qui se manifeste même chez les individus les plus sensés.

Pour Freud, nous considérons notre intelligence comme une force autonome, mais nous avons tort, elle dépend de notre vie affective. Les hommes à l'esprit le plus aiguisé se comportent soudain avec aussi peu de jugement que les simples d'esprit, dès que le jugement qu'on attend se heurte en eux à une résistance affective.

Pris dans le tourbillon des années de guerre, informés unilatéralement, sans recul par rapport aux grands changements qui se sont déjà accomplis ou qui sont en voie de s'accomplir, sans avoir vent de l'avenir qui prend forme, nous-mêmes ne savons plus quel sens donner aux impressions qui nous assaillent et quelle valeur accorder aux jugements que nous formons. Nous serions tentés de croire que jamais encore un

événement n'avait détruit tant des biens précieux communs à l'humanité, égaré tant d'intelligences parmi les plus lucides, si radicalement abaissé ce qui était élevé. Même la science a perdu son impassible impartialité ; ses serviteurs profondément ulcérés tentent de lui ravir des armes, pour apporter leur contribution au combat contre l'ennemi. L'anthropologue se doit de déclarer l'adversaire inférieur et dégénéré, le psychiatre de diagnostiquer chez lui un trouble mental ou psychique (Freud, 1981).

Ce phénomène est très caractéristique des situations extrêmes où l'on voit que le basculement dans la violence se produit par des jugements basiques.

Les pulsions de vie (Eros), les pulsions de mort (Thanatos) et les mouvements d'intrication/désintrication.

Comme nous l'avons déjà souligné, confronté aux traumatismes collectifs de la Première Guerre Mondiale, Freud a changé sa conception par rapport aux destins pulsionnels. Dorénavant les pulsions se divisent en deux groupes : la pulsion érotique qui va dans le sens de la vie et de la liaison (Eros), et la pulsion de mort qui va dans le sens de la déliaison (Thanatos).

Ces deux groupes de pulsion sont toujours en conflit, les pulsions de vie s'opposent aux pulsions de mort. Mais le problème le plus complexe chez l'homme est que le conflit est interne, intrapsychique. La force de destruction initiale est tournée vers l'intérieur, l'agressivité qui s'exprime vers l'extérieur ne représente qu'une partie de celle-ci.

Le conflit interne se manifeste par le fait que notre condition humaine de dépendance nous mène au désespoir et à la détresse interne. Pour éviter cet état, une partie de nous se retourne contre nous ; pour éviter cette situation, c'est soi-même qu'il faut éliminer. La haine contre soi est contrée par le désir de survie qui ramène l'agressivité vers l'extérieur.

La pulsion de vie et la pulsion de mort sont intriquées, l'investissement de l'objet, le lien implique une partie de libido et une partie d'agressivité.

Le but de la pulsion de vie est d'assurer une fonction objectalisante et le but de la

pulsion de mort est désobjectalisante. L'intrication pulsionnelle garantit la continuité de l'existence, cette coexistence évite la destructivité.

L'intrication suppose la différenciation entre le sujet et l'objet investi, mais les pulsions de vie et les pulsions de mort peuvent être désintriquées et dans ces situations la pulsion de mort accompli son but de déliaison et l'objet est disqualifié et éliminé.

André Green dit qu'il existe en nous une fonction objectalisante, fonction qui insiste sur le lien que nous nouons avec des objets qui nous constituent ; une partie de ces objets est intégrée à notre texture. La fonction objectalisante consiste à créer des objets matériels et physiques et de les introjecter : ils deviennent partie de notre réalité psychique. Mais nous avons aussi une fonction désobjectalisante, c'est-à-dire la pulsion de destruction, mouvement qui pousse à disqualifier les objets et ensuite les éliminer.

Si l'objet a une importance pour nous, il devient unique et irremplaçable. Quand on disqualifie un objet ça veut dire qu'un objet en vaut un autre, il est remplaçable. Que cet objet subsiste ou disparaisse, cela ne nous fait ni chaud ni froid (Green, 2011).

Dans les guerres, les génocides, les totalitarismes et le terrorisme d'État, il se produit une désintrication collective des pulsions et c'est la pulsion de mort qui prend le dessus.

Hanna Arendt décrit en 1951 la désintrication pulsionnelle dans les systèmes totalitaires. L'auteure fait un parallèle entre le système totalitaire communiste et le nazisme. Ces systèmes s'appuient sur les masses. Ces masses sont indifférenciées, elles ne sont pas unies par la conscience d'un intérêt commun. Les classes sociales ont une logique commune qui s'exprime par la poursuite d'objectifs communs. Pour l'auteure, dans les systèmes totalitaires, il n'y a pas de classes sociales.

Les masses dans ces systèmes ne peuvent s'intégrer dans aucune organisation fondée par l'intérêt commun, qu'il s'agisse de partis politiques, de conseils municipaux, d'organisations professionnelles ou syndicales.

L'essor du mouvement nazi en Allemagne et des mouvements communs en Europe après 1930 recrutent leurs adhérents dans cette masse de gens indifférents et déçus. La principale caractéristique de l'homme de masse est l'isolement et le manque de rapports normaux. Ces masses isolées sont dominées par la contrainte de la terreur et le maintien d'un monde qui est devenu pour eux un désert.

L'isolement est la sphère politique de leurs vies, l'individu isolé est facile à manipuler. « Il s'agit donc de régenter tous les aspects de la vie individuelle, sa vie publique aussi bien que sa vie privée ».

Le moyen coercitif des régimes totalitaires est la terreur, l'usage de suggestions indirectes, voilées et lourdes de menaces contre tous ceux qui n'écoutent pas leur enseignement, suivi du meurtre de masse perpétré aussi bien contre l'innocent que contre le coupable. « La propagande totalitaire utilise la prophétie scientifique, par opposition à la référence au passé ». Dans la propagande totalitaire, le leader est infailible et ne peut jamais admettre l'erreur. Dans les régimes totalitaires, c'est la police secrète qui permet d'instaurer la terreur (Arendt, 2002).

La forme de délier les opposants aux dictatures en Amérique latine était de les isoler et de les stigmatiser. Les régimes totalitaires en Amérique latine ont utilisé la propagande pour justifier les violations à la Loi et ont donné à la police secrète un pouvoir omnipotent (voir annexe I).

Le régime dictatorial au Chili a instauré le modèle néolibéral. Dans ce système, l'État se désengage de sa responsabilité dans toutes les sphères de la vie (voir annexe I), l'individu est isolé et délié, les corps intermédiaires sont abolis, méprisés ou tout simplement pas pris en compte. Les garants métasociaux volent en éclat.

La déliaison dans le collectif et les auteurs contemporains.

Les effets sur le psychisme collectif dans les catastrophes collectives ont été étudiés par des auteurs contemporains. Piera Aulagnier dit que la cohésion sociale repose sur le « Contrat Narcissique », ce contrat a comme signataires l'enfant et le groupe social dans lequel il vit. L'enfant doit investir ce groupe mais il demande en contrepartie qu'on lui assure le droit d'occuper une place indépendante de celle qu'il occupe avec ses parents. Une place qui puisse lui offrir un modèle idéal qui lui permettrait de garder l'illusion d'une persistance atemporelle où il puisse se projeter. Un espace où le «Je» puisse advenir. Piera Aulagnier accorde une grande importance à la réalité socioculturelle dans la construction du psychisme de l'enfant. Le couple parental ne peut pas être la seule source des identifications pour l'enfant. Les parents de l'enfant projettent la place qu'il va occuper dans le discours social même avant sa naissance (Aulagnier, 1986).

Si les parents occupent une place où ils sont rejetés socialement, la base identificatoire de l'enfant sera compromise. Dans ce type de cas de figure, l'enfant peut chercher des figures sociales marginales. Une bonne illustration de cette idée est le récent film documentaire «Les revenantes » de Marion Stalens (s. d.) : il montre des femmes qui sont plongées dans la radicalisation et sont parties en Syrie pour rejoindre Daech. La plupart de ces femmes venaient de familles déchirées, où les parents avaient une place très affaiblie en France, comme par exemple des filles de Harkis.

Le contrat narcissique est difficile à tenir. Dans une communauté, tous les individus ne partagent pas les mêmes valeurs, et même, d'une société à une autre, la projection sociétale peut varier selon les moments historiques. Il y a des modèles socio politiques qui prônent l'idée que, pour qu'il y ait de la cohésion sociale il faut que chaque citoyen puisse avoir accès à l'éducation et à la santé, par exemple. Au Chili, l'instauration du néolibéralisme voit l'éducation et la santé comme des biens de consommation. La priorité est donnée à l'entreprise privée, qui, à travers sa capacité à produire des richesses, va provoquer un

ruissèlement d'argent qui pourrait être renvoyé à chaque citoyen.

Selon René Kaës (2013), dans la catastrophe sociale, se pose un problème de distance et d'articulation entre l'individuel et le social, entre l'histoire intime et l'histoire collective. La cohésion sociale est assurée par des formations intermédiaires qui assurent les conditions de la vie subjective et les conditions de la vie sociale et culturelle. Dans la catastrophe sociale, ces formations intermédiaires sont également atteintes.

Pour Kaës, trois facteurs sont à la base de la cohésion d'une communauté :

- La première vient des **alliances inconscientes** scellées par les formations de l'Idéal, qui permet à l'être humain de renoncer à la violence pulsionnelle en échange de la vie en communauté.

- Le deuxième est le **contrat narcissique** décrit par Piera Aulagnier, c'est-à-dire que l'individu est assujéti à une chaîne et est porteur de la mission d'assurer la continuité de la génération et de l'ensemble social. Ce contrat assigne à chaque personne une place offerte par le groupe qui lui est signifiée par l'ensemble des voix qui, avant chaque sujet, a tenu un certain discours conforme au mythe fondateur du groupe. Les ruptures catastrophiques mettent en cause les deux versants du psychisme : ce qui concerne le sujet dans sa singularité, et ce qui concerne le sujet dans la communauté et le remet en cause en détruisant l'ordre commun sur lequel s'est fondée narcissiquement sa propre continuité. Psychiquement, dans les ruptures catastrophiques, il se produit une désintrinsication narcissique et libidinale du lien qui ne laisse subsister que les composantes létales de la pulsion de mort.

- Le troisième facteur est ce que Kaës (1989) appelle le pacte dénégatif, dont le principe serait que tout ensemble trans-sujetif est voué d'un commun et inconscient accord au destin de la dénégation, du déni, du désaveu, du rejet, de l'enkystement et/ou du refoulement : pour que le lien s'organise et se maintienne dans sa complémentarité d'intérêt, pour assurer la continuité des investissements et les bénéfices liés à la subsistance de la fonction d'Idéal. Le

pacte dénégatif apparaît ainsi comme la contre face et le complément du contrat narcissique, mais à condition que les garants sociaux puissent se maintenir.

Pour Eva Weil (2000), le pacte dénégatif est issu des idées de Freud dans *Totem et tabou* et est en relation avec tout ce qui, dans un ensemble trans-subjectif, est voué d'un commun et inconscient accord au destin du refoulement.

L'attaque sociale sur les formations intermédiaires trans-subjectives provoque une incertitude foncière sur la réalité interne et externe, la paralysie de l'activité interprétative du Je (hors l'issue du délire), l'abolition des fonctions para-excitatrices et signifiantes, une perte d'étayages identificatoires sur les repères de l'ensemble. Les situations de catastrophe sociale provoquent de tels effets de rupture dans le travail psychique de liaison, de représentation et d'articulation (Kaës, 1989).

Les catastrophes sociales provoquent la dislocation des alliances, contrats et pactes sociaux, et entraînent un certain nombre de conséquences sur la vie psychique et sociale. Le contexte social devient incohérent, incompréhensible et insaisissable.

Les règles qui gouvernent l'interdépendance groupale autour de la vie et de la mort, du délit et de sa dépénalisation ne sont plus reconnues. Le sentiment de culpabilité perd son ordre causal historico-génétique et se transforme en culpabilité sociale. Le discours autoritaire qui émane des organismes détenteurs du pouvoir adopte une logique basée sur des hypothèses fausses. Il s'appuie sur des valeurs éthiques qui promeuvent des actions de corruption et des actes pervers (Kaës, 1989).

Denis Ribas (2002) écrit à propos de la déliaison dans les catastrophes collectives :

Je crois qu'en tout cas, la désintringation peut être provoquée, libérant la pulsion de mort du sujet envers lui-même, par l'attaque des liens et la destruction des objets d'amour, par l'humiliation narcissique et l'impossibilité d'une mise en sens. Les totalitarismes ont ce savoir. Croient-ils ainsi se protéger en faisant porter par d'autres la composante

de la désintringation induite par le régime totalitaire ? Hanna Arendt y soulignait en ces termes l'adhésivité (par la métaphore de l'oignon dont les pelures concentriques ne laissent aucun espace) et on connaît l'idéalisation de l'Un dans une identification adhésive au leader (Ribas, 2002).

Pierre Benghozi fait référence à la rupture de liens avec les ancêtres chez des adolescents qui s'engagent dans le Djihad. L'auteur cite Hanna Arendt à propos de l'origine du « totalitarisme » pour comprendre la radicalisation de certains adolescents. L'auteur définit la radicalisation comme un processus de néo-conversion à un néo-mythe idéologiste extrémiste.

Benghozi constate que l'âge qu'ont les adolescents qui se radicalisent oscille entre 14 et 25 ans. L'adolescent se trouve dans une place transitionnelle de crise mobilisant les compétences d'étayage parental, groupal et communautaire. Ce processus entraîne une réactualisation critique des idéologies, des utopies et le réaménagement des contenants mythiques organisant les idéaux, les principes, les valeurs, les croyances, les métagarances. Les adolescents qui se radicalisent ont une vulnérabilité dans l'inscription identitaire de la transmission généalogique de la honte familiale et communautaire dans les liens de filiations et d'affiliation.

Pour l'auteur, les contenus identitaires sont représentés comme des configurations des maillages psychiques qui sont constitués par des liens psychiques de filiation aux ascendants et aux descendants. « C'est un processus dynamique constant de démaillage et remaillage des Liens psychiques de Filiation et des Liens d'Affiliation, de déconstructions-reconstructions, des mailles généalogiques des contenants identitaires pour les réparer ou pour reconstruire des nouveaux ensembles, des nouveaux maillages ».

Ce maillage des liens est de construire une fonction contenante. Le lien est le vecteur et le support de la transmission psychique intergénérationnelle et transgénérationnelle. Le lien

est ritualisé, le travail de ritualisation assure l'inclusion et l'exclusion, le passage générationnel de la naissance à la mort, la transmission des mythes fondateurs, c'est-à-dire les valeurs et les croyances partagées.

L'identité d'appartenance est fondée sur la différenciation : différence de sexes, de générations et de cultures. Les liens de croyance ont une fonction identitaire.

La radicalisation est un processus de néo-conversion à un néo-mythe idéologiste extrémiste. Les singularités psycho-dynamiques individuelles particulièrement en jeu dans la psyché de l'adolescent sont vulnérables chez l'adolescent qui se radicalise, il y a des failles identitaires de l'inscription dans les liens de filiation. L'organisation totalitaire djihadiste propose des nouvelles croyances néo-mystiques.

Le maillage, démaillage, remaillage dans le processus de radicalisation islamiste est une configuration particulière des liens. Le pacte d'emprise radical est l'expression clinique d'un symptôme-leurre, d'une alliance trompe-vidé radical. C'est une tentative de re-maillage pervers, par une néo-conversion à un néo-mythe radical.

Pour Benghozi l'idéologie a une fonction contenante et identitaire dans l'organisation psychique groupale. La dérive sectaire de l'idéologie est l'idéologisme qui impose l'emprise de la toute-puissance de l'idée, comme croyance de l'absolu. À l'Idéal du Moi groupal se substitue un Moi-Idéal groupal cruel.

L'idéologisme fait collapsus des appareils psychiques singuliers en un appareil psychique et psychosocial « massif » compact et indifférencié.

L'organisme prédateur pervers narcissique se nourrit de la psyché des adeptes sous emprise. L'idéologisme radical djihadiste délimite les barrières mythiques de l'appartenance, l'inclusion de Nous « des frères », des pseudos « illuminés », selon les poncifs de la propagande prédatrice et l'exclusion des autres, Eux, les mécréants. Le pacte d'emprise islamiste s'étaye non pas sur une adhésion religieuse à un islam radical

extrême, mais à un néo-mythe qui se caractérise par une attaque contre les mythes organisateurs symboliques (Benghozi, 2019).

Un cas particulier de démaillage : histoires désobéissantes.

Pour Pierre Benghozi, les liens psychiques de filiation avec les ascendants et les descendants sont le vecteur et le support de la transmission psychique intergénérationnelle.

Des descendants de tortionnaires en Argentine et au Chili ont pris l'option de rompre les liens (maillages) avec leurs pères, grands-pères, oncles etc. et ont formé des Collectifs d'Histoires désobéissantes.

Verónica Estay (2018) affirme qu'il y a une faille dans les origines et par conséquent dans la transmission chez les enfants de tortionnaires et les enfants de victimes. Les enfants de victimes sont confrontés à une généalogie marquée par la carence (des parents morts, disparus, ou dépouillés de cette « chose » que la torture a comme mission d'extirper), les enfants de tortionnaires doivent se confronter avec une généalogie empoisonnée qui met en danger la transmission aux descendants. L'auteure considère que dans les deux cas, les descendants sont un peu orphelins, mais les désobéissants sont en plus un peu « bâtards ».

En 2017 s'est créé en Argentine le Collectif d'Histoires Désobéissantes. En mars 2019 s'est créé le collectif Chilien. Ces organismes sont composés par des filles, des fils et des proches de criminels de la dictature Argentine et Chilienne. Le but de ces organismes est de collaborer à la recherche de la vérité et de la justice et d'aider à éclaircir les crimes qui restent impunis. Le Collectif a publié deux livres avec des témoignages.

La devise du collectif est de : parler pour défendre la justice, répudier pour ne pas être complices, désobéir pour rompre le mandat. Ces principes sont d'assumer politiquement, ne pas oublier, ne pas pardonner, ne pas se réconcilier.

Lisette Fossa (2019), journaliste pour *Interferencia*, a interviewé Verónica Estay et Vittoria Enatta, porte-paroles du collectif. Pour Verónica Estay les désobéissants sont

confrontés à la difficulté du terrible dilemme de s'opposer au père, à l'oncle, au grand-père, de prendre conscience du crime qu'il a commis et d'affronter les affects qu'on peut avoir ou non pour cette personne. Vittoria Enatta a changé de nom : son nouveau nom, pour lequel elle a fait appel à ses racines italiennes, signifie "la victoire est née". Pour Vittoria, changer son nom est un acte symbolique, une forme de dire qu'elle ne fait pas partie de sa famille. Pour Verónica Estay l'accouchement de soi-même ne se produit pas sans douleur « de l'éventuel changement de nom à la construction d'un récit personnel, l'auto-engendrement s'opère à travers la parole » (Estay, 2018).

Verónica Estay parle de la difficulté qu'ont les membres du collectif à affronter leur histoire lorsque leur père a été tortionnaire et a commis des crimes de lèse humanité, ceci est comparable au mythe d'œdipe ou d'Antigone, ce fait a une puissance mythique fondamentale. Être enfant de génocide est un problème éthique dans lequel se confrontent justice et loyauté. Il y a des enfants de tortionnaires dont le père était un bon père, d'autres où le père se comportait aussi comme un bourreau à la maison. Ceci confronte la personne à un dilemme éthique fondamental et si déchirant que la seule chose que la personne peut faire, c'est de transcender, et l'implication politique est une forme de transcender ce déchirement. L'implication politique est aussi une façon de faire quelque chose pour que ce qui est arrivé en Amérique-latine ne puisse pas se répéter, ne puisse pas être nié.

Pour Verónica Estay, intégrer le mouvement est très réparateur à travers le sentiment d'appartenance collective, le fait de sentir que nous avons des choses en commun qui nous unissent. C'est une façon de transcender la douleur que porte chacun en soi dans l'intime.

Dans la postface du livre *Historias desobedientes* (2018), Verónica Estay affirme que ces collectifs sont uniques au monde. Ce n'est pas la première fois qu'un enfant répudie les actes criminels de son père. Certains descendants de nazis l'ont fait et quelques-uns ont rencontré les victimes de leur père (comme l'ont fait aussi les désobéissants). Ce qui est

nouveau, différent et insolite est le fait que cette position éthique puisse acquérir une dimension collective, et pour cette raison, « politique ». L'acteur individuel se transforme en acteur social, il entre dans l'Histoire pour la transformer

Les collectifs des histoires désobéissantes sont composés majoritairement par des femmes. Pour Verónica Estay cela est en rapport avec une faille qui se révèle dans la fonction paternelle qui est la fonction de l'État et aussi la fonction de la Patrie.

La psychanalyse en extension : le traitement de la souffrance psychique d'origine sociale et culturelle.

En ce qui concerne l'élargissement des concepts psychanalytiques au traitement de la souffrance psychique d'origine sociale et culturelle, René Kaës (2013) souligne que le champ de la pratique psychanalytique et de ses objets théoriques s'est étendu au-delà de l'espace intrapsychique de la cure individuelle « tout en conservant la visée d'une analyse des effets de subjectivité produits dans l'inconscient ».

Les psychanalystes ont traité des souffrances psychiques avec des patients dans des dispositifs de groupe : couples, familles...etc. L'auteur nous rappelle que Freud avait formulé dès 1921 dans *Psychologie de masses* et *Analyse du Moi* « qu'il existe une psyché de groupe, un espace de réalité psychique inconsciente propres aux configurations de liens irréductibles à l'espace et à la réalité psychique du sujet singulier ».

L'approche de la souffrance psychique avec les groupes s'attache aussi à accueillir et à traiter la souffrance spécifique de l'ensemble dans lequel ces sujets sont à la fois partie constituante et parties constituées.

René Kaës, dans sa pratique, a perçu trois espaces psychiques, dotés chacun de processus et des formations spécifiques : l'espace psychique du sujet, celui des liens qui associent deux ou plusieurs sujets, et l'espace psychique propre aux ensembles.

Kaës a construit un modèle pour comprendre comment un travail psychique de liaison entre ces trois espaces se produisait. La première formulation fut « L'appareil psychique groupal ». Ce modèle donna la formulation du concept « alliances inconscientes », de polyphonie du rêve, de travail d'interdiscursivité dans les chaînes associatives, de garants métasociaux et métapsychiques.

Nous avons développé précédemment le fait que la psychanalyse a dû élargir son champ face aux souffrances psychiques surtout après la Première guerre mondiale. Kaës nous rappelle que lorsque Freud écrit *Malaise dans la culture* la seconde guerre mondiale était encore à l'état d'embryon. Ni la Shoah, ni Hiroshima et Nagasaki, ni les tueries et génocides du dernier quart du XXe siècle n'avaient eu lieu, ni les totalitarismes, ni la mondialisation n'avait dérégulé les économies, les emplois et les flux migratoires de population. Le terrorisme planétaire n'avait pas encore fomenté le 11 septembre 2003, ni les attentats meurtriers.

Aujourd'hui, le monde hypermoderne nous confronte à des bouleversements aigus et hyper rapides qui affectent le socle narcissique. « Le contrat intersubjectif et intergénérationnel qui nous assure de l'investissement de notre place dans un ensemble, et qui nous oblige à investir celui-ci pour en assurer la conservation, est lui-même ébranlé et mis en pièces ». Mais aussi les croyances et les mythes qui assurent la base narcissique de notre appartenance. « Dans les sociétés hypermodernes, le lien est en crise : à la fois le lien des individus avec les diverses composantes de la vie sociale et culturelle, et le lien entre les individus » (Kaës, 2013).

La postmodernité a ébranlé des croyances et des organisations sociales qui fondaient une relative confiance dans la culture, dans les institutions dans les liens intersubjectifs et dans ses propres capacités. Avec l'hyper modernité, nous sommes désormais dans un nouveau foyer, inédit, du mal-être et de la souffrance psychique d'origine sociale et culturelle (Kaës, 2013).

Kaës (2015) utilise le concept de « garants métasociaux » introduit par le sociologue Alain Touraine en 1965. Il s'agit des grandes structures d'encadrement et de régulation de la vie sociale et culturelle : mythes et idéologies, croyances et religion, autorité et hiérarchie qui garantissent une stabilité suffisante des formations sociales dotées d'une légitimité incontestable. Ces garants se sont transformés sous l'effet de l'industrialisation, des conflits sociaux et des mouvements migratoires induits par ces mutations. Sous l'effet de destructivité des guerres mondiales, les sociétés sont confrontées à des déstabilisations graves. « Les grandes idéologies et les religions du progrès n'encadrent plus les certitudes, les systèmes de représentation, les valeurs et les repères de l'action collective : dans ces conditions, les lois et les interdits qui règlent les rapports sociaux et interpersonnels deviennent flous, contradictoires, paradoxaux et inopérants. Ils sont disqualifiés ». Les défaillances, les désorganisations et les recompositions de ces garants métasociaux de la vie sociale affectent au premier plan les garants de la vie psychique. Ces garants consistent essentiellement dans les interdits fondamentaux et les contrats intersubjectifs qui contiennent les principes organisateurs du psychisme.

René Kaës (2013) affirme qu'avec la défaillance des garants métasociaux, nous vivons la transformation critique des grandes matrices de symbolisation que sont la culture, la création artistique, les repères de sens, c'est-à-dire tout ce qui est conquis par la sublimation et par le travail de la culture. La violence sociale et individuelle, l'exclusion, les conduites de déviance et la marginalité sont les expressions de la crise des garants métasociaux. L'inscription de la psyché s'effectue à travers un ensemble de contrats, de pactes et alliances, de nature diverse. Le défaut, la défaillance ou la désorganisation de ces contrats, pactes ou alliances mettent en crise les garants métapsychiques.

Parmi les alliances, certaines sont structurantes. Par exemple « le contrat narcissique » et le contrat de renoncement à la réalisation directe des buts pulsionnels, le contrat avec la

fonction paternelle : ils contiennent les principes organisateurs du psychisme et sont cofondateurs de l'Inconscient à travers le co-refoulement.

D'autres alliances comme le pacte dénégatif sont défensives et peuvent comporter une dérive pathologique, par exemple le pacte de déni en commun avec le contrat pervers.

Kaës évoque le processus sans sujet qui a été avancé par Martin Heidegger à propos des dictatures qui se sont installées en Europe dans les années 30.

[Heidegger prenait comme référence Marx et Hegel pour qualifier l'ère de masses] où le savoir et la volonté humaines ne semblent plus avoir de prise et de contrôle sur les processus auxquels ils sont soumis et qu'ils contribuent à mettre en œuvre. Les processus qui les gouvernent semblent obéir à des causalités totalement hasardeuses ou totalement déterminées dans tous les cas inaccessibles à une maîtrise responsable. Ces thèses selon lesquelles les processus qui organisent l'histoire et la société n'ont aucune finalité et qu'il est vain de chercher un sens. Le sujet serait anonyme, inclus, caché et agi dans le système (Kaës, 2013).

Les traumatismes relatifs à la violence politique et/ou au terrorisme d'État.

Nous avons abordé (dans les grandes lignes) dans ce chapitre les différentes formes que prend le traumatisme psychique dans la théorie psychanalytique. Pour mieux illustrer la notion de traumatisme dans les situations extrêmes nous soulignons que les situations traumatiques se manifestent sous différentes formes : a) le traumatisme dans la sphère privée, b) le traumatisme dans les catastrophes naturelles ou les accidents, c) les traumatismes relatifs à la violence politique et/ou au terrorisme d'État.

Ces différents types de situations nous obligent à aborder la question du traumatisme « au pluriel », même si dans chaque situation, les différences individuelles nous mènent aussi à des conclusions différentes, d'où l'importance de se pencher sur les détails pour ne pas faire d'hypothèses dans une démarche qui irait dans le sens d'une dynamique de « cause à effet ».

En plus, dans les situations extrêmes, l'histoire individuelle est liée à l'histoire collective.

Dans les situations traumatiques qui concernent la sphère privée et dans les catastrophes naturelles ou les accidents, bien que la notion de traumatisme présente les effets déjà signalés et que l'afflux d'excitation déborde l'appareil psychique, il y a une inscription dans la réalité et dans la collectivité. En France, par exemple, il y a des institutions d'État d'aide aux victimes et dans les cas de catastrophes naturelles : une grande solidarité se déploie, ce qui permet non seulement de réparer les dommages matériels, mais aussi de faire en sorte que les victimes puissent être reconnues à travers l'autre. La mobilisation collective permet l'expression du mot et de l'affect. Aucun gouvernement n'oserait dissimuler un séisme, ni ne créerait un climat de désinformation permettant la coexistence dans un même pays de ceux qui seraient directement affectés par la tragédie avec ceux qui n'en auraient pas souffert les dommages directs, laissant ceux qui ont été touchés sans liens de solidarité et d'écoute, sans écho, sans mots, sans la possibilité que leur souffrance puisse s'inscrire dans le *socius* (Araneda, 2005). De ce fait, dans ces deux situations, l'élaboration psychique et la possibilité de liaison sont probablement plus accessibles : dans les deux cas, l'expérience traumatique nous met face aux limites de l'existence ou de la possibilité de se reconnaître à travers l'autre. Ceci pourrait faciliter la confrontation au principe de réalité car ici, l'être humain n'est pas isolé et détaché de la communauté humaine.

La désobjectalisation et la déliaison qui se sont produites dans les dictatures et dans les guerres passent par la disqualification de l'autre, ce qui permet de nier toute différenciation de l'autre et ensuite nier son appartenance à l'espèce humaine.

Dans les situations extrêmes, l'individu est isolé, et le langage est affecté dans sa capacité de référence. Edmundo Gómez Mango (1997) a écrit que dans le terrorisme d'État, ces procédures sont appliquées à grande échelle, l'objectif étant d'attaquer la capacité de penser et les fonctions du langage de l'ensemble social, pour favoriser l'implantation de la

peur.

La terreur d'État a voulu modifier profondément l'activité de la culture, du langage et de la pensée au sein de la population. À travers la déformation, la censure de l'information, la perversion de la loi et de celle du langage officiel, l'implantation du silence et de la peur, la terreur d'État a accentué l'interdiction de penser. Il a promu et stimulé les mécanismes de clivage psychique et de négation de la réalité, ce phénomène se manifeste toujours quand la réalité est «insupportable de par son horreur» (Gómez Mango, 1997).

Dans les situations extrêmes le principe de réalité est perverti.

Freud (1991) affirme que le principe de plaisir est assujetti au principe de réalité. Cette affirmation est évidente dans les situations « normales ». Dans les situations extrêmes, c'est le principe de réalité qui pose problème. Dans toute circonstance, l'acceptation du principe de réalité ne va pas de soi.

Donald Winnicott (1975) met en lumière les phénomènes transitionnels, cet « entre deux » qui se situe entre la réalité externe et la réalité psychique nous permet de trouver les moyens de faire face au principe de réalité à travers la culture, la créativité, les arts... tout ce qui nous permet d'accéder à la subjectivité et à la sublimation des pulsions.

Pour Jean-François Kahn (2011), le réel n'est jamais un « état », mais toujours un « moment ». Ce n'est pas un « fait » puisqu'il est sans répit en train de se faire, de se défaire, de se refaire. Ce qui existe peut ne pas être réel, et une réalité peut ne pas avoir d'existence : Tartuffe, Don Quichotte, Ulysse et les licornes n'existent pas, mais leurs représentations sont bien réelles.

François Duparc (1995) *fait référence à la réalité intrapsychique à travers le récit d'une patiente qui met en évidence cette réalité psychique* « (...) je m'aperçois que chacun, dans ma famille, a sa vision de l'histoire de mes parents, celle qu'il s'est racontée ». « Il n'y a

pas de réalité identique pour tout le monde ; chacun s'est raconté son histoire, chacun vit dans la réalité qui lui convient » (Duparc, 1995).

Pour François Duparc, il n'y a pas de moyen plus sûr de déni que de recourir à une fausse réalité, ou à une réalité partielle, fétichique, qui se fait passer pour la réalité unique. Les paranoïaques croient à leur seule réalité psychique personnelle, les pervers, souvent très « réalistes », utilisent la réalité factuelle ou la réalité psychique de l'autre, mais pour l'asservir, pour l'utiliser comme un lieu d'aisance pour leur propre réalité historique ou psychique. Par ailleurs, le fait de donner une intention peut modifier une opinion. Par exemple, la façon de rédiger une enquête peut modifier le résultat attendu et même l'évolution de l'opinion ainsi sondée. Les sujets qui ont une pensée opératoire (accrochage au factuel), alimentent la croyance qui tend à faire coïncider réalité et extériorité, ces sujets surinvestissent le factuel pris comme seule donnée phénoménale.

C'est une interprétation superficielle de l'interception du réel, une tentative de ne pas se cogner à « la dure réalité ». Le sujet opératoire laisse hors de ses limites propres l'ensemble des « subjectivités », tant des subjectivités singulières que celles de l'autre. « Dans ce registre, l'autre ne saurait être reconnu dans sa pleine altérité, il serait projection abstraite, véritable « réduplication projective » de l'identique que représente le sujet (Fine, 1995).

Selon Claude Janin (2015), « l'historien et le psychanalyste doivent faire le deuil d'une illusion positiviste dans laquelle la construction sera une simple restitution ; au contraire, tout indique que c'est par un acte subjectif que peut se construire la représentation».

À propos de la réalité, Claude Janin illustre à travers une vignette clinique de Louise de Urtubey un phénomène qu'il appelle partition de la pensée. Une des patientes de Claude Janin avait autrefois entrepris une psychothérapie, mais elle l'avait interrompue rapidement. Juste avant cette interruption, la sœur de la patiente décéda dans des circonstances

accidentelles dramatiques. Lorsque la patiente évoquait ces éléments biographiques, elle avait une attitude d'une netteté froide, elle présentait des événements qui paraissaient purement extérieurs à elle-même. Pour elle, la disparition de sa sœur et l'interruption de sa psychothérapie n'étaient qu'une simple coïncidence. Elle a mis à l'écart la causalité psychique et l'impact traumatique de ces deux événements. À la fin de cette première séance, l'analyste était très soudainement pris d'un affect d'angoisse avec une pensée absurde « tu ne pourras pas, en la raccompagnant, lui serrer la main ». Claude Janin, mal à l'aise à cause de ce type de pensées, dit à sa patiente : « Vous ne m'avez rien dit de votre père ». La patiente répond que son père est un mélancolique qui n'a jamais supporté d'épouser une femme endeuillée d'un premier mari. « Il y a bien longtemps, il s'est coupé volontairement une main en travaillant à son atelier de menuiserie ». Janin serre la main de sa patiente avant qu'elle ne parte.

Janin dit que la première explication qui lui est venue à l'esprit est qu'il a eu une réaction contre-transférentielle à un fantasme d'identification projective de la patiente, de ce qui était dénié et clivé par elle autour des événements traumatiques, et qu'elle a mis fantasmatiquement en lui. Mais rester dans cette explication n'est pas suffisant : Janin dit avoir été habité par une réalité psychique (angoisse, pensée « folle ») qui est comme l'autre face, dans le contenu même du fantasme qui est le sien, de la réalité matérielle convoquée par sa patiente. Il y a eu entre elle et lui une partition de la pensée de la réalité : pensée de la réalité matérielle pour elle, pensée de la réalité psychique pour lui, l'une et l'autre étant tout à fait séparées.

Dans ce même contexte, Janin fait référence à l'article de Louise de Urtubey (« Quand l'inquiétante réalité envahit le travail de l'analyste » (1982) *Revue Française de Psychanalyse* tome XLVI). Louise de Urtubey vivait en Uruguay. Ce pays était en dictature à l'époque où elle suivait le patient de la vignette clinique qu'elle présente. Le patient en question lui

raconte que son oncle, mari d'une tante à peine plus âgée que lui, et dont il est l'amant, vient d'être arrêté. Cet homme est probablement un agent double. La veille de son arrestation, il a apporté au patient un chou qu'il a mis dans son réfrigérateur. Le patient raconte un rêve dans lequel il était avec sa jeune tante dans le jardin de son enfance, ils jouaient à cache-cache. Puis la scène change, il se trouve dans un marché et on lui donne un légume. Le patient analyse le contenu infantile du rêve dans ces associations. Mais l'analyste est mal à l'aise et pense « Un chou dans un réfrigérateur est quelque chose de dangereux. Ce chou ne cachait pas un enfant fantasmé, mais quelque chose de « réel » et de compromettant dont la police pouvait se servir pour arrêter le patient. » Louise de Urtubay fait part de ses pensées au patient. Celui-ci court chez lui après la séance et constate qu'il y a des microfilms à l'intérieur du chou. Il brûle les microfilms sans les lire. Le soir, la police vient faire une perquisition chez lui et commence par le réfrigérateur. N'ayant rien trouvé, la police s'en va. Le patient avait dénié la réalité matérielle et faisait de ce chou un pur objet de la réalité psychique.

Pour Janin (2015), cette histoire clinique est le négatif de ce qui s'est passé avec sa patiente. Le patient de Louise de Urtubay se tourne vers la pensée psychique, tandis que l'analyste est préoccupée par la pensée de la réalité matérielle. Là encore se produit entre le patient et l'analyste une partition de la réalité : « pensée de la réalité psychique pour le patient, pensée de la réalité matérielle pour l'analyste ».

Il serait long de citer les travaux qui traitent de ce sujet et ce n'est pas le propos de ce travail, mais en dehors du constat que la réalité est subjective, dans les situations extrêmes, la réalité est faussée à outrance. La terreur d'État produit des modifications profondes dans le système de représentations sociales et collectives.

Dans les situations extrêmes, des humains ont la prétention d'enlever à d'autres humains leur humanité, leur singularité, visant la dépossession totale, visant même à enlever

à un autre humain le droit d'avoir été un jour dans ce monde (comme c'est le cas des détenus disparus) (Zalzman, 1989).

Marcelo Viñar (1997) souligne que l'accueil thérapeutique des personnes qui ont vécu des traumatismes extrêmes consiste à redonner au patient le sentiment d'appartenir à l'espèce humaine. La même attitude fut adoptée par le personnel de santé qui a pris en charge les victimes de la dictature au Chili ; faire en sorte que la personne puisse retrouver sa place et rejeter celle que la dictature lui avait conférée : être rien, être un délinquant, etc.

Primo Levi et Robert Antelme (1996) dénoncent l'acharnement des nazis contre les prisonniers, pour leur faire comprendre qu'ils n'appartenaient pas à l'espèce humaine.

(...) dans le moment où la limite de l'asservissement des uns et la limite de la puissance des autres semblent devoir se figer dans un rapport naturel - nous ne pouvons apercevoir aucune différence substantielle en face de la nature et en face de la mort, nous sommes obligés de dire qu'il n'y a qu'une espèce humaine (Levi & Antelme, 1996).

Dans les situations extrêmes, la relation à l'autre est dégradée à outrance.

Eugenia Weinstein et Elizabeth Lira (2010) montrent comment la déshumanisation atteint aussi les personnes dans un type de relation à l'autre qui dépasse les limites de l'imaginable : les bourreaux sont aussi des êtres humains, dont l'intention délibérée est la destruction de l'autre par tous les moyens, en mettant le sujet dans une situation d'extrême manque d'autoprotection.

Ceci contribue à affaiblir les mécanismes de défense du Moi et empêche toute possibilité de réponse adéquate.

Elizabeth Lira et Isabel Castillo (1991) illustrent aussi cette réalité sinistre en faisant référence « à la formulation idéologique » qui justifie la répression, c'est-à-dire la construction psychologique de la catégorie d'ennemi. Cette construction inclut en elle-même

un élément sinistre et terrible : l'autre est aussi un être humain, un semblable.

Les auteurs illustrent cet aspect avec une strophe d'une chanson de Bob Dylan :

« But the thing that scared me most was when my enemy came close and I saw that his face looked just like mine⁶».

Sur le plan collectif aussi la dégradation de la relation à l'autre a un impact. D'après Elizabeth Lira et Maria Isabel Castillo (1991), la menace politique permanente produit une réponse de peur chronique. La peur chronique constitue en elle-même une contradiction. La peur et l'angoisse sont des réponses spécifiques devant une menace interne ou externe perçue par le sujet. La peur chronique n'est plus une réponse spécifique à des situations concrètes. Elle se transforme pratiquement en état permanent dans la vie quotidienne, non seulement pour des personnes directement affectées par la répression mais aussi pour quiconque qui vit dans ce type de situation et se sent menacé. « La menace politique génère un type de violence invisible très difficile à éluder ou à éviter, parce que la propre structure psychique de l'être humain fait que dans ce type de situations, les défenses sont affaiblies».

La peur internalisée et chronique délimite de manière invisible l'espace d'existence des personnes. Par ailleurs, la répression politique mise en œuvre pendant des années, introduit une dimension intolérable dans les rapports sociaux : le sinistre en tant que qualité de la réalité politique. Freud, en parlant du caractère du sinistre ou de l'abominable, fait référence à la perte de limites entre la réalité et le fantasme. La torture, la disparition de personnes, les exécutions et les assassinats, ainsi que toutes les violations des droits de l'homme sont une expression de l'abominable dans les représentations sociales, car la réalité dans ces cas-là dépasse largement les limites que les fantasmes même les plus pervers auraient pu imaginer. Cette dimension a soutenu et développé la peur chronique devant laquelle les défenses habituelles du sujet perdent

⁶ « Mais quand j'ai eu le plus peur ça a été quand l'ennemi/ S'est approché/ J'ai vu que son visage était pareil au mien ? », Bob Dylan, « John Brown », écrit en 1962.

leur valeur effective (Lira & Castillo, 1991).

Dans les situations extrêmes la loi est pervertie

Dans le terrorisme d'État, les Services de Sécurité changent leur statut habituel et se transforment à travers le recours à des lois d'exception. Les lois d'exception laissent hors-jeu les lois habituelles, l'individu est soumis à l'arbitraire. L'État perd sa responsabilité de protecteur de la collectivité. Pour Edmundo Gómez Mango (1997) « la reconnaissance de la personne et de sa douleur est un acte symbolique qui signale un accueil dans le monde des vivants, dans l'ordre social où la norme est loi ». « La loi qui nie la faute est une loi perverse. S'il n'y a pas de sanction, la faute est niée ». La reconnaissance de l'injustice passe par la reconnaissance du coupable, du bourreau et de l'appareil qui le soutenait. Cette reconnaissance est l'acte éthique qui seul peut permettre la réintégration au monde de l'échange et du lien social de cet exclu par la douleur et la violence politique. Ignacio Martín-Baró (1989) se demande à ce propos : « Sur quelle base peut-on exercer la justice dans nos sociétés, si les responsables des violations des droits de l'Homme se promènent librement, ils se vantent même devant leurs victimes en disant que ce qu'ils ont fait était « correct » tout en menaçant de le refaire ? De quel droit peut-on alors punir le voleur de biens ou celui qui tue par jalousie personnelle, si l'on ignore la faute de celui qui a volé de vies humaines et qui s'est permis d'assassiner massivement par envie idéologique ? » (Araneda, 2005).

Dans les guerres et les dictatures des lois d'amnistie sont appliqués après l'arrivée de la démocratie.

Au Chili, après la dictature, les gouvernements démocratiques ont pactisé avec les responsables des violations des droits de l'Homme. En 1978, la Junte militaire avait instauré une loi d'amnistie pour consolider le déni et l'impunité. Il a fallu un long processus (voir l'annexe I) pour que la justice chilienne puisse ouvrir des brèches et appliquer la loi

internationale de non prescription des crimes commis, et juger certains responsables des violations aux droits de l'Homme. La reconstruction démocratique a impliqué la condition ouverte de négocier l'impunité des exécuteurs du terrorisme d'État.

Les problèmes qui se dégagent dans la société de ne pas révéler les demandes de justice et vérité, sont considérés un « moindre mal » ou un « coût inévitable » dans ces transitions pactées. C'est-à-dire, la lutte pour la justice et la vérité, en tant qu'exigence éthique, politique et psychologique de réparation, devrait être négociée, ajournée ou réduite à son expression à minima par rapport au « réalisme politique ». Le déni transforme les violations aux droits de l'Homme en affaire privée ou en thème pour spécialistes, en niant leur origine sociale et publique, en niant les effets latents et manifestes, tant au niveau psychique ou politique. L'évitement et le déni du conflit, qui laisse pendant des années la non résolution des effets privés et publics des attentats aux droits de l'Homme, empêche la résolution de questions éthiques de base de la société. (Lira & al., 1989)

Dans toutes les dictatures d'Amérique-latine, des lois d'amnistie ont été appliquées. Ces lois « amnistie-amnésie, c'est-à-dire d'amnésie sociale de la souffrance infligée arbitrairement et de l'injustice commise par les tortionnaires, est un obstacle évident pour la réhabilitation des personnes outragées » (Gómez Mango, 1997).

Dans plusieurs endroits du monde des lois d'amnistie ont été appliquées et les démocraties ont pactisé avec les responsables des violations des droits de l'Homme. Les exemples sont nombreux : l'Algérie, l'Afrique du Sud, l'Espagne, etc. La députée espagnole Teresa Soler Casas (2017) disait que la dictature espagnole, construite sur l'horreur, la mort, la torture et l'infamie, était terminée parce que le dictateur était mort. Mais les partis démocratiques ont pacté la transition. La transition, dans ce cas, se transforme en quelque chose de plus infâme que la dictature, parce qu'on peut s'opposer à la dictature, mais avec le

pacte criminel, les citoyens sont impliqués. L'amnistie qui s'est appliquée en Espagne est un mensonge parce qu'on ne peut pas amnistier une personne qui n'a pas été condamnée.

Eugène Enriquez (2000) écrit :

(...) la mémoire des crimes, des catastrophes sociales est sujette à remaniements, à des suppressions plus ou moins totales afin de préserver l'ancien ou le nouvel État, identifié à une « institution divine » qui protège de son aile tutélaire l'ensemble de soumis ou de citoyens.

Pour l'auteur, une société sans mémoire est une société aliénée par l'emprise du mensonge qui masque la réalité individuelle et historique pour mettre à la place une légende. Les sujets sont enveloppés par un discours qui les étouffe, fût-ce à leur insu, ils ne peuvent pas élaborer ce qui a été occulté, refoulé, réprimé, forclus.

Au Chili, grâce au travail titanesque de beaucoup de personnes, la société est au courant des atrocités commises pendant la dictature. Mais Pinochet est mort de vieillesse, beaucoup de victimes qui ont prêté serment à la commission Valech se sentent trahies parce que les témoignages qu'elles ont donnés pour éclaircir la vérité et pour que la torture soit enfin reconnue au Chili resteront secrets pendant cinquante ans.

Eugène Enriquez (2000) écrit que lorsque les crimes n'ont pas été punis (ou insuffisamment punis), le scandale réside dans le fait qu'il a été possible de créer un monde qui refuse le droit aux personnes à la dignité, mais dans lequel les criminels sont traités avec égard, ils sont acquittés ou amnistiés, ou parfois ils peuvent poursuivre leurs activités meurtrières dans d'autres lieux. Pour Eugène Enriquez, on ne peut pas comprendre la violence qu'a subie l'Amérique-latine durant les dictatures si on oublie que des dignitaires nazis ont trouvé refuge dans ce continent et sont devenus des conseillers avisés contre la subversion. « On ne peut qu'être révolté lorsqu'on entend un ancien collaborateur de Mengele, finissant tranquillement sa vie, dire récemment que les juifs et les tziganes gazés à

Auschwitz étaient semblables à des rats et qu'ils avaient subi le traitement qu'ils méritaient».

Nous avons déjà évoqué dans l'annexe I comment les « techniques de l'horreur » traversent les frontières et se transmettent. À la fin de la deuxième guerre mondiale, la C.I.A a recruté certains nazis. Marie-Monique Robin (2003) souligne que les anciens cadres et idéologues de la guerre d'Indochine et de la guerre d'Algérie ont travaillé dans la tristement célèbre « École des Amériques » et ont été instructeurs au Brésil et en Argentine créant des « méthodes de travail » pour les bourreaux à travers des Manuels et des textes.

Pour Eugène Enriquez, les « assassins » se portent bien, ne manifestent jamais aucun remords et « ont à leurs côtés tous ceux qui regrettent qu'ils ne soient pas allés au bout de leur tâche ou qui minimisent leur crime pour ne pas sentir rôder en eux la vieille envie de meurtre, ou qui veulent effacer les traces et ainsi empêcher tout travail de liaison ». Pour Eugène Enriquez (2000), les bourreaux ont plus d'appuis et suscitent plus d'admiration que les victimes. Julia Kristeva (1980) souligne le fait que l'abject a des pouvoirs assez considérables.

Silvia Amati (1989) écrit que dans les situations extrêmes, le basculement vers la violence se produit à partir du moment où « on commence à accepter n'importe quoi ». Dans un autre texte, Silvia Amati (2002) développe ce sujet :

Même si nous sommes apparemment « adaptés » jusqu'à l'indifférence à la violence sociale massivement présentée par les medias, on peut soupçonner que notre « participation inconsciente » est toujours intense : car nous sommes confrontés à des douloureuses identifications : c'est bien la psyché humaine qui a inventé la torture technologique de nos jours, les camps de concentration, la disparition forcée de personnes, et aucune intention ou action humaine n'a pu arrêter cela ! Nous sommes obligés de « récupérer la honte », car cet effet pénible est le signal de notre désarroi, de notre conflit existentiel à l'égard de l'assujettissement et du conformisme provoqués.

En fait, une collaboration involontaire nous guette partout, même dans les « settings » les plus strictement coupés du monde et dans les institutions apparemment les plus neutres et éloignées du monde sociopolitique (Amati, 2002).

Jacques Angelergues et Eva Weil évoquent le fait qu'à l'intérieur même de l'institution psychanalytique en Amérique-latine, ont vu le jour les effets pernicieux d'une forme de mémoire infiltrée des traces du nazisme (Amati, 2002).

Le cas d'Almicar Lobo Moreira da Silva.

Après la seconde guerre mondiale, Ernest Jones a dépêché à Rio un analyste anglais et un analyste allemand pour implanter la psychanalyse dans ce pays. L'analyste allemand avait participé activement à l'Institut Göring, Institut qui avait remplacé l'Institut de Psychanalyse de Berlin à l'arrivée au pouvoir du national-socialisme (Major, 1997).

En 1975 le docteur Almicar Lobo Moreira da Silva était analyste en formation à la Société Psychanalytique de Rio de Janeiro. Ce médecin faisait partie d'une équipe de torture dans les services d'intelligence militaire, en pleine dictature. Sa fonction était de « réguler » les supplices pour que les victimes puissent supporter d'être torturées.

Dans les enceintes de torture Almicar Lobo (loup) Moreira se faisait nommer Carneiro (agneau).

En 1973 la revue psychanalytique argentine *Cuestionamos*, dirigée par la psychanalyste Marie Langer, publie une note reprise dans le journal brésilien de la résistance *Voz Operária*, ce journal dénonçait la collaboration de l'analyste en formation Amilcar Lobo Moreira dans des équipes de torture (Major, 1997).

La psychanalyste Helena Besserman Vianna avait envoyé le texte du journal à la revue *Cuestionamos* et avait rajouté une note manuscrite, en marge du journal, signalant que

le médecin en question était analyste en formation à la Société Psychanalytique de Rio, elle dénonçait aussi l'analyste didacticien de Almicar Lobo Moreira, Leão Cabernite.

La nouvelle circula dans le monde psychanalytique, le président de la SPP, le président de la Confédération Psychanalytique d'Amérique-latine (COPAL) et le président de l'IPA furent informés. Tous tombèrent d'accord avec le président de la Société Psychanalytique de Rio de Janeiro pour qualifier cette information de rumeur, et affirmèrent que l'analyste en formation accusé faisait l'objet d'une calomnie.

Helena Besserman fut désignée comme calomniatrice grâce au rapport d'un expert graphologue qui avait révisé la note manuscrite avec laquelle elle avait transmis l'information à la revue argentine.

Helena Besserman fut exposée à des intimidations et échappa à une tentative d'assassinat en 1974. Sa voiture était tombée en panne et le technicien qui l'examina constata que le moteur était trafiqué. Si Helena Besserman avait pu prendre la voiture, celle-ci aurait explosé. Lors de la transition démocratique au Brésil en 1986, des personnes qui avaient subi la torture ont témoigné et ont dénoncé la participation d'Amilcar Lobo Moreira dans les séances de torture. Le Conseil régional de médecine a ouvert une enquête et a fini par expulser le médecin tortionnaire.

Ce n'est qu'en 1996 qu'un comité d'éthique composé d'analystes brésiliens a conclu qu'Almicar Lobo était complice dans la pratique de la torture de prisonniers politiques pendant la dictature. Avec une absence totale de honte, Almicar Lobo publia une autobiographie où il affirmait que « l'homme emploie la torture et les assassinats depuis de milliers d'années, que l'Inquisition a torturé d'innombrables Juifs et qu'il a un peu plus de quarante ans, le régime nazi a procédé de la même façon », pour conclure: « Ainsi fonctionne la structure mentale de l'Homme et je n'ai pas honte d'en être un » (Major, 1997).

La Commission d'Éthique Contre la Torture a publié une liste de trente-six médecins chiliens qui ont participé à la torture. Parmi eux, certains continuent d'exercer et peu d'entre eux ont été condamnés. Ces médecins ont été accusés : d'administrer des drogues dans la nourriture pour assassiner des prisonniers politiques, de dénoncer des médecins opposants au régime militaire qui ont été assassinés, d'assister les tortionnaires pour qu'ils puissent continuer à torturer, de participer à des interrogatoires de médecins arrêtés, de superviser l'administration de drogues aux détenus qui étaient lancés des hélicoptères, de falsifier les examens médicaux de Pinochet qui « devenait dément » à chaque fois qu'un procès contre lui était en cours, etc.

Denys Ribas réfléchit à la difficile question du dépassement des séquelles des déchirements fratricides. Il évoque cette réflexion dans ces termes : « En Afrique du Sud ou en Amérique-latine, on fait le pari de la mémoire pour l'intégration du passé au prix d'une amnistie générale, une limite apparaît cependant et quand elle est dépassée, certaines procédures mettent en cause par la suite une amnistie trop généreuse. En même temps, dans les guerres fratricides, combien de décennies et de morts de plus sont alimentés par le refus d'oublier, de renoncer à la juste vengeance. Quand laisse-t-on tomber la vengeance ? Quand une prescription peut-elle advenir ? Laisser tomber, désinvestir, renoncer : pulsion de mort freudienne à mettre en œuvre contre sa propre expression dans l'intrication de la haine et sa satisfaction par le meurtre, comme elle est aussi au service du deuil. En tout cas, l'oubli sans mémoire, le non-lieu ou l'amnistie sans reconnaissance des faits et des responsabilités, ne règlent aucun problème, laissent les disparus sans sépulture. (...) Les quelques expériences analytiques qui m'ont convaincue m'ont montré la capacité des humains à conserver trace de l'aliénation en apparence consentie et introjectée à travers les générations. Est-ce en attente de plus de vérité ? Ou pour reporter sur la génération d'après le travail du deuil évité : « mort à crédit » que les générations suivantes auront à payer ? Et de quelle manière : dans la

structuration psychique qui gardera trace des contraintes exercées par les communautés de déni qui n'ont pu trouver place à la mémoire, ou dans les cryptes qui n'attendent rien mais que des archéologues psychiques trop curieux exhument ...

Beaucoup d'auteurs ont fait des recherches au sujet de la transmission psychique du traumatisme. Ce sujet sera traité brièvement dans le chapitre sur les détenus disparus.

Dans les situations extrêmes le déni et l'impunité s'imposent.

Le déni

Le terrorisme d'État assure l'impunité des responsables des crimes, mais il est possible que la représentation sociale de l'horreur soit impensable. Le terrorisme d'État se sert de ce précédent. Les terroristes l'ont appris de l'Histoire et ils construisent leurs bases à partir des systèmes d'impunité. On pourrait même se demander si les « têtes pensantes » du terrorisme d'État ne sont pas au courant de la théorie du trauma. On peut imaginer que dans la transmission des techniques de l'horreur, il y a eu recours à ce type de connaissances.

Il est probable que dans les situations extrêmes, on descende à des degrés d'humanité tellement bas que le déni en soit la seule alternative.

Au Chili le déni s'est instauré à différents niveaux :

-La dictature s'est donnée beaucoup de moyens pour cacher les pistes, pour faire obstruction à l'information, en allant parfois jusqu'au surréalisme.

-À cause de la censure, du manque d'information et du clivage établi par la dictature entre les personnes, les victimes ne parlaient pas (Araneda, 2005). L'entourage ne peut pas non plus écouter les victimes : Bruno Bettelheim, Primo Levi, Robert Antelme ont illustré à travers leurs récits ce phénomène typique des situations extrêmes.

Les victimes de la dictature ont été déliées de la collectivité, une partie de la population était privée de liens symboliques. Eva Weil (2000) cite Jorge Semprun : nous nous accommodons à comprendre et à accepter que les personnes qui ont vécu la Shoah ne parlent

pas, nous nous donnons des explications comme : « C'était indicible, ils avaient honte, ils voulaient vivre et oublier, et même on ne voulait pas les écouter parce que les autres, nous, ceux qui n'y étaient pas allés, voulaient aussi vivre ».

Robert Antelme (1996) écrivait à propos de la libération de Dachau : ces soldats viennent de loin, du Texas par exemple, et ils ont vu beaucoup de choses,

(...) cependant ils ne s'attendaient pas à cela. Ils viennent de soulever le couvercle d'une drôle de marmite, c'est une drôle de ville. Il a des morts par terre, au milieu des ordures et des types qui se promènent autour. (...) Certains hochent la tête et sourient à peine en regardant le soldat, de sorte que le soldat pourrait croire qu'ils le méprisent un peu. C'est que l'ignorance du soldat apparaît immense. Et au détenu sa propre expérience se révèle pour la première fois, comme détachée de lui, en bloc. Devant le soldat il sent déjà resurgir en lui une sorte de réserve, le sentiment qu'il est en proie désormais à une sorte de connaissance infinie intransmissible. (...) il y en a qui essayent de raconter des choses. Le soldat d'abord écoute, puis les types ne s'arrêtent plus : ils racontent, ils racontent, et bientôt le soldat n'écoute plus. (...) Les histoires que les types racontent sont toutes vraies. Mais il faut beaucoup d'artifice pour faire passer une parcelle de vérité, et, dans ces histoires, il n'y a pas cet artifice qui a raison de la nécessaire incrédulité. Ici il faudrait tout croire, mais la vérité peut être plus lassante à entendre qu'une fabulation (Antelme, 1996, p.301-302).

L'ennemi interne, notion qui permet de justifier l'abjecte.

Comme nous l'avons déjà souligné, les dictatures en Amérique-latine ont été le produit de la guerre froide. La politique à l'époque était marquée par le clivage entre deux blocs. Le monde était séparé entre les « bons » et les « méchants » selon l'endroit de la planète où un sujet était né, il pouvait faire partie soit des bons, soit des méchants, vus du point de vue de

l'un ou de l'autre bloc. Les coups d'État en Amérique-latine faisaient partie d'une politique planifiée par les États-Unis afin de contrôler les ressources de base et de maintenir ces pays éloignés de l'influence du bloc soviétique.

Le clivage (bons/méchants) permet de justifier l'abject dans les situations extrêmes. Freud *Considérations actuelles sur la guerre et la mort* écrit que ce que les enfants apprennent à l'école sous le nom d'histoire, est pour l'essentiel une séquence de massacres entre les peuples. Mais l'histoire est écrite dans le clivage en soulignant seulement les aspects héroïques dans les guerres (peu importe les mensonges qui doivent être dits pour faire valoir certains buts). Il est difficile qu'un pays reconnaisse les dommages commis contre l'ennemi et le degré de bassesse dans lequel les armées des deux côtés sont impliquées, entraînés par la machinerie de guerre.

La guerre froide nous a donné des exemples notables de héros séduisants avec « licence de tuer ». Mais aussi des héros qui symbolisaient le travailleur qui se bat pour que sa patrie soit la plus grande, comme le montrent les films du metteur en scène polonais Andrzej Wajda : *L'homme de marbre* (1977) et *L'homme de fer* (1991). Des héros avec lesquels on peut s'identifier en polarisant les pulsions mortelles et de haine par projection du mauvais, sans que cela nous implique trop. Nous connaissons le rôle d'« éponge » que jouent les mécanismes projectifs dans certains cas. Mais, si tout cela n'était pas seulement de la fiction ?

L'autre versant (clivage obligé) était de qualifier de « mauvais » les propres citoyens qui s'opposaient à ce système : l'ennemi du peuple et l'ennemi interne.

La notion d'ennemi interne vient de la guerre d'Algérie. Patrick Rotman (2002) montre comment ce terme fut créé dans le film *L'ennemi interne*. De 1954 à 1962, la France a fait, sans le dire, la guerre en Algérie. Comme l'Algérie était la France, la France ne pouvait pas être en guerre contre elle-même. L'adversaire était l'intérieur, l'« ennemi interne », c'est-à-

dire les anticolonialistes. Les armées des pays en dictature se sont retournées contre leurs propres concitoyens parce qu'à travers la notion d'ennemi interne, les pires atrocités sont justifiées, les personnes sont reléguées au statut de « chose », c'est-à-dire des objets à détruire en toute impunité. Au Chili, on traitait les opposants d' « humanoïdes » et en Argentine, les mères et les épouses des disparus qui luttent jusqu'à aujourd'hui pour récupérer leur mémoire, étaient traitées de « folles de la place de mai ». Le qualificatif d'ennemi interne touche au plus profond l'être humain, il s'agit d'un terme vague : l'ennemi interne peut être n'importe qui. Avec la notion d'ennemi interne, la déliaison était justifiée. Comme dit André Green (2011) : si on disqualifie un objet, que cet objet subsiste ou disparaisse cela ne nous affecte pas. Eugène Enriquez (1983) cite les paroles du Général Saint-Jean, membre de la junte argentine : « Nous tuons d'abord tous les subversifs, ensuite ceux qui collaborent avec eux ; ensuite les sympathisants, ensuite les indifférents et, en fin de compte, les timides ». La disqualification de l'objet va dans le sens de la déliaison et de la pulsion de mort.

Gilbert Diatkine reprend l'idée de Freud (*Malaise dans la civilisation*, 1929) au sujet des petites différences.

En 1992 Diatkine (1993) se trouvait à Zagreb pendant la guerre des Balkans. Un spécialiste des questions culturelles lui avait raconté que les Serbes clouaient un prisonnier vivant contre la porte d'une maison, on lui tranchait la trachée-artère, et on sortait sa langue par l'orifice ainsi créé. Des jeunes étudiants d'histoire de l'art de l'Université de Zagreb, envoyés sur le front, ont avoué à leurs professeurs atterrés qu'après avoir vu certains de leurs camarades ainsi torturés, ils ont fait la même chose avec les prisonniers Serbes. « En quelques mois de guerre, des jeunes cultivés et pacifiques sont devenus des tortionnaires sadiques, sans que ni sublimations, ni culture, ni conscience morale, ni identification à la souffrance d'autrui les aient protégés » (Diatkine, 1993).

Mais les situations extrêmes laissent aussi ouvertement la possibilité pour que des

personnages psychopathes puissent s'épanouir dans leurs instincts meurtriers (voir annexe I).

Les dictatures en Amérique-latine ont pris fin depuis longtemps. Entre temps, de nombreuses catastrophes sociales ont eu lieu dans divers endroits du monde. Mais en général, nous ne savons rien de ce qui s'est passé sur le plan humain, ni des traumatismes qu'ont vécus des milliers de personnes sans pouvoir avoir recours à un autre humain. Jamais dans l'histoire de l'humanité nous n'avons eu autant de moyens de communication comme au XXI^e siècle, mais l'excès d'information ou les informations parcellaires sont équivalents à la désinformation.

Un autre aspect du déni, aussi insidieux, calculé et dangereux, sont les thèses révisionnistes de l'Histoire (Vidal Naquet, 1987). En 1993, Michèle Bertrand nous mettait face à la crise des idéologies et à l'urgence de penser (Bertrand, 1993). Cette urgence devient de plus en plus importante avec les éléments socio-politiques actuels. (Araneda, 2005).

Chapitre IV Présentation clinique et discussion

Pour les vingt cas de la recherche de terrain, nous avons réalisé un entretien clinique et nous avons procédé ensuite à la passation de tests projectifs Rorschach et TAT. La seule exception est Pedro, cas pour lequel nous présentons seulement l'entretien et le Rorschach.

Dans ce chapitre, nous présenterons l'histoire, et certaines séquences cliniques issues des entretiens de neuf cas, présentation destinée à mettre à l'épreuve nos hypothèses.

Nous avons interviewé vingt cas dans les différentes organisations auxquelles nous nous sommes adressées, mais nous en avons sélectionnés neuf. Les cas sélectionnés illustrent à travers les histoires personnelles de ces hommes et de ces femmes l'articulation avec l'histoire collective pendant la dictature militaire.

- Carlos travaillait dans une entreprise d'État qui s'occupait de résoudre les problèmes de ravitaillement causés par le boycott économique que le Chili avait à affronter à cette époque (voir annexe I).
- Pedro faisait partie de la garde rapprochée du président Salvador Allende.
- Marta et Daniel furent bannis du Chili.
- Ingrid fut expulsée de son travail à l'Université du Chili.
- Les compagnons d'Ana et de María ont disparu, ainsi que le frère de Norma.
- Rosa faisait partie du Front Patriotique Manuel Rodriguez (voir annexe I).

Les renseignements issus des entretiens seront ensuite complétés par l'exposé des résultats obtenus aux épreuves projectives, ce qui nous permettra finalement d'approfondir ou de discuter des conséquences de ce type de traumatismes extrêmes et de leurs aménagements possibles / impossibles.

1. Présentation générale des cas cliniques

Dans cette partie nous allons présenter neuf cas cliniques. Ces cas ont servi à illustrer le chapitre V, chapitre qui comporte trois sous-chapitres : Exil/retour, Les Détenus Disparus et La torture.

Les cas qui correspondent à la problématique exil/retour ont été interviewés au sein de la Fondation d'Aide des Églises Chrétiennes (FASIC) et du Comité Pro-retour.

Les cas qui correspondent aux sous chapitres (les détenus disparus et la torture) ont été interviewés dans le Programme de Réparation et d'Attention Intégrale de Santé et des droits de l'Homme (PRAIS).

La FASIC et le PRAIS sont nés de la nécessité de donner une attention intégrale aux victimes de la dictature. Le Comité Pro-retour fut créé pour faciliter la réinsertion des personnes qui retournaient au Chili (voir annexe II).

Toutes les personnes interviewées ont vécu des situations traumatiques extrêmes cumulatives et certaines présentent des symptômes physiques, psychiques ou psychosomatiques à cause de la torture, de la disparition d'un proche et de l'exil/désexil. Les motifs de consultation des personnes qui s'adressent à la FASIC et au PRAIS sont en rapport avec des événements qui provoquent une décompensation du tableau clinique dans l'après-coup.

La caractéristique principale de notre recherche de terrain est le fait que nous avons pu avoir la distance nécessaire par rapport à la population étudiée, pour mener les entretiens. Dans les organismes auxquels nous nous sommes adressés, c'étaient les professionnels (médecins, psychologues, psychiatres, assistants sociaux et la secrétaire qui prenait les rendez-vous) qui nous envoyaient les personnes qui voulaient participer à cette recherche.

Nous allons présenter un tableau synoptique des neufs sujets avec les différents indicateurs cliniques d'analyse des entretiens, des tests de Rorschach et du TAT afin d'avoir l'ensemble des données saillantes pour un meilleur repérage des similarités, différences ou constantes entre les vécus et manifestations psychiques des sujets.

Cas, entretiens, tests projectifs.

| Sujets | Entretiens | Rorschach | TAT |
|----------------|--|---|--|
| Ingrid, 61 ans | <p>Ingrid était chercheuse, académicienne et professeure universitaire.</p> <p>Elle fut destituée de ses fonctions en 1973. En 1976 elle a été arrêtée et torturée. Ingrid part en exil.</p> <p>Au bout de trois ans, Ingrid finit par décrocher un poste à l'université dans son pays d'exil.</p> <p>En 1979 Ingrid retourne au Chili et rencontre beaucoup de difficultés pour se réinsérer.</p> | <p>Ingrid possède des capacités d'adaptation et de socialisation. À travers la projection, les affects sont très investis. Ingrid établit un compromis entre projection et perception et possède une capacité de liaison entre la fonction cognitive et la dimension pulsionnelle et affective.</p> <p>La nature de l'angoisse renvoie à l'angoisse de castration. Le fonctionnement psychique d'Ingrid est de type névrotique rigide avec des défenses de type obsessionnel.</p> | <p>Les procédés dominants appartiennent au registre rigide et labile. Il y a parfois des mouvements d'inhibition en écho avec la charge affective et fantasmatique que les images lui renvoient.</p> <p>Les problématiques traduisent les sollicitations latentes des planches. Dans un registre plus archaïque les sentiments de peur sont transformés en leur contraire.</p> <p>La fin de la passation réactive des affects forts où Ingrid se vit comme une survivante.</p> |

| | | | |
|-----------------------|---|--|--|
| <p>Daniel, 37 ans</p> | <p>En 1976 Daniel a été arrêté et torturé. Il fut expulsé du Chili et a vécu 13 ans en exil. Son frère a été assassiné pendant le coup d'État.</p> <p>En 1979 Daniel décide de retourner au Chili clandestinement.</p> <p>Au Chili il a vécu six mois dans des conditions très difficiles. Il quitte à nouveau le pays clandestinement. Son deuxième retour a eu lieu en 1988, cette fois-ci il avait obtenu l'autorisation de rentrer. De plus, son père était agonisant, mais il est arrivé trop tard, son père était décédé.</p> <p>Daniel a du mal à s'habituer au pays mais il a rapidement trouvé un travail.</p> | <p>Le protocole est restreint : peu de verbalisation, commentaires descriptifs, contrôle. Mais de nombreux éléments montrent qu'il est très impacté par le matériel. Daniel exprime des affects massifs. L'impact du stimulus externe envahit le monde interne. Daniel projette des mouvements pulsionnels crus à certaines planches.</p> <p>À travers les manifestations sensorielles Daniel projette un vécu douloureux réactivé par le matériel.</p> <p>L'angoisse renvoie à l'angoisse de castration.</p> <p>Le rapport au réel reste suffisant, les frontières entre le monde interne et le monde externe sont maintenues.</p> <p>Il s'agit d'un protocole inhibé de type névrotique.</p> | <p>Son fonctionnement psychique est hétérogène : il y a des scénarios crus liés à un vécu traumatique réel où des scènes où le compromis et l'activité sublimatoire sont possibles.</p> <p>On dirait qu'au fil des associations Daniel se reconstruit psychiquement et peut évoquer des scénarios proches des sollicitations latentes.</p> <p>Daniel évoque des scènes d'agressivité crue mais à travers un mécanisme de condensation, la pulsion à tendance destructrice est nuancée.</p> <p>Les mouvements régressifs expriment l'angoisse de façon nuancée ou des émotions dans un contexte où le dedans est protégé par une activité sublimatoire.</p> |
|-----------------------|---|--|--|

| | | | |
|----------------------|---|---|---|
| <p>Marta, 38 ans</p> | <p>Avant l'entretien, Marta préparait son retour au Chili. Un avocat allemand l'avait contactée pour l'informer que son mari avait disparu à la Colonie Dignité (voir annexe I).</p> <p>Marta a été expulsée du Chili en 1974, elle fut arrêtée et torturée. En 1983 elle est autorisée à rentrer au Chili. Elle est rentrée rapidement par peur que le gouvernement ne revienne sur sa décision.</p> <p>La réadaptation au pays a été très difficile.</p> <p>Au bout de trois ans, Marta décide de revenir en France pour acquérir une qualification professionnelle.</p> <p>En 1989 Marta retourne définitivement au Chili.</p> | <p>Marta fait beaucoup de commentaires, elle possède des capacités d'intériorisation et de créativité. Les barrières qui délimitent le monde interne et le monde externe sont solides.</p> <p>Marta possède des capacités adaptatives et de socialisation.</p> <p>La projection exprime la pulsion libidinale et la pulsion agressive de façon nuancée.</p> <p>La nature de l'angoisse renvoie à l'angoisse de castration. Le protocole est riche et labile et témoigne de la richesse du fonctionnement psychique chez Marta.</p> <p>Les conflits sont abordés de façon nuancée.</p> | <p>Marta est impactée par la passation.</p> <p>Les procédés dominants se trouvent dans la série dramatisation.</p> <p>Marta utilise des procédés rigides de type obsessionnel, des procédés de référence à la réalité externe et à la réalité interne.</p> <p>Marta utilise aussi des procédés d'évitement du conflit : inhibition, investissement narcissique, procédés antidépressifs.</p> <p>Les problématiques sont abordées en accord avec les sollicitations latentes des planches.</p> <p>Dans un registre plus archaïque Marta met en jeu des défenses qui lui permettent de se positionner dans un monde imaginaire.</p> |
|----------------------|---|---|---|

| | | | |
|--------------------|---|---|---|
| <p>Ana, 44 ans</p> | <p>Son mari fut exécuté le 15 septembre 1973.</p> <p>Ana a reçu une urne scellée et n'a pas pu voir le cadavre de son mari.</p> <p>Ana se demande encore si la personne qu'elle a enterrée était son mari.</p> <p>Ana n'a pas dit à ses filles que leur père était mort.</p> <p>Sa fille aînée avait des crises de pleurs et lui demandait pourquoi elle mentait. L'oncle des filles a fini par leur dire que leur père était mort dans un accident.</p> <p>Au moment de l'entretien, 21 ans s'étaient écoulés et Ana continuait à penser que son mari allait revenir. Elle n'a jamais pu faire le deuil de son mari.</p> | <p>Ana a un bon rapport à la réalité. Elle possède des capacités d'adaptation, une approche du monde socialisée ainsi que des capacités d'élaboration et de mentalisation.</p> <p>Le protocole est projectif mais le mouvement pulsionnel est inhibé, surtout la pulsion agressive.</p> <p>Dans ce protocole il n'y a pas de débordement, Ana maintient le contrôle et les barrières entre le monde interne et le monde externe. Les relations objectales se font dans un contexte où l'accent est porté sur les traits de similarité et d'unité des personnages.</p> <p>Les mécanismes de défense sont de type rigide.</p> <p>L'angoisse renvoie à l'angoisse de castration.</p> | <p>Les procédés dominants appartiennent au registre d'évitement du conflit. Ana écarte l'expression des pulsions libidinales et agressives, mais elle utilise aussi des procédés labiles et met en scène des scénarios dramatisés et érotisés.</p> <p>Elle évoque à certaines planches des thèmes de massacre et de guerre.</p> <p>Dans les problématiques, la situation œdipienne est abordée.</p> <p>Le type d'angoisse renvoie à l'angoisse de castration.</p> |
|--------------------|---|---|---|

| | | | |
|----------------------|--|--|---|
| <p>María, 53 ans</p> | <p>María a exercé une activité politique clandestine pendant toutes les années qu'a duré la dictature et par ce fait, elle a dû réprimer ses sentiments et ses souffrances personnelles, mais elle décompensait sur le plan psychosomatique.</p> <p>En 1973 le compagnon de María disparaît. Elle est obligée de quitter la ville où elle habite et de passer à la clandestinité.</p> <p>La vie dans la clandestinité était très difficile pour María, elle vivait avec la sensation que rien n'était stable, que tout pouvait disparaître du jour au lendemain, qu'elle pouvait mourir d'un moment à l'autre.</p> <p>Elle a le sentiment d'être une survivante.</p> | <p>Dans ce protocole, des préoccupations d'ordre corporel sont présents presque à toutes les planches. María met au travail des mouvements défensifs coûteux contre des fantasmes qui renvoient à des préoccupations corporelles.</p> <p>María a un rapport suffisant à la réalité, elle possède des capacités d'adaptation et une bonne approche du monde socialisé.</p> <p>À travers la projection, María exprime la pulsion libidinale mais la pulsion agressive est inhibée.</p> <p>La nature de l'angoisse renvoie à l'angoisse de castration à travers la difficulté dans le maniement entre les pulsions agressives et les pulsions libidinales.</p> <p>L'organisation défensive est de type rigide avec certains mécanismes d'inhibition de type névrotique.</p> | <p>Les procédés dominants sont de type rigide, et des mécanismes d'inhibition. Mais elle emploie aussi des mécanismes labiles sans dénouement des conflits.</p> <p>La position dépressive réactive la perte d'objet et dérive sur une scène qui évoque un vécu traumatique réel.</p> <p>Des thèmes anxio-gènes sont évoqués et ensuite gommés à travers des mécanismes d'inhibition, d'intellectualisation et de placage.</p> <p>En fin de passation María dit qu'elle s'est freinée à la vue de beaucoup d'images qui lui évoquaient des choses terribles qu'elle a vécues pendant la dictature.</p> |
|----------------------|--|--|---|

| | | | |
|----------------------|--|---|--|
| <p>Norma, 44 ans</p> | <p>Le frère de Norma a disparu en 1974. En 1992, on a trouvé des restes d'os de son frère dans le Patio 29 du cimetière général (voir chapitre V).</p> <p>Deux de ses cousins germains ont été aussi victimes de la dictature. L'un fut exécuté en 1973 et l'autre fut arrêté en 1974 et fait partie des détenus disparus.</p> <p>La mère de Norma et sa tante ont déployé beaucoup d'énergie dans la recherche de leurs proches disparus.</p> | <p>Norma aborde le monde extérieur de façon passive malgré l'impact que le matériel a sur elle.</p> <p>Le moulage de sa perception est une défense contre des fantasmes liés à des préoccupations d'ordre corporel exprimés parfois en processus primaires.</p> <p>Mais le rapport à la réalité est maintenu.</p> <p>Les mouvements projectifs sont inhibés. Norma délimite le monde externe du monde interne mais les barrières sont fragiles chez elle.</p> <p>La nature de l'angoisse est de type névrotique et se manifeste par les difficultés dans le maniement pulsionnel entre les pulsions libidinales et les pulsions agressives.</p> | <p>Les procédés dominants sont de type rigide.</p> <p>Norma utilise aussi des procédés labiles qui sont freinés par des procédés d'inhibition et d'évitement du conflit qui verrouillent l'expression pulsionnelle.</p> <p>Les problématiques sont proches du contenu manifeste.</p> |
|----------------------|--|---|--|

| | | | |
|----------------|--|---|---|
| | | | |
| Carlos, 56 ans | <p>Au moment du coup d'État, Carlos travaillait dans une entreprise d'État qui s'occupait de résoudre les problèmes de ravitaillement causés par le boycott économique que le Chili avait à affronter à cette époque.</p> <p>Carlos fut arrêté le 11 septembre 1973, il a été torturé et a des séquelles physiques et psychiques à cause de la torture.</p> <p>Il est parti en exil en 1975. Il retourne au Chili en 1991.</p> | <p>Carlos a des capacités d'intériorisation et un espace psychique propre à lui-même. Le rapport à la réalité est suffisant.</p> <p>Il possède des capacités adaptatives et socialisantes.</p> <p>À travers des mouvements projectifs, Carlos exprime la pulsion agressive et la pulsion libidinale. Les barrières entre le monde externe et le monde interne sont solides.</p> <p>La nature de l'angoisse renvoie à l'angoisse de castration.</p> <p>L'organisation défensive est de type névrotique rigide.</p> | <p>Les procédés dominants appartiennent au registre rigide de type obsessionnel.</p> <p>Il utilise aussi des procédés du registre labile et exprime des affects forts.</p> <p>Carlos utilise aussi des mécanismes d'évitement du conflit, à travers des procédés d'inhibition et d'investissement narcissique.</p> <p>Les problématiques font écho aux sollicitations latentes des planches. Il exprime l'angoisse de castration et élabore la position dépressive.</p> |
| Pedro, 52 ans | Pedro faisait partie de la garde rapprochée du | Pedro réagit vivement à la couleur et le fait de | |

| | | | |
|--|--|---|--|
| | <p>président Salvador Allende.</p> <p>Pedro fut arrêté en 1973. Il a des séquelles physiques et psychiques de la torture. Sa femme qui était enceinte de sept mois fut aussi arrêtée et torturée. En 1974 il fut libéré et est resté sous détention domiciliaire pendant deux ans.</p> <p>Sa femme a eu un accident vasculaire cérébral et est resté paralysée. Pedro s'occupe de ses soins et a dû prendre en charge les enfants du couple.</p> | <p>façon différenciée selon que la couleur soit chromatique ou achromatique.</p> <p>Malgré le fait que le matériel réactive des fortes angoisses chez Pedro, le rapport à la réalité, les capacités d'insertion adaptatives et socialisantes sont maintenues.</p> <p>Pedro projette parfois des mouvements violents et interprétatifs dans l'expression de la pulsion agressive. Mais la projection peut aussi être modérée et exprimer la pulsion libidinale et la pulsion agressive.</p> <p>La nature de l'angoisse renvoie à l'angoisse de castration dans un contexte de danger et d'insécurité.</p> <p>Les conflits sont extériorisés.</p> | |
|--|--|---|--|

| | | | |
|---------------------|---|--|---|
| <p>Rosa, 36 ans</p> | <p>Rosa travaille dans le secteur médical. En 1983 elle intègre une clinique clandestine du Front Patriotique Manuel Rodriguez (voir annexe I)</p> <p>Rosa fut arrêtée en 1986 et a passé 5 années en prison. Elle a été torturée et a eu deux arrêts respiratoires et un bronche-spasme pendant les sessions de torture.</p> <p>Rosa fut libérée en 1992 grâce à l'intervention des organismes internationaux.</p> | <p>Il s'agit d'un protocole riche.</p> <p>Rosa possède des capacités d'intériorisation et des barrières solides entre le monde interne et le monde externe.</p> <p>Rosa possède des capacités créatives et peut exprimer à travers des mécanismes projectifs la pulsion libidinale et la pulsion agressive.</p> <p>La nature de l'angoisse renvoie à l'angoisse de castration.</p> <p>Les conflits sont abordés sans qu'il y ait de débordement psychique face aux émergences pulsionnelles ou fantasmatiques.</p> <p>L'organisation défensive est de type labile.</p> | <p>Rosa est très impliquée dans la passation. Le matériel mobilise et réactive chez elle des affects fortement investis dans leur conflictualité avec une approche subjective dans la relation à l'autre. Le procédé dominant dans ce protocole est l'inhibition, mais il s'agit des longs silences, ce procédé n'est pas lié véritablement à l'inhibition chez Rosa.</p> <p>Elle utilise des procédés de la série rigidité, surtout des mécanismes d'intellectualisation.</p> <p>Dans la série labilité, elle utilise des mécanismes d'investissement de la relation interpersonnelle, dans un contexte dramatisé ou du théâtralisme. Elle exprime aussi des affects forts.</p> <p>Dans la série évitement du conflit, Rosa utilise des procédés qui portent sur le quotidien, des éléments anxigènes,</p> |
|---------------------|---|--|---|

| | | | |
|--|--|--|--|
| | | | <p>des procédés antidépressifs (pirouettes, clins d'œil, ironie).</p> <p>Rosa utilise aussi quelques procédés en processus primaires à travers l'expression d'affects massifs, d'expressions crues et d'intentionnalité de l'image.</p> <p>La problématique de la castration est abordée dans la station œdipienne réactive des affects massifs.</p> <p>La position dépressive est élaborée à travers un vécu traumatique réel.</p> <p>L'ambivalence est abordée ainsi que la rivalité.</p> <p>Dans un contexte plus archaïque, Rosa peut construire un paysage plus ou moins organisé à partir du matériel chaotique. Le contexte archaïque réactive aussi une problématique de type dépressif.</p> |
|--|--|--|--|

| | | | |
|--|--|--|--|
| | | | |
| | | | |

2. Discussion des résultats

2.1 Synthèse des concepts

-Traumatisme et après-coup. Le rôle des traces mnésiques et de la répétition.

Nous avons déjà exposé les concepts théoriques de cette recherche, nous pensons qu'il est nécessaire de faire un rappel de ces concepts pour mieux apprécier leur application à la recherche de terrain.

Dans cette recherche, la notion de traumatisme est abordée du point de vue psychanalytique dans le cadre de la deuxième topique freudienne. La deuxième topique voit la régulation du psychisme dans des termes économiques. L'appareil psychique traite les excitations en provenance du monde externe afin de les « métaboliser ». Dans les situations traumatiques, la quantité d'excitation est tellement massive que le psychisme est débordé et est incapable de « métaboliser » le trop d'excitation en provenance du monde externe.

Dans l'ensemble de la population interviewée (c'est-à-dire les vingt cas que nous avons interviewés) la trace mnésique du traumatisme a été réactivée, et on peut l'apprécier dans les entretiens et à travers la passation de tests projectifs.

Les traces mnésiques sont réactivées lorsqu'elles sont réinvesties. Les entretiens et la passation de tests projectifs ont été très investis par la population étudiée. Les souvenirs ont été contre-investis, d'autant plus que le dispositif dont se dote le terrorisme d'État crée « en laboratoire » des qualités d'inquiétante étrangeté, peut-être en connaissance du fait que le traumatisme a un effet de bombe à retardement.

Par exemple, Rosa ne pouvait pas regarder le programme de variétés « Samedis Géants », car dans les sessions de torture, les tortionnaires mettaient ce programme à haut volume.

Plusieurs auteurs parlent de trous dans la représentation que certains sujets présentent dans les situations traumatiques.

Jacqueline Amati-Mehler (2009) se demande à quel inconscient nous avons à faire lorsqu'on est face à des patients traumatisés qui ont des trous dans la représentation à la place de la trace mnésique ou qui sont dans la répétition archaïque.

Pour René Roussillon (2014) le traumatisme met en panne la symbolisation. Dans les situations extrêmes il se produit un haut potentiel d'excitation et de faibles capacités de liaison ou des mises en sens. Pour l'auteur, dans les situations traumatiques, la désorganisation et la confusion psychique ne proviennent pas du collapsus topique qui découle de la superposition de la réalité extérieure et de la réalité intérieure psychique, elle provient du « trou » créé dans la psyché.

- La clinique de l'extrême en France

L'approche de la clinique de l'extrême en France interroge le paradigme des limites du lien social, des limites du corps (Chagnon & Marty, 2010).

La clinique de l'extrême oblige à de nouveaux paradigmes, comme l'ont constaté aussi les thérapeutes chiliens face au type de souffrances des victimes de la dictature.

La population étudiée par les chercheurs français présente une porosité dedans/dehors, moi/objet, imaginaire/réel. « L'extrême engage l'idée de survie bouleversant le sentiment d'identité comme celui d'humanité » (Estellon & Marty, 2012). Les phénomènes traumatiques catastrophiques sidèrent et paralysent l'activité de pensée et de symbolisation et menacent la psyché de désorganisation.

Pour René Roussillon (n.d.) dans les situations extrêmes « le clinicien est confronté à la question des affects délétères de la pulsion de mort, de la disparition de la différence entre chose et représentation de la chose » (Roussillon, n.d.). Les sujets ne sont pas demandeurs : c'est cela leur stratégie de survie, le sujet a dû se retirer de lui-même pour survivre. « Le sujet ne se sent plus ou mal, il ne se voit plus ou mal, il ne s'entend plus ou mal » (Roussillon, n.d.).

Selon René Roussillon (2012), « la douleur extrême est une douleur sans sens, déshumanisante, absurde. Il s'agit d'une terreur sans nom. Dans les situations extrêmes, la notion de temps se perd : elles se présentent à la subjectivité comme des expériences « sans fin », sans limite, il s'agit de souffrances agonistiques. L'idée de l'agonie souligne la question de la confrontation avec la question de la mort, de la mort psychique et la question de la « survivance » qui est corrélative. Elles sont irréprésentables et « insignifiabiles », elles ne sont pas pensables ni symbolisables » (Roussillon, 2012). Il y a une rupture du contrat narcissique.

Pour l'auteur, comme pour ces sujets, la stratégie de survie est de se retirer du monde, il faut aller à leur rencontre et il ne faut pas s'attendre à avoir des remerciements. Les aménagements psychiques en tant que stratégie de survie sont représentés par le déni et le clivage face au traumatisme.

La population étudiée dans notre recherche présente des caractéristiques très différentes à celles observées par les chercheurs français. Les sujets ont des possibilités de faire des remaniements psychiques parfois coûteux, mais sans perte de contact avec le réel. Sauf pour un de nos cas (Norma), les sujets ont des barrières solides entre le monde interne et le monde externe, et peuvent lier la projection et la perception dans un processus créatif face aux émergences pulsionnelles et fantasmatiques. Les sujets que nous avons interviewés

sont demandeurs des soins et manifestent une immense gratitude pour les cliniciens et pour le personnel médical.

Parmi la population étudiée dans cette recherche, les sujets ne présentent pas de *trous dans la représentation*. La trace mnésique du traumatisme se manifeste, que ce soit de façon élaborée dans les entretiens ou à travers les épreuves projectives.

Pour définir la trace mnésique du traumatisme au sein de la population que nous avons étudiée, nous empruntons plutôt la métaphore de Viderman, développée par Claude Janin. Pour l'auteur, la métaphore du grain de sable qui se transforme en perle est en rapport avec le fait qu'autour du grain de sable se pose la nacre. La nacre, si on fait l'analogie avec l'appareil psychique, serait la partie du réel qui se transforme en symbolique, et en fantasmes, c'est-à-dire toutes les transformations de la réalité qu'effectue le psychisme. Pour Claude Janin, le noyau traumatique du Moi est le réel de cet objet qui devrait ensuite s'inscrire psychiquement en passant par un processus d'hallucination négative. Tout ce qui s'inscrit dans le psychisme a sa part de réel qui est « l'ombre de l'objet ». Dans le traumatisme, à cause du débordement par le trop d'excitation, ce qui est réel s'inscrit massivement et « l'ombre de l'objet » est alors gigantesque (Janin, 2015).

Au sein de la population étudiée dans cette recherche, le poids de la réalité se manifeste à travers les récits, à travers des représentations de choses et des représentations de mots.

Pour cette population, la répétition de la trace mnésique a des aspects positifs et va dans le sens de la répétition au service de l'élaboration.

Pour les cas Pedro et Daniel, il y a des nombreuses représentations du traumatisme réel, mais on voit qu'au fil de la passation de tests il y a un travail d'élaboration positive dans le sens d'une transformation.

Dans *l'Au-delà du Principe de plaisir* (1920), Freud voyait dans la répétition la marque du démoniaque, une force irrépessible, indépendante du principe de plaisir et susceptible de s'y opposer. Pour Freud, la répétition des faits douloureux est au service de la pulsion de mort, c'est-à-dire, au-delà du principe de plaisir (Freud, 1981).

Pour Sandor Ferenczi et Otto Rank, la répétition n'est pas une simple résistance à la remémoration, mais un véritable matériel inconscient (Ferenczi & Rank, 1994).

En 1938 Freud change son point de vue par rapport aux effets négatifs de la répétition et accepte que le traumatisme puisse avoir des effets positifs et des effets négatifs. En ce qui concerne les effets positifs de l'expérience traumatique, le sujet met en œuvre des efforts inconscients pour mettre au travail l'expérience traumatique. À travers la remémoration, l'expérience refoulée peut être vécue dans la réalité actuelle à travers la répétition. Le sujet peut revivre une situation analogue avec d'autres personnes. Pour les effets négatifs, les traumatismes oubliés ne deviennent pas des souvenirs, ils ne sont ni remémorés, ni répétés (Freud, 2012).

Pour Laplanche et Pontalis ce n'est pas le vécu en général qui est remanié dans l'après-coup, mais ce qui au moment où il a été vécu n'a pas pu s'intégrer dans un contexte significatif. Il ne s'agit pas d'une décharge retardée, mais d'un véritable travail d'élaboration (Laplanche & Pontalis, 1984).

Pour Jacques Press, la tendance visant à lier l'excitation à travers la répétition dans le psychisme est plus originaire que celle qui vise le plaisir, la liaison vient d'abord, le principe de plaisir après (Press, 2014).

Pour Simone Korff-Sausse, dans « Une infinie patience », dans les situations traumatiques, la temporalité est particulière et on a besoin de temps parce que le traumatisme laisse des traces sur lesquelles le temps n'opère pas. Dans les situations où les traces sont effacées ou dans la répétition obsédante des traces mnésiques, l'oubli est impossible et les

événements restent à l'état brut. Ces événements ne se transforment pas en souvenir, et ne deviennent pas du passé (Tigran & Bentata, 2014).

La répétition est au service de l'élaboration psychique et de la transformation lorsqu'elle permet aux traces mnésiques du traumatisme de devenir du passé.

Pour Jacques Press, dans les situations où la trace mnésique est réactivée à travers la répétition, cette répétition tend à la maîtrise rétroactive de l'évènement traumatique et implique une tentative de reprise active par le Moi (Press, 1999).

2.2 Discussion des hypothèses

Rappel des hypothèses

A- Hypothèse Théorique : la trace mnésique du traumatisme est réactivée dans l'après-coup parce que le poids de la réalité est massif et coûteux pour l'économie psychique des sujets.

B- Hypothèse de recherche : La possibilité ou non du traumatisme dépend :

- Du fonctionnement psychique du sujet et de ses capacités de mobilisation,
- mais également, et dans une intrication complexe toujours singulière, de la reconnaissance sociale/pénale, des conditions de retour et d'accueil, des possibilités de réinsertion sociale et professionnelle des sujets participant à l'étude.

Les témoignages récoltés permettent de confirmer les hypothèses.

La réactualisation de la trace du traumatisme à travers les récits des personnes interviewées.

Ingrid l'exprime de la façon suivante : « Les traumatismes de la torture sont passés. Je n'ai ni de cauchemars, ni rien, mais parfois je suis brisée pour un rien ». Le « rien » est

l'après-coup du traumatisme. Ingrid fut brisée lorsqu'elle fut interrogée pendant 12 heures dans le cadre d'un témoignage.

Pedro dit : « Quand je suis tout seul à la maison, j'ai peur de l'enfermement. Des images d'horreur que j'ai vécues me viennent à la tête ».

Ana ne pouvait pas se conformer à l'idée que son mari était mort. Elle croyait le voir dans la rue et se jetait des bus en marche quand elle croyait le voir : « Je retournais des hommes de manière violente pour avoir la certitude que ce n'était pas lui. Je l'ai vu des milliers de fois ».

Rosa exprime de façon très élaborée la question de la réactivation de la trace mnésique et l'après-coup du traumatisme : « N'importe quel fait ramène les choses en mémoire. Il y a peu de temps, lors d'une visite à domicile, je suis allée voir une femme qui souffrait d'un cancer. Lorsque je suis entrée chez elle je me suis trouvée face à cette femme qui avait collaboré avec la DINA... je lui ai apporté des soins tout en me disant : « qu'elle crève... elle est en train de payer ses fautes ! » (...) Lorsque je suis partie, j'ai eu un malaise... je me sentais très mal... en arrivant chez moi j'avais de la fièvre... lorsque j'ai dû parler de ce cas... je pleurais... sentir que cette personne était une de ces minettes ! (...) Je me suis rétablie, mais trois jours près j'ai eu une hépatite. (...) Ces gens jouent avec les choses les plus sacrées de la vie... ils essayent de vous anéantir... ils essayent de trouver votre talon d'Achille... (...) Ils atteignent très bien leurs objectifs... personne qui est passé par ça ne peut continuer à vivre normalement... c'est comme si l'on vous extirpait quelque chose de votre vie... On apprend à vivre avec... et tout d'un coup... une situation fait que tout revient en mémoire... et on décompense ».

Dans le terrorisme d'État, tout est « programmé » pour anéantir l'individu jusque dans les aspects les plus profonds et archaïques de son psychisme

« Je ne peux pas regarder le programme Samedis Géants [programme de variétés transmis à grande échelle les samedis après-midi]... C'est vraiment terrible, parce que pas mal de gens regardent ce programme et je me suis déjà retrouvée dans ce type de situations... Je ne peux pas regarder Samedis Géants parce que les misérables qui me torturaient mettaient ce programme avec le volume à fond ! ».

Marta a peur que l'on exerce des représailles contre elle à cause du fait d'avoir donné son autorisation à l'avocat allemand pour l'investigation de la disparition de son mari à la Colonie Dignité. Ce fait réactive la situation traumatique qu'elle a vécue et qui s'est soldée par le bannissement. Marta l'exprime de la façon suivante « Je n'ai pas peur des menaces, je n'ai même pas peur d'aller en prison, quoi que je pense qu'il ne va rien se passer. Mais le pire qui pourrait m'arriver, ce serait qu'on m'expulse. Je sais que si on m'expulse encore une fois du Chili, je me briserai et je ne pourrai jamais m'en remettre ».

Marta et Daniel ont été expulsés, les deux sont retournés au pays et sont revenus au pays d'accueil. Pour ces personnes, il s'agit d'une répétition qui tend à la maîtrise rétroactive de l'événement traumatique, et implique une tentative de reprise active par le Moi du fait douloureux qu'a signifié pour eux le bannissement.

María a vécu plusieurs situations traumatiques qui réactivaient la trace mnésique du traumatisme dans l'après-coup.

La trace mnésique du traumatisme dans l'après-coup et l'apport des épreuves projectives.

Dans cette partie nous allons montrer la trace mnésique du traumatisme dans l'après-coup et quelques traits saillants du fonctionnement psychique des différents cas et les répercussions traumatiques sur celui-ci. Nous allons aussi montrer ce que les tests projectifs ont apporté aux entretiens.

-Le Rorschach.

Pedro : aux planches I, II, III, VI, VII il projette des représentations qui évoquent les situations traumatiques qu'il a vécues : le 11 septembre, l'insécurité, des crânes déchiquetés, des images qui évoquent la torture. Aux planches IV et V, il y a moins de projection, et aux planches couleurs, il évoque l'espoir. On dirait que la passation a servi d'écran de projection du processus que Pedro était en train de vivre au moment de la passation.

Daniel : à la planche V, la représentation est violente : « Un chien qui est tombé et qui s'est écrabouillé au moment d'entrer en collusion contre le pavé ». Aux planches VII, IX et X, les représentations évoquent des scènes de torture.

María : l'image réactive la disparition de son compagnon : « Tout ceci me fait beaucoup penser à Lonquén », pl. V.

Ana : aux planches IV et V, elle projette sa problématique, le deuil impossible et le fantasme qui perdure : elle va rencontrer son mari.

Pour María et pour Ana, la planche V, dite de la représentation de soi, illustre le constat freudien dans Deuil et mélancolie « l'ombre de l'objet tombe sur le Moi ».

Rosa : la pl. VIII réactive une situation traumatique qu'elle a vécue en prison : les rats en énorme quantité qu'il y avait dans ce lieu.

-Le TAT

À la planche 1

Ingrid ne fait pas référence à la sollicitation latente de la planche : l'immaturité fonctionnelle de l'enfant et l'angoisse de castration liée au fait d'arriver ou non à la surmonter. L'image réactive la position dépressive liée à la perte d'objet et à son élaboration à travers le violon qui devient le symbole de la personne qui n'est plus là.

Marta raconte deux histoires, la première réactive la position dépressive liée à la perte d'objet, mais la deuxième histoire est en rapport avec la sollicitation latente de la planche.

À la planche 3BM

María élabore la position dépressive à travers la réactivation d'un vécu traumatique réel en rapport avec la dictature : des femmes qui cherchaient leurs maris, leurs compagnons.

Rosa élabore la position dépressive à travers un vécu réel. Elle raconte deux histoires liées à son incarcération : la première histoire se réfère à une personne incarcérée qui pleure sur la barre, la deuxième histoire évoque la solitude dans laquelle se trouve une personne face au traumatisme.

Daniel élabore la position dépressive à travers l'évocation de la torture.

À la planche 8BM

Daniel raconte deux histoires : la première évoque la torture et la deuxième une opération.

Norma voit une scène de torture.

Chez Rosa, l'image réactive une situation qu'elle avait mentionnée à l'entretien : opération en urgence d'une personne qui se trouve dans un état critique.

À la planche 10

Daniel : l'image réactive un vécu traumatique réel : la représentation d'un couple dont les enfants sont arrêtés et ont dû s'exiler.

À la planche 11

Daniel : l'image réactive la traversée d'un chemin assez dangereux sur un précipice ou une cordillère (Daniel est rentré clandestinement au Chili).

À la planche 15

Il faut remarquer que toutes les personnes de cette étude ont eu des réactions assez marquées à la planche 15, planche de la confrontation à la mort.

Freud écrit que pour l'être humain il est impossible de se représenter sa mort ou celle de ses proches : « Le fait est qu'il nous est absolument impossible de nous représenter notre propre mort, et toutes les fois que nous essayons, nous nous apercevons que nous restons en spectateurs » (Freud, 2001). Nous avons choisi de présenter cette planche parce que les personnes qui ont participé à cette recherche ont été confrontées directement à la mort, ou à la mort d'un proche.

Marta : l'image réactive une situation réelle qu'elle est en train de vivre : le jugement d'une personne au milieu de tous les morts dont il est responsable ! Marta avait donné l'autorisation à un avocat du gouvernement allemand pour poursuivre en justice la Colonie Dignité où son mari avait disparu.

Ingrid raconte l'histoire d'un enfant survivant qui a vieilli et qui vient se remémorer tout son peuple qui a péri.

María voit un homme dans un cimetière avec un pistolet dans les mains. Quelque chose de satanique.

Norma est déstabilisée par l'image, elle voit un homme qui peut être un crâne.

Pour Rosa, l'image réactive la représentation d'une personne qui est prisonnière et qui est confrontée à la mort.

Pour Ana, l'image réactive la représentation d'une scène dont le fantasme que sous-tend le récit est l'Opération Retrait de Téléviseurs (voir chapitre V : sous-chapitre Les Détenus Disparus): « Je ne sais pas s'il est venu pour prier ou s'il vient pour achever une personne qui est enterrée ».

Dans le cas de Daniel, l'image réactive la représentation d'une personne qui a passé sa vie à éclaircir la mort de son enfant. L'enfant est mort dans des circonstances étranges.

Pour Carlos, l'image réactive le thème de la survivance. Mais le personnage a l'âme noire.

À la planche 16

María évoque le processus qu'elle vivait au moment de la passation : « revivre » après les années de dictature où elle et ses compagnons freinaient consciemment leurs sentiments face à la terrible réalité.

Pour Carlos, l'image réactive la représentation des situations traumatiques qu'il a vécues : les sessions de torture où on a essayé de l'hypnotiser pour qu'il parle.

Ingrid est assez déstabilisée à la planche qui renvoie à la manière dont le sujet structure ses objets internes et externes. Elle exprime son pessimisme et des sentiments de désespoir par rapport à l'espèce humaine.

À la planche 19

María exprime le processus psychique qu'elle était en train de vivre au moment de la passation.

- De quelques traits saillants au Rorschach.

María : le F% est supérieur à la moyenne (78%), le F+% est légèrement inférieur à la moyenne (66%) et le F+% élargi est dans la norme (73%).

Le F+% ne relève pas d'un rapport à la réalité inopérant, mais d'un contexte névrotique qui traduit la lutte intrapsychique dans un aller et retour entre défense et représentation pulsionnelle. Ceci peut s'observer aussi dans la variation des temps de latence, un choc à la planche IV (choix négatif), un choc manifeste à la planche VI, des longs silences et une réponse additionnelle à la planche V (tête de loup) après l'évocation de Lonquén, mais aussi dans le fait qu'elle a conscience d'interpréter et utilise des précautions verbales et des commentaires pour justifier les réponses anatomiques.

Les réponses à valence kinesthésique expriment la pulsion libidinale. Le TRI est introversif mixte, qui privilégie la pensée, l'intériorisation mais aussi la sensibilité aux affects.

Ingrid : Le F% est dans la norme supérieure (68%), le F+% est inférieur à la norme (55%), le F+% élargi est inférieur à la norme.

Ces pourcentages ne relèvent pas chez Ingrid d'un rapport inopérant à la réalité, mais plutôt d'aménagements psychiques de type névrotique qui se traduisent par un aller et retour entre défenses et représentations pulsionnelles. Les aménagements défensifs traduisent la gêne à travers les dénégations, les autocritiques et les défenses de type obsessionnel.

Dans ce protocole il y a 11 réponses en DF- qui traduisent l'échec de la lutte entre la tentative de maîtrise et la défense, les réponses F- traduisent le retour du refoulé. Lorsqu'elle approche le matériel dans les petites découpes en Dd, les défenses sont de meilleure qualité.

Les déterminants à valence kinesthésique permettent un compromis entre projection et perception, favorisant l'expression de pulsions libidinales et agressives. Le TRI et la formule complémentaire sont introversifs mixtes, ils privilégient la pensée, l'intériorisation mais aussi la sensibilité chez Ingrid aux affects.

Daniel : les pourcentages F% (10%) et le F+% (10%) ne sont pas significatifs car ils sont très inférieurs à la moyenne. Le F% élargi est de 100% et le F+% élargi est de 80%.

Dans ce protocole, 8 réponses sur 10 sont à valence kinesthésique. 5 de ces réponses expriment la pulsion libidinale et agressive et 2 de ces réponses sont en mauvaise forme et traduisent un envahissement fantasmatique dont le mouvement pulsionnel évoque la torture et mobilise la pulsion agressive de façon crue dans un rapport sadomasochiste.

Le G% est excessivement élevé (8 R/10), cet élément va dans le sens d'une condensation opérante car il mobilise la projection/perception, 4 de ces réponses sont organisées et en bonne forme et ont une fonction adaptative malgré la massivité des affects à la planche V.

Le fonctionnement psychique de Daniel maintient l'ancrage dans la réalité malgré l'envahissement par des images qui le renvoient au vécu traumatique réel.

Le TRI est introversif mixte, ce qui privilégie la pensée, l'intériorisation et la sensibilité aux affects, la formule complémentaire est introversive pure, il y a peu de sensibilité à l'estompage, mais il y a une réponse KE.

Marta : le F% (37%) est très inférieur à la moyenne, le F+% est légèrement inférieur à la moyenne (65%), le F+% élargi est dans la norme (82%).

Dans ce protocole il y a 14 réponses dont le déterminant est à valence kinesthésique, toutes ces réponses sont en bonne forme, sauf à la planche IV qui signe l'échec de la défense psychique et du retour du refoulé et témoigne du type névrotique du fonctionnement psychique chez Marta.

Le TRI et la formule complémentaire sont introversifs mixtes, ils privilégient la pensée et l'intériorisation tout en étant sensible aux affects.

Norma : le F% est très supérieur à la norme (85%), Le F+% est inférieur à la norme, et le F+% élargi (65,25%). Dans ce protocole il y a 5 R/20 (25%) qui sont en mauvaise forme, 4 de ces réponses évoquent des parties partielles du corps.

L'approche par la forme devrait permettre d'écarter les ingérences fantasmatiques, émotionnelles et affectives. Dans ce protocole, à travers les réponses F-, il y a une perte de contrôle perceptif par l'envahissement de fantasmes qui empêchent une mise opérante de l'épreuve de réalité. Le rapport au réel reste suffisant : les frontières entre le monde interne et le monde externe sont maintenues, mais restent fragiles.

Cependant, Norma utilise des mécanismes de défense qui traduisent la lutte intrapsychique : dénégations pour se centrer sur des préoccupations d'ordre corporel, accent porté sur le non savoir, précautions verbales qui montrent qu'elle a conscience d'interpréter, justification des réponses à contenu anatomique, temps de latences variables, temps longs, retournements, équivalent de choc à la planche VI.

Ce protocole est restreint, le TRI est coarté, ce qui témoigne d'un mode de fonctionnement psychique rétracté et un rétrécissement de la personnalité. Les mouvements défensifs reflètent une non-implication en tant que défense pour ne pas aller vers une recherche plus personnelle, dans un souci de ne pas se livrer pour se protéger des émergences fantasmatiques qui pourraient être dangereuses et difficiles à « métaboliser ».

Pedro : le F% est très bas (27%), le F+% est également bas (66%) mais plus proche de la norme que le F% (norme = 80%, on peut accepter 70%), le F+% élargi est suffisant (80%). Le F% n'est pas significatif mais ne met pas en cause le rapport à la réalité.

Dans ce protocole il y a 11 R/ 22 à valence kinesthésique, ces réponses assurent la distinction entre monde externe et monde interne et figurent une enveloppe perceptive qui joue un rôle de barrière permettant la distinction entre le sujet et le monde externe, barrière nécessaire car ce protocole est très projectif, Pedro est impacté par le matériel et cela se traduit par des commentaires qui montrent le climat dysphorique qui est réactivé par la passation.

Pedro est très sensible à la couleur, bien que ceci ne se manifeste pas forcément par le TRI de type introversif mixte. Il y a 1 R ClobF et 1 R FClob, les couleurs noire et rouge lui rappellent l'insécurité et le font associer avec son vécu traumatique dans l'épreuve de choix. À la planche III (R KC-) il évoque la torture. L'apparition de couleurs pastel produit un changement notable dans les associations et lui permettent d'exprimer le processus de reconstruction qu'il est en train de vivre.

À travers les réponses à valence kinesthésique, Pedro exprime la pulsion libidinale et la pulsion agressive et à certaines planches, la pulsion agressive destructrice.

Carlos : le F% est très inférieur à la norme (42%), le F+% est inférieur à la norme (64%), le F+% élargi est dans la norme (74%). Il y a 7R F+, 5RF+/- et 2R F-. Le F+% est dû à la présence importante de R F+/- qui correspondent chez Carlos à un fonctionnement psychique de type obsessionnel. L'ancrage dans le réel reste satisfaisant, le F+% élargi est supérieur à la norme.

Le caractère névrotique dans ce protocole peut s'apprécier à travers des précautions verbales, et la conscience d'interpréter, indices qui témoignent des capacités d'intériorisation et de mentalisation donc de l'existence d'un espace psychique. La lutte intrapsychique peut

s'apprécier aussi à travers les 14 R additionnelles qu'on trouve dans ce protocole, parmi ces réponses on trouve 1 R FClob et 1 R Clob F-. Dans l'après-coup, Carlos exprime des pulsions agressives et libidinales, à l'enquête il dit « On dit plus de choses dans le deuxième tour. C'est comme un livre qu'on lit pour la deuxième fois. On comprend d'autres choses ».

Le TRI et la formule complémentaire sont introversifs mixtes et témoignent du fait que Carlos privilégie la pensée et l'intériorisation tout en étant sensible aux affects.

Ana : le F% est très inférieur à la norme (28%), le F+% est très inférieur à la norme (50%), le F+% élargi est inférieur à la norme. Dans ce protocole, le pourcentage de réponses F n'est pas significatif parce qu'il y a une prédominance de réponses à valence kinesthésique (7R/14). Le rapport au réel reste satisfaisant chez Ana car le F+% élargi est supérieur à la norme.

Le fonctionnement psychique chez Ana est de type névrotique, elle utilise des mécanismes de défense à caractère intrapsychique : conscience d'interpréter et du caractère subjectif des réponses, dénégations, commentaires personnels.

Les réponses à valence kinesthésique sont différentes selon les planches : aux planches I, II, III la pulsion libidinale est exprimée et la pulsion agressive est inhibée, aux planches VII et VIII la pulsion libidinale est exprimée et les planches IV et V servent d'écran de projection de la réactivation du deuil impossible qui fait partie de la problématique fondamentale chez Ana. Mais en général il y a inhibition de la pulsion agressive.

Le TRI est introversif mixte et témoigne du fait qu'Ana privilégie la pensée et l'intériorisation tout en étant sensible aux affects.

Rosa : le F% est bas (50%), dans la norme inférieure (la norme est de 60% mais il est admissible entre 50 et 70%), le F+% est très bas (40%) mais il n'est pas valable parce que le nombre de F est bas. Le F+% élargi est au-dessus de la norme (88%).

Rosa privilégie l'aspect projectif, il y a 11 R à valeur kinesthésique dans ce protocole. Le F+% bas ne remet pas en cause le rapport à la réalité chez Rosa, elle n'est pas débordée par des préoccupations fantasmatiques ou émotionnelles, le F+% élargi est très supérieur au F%.

Ce protocole est de type névrotique, on trouve des commentaires, des mécanismes de déni, des mises à distance, des manifestations transférentielles, de la dramatisation des affects (à la planche II il y a équivalent choc et à la planche IV un FClob).

Rosa est très épanouie dans l'approche des déterminants à valence kinesthésiques et exprime la pulsion libidinale et la pulsion agressive dans ses réponses.

Le TRI est extratensif mixte, c'est-à-dire, Rosa privilégie les affects et aussi la pensée et l'intériorisation.

- Conclusions du Rorschach

Pour María, Ingrid, Daniel, Marta, Pedro, Carlos, Ana, Rosa, le F+% est inférieur à la norme, mais le rapport à la réalité reste satisfaisant parce que le F+% élargi est supérieur à la norme, ce qui témoigne du fait que ces personnes fonctionnent mieux en utilisant d'autres déterminants que F, ces protocoles ont beaucoup de déterminants à valence kinesthésique, ce qui témoigne des possibilités créatrices et d'un mode de fonctionnement projectif qui signe l'obéissance au principe de plaisir et au principe de réalité.

Pour Norma, le F% est légèrement inférieur à la norme (65%), mais le F+% est presque similaire au F+% (65,25%). Le rapport à la réalité est maintenu chez Norma, mais les frontières entre le monde interne et le monde externe restent fragiles.

Pour : María, Marta, Ana, Daniel, Carlos, Ingrid et Pedro le TRI est introversif mixte, ce qui témoigne d'une approche introspective de leur fonctionnement psychique et d'une sensibilité aux stimuli affectifs.

Pour Rosa, le TRI est extratensif mixte est pour Norma, le TRI est coarté.

Les déterminants formels, c'est-à-dire l'approche par la forme, écarte les ingérences fantasmatiques, émotionnelles et affectives. Dans la population étudiée, huit personnes sur neuf investissent majoritairement les réponses à valence kinesthésique et non les réponses formelles. Les réponses kinesthésiques expriment des motions pulsionnelles et permettent de les traiter (destin de la pulsion). Elles véhiculent également les signes des capacités intellectuelles d'intériorisation des sujets. L'investissement majoritaire des réponses à valence kinesthésique que les sujets de notre étude ont mis au travail face à l'impact du stimulus témoigne des capacités de réaménagement psychique que ces personnes possèdent.

Ce que les projectifs apportent par rapport aux entretiens.

L'approche utilisée dans l'analyse des tests projectifs est psychodynamique. Cette approche nous permet d'éclairer au sujet des modalités de conflictualisation intrapsychique, et permet aussi d'évaluer l'efficacité ou non des mécanismes de défenses que le sujet emploie par rapport aux images que le matériel renvoie, sur les registres de l'angoisse, sur le type de relation d'objet. Les tests projectifs permettent d'apporter des nouveaux éléments aux entretiens.

Daniel montre une attitude pragmatique à l'entretien, il a des opinions tranchées. Pour lui, le compromis est parfois difficile : il a abandonné ses enfants pour des raisons factuelles, il a quitté sa compagne parce qu'elle ne voulait pas aller vivre au Chili.

Au Rorschach il montre un fonctionnement psychique plus souple malgré le fait que le matériel réactive un vécu traumatique douloureux. Son fonctionnement psychique d'une part est adaptatif et témoigne des capacités créatrices et projectives. À certaines planches, Daniel échoue dans le contrôle perceptif lorsque les ingérences fantasmatiques le renvoient à des scènes de torture.

Au TAT, à l'égal qu'au Rorschach, son fonctionnement psychique est hétérogène : avec évocation de scénarios crus, des thèmes récurrents et des scénarios où il y a un compromis et de liaisons possibles.

Au TAT, Daniel se reconstruit au fil des associations.

Marta : au moment de l'entretien, elle était très chargée à cause des nouvelles bouleversantes qu'elle avait reçues.

Le protocole du Rorschach est riche et nuancé, Marta met l'accent sur les aspects subjectifs du matériel.

Au TAT à l'égal qu'au Rorschach le protocole est nuancé, les scénarios sont proches du contenu latent, et certaines scènes sont proches de la réalité qu'elle vivait au moment de la passation, surtout à la planche 15.

Marta s'épanouit pendant la passation malgré la situation bouleversante qu'elle vivait au moment des entretiens.

Ingrid : à l'entretien elle exprime beaucoup de désillusion et évoque les expériences traumatiques subies.

Le protocole du Rorschach est riche, elle fait beaucoup de commentaires à propos des détails dans les engrammes et manifeste des préoccupations d'ordre corporel. Les affects d'angoisse sont massivement représentés.

Au TAT, Ingrid exprime des affects dépressifs (surtout à la planche 16), mais à travers les associations, ces affects sont liés et élaborés. Le protocole est riche et les conflits sont soit abordés en écho avec le contenu latent, soit évités.

Pedro : à l'entretien il s'exprime avec passion et raconte avec des détails les atrocités qu'il a vécues à cause du coup d'État. Il évoque aussi le processus de reconstruction qu'il était en train de vivre au moment des entretiens.

Au Rorschach son approche est similaire à l'entretien. Les engrammes le renvoient à son vécu douloureux. Il est sensible aux images, projette des scènes violentes. L'impact que le matériel a eu sur lui s'exprime aussi à travers des commentaires de type dysphorique et parfois à travers l'ironie.

Pedro n'est pas venu pour la passation du TAT, il a aussi arrêté sa psychothérapie. Il est probable que l'impact que l'entretien et la passation de tests ont eu pour lui nécessite d'un temps de latence.

Carlos : à l'entretien il parle de son travail en tant que fonctionnaire d'État avant le coup d'État et de son expérience traumatique. À l'entretien de restitution, il dit qu'il aimerait prendre son envol, mais il est « littéralement » paralysé : il a du mal à marcher à cause des séquelles de la torture.

Au Rorschach, Carlos est beaucoup plus expressif, il produit 14 réponses additionnelles et fait des commentaires négatifs et positifs, et des commentaires destinés à l'examinatrice, montrant une attitude transférentielle positive. Il projette ses émotions et exprime la pulsion libidinale et agressive.

Au TAT il pose beaucoup de questions, il y a de nombreux commentaires personnels. Plusieurs planches sont proches du contenu latent et parfois, il exprime la pulsion agressive à travers de fantasmes crus.

Les entretiens et la passation de tests ont eu un effet narcississant pour lui.

Rosa : à l'entretien elle exprime un vécu personnel en soulignant le fait que les méthodes sophistiquées utilisées dans la torture visent à anéantir psychiquement et physiquement les victimes.

Au Rorschach, son récit est nuancé et porté sur les aspects subjectifs. Il y a une seule référence à la situation traumatique (planche VIII). Il y a beaucoup de commentaires et 7 réponses additionnelles, un équivalent de choc et des manifestations transférentielles.

Au TAT, le matériel réactive des affects que Rosa investit fortement dans leur conflictualité. Les problématiques sont proches du contenu latent.

María : l'entretien est très chargé sur le plan affectif, elle évoque plusieurs situations traumatiques qu'elle a vécues pendant les 17 années de dictature et aussi le fait que l'arrivée de la démocratie et sa thérapie au PRAIS lui permettent de libérer des affects qu'elle était obligée de réprimer pour préserver sa vie et celle de ses proches. Son état d'esprit change de façon positive au cours des entretiens.

Le Rorschach est aussi chargé sur le plan affectif, mais dans ce test, María met en lumière la problématique du deuil impossible, problématique qui n'était pas évoquée à l'entretien. Elle manifeste aussi une difficulté à exprimer la pulsion agressive, ce qui va dans le sens de sa difficulté à faire le deuil de son compagnon disparu.

Des préoccupations d'ordre corporel sont présentes à presque toutes les planches. À l'entretien elle avait dit avoir des problèmes de santé, mais, dit-elle « Il ne doit pas s'agir seulement des problèmes de santé. Je crois que j'invente des maladies malgré moi ».

Le TAT est aussi chargé sur le plan affectif et à certaines planches elle évoque des traumatismes réels qu'elle a vécus.

Le matériel lui a permis d'exprimer à travers les images la situation de reconstruction qu'elle est en train de vivre. Même si elle dit à la planche 16 « Je me rends compte que je me suis freinée à la vue de beaucoup d'images qui m'évoquaient des choses terribles qu'on a vécues pendant tous ces années ».

Norma : à l'entretien elle évoque des situations traumatiques qu'elle et sa famille ont vécues.

Au Rorschach Norma manifeste de l'anxiété à la vue de certains engrammes. À certaines planches elle a des difficultés à délimiter les frontières entre le dedans et le dehors. Le protocole est en général inhibé.

Au TAT, on peut constater des mécanismes d'inhibition pour éviter la mise en scène de conflits à certaines planches. La planche 16 représente le vide pour elle, mais dans l'après-coup, elle dit que sa fille est très malade et qu'elle s'est sauvée par miracle.

L'entretien de restitution témoigne du fait que l'entretien et la passation de tests lui ont servi pour prendre conscience qu'elle doit s'occuper davantage d'elle-même et d'exprimer verbalement ce qu'elle ressent.

Ana : à l'entretien elle parle des démarches éprouvantes qu'elle et son beau-frère avaient faites pour rechercher son mari. Elle évoque le deuil impossible malgré le temps qui passe. Ana parle aussi de la difficulté qu'elle a pour sortir de la position masochiste dans laquelle elle se trouve.

Au Rorschach elle évoque des scènes qui reflètent l'expression directe d'un traumatisme réel et se projette dans le fantasme de la rencontre avec son mari. Elle fait des commentaires où il y a plus d'expression de plaisir qu'à l'entretien, elle est plus épanouie.

Au TAT Ana se projette dans des scénarios proches du contenu latent et exprime la pulsion agressive aux planches 3BM, 8BM, 13BM et 15.

La passation de tests favorise l'expression de motions pulsionnelles au TAT.

Conclusion : Le dispositif projectif apporte un redoublement de la contenance à travers l'objet tiers (le test). Dans tous les cas présentés, les tests projectifs ont été un apport pour les personnes interviewées. L'approche des engrammes a permis que les personnes évoquent à certaines planches les expériences traumatiques vécues dans la réalité mais sans qu'il y ait de débordements psychiques importants. Comme nous l'avons déjà signalé, dans les situations extrêmes, le poids de la réalité est important. De ce fait, les entretiens et la passation des tests a permis aux personnes d'élaborer ce « poids de la réalité » à travers les images.

Le dispositif de recherche est comme une sorte de pré ou accompagnant la thérapeutique.

2.3 La mobilisation psychique malgré tout

Les histoires des personnes que nous avons interviewées pour cette recherche s'articulent avec le contexte historique qu'a vécu le Chili entre 1973-1989 : violations aux droits de l'Homme : torture, disparitions, expulsions, exécutions sommaires, simulacres d'exécutions, mauvais traitements, humiliations.

Cependant, la plupart des personnes interviewées sont mobilisées sur le plan psychique et réalisent des activités de résistance et d'investissement auprès des ONG ou dans des activités d'aide à la communauté. Ces activités de résistance et d'aide à la communauté favorisent les pulsions de vie et permettent aux personnes de sortir de l'isolement et de la stigmatisation auxquels le système dictatorial voulait les condamner et permettent de mobiliser des actions allant dans le sens de la réparation et de la résilience.

La mobilisation de ces personnes est favorisée par le fait qu'au Chili, il y avait une enveloppe culturelle importante. Les professionnels qui ont travaillé avec les victimes de la dictature signalent le fait que paradoxalement, au Chili, malgré les violations aux droits de l'Homme, il y a eu une prise en charge des victimes.

L'analyse des cas nous montre qu'en général les personnes interviewées ont un fonctionnement psychique assez riche qui leur permet de faire des remaniements psychiques dans l'après-coup.

Le rapport à la réalité est maintenu chez toutes les personnes interviewées malgré l'implication des sujets et l'impact qu'ont les tests projectifs et les entretiens sur elles. Il n'y a pas eu de désorganisation psychique chez les sujets malgré la réactivation des situations pénibles.

Toutes les personnes interviewées investissent la trace mnésique du traumatisme. La plupart de ces personnes ont été interviewées 21 ans après l'évènement traumatique, ce qui

met en évidence le fait que le traumatisme dans l'après-coup persiste. La trace mnésique se manifeste dans l'expression d'une violence et douleur extrême quasi brute 21 ans après.

Ces résultats mettent aussi en évidence le fait que les effets du traumatisme sont graves et que nous ne pouvons pas nous en tenir à une liste de signes cliniques qui pourraient être surmontés avec le temps.

Certaines personnes manifestent des préoccupations corporelles assez récurrentes, mais ces personnes s'interrogent au sujet de ces réponses : Norma le fait à travers la dénégaration et dit avoir peur des maladies, María affirme qu'elle s'invente peut-être des maladies, et Ingrid dit que les réponses anatomiques récurrentes auxquelles elle fait recours sont liées à la déformation professionnelle.

Daniel, Marta et Ingrid évoquent la difficulté en ce qui concerne l'intégration lorsque ce qui est habituel devient étrange (exil/désesil). Marta et Daniel élaborent la question de la répétition par rapport à l'exil : ces deux personnes sont revenues au Chili et elles sont reparties par la suite. Repartir et retourner au pays a été pour eux une répétition dans le sens d'une maîtrise de la situation par rapport au bannissement.

Ana, María et Norma élaborent la souffrance qui entraîne la disparition d'un proche. Dans ces protocoles, la trace mnésique est très marquée.

En ce qui concerne les fonctionnements psychiques des personnes que nous avons présentés dans cette recherche, nous ne pouvons pas généraliser, car il s'agit d'une population tout venante et non rattachable à une problématique particulière.

Malgré tout, ces personnes ont pu investir la pulsion de vie, ce qui les a aidait à « ne pas tomber hors du monde », comme le dit Nathalie Zalzman en faisant référence aux personnes qui sont confrontées à des situations extrêmes et qui ne peuvent plus lutter ni remettre en cause le système.

L'urgence de récupérer la mémoire historique. Une caractéristique de cette étude.

Les échanges entre les personnes interviewées et nous-mêmes furent très intenses et chargés sur le plan affectif. Ces personnes étaient soucieuses de faire connaître et de dénoncer les violations aux droits de l’Homme dont elles avaient été victimes. Ces personnes n’avaient pas beaucoup d’espoir que justice soit faite. Au moment où nous avons fait les entretiens, la dictature était finie depuis quatre ans, mais les responsables des graves violations aux droits de l’Homme avaient été amnistiés et les crimes étaient impunis. La transition à la démocratie fut pactée et les responsables des crimes de lèse humanité avaient toutes les garanties pour leur assurer l’impunité. Le premier Président démocratique Patricio Aylwin disait que dans cette situation on ne pouvait que parler de « justice dans la mesure du possible ».

Toutes les personnes interviewées exprimaient leur inquiétude vis-à-vis de l’urgence de récupérer la mémoire historique et de l’urgence de dénoncer, pour que ces crimes ne se reproduisent pas. Toutes les personnes interviewées considéraient que leur témoignage pourrait servir à laisser une trace et être un apport qui servirait à dénoncer les crimes de la dictature militaire.

Paroles des sujets interviewés.

María s’exprime de la façon suivante : « Nous ne pouvons pas accepter que les choses stagnent, il faut faire connaître l’horreur pour que jamais ce type de choses, ce type d’injustices ne se répètent dans notre pays, et si nous, les propres affectés, n’avons pas les moyens de le faire, il est nécessaire que d’autre le fassent ! ». Marta avait appris que son mari avait disparu dans la secte allemande Colonie Dignité. Elle attendait que le gouvernement allemand fasse le nécessaire « pour que justice soit faite ».

Pour Carlos, dénoncer la pratique de la torture était une nécessité car « elle est scientifiquement élaborée pour éliminer et miner l’autre de façon durable ».

Rosa croit fermement qu'aborder la question des situations extrêmes est une nécessité. Elle ressent le besoin de collaborer à cette recherche, « pour que les événements se fassent connaître, pour que l'oubli ne finisse pas par l'emporter ».

Pedro pense aussi qu'il est nécessaire de dénoncer les crimes commis par la dictature : « C'est bien qu'il y ait des gens qui s'occupent de dénoncer toutes les atrocités qu'on a vécues. C'est bien qu'il y ait des gens comme vous qui s'occupent d'étudier tout ça ».

Norma s'exprime de la façon suivante : « On a beaucoup souffert, j'espère qu'un jour il y aura une justice dans ce pays. Personne n'a le droit de tuer pour une idéologie ou pour n'importe quelle raison ».

Dans toutes les dictatures d'Amérique latine, des lois d'amnistie ont été appliquées. Pour Edmundo Gómez Mango les lois d'amnistie sont des lois d'amnésie de la souffrance et de l'injustice infligée arbitrairement par les tortionnaires, ce qui représente un obstacle pour la réhabilitation des victimes.

L'accueil du traumatisme

Les personnes interviewées trouvent chez les professionnels qui travaillent avec les victimes ce répondant social et solidaire, et aussi dans la relation qui s'est établie entre ces personnes et moi-même, car elle est marquée par des aspects transférentiels et contre-transférentiels importants.

Les entretiens ont été faits en espagnol, je connaissais non seulement la langue, mais aussi l'argot et l'histoire collective avec laquelle s'articulaient les histoires individuelles. Ce fait n'est probablement pas anodin par rapport à la qualité des résultats recueillis.

Eva Weil (2020) souligne que nombre d'auteurs considèrent qu'il est nécessaire pour les psychanalystes de connaître l'Histoire « dans sa fonction de vérité historique au sens où Freud le disait à propos de Moïse en distinguant « vérité matérielle et vérité historique » » (Freud 1936 p, 233).

Eva Weil illustre ce fait à travers une vignette clinique : Charles savait que son père avait été déporté politique durant dix-huit mois dans un camp de travail en Pologne. Son père est mort lorsque Charles avait 6 ans, mais dans son récit, il donne des éléments qui pourraient faire penser que son père est mort en déportation, malgré les repères chronologiques invalidant ce scénario.

Charles a le sentiment qu'il n'a pas réussi à maintenir en vie ce père et que sa fidélité passerait par le fait de ne pas réussir sa vie. Il a des diplômes prestigieux mais il a du mal à trouver un emploi stable et dit qu'il n'a pas goût à la vie.

Lors d'une séance, Charles mentionne un ouvrage qu'il vient de lire, mais il ne se rappelle pas du nom de l'auteur. Il se souvient seulement qu'il est question de la déportation et que l'auteur a eu le prix Nobel de littérature. Lors de cet échange, Eva Weil lui dit qu'elle reconnaît cet écrivain déporté, qu'il a associé quelque chose de l'histoire de son père à travers l'écrivain, qu'il imagine que celui-ci aurait pu vivre aussi. Que son père est un personnage qu'il a fait exister pour elle, dans l'espace thérapeutique.

Pour Eva Weil, sa formulation relève d'une des dimensions de « l'auditeur passionné ». Le savoir que Charles supposait qu'elle avait à travers ses publications faisait appel à la nécessité pour lui de trouver quelqu'un qui lui permette de nouer la grande Histoire et son histoire tout en les différenciant. L'écrivain dont Charles avait oublié le nom est Imre Kertész, prix Nobel de littérature en 2002.

Dans des situations thérapeutiques classiques, nous ne sommes pas toujours en mesure de connaître les histoires que les personnes racontent et qui peuvent être associées avec les histoires personnelles. On ne peut pas connaître tous les films, ni avoir lu tous les livres, ni connaître toutes les pratiques sportives. Dans ces situations, c'est le patient qui met au travail son histoire et même si nous connaissons tel ou tel livre, nous laissons le patient nous dire en quoi telle histoire est en rapport avec lui.

Les enjeux transférentiels dans la population étudiée.

Ana me demande dans l'entretien de restitution quelle opinion j'ai d'elle, elle veut que je lui dise quelles sont les choses qu'elle doit faire pour changer. Elle exprime son engagement à travers de nombreux commentaires.

Rosa travaillait dans le secteur médical et était au courant que je faisais une recherche sur les conséquences traumatiques à cause des violations aux droits de l'Homme au Chili. À travers les collègues du PRAIS, elle a pris contact avec moi de sa propre initiative. Elle ressentait le besoin de collaborer à cette recherche. Son engagement se manifeste aussi à travers de nombreux commentaires et par la recherche de complicité avec l'examinatrice.

L'enfant de María a eu des troubles importants, elle a dû s'adresser à la Protection de l'Enfance Atteinte par les États d'Urgence (PIDEE), ONG qui s'occupait de donner des soins aux enfants victimes de la dictature. Elle s'exprime de la façon suivante : « On a eu de la chance d'avoir le soutien d'une équipe comme celle qui s'est occupée de nous au PIDEE, tout le monde était accueillant, de la secrétaire jusqu'à la direction ».

Marta dit à l'entretien de restitution : « Je sais que j'ai projeté pas mal de choses sur la relation avec ma fille. Et va savoir quoi d'autre... ». Marta fait beaucoup de commentaires. À propos de la planche II du Rorschach elle dit : « Ici il y a du sang, vous allez m'envoyer chez le psychiatre ! ».

Carlos me demande : « Parmi les personnes du Front Patriotique Manuel Rodriguez qui ont fait l'attentat contre Pinochet, il y avait quelqu'un qui avait pour nom Araneda. C'est quelqu'un de votre famille ? ».

Pedro manifeste sa reconnaissance en mentionnant le fait qu'il y ait des gens comme moi qui s'occupent de dénoncer toutes ces atrocités.

Dans l'entretien de restitution, Daniel assure qu'il s'est fait faire une vasectomie : « Pour ne pas faire d'enfants dans ce monde pourri ».

Norma affirme dans l'entretien de restitution qu'elle ressent la nécessité de prendre davantage soin d'elle-même. Parfois, elle s'occupe plus des autres que d'elle-même, mais ces derniers temps elle a réfléchi : « Pour que je puisse m'occuper des autres il faut que je sois bien. J'ai peur des maladies, parfois j'ai beaucoup de choses à dire, mais je n'arrive pas à les exprimer, ce qui provoque des malentendus ».

Les équipes de santé qui ont travaillé avec les victimes de la dictature ont adopté la méthode psychodynamique en tant qu'approche professionnelle. Mais ils ont cru qu'il était nécessaire que l'action thérapeutique s'inscrive dans le contexte de la dictature militaire qui tentait d'isoler les victimes, visant à les délier de la communauté humaine. Ces professionnels ont adopté le concept de lien engagé, concept qui implique une attitude non neutre ou une « neutralité active » de la part des thérapeutes aux souffrances des patients. Cette reconnaissance permettait de lier l'expérience traumatique au contexte socio-politique, et permettait à la fois que le fait traumatique cesse d'être un fait privé et devienne une expérience subjective avec inscription dans la communauté humaine.

Le témoignage fut utilisé par les équipes qui ont travaillé avec les victimes de la dictature en tant qu'outil thérapeutique et aussi en tant que moyen de dénonciation. Le déni avait des conséquences néfastes pour les victimes et leurs proches. Le témoignage permettait de nuancer ces effets en exprimant à travers les mots ce qui n'avait pas pu être exprimé auparavant et de situer l'expérience dans un contexte qui permettait aux personnes de lier l'affectif personnel avec les dimensions politico-sociales qui étaient dissociées. Il était également un moyen de dénonciation qui a permis à l'opinion publique de connaître la magnitude de l'horreur que vivaient les victimes de la dictature.

Pour certaines personnes interviewées dans cette recherche, c'était la première fois qu'elles parlaient avec un professionnel de leur expérience traumatique. Rosa l'exprime clairement : c'est la première fois qu'elle partage son expérience éprouvante. Avant, elle avait donné son témoignage à l'organisation Amnesty International, mais d'après elle, ce n'est pas pareil parce qu'à cette occasion elle avait parlé de son vécu d'une façon beaucoup plus « technique ». Pour elle, l'écoute professionnelle est plus contenante et « on a besoin de cela pour pouvoir s'exprimer avec les tripes ».

Les conséquences à terme de la situation traumatique sur les sujets de cette étude.

Les personnes qui ont participé à cette étude ont vu leurs vies bouleversées de façon brutale. Tous les aspects de la vie de ces personnes ont été touchés : statut social, place dans la société, des séquelles physiques et psychiques de la torture etc.

Les dommages produits par les agents d'État et la répression ont bouleversé non seulement les personnes affectées directement mais aussi tout le noyau familial créant un état psychique de peur permanente.

-La rupture brutale des projets de vie.

Les différents auteurs et auteures qui ont travaillé avec des victimes des dictatures en Amérique latine parlent du fait que la rupture brutale du projet de vie représente un traumatisme en soi.

Pour Maren et Marcelo Viñar (1989) les victimes des dictatures en Amérique latine avaient choisi le destin qui leur semblait le plus créatif et le plus évident, et brutalement ce projet est devenu « incompatible avec le contrôle géopolitique du continent ». Du jour au lendemain ces personnes ont été accusées d'antipatriotes et de délinquants.

La plupart des personnes interviewées étaient très jeunes au moment du coup d'État : Ana avait 23 ans, Marta 22 ans, Norma 23 ans, Daniel 21 ans, Rosa 20 ans. María avait 32

ans, Pedro 31 ans, Carlos 35 et Ingrid 45 ans. Ces quatre personnes plus âgées étaient très bien insérées dans la société.

Carlos, Pedro et Ingrid furent destitués de leurs fonctions : ils ont été emprisonnés et sauvagement torturés. Pedro et Carlos ont eu des séquelles physiques et psychiques à cause de la torture.

Pedro n'a jamais pu trouver de travail à la hauteur de ses compétences professionnelles, Carlos et Ingrid ont pu travailler dans un poste à la hauteur de leurs compétences professionnelles dans un pays étranger, mais lorsqu'ils sont rentrés au pays, ils n'ont jamais retrouvé de travail en accord avec leurs qualifications.

Marta et Daniel ont été sauvagement torturés et expulsés du pays par la suite.

Les compagnons de María et Ana font partie des détenus disparus. Pour Norma, son frère et d'autres membres de la famille ont disparu. María a dû quitter sa ville natale et sa famille afin de pouvoir continuer son action politique dans la clandestinité et aussi pour sauver sa vie.

Rosa fut brutalement torturée et a fait de la prison pendant cinq ans.

-Les dommages pour l'ensemble de la famille.

Comme nous l'avons déjà signalé, le terrorisme d'État atteint l'ensemble de la famille des personnes affectées, et aussi l'ensemble de la société.

Le fils de María a souffert de troubles assez sérieux. L'enfant était traumatisé à cause de l'insécurité permanente que vivait sa mère, même si elle ne le manifestait pas et réprimait consciemment ses affects. Les symptômes de son enfant coïncidaient avec l'angoisse réelle de mort que sa mère vivait. L'enfant fermait les portes et les fenêtres, à cette même époque María avait un rendez-vous clandestin avec un couple de militants, la consigne de sécurité était que si les rideaux étaient tordus, il fallait qu'elle s'en aille. María n'a pas remarqué qu'il n'y avait plus de rideaux à la fenêtre et elle est montée dans l'appartement : sans le vouloir

elle a risqué sa vie, elle aurait pu se trouver face aux agents qui avaient emporté et fait disparaître le couple.

Ana n'a pas dit à ses filles que leur père était mort, elle est consciente qu'elle a abandonné ses filles parce qu'elle était absorbée par le deuil et aujourd'hui elle éprouve de la culpabilité.

Eugenia Weinstein, Adriana Maggi et Elena Gómez (1984) ont constaté auprès de toutes les familles de Détenus Disparus que le disparu est considéré comme étant absent et non comme étant mort : le temps est vécu en fonction de la personne absente. Pour les mères il est très difficile de parler de la situation avec leurs enfants, elles ont peur de ne pas pouvoir se contenir.

Comment parler de l'innommable ? Comment parler avec ses enfants, si pour la mère la situation n'est pas claire étant donné qu'elle est persuadée qu'elle va trouver son mari vivant ? Souvent, les proches des disparus disaient aux enfants que leur père était en voyage.

Pour les proches des disparus, l'usure que représente le fait d'avoir ajourné des tâches vitales et d'avoir assumé des rôles trop exigeants a des répercussions graves sur le noyau familial. Les enfants sont souvent délaissés et peu à peu, les conséquences se font sentir. La famille se réorganise autour du deuil en suspens où l'enfant n'a pas d'espace propre pour élaborer la perte. La relation mère enfant est altérée.

Marta fut arrêtée, torturée et expulsée du pays, elle a dû élever seule son enfant d'un an parce que son mari était disparu.

Pedro a dû s'occuper de sa femme, qui a eu un accident vasculaire cérébral et est restée paraplégique, et de ses enfants. Il devait aussi travailler car il était le seul à soutenir sa famille.

La famille de Carlos a subi les conséquences de son arrestation, du départ en exil et des séquelles physiques et psychiques découlant du fait qu'il a été torturé.

La famille de Norma a passé de nombreuses années à chercher son frère. Sa tante a parcouru tout le pays en cherchant son fils. Elle est morte en le cherchant.

-Le terrorisme d'État vise l'anéantissement psychique des victimes en utilisant toutes les formes possibles d'humiliation vis-à-vis des personnes.

María dénonce les humiliations auxquelles étaient soumises les familles des détenus disparus : « Les familles des détenus disparus étaient traitées de façon humiliante et hostile. Lorsqu'elles attendaient pendant de longues heures dans les queues, on ne leur permettait même pas de se mettre à l'abri d'un arbre ».

Rosa, Carlos et Pedro dénoncent les conditions humiliantes dans lesquelles se trouvaient les prisonniers.

Rosa : « La façon dont j'étais traitée était horrible... on me disait des grossièretés épouvantables... il y avait des femmes affreuses parmi les personnes qui étaient dans l'enceinte... d'une barbarie atroce ! (...) Il y avait des mecs qui s'arrêtaient et se masturbaient pendant que j'étais à poil sur le « gril électrique ». (...) C'était la pire des choses... pire que les coups d'électricité... pire que les coups de bâton. (...) Lors des sessions de courant électrique je me sentais comme une véritable guenille... je poussais des hurlements que l'on entend seulement chez les animaux ».

Carlos : « Nous étions cinq ou six détenus, on entendait des cris terribles, des insultes et toute la subtilité de l'arbitraire ».

Pedro : « Les camarades qui se trouvaient dans le cartel d'investigation étaient très abattus, on était soumis à une telle pression psychologique : avec les humiliations et les simulacres d'exécution, le climat de méfiance se répandait même entre les prisonniers ».

-De la menace permanente à la peur chronique.

Sandor Ferenczi (2006), en faisant référence aux traumatismes de guerre, décrit l'état de sidération que provoque la peur de revivre la situation traumatique.

Pour Elizabeth Lira et María Isabel Castillo (1991), la peur chronique constitue en elle-même une contradiction. La peur et l'angoisse sont des réponses spécifiques devant une menace interne ou externe perçue par le sujet. La peur chronique n'est plus une réponse spécifique à des situations concrètes et se transforme pratiquement en état permanent de la vie quotidienne, non seulement pour les personnes directement affectées par la répression mais aussi pour quiconque vivant dans ce type de situation et se sentant menacé. « La menace politique génère un type de violence invisible très difficile à éluder ou à éviter, parce-que la propre structure psychique de l'être humain fait que dans ce type de situations les défenses sont affaiblies ». Pour les auteures, c'est le sinistre qui s'installe en tant que qualité de la réalité politique et la perte de limites entre la réalité et le fantasme.

Ingrid l'exprime clairement : « On m'avait conditionné à la peur. On me disait que même si je quittais le pays, on allait me retrouver n'importe où : à Paris, à Moscou... On me disait que ma mort apparaîtrait comme naturelle, sans injections, sans traces. (...) Quand je suis sortie, je n'y croyais pas, on m'a laissée dans une rue vide pendant le couvre-feu. J'étais tellement terrifiée, paralysée, que je ne pouvais pas sortir de mots. J'émettais des bruits comme un animal ». Ingrid avait peur d'être arrêtée encore une fois. Serait-elle capable de résister ? Serait-elle capable d'être si intègre, si brillante comme lors de la première détention ?

Rebonds possibles / impossibles

-Stratégies de survie psychique.

Sándor Ferenczi et les différents auteurs qui ont travaillé avec les victimes des dictatures en Amérique latine font référence à des récits où les personnes qui vivent des situations extrêmes qui dépassent les capacités de contenance psychique développent des stratégies de survie.

Le témoignage d'une personne qui avait été arrêtée et torturée est assez significatif : « Avant d'être arrêté, je savais que dans les enceintes de torture on ne pouvait pas penser au monde extérieur, je savais qu'on devait prendre du plaisir pour le seul fait que les menottes n'étaient pas très serrées, ou du fait qu'on vous donne la permission de dormir, ou parfois quand on vous donne un œuf à manger ! » (Ahumada, 1989b). Les auteurs de récits des camps de concentration pendant la Seconde Guerre Mondiale témoignent aussi des stratégies de survie auxquelles les prisonniers pouvaient faire recours, notamment Primo Levi, Robert Antelme et Jorge Semprun.

Pedro a vécu des situations épouvantables. Les intégrants de la garde rapprochée de Salvador Allende dont il faisait partie ont presque tous été assassinés. Ceux qui ont survécu étaient déconcertés, déboussolés, sans contact politique. C'est-à-dire, dans une totale situation de désaide. Il a dû plonger dans l'eau et respirer avec une paille pendant que les militaires étaient là. Lorsqu'il a été arrêté il ne sait pas où il a trouvé la force de résister. Il est sorti de ce lieu avec des mécanismes de survie et de méfiance.

Carlos s'est imposé l'auto silence pendant les sessions de torture, il a choisi de ne plus parler.

Pour Ana et María la stratégie de survie est le deuil impossible.

Pour María la stratégie de survie, lorsqu'elle faisait du travail clandestin de résistance, était la répression affective consciente : « Maintenant je peux me permettre d'exprimer mes sentiments tout en me rendant compte que c'est grâce à ma méfiance et à la répression affective que j'ai pu survivre...vous vous rendez compte ? J'étais obligée de voir la réalité de cette façon-là...c'est aussi mon mérite ! ».

Pendant les sessions de torture, Ingrid s'est comportée d'une façon bizarre : « J'étais congelée, je ne sentais pas la douleur, sauf quand j'écoutais les cris des autres ». « On me disait qu'on allait faire la même chose à mes enfants parce qu'ils étaient là. Mon attitude

n'était pas normale, j'ai rationalisé : si mes enfants avaient été là, ils les auraient déjà amenés ». Sándor Ferenczi décrit cet état « anesthésique » en tant que stratégie de survie.

Rosa chantait. « Une chanson m'accompagnait toujours...je chantais en criant : « L'oignon triomphera ! ». C'était la seule chose que j'avais...la seule chose qui m'appartenait ! ».

-La gratitude

Plusieurs sujets sont très reconnaissants de « revivre » grâce à l'arrivée de la démocratie et grâce au PRAIS, lieu où ils peuvent se reconstruire psychiquement.

Pedro l'exprime dans les termes suivants : « Je me sentais anéanti psychologiquement, sans avoir personne, je me faisais de la thérapie tout seul. (...) Après le coup d'État, on n'était pas traités comme des êtres humains, il y avait beaucoup de violence, des mauvais traitements et de l'insécurité. (...) Je suis très reconnaissant de pouvoir compter sur le PRAIS. Le fait de pouvoir parler me soulage. Avant, j'avais très peur de parler, on m'avait appris que la bouche sert à deux choses : à manger et à donner des baisers. (...) Avant, je n'allais pas chez le médecin si j'étais malade, il fallait que je me débrouille tout seul. Le plus important est que maintenant nous sommes entre les mains du PRAIS. Ici, j'ai reçu un traitement humain, depuis longtemps enfin, je revis, c'est comme ça, sans nuances, je suis très reconnaissant ! ».

Pour María : « J'avais peur de m'adresser à une institution où j'aurais pu trouver un soutien professionnel. L'arrivée de la démocratie agit comme un vent de liberté qui me permet de laisser aller mes sentiments. (...) Je vis avec le sentiment d'être une survivante... si je ne suis pas morte c'est une chose fortuite. (...) Je me demande comment j'ai pu survivre ». María regarde une affiche du PRAIS qui est sur le mur. L'affiche représente le dessin d'une fleur et sur chaque pétale est écrit un des services que propose cet organisme. En bas de l'affiche on a écrit en grandes lettres « Revivre ». María éclate en sanglots.

Pour Norma : « Heureusement que nous avons le PRAIS qui nous permet de nous soigner, ici on est traités comme des personnes. Si on va dans d'autres dispensaires, lorsqu'on n'a pas de prévision, on n'a pas le même accueil ».

Ces personnes affirment que le fait d'avoir un lieu d'accueil permet de se reconstruire, de se résilier et de se réintégrer à la communauté humaine.

Comme nous l'avons déjà signalé au Chapitre II, après le coup d'État, des lieux de soins intégraux se sont créés pour aider les victimes de la dictature. Ces ONG ont cumulé une expérience dans le traitement des victimes, cette expérience a servi à ce qu'il existe une prise de conscience de la situation et pour que le premier gouvernement démocratique prenne les mesures nécessaires pour créer des dispensaires dépendants du Ministère de la Santé pour aider les victimes de la dictature et pour reconnaître leur statut. PRAIS signifie : Programme de Réparation et d'Attention Intégrale de Santé et des Droits de l'Homme.

-L'accueil des chiliens dans différents pays du monde.

Certaines personnes ayant vécu l'exil sont reconnaissantes de l'accueil dont ont bénéficié les chiliens dans différents pays. Un accueil qui fut aussi une forme de reconnaissance, de reconstruction, de résiliation et de réintégration à la communauté humaine.

Daniel a essayé de s'intégrer rapidement dans le pays qui l'avait accueilli. Pour lui, apprendre la langue et les codes du pays d'accueil pouvaient lui être utile lorsqu'il retournerait au Chili. Daniel exprime sa reconnaissance : « Je pense au pays qui m'a accueilli, qui m'a ouvert les portes, comme à tant d'autres de mes compatriotes. J'ai parcouru ce pays, je suis arrivée au Chili en pensant dans une autre langue ».

Ingrid évoque avec beaucoup de nostalgie son pays d'accueil : pour apprendre la langue, elle parlait avec les gens dans la rue, elle faisait ses achats dans les petits magasins et

non dans les supermarchés afin d'y trouver une proximité avec les personnes. Elle achetait le journal « El País » dans un petit kiosque.

Ingrid pleure à chaque fois qu'elle entend la langue du pays qui l'a accueillie. Cette langue est aussi la langue de ses ancêtres.

-Le réinvestissement social

Parmi les personnes interviewées, certaines ont pu réinvestir, se projeter dans l'avenir, dans des activités d'aide à la communauté, que ce soit de façon bénévole ou professionnelle.

Ingrid travaille dans une ONG qui s'occupe de la défense des droits de l'Homme.

Carlos a travaillé dans son pays d'exil au sein d'un organisme international de défense des droits de l'Homme. Au moment de l'entretien, il travaillait bénévolement dans la Mairie de son quartier.

Daniel aidait une ONG à traduire des documents qui étaient écrits dans la langue de son pays d'accueil.

Marta travaille dans un ONG qui s'occupe de la défense des droits de l'Homme et de la mémoire.

Rosa travaille dans une ONG de défense des droits de l'Homme.

Pedro est président d'une association qui s'occupe des droits des exonérés politiques, il s'investit beaucoup dans cet organisme. Pour lui, le fait de se sentir utile l'aide à « revivre ».

Nathalie Zaltzman, dans son article « Tomber hors du monde » (1989), fait référence à l'investissement possible ou non lorsque les personnes sont dans des situations extrêmes. L'auteure fait référence à Primo Levi lorsqu'il se réfère aux personnes qui désinvestissent l'humain et ne réagissaient plus aux signes de danger intérieurs et extérieurs par manque de moyens de survie psychique. Pour Primo Levi, le credo, religieux ou politique, avait la force salvatrice de leur foi : « Ils possédaient un lendemain millénaire... un lieu dans le ciel ou sur

terre. (...) Sur terre ou au ciel, la force salvatrice se fondait sur l'existence d'un avenir commun, général, possible indépendamment du malheur personnel immédiat ».

Les personnes qui ont participé à cette recherche ont pu investir l'idée de l'existence d'un avenir commun général. Le peuple chilien n'a pas accepté passivement la dictature. Au Chili, il y a eu une activité de résistance malgré la répression brutale.

Pour les personnes interviewées, la répétition n'a une valeur d'élaboration que si les propos tenus ne tombent pas dans le vide mais trouvent un interlocuteur concerné, un répondant social solidaire. Notre motivation pour faire cette recherche, à l'égal que pour les sujets de la recherche, est la dénonciation et le témoignage.

3. Conclusions

Dans les situations traumatiques extrêmes, les personnes affectées peuvent faire des aménagements psychiques différents selon les structures psychiques des sujets. La clinique de l'extrême peut avoir des effets qui vont vers la désorganisation psychique sidérant l'activité de pensée et de symbolisation. Les souffrances agonistiques n'étant pas pensables ni symbolisables car il existe une porosité dedans/dehors, moi/objet, imaginaire/réel. « Le clinicien est confronté à la question des affects délétères de la pulsion de mort, et à la disparition de la différence entre chose et représentation de chose ». (Roussillon, n.d.)

Dans la population étudiée dans cette recherche les sujets mettent au travail les traces mnésiques et leurs souffrances. Ils font des aménagements psychiques parfois coûteux mais allant dans le sens de la liaison. Les entretiens et les tests projectifs nous ont permis de voir que les personnes interviewées dans cette recherche peuvent faire un travail d'élaboration psychique dans l'après-coup.

Chapitre V L'exil/retour, les détenus disparus, la torture

Ce chapitre traite des différentes formes de répression qui ont caractérisé les dictatures en Amérique-latine dans les années 70-90 :

- Les aléas de l'exil et du retour des personnes qui ont été bannies ou qui ont fui ces dictatures
- Les Détenus disparus
- La torture

Ces formes de répression ont affecté des individus, des familles et la communauté en général. Ces diverses formes de maltraitance de la part de l'État vis-à-vis des individus ont laissé des traces qui persistent encore.

Ces trois axes de répression ont été de véritables fers de lance pour les partis et les groupes d'opposition pour dénoncer les atrocités de la dictature et mener une résistance au régime dictatorial. Ils ont aussi permis des pistes de réflexion pour les ONG qui s'occupaient de la défense des droits de l'Homme.

Nous allons traiter ces trois axes en trois sous-chapitres.

1. L'exil et le retour

«(...) Très loin du Chili, désespéré par la distance et la séparation, et sans espoirs de revenir, j'écrivis les vers suivants » :

Ô PRINTEMPS RENDS-MOI MON PEUPLE

Ô Chili, long pétale

d'océan, de vin et de neige,

ah! quand

ah! quand et quand

ah ! quand
 viendra l'heure des retrouvailles,
 tu enrubanneras ma taille
 au blanc et noir de ton écume
 et ma poésie sur ton sol
 déferlera.

Mon peuple, est-il vrai qu'au printemps
 mon nom résonne à tes oreilles
 et qu'alors tu me reconnais
 comme si j'étais
 un fleuve franchissant ton seuil?

Je suis un fleuve. Et si tu tends
 l'oreille sous le sel immense
 d'Antofagasta, ou encore
 si, au sud d'Osorno
 ou du côté de la Cordillère, à Melipilla
 ou à Temuco, une nuit
 -astres mouillés, laurier sonore-
 à la terre tu colles ton tympan,
 tu m'entendras courir
 et chanter, submergé,
 Octobre, ô printemps,
 rends-moi à mon peuple !

Que vais-je faire si mes yeux
 ne voient garçons et filles par milliers
 que vais-je faire si mon dos
 ne porte un peu de notre espoir?
 Comment marcher sans ce drapeau
 qui, de main en main, dans les rangs
 de notre longue, longue lutte

en chantant
est arrivé jusqu'à mes mains

Patrie, patrie
ah! patrie, quand
ah! quand et quand
ah! quand
viendra l'heure des retrouvailles?

Je n'ai cessé, même au plus loin
d'être une moitié de ta terre,
un homme, au milieu de tes hommes,
et aujourd'hui et à nouveau le printemps passe.
Mais tu fleuris et me recouvres,
ta victoire nimbe mon front
et mes racines continueront de vivre en toi.

Ah! quand au rêve et au sommeil
le vert tonnerre
de ton manteau marin m'arrachera
ah! quand patrie, aux élections
j'irai de maison en maison
ralliant la liberté craintive
afin qu'elle crie dans les rues.
Ah! quand, patrie,
avec moi tu te marieras,
yeux de jade marin, dans ta robe de neige
et quand nos enfants par millions
rendront la terre aux affamés.

Ah! patrie sans haillons,
ah! printemps, mon printemps
ah! quand et quand

je me réveillerai entre tes bras
 trempé de mer et de rosée.
 Ah! quand je serai près de toi
 je te saisirai par la taille.
 Nul ne pourra te toucher
 et je pourrai te protéger
 en chantant
 quand
 nous irons tous deux, moi et toi
 nous irons tous deux, moi et toi
 ah quand.....

Pablo Neruda (1980)

Ces vers ont été écrits par Pablo Neruda pendant son exil forcé en 1949.

Comme nous l'avons déjà signalé dans l'annexe I, Pablo Neruda a dû quitter le Chili après avoir dénoncé le revirement du Président Gabriel Gonzáles Videla qui avait été élu par un Front Populaire. Dès 1947, Neruda avait alerté plusieurs personnalités Américaines et Internationales (notamment Pablo Picasso) de la prise de position de Gonzáles Videla par rapport à la guerre froide, favorisant l'installation de bases militaires étasuniennes et la présence de membres du FBI au Chili. Neruda dénonçait aussi la brutale persécution qui se déchaînait contre les opposants (qui étaient les mêmes personnes qui avaient élu Gonzáles Videla) et l'ouverture de camps de concentration.

Le 5 janvier 1948 Neruda est destitué en tant que Sénateur et vit dans la clandestinité pendant treize mois, avec l'aide de réseaux clandestins du Parti Communiste chilien. Le 24 février 1949, il quitte le Chili en franchissant la Cordillère des Andes à cheval.

Pendant que Neruda vivait dans la clandestinité, plusieurs manifestations en sa défense furent organisées dans le monde : en France par Paul Éluard, Louis Aragon, Pablo Picasso et Jean Paul Sartre, à Cuba par Nicolás Guillén. Aux États-Unis, plus de 100 intellectuels ont

envoyé une lettre au gouvernement chilien. Neruda arriva en France et apparut par surprise au Congrès des Forces de Paix qui se tenait à Paris à ce moment-là.

Neruda parle de la dernière demeure où il a été avant de quitter le Chili dans les termes suivants :

« On entend dire quelquefois que le Chili est le bout du monde. Cet endroit capitonné par la forêt vierge, cerné par la neige et les eaux des lacs, était vraiment l'un des derniers « bouts » habitables de notre planète » (Neruda, 1975).

Neruda parle aussi de la difficulté que représentait ce long voyage plein de péripéties. Le poète et les vachers ont dû emprunter des passages secrets utilisés autrefois par les contrebandiers, si hostiles et scabreux que les gendarmes ne se souciaient plus de les surveiller. La nature se chargeait de barrer la route aux voyageurs. La route était tellement difficile que les pattes des chevaux fléchissaient. Les animaux avaient les naseaux et les pattes en sang.

Au cœur de la forêt sauvage, une surprise les attendait. « Soudain, et comme en proie à une hallucination, nous arrivâmes à une coquette prairie, blottie dans le giron de la montagne : eau claire, herbe verte, fleurs champêtres, rumeur de rivières et par-dessus, le ciel bleu, un flot de lumière qu'aucun feuillage n'interrompait ».

« À l'intérieur d'une enceinte sacrée, les vachers descendirent de leurs montures. Au centre de l'enclos et comme en prévision d'un rite, on avait placé un crâne de taureau et dans ce lieu il y a eu une cérémonie sacrée. L'un après l'autre, les vachers s'en approchèrent en silence et déposèrent dans ses cavités des pièces de monnaie et des aliments ».

« Je me joignis à eux dans cette offrande destinée à des Ulysses mal dégrossis et égarés, à des fugitifs de tout acabit qui trouveraient pain et secours dans les orbites du taureau mort ».

Mais l'inoubliable cérémonie ne s'arrêta pas à ce geste. « Mes amis paysans se débarrassèrent et se livrèrent à une danse étrange, sautant à cloche-pied autour du crâne

abandonné et enfonçant leurs pas dans les traces circulaires laissées par les danses de ceux qui les avaient précédés ». « Je compris alors vaguement, en présence de mes compagnons impénétrables, qu'il existait une communication d'inconnu à inconnu, qu'il y avait un souci de s'interroger et de répondre jusque dans les confins les plus lointains et solitaires de notre planète ».

Une fois à la frontière avec l'Argentine : « Une mesure abandonnée nous indiqua la frontière, j'étais libre. J'écrivis sur le mur de la Cabane –« Au revoir patrie, je pars mais t'emporte avec moi» » (Neruda, 1975).

Le poète traduit avec plus de vingt années d'avance le drame dans lequel le pays tombe plus tard, mais cette fois-ci d'une façon beaucoup plus brutale et massive. À partir de 1973, beaucoup de personnes ont emprunté les passages secrets de la Cordillère des Andes, que ce soit pour fuir le pays, comme pour rentrer clandestinement.

Nous voudrions clarifier que notre recherche fait référence à l'exil chilien pendant la période comprise entre 1973 et 1989. Chaque situation d'exil massif est différente, selon les pays, mais surtout selon les époques. Les conditions d'accueil aussi sont différentes. Nous ne ferons pas référence à la situation des demandeurs d'asile dans l'actualité car cela dépasse le cadre de notre travail. Nous ferons seulement référence à un cas qui interpelle par rapport aux conditions actuelles d'accueil pour les personnes en danger : Basir Ibrahim, 30 ans, était traducteur pour l'armée française en Afghanistan entre 2011 et 2012. Actuellement en France il est menacé d'expulsion. S'il retourne dans son pays, il risque la mort. Son avocate a demandé à la justice le droit pour Basir Ibrahim de déposer une demande d'asile. Mais 24 heures après cette audience, le tribunal a rejeté cette demande (Lang, 2018).

1.1 Historique

Entre 1973 et 1989 le Chili connaît une émigration forcée et massive sans précédent. Ce phénomène historico-social constitue un drame, non seulement pour les personnes concernées, mais pour le pays dans son ensemble. L'exil réactualise des vécus de perte d'objet : perte du pays, perte d'un projet de vie, des crises familiales et parfois l'éclatement de la famille.

Les différentes vagues de départ correspondent aux différentes formes de répression qu'a employées la dictature.

La période d'exil massif se situe entre 1973 et 1975. Cette période correspond à la répression brutale des premiers temps de la dictature.

Il y a eu des personnes expulsées, certaines ont demandé l'asile dans les ambassades étrangères, d'autres sont parties clandestinement ou dans le cadre du regroupement familial ...etc.

Entre 1975 et 1979, c'est la période des expulsions et des commutations de peines de prison en bannissement à travers le décret-loi n°504.

En 1975 s'est tenue à Santiago une réunion de l'Organisation d'États Américains (OEA). Cette assemblée avait sollicité un droit de visite pour les membres de l'OEA dans les centres de détention et dans les camps de concentration. Le gouvernement chilien s'est vu dans l'embarras et a décidé de libérer certains prisonniers, mais à condition qu'ils quittent le pays. La commutation de peines de prison en bannissement a pu s'appliquer grâce au décret n° 504. Le décret 504, en plus de servir à ce que le gouvernement sorte de l'embarras, a permis à la Junte militaire de se défaire des opposants.

L'appareil législatif dont s'est doté le gouvernement militaire date de 1973.

-En **octobre 1973** fut dicté le **décret n° 81** : il donne au gouvernement le pouvoir d'expulser les personnes ayant désobéi aux appels publics, les enjoignant à se présenter aux

autorités (beaucoup de personnes l'ont fait mais ont été assassinées).

- En **novembre 1973** se rajoute au **décret n° 81** l'interdiction de rentrer pour les personnes ayant abandonné le territoire national.

-En **août 1974**, le gouvernement interdit l'accès sur le territoire national des chiliens et des étrangers qui, d'après le gouvernement, représentent un danger pour la Sécurité Nationale.

-En **avril 1975** est dicté le **décret n° 504**, qui permet de transformer les peines de prison en bannissement.

La Junte militaire accorde dans un premier temps au compte-goutte les sauf-conduits et « visas de 'courtoisie' » ; elle va progressivement se doter d'un arsenal juridique lui permettant d'expulser et d'interdire l'entrée sur le territoire national de tous ceux qu'elle juge indésirables. C'est ainsi que le gouvernement se « débarrasse de milliers d'adversaires potentiels » à moindre coût, ce qui laisse supposer que l'exil a été la solution répressive préférée du régime chilien. Le président de la République et le ministère de l'Intérieur se voient confier le pouvoir d'expulser et de réadmettre sur le territoire national les « dissidents ». Si les frontières et ambassades sont surveillées les premiers mois, lors de la période la plus violente de la répression, lui succède une politique du « laisser-partir » à l'égard d'une grande partie de la population de gauche» (Jedlicki, 2007).

La loi d'amnistie de 1978.

En 1978 a été créé le décret-loi 2.191, à travers lequel s'est scellé l'amnistie pour les militaires et policiers ayant commis des délits et des crimes entre 1973 et 1978. Grâce à ce décret, toutes les investigations au sujet de ces crimes ont été invalidées.

Certains prisonniers politiques ont pu se servir de ce décret (grâce à des avocats qui ont profité de cette brèche dans le système pour en faire bénéficier des personnes accusées de

délit politique). La loi d'amnistie assure la possibilité de rester au pays mais avec « une épée de Damoclès ». Ces personnes pouvaient être remises en prison après leur mise en liberté sous d'autres chefs d'accusation. L'insécurité dans laquelle ces personnes se trouvaient et l'angoisse de revivre les traumatismes liés à une nouvelle détention ont fait que la plupart ont choisi le départ en exil.

À partir de 1980, il y a encore des personnes expulsées en petite quantité. Entre 1982 et 1984 il y a eu un accroissement des départs suite à l'État de Siège et à la répression contre les Journées de Protestation Nationale. A cette deuxième vague répressive s'ajoute une crise économique structurelle (voir Annexe I).

Les différentes formes de départ.

Les personnes expulsées.

Les départs par expulsion sont les plus arbitraires et les plus brutaux. Il s'agit de départs abrupts, sans adieux, sans rituels. Nous savons l'importance qu'ont les rites pour mitiger les pertes. Les cas d'expulsions ont un caractère punitif : souvent, les sujets étaient amenés directement de la prison ou du camp de concentration à l'aéroport. Dans le cadre de notre recherche nous avons vu quelques exemples. Une personne 'est retrouvée expulsée en pyjama : on était venu la chercher la nuit, sans lui laisser le temps de s'habiller. Une autre personne s'est retrouvée à Madrid sans argent, sans lacets aux chaussures (les lacets étant interdits en prison). Finalement des membres d'Amnesty International l'attendaient, mais elle ne le savait pas. Dans ce chapitre, nous allons illustrer davantage ce phénomène à travers les cas cliniques.

Pour León et Rebeca Grinberg (1986), le rituel sert à la protection de la limite qui sépare l'état d'union de l'état de séparation entre celui qui part et celui qui reste, entre la présence et l'absence. « Le voyageur qui part sans dire adieu ne cesse d'être aiguillonné par un état fait d'impatience, d'inquiétude et d'appréhension » (Grinberg & Grinberg, 1986).

Les départs à cause des licenciements pour des raisons politiques

Les personnes licenciées pour des raisons politiques avaient souvent fait de la prison et se trouvaient dans l'impossibilité de retrouver un travail. Le gouvernement stigmatisait les personnes qui avaient fait de la prison ou qui avaient été licenciées pour des raisons politiques. Certaines personnes qui se trouvaient dans cette situation ont opté pour l'exil tout en étant conscientes des pertes importantes que cela engendrait. La décision de partir pour un sujet qui a souffert l'usure émotionnelle constante, qui a vu que toutes les portes se fermer, qui a souffert des frustrations permanentes, n'est pas une décision libre, mais forcée (Pollarolo & Rojas, 1986).

La naissance des enfants pour les personnes qui menaient une vie clandestine.

La vie dans la clandestinité constituait également une cause de départ en exil à la naissance des enfants. Le cas de Macarena Aguiló illustre cette situation : les parents de Macarena faisaient partie de la direction du MIR (Mouvement de Gauche Révolutionnaire). En mars 1975, Macarena, alors âgée de trois ans, fut séquestrée par la DINA, qui voulait faire pression sur son père. Mais Hernán Aguiló, le père de l'enfant, n'était même pas au courant de l'enlèvement, parce qu'il vivait dans la clandestinité. La personne qui hébergeait Aguiló lui montra le journal *The Times* où on parlait de la séquestration de sa fille.

Comme le père de l'enfant n'était pas au courant du kidnapping de sa fille, les agents de la DINA l'emmenèrent dans un foyer pour enfants. L'oncle paternel de Macarena présenta un Habeas-corpus au Vicariat de la Solidarité et, à travers ses contacts, réussit à alerter la presse internationale. De cette façon, Macarena fut libérée. En 1976, âgée de quatre ans, Macarena quitta le pays, accompagnée par le frère de sa mère, sa mère étant partie en exil peu avant.

Hernán Aguiló n'a même pas pu aller à l'aéroport pour dire au revoir à sa fille (Tupper, 2016).

Les départs décidés par les partis politiques.

Il y a eu des départs en exil décidés par les partis politiques afin de mettre leurs cadres à l'abri. Un des cas les plus emblématiques est celui de Gladys Marin (Secrétaire Générale de la Jeunesse Communiste). Elle vivait dans la clandestinité et a dû confier ses enfants à des proches. Gladys Marin est partie en exil contre sa volonté. En 1976 son mari tombe dans la ratonade de la rue Conférence, il est actuellement détenu disparu. En 1978, elle rentre clandestinement avec des faux papiers et travaille dans la clandestinité pour la reconstruction du PC.

Il y a eu des cas où les dirigeants des partis politiques partaient pour une courte période, notamment lorsque la situation au Chili devenait dangereuse pour ces personnes. Ces personnes ne demandaient pas l'asile politique.

Des artistes, des écrivains, des chercheurs, etc. se trouvaient à l'étranger au moment du coup d'État. Ces personnes n'ont pas pu rentrer au Chili après le putsch. À titre d'exemple : le groupe de musique Quilapayún qui se trouvait en France en tournée et le groupe de musique Inti-Illimani qui se trouvait en Italie, également en tournée.

Le dirigeant politique Volodia Teitelboim se trouvait à l'étranger en mission. Salvador Allende lui avait demandé d'expliquer à l'étranger la situation que vivait le Chili avant le coup d'État. Volodia Teitelboim resta en Europe et pendant 15 ans, il dirigea le programme spécial de Radio Moscou pour les chiliens « Écoute Chili ». Le beau-fils de Volodia Teitelboim avait 16 ans au moment du coup d'État, il était appelé à se rendre aux autorités et a dû se cacher avec sa sœur de 4 ans avant de quitter le pays pour rejoindre ses parents.

Dans d'autres cas, les personnes ont utilisé des ressources personnelles et des capacités professionnelles pour obtenir des contrats de travail à l'étranger.

« Ce sont ainsi essentiellement les élites politiques ou artistiques qui ont su profiter de leurs réseaux pour obtenir invitations, contrats de travail et logements dans les pays d'exil,

contournant les procédures d'asile » (Jedlicki, 2007).

Un exemple est celui d'Orlando Letelier : il a été envoyé sur l'Île Dawson, camp de concentration dans l'extrême sud du pays, pour les hauts dirigeants du gouvernement de l'Unité Populaire. Il trouva un travail aux États-Unis à l'Institute for Policy Studies et enseigna à l'American University.

Fanny Jedlicki a trouvé dans le cadre de sa recherche une personne qui se vit reconduire dans un poste occupé précédemment en URSS, une autre personne qui fit également fonctionner ses contacts politiques : il travaillait dans un ministère du gouvernement d'Allende et se vit offrir un poste important en Norvège pour ses compétences reconnues en matière de pêche. Le gouvernement socialiste mozambicain, dirigé par le FRELIMO (Front de Libération du Mozambique), depuis l'Indépendance de 1975, fit appel, après le départ massif de ses cadres portugais, aux techniciens, experts et professionnels des nations amies, Chine, Corée, Cuba, URSS, ainsi qu'aux Chiliens en exil, leur offrant des conditions de vie et de travail très favorables. D'autres opportunités ont émergé au gré des rencontres en exil, avec des offres de travail internationales dont ont pu profiter ces migrants, qui étaient plus mobiles que les membres des pays d'accueil, dans la mesure où ils ne résidaient pas dans leur patrie (Jedlicki, 2007).

Le nombre de réfugiés Chiliens dans le monde, un difficile décompte.

Pour divers auteurs, il est difficile de trouver des chiffres exacts en ce qui concerne le nombre de personnes ayant quitté le Chili entre 1973 et 1989.

Loreto Rebolledo écrit que les chiffres sont contradictoires pour des raisons diverses : les autorités de l'époque voulaient minimiser le problème, donc l'information officielle n'était pas fiable. Le fait qu'il y ait des gens qui vivaient à l'étranger mais qui n'étaient pas enregistrés en tant que réfugiés brouille les pistes par rapport au nombre de réfugiés. Les ONG qui luttait pour que les exilés puissent retourner donnaient des chiffres augmentés,

considérant que plus la magnitude de personnes concernées serait importante, plus on pourrait faire pression. C'est pour cela qu'ils parlaient d'un million de personnes. Comme l'affirme Loreto Rebolledo, certains auteurs avancent le chiffre de 400.000 personnes. Cependant, les chiffres avancés en 1990 par le Bureau National du Retour (ONR), par le Service Universitaire Mondial et par le Comité Intergouvernemental pour les Migrations (CIM) donnaient le chiffre de 200.000 personnes (Rebolledo, 2012).

L'exil chilien est dispersé, les chiliens ont été accueillis sur les cinq continents.

Les recherches très détaillées de Fanny Jedlicki, Y. Marcela Garcia, Loreto Rebolledo etc. font référence à la dispersion de l'exil chilien.

La migration des Chiliens et Chiliennes se caractérise par sa dispersion : selon le recueil de Loreto Rebolledo, auteure de l'un des principaux ouvrages en sciences sociales publié au Chili sur l'exil et le retour, les chiliens ont pris le chemin de l'exil vers soixante pays aux caractéristiques très différentes, allant du Mozambique à l'Union soviétique, en passant par les États-Unis. Sur le continent américain, leur présence se concentre particulièrement en Argentine, au Venezuela, au Mexique et au Canada ; en Europe de l'Ouest, en Italie, en Suède et en France, et en Europe de l'Est, en Roumanie, en Tchécoslovaquie et en RDA. Rebolledo fait également référence à un rapport du Conseil de l'Europe qui constate la présence de chiliens dans vingt et un pays membres de l'organisation. En outre, l'exil se définit comme une situation transitoire et, dans certains cas, après un passage par un premier pays, les exilés migrent vers une autre destination (Garcia, 2014).

La création de la FASIC (Fondation d'Aide des Églises chrétiennes).

Comme nous le signalons dans l'annexe II, la FASIC fut créée en 1975 par le Pasteur Luthérien Helmut Frenz dans le but de venir en aide aux prisonniers politiques dans les démarches de sollicitation de commutation de peines de prison pour bannissement.

Pour réaliser cette tâche, la FASIC disposait d'un programme médico-psychiatrique, et d'assistance sociale et juridique. Cet organisme agit aussi en tant que représentant du service de réfugiés du Conseil Mondial des Églises et en tant qu'Agence spécialisée du Haut-Commissariat des Nations Unies pour les réfugiés dans le programme de réunification familiale.

À partir de 1978 le FASIC reçoit aussi des personnes qui retournent d'exil.

Comme toutes les ONG qui se sont occupées des victimes, les professionnels de la FASIC prennent en compte le fait que le traumatisme principal vécu par ces personnes est la rupture totale d'un projet de vie. À cela se rajoute le fait que toutes les situations de départ en exil représentent une crise vitale dans laquelle le sujet perd le droit de vivre dans son pays et part vers l'incertitude. Généralement, cette situation est aggravée par l'usure que représente le fait d'avoir vécu une longue période de répression.

Quelques aperçus des professionnels au sujet des personnes qui se sont adressées au FASIC avant leur départ en exil.

En général, ce sont les hommes qui partaient en exil, mais ce départ touchait tous les membres de la famille. Les femmes ont tout d'un coup été surchargées et privées de soutien affectif, elles devaient assumer la famille sur le plan matériel et psychologique dans une situation incertaine. Très souvent, le départ en exil du père ou de la mère a été précédé par la peine d'emprisonnement, c'est-à-dire qu'une situation déjà difficile devenait chronique. Les auteurs parlent de « rupture vitale de la famille », d'une brusque rupture de liens. La situation financière s'est détériorée : ce sont surtout les femmes au foyer qui avaient le plus de mal à trouver un emploi, et lorsqu'elles en trouvaient un, il s'agissait de travaux mal rémunérés et sous-qualifiés, les obligeant à retourner vivre chez leurs parents. Dans ce type de situation se rééduquaient des sentiments de dépendance infantile vis-à-vis des parents, mais teintés

7 Pour illustrer cette partie, nous avons pris deux articles du livre du FASIC « « Exilio » 1978-1986 : Programme de réunification familiale » et « La perte du droit de vivre dans sa patrie ».

d'ambivalence : « la fille revient chez ses parents » mais il s'agit d'une femme qui était déjà indépendante, les parents (le plus souvent la mère) la reçoivent, mais en même temps mettent en marche de vieux mécanismes de domination et de contrôle. Dans d'autres cas, les enfants ont été confiés aux grands-parents, avec l'idée de faire venir les enfants dans le pays d'exil lorsque les parents auraient trouvé les conditions minimales d'insertion. Si cette expérience se prolongeait, d'une part les enfants refaisaient des liens affectifs très forts avec les grands-parents pour pallier l'absence de leurs parents, et d'autre part les grands-parents avaient du mal à laisser partir leurs petits-enfants lorsque les parents étaient en condition de pouvoir les faire venir.

Les auteures citent le cas d'une femme dont le mari avait été fusillé, elle est partie en exil et a laissé son fils de sept ans avec les grands-parents paternels. Lorsque la mère a pu faire venir son enfant dans le pays d'accueil, les grands-parents n'ont pas voulu l'envoyer chez elle parce qu'ils « voyaient dans l'enfant leur fils ».

Dans tous les cas, ce sont les enfants et les adolescents qui ont le plus souffert de ce type de situations et parfois de l'altération psychique de la mère et de l'instabilité de la vie familiale. Par ailleurs, la rupture du cadre de vie quotidienne a été aussi brutale en ce qui concerne la famille élargie, l'école, les amis, leur environnement ...etc. Une situation difficile peut devenir critique à cause de l'apparition de nouveaux facteurs imprévus.

L'attente prolongée.

L'attente de visa pour la réunification familiale durait entre six et dix mois. Parfois ce délai pouvait s'allonger et durer jusqu'à deux ans. Plus le délai pour obtenir un visa était long, plus la situation de crise s'aggravait pour les proches en attente de partir, et l'usure pouvait prendre des proportions considérables. Les proches qui attendaient le visa commençaient à douter de la personne qui est partie : Pourquoi certains partent au bout de six mois ? Est-ce que c'est mon mari qui retarde le départ ? Est-ce qu'il a trouvé une autre

femme ?

L'ambivalence s'installait : est-ce que mon mari a changé ? Est-ce qu'il fait le nécessaire pour qu'on puisse le rejoindre ? Est-ce qu'il veut vraiment qu'on vienne ? Est-ce que je pourrais m'adapter dans un pays étranger ? La séparation prolongée est coûteuse et fait parfois surgir des crises conjugales. Les enfants dont les parents finissaient par se séparer définitivement étaient parfois tirillés entre un des parents qui décidait de rester au pays et celui qui était à l'étranger. Si par exemple le parent qui partait en exil vivait en Europe, les possibilités de garde étaient difficiles : étant donné que les saisons s'inversent, les vacances arrivent à des périodes opposées.

D'autres circonstances pouvaient s'ajouter à ces situations. Par exemple, des femmes qui avaient pris des engagements importants après l'arrestation de leur mari, et avaient du mal à arrêter leur engagement politique dans la lutte contre la dictature.

Comme dans toutes les situations traumatiques, tout dépend de la structure psychique des sujets et de la possibilité de faire des remaniements psychiques pour faire face à la situation.

Les sujets qui devaient abandonner le pays grâce au Décret 504, partaient très vite et de façon précaire. Ces personnes laissaient leurs épouses et leurs enfants. La famille finissait par se briser.

En général les sujets ont dû affronter une longue période de traumatismes : prison, torture, humiliations... Avant d'être arrêtées, ces personnes ont vu leurs maisons perquisitionnées, des membres de leurs familles ont été mis sous pression et menacés (Vera & al., 1986).

Lorsque les camps de concentration furent fermés, certains ex-détenus essayaient de se réinsérer, mais trouver un travail était presque impossible. Parfois, ces personnes trouvaient un travail transitoire, mais lorsque leur situation était connue, elles étaient licenciées. La peur

d'être arrêté à nouveau, le manque de ressources pour faire vivre la famille épuisait et pouvaient mener à la crise familiale. Dans ce type de situations, l'exil devenait la seule alternative, même si la personne ne voulait pas partir.

Les auteures illustrent cette situation à travers différentes vignettes cliniques, notamment celle de Pablo, 30 ans, mécanicien :

Il est arrêté en septembre 1973, et libéré en décembre, mais en 1974 il a été arrêté à nouveau, puis soumis à la torture physique et psychologique. Ensuite il est passé par différents lieux de détention jusqu'en 1977. Pablo avait refusé la possibilité de faire recours au Décret 504 parce qu'il ne voulait pas partir. Après sa libération, il trouva un emploi dans une entreprise où les ouvriers firent grève et il fut accusé d'avoir été l'instigateur de la grève et finalement licencié.

En août 1977 il est arrêté encore une fois et libéré, mais il apprend que son père a été interrogé et maltraité parce qu'il n'avait pas voulu dire où son fils habitait.

En octobre 1977 Pablo s'adresse au FASIC. Il présente des symptômes dépressifs et des plaintes somatiques (insomnie, troubles digestifs). Il attend son visa et a peur d'être arrêté encore une fois : « Je ne peux pas résister une nouvelle arrestation, j'imagine l'endroit où on va m'emmener, je sais que je ne serais plus capable de résister cette fois-ci ». Mais l'alternative de l'exil le plonge dans la culpabilité.

Pour les auteures, hormis les cas d'expulsions, même si l'exil est une alternative, la situation est complexe. Les personnes qui choisissent la commutation de peines par le bannissement éprouvent de la culpabilité. Pour eux, ce « choix » les oblige à compléter par eux-mêmes la rupture du projet de vie tronqué par le coup d'État. Le sujet doit prendre la décision qui va changer sa vie. Généralement, ce sentiment est inconscient, ce qui est visible est l'ambivalence dans l'expression du désir : l'exil implique une libération, mais ce désir est accompagné de l'angoisse par rapport à la rupture de liens.

Le programme d'orientation à l'exil.

La FASIC avait pour objectif d'aider la personne (au moins sur le plan conscient et pratique) à assumer l'exil pour que cette expérience soit constructive et de continuité vitale.

Les professionnels commençaient par faire une évaluation de l'état psychique de la personne et de sa famille en essayant de diagnostiquer les possibles troubles, crises ou conflits qui pouvaient se présenter dans les pays d'accueil, et de donner un soutien psychologique si nécessaire en associant un traitement médical, ainsi que de prendre les mesures nécessaires pour établir un contact avec les ONG des pays d'accueil. Parfois, cette procédure était limitée parce que la FASIC n'avait pas d'information au sujet de l'existence des équipes médico-psychologiques dans le pays d'accueil.

Dans certains cas, les altérations étaient le produit de défenses normales pour ces personnes : il n'y avait pas d'attention psychothérapeutique, car le mieux était qu'elles fassent un travail dans le pays d'accueil. Dans d'autres situations, il n'y avait pas de psychothérapie pour ne pas mobiliser des angoisses que le sujet n'était pas en conditions d'assumer à ce moment-là.

Dans la plupart des cas, le travail thérapeutique a permis aux personnes d'élaborer la crise du départ. Le départ dans des meilleures conditions psychiques facilitait l'utilisation des ressources et du soutien que donnaient les ONG qui organisaient l'accueil des réfugiés, et d'affronter la réalité avec une attitude positive, de faire des remaniements psychiques, et de diminuer les mécanismes de refus d'apprentissage d'une autre langue.

Les professionnels de la FASIC ont observé qu'il y avait des situations où, apparemment, la décision de partir était assumée, mais il s'agissait d'une défense qui, lorsqu'elle tombait, débouchait sur l'élaboration de la douleur et de l'état dépressif normal en ce qui concernait les pertes.

Dans certains cas, au départ, tout paraissait clair, l'angoisse était déniée, les sujets

étaient dans un état de pseudo indifférence, ils agissaient « comme si » partir à l'inconnu ne posait pas de problèmes. Ils idéalisait le départ et ne manifestaient ni tension, ni peur : tout paraissait gratifiant et plein de projections positives, comme si l'avenir n'était ouvert que sur des opportunités et des bonnes choses. Ces personnes avaient mis en place des défenses maniaques vis-à-vis de la situation de deuil.

Dans d'autres situations, l'angoisse était déplacée sur un élément partiel de l'expérience : par exemple, une femme qui avait demandé de l'aide parce qu'elle avait très peur du vol en avion. Le travail thérapeutique a permis de voir qu'à travers la symptomatologie phobique se cachait une angoisse intense pour l'avenir et les pertes auxquelles elle allait se confronter.

Dans d'autres cas, le déni masquait l'absence de défenses psychiques face à l'effondrement. Ces personnes ne pouvaient pas contenir l'angoisse et présentaient des symptômes dépressifs. Dans d'autres cas, le sujet assumait l'ambivalence, et voyait le départ comme seule alternative, bien que coûteuse, et reconnaissait la douleur de la perte. Ces personnes pouvaient élaborer la situation dans son contexte et dans sa signification.

Le sujet qui voyait l'exil comme une problématique politique et sociale et qui était entouré par des proches qui comprenaient sa situation, se projetaient autrement. L'angoisse était reconnue, il pouvait aller de l'avant, faire face à la situation actuelle et donner un sens au départ.

Si l'entourage soutenait affectivement la personne et l'aidait à contenir l'angoisse, le sujet pouvait surmonter plus facilement le processus qu'il était en train de vivre. Par contre, si après une suite de traumatismes la personne n'avait pas le soutien de son entourage, la destructivité était plus grande et les défenses psychiques s'effondraient. Déjà, le système stigmatisait les victimes, si en plus l'entourage proche lui faisait défaut, il était plus difficile de surmonter la situation.

Certains sujets n'ont pas pu développer de défenses psychiques suffisantes pour faire

face au vécu d'anéantissement. Ils n'arrivaient pas à contenir l'angoisse, ni le débordement. Dans ces situations, le sujet n'avait pas les moyens de s'occuper de ses proches, ni de prendre appui sur les autres. Dans les cas d'envahissement par l'angoisse, il n'était pas rare que se manifestent des symptômes psychiques et psychosomatiques. Plus la personne avait vécu de traumatismes, plus la situation était chronique : détention, licenciement, disparition d'un proche etc., plus les personnes étaient affectées.

La symptomatologie des personnes qui se sont adressées à la FASIC se caractérisait en général par des tableaux dépressifs-anxieux et parfois par la somatisation. Chez les patients de la FASIC, il n'y avait pas d'antécédents pathologiques.

En cas de désorganisation importante, les entretiens se concentraient sur l'aspect thérapeutique, mais sans approfondir, car le sujet risquait de mobiliser des défenses trop coûteuses pour faire face à l'angoisse. Il s'agissait d'une intervention ponctuelle avant leur départ.

D'autres vivaient l'exil de manière passive et sans analyser le contexte social. La situation était vécue en tant que souffrance individuelle, comme quelque chose qui vient de l'extérieur. « C'est mon mari qui est responsable, il aurait dû faire attention et ne pas se mêler à la politique ».

Dans d'autres cas, les professionnels de la FASIC devaient prendre en compte des problèmes d'ordre matériel. Certaines personnes avaient un niveau scolaire réduit, ils n'avaient jamais pris l'avion. Parmi les différentes actions des professionnels, il y avait une partie informative au sujet du vol, des escales, des caractéristiques du pays de destination : climat etc. à travers de cartes géographiques et des écrits concernant le pays (Pollarolo & Rojas, 1986).

L'exil interne.

Une autre forme d'exil était la relégation : il s'agissait d'une procédure d'éloignement

d'une personne qui était transférée d'une province du Chili à une autre, avec interdiction de quitter celle-ci.

Le cas d'Andrés Aylwin est illustratif de ce type d'exil : Aylwin était avocat militant de la Démocratie Chrétienne, il défendait les victimes de la dictature. En 1978 il a été relégué dans un village près de la frontière avec la Bolivie situé à 3500 mètres de hauteur. Il a ensuite été emmené sans transition à 4800 mètres. Aylwin, qui avait des problèmes de santé, faillit mourir à cause du manque d'oxygène. Il fut emmené aux urgences et on le descendit très vite de 4800 mètres à 3500 mètres d'altitude. Ensuite il reçut la visite d'un médecin armé qui ne l'examina pas. Andrés Aylwin expliqua au médecin qu'il avait une affection pulmonaire, celui-ci lui répondit : « Vous avez lu *La Montagne Magique* ? La hauteur est le meilleur remède pour les affections pulmonaires ». Le médecin ne se souciait pas du fait que les prisonniers dorment par terre et sans chauffage, ni tubes d'oxygène, dans un lieu où les températures descendent en dessous de zéro. Les difficultés respiratoires de l'avocat s'aggravèrent, il était bien traité par les policiers du lieu et le faisait savoir, mais les policiers lui disaient qu'il ne fallait pas le dire parce qu'il risquait d'avoir des problèmes. Aylwin se demandait comment il était possible qu'il existe un système où la cruauté était encouragée et la bonté devait se cacher. Ensuite, on l'emmena dans un petit village où il n'y avait ni commerces, ni téléphone et encore moins un hôtel. On a voulu l'abandonner dans la rue, mais il a fini par dormir dans une humble maison où une famille vivait entassée. Le lendemain il chercha un lieu pour vivre le temps que durait sa relégation. Il tissa des liens avec les habitants si peu nombreux du village (Aylwin Azocar, 1989).

Le film de Ricardo Larraín « La Frontera » montre l'histoire d'un professeur de mathématiques qui était relégué dans une zone dans l'extrême sud du Chili appelé La Frontera. Il s'agit d'un territoire marqué par des catastrophes naturelles, mais aussi par la diversité : cette terre marque la limite historique entre les Mapuches et la colonisation

Espagnole.

L'accueil des chiliens dans le monde

Les exilés Latino-Américains victimes des dictatures des années 60-70 ont bénéficié d'un bon accueil dans le monde, et en particulier les réfugiés Chiliens. Ceci est dû à l'élan de solidarité internationale qui s'est déployé pour le Chili à l'échelle planétaire et pour plusieurs raisons que nous évoquerons succinctement, car cet aspect dépasse le cadre de notre travail.

(...) Il y a eu des variations dans l'accueil : aux États-Unis, parfois les exilés souffraient des stigmates contre les sud-américains « les chicanos ». Au départ, l'accueil était très bon mais les relations se sont détériorées avec la radicalisation des différences et la montée de la xénophobie. Dans les pays Africains, les chiliens ont été considérés comme des blancs et assimilés aux élites dominantes (Jedlicki, 2007).

Le gouvernement de l'Unité Populaire

L'expérience de l'Unité Populaire a suscité beaucoup de sympathies au-delà des frontières. Pour beaucoup de militants de gauche, en Europe et en Amérique Latine, le Chili représentait l'espoir d'avoir une troisième voie dans un monde clivé par la guerre froide.

Les différentes organisations de gauche ont eu leur attention braquée sur l'arrivée du socialisme chilien par la voie du suffrage universel, à une époque où le modèle soviétique devenait un contre modèle, et où l'arrivée au pouvoir par la révolution était remise en question (Jedlicki, 2007).

Le projet de l'Unité Populaire incarné par Allende représentait d'une certaine façon un choix et une démarche, des rêves de société largement partagés par la gauche française, si bien que le coup d'État de Pinochet a été ressenti comme un écrasement de leurs propres rêves et projet (Vasquez & Araujo, 1988).

Les facteurs qui expliquent cet élan de solidarité sont divers :

Premièrement : la particularité du gouvernement de l'Unité Populaire est d'avoir

entamé de profondes transformations sociales tout en respectant le cadre démocratique et constitutionnel.

Deuxièmement : la violence brutale qui s'est déchaînée contre ceux qui du jour au lendemain ont été qualifiés d'« ennemis hautement dangereux ». Contre ces personnes qui avant le coup d'État participaient à des activités politiques légales et même encouragées, dans un système démocratique.

Troisièmement : l'importante mobilisation politique déployée sur le plan international. Les chiliens en exil se sont mobilisés pour dénoncer dans le monde entier les crimes de la dictature.

Comme au Chili la censure était totale, les chiliens ne pouvaient pas savoir ce qui se passait dans le pays. Plusieurs canaux de communication sont nés en exil : Radio Moscou, Radio Berlin International, Radio Prague, Radio Havane, etc.

Radio Moscou était dirigée par Volodia Teitelboim, cette radio était écoutée au Chili (y compris par les militaires) et à l'étranger. Radio Moscou comptait sur la participation de journalistes exilés dans plusieurs pays du monde. Le programme dura 15 ans. Au début, le programme avait lieu tous les jours, plus tard, seulement les mardis et les vendredis (Teitelboim, 2001).

Le 29 septembre 1973 fut organisée une réunion de solidarité avec le Chili à Helsinki. Radio Moscou transmettait la même nuit : « Des amis des cinq Continents sont ici réunis, provenant du monde socialiste, d'Europe occidentale, de l'Afrique, de l'Asie, d'Océanie et d'Amérique. La conscience de l'humanité est debout, horrifié devant les crimes qui, en ce moment, se réalisent au Chili » (Teitelboim, 2001).

Cette réunion a eu lieu après que des représentants des diverses organisations politiques démocratiques de l'Italie et du Chili se soient rassemblées à Rome pour faire un appel aux peuples et les sensibiliser à la situation chilienne (Teitelboim, 2001).

Le 16 mars 1974 à travers Radio Moscou, Volodia Teitelboim remercie le Bolchoï de leur geste solidaire :

Sachez, interprètes brillants (...) que la nouvelle de ce spectacle singulier arrivera, malgré la Junte fasciste, à la connaissance de tous les esprits démocratiques chiliens, au combattant captif dans le camp de concentration de Dawson, non loin de l'Antarctique. Le prisonnier à Pisagua, emprisonné sur le sable ardent du désert d'Atacama, saura rapidement que le mythique Théâtre Bolchoï chante pour lui. Il remerciera du fond de son cœur le fait qu'il ne se sent pas oublié sinon en compagnie du cœur d'un art majeur. Au moment de prendre connaissance de cette représentation, je ne doute pas de la reconnaissance des persécutés. Ils vont sentir qu'ils ne sont pas seuls. Que leur douleur émeut les hommes de bonne volonté. Avec l'argent collecté à cette représentation, un pain pourra arriver à travers la Croix Rouge à la bouche de l'orphelin ou de l'enfant dont le père est en prison ou disparu (Teitelboim, 2001)⁸.

Le 11 septembre 1973, le groupe de musique Quilapayún, (qu'Allende avait nommé « ambassadeurs culturels du Chili ») se trouvait en France en tournée. Quilapayún avait un concert à l'Olympia prévu de longue date pour le 15 septembre. Malgré la situation, la représentation n'a pas été annulée, elle a eu lieu dans un climat bouleversé où le public et les artistes étaient extrêmement émus. « Ce concert s'est transformé en une communion angoissée. Et la Mutualité, trois jours plus tard, est un rendez-vous de combat. Les artistes et le public debout, d'une même voix, crient le poing tendu « Chili, Chili, Chili, solidarité » » (L'Humanité, 2013).

⁸ « Sepan ustedes, intérpretes brillantes (...) que la noticia de este espectáculo singular llegará, a pesar de la Junta fascista, a conocimiento de todos los espíritus democráticos chilenos, del luchador cautivo en el campo de concentración de Dawson, no lejos del Antártica. El preso en Pisagua, encarcelado sobre las arenas candentes del desierto de Atacama, no tardará en saber que el mítico teatro Bolchoi cantó para él. Lo agradecerá desde el fondo de un corazón que no se siente olvidado sino acompañado por el corazón de un arte mayor. Al conocer de esta situación no dudo del reconocimiento de los perseguidos. Sentirán que no están solos. Que su dolor conmueve a los de buena voluntad. Con el producto de esta función un pan podrá llegar a través de la Cruz Roja a la boca del huérfano o del niño cuyo padre está en la cárcel o ha desaparecido”.

Peu après le putsch, s'est organisé à Rome le Bureau Chili Démocratique, entité qui regroupait les différentes organisations politiques de l'Unité Populaire en exil. Cette entité a servi d'interlocutrice pour représenter les intérêts des exilés chiliens vis-à-vis des plus hautes autorités du monde. D'autres organisations se sont créées aussi dans différents pays : à Rotterdam l'Institut pour le Nouveau Chili et le Centre Salvador Allende, à Bruxelles la Maison de l'Amérique-latine, en Suisse le Comité Salvador Allende, à Madrid le Centre d'Investigation sur L'Amérique-latine, au Mexique la Maison du Chili, au Québec le Centre Pablo Neruda, etc. (Avaria, 2013). Il faut mentionner aussi la création de la Commission d'Investigation des crimes de la Junte Militaire avec un siège à Helsinki, intégrée par des juristes et des dirigeants politiques. En 1975 à Ciudad de Mexico, au cours de la Troisième session, on a pu entendre les dramatiques témoignages de Clodomiro Almeyda et d'Orlando Letelier, ces deux dirigeants venaient d'être libérés des camps de concentration (Avaria, 2013).

C'est grâce à la solidarité internationale, et au travail de la résistance chilienne (notamment le travail de documentation, recueilli par l'association des familles des détenus disparus et des exécutés politiques) et des exilés qu'Augusto Pinochet a pu être arrêté à Londres en 1998. Le juge Baltasar Garzón a pu disposer de l'information collectée par les chiliens de l'intérieur et de l'extérieur pour cumuler des preuves qui lui ont permis de construire le dossier d'accusation.

Les exilés chiliens ont travaillé à travers différentes tribunes. Parmi les chiliens en exil, il y a eu des écrivains, des artistes plastiques, des artisans, des musiciens, des acteurs de théâtre et de cinéma, des metteurs en scène, des scientifiques et des académiciens exerçant dans diverses disciplines (Rebolledo, 2012). Mais aussi des dirigeants politiques et des syndicalistes. Les organisations politiques qui existaient au Chili avant le putsch, se sont réorganisées en exil.

Afin de sensibiliser l'opinion publique internationale, les exilés préparaient des dossiers en plusieurs langues. Il y a eu des campagnes pour des personnes qui se trouvaient en prison. Généralement ces personnes se trouvaient dans des lieux inconnus. À travers ces campagnes, les exilés faisaient connaître les noms de ces personnes tant au Chili comme à l'étranger. Des personnalités étrangères ou des congrégations religieuses envoyaient des lettres à Pinochet et au Ministre de l'Intérieur, en demandant la libération de ces personnes.

Grâce à ce travail de dénonciation, le Chili fut condamné 15 fois par l'Assemblée Générale de l'Organisation de Nations Unies (ONU).

D'innombrables rencontres et réunions avec des dirigeants politiques et des syndicalistes qui venaient de l'intérieur ou de l'extérieur ont eu lieu. Les exilés finançaient les billets d'avion, leur séjour, ils servaient de guides et d'interprètes (Avaria, 2013).

L'exil chilien a collaboré avec les mouvements de résistance chilienne à réorganiser les organisations politiques et à faire revivre la culture.

Les activités politiques de dénonciation s'accompagnaient d'activités culturelles, des Peñas et d'activités sportives. En France, parmi les nombreuses actions de solidarité avec la résistance chilienne, deux Festivals de Musique Latino-américaine ont été organisés : en 1982 à la Mutualité et en 1983 à Fontenay Sous-Bois.

Toutes ces activités rapportaient de l'argent pour aider les organisations politiques qui se réorganisaient au Chili. Carmen Hertz raconte qu'avant le coup d'État en Argentine, le PC chilien avait loué un bureau en plein centre de Buenos Aires sous le couvert d'une « Entreprise de Commerce Extérieur Limité ». En dehors du travail de compilation d'information, Carmen Hertz allait tous les jours à la chocolaterie Simo et achetait trois boîtes de chocolat. Elle se faisait passer pour la secrétaire d'un entrepreneur argentin qui, soit disant, avait une maîtresse qui adorait les chocolats Simo. De retour au bureau, les boîtes étaient vidées et remplies avec des dollars. Ensuite, les boîtes étaient envoyées au Chili

(Hertz, 2017).

La Nouvelle Chanson Chilienne.

Depuis les années soixante se développe au Chili une culture liée aux événements socio-politiques de l'époque. C'est dans cette mouvance que naît la « Nouvelle Chanson Chilienne ». Elle tend à dénoncer l'injustice sociale, et les tares de la société latino-américaine. Elle est cosmopolite, les artistes interprètent des chansons de différents pays en adoptant des nouveaux instruments et rythmes en provenance de diverses cultures musicales dans un mélange créateur. Le gouvernement de l'Unité Populaire a ouvert les espaces de communication pour la Nouvelle Chanson Chilienne (Norambuena, 2008). Les pionniers de ce courant sont Violeta Parra, Victor Jara et Patricio Manns. En 1965 naît le groupe de musique Quilapayún et en 1966 le groupe Inti-Illimani.

Dans ce contexte se développent les Peñas folkloriques. Dans ces lieux, des chanteurs, des poètes et des groupes de musique présentent leurs œuvres et parfois des personnes du public y participent. Les organisations sociales, politiques et corporatives organisaient aussi des Peñas afin de réunir des fonds pour financer des activités solidaires. La dictature militaire a interdit les Peñas, mais à la fin de 1974 naît la première Peña semi clandestine « La Fragua ». Parallèlement, d'autres Peñas naissent, par exemple « El Yugo » dirigée par le compositeur et folkloriste Julian del Valle qui utilisait un pseudonyme à cause de la censure. Dans ces lieux, participaient des artistes de renom national et international qui interprétaient des thèmes interdits par la dictature ce qui signifiait un risque pour le public et pour les artistes.

Les Peñas ont contribué aux activités de dénonciation à travers les artistes en exil et ont donné un appui significatif aux institutions populaires au Chili. En 1980, avec la crise économique, des soupes populaires furent organisées dans les quartiers populaires, l'argent pour les financer provenait entre autres des Peñas (Bonilla, 2010).

Le champ littéraire

Après le putsch, beaucoup d'écrivains chiliens en exil (Isabel Allende, Antonio Skármeta, Ariel Dorfman, Luis Sepúlveda, José Donoso, Carlos Cerda, Marcela Serrano etc) à travers leurs écrits ont contribué à maintenir la mémoire collective en créant des « ponts », des « entre-deux » entre le Chili et les différents pays d'accueil.

Environ 200 revues ont été créées par l'exil chilien dans le monde. Certaines publications avaient un caractère informatif et militant, leur but était d'informer les chiliens et chiliennes en exil, de dénoncer les attentats aux droits de l'Homme, de manifester la solidarité avec la résistance au Chili et d'impulser la fin de la dictature (Jedlicki, 2007). Parmi ces revues, certaines ont eu une longue vie, d'autres furent éphémères. Les deux productions les plus importantes de la communauté chilienne en exil sont : « Littérature en Exil » dirigée par Carlos Alegria et « Araucaria de Chile », dirigée par Volodia Teitelboim. Ces revues ont en commun l'hétérogénéité de genres et de thématiques. Ces revues sont aujourd'hui une source pour les historiens qui veulent retrouver des traces du passé. Ces revues ont réuni les auteurs en exil et en même temps ont maintenu un contact avec les écrivains qui sont restés au Chili (Norambuena, 2008).

La revue pluridisciplinaire Araucaria aura quarante-huit numéros à son actif, qui sont distribués dans plus de cinquante pays et même clandestinement au Chili ; elle appartient au PC et son directeur, l'écrivain Volodia Teitelboim, ancien dirigeant du parti (réfugié à Moscou), jouit d'une notoriété certaine –il recevra le prix national de littérature en 2002. Le dernier numéro de cette revue, commencée à Paris en 1977, sera symboliquement imprimé au Chili en 1989 (Jedlicki, 2007).

Des personnalités de renom international qui vivaient à l'étranger ont pris position ouvertement contre la dictature : Claudio Arrau, considéré comme un des plus grands pianistes du XX siècle, ainsi que le peintre et sculpteur Roberto Matta. Ignacio Matte Blanco,

psychiatre-psychanalyste de renom, n'a pas voulu aller au Chili pendant la dictature, parce qu'il était très touché par ce qui se passait au Chili. Sa veuve a communiqué sa pensée lors du Congrès de l'IPA qui s'est tenu à Santiago du Chili en 1999.

Malgré la censure au Chili naissent petit à petit des médias alternatifs : Apsis, Cauce, Fortín Mapocho. En 1988 naît le journal satirique *The Clinic*, son nom fait référence à la clinique The London Clinic, lieu où Augusto Pinochet est allé se soigner et où il a été arrêté. Le journal avait surnommé Pinochet « Le patient anglais ».

Le théâtre et le cinéma.

Pendant la dictature, le cinéma chilien a subi une censure impitoyable. Le 12 septembre 1973 l'entreprise cinématographique d'État Chile Films fut prise par les militaires et vendue par la suite. Le cinéma chilien a pu se développer grâce à l'exil. Entre 1974 et 1977, quarante-neuf films ont été faits par des cinéastes chiliens répartis dans le monde (Cavallo & al., 2008). Des artistes de renom ont solidarisé avec le Chili, par exemple en France, Helvio Soto a réalisé le film « Il pleut sur Santiago », ce film a comptait sur la participation d'acteurs célèbres comme Annie Girardot, Louis Trintignant, Bibi Anderson, André Dusollier etc. Ces acteurs ont joué dans ce film par pure solidarité (Norambuena, 2008).

Les cinéastes allemands Walter Heynowski et Gerhard Schuman étaient au Chili au moment du putsch. Ils ont été arrêtés et on leur a demandé d'où ils venaient, ils ont dit qu'ils venaient d'Allemagne Démocratique, on les a laissé filmer dans les rues de Santiago parce que « la RDA était bien » et l'autre Allemagne « était mauvaise ». Les matériaux qu'ils ont pu rassembler ont servi de base pour d'innombrables films, livres et documentaires (Cavallo & al., 2008).

Parmi les cinéastes en exil on peut compter Patricio Guzmán, Raúl Ruiz, Miguel Littin, Carmen Castillo, Helvio Soto, etc.

Au début des années 70, le théâtre au Chili était seulement accessible pour un public

restreint. Entre 1970 et 1973 le gouvernement de l'Unité Populaire a permis que le théâtre chilien se développe et arrive à un public plus élargi. Des compagnies comme le théâtre Aleph par exemple, regroupaient des amateurs, des étudiants en théâtre et des intellectuels qui avaient comme but d'exprimer leur propre vision du monde avec un nouveau langage. Dans ce théâtre, les pièces se constituaient avec l'apport des participants.

Après le coup d'État, le théâtre, comme toute l'activité culturelle du pays, était presque inexistant. Ensuite, le régime militaire a promu le théâtre classique, le show et le cabaret.

Vers 1975, le théâtre indépendant a commencé à surgir dans le but de récupérer l'expression populaire : ce théâtre exprimait des thèmes en rapport avec le travail, la crise financière, et la violence, dans un langage indirect et subtil, faisant renaître des dramaturges à l'intérieur du pays et en exil, formant un courant de résistance à la dictature.

Vers 1980, le théâtre chilien a développé une intense activité dans divers coins du Chili et s'est nourri des nouvelles expériences apportées par des artistes qui revenaient de l'exil. À partir de là et jusqu'à la récupération de la démocratie en 1990 le théâtre chilien a diversifié ses thèmes et a ouvert des espaces à l'expérimentation.

Le théâtre Aleph était dirigé par Oscar Castro.

Ce théâtre se basait sur la création collective qui offre une sorte de résistance aux mots d'ordre imposés par la pratique du théâtre entendue comme un ensemble de normes cloîtrées dans le jardin privé des élites intellectuelles (Pradenas, 1999).

En 1986 le théâtre Aleph, a fait une adaptation de la pièce *Sálvese quienpueda* (1976) (Sauve qui peut) écrite dans le camp de concentration de Puchuncavi, pendant la période de « la tournée forcée » d'Oscar Castro et de sa sœur Marietta, « tournée » qui dura deux ans dans les prisons et les camps installés par la dictature fasciste (Pradenas, 1999). Oscar Castro a fait jouer les prisonniers dans le camp et s'est déclaré dans ce lieu, le « Maire du territoire le plus libre du Chili ».

Arturo Alejandro Muñoz illustre à travers deux exemples le travail des acteurs chiliens pendant les années d'obscurantisme et la façon dont le gouvernement les harcelait, persécutait et arrêtait les artistes qui osaient faire de l'art en dehors du cadre idéologique militarisé.

Marco Antonio de la Parra a créé des œuvres qui ont eu un impact sur la conscience citoyenne en réveillant des polémiques à travers des messages de rupture avec l'ordre totalitaire. Certaines de ses œuvres furent censurées et interdites.

Jaime Miranda retourna au Chili après dix ans d'exil et présenta son œuvre « Retour sans cause » qui reçut le Prix du Cercle de Critiques d'Art (1984) et de la Mairie de Santiago (1985). Jaime Miranda n'a pas pu recevoir ce prix parce que le maire de Santiago a ordonné la suspension de la cérémonie ainsi que la suspension de la donation du prix. « Retour sans cause » est une pièce classique dans laquelle se révèlent les problématiques de l'exil/déséxil et les effets de la dictature sur un vaste secteur de la population. Elle constitue une excellente illustration de la résistance culturelle et de la continuité historique du théâtre chilien réalisé hors du Chili.

À cette époque, les sbires de Pinochet ont organisé un attentat à la bombe dans une salle où se présentait un œuvre critique face au régime.

Le gouvernement a tout fait pour empêcher « Retour sans cause » d'être représentée. Il a d'abord cherché à fermer le théâtre par la voie administrative en envoyant des fonctionnaires pour faire un audit - un groupe de comptables amis ont travaillé quelques nuits pour que tout soit en règle - ensuite le gouvernement a essayé de fermer le théâtre à cause des bruits, puis ils ont exigé une quantité de toilettes publiques pour un nombre déterminé de spectateurs, ce qui était impossible à accomplir, mais un des acteurs avait un cousin qui fabriquait des WC sanitaires, le théâtre put donc fournir le double de toilettes exigées. La presse a fait connaître cet incident, ce qui amusa l'opinion publique.

En province les militaires ont essayé d'empêcher la représentation de l'œuvre. En septembre 1987, des militaires ont arrêté tous les artistes mais les carabiniers les ont relâchés. Dans le Festival de Viña del Mar, il y avait deux voitures de police et un blindé pour faire peur au public, mais le public les a ignorés et à la fin de la représentation une bataille de rue a eu lieu, à laquelle se sont joints des passants qui n'avaient pas été au Festival (Muñoz, 2015).

Les arts plastiques.

Les artistes en exil ont développé plusieurs formes d'expression artistique : des affiches, des gravures, des peintures murales collectives, etc.

Les artistes plasticiens ont collecté des œuvres données par des artistes des pays d'accueil pour la réalisation de ventes destinées à réunir des fonds pour la défense des prisonniers politiques. Dans divers pays se sont constituées des Brigades de peintres chiliens et étrangers : en France, en Italie et en Espagne se sont constituées les brigades Pablo Neruda. En exil, il y a également eu une collecte d'œuvres pour le Musée de la Solidarité (Norambuena, 2008).

Le Musée de la Solidarité.

Le Musée de la Solidarité est né pendant le gouvernement de l'Unité Populaire par l'initiative du critique d'art espagnol José María Moreno Galván, lors d'une rencontre d'intellectuels réalisée à Santiago en 1971 qui a eu pour nom Opération Vérité (l'Opération Vérité cherchait une réponse au boycott économique et politique que des groupes d'opposition nationaux et internationaux réalisaient au Chili). José María Moreno avait proposé, lors de cette rencontre, la création d'un Musée international dont le but serait de soutenir le gouvernement de Salvador Allende. Ce projet fut géré par l'Institut d'Art Latinoaméricain, par l'Université du Chili et par le Comité International de Solidarité Artistique avec le Chili. Ce projet bénéficia de la participation d'importants critiques d'art coordonnés par Mario Pedrosa (critique d'art brésilien) José Balmes et Miguel Rojas Mix.

En 1972 fut inauguré le Musée de la Solidarité dans les locaux du Musée d'Art Contemporain. Ce Musée comptait environ 700 œuvres en provenance d'Espagne, de France d'Amérique latine et des États-Unis (Norambuena, 2008). Parmi les donateurs du Musée, on peut citer Joan Miró, Frank Stella, Alexander Calder, Lygia Clark et Joaquín Torres-García.

Après le coup d'État, le Musée a dû s'articuler depuis l'étranger et a été nommé Musée International de la Résistance. Carlos Cruz-Diez, Víctor Vasarely, Julio Le Parc, Pierre Soulages, Wilfredo Lam, Kjartan Slettemark etc., ont contribué à ce projet, mais aussi des artistes chiliens en exil comme José Balmes, Guillermo Núñez, Eugenio Tellez ...etc. (Becerra, 2017).

« Le Musée de la Solidarité fut un exilé de plus et en tant que tel il a vécu les avatars de l'exil » (Norambuena, 2008).

En 1990, avec la récupération de la démocratie, le Musée fut nommé Musée de la Solidarité Salvador Allende (MSSA). En 2004 le Musée déménagea dans une maison qui, paradoxalement, a été un des bureaux les plus importants de la CNI.

Aux œuvres du Musée de la Solidarité se sont ajoutées des collections importantes en provenance de différents pays. Ce musée est un des hauts lieux de l'art contemporain de l'Amérique latine (Norambuena, 2008). Le but du MSSA est qu'indépendamment de l'orientation du gouvernement en place, personne ne puisse prendre ces œuvres parce que ses créateurs les ont données au Président Salvador Allende et au peuple chilien (Becerra, 2017).

L'éteignoir culturel au Chili et la reconstruction de la culture

L'expression culturelle et intellectuelle au Chili a été « fauchée » par la dictature, on parle de cette époque « d'éteignoir culturel ». Et pour cause : les artistes musiciens, peintres, écrivains etc. ont eu un rôle prépondérant en œuvrant pour l'élection de Salvador Allende et ensuite pendant les trois années qu'a duré le gouvernement de l'Unité Populaire (Jedlicki, 2007). Presque toutes les activités politiques pendant le gouvernement de l'Unité Populaire

étaient accompagnées par des activités culturelles, les grands meetings étaient précédés par la représentation d'artistes de renom international. Les artistes et intellectuels ont mis la culture « à la portée de tout le monde », à titre d'exemple : les Brigades muralistes Ramona Parra ont réalisé une peinture murale au bord du fleuve Mapocho qui retraçait l'histoire du mouvement ouvrier chilien. Le croquis qui a servi de modèle a été fait par Roberto Matta. Parmi les brigadistes, beaucoup n'étaient pas artistes, mais ils ont tout de même pu participer à ce projet. Les tâches dans la Brigade Ramona Parra, étaient organisées de telle façon que les artistes dessinaient et les autres intégrant remplissaient. En 1971 Roberto Matta avec les Brigades Ramona Parra a fait une peinture murale appelée *El primer gol del pueblo* (Le premier but du peuple). La fresque du fleuve Mapocho ainsi que *El primer gol* ont été recouverts de peinture après le coup d'État, mais en 2005 des doctorants de l'Université du Chili l'ont redécouverte et restaurée.

Après le putsch, les nouvelles autorités se sont acharnées contre les artistes. Un cas emblématique est celui de Victor Jara. Il a été arrêté le 11 septembre et emmené au Stade du Chili (qui porte son nom aujourd'hui) et ensuite au Stade National. Il a été sauvagement torturé et assassiné le 15 septembre, après avoir eu les doigts coupés par une hache. Avant d'être assassiné, Victor Jara écrit le poème *Stade Chili* qui dénonce le fascisme et la dictature, poème qui est resté inachevé.

La maison de Pablo Neruda a également souffert au moment du coup d'État : elle a été saccagée et ses livres jetés au bûcher.

L'éteignoir culturel est dû au fait que de nombreux artistes sont partis en exil, et comme nous l'avons déjà dit, la censure « bâillonnait » dans tous les domaines culturels et intellectuels, mais surtout, il y avait une intention délibérée d'empêcher l'expression culturelle pour qu'elle ne se transforme pas en soutien de la résistance clandestine.

Ascanio Cavallo, Manuel Salazar et Oscar Sepúlveda illustrent la manière dont

l'expression artistique a été attaquée à partir du 11 septembre 1973 (Cavallo, 2008).

Le 13 septembre le Musée de Beaux-Arts a été encerclé par des tanks et on a tiré sur l'immeuble. La police avait donné comme excuse le fait qu'ils avaient reçu une plainte qui stipulait qu'un groupe de militants du MIR (Mouvement de Gauche Révolutionnaire) avait pénétré dans le Musée. Un tableau de Pablo Bucharda été traversé par une balle, un autre de Francisco Javier Mandiola « portait de femme », (une des œuvres principales du Musée) était criblé de balles. Plusieurs œuvres européennes ont été abîmées et dans toutes les salles du deuxième étage, il y avait des traces de tir. Guillermo Nuñez, directeur du musée d'art contemporain, est arrêté en 1974. Lorsqu'il fut libéré, il fit une exposition à l'Institut Chilien-Français de la culture. Dans ses œuvres, on trouvait des oiseaux, des pièges à souris, des tissus déchirés ... et une cravate bleue, blanche, et rouge pendue à l'envers. Quatre heures après le vernissage, la DINA démonta l'exposition et arrêta Nuñez à nouveau. L'artiste, après être passé par différentes enceintes clandestines de détention, partit en exil.

Lily Garafulic, vice-doyenne de la Faculté des Beaux-Arts et Juan Egenau, sculpteur, sont allés récupérer les œuvres destinées au Musée de la Solidarité dans l'immeuble où siégeait la Junte. Lily Garafulic et Juan Eugenau ont eu la surprise de constater que des œuvres de Matta se trouvaient dans le parking de l'immeuble, on les y avait jetées parce qu'elles n'étaient pas du goût des nouvelles autorités. La sculpture d'un artiste reconnu avait été repeinte pour qu'elle soit du même ton que l'immeuble. Dans la cave de l'aéroport se trouvaient des œuvres qui provenaient des États-Unis, de Suisse, de Roumanie, d'Italie et des pays Sud-Américains. Dans une boîte se trouvait l'œuvre du sculpteur conceptuel étasunien Carl André, faite de briques et de polystyrène : les soldats l'ont jetée en croyant que c'était de la poubelle. Finalement, les œuvres d'art furent récupérées et gardées dans le Musée d'Art Contemporain.

En 1974, 50% des journalistes de Santiago étaient au chômage, parmi les onze journaux

qui existaient avant le coup d'État, il n'en restait que quatre. Les journalistes de la revue *Mensaje*, (l'équivalent de *La Croix* en France) mettaient des citations évangéliques à la place des paragraphes censurés... « Ne jugez pas, pour ne pas être jugés : de la manière dont vous jugez, vous serez jugés ; de la mesure dont vous mesurez, on vous mesurera... ».

Les radios ont été bombardées et par la suite expropriées, les revues de gauche ont disparu et les chaînes de TV étaient fortement censurées. Certains livres de valeur ont été volés dans les perquisitions et par la suite revendus à l'étranger.

La maison d'édition Quimantú (créée en 1971, dans le but de faire parvenir des livres à tout le monde à travers une politique de production et de distribution bon marché) imprimait environ 80 mille livres par mois. En 1972 on trouvait les livres de Quimantú dans tous les kiosques, (fait sans précédents dans l'histoire éditoriale chilienne). Quimantú fut intervenue le 11 septembre, et vendue en 1976. Dans les universités, les bibliothèques ont été soumises à une impitoyable censure, les bureaucrates de la censure donnaient des listes de livres qui devaient sortir de la circulation ou être incinérés (Cavallo, 2008).

Les ateliers populaires.

Dans les quartiers populaires, les ateliers culturels et de résistance se sont créés autour des églises. Y. Marcela García fait allusion aux « arpilleras », sortes de tableaux textiles très colorés et proches de l'esthétique de l'art naïf qui revêtent un caractère politique et de résistance pendant la dictature.

Les femmes brodent des thématiques qui leur sont proches, les difficultés à survivre, les problèmes du quotidien, les paysages ou la vie de famille. Ces tableaux cousus représentent des images du peuple chilien. Cet art populaire reste souvent anonyme et il est développé par des collectifs de femmes. Sous le régime dictatorial, les *arpilleras* connaissent un développement sans précédent et une production massive. Le contenu et l'action des brodeuses d'*arpilleras* traduisent une politisation et une action contre le

régime militaire. Leurs travaux d'aiguille racontent l'histoire de la répression ; ils sont à ce titre une forme de pamphlet dénonciateur. Les brodeuses, souvent réunies collectivement dans les locaux des organisations de Droits humains, sont soutenues par les églises et les organismes internationaux. L'art des *arpilleras* devient ainsi un moyen d'expression. Ces œuvres prennent valeur de témoignage subversif au Chili et à l'étranger. Symboles de résistance à la dictature, ces *arpilleras* parcourent le monde entier et sont vendues par des chiliennes réfugiées durant les activités de solidarité (Garcia, 2014).

Malgré « l'éteignoir culturel », des artistes qui sont restés se sont organisés, ils ont été accueillis dans des paroisses et dans des locaux universitaires. Deux ans après le putsch naît la Maison folklorique « Doña Javiera », dirigée par Nano Acevedo. Ce lieu a vu se regrouper des voix interdites. Des nouveaux groupes de musique ont vu le jour (Artiga, Aquelarre, Barroco Andino, Illapu Aymara, Wampare, Camara, Santiago del Nuevo Extremo, Congreso, los Jaivas...) : les représentants du Canto Nuevo. Ces musiciens utilisaient un langage codé afin de transmettre des messages. Le rock chilien des années quatre-vingt naît aussi de cette culture populaire (Jedlicki, 2007). Les racines latino-américaines, l'identité culturelle, les héros populaires, la douleur sociale, l'histoire revisitée formaient les thématiques de cette culture résistante naissante, faite de peñas et de sons de guitare collectifs. Au printemps de 1977, une partie de cette mouvance a eu le courage d'agir de façon semi publique et organisée. Beaucoup de militants du MAPU (Mouvement d'Action Populaire Unitaire) et de la gauche chrétienne ont aidé à former des groupements universitaires qui se réfugiaient dans les cantines universitaires (Jedlicki, 2007). Dans les universités, malgré la présence de Recteurs militaires et la forte infiltration de la part des agents de la CNI qui se faisaient passer pour des étudiants, l'expression culturelle devenait de plus en plus politisée. Même pendant les matchs de football des consignes politiques émergeaient. Ces expressions ont pris

de l'ampleur pendant les Journées de Protestation Nationale.

Manuel Salazar cite le livre de Gabriela Bravo Chiappe et de Cristian González Farfan. *Ecos del tiempo subterráneo. Las Peñas en Santiago durante el régimen militar (1973-1989)* où les auteurs illustraient à travers une anecdote que les Peñas étaient infiltrées : « Parfois ces étranges personnages qui faisaient partie du public aimaient le folklore. Un jour, un des mouchards a pris la guitare d'un des artistes qui était en train de chanter et a chanté à sa place ». Dans une autre occasion un lieutenant très connu et qui aimait beaucoup chanter est allé dans une Peña avec un groupe de mouchards. Lorsqu'il se préparait à chanter les mouchards criaient « Et maintenant tous les couillons vont se taire parce que mon lieutenant va chanter »» (Salazar, 2016).

La campagne du Non.

Comme nous l'avons déjà signalé au chapitre I, Pinochet annonce un plébiscite pour le 5 octobre 1988 pour décider sa continuation au pouvoir jusqu'en 1997. Les exilés se sont mobilisés et ont collaboré financièrement dans la campagne du Non et ont mobilisé des organismes internationaux et des parlementaires de différents pays pour qu'ils aillent au Chili en tant que témoins, pour que le processus électoral soit propre et démocratique (Avaria, 2013).

À cause de la pression internationale, le gouvernement s'est vu dans l'obligation d'accorder 15 minutes par jour de propagande télévisée à l'opposition pendant un mois (les partisans du Oui et du Non avaient 15 minutes de propagande par jour).

La campagne du Oui a eu des résultats désastreux parce qu'elle jouait sur la peur d'une façon tellement maladroite qu'ils sont allés même jusqu'à montrer l'image d'une petite fille qui risquait d'être écrasée par un tank Russe si le Non gagnait.

La campagne du Non avait une meilleure construction et argumentation, de meilleures images et une meilleure musique. René Saavedra, fils d'un exilé chilien au Mexique, qui est

retourné vivre au Chili, était le chef de publicité de la campagne du Non. Il a mis son talent au service de la campagne et a dû vaincre les réticences de ses camarades pour imposer un style juvénile et festif. Et pour cause, les responsables politiques de la campagne du Non voulaient profiter de l'occasion pour dénoncer publiquement les atrocités du régime. René Saavedra donnait l'argument qu'il fallait montrer de la gaité face à la campagne de la terreur menée par le camp du Oui. La campagne du Non a bénéficié de la participation de nombreux artistes de renom national et international. À la fin de la campagne, le camp du Oui ne trouvait plus d'artistes parce que tous les artistes de renom étaient dans la campagne du Non.

Dans le dernier spot de la campagne du Non, on voit Jane Fonda, Christophe Reeve et Sting qui appellent à voter Non. En 2012 Pablo Larraín a fait un film sur la campagne du Non, basé sur la pièce de théâtre d'Antonio Skármeta, *El plebiscito (Le plébiscite)*.

La campagne du Non a permis une grande mobilisation populaire. En dehors du spot télévisé, toute autre propagande de l'opposition était interdite. Mais le génie populaire appliquait les « moyens du bord ». Même dans les marchés, les commerçants arrangeaient les oranges en forme de Non. « La marche de la gaité » organisée par la campagne du Non a parcouru pendant 10 jours le pays de nord à sud et a mobilisé des milliers de personnes.

Le Non a gagné et a mis fin à la dictature.

Carmen Hertz et Tito Tricot ont voulu clarifier que c'est le mouvement de masses qui a permis de créer les conditions pour que Pinochet perde le plébiscite. Mais aussi, ils ont voulu mettre en évidence le fait que certains politiciens ont pris des fonctions de pouvoir en oubliant que c'est le peuple chilien qui a gagné.

Selon Carmen Hertz :

On a voulu installer dans le discours l'idée que la récupération de la démocratie au Chili s'est faite à travers les directions des partis et de quelques dirigeants arrivés à la dernière minute, ce qui n'est pas exact. La récupération a été possible grâce au

mouvement populaire, qui, après avoir été assujéti par le coup d'État, s'est reconstruit pas à pas depuis les premiers jours de la dictature avec les structures clandestines qui ont survécu au putsch, spécialement le PC, avec les efforts des prêtres ouvriers, des curés des paroisses locales et ses bases, ainsi que des centaines de personnes qui ont fait la lutte sociale et qui ont dédié leur vie à s'organiser et à résister. Sans la force de ce mouvement social, la sortie de Pinochet n'aurait pas été possible. Ce mouvement social fut oublié par la transition, le principal artifice de la récupération de la démocratie et non les dirigeants qui sont apparus en provenance de l'exil (Hertz, 2017).

Tito Tricot va dans le même sens :

Il y a des aquarelles qui se peignent toutes seules (...) qui naissent de la pluie, du soleil, comme l'arc en ciel. Ou des cristaux de la peur, comme la campagne pour le Non pour le plébiscite de 1988 qui a utilisé l'arc en ciel comme symbole de bataille. La couleur contre l'opacité de la dictature, la gaité contre la peur. Une grande trouvaille, une grande victoire, mais aussi un grand mensonge que le fait d'avoir installé dans la conscience collective l'idée que la dictature fut vaincue par les urnes. Il faut appeler les choses par leur nom d'une fois pour toutes : la dictature n'a pas été vaincue avec un crayon et un papier, cela n'a été qu'un acte, une seconde en 17 ans de dictature, comme ce fut le cas aussi pour l'élection présidentielle de 1989. Aucun de ces nano-moments n'aurait été possible sans la lutte multidimensionnelle qui a eu lieu durant presque deux décennies (Tricot, 2015).

1.2 Les étapes de l'exil

L'exil chilien revêt des caractéristiques différentes dans la subjectivité de chacun, mais au-delà de ces différences, on trouve des similitudes qui ont été bien définies par les différents auteurs qui ont enquêté sur ce sujet. La première étape est vécue dans l'idée d'une période de transit dans les pays d'accueil. Comme la dictature a duré 17 ans, c'était difficile de ne pas regarder l'avenir sur le long terme. Peu à peu, les exilés s'intègrent dans les pays

d'accueil. Dans ce parcours on voit comment sont imbriquées les trajectoires individuelles et collectives et comment ces parcours sont évolutifs.

Ana Vasquez et Ana María Araujo le définissent en trois étapes :

La première étape de l'exil : traumatisme et deuil

Le deuil de l'exilé dépasse le sentiment de perte individuelle « les exilés ne pleurent pas seulement leurs « morts » ou leurs « prisonniers », leur deuil est aussi social » : perte de leurs systèmes de référence, de leurs objets d'amour, de leurs pôles d'investissements et d'agressivité. « Perte aussi de leur projection mégalomane qui leur était procurée, en tant que révolutionnaires et constructeurs d'un Nouveau Monde. Le deuil des exilés est collectif et partagé ». La situation du pays quitté fait qu'ils s'adonnent avec toutes leurs énergies et leur créativité à travailler pour la résistance.

« Il a été fréquent, lors de la première étape de l'exil, qu'on ne s'arrête qu'à l'épuisement, certains camarades ont dû être hospitalisés, ils n'ont pu se reposer que sur ordre médical » (Vasquez, 1988, p.47).

L'idée que l'exil est une courte période à vivre fait que les personnes s'installent dans le provisoire « sans meubles ou presque, on accepte n'importe quel travail, on établit des rapports sociaux et affectifs tout en pensant qu'un jour on partira et qu'on ne reverra plus les nouveaux amis, que les nouveaux amours ne dureront que le temps de l'exil » (Vasquez, 1988).

Deuxième étape : la Trans-culturation

Les exilés, élevés dans la culture du « Cône Sud » se retrouvent brusquement au sein d'une autre culture, avec une langue différente, d'autres normes de vie, d'autres interdits ...etc.

L'écart culturel entre les exilés et le pays d'accueil n'est pas si grand, on aura pu s'attendre à un rapide processus de Trans-culturation, mais le traumatisme, le deuil et

l'investissement d'un ailleurs interdit retarde ce processus, y compris pour de nombreux intellectuels exilés qui avaient déjà fait l'expérience de vivre en France. « Le processus de Trans-culturation des exilés est tout à fait particulier et démarre à leur insu, ayant à vaincre les réticences et le refus, devant surmonter la mythification constante du pays interdit ».

Troisième étape : l'ébranlement des mythes

On l'a dit, la vie en exil n'est conçue que comme une parenthèse, l'exilé ne songe qu'au retour. Pendant longtemps, la communauté a véhiculé et entretenu une image de soi où l'engagement dans une ligne politique passe avant la réalisation individuelle. Toute communauté se donne des institutions, celle des exilés se caractérise par le fait qu'elles n'ont pas d'appui officiel (ambassade, ministère) bien au contraire et spécialement pendant la première étape de l'exil, toutes ces institutions ont pour but l'appui à la résistance et se conçoivent dans le provisoire.

Dans la mesure où le temps passe, que les crises politiques de l'exil retentissent sur les possibilités de la vie sociale au sein de la communauté, et que l'évolution des partis politiques et des actions de résistance du Cône Sud devient tout aussi morcelée, on note une modification du but de ces institutions : de l'activité exclusivement militante on glisse vers l'organisation de la vie sociale présentée au début comme une manière différente de mener le soutien à la résistance. Il est incontestable cependant qu'il se produit une substitution d'objectifs, et que de plus en plus, les groupes s'organisent en fonction de la vie en exil. Les Peñas, qui étaient plutôt rattachées aux partis politiques, mettent davantage l'accent sur la fête et le plaisir de se retrouver entre soi ainsi que sur la production de jeunes musiciens en exil.

On organise des « Écoles du Samedi » pour entretenir certaines traditions culturelles auprès des enfants avec des bibliothèques, ateliers et lieux de rencontre pour les femmes.

Enfin il se produit inévitablement un clivage de classes qui sera soigneusement refoulé et nié parce qu'en contradiction avec l'idéologie affichée. Ceux d'origine plutôt prolétaire s'organisent en clubs sportifs et sociaux, tandis que les intellectuels mettent en place des structures dont le but est double : devenir d'abord des interlocuteurs valables pour ceux qui sont restés au pays dans un domaine spécifique et préparer ensuite « l'après dictature » ce qui est aussi une façon de préparer son propre retour.

Ces échanges ont permis la circulation d'informations sur ce qui se crée en Europe et sur la réalité scientifique et intellectuelle sous Pinochet. Après un certain temps, certaines communautés s'intègrent tout en conservant des liens profonds avec le pays d'origine (Vasquez, 1988).

D'autres chercheurs ont défini aussi différentes étapes de l'exil, mais ces étapes sont très similaires à celles décrites par Ana Vasquez et Ana María Araujo.

Nous allons essayer d'élaborer ces trois périodes de l'exil de la façon suivante : le temps de la valise fermée, l'ouverture de la valise, le tri dans la valise qui entre temps a perdu quelques objets et s'est rempli de nouveaux objets.

Le temps de la « valise fermée »

Les valises marquent de façon symbolique l'exil chilien. Le metteur en scène Oscar Castro dans la pièce de théâtre *L'incroyable et triste histoire du Général Peñaloza et de l'exilé Mateluna*, met en scène la première étape de l'exil à travers la valise fermée qui symbolise ce premier temps d'investissement. Ce temps « en suspens », ce temps « entre parenthèse ». C'est un temps figé, sans démarcation entre l'ici et le là-bas.

« Fernando Mateluna Rojas arrive à Paris en 1976 en qualité de réfugié politique. La ville qu'il découvre est pavée d'embûches qui mettent ses rêves à l'épreuve. Ses souffrances culminent quand il se trouve pris au piège des tracasseries administratives » (Pradenas, 1999). Dans la première partie de la pièce, Mateluna, où qu'il aille, emmène une valise serrée contre

son corps. Des voix lui disent : « Ouvre ta valise Mateluna ! » Et il répond : « Moi je n'ouvre pas ma valise, car dès que la dictature tombera, il faut que ma valise soit prête pour filer rapidement à l'aéroport ! » (Castro, 1999).

Très vite, on arrive à faire un amalgame du temps et de l'espace, de telle façon que l'opposition « Ici/là-bas » se superpose à l'avant et maintenant, si bien que chaque exilé ressent le retour comme une récupération du passé, d'un passé idéalisé qui est le sien. Le désir de rentrer suppose non seulement le parcours spatial en sens inverse, mais aussi le souhait –jamais clairement exprimé et par cela même tout aussi profond – de retrouver cet univers social que la dictature a détruit. Période de stress psychologique où les coordonnées spatio-temporelles ne sont plus capables de situer le passé d'antan, et le présent (Vasquez, 1988).

L'équipe de santé mentale du Collectif Latino-Américain (Colat) en Belgique, illustre cette crise vitale de l'exil en évoquant la métaphore de Janus : Dieu romain avec deux visages opposés qui leur donne la possibilité de regarder dans deux directions inversées simultanément. Un visage vers le passé, exprime la rupture, la perte, la séparation, la nostalgie, le deuil et, dans une certaine mesure, la fragmentation de l'expérience. Un vécu de mort sociale à cause de l'impossibilité du retour. Un visage regarde vers le futur, et confronte le sujet à la peur de l'inconnu, à l'étrange dans son quotidien et à un autre langage, plein de dangers réels ou fantasmatiques, mais aussi un endroit où certains loisirs sont possibles.

Un vécu avec la difficulté de projection à moyen terme car dans cette première étape, la projection à court terme se trouve dans un ailleurs (Barudy & al., 1982).

Elizbeht Lira et Juana Kovalskys illustrent ce fait avec une vignette clinique :

Beaucoup de personnes en exil n'ont jamais imaginé ne pas retourner, c'est-à-dire on vit constamment en projetant le retour. Et c'est la pire des étapes, tu es à l'étranger et il y a quelque chose qui limite le retour, alors ta vie n'a aucune projection vers l'avenir, on ne

sait pas où est-ce qu'il faut orienter une spécialité, si on est en train d'étudier ou où diriger les choses si tu travailles ; si on a des enfants on se demande quel type d'éducation serait la plus adéquate pour eux (...) Car c'est ça la partie terrible, quand on n'a pas envie d'être étranger, on a envie d'être au Chili, et quand on a des empêchements, les journées passent, on se réveille un matin et on se dit : Quelle est la signification de la vie pour moi ? Rien n'est pire, c'est comme si l'avenir était un blanc, c'est-à-dire on ne peut rien diriger vers l'avenir (...) On a la conviction que ça ne vaut pas la peine de construire (Lira & Kovalskys, 1986).

Un exil sans retour serait ressenti comme une double défaite, tout comme s'ils-ceux qui nous ont bannis- avaient vraiment réussi à nous couper de nos racines. On part avec l'idée d'un retour (trionphal), on se le jure à la frontière. Si on doutait, d'ailleurs, le départ serait insupportable. On part parce qu'on reviendra, cela ne peut qu'être ainsi, et c'est pour cela que notre mythe à nous, exilés, est celui d'Ulysse luttant toujours contre les éléments, les ennemis, et les tentations, un Ulysse qui – après mille périls – rentre dans son Ithaque pour retrouver son royaume, sa femme (qui n'a jamais cessé de l'attendre), et même son vieux chien (Vasquez, 1988).

Et non seulement le mal du pays localise l'origine de la langueur, mais la nostalgie indique pour sa part le remède : le remède s'appelle le retour, *nostos* ; et il est, si l'on peut dire, à portée de la main. Pour guérir, il n'y a qu'à rentrer chez soi. Le retour est le médicament de la nostalgie comme l'aspirine est le médicament de la migraine. Ithaque est pour Ulysse le nom de ce remède. C'est du moins ce que l'on croit... (Jankélévitch, 1974).

La question identitaire.

L'exil réédite les séparations et les pertes liées à nos premiers objets mettant à l'épreuve une problématique identitaire. Mais l'exil produit aussi d'autres pertes réelles. Beaucoup de couples ont divorcé pendant la première période d'exil.

Au-delà de l'accueil que les chiliens en général ont eu selon les pays d'accueil, l'exil confronte les personnes à la perte de repères identitaires. L'image que nous avons de nous-mêmes est faite du regard que les autres nous renvoient. Johann Jung fait une analyse détaillée de l'importance du miroir par rapport à la question identitaire et de l'intérêt qu'a le miroir pour la psychanalyse depuis les théories d'Henri Wallon en 1931 (Jung, 2015).

En 1949, Jacques Lacan présente une communication au XVI Congrès International de Psychanalyse qui a eu lieu à Zurich. Dans cet article il développe la question du Stade du miroir. Pour Lacan, entre six et dix-huit mois, l'enfant regarde de façon jubilatoire son image dans le miroir. Le stade du miroir pour Lacan est une identification parce qu'il y a une transformation chez le sujet lorsqu'il assume son image.

L'assomption jubilatoire de son image spéculaire par l'être encore plongé dans l'impuissance motrice et la dépendance du nourrissage qu'est le petit homme à ce stade infans, nous paraîtra dès lors manifester en une situation exemplaire la matrice symbolique où le Je se précipite en une forme primordiale, avant qu'il ne s'objective dans la dialectique de l'identification à l'autre et que le langage ne lui restitue dans l'universel sa fonction de sujet (Lacan, 1966).

Donald Winnicott fait une correspondance entre le miroir et le visage de la mère. Pour Winnicott, le premier miroir où l'enfant se regarde ce sont les yeux de sa mère (Winnicott, 1975). Winnicott rajoute la dimension du regard de l'autre, de la mère, de l'entourage dans la formation du regard interne. Pour Johann Jung, les études au sujet du miroir constituent un "miroir" pour appréhender les étapes de la construction identitaire qui conduisent à découvrir l'altérité et la fonction réflexive de l'objet. Pour pouvoir voir notre image dans le miroir, il nous faut un miroir interne qui est constitué par le regard des autres (Jung, 2015).

Ana Vasquez et Ana María Araujo intitulent un paragraphe de leur livre « Quand le corps devient étranger » et illustrent le phénomène du changement de miroir qui se produit

lorsqu'on vit dans un autre pays. Pour les auteures, « le fait qu'on se perçoive beau ou laid, charmant ou morne, c'est notre entourage qui nous le fait sentir (...) quelqu'un est laid parce qu'il s'éloigne d'une certaine idée de beauté généralisée dans son environnement » (Vasquez, 1988). La publicité utilise cette faille par rapport au regard social pour nous renvoyer une image idéale dont le modèle n'est pas la réalité : des filles de vingt ans montrent des crèmes pour lutter contre les rides, des hommes bruns exhibent des parfums masculins en Pologne et en Amérique latine, dans la publicité, on voit majoritairement des blonds.

En Amérique latine, la blondeur véhicule l'image du succès. Les exilés qui se considéraient blonds devenaient châains à leur arrivée en France, et pour les français qui étaient proches des exilés, c'étaient des personnes à la peau mate qui attiraient l'attention. Par ailleurs, les blonds sud-américains essayaient de marquer leur identité en accentuant les traits culturels, en s'habillant en poncho par exemple. Si une personne avait une image sociale reconnue, l'exil le faisait passer de la reconnaissance à l'anonymat. Même la notion d'espace et de temps étaient différentes. Pour Ana Vasquez, les codes du langage corporel pouvaient parfois causer des malentendus, surtout dans la relation homme/femme (Vasquez, 1988). Isabel Allende dit que la plupart des chiliens se considèrent blancs ; elle a été surprise de constater qu'aux États-Unis, elle était considérée comme une « personne de couleur ». Dans une occasion où elle devait remplir un formulaire, dans la case de la race, elle a marqué : blanche. Elle a dû ouvrir son chemisier pour montrer au fonctionnaire afro-étasunien sa couleur, il voulait l'inscrire dans la dernière catégorie raciale de sa liste : « Autre » (Allende, 2003). Le fonctionnaire n'a pas trouvé cela très drôle. Changer de codes, de langue et réadapter notre image à la façon dont les autres nous voient est un processus lié à l'identité et à l'inquiétante étrangeté. « Dans l'inquiétante étrangeté, le jeu dialectique du familier et de l'étrange, du fait qu'il est centré sur un seul et même objet, se complique à l'extrême » (Sami, 1998). Julia Krsiteva souligne dans l'inquiétante étrangeté nous sommes étrangers à nous-

mêmes (Kristeva, 1988).

Le deuil.

Comme le soulignent Maren et Marcelo Viñar, ainsi que d'autres auteurs latinoaméricains, la perte d'un projet de vie, l'expérience de dépouillement et de dépossession commence avec le coup d'État. Le changement du code de la réalité suffit à modifier notre condition de sujet. « Comment intériorise-t-on ce changement de code ? Quelle position adopter face à cet autre tyrannique qui se veut absolu et vise à s'emparer de ma subjectivité ? (Viñar & Viñar, 1989)

Freud affirme que le deuil est la réaction à la perte d'une personne aimée ou d'une abstraction mise à sa place : la patrie, la liberté, un idéal. Pour Freud, dans le travail de deuil, il y a une suspension de l'intérêt pour le monde extérieur dans la mesure où il rappelle le défunt, le moi du sujet en deuil s'adonne exclusivement à son deuil, de sorte qu'il ne reste rien pour d'autres projets et d'autres intérêts. Même si l'épreuve de réalité dicte les exigences de retirer toute la libido des liens qui la retiennent à cet objet, pendant la période de deuil, la libido est fixée sur l'objet perdu (Freud, 1986). Dans le deuil des exilés, il y a la perte de la patrie, mais la patrie est toujours là, et elle est en souffrance. L'investissement passe par le fait de faire des activités pour dénoncer et aider les personnes qui se battent au Chili pour faire tomber la dictature. Dans le processus de deuil, l'attachement à l'objet se fait par mille liens libidinaux, comme dit Freud. La « valise fermée » qui symbolise ce premier temps d'investissement du temps présent permet de faire les remaniements psychiques nécessaires au travail de deuil. Le fait de s'adonner aux activités politiques, artistiques et de dénonciation sert aussi d'entre-deux pour mitiger la crise identitaire et les pertes.

Martine Lussiera fait un travail très détaillé au sujet du deuil des exilés, mais sa recherche est récente. Comme nous l'avons déjà signalé, tous les exilés n'ont pas eu la chance de pouvoir compter sur la solidarité massive de la plupart des pays d'accueil comme

ce fut le cas pour les chiliens (Lussier, 2011).

Cette première période est vécue avec beaucoup de culpabilité, des clivages s'installent. Fanny Jedlicki écrit que chez les exilés il y avait une hiérarchie de victimes.

Une hiérarchie classe les réfugiées sur une échelle symbolique allant de l'émigré économique qui aurait profité de l'asile politique, au martyr, torturé dans les geôles de Pinochet avant de se faire expulser du pays, en passant par l'exilé volontaire parti de lui-même afin d'éviter la répression (Jedlicki, 2007).

Isabel Allende souligne :

Je souffre du mal de beaucoup de chiliens qui sont partis à cette époque : je me sens coupable d'avoir abandonné mon pays. Je me suis mille fois dit, que est-ce qu'il se serait passé si j'étais restée, comme tant de chiliens qui ont donné la bataille contre la dictature, jusqu'à la vaincre en 1989 (Allende, 2003).

Mais surtout, cette phase est vécue dans la nostalgie et l'idéalisation. Comme beaucoup d'auteurs l'ont souligné, la nourriture est fortement investie. L'anecdote de la personne qui disait « je n'ai jamais mangé autant d'*empanadas* (une sorte de chausson à la viande, aux fruits de mer ou au fromage) que lorsque j'étais en exil » est assez connue.

Malgré tout, en général, les personnes qui vivent à l'étranger investissent la nourriture du pays. Nous avons pu en voir un exemple à Varsovie dans une communauté internationale, surtout française, et les « rituels » du Beaujolais nouveau, les réunions autour de la cuisine française étaient très investis par les expatriés français.

La nostalgie.

Le mot nostalgie vient du Grec : nostos = retour et algos = souffrance. Ce mot traduit la tristesse, la douleur et la souffrance provoquée par des souvenirs liés aux lieux de la vie passée de la personne qui l'éprouve, et notamment aux lieux de son enfance, évoqués à travers une jouissance qui est douloureuse. Ce concept fut créé en 1688 par Johannes Hofer,

un médecin alsacien qui lui consacra sa thèse. Des soldats suisses de l'armée de Louis XIV, en entendant le Ranz des Vaches, un air de leur pays, étaient torturés par le souvenir de la Heimat, à cause du malaise causé par un désir violent de retour à la patrie.

« Les vrais Paradis sont les Paradis perdus » écrit Marcel Proust dans *Le Temps retrouvé*(1927) et c'est justement parce que le Chili a été « perdu », qu'il revêt des couleurs paradisiaques dans les souvenirs. L'arrachement brutal et involontaire, l'interdiction de retour, figent le pays quitté dans une fantasmagorie qui mêle souvenirs reconstruits et projections idéales (Jedlicki, 2007).

Neruda (dans le poème cité dans ce chapitre) parle d'un temps qui reste inchangé malgré l'éloignement. Du printemps qui a lieu en octobre, comme au Chili, en ayant l'espoir qu'au printemps, sa poésie résonne dans les oreilles de son peuple et que celui-ci le reconnaisse. Il exprime le désir d'être lui-même, même au plus loin de chez lui, « un homme, au milieu de ses hommes ». Il évoque aussi la tristesse d'avoir laissé une place vide, de ne pas pouvoir marcher sans le drapeau de la lutte. Pour aller de maison en maison ralliant la liberté craintive. Et le rêve œdipien d'épouser sa mère patrie et d'avoir des millions d'enfants qui rendront la terre aux affamés.

Pour Isabel Allende :

À partir de l'instant où j'ai traversé la cordillère des Andes (...) la nostalgie s'est emparée de moi et ne m'a pas quittée pendant des années, jusqu'à la chute de la dictature, et j'ai pu mettre un pied dans mon pays. Entre temps je vivais en regardant vers le sud, attentive aux nouvelles, attendant l'instant de retourner pendant que je sélectionnais les souvenirs, changeais certains faits, en exagérais d'autres, tout en affinant les émotions, et de cette façon j'ai constitué ce pays imaginaire où j'ai planté mes racines (Allende, 2003).

Catherine Chabert fait référence à la nostalgie du pays en citant Starobinski. Pour lui, il

s'agirait d'un mot créé pour faire état d'un sentiment désignant la « Langueur des exilés » provenant des troubles résultant de l'éloignement d'un milieu accoutumé. Pour le nostalgique, le retour au passé devrait effectivement se produire par l'effacement du temps de retour à la jeunesse elle-même. Pour Catherine Chabert, l'acception du mot s'est modifiée, le désir serait lié au défaut d'adaptation et à la difficulté d'admettre les modifications de l'environnement. Ce fait deviendrait subjectif et le lieu natal serait redéfini comme rapport aux figures parentales. La nostalgie serait plutôt un investissement du passé vécu (Chabert, 1995).

Pour Fanny Jedlicki c'est le pays de l'adolescence des exilés qui est évoqué. La mise en avant des années euphoriques des luttes politiques pendant les 1000 jours de L'Unité Populaire. C'est l'image d'un pays solidaire et politisé, dont la destinée nationale comme celle des réfugiés est étroitement liée et brisée par le coup d'État (Jedlicki, 2007).

J'ai une image romantique d'un Chili arrêté au milieu des années soixante-dix. Pendant des années j'ai pensé que lorsque la démocratie reviendrait tout redeviendrait comme avant, mais même cette image figée était illusoire. Peut-être le lieu dont j'ai la nostalgie n'a-t-il jamais existé. Quand je visite le Chili, je dois me confronter à l'image du Chili réel avec l'image sentimentale que j'ai avec moi depuis vingt-cinq ans (Allende, 2003).

Pour Fethi Beslama, la dimension existentielle est une évidence. Pour être, il faut être quelque part.

Dans l'expérience de l'exil, (...) pour le sujet humain, être ici n'équivaut pas à être-là. (...)La non-équivalence entre ici et là montre tous ses avatars dans la clinique de l'exil, quand des sujets se condamnent des années durant, à être ici sans être là, sans parvenir à créer la concordance entre l'espace où ils se trouvent et le là de leur être (Benslama, 2000).

Mirce Eliade a souligné la nécessité de l'être humain de revenir à la source, et d'utiliser

le mythe pour recommencer, pour changer le temps et revenir à un temps où on a l'illusion que les choses étaient meilleures. D'après lui, les sociétés archaïques s'évertuent à ne pas tenir compte de l'histoire. Ils se révoltent contre le temps concret, historique, et sont nostalgiques d'un retour périodique aux temps mythiques des origines, au Grand Temps. Les souvenirs mythiques du « Paradis » nous présentent l'image d'une humanité idéale, jouissant d'une béatitude et d'une plénitude spirituelle à jamais irréalisable dans les conditions actuelles de l'homme déchu (Eliade, 1969). Freud situe le fantasme de retour à la vie intra-utérine parmi les fantasmes originaires. Ces fantasmes auraient été une réalité aux temps originaires et seront transmis aux nouvelles générations. La fantaisie de renaissance serait un rejeton de la scène originariaire (Freud, 1990).

Comme l'écrit Ana Vasquez (déjà citée) le processus d'intégration se fait à l'insu des exilés. C'est par l'apprentissage de la langue et par l'intégration des codes du pays d'accueil qu'on peut trouver sa place et accéder à un emploi qualifié. Ce processus implique nécessairement des changements.

L'étape de l'ouverture de la valise

L'étape de l'ouverture de la valise implique des changements et le fait de se situer dans le présent.

Ulysse, dans les mésaventures qu'il doit vivre sur le chemin de retour à Ithaque, arrive chez Éole, le souverain des vents et des tempêtes. Celui-ci lui donne en cadeau une outre en peau de bœuf dans laquelle il avait enfermé les vents virulents à l'exception d'un vent, le Zéphire que devait conduire les voyageurs jusqu'à Ithaque à condition que l'outre reste fermée. Les compagnons d'Ulysse ne suivirent pas les conseils, croyant que l'outre contenait de précieux cadeaux et pendant qu'Ulysse dormait, ils délièrent l'outre et les vents en jaillirent.

Ouvrir la valise est l'équivalent d'ouvrir l'outre, laisser les vents sortir, et s'exposer à la

tempête déchainée. Si les hommes d'Ulysse avaient suivi ses instructions, le vent Zéphire les aurait ramenés jusqu'à Ithaque.

Luis Pradenas Chuecas écrit dans la présentation du livre d'Oscar Castro :

Dans cette pièce, l'itinéraire de l'exil se profile dans la mouvance d'un espace-temps où les identités individuelles et le collectif se confrontent à un passé irrémédiable revivifié dans l'hyperbole clair-obscur du souvenir, et au sentiment de panique provoqué par le total décalage avec la réalité immédiate et concrète devenue incompréhensible. Dans cette attente au milieu de nulle part marquée par la crainte d'un avenir incertain et menaçant, le passé s'ouvre alors comme un chemin brodé de nostalgies vers un souvenir sécurisant où prend refuge le désespoir narcissique de vouloir continuer d'être « le même », conjurant ainsi la peur de la désintégration de la mort ... Mateluna, personnage pluriel, accroché à sa valise, en haut de son escabeau, au seuil d'une porte battante, entre le déjà-vécu et l'incertain, consent aussi joyeusement que possible à devenir autre pour rester lui-même... (Pradenas, 1999).

Oscar Castro illustre à travers une scène les changements qui provoquent le processus d'intégration : Mateluna a retrouvé d'autres exilés qui étaient en train de réaliser une pièce de théâtre au sujet du général Peñaloza. Le directeur de la pièce dit à Mateluna qu'à la fin de la pièce, le dictateur va commettre de plus en plus de crimes pour se maintenir au pouvoir et il deviendra fou, ne pouvant pas dormir, hanté par la vision des victimes, et par l'esprit de son père. Quelque chose dans le style de Richard III de Shakespeare. Le directeur donne l'argument que les français sont cartésiens et il a peur qu'ils ne saisissent pas, par contre si on leur montre quelque chose qu'ils connaissent déjà, ils auront un point de repère et cela leur rendra plus clair le personnage de Peñaloza. Mateluna envoie le directeur au diable.

En revenant à Ulysse, lorsque lui et ses compagnons arrivent sur l'île d'Ayayé, ils explorent l'île et rencontrent Circé, l'ensorceleuse qui leur donne à boire un exquis breuvage

et les transforme en cochons. Entre temps, Ulysse rencontre Hermès, qui lui donne une herbe qui lui permettra de contrer l'effet du breuvage. Ulysse le boit et ne se transforme pas. Il se jette à la gorge de Circé, celle-ci lui promet que ses compagnons reprendront forme humaine à condition qu'il devienne son amant. Ulysse et ses compagnons restent un an chez Circé. Elle offre à Ulysse l'immortalité, mais il refuse et descend aux enfers pour rencontrer Tiresias pour que celui-ci lui indique le chemin du retour. En enfer, Ulysse rencontre sa mère et ses compagnons morts dans la guerre de Troie.

À la fin de la pièce d'Oscar Castro, Mateluna finit par ouvrir la valise qui contenait des vêtements de bébé. Il sort les vêtements et les attache les uns aux autres pour pouvoir recréer des liens affectifs. Les vêtements de bébé symbolisent ce voyage qui va jusqu'aux assises identitaires archaïques.

Le tri dans la valise.

Étant donné que les compagnons d'Ulysse avaient ouvert l'outre, les navires arrivèrent au pays des Lestrygons qui pourchassaient l'équipage pour les manger en leur lançant des rochers et en faisant sombrer leurs navires. Chez le Lotophages, les hommes d'Ulysse mangèrent des lotos, et après avoir mangé ces fruits doux comme du miel, ses compagnons ne songèrent plus au retour. Gorgés de lotos, ils voulaient rester chez les Lotophages.

Ulysse dut les ramener de force aux navires et les attacher sur les bancs. Il trancha les amarres de son vaisseau qui finit par regagner la mer, mais les autres navires sombrèrent.

Perdre les navires, c'est perdre des objets, c'est la phase de désinvestissement et des remaniements psychiques pour sortir du deuil. Il s'agit d'un voyage interne qui va jusqu'aux assises identitaires et qui passe par le fait de laisser des objets à soi pour en conserver d'autres. C'est-à-dire, de faire des réaménagements des objets internes et externes.

1.3 Le retour

Dès 1978, des exilés chiliens commencent à retourner au pays.

Les opposants du gouvernement militaire dénonçaient le problème de l'exil/retour sur le plan national et international et à cause de la pression internationale en 1982, le gouvernement se voit dans l'obligation d'affronter le problème de l'exil. Des listes ont été éditées avec les noms de personnes qui pouvaient retourner au pays et d'autres qui ne pouvaient pas le faire. Ces listes étaient publiées périodiquement, provoquant dans la population en exil un sentiment d'incertitude et d'angoisse, parce que la seule chose qui prédominait dans ces listes était l'arbitraire. Les autorisations pour rentrer augmentent significativement à partir de 1986. La fin de l'exil a eu lieu en 1988.

Fanny Jedlicki distingue trois grandes phases de retour : celle où ils s'effectuent au cas par cas sous la dictature, puis la vague plus massive de retours sous le premier gouvernement « démocratique » (1989-1994) et enfin les retours ultérieurs à 1995. Ces trois contextes de retours sont très différents et structurent les modalités de (ré)insertion socioéconomique, professionnelle, affective, politique, etc. au Chili (Jedlicki, 2007).

Plusieurs facteurs ont motivé les retours pendant la période de la dictature : les listes avec les noms de personnes qui pouvaient rentrer au pays ont déterminé des retours impulsifs face à la peur que les autorités ne révoquent cette décision. Les partis politiques en exil incitaient les personnes à rentrer. Une des personnes que nous avons interviewées dans le cadre de notre recherche disait « Si on s'achetait une voiture, par exemple, on était culpabilisé. Ah ! Celui-là ne pense pas au retour ». Beaucoup de personnes sont rentrées parce qu'elles ne voulaient plus avoir leur vie entre parenthèses. C'était des retours sans élaboration psychique, des retours en tant que passage à l'acte, comme nous illustrerons avec trois cas cliniques. Les personnes qui sont retournées avant la fin de la dictature ont eu beaucoup de difficultés à se réinsérer.

La FASIC s'est occupée de donner une assistance intégrale aux personnes qui revenaient. Cette institution a établi des liens avec les ONG des pays d'exil afin d'avoir un

échange entre l'extérieur et l'intérieur (comme ce fut le cas de la Cimade, qui a ouvert une permanence tenue par une équipe professionnelle de chiliens qui donnaient des informations aux candidats au retour (voir chapitre II). Le but était qu'avant le retour, les personnes puissent être informées au sujet de la réalité chilienne, d'entamer des discussions pour que les personnes puissent exprimer leurs doutes, contradictions et ambivalences afin que la dimension émotionnelle de la connaissance puisse s'intégrer avec la dimension purement intellectuelle. De promouvoir avant le départ la verbalisation dans les familles qui retournent, pour que la décision de retourner au pays soit assumée par l'ensemble de la famille. La FASIC a aussi cherché des contacts avec les ONG internationales et les gouvernements qui seraient prêts à canaliser les ressources destinées à soutenir des projets de réinsertion au Chili. Grâce à ces informations, les retours étaient mieux préparés, cela permettait d'éviter de se retrouver dans des situations qui auraient pu être prévues à l'avance. On parlait de retour digne et responsable.

Le régime militaire entravait l'insertion des personnes qui retournaient, par exemple au niveau de la revalidation de diplômes et de la reconnaissance de leur expérience professionnelle. Les enfants nés à l'étranger n'étaient pas reconnus comme chiliens, etc.

Une des premières mesures prises par le premier gouvernement démocratique fut de prendre en main le problème du retour. Le 20 août 1990 a été créé le Bureau National du Retour (ONR), afin d'aider les personnes qui retournaient à se réinsérer.

En ce qui concerne les problématiques du retour, nous ferons référence aux travaux de la FASIC, et du livre édité par cet organisme qui comprend la période (1978-1986). Les articles auxquels nous avons fait référence viennent de l'ouvrage collectif *Exilio 1986-1978* (FASIC, 1986).

Les différentes auteures abordent la problématique du retour dans sa globalité et dans sa dimension historique : coup d'État, exil et retour.

Un important nombre de personnes qui retournent ont des séquelles traumatiques du fait d'avoir été emprisonnées, torturées, persécutées, marginalisées de façon chronique au niveau du travail, à cause de leurs idées politiques. Le retour entraîne des problématiques similaires à celles de l'exil, les *retornados* (nom donné aux personnes qui retournent), passent par les mêmes étapes que celles décrites au sujet de l'exil. Les professionnels de la FASIC nomment « désexil » le processus d'insertion. Ce processus implique une nouvelle crise et réédite les conflits individuels et familiaux, expose les personnes à un nouveau deuil et réédite des deuils qui avaient été ajournés et qui n'avaient pas été élaborés.

Il y a une collusion entre l'image interne que la personne avait idéalisée et la réalité. Le sujet doit s'habituer à de nouveaux codes, à de nouveaux rituels et à une nouvelle quotidienneté. L'exilé a établi des liens forts avec le pays d'accueil, les anciens codes de référence et les clés d'identification physique, sociale et émotionnelle ont changé. L'exilé a dû s'adapter à des cultures différentes, des systèmes politiques et économiques différents et des organisations sociales différentes. La longue absence d'un pays qui a profondément changé provoque une difficulté à décoder. Le processus pour affronter la nouvelle quotidienneté est lent et se vit douloureusement avant que les personnes puissent se réapproprier un sentiment d'appartenance. Pour beaucoup de personnes, le retour est vécu subjectivement comme la rencontre avec un pays qui n'a pas changé. Mais le pays avait un système économique néolibéral et avait énormément reculé, par exemple la place des femmes (avant le coup d'État, une loi pour le divorce avait été dictée et l'avortement était légal).

Pour Diego Avaria, les exilés étaient stigmatisés par le gouvernement militaire à cause des actions politiques et des dénonciations qu'ont réalisées les chiliens en exil. Pour l'auteur, les exilés ont contribué à insuffler dans l'opinion publique internationale une image désastreuse de la dictature, et pour cette raison, ils furent traités d'ennemis de la patrie, de traîtres, de « vendre la patrie », de vivre un exil doré, etc. par la junte militaire. La dictature a

constamment dénigré les exilés, influençant l'opinion publique chilienne et même des personnes de gauche. La presse chilienne aidait à influencer l'opinion publique en ce qui concerne la distorsion au sujet de l'exil à l'époque de Pinochet (Avaria, 2013).

La plupart des personnes qui retournaient revenaient vivre avec leurs familles.

Le fait de retourner et vivre chez les membres de la famille rééditait parfois des conflits familiaux que la distance avait mitigés, entraînant de nouvelles ruptures et de nouvelles pertes.

Le fait d'aller vivre chez la famille élargie produisait de l'ambivalence et des conflits dus à la promiscuité, mais aussi des tensions parce que le groupe familial qui est hébergé est atteint à cause des changements et doit assumer de nouveaux rôles et s'adapter aux normes d'interaction de la famille qui reçoit. Au retour, les personnes expérimentaient un état de régression normale, mais il y avait aussi une dépendance réelle vis-à-vis de la famille élargie.

Elizabeth Lira et Juana Kovalskys (1981), citent les paroles d'une sociologue *retornada* :

... La plupart des *retornados* vont vivre chez la famille, dans la promiscuité. Ces personnes ont de graves problèmes avec la famille, parce que les familles ne sont plus les mêmes, elles ne sont plus aussi accueillantes qu'avant ; en héberger quatre ou cinq chez soi et les entretenir dans les temps qui courent... La famille accepte d'héberger ses proches, mais aujourd'hui, aucune famille de la classe moyenne ne peut se charger de quatre ou cinq personnes de plus, sans que son budget ne soit complètement désorganisé...

La pression pour s'adapter à cette nouvelle réalité entraîne des comportements régressifs et les demandes affectives et matérielles sont irrationnelles, la personne est dans un état de susceptibilité extrême.

En ce qui concerne le groupe familial qui retourne, la peur, l'insécurité, mettent à

l'épreuve les ressources personnelles et celles du groupe. Fréquemment et avant le départ, l'ambivalence se manifestait parce que les différents membres de la famille exprimaient des désirs opposés. Souvent, c'était un membre de la famille qui assumait la responsabilité du retour, cette personne devenait le dépositaire de toutes les frustrations face aux difficultés.

Des crises de couple s'installaient, pouvant aller jusqu'à la séparation, ce qui impliquait de nouvelles pertes. Parfois le couple avait des problèmes graves, mais ils décidaient de retourner dans l'illusion magique que tout aller s'arranger avec le retour. Parfois, les conflits qui auraient pu être abordés autrement dans des conditions moins exigeantes, comme les critères d'éducation des enfants par exemple, étaient surdimensionnés et exprimés dans la souffrance.

Les tensions familiales et conjugales impliquaient une recherche de compensation et de gratification à l'intérieur du groupe familial dans la mesure où la réalité externe était frustrante et menaçante. Mais le groupe familial était aussi dans un processus d'usure par les expériences de perte. Si la famille était hébergée chez les proches, la nécessité de recréer des liens et de recréer des rôles était difficile. Une période d'ajustement était nécessaire pour pouvoir assumer les changements externes et internes qui existaient dans chaque membre de la famille et élaborer les pertes et la rencontre. C'est le degré de flexibilité de chaque membre de la famille qui permettait d'assumer les nouveaux rôles.

Intégration.

La réinsertion confronte la personne à une réalité qui n'avait pas été prise en compte dans toute sa dimension : trouver un travail, un logement. Le processus d'intégration au Chili signifiait l'adaptation à de nouveaux cadres de référence et construire un nouveau quotidien, récupérer un espace physique et subjectif, reconstruire des liens avec la famille, les amis et connaître le mode de fonctionnement des institutions, et des organisations sociales.

Se sentir étranger dans son propre pays est paradoxal et plein de connotations

subjectives et de confusions identitaires. Le processus de « lecture » de la société chilienne est subjectif et surchargé de significations, des souhaits et de fantasmes. En général, l'axe central du retour est de reprendre un projet et une participation politique interrompue « le poste de combat », mais ce poste de combat n'existe pas.

Le « relecture » de la nouvelle réalité se fait en pensant connaître les clés nécessaires pour la décrypter. En général, les personnes qui retournaient étaient bien informées, même mieux que la plupart de leurs compatriotes. Mais cette connaissance du pays est idéalisée ou intellectualisée, sans qu'il soit possible de l'intégrer dans l'actuel, ce qui rendait difficile la possibilité de l'utiliser d'une façon réaliste. Face à la répression, les chiliens avaient développé des stratégies différentes, que la personne qui retourne ne peut pas toujours déchiffrer.

Ne pas se sentir étranger dans son propre pays implique la récupération d'une identité sociale et individuelle, il s'agit non seulement que la personne puisse se reconnaître à travers le temps, mais aussi que la société le reconnaisse. Ce processus confronte la personne au phénomène du miroir, décrit dans la première partie.

Le deuil du pays d'accueil que doit faire la personne qui retourne est difficile à communiquer. Nostos ne peut pas être expliqué, car ce qui manque à la personne peut se matérialiser sur quelque chose de concret, mais la chose en question n'est qu'un canalisateur.

L'ensemble des difficultés qu'entraîne le retour induit des sentiments de frustration et d'hostilité qui sont difficilement acceptables. Il est douloureux d'avoir des attitudes de refus du pays pour une personne qui a passé une partie de sa vie en pensant au retour comme à la réalisation d'un rêve. Paradoxalement, ce sont les personnes qui ont vécu en exil avec les « valises fermées » qui ont eu le plus de mal à se réadapter et à intégrer les nouveaux codes de la réalité. Des barrières importantes dans la communication peuvent se développer, le sujet peut aller jusqu'à l'isolement. Les autres peuvent avoir des réactions agressives vis-à-vis du

deuil des personnes qui retournent en pleine dictature et leur dire « retourne d'où tu viens ».

Elizabeth Lira et Juana Kovalskys citent les paroles d'une personne qui est revenue vivre au Chili en 1981 : « Nous avons senti la nécessité de nous isoler pour ne pas affronter des situations terribles (...). Les gens nous demandaient pourquoi on était revenus si on était si bien dans le pays d'exil » (Lira & Kovalskys, 1986).

Ithaque ne reconnaît pas Ulysse et Ulysse ne reconnaît pas Ithaque à son retour. La déesse Athena l'avait transformé en vieillard pour qu'il ne puisse pas être reconnu par les prétendants.

Le retour fait naître des contradictions et des ambivalences qui doivent être assumées et élaborées afin de contrer son potentiel destructeur.

L'abord thérapeutique des professionnels de la FASIC.

Pour les équipes de la FASIC, pour que l'expérience puisse être enrichissante, la personne a besoin de soutiens affectifs et objectifs pour élaborer la douleur et les pertes. La situation de réinsertion entraîne des risques psychiques et des possibles décompensations psychosomatiques. Les sujets peuvent présenter des symptômes d'anxiété, de peur, des tableaux dépressifs etc. Dans la thérapie, les personnes élaborent l'expérience d'exil/retour en le liant à leur histoire intrapsychique et à l'histoire collective.

Dans les fantasmes des *retornados*, on retourne à un lieu sûr, stable, on vient à la rencontre avec une partie de son identité. On songe à la possibilité de reprendre des contacts affectifs, sociaux, politiques. Peu à peu, la personne se rend compte du fait que la réalité ne peut pas contenir toutes les illusions que le sujet y avait déposés. Le pays n'est plus le même et au contraire, le sujet se trouve dans l'insécurité, dans l'instabilité. Certaines personnes ont subi des menaces à travers des appels téléphoniques, d'autres ont été suivis. Le processus d'intégration est difficile à assimiler, l'espace propre du passé n'existe plus et doit être reconstruit. Les personnes sont submergées psychiquement par les problèmes d'installation et

ont une accumulation de sentiments et des vécus non exprimés au sujet de la douleur causée par les pertes. Les stratégies de survivance psychique à des conditions d'instabilité et des ruptures impliquent parfois une sorte d'adaptation ou équilibre anesthésique ou une adaptation « comme si » face aux conditions imprévisibles où il n'y a pas de limite temporelle.

Dans la thérapie avec des personnes qui retournent, on observe fréquemment que les sujets laissent entre parenthèses des périodes complètes de leur vie en exil : des expériences de travail, culturelles, ou sociales ne se communiquent pas parce que la personne pense qu'il s'agit d'une condition importante pour s'intégrer. Intégrer l'expérience de l'exil est une condition nécessaire pour donner une continuité à la vie et à l'identité. L'espace thérapeutique permet ce processus. Parler de l'exil est trop douloureux à cause de la difficulté que le pays offre aux personnes qui sont retournées en dictature dans les conditions politiques actuelles. L'absence de compréhension nationale du problème de l'exil et du retour, les problèmes d'insertion sociale et de travail, la peur, la méfiance vis-à-vis de l'inconnu, l'ambivalence de la famille proche, la carence de contacts affectifs depuis tant d'années d'absence produit une sensation d'isolement et de marginalisation.

La discrimination entre les obstacles subjectifs et objectifs vis-à-vis de l'intégration permet le travail d'élaboration des frustrations et contradictions propres au retour. Intégrer la vie en exil en tant qu'expérience interne cohérente et totalisante est réparateur. Dans la thérapie, le sujet peut reformuler ses liens, ses rôles, ses fonctions. Il s'agit d'un processus de transformation dans un contexte général de changement et d'instabilité qui génère des conflits émotionnels et interpersonnels.

Souvent, le sujet donne une surcharge de rôles au thérapeute. Celui-ci devient la seule personne avec qui le sujet parle de son expérience, d'où la nécessité que les équipes de travail soient pluridisciplinaires et que le but soit l'aide intégrale. Il est difficile de manier le

transfert, répondre aux demandes des patients risquerait une régression et une situation de dépendance, mais la réalité a beaucoup de poids, d'où l'importance de pouvoir dériver les personnes vers une assistante sociale par exemple.

La capacité à assumer les changements en soi-même et chez l'autre passe par des contradictions et par l'expression d'affects forts. Des défenses rigides peuvent surgir, des tendances à nier les affects et le vécu, le tout dans l'ambivalence : être heureux de la réalisation du rêve du retour, de la rencontre avec la famille et les amis, de la possibilité d'élaborer un projet de vie mais avec tous les paradoxes qu'implique l'intégration.

Pour les auteures, on distingue deux phases vécues par les personnes qui retournent : la première phase est **l'euphorie**, la sensation d'avoir réussi une aspiration, un désir, une rencontre avec ce qui est familial, stable, les racines, les liens, la possibilité de reprendre un projet. Cependant, cette phase est suivie par une **phase dépressive** qui peut parfois s'avérer importante selon les personnes. Les personnes ont l'impression de vivre un exil interne qui réactualise les sentiments vécus au début dans les pays d'exil. La personne est confrontée à des sentiments d'inquiétante étrangeté. Comme en exil, la reconnaissance des changements en ce qui concerne l'image subjective du pays est un processus complexe et plein de contradictions. D'un côté le sujet a besoin de se réinsérer et de l'autre côté il y a une résistance à ouvrir la « boîte de pandore », à assurer ces changements à cause de la douleur et la sensation de perte que cela implique. Parfois la personne doit accepter n'importe quel travail après avoir eu des expériences de travail gratifiantes. Face au défi, la personne a parfois du mal à discriminer, à hiérarchiser les priorités par rapport aux ressources individuelles. La route semble fermée sans que ce soit toujours le cas. Les personnes peuvent faire passer toute leur énergie dans les problèmes familiaux en laissant de côté la question de la réinsertion. La thérapie tente d'ouvrir des espaces de communication qui permettent d'élaborer et de hiérarchiser les différents problèmes afin d'éviter l'isolement et le repli sur

soi.

Psychothérapie de groupe.

Dans la psychothérapie de groupe, l'autre agit comme un miroir social et permet l'expression d'un sentiment d'appartenance et l'élaboration des deuils. Dans le groupe, la personne se confronte au fait que les autres ont les mêmes problèmes et que sa souffrance n'est pas due à un échec personnel. Les *retornados* se rencontrent entre eux, se donnent des tuyaux par rapport au travail, au logement, etc. Comme si l'expérience de la thérapie de groupe donnait lieu au fantasme que seules les personnes qui ont vécu l'exil peuvent se reconnaître et s'apprécier dans leur singularité. Souvent les personnes trouvent qu'elles ne sont « ni d'ici, ni de là-bas ». L'inconvénient du groupe est qu'on ne peut pas approfondir sur les aspects subjectifs qui aident à lier le collectif et l'individuel. Les personnes s'adressaient à la FASIC après la période d'euphorie, elles le font dans la période « d'atterrissage », dans la réalité où le ressenti d'inquiétante étrangeté se fait sentir. Petit à petit émergent des sentiments positifs et la prise de conscience des difficultés mobilise le désir d'agir pour changer les choses. Le sentiment de régression se transforme petit à petit en force pour recommencer et récupérer la continuité individuelle. Dans le groupe, il y a des étrangers (conjointes) qui vivent la réinsertion comme un exil, les accueillir, les aider à comprendre a un effet réparateur.

Le retour se vit différemment pour les différents membres de la famille. Les enfants et les adolescents ont un vécu très difficile, confrontés à la réalité du pays rêvé par les parents. Leur identité de chiliens est celle que leurs parents leur ont léguée, une sorte d'identité déléguée, et la mise à l'épreuve avec un milieu qui est différent à celui construit dans les fantasmes des parents. Chez les adultes, il existe la nécessité de réaffirmer la validité du retour et très souvent, ils ne peuvent pas accueillir la souffrance des enfants. Le processus de l'enfant qui implique l'élaboration des pertes et une redéfinition identitaire peut être

menaçant pour les parents.

Le groupe est un espace et un temps de transition. C'est un espace entre Moi et non-Moi, un espace transitionnel entre le dedans et le dehors. La thérapie de groupe facilite l'intégration de morceaux d'identité contradictoires et ambivalents, le groupe est un espace de contention, une « peau » qui impose des limites et permet d'accepter les changements.

Les enfants et les adolescents ont eu beaucoup de difficultés dans le processus d'adaptation. Isabel Castillo souligne que cette population demandait de l'aide psychologique à la FASIC pour des symptômes d'angoisse, des états dépressifs, des difficultés scolaires, des problèmes d'isolement, etc. Les adolescents vivent une expérience de changements, de recherche identitaire et d'abandon de l'infantile. Pour les adolescents qui retournent de l'exil, la consolidation de l'identité se trouve entravée parce qu'ils ont fait le processus de socialisation dans d'autres langues, encadrés par d'autres normes et des modèles culturels différents (Castillo, 1985). Pour Piera Aulagnier, l'entrée dans l'adolescence doit aller de pair avec l'accès à un ordre temporel qui préserve l'individu de la confusion de temps. Cela n'est pas possible si le Je, au cours de l'enfance, a pu se constituer un fond de mémoire dans lequel vont se préserver certains éléments, moments, jalons de sa propre histoire libidinale. L'adolescent doit se construire un passé (Aulagnier, 1989).

Les enfants et les adolescents, à l'égal que leurs parents, ont participé aux activités de solidarité pour le Chili. Isabel Castillo cite les paroles d'un adolescent :

« Et toujours on parlait du Chili, on faisait des choses pour les Chili, pour aider, pour envoyer de l'argent, en racontant à tout le monde, comment c'était, et ce qui se passait ici, ce qu'on vivait. Et sans le connaître ! »

Pour Loreto Rebolledo, les enfants et les adolescents qui retournent doivent faire le deuil du pays idéalisé que leurs parents leur ont transmis, où se mélange la nostalgie du pays où ils avaient été élevés et où ils ont laissé leurs amis, et la nostalgie de la communauté

d'exilés : pluri-classite, unie et solidaire. Ils doivent circuler simultanément dans un jeu de pendule entre là-bas (le pays et la communauté perdue) et l'ici (le Chili de la réalité). Voici l'exemple de Loreto, un des jeunes qu'elle a interviewé pour sa recherche :

Le Chili est un endroit où je n'avais rien construit, c'est-à-dire, j'avais construit beaucoup un peu partout, et ici il faut que je commence à zéro. Ce n'est pas facile, parce que personne ne comprenait d'où je venais ... je crois qu'un des grands rendez-vous manqués, c'est de ne pas avoir une histoire ici, que les gens n'aient aucune référence de toi. Que les gens n'aient aucun référent de ce que tu as vécu (Rebolledo, 2004).

Fanny Jedlicki cite les paroles d'une adolescente qui était retournée de l'exil :

Ma grand-mère maternelle était pinochétiste, chose que je ne comprenais pas (...) : elle avait une fille exilée ! Donc une fois, la question a été mise sur le tapis, on parlait des camps de concentration, et ma grand-mère a dit que ce n'était pas vrai que mon père y avait été, enfin que c'était faux qu'ils l'avaient torturé. Et je lui ai dit : « D'où tu dis ça, puisque c'est vrai ! » Elle m'a dit que non, mon père [aurait dit à son propre père qui lui avait rendu visite là-bas] « Ne t'en fais pas, je vais bien, ils ne m'ont rien fait ». Évidemment qu'il allait dire ça. Alors là je me suis énervé et elle m'a dit : « Bon, mais ton père, c'est bien pour quelque chose qu'on l'a arrêté »... typique ! Alors je me suis levée de table, j'ai donné un seul coup dessus et je lui ai dit : « Écoutez madame, vous n'allez pas parler ainsi de mon père et tatatata » et je l'ai enchaînée ! Je lui ai dit de tout ! Elle est restée impressionnée face à cette petite-fille, inconnue en plus, et qui venait lui parler en ces termes, avec cet accent-là. La relation avec ma grand-mère s'est arrêtée, enfin on se voyait de temps en temps de manière cordiale mais je n'ai jamais pu avoir une bonne relation avec elle (Jedlicki, 2007).

Pour Fanny Jedlicki, la plupart des personnes qu'elle a interviewées vont finir par

retrouver une situation professionnelle et économique convenable. Mais les débuts ont été difficiles dans tous les cas, y compris pour les personnes qui disposaient d'une aide familiale et de pistons familiaux. Certains travaillaient dans les ONG, d'autres ont accédé à trouver un travail qualifié grâce au bilinguisme (Jedlicki, 2007).

Les ONG se sont mobilisées pour faire prendre conscience des problèmes des personnes qui retournent au Chili au sein de la population, en réalisant des activités dans les écoles. Un audiovisuel avec les témoignages et vécus de plusieurs enfants qui avaient vécu l'exil dans différents pays et qui étaient retournés vivre au Chili dans des ambiances sociales différentes. Le but était de faire de la différence un atout et non un handicap.

À l'époque des journées de protestation, les personnes qui avaient vécu en exil se sont incorporés à la lutte contre la dictature.

La démocratie et la fin de l'exil ont confronté la population à de nouveaux enjeux. Rester ou retourner, un choix difficile parce qu'au bout d'un certain temps, les liens affectifs qui ont été créés deviennent de plus en plus importants. La réinsertion dans les pays d'accueil a impliqué un investissement social, professionnel et affectif. Par exemple les personnes qui ont un conjoint étranger peuvent se voir dans une impasse, parce que les conjoints ne veulent pas aller vivre au Chili.

Ceux qui décident de rester dans le pays d'accueil peuvent devenir des interlocuteurs de « l'ici et du là-bas » à travers de projets scientifiques, des activités artistiques etc. Ce qui permet de conjuguer les deux appartenances. Mais dans tous les cas, les personnes doivent faire un travail de réaménagement des objets internes et des objets externes comme c'était le cas pendant la période d'exil. Mais cette fois-ci, il faut prendre en compte la double appartenance.

Des retours clandestins.

En 1978 le Mouvement de Gauche Révolutionnaire (MIR) organise le retour clandestin

de militants formés militairement à l'étranger pour des opérations clandestines de lutte urbaine : l'Opération Retour.

Une des actions de guérilla la plus connue fut le front de Neltume (dans le sud du Chili). Ce projet a échoué : selon les sources, l'Opération Retour était infiltrée par la CIA à la Havane. Les guérilleros ont été interceptés dans des embuscades et assassinés (Tupper, 2016).

Dans le cadre de l'Opération retour s'est créé le projet Hogares (foyers de vie). Les militants qui retournaient clandestinement et qui avaient des enfants, ne pouvaient pas rentrer avec eux. Un groupe de 60 enfants ont été envoyés à Cuba et ont vécu en communauté sous la responsabilité de 20 adultes qui sont devenus des « parents sociaux ». L'immeuble où cette communauté habitait fut nommé par les cubains « El edificio de los chilenos » (l'immeuble des chiliens). Parmi les enfants qui ont fait partie de ce projet se trouvait la réalisatrice du film *El Edificio de los chilenos*, Macarena Aguiló, qui avait été séquestrée par la CNI lorsqu'elle avait deux ans. Sa mère était partie en exil et l'enfant l'a rejointe par la suite. La mère de Macarena Aguiló fait partie de l'Opération Retour et est rentrée clandestinement au Chili en laissant sa fille sous la responsabilité des « parents sociaux ».

Le film de Macarena Aguiló montre des détails de la vie des enfants qui faisaient partie du projet Hogares (Aguiló, 2010). Le projet Hogares s'est initié à Paris, des enfants d'exilés du MIR de différents pays européens ont commencé à arriver. Lorsque les 60 enfants ont été réunis, ils sont partis à Cuba.

Les enfants sont rentrés au Chili quand ils avaient entre 18 ou 20 ans. Tous ont été déçus du fait que le Chili soit un pays très différent de ce qu'ils avaient imaginé, un pays plein d'inégalités. Le film montre à travers les témoignages des enfants devenus entre temps adultes, que les souvenirs, pour certains de ces enfants, se sont imprégnés d'une sensation de liberté et de vie communautaire, mais pour d'autres il s'agissait d'un vécu traumatique et

d'abandon. Dans le documentaire, il y a des moments intenses où on montre que les enfants recevaient des lettres que leurs parents leur envoyaient malgré leur vie clandestine, mais aussi des situations dramatiques, où les adultes devaient dire à un des enfants que leur père avait été assassiné.

À partir de 1980 c'est le Parti Communiste qui décide d'inclure la lutte armée en tant que moyen de lutter contre la dictature. Beaucoup de combattants qui ont intégré le Front Patriotique Manuel Rodriguez (voir Annexe I) sont rentrés clandestinement, ils étaient des enfants d'exilés.

Manuel Salazar raconte une anecdote : un jeune homme qui retournait au Chili clandestinement pour intégrer le Front Patriotique Manuel Rodriguez se promenait dans le désert d'Atacama après être rentré clandestinement en traversant la cordillère. Il fut arrêté par une patrouille de police. Pour ne pas avoir à entamer un dialogue avec la police, le jeune leur a dit qu'il se promenait dans le désert parce qu'il avait promis à Dieu que si sa mère guérissait il allait le faire, comme Dieu avait reçu cette promesse, il fallait qu'il respecte sa parole. Les policiers ont ramené le jeune homme au même lieu où ils l'avaient trouvé (Salazar, 2016).

D'autres retours clandestins de personnes qui ne figuraient pas sur les différentes listes émises par le gouvernement ont décidé de forcer le gouvernement à accepter leur retour. Nous allons en citer quelques exemples.

En décembre 1984, un groupe de 21 dirigeants politiques en exil est refoulé à la frontière Argentine. Les renseignements ont été obtenus lors d'un entretien avec une des personnes qui ont participé dans cette opération.

Nous avons décidé de rentrer par la frontière Argentine pour montrer à nos compatriotes qu'on luttait tous pour la même cause, et aussi pour créer des complications au régime. L'idée était qu'un grand groupe de personnes serait difficile à

refouler. En plus, compte tenu des caractéristiques de la frontière de terre argentine/chilienne qui se trouve à l'intérieur d'un tunnel de 3200 mètres sous la terre, on pourrait réussir ce que d'autres personnes n'avaient pas pu faire parce qu'ils avaient été refoulés à l'aéroport. On voulait imposer notre présence.

On voyageait en autobus et le chauffeur n'avait aucune idée de notre plan. On pensait qu'une fois de l'autre côté de la frontière, la CNI allait essayer de nous faire descendre et que nous opposerons de la résistance. On allait dans la gueule du loup. Mais avant qu'on arrive, une centaine de policiers se sont précipités pour empêcher le bus de continuer. Ils nous ont descendus du bus à coup de pieds : dans une espèce de lutte inégale les policiers essayaient de bloquer les portes et fenêtres et cognaient brutalement. Ensuite on nous a ramenés en Argentine.

Nous avons essayé de faire en sorte que la police Argentine nous refoule aussi, mais entre temps, nous sommes restés pendant 10 jours en « terre de personne ». Dans ce lieu, nous avons installé des sacs de couchage dans une gare abandonnée. Nous avons appelé le lieu « Macondo »⁹. Nous avons passé Noël à Macondo, les voitures et autobus qui passaient nous informaient que l'opinion publique en Argentine et au Chili était émue par notre ardent désir d'arriver au Chili. Ils nous donnaient de la nourriture.

Le jour de Noël, une délégation de chiliens nous a rendu visite et nous a emmené une bouteille de « Cola de mono » (boisson typique de Noël) et un « Pan de Pascua » (espèce de Panneton) à chacun. Dans des moments pareils, on est pris d'une volonté énorme, presque suicidaire. On aurait pu mourir, on n'a pas hésité à affronter la police de manière inégale. On était surtout ébloui par le courage de Mireya Baltra (ex-députée). La police n'a pas eu de regards pour elle, ils l'ont frappée et ils lui ont déchiré sa robe.

⁹ Référence à un village dans le roman de Gabriel García Marquez, 100 années de solitude.

René Irgo Farias, locuteur de radio et un des promoteurs de la nouvelle chanson chilienne s'est exilé au Mexique et a travaillé dans des divers programmes de radio et de télévision, il a créé à la radio Moscou un espace de communication appelé « La lettre ».

En 1984, il retourne au Chili avec un dirigeant politique, les deux personnes furent arrêtées et envoyées à Buenos Aires. En Argentine ils ont refusé l'asile politique, ils ont remercié les autorités argentines et leur ont demandé de les renvoyer au Chili parce que si jamais ils avaient commis un délit, il fallait qu'ils soient jugés dans leur propre pays.

Le gouvernement argentin les a renvoyés au Chili, ils furent expulsés à nouveau en Colombie où ils ont procédé de la même façon : ils ont remercié le gouvernement colombien et ils ont demandé à être renvoyés au Chili.

Cet événement a eu une répercussion mondiale, la dictature a dû accepter le retour des deux dirigeants, ils ont été relégués pendant un an.

En 1986 après l'attentat contre Pinochet, 200 dirigeants ont été emprisonnés à cause de la rumeur d'une expulsion massive. Ces personnes ont voulu suivre cet exemple, c'est-à-dire qu'elles n'accepteraient pas l'asile, ce qui aurait provoqué un scandale international. Finalement, ces personnes n'ont pas été expulsées.

En 1987 le dirigeant socialiste Clodomiro Almeyda retourne clandestinement, en traversant la cordillère des Andes en mulet. Il se présenta aux autorités et fut incarcéré. On l'a déclaré « inconstitutionnel », il a perdu ses droits citoyens. Ensuite il fut relégué.

La même année, deux dirigeantes communistes, Mireya Baltra et Julieta Campusano traversent clandestinement la cordillère des Andes, elles aussi furent incarcérées et reléguées.

En 1985, le cinéaste chilien Miguel Littín, interdit de séjour au Chili, y est allé clandestinement. La fausse identité qu'on lui avait assignée était celle d'un businessman uruguayen. Il est resté au Chili pendant six semaines et a tourné un film sur la réalité du pays après 2 ans de dictature, avec l'aide de trois équipes étrangères (italienne, française et

hollandaise) et 6 équipes de la résistance interne. L'équipe italienne avait comme couverture de faire un documentaire sur l'immigration italienne au Chili en mettant l'accent sur l'œuvre de Toesca (l'architecte qui a construit le palais présidentiel, détruit au moment du putsch et reconstruit plus tard). Grâce à cette couverture, les équipes ont pu filmer même à l'intérieur du palais Présidentiel. Miguel Littín décrit avec beaucoup de sensibilité le monde souterrain, c'est-à-dire les « hors la loi » qui coexistaient à l'époque de la dictature, avec « l'autre monde », celui de la « normalité ». Miguel Littín explique tout au long de son récit que, parmi les problèmes de sa mission, le plus dramatique fut le changement de sa personnalité. Même sa mère ne le reconnaissait pas. Aidé par deux psychologues et un expert en maquillage de cinéma sous la direction d'un expert en opérations spéciales clandestines, il a complètement changé d'aspect en trois semaines. Cependant, il a dû lutter avec sa « détermination instinctive de continuer à être lui-même ». Un des processus les plus coûteux pour lui était de raser sa barbe, car cela l'a amené à un processus profond de dépersonnalisation. Lorsqu'il vit son image dans une vitrine à l'aéroport de Madrid, se percevant comme un « requin industriel », il s'est dit « Quelle horreur ! Si je n'étais pas moi-même, je serais comme celui-là » (García Márquez, 1986).

Les détenus disparus et les familles d'exécutés politiques

Monte! Et nais avec moi, frère!

Donne-moi la main, du fond

De ta douleur éparse.

Tu ne reviendras pas de l'épaisseur

des pierres,

Tu ne reviendras pas du temps

souterrain,
Ni ne reviendra ta voix rauque,
Ni ne reviendront tes yeux perforés.
Regarde-moi depuis le fond de la terre
Laboureur, tisserand, pasteur
taciturne : Dompteur des vigognes tutélaires :
Maçon du traître échafaudage :
Porteur d'eau chargé des larmes
des Andes :
Joillier aux doigts broyés :
Semeur tremblant dans sa semence :
Potier répandu dans sa glaise.
Apportez à la coupe de la vie nouvelle
Vos vieilles douleurs ensevelies.
Montrez-moi votre sang, votre sillon
Dites-moi : ici, je fus puni
Parce que la gemme fut sans éclat,
parce que le sol
Ne donna pas à temps la pierre ou
le grain.
Désignez-moi la pierre où vous êtes
tombés. Le bois où vous fûtes crucifiés
Eclairez pour moi les antiques silex,
Les vieilles lampes, les fouets collés
Aux plaies à longueur de siècles

Et les haches brillantes sous le sang.
Moi, je viens parler par votre bouche
morte.
Unissez à travers la terre toutes vos
Silencieuses lèvres dispersées
Et depuis votre abîme, durant toute
Cette longue nuit, parlez-moi
Comme si j'étais retenu
par la même ancre que vous,
Racontez-moi tout, chaîne
après chaîne,
Maillon après maillon, pas à pas,
Affilez les couteaux que vous avez
conservés
Mettez-les-moi dans la poitrine
et dans les mains
Comme fleuve d'éclairs jaunes
Comme fleuve de tigres enterrés
Et laissez-moi pleurer, des heures,
des jours, des ans
Des âges aveugles, des siècles
sidéraux.
Donnez-moi le silence, l'eau,
l'espérance. Donnez-moi la lutte, le fer, les volcans.
Comme autant d'aimants, suspendez

à moi vos corps.

Envahissez mes veines et ma bouche.

Parlez par mes mots, parlez

par mon sang.

Les hauteurs de Machu Pichu chant XII, Pablo Neruda (1950).

Ce n'est qu'en 1992 que les disparitions forcées ont été reconnues en tant que crime contre l'humanité. C'est grâce à la résolution des Nations Unies que la disparition forcée a actuellement un caractère imprescriptible.

Le 18 décembre 1992 le Haut-Commissariat des Nations unies pour les Droits de l'Homme a adopté dans l'Assemblée générale des Nations Unies la résolution 47/133. Cette résolution qualifie la disparition forcée comme crime et dans certaines circonstances définies par le droit international, un crime contre l'humanité.

Selon la résolution, aucune circonstance exceptionnelle, quelle qu'elle soit, qu'il s'agisse de l'état de guerre ou de menace de guerre, d'instabilité politique intérieure ou de tout autre état d'exception, ne peut être invoquée pour justifier la disparition forcée. Selon le droit international entrent dans ce cadre les arrestations, détentions, enlèvements ou toute autre forme de privation de liberté par des agents de l'État ou par des personnes ou des groupes de personnes qui agissent avec l'autorisation, l'appui ou l'acquiescement de l'État, suivi du déni de la reconnaissance de la privation de liberté ou de la dissimulation du sort réservé à la personne disparue ou du lieu où elle se trouve, la soustrayant à la protection de la loi.

La résolution garantit entre autres que toute personne privée de liberté sera placée uniquement dans des lieux de privation de liberté officiellement reconnus et contrôlés, l'État doit déterminer les conditions dans lesquelles les ordres de privation de liberté peuvent être donnés et doit révéler l'identité de la personne privée de liberté.

La disparition forcée peut être permanente ou momentanée, des milliers de prisonniers ont disparu parce qu'ils étaient dans des camps de détention clandestine pour être torturés. Les familles de ces prisonniers n'avaient aucune information et les familles de ces personnes vivaient dans l'incertitude, dans la peur et dans l'angoisse.

Il s'agit d'une privation arbitraire de liberté, qui empêche que le détenu puisse être confronté à un juge ou à une autorité qui puisse contrôler la légalité de l'arrestation. Les victimes sont exposées à l'incommunication, à des vexations et à la torture, ce type de traitement est cruel et inhumain et représente une atteinte à l'intégrité physique et psychique de la personne.

Le fait que les proches des disparus ne puissent pas enterrer leurs morts laisse les familles dans l'impossibilité de faire le deuil.

Homère nous sensibilise sur le fait que pouvoir enterrer ses proches est indispensable. Dans l'Iliade, le roi Priam, père d'Hector est allé dans le camp ennemi pour supplier Achille de lui rendre le cadavre de son enfant.

Antigone, fille d'Œdipe et Jocaste désobéit aux ordres de Créon qui ne voulait pas que son frère Polynice puisse avoir de sépulture, il devait être livré aux oiseaux parce qu'il avait été un assaillant de sa patrie. Antigone, fidèle aux lois morales et sacrées, décide de donner les honneurs mortuaires et d'enterrer son frère.

Créon ordonne qu'Antigone soit ensevelie vivante. Antigone se pendit dans sa cellule.

1.1 **La disparition forcée**

Pour se débarrasser des opposants et créer la panique et toute tentative de résistance dans les pays occupés, Adolf Hitler a créé le décret NN Nacht und Nebel (Nuit et Brouillard). Il s'est inspiré de la figure du nain diabolique Alberich, personnage de l'Opéra wagnérien *L'or du Rhin*, qui pouvait se rendre invisible avec son heaume magique. Dans cet opéra, Alberich disparaît et est remplacé par une colonne de brouillard.

Le décret Nuit et Brouillard visait à gommer toute trace de l'existence de certaines personnes qui étaient condamnées à disparaître, de cette façon la mémoire pouvait aussi disparaître, dans la nuit et le brouillard.

En 1941 le Maréchal Wilhelm Keitel, chef suprême du commando central, était chargé de promouvoir le décret au sein de l'armée allemande. Ce décret avait établi que dans les pays occupés, les opposants seraient jugés par les cours militaires locales et la sentence de mort se ferait dans les huit jours après l'arrestation du prisonnier. Mais dans la plupart des cas, on ne savait pas de quoi ces personnes étaient coupables pour pouvoir établir une sentence, alors elles étaient transférées et occultées dans la nuit et le brouillard.

Ces transferts secrets avaient un effet dissuasif parce que les prisonniers disparaissaient sans laisser des traces, et on ne donnait aucune information sur leur sort. De cette façon la culpabilité des criminels ne pouvait pas s'établir : s'il n'y avait pas de victimes, il n'y avait pas de coupables. Les victimes étaient déportées secrètement, leur transfert n'était qu'un euphémisme pour faire référence à leur exécution. Il s'agissait d'un mensonge déguisé, il fallait punir les suspects comme s'ils étaient coupables, les tuer et les faire disparaître, de cette façon la terreur paralysait toute tentative de résistance des citoyens des pays occupés. En plus, utiliser cette méthode évitait que les opposants deviennent des martyrs comme ça aurait été le cas s'ils étaient soumis à des jugements et qu'ils avaient été condamnés à mort (Munczek & Guilis, 2008).

Les prisonniers qui faisaient partie du décret « Nuit et Brouillard » avaient sur leurs vêtements le signe NN, de cette façon on ignorait même leur nom en réduisant leur identité à des lettres et des numéros. Les caractères NN ont été employés plus tard pour signifier les indigents et les personnes dont on ne connaissait pas l'identité. Dans ce cas, NN était l'expression venant du latin, *Nomen Nescio*, qui veut dire nom inconnu (Cáceres, 2011).

La disparition forcée a été abondamment utilisée dans les guerres et les dictatures. Cette méthode fait partie des techniques de l'horreur, qui se perfectionnent avec les apports de certains « idéologues » pour devenir très sophistiqués (voir chapitre I).

Les dictatures en Amérique Latine ont utilisé les mêmes stratégies de domination et de contrôle social dans les différents pays de la région. Il ne s'agit pas d'une coïncidence, les politiques répressives sont le fruit d'un système planifié dans le contexte de la Guerre Froide (Munczek & Guilis, 2008).

Le cadre idéologique qui a servi pour justifier l'utilisation de la disparition forcée remonte à 1947, aux débuts de la guerre froide, quand les pays américains ont signé le Traité de Rio de Janeiro et ont décidé d'appliquer « La Doctrine de la Sécurité Nationale ». Il s'agissait d'un accord de défense mutuelle contre les menaces externes, concrètement contre le bloc socialiste et ses sympathisants dans les différents pays américains (voir chapitre I).

À l'égal que « Nuit et Brouillard », la Doctrine de Sécurité Nationale s'est servi des disparitions pour semer la peur, l'intimidation et l'incertitude au sein de la population, mais aussi pour désarticuler l'opposition politique et l'organisation sociale (Munczek & Guilis, 2008).

Les forces répressives agissent secrètement et clandestinement : les perquisitions ont lieu la nuit ou pendant le couvre-feu, les agents armés ne sont pas identifiés, leurs véhicules n'ont pas de plaques, ils évitent la présence de témoins et les détenus sont emmenés dans des centres clandestins. Ils agissent de préférence la nuit, et le brouillard est assuré par la censure. Comme nous l'avons développé dans le chapitre I, les services d'intelligence militaire se sont dotés d'un large appareil logistique : des locaux, des véhicules, des réseaux de communication, des armes, et de professionnels hautement spécialisés.

La répression est renforcée par des diverses stratégies de désinformation qui utilisent des données fausses et la distorsion de l'information pour justifier l'impunité et faire

accepter à la population ces méthodes. Ivan Cáceres cite des mots du dictateur argentin Jorge Videla (...) On ne pouvait pas faire autrement, il fallait les faire disparaître. C'est cela qu'on apprenait dans les manuels de la répression en Algérie et au Vietnam. On était tous d'accord. Dire où se trouvent les restes ? Que est-ce qu'on pouvait dire ? La mer ? Le fleuve de La Plata, le petit ruisseau ? À un moment, on a pensé à faire connaître les listes. Mais on se disait : si on dit qu'ils sont morts, tout de suite on aura des questions auxquelles on ne peut pas répondre : Qui a tué ? Où ? Comment ? (Cáceres, 2011).

Le terrorisme d'État ne prenait pas en compte les droits fondamentaux de ceux qui étaient dénommés « les ennemis internes », en utilisant des méthodes illégales en toute impunité. Dans une logique où il n'y a pas de victimes, donc il n'y a pas de victimaires. Le but de ces opérations est de gommer les évidences de la terreur (Cáceres, 2011).

Comme dans toutes les situations extrêmes les victimes sont culpabilisées.

L'État terroriste répandait dans l'imaginaire social l'idée que les disparitions étaient une invention des opposants politiques. Le crime abject de la disparition avait un impact dans la population, le travail de l'Association des Familles des Disparus et du COPACHI/ Vicariat de la Solidarité a pu mettre en évidence les disparitions. Le régime militaire s'est doté de moyens importants pour culpabiliser les familles des disparus.

Debora Munczek et Graciela Guilis analysent la campagne de désinformation en Argentine. Le gouvernement répandait l'idée que les personnes disparues avaient quitté le pays pour intégrer la guérilla ou qu'ils étaient des irresponsables qui avaient abandonné leurs familles, qu'ils ne méritaient pas que leurs proches les pleurent. Ceux qui avaient perdu un proche devaient avoir honte de ce membre de la famille et maintenir le silence au sujet de son absence. L'État créait la méfiance en répandant l'idée qu'on devait s'éloigner des personnes qui avaient un membre de la famille disparu. De cette façon la population se fragmente,

laissant les victimes isolées, sans avoir le droit aux rituels qui favorisent l'élaboration du deuil. L'attitude de négation des faits oblige à une « privatisation » de la perte et à des sentiments de stigmatisation, de honte et de confusion. Lorsque les traumatismes individuels et familiaux ne sont pas reconnus et que l'on culpabilise la victime de ce qui lui arrive, le processus de deuil et d'élaboration sont très difficiles. La souffrance, qui doit être pensée comme faisant partie d'un processus salutaire face à la perte, s'installe comme un sentiment avec lequel les victimes ne peuvent pas prendre distance. La société dans ces cas n'accompagne pas et ne contient pas les victimes dans le processus de deuil. La souffrance devient un état au lieu d'un processus.

Les autorités ont tenté de convaincre la population qu'ils étaient les seuls représentants du peuple et qu'ils défendaient la sécurité interne, pour éviter que le pays tombe dans le chaos. Ils utilisaient des mots comme « nous », « intérêt général » ou « héros de la patrie », le bien et Dieu avec des phrases populaires et des consignes qui cherchaient à ce que la population s'identifie à l'État terroriste à travers de la distorsion et projection de l'agression. En faisant appel au sentiment de culpabilité de la plupart des individus. Une fois que l'État réussit à se redéfinir comme étant agressé, il obtint la justification de toutes les actions violentes en les qualifiant d'auto défense et acquit la capacité d'agir en toute impunité.

Les actions brutales des Forces de Sécurité en Argentine ont été légitimées par des noms comme « Opération Liberté » ou « Opération Indépendance ». L'État s'attribuait tout le bon et le positif, et tout le négatif était attribué aux personnes qui critiquaient et qui s'opposaient. Ces personnes recevaient l'étiquette de personne manipulée par des influences étrangères, conspiratrices, ennemies, n'ayant pas de morale ni d'éthique, ils étaient antipatriotes. L'identité nationale se définissait en fonction de la position politique de la personne, ce qui justifiait l'incarcération, la disparition et l'assassinat.

Une autre manière de distorsion était de dire que ne pas être d'accord avec le régime était une déviation sociale, une pathologie psychique et une incapacité d'adaptation.

L'association de Mères de la Place de Mai fut accusée d'avoir des perturbations psychiques, on les appelait « les Folles de la Place de Mai ». Paradoxalement, les personnes qui dénonçaient et qui ne se pliaient pas au déni étaient traitées de folles par des personnes qui véhiculaient des messages psychotisants et contradictoires. Ces campagnes avaient comme finalité de dissuader les familles des disparus qui exigeaient de retrouver leurs proches vivants. Le régime utilisait des consignes : « Regardez comment vous avez éduqué vos enfants », afin de faire passer la responsabilité des actes répressifs aux propres séquestrés et à leurs familles. Ces méthodes avaient aussi pour but de créer une fausse dichotomie entre le bien et le mal : les bons parents qui avaient des « fils bien » et les mauvais qui avaient eu ce qu'ils méritaient. De cette façon, certains citoyens, qui ne faisaient pas partie de la répression, s'identifiaient avec les répresseurs et sans culpabilité en ce qui concerne le sort des autres concitoyens et sur le sort des disparus (Munczek & Guilis, 2008).

Hélène Piralian, dans son excellent travail sur le génocide des arméniens perpétré par le gouvernement turc en 1915 met en évidence le déni qui s'instaure comme seule vérité, malgré les preuves, malgré toutes les tentatives de reconstruction de l'histoire.

L'auteure parle de blancs dans l'histoire qui seraient peut-être à l'origine de la violence qui explose dans le monde due au retour dans le réel de ces blancs, et de ce qui a été forclos. Hélène Piralian, en citant Adolf Hitler, qui, 25 ans après le génocide a dit : « Qui se souvient encore du génocide des Arméniens? » montre que l'instauration du déni et de l'impunité permet d'élaborer d'autres génocides et de délier un groupe humain des autres, c'est-à-dire le priver du lien symbolique et de doubler la destruction réelle d'une destruction symbolique, ce qui rend la dette impossible (Piralien, 1994). Le projet génocidaire de faire disparaître des personnes en Amérique latine cherchait à s'attaquer au tissu social dans sa

totalité, mais aussi à s'attaquer à la chaîne symbolique qui constitue sa généalogie. La disparition forcée avait comme but de priver la personne de toute trace de son passage sur terre.

1.2 Les détenus disparus au Chili

Au Chili, les personnes qui cherchaient leurs proches disparus individuellement se sont regroupées autour du COPACHI afin d'unir leurs efforts et d'avoir le maximum d'information en regroupant les renseignements que chaque personne avait pu obtenir. L'incertitude et la résistance à admettre la mort du proche fut le moteur de leur action. De cette façon est née l'Association de Familles de Détenus Disparus.

Le cas des 119.

Le 21 mai 1975, l'organisation naissante des familles des détenus disparus a sollicité une enquête sur le sort de 163 prisonniers politiques dont les traces avaient disparu dans les labyrinthes des Services d'intelligence et sécurité du régime militaire. La sollicitude était accompagnée d'un important travail de documentation avec des déclarations des témoins qui avaient vu les personnes disparues dans des centres clandestins de détention.

Vers la fin de l'année 1974, le gouvernement avait annoncé que « seuls ont une existence les prisonniers reconnus comme tels », c'est-à-dire les personnes qui étaient enregistrées dans les commissariats et centres de détention. Cette information fait penser aux fonctionnaires du comité pro-paix qui devaient faire en sorte qu'une part des détenus n'apparaisse pas dans les registres. Ils ont commencé par établir une liste des cas éventuels et ont cherché tous les renseignements possibles. Dans ces listes, il y avait quelques erreurs de transcription des noms comme : « Robotham » en « Robostam », « Guendelman » en « Weldelman » et « Wisniak » en « Wisnik ». Personne ne pouvait savoir que la liste était arrivée aux mains des autorités chiliennes. Une opération conjointe avec la Triple A (organisation paramilitaire anticommuniste) dont le nom fut « Colombo » était en marche

(L'opération Colombo a précédé l'Opération Condor). Leur but était de donner une « solution » au problème des D.D. chiliens (Ahumada, 1989b).

À cette époque, la Commission de Droits de l'Homme des Nations Unies voulait visiter le Chili, la liste qui avait été établie par le COPACHI des cas qui faisaient soupçonner une éventuelle disparition posait problème. En juin 1975 (un mois après que l'organisation des familles de disparus avait sollicité l'investigation), dans la ville de Pilar, à 45 kilomètres de Buenos Aires, deux cadavres furent découverts par la police locale ; ces cadavres étaient couverts d'une toile portant l'inscription « Exécutés par le Mouvement de Gauche révolutionnaire (MIR). Brigade noire ». La police Argentine retrouva sur les corps les cartes d'identité de Luis Alberto Wendelman Wisnik, 26 ans et de Jaime Eugenio Robostam Bravo, 24 ans, tous les deux de nationalité chilienne. Les noms des corps trouvés en Argentine étaient mal orthographiés : ils comportaient des erreurs de transcription qu'avaient commises les fonctionnaires du COPACHI. WendelmanWisnik et Robostan Bravo, ne figuraient pas dans le Registre Civil chilien, mais Guendelman Wisniak et Robotham Bravo y figuraient bel et bien, car c'était le véritable nom de ces deux personnes. Ces personnes avaient été arrêtées par la DINA, leurs familles avaient demandé des Habeas corpus, et Amnesty International faisait des démarches pour les trouver. La légende sur la toile laissait supposer l'idée d'une purge interne entre les militants du MIR à l'étranger.

Au même moment, le président de la Cour Suprême, outrepassant les principes d'indépendance institutionnelle entre les pouvoirs, soulignait que dans la plupart des cas, les Habeas corpus présentés à la Justice étaient faux, qu'il s'agissait d'individus qui vivaient dans la clandestinité et qui, de manière clandestine, étaient partis vivre dans les pays voisins. Le gouvernement, pour sauver et garder la dignité et la prospérité du peuple, mettrait fin au problème de la clandestinité et à la présentation des Habeas corpus (Ahumada, 1989b).

L'idée de la purge interne au sein du MIR devint « vérité » et fut largement exploitée par la presse chilienne. Dans certains articles on pouvait lire : « Exterminés comme des rats » ; « Les sujets auraient été tués à l'étranger par leurs propres compagnons comme culmination d'un long processus de divergences mutuelles et de disputes pour l'argent ». Les journalistes qui faisaient circuler ce type d'informations voulaient présenter les disparitions comme des mensonges. Le 18 juillet la revue argentine *Lea* a publié qu'environ 60 chiliens ont été assassinés par leurs propres camarades en Argentine, Colombie, Venezuela, Panama, au Mexique et en France. Ces assassinats feraient partie d'un « vaste et implacable programme de vengeance et d'épuration politique ». Le journal brésilien *O'Día de Curitiba* affirmait que 59 « extrémistes chiliens » ont été identifiés et qu'ils font vraisemblablement partie des guérilleros qui sont morts dans la Province de Salta en Argentine.

Si on additionnait le nombre de morts que signalait la revue *Lea* et le journal *O'Día* on arrivait à 119 personnes. *Lea* et *O' Día* ont été publiés « ad hoc », pour le montage de la dictature. Ces journaux n'ont jamais eu d'existence réelle. L'adresse du journal *Lea* était celui du siège du triple A. La presse brésilienne a déclaré ne pas connaître le journal *O' Día* qui n'avait même pas d'inscription domiciliaire.

La mère de Guendelman et le frère de Robotham sont allés à Buenos Aires et, avec des preuves à l'appui, ils ont mis en évidence que les cadavres mutilés et brûlés ne correspondaient pas à ceux de leurs familles. Dans le cas de Guendelman, sa mère signalait aux autorités argentines que son fils avait été opéré lorsqu'il était petit et on lui avait enlevé un os de la cuisse et du sacrum. Le cadavre identifié comme son fils avait ses os. Le cadavre n'avait pas sa dentition complète, celle de son fils oui.

La sœur et le frère de Jaime Robotham Bravo sont allés à Buenos Aires pour reconnaître le cadavre. Ils ont déclaré que le corps trouvé à El Pilar n'était pas celui de leur frère à cause des détails suivants : les signes anatomiques ne correspondaient pas à celui de

Robotham, la signature du fonctionnaire qui avait signé la carte d'identité n'était pas en règle, la photo dans le document était celle de Robotham, mais au moment où il avait 14 ans. Les empreintes digitales dans la cellule d'identité d'après le laboratoire de la police de la Plata (Argentine) a déterminé qu'elles avaient été faites quelques heures avant de trouver le corps (Ahumada, 1989b).

Le Nonce Apostolique chilien a demandé à la chancellerie de clarifier les faits, car on avait mêlé des pays étrangers qui n'étaient pas impliqués dans les faits qu'on leur imputait. La Colombie a fait une déclaration où le gouvernement affirmait que dans leur pays on n'avait jamais assassiné aucun chilien. Des déclarations similaires ont été faites par le Venezuela et le Mexique. Le journal Argentin *La Opinión* a affirmé qu'« une grande conspiration, en lien avec des argentins a imaginé des méthodes sinistres qui dépassent l'Allemagne de Hitler en faisant appel à des publications fantômes à l'étranger et à des consuls qui se prêtent à diffuser des identités falsifiées ». Le *Times* signalait que le terrorisme de droite des deux côtés des Andes s'est confabulé dans la disparition de 119 citoyens chiliens. La revue affirme que la relation de travail entre la Triple A d'Argentine et la DINA sert des intérêts mutuels : la DINA a une longue liste de noms pour lesquels elle a besoin de cadavres et la Triple A, a des cadavres pour lesquels elle a besoin de noms.

L'Église Catholique a publié dans sa revue *Mensaje* un article qui avait pour titre « ¿Dónde están? » (Où sont-ils ?), document bien renseigné sur les 119 cas afin de démontrer le montage fait par la dictature et de dénoncer ces méthodes.

Le mensonge du gouvernement chilien a eu un rejet international et au Chili 80 prisonniers du camp de concentration de Puchuncaví qui avaient été dans différents centres de torture avec les chiliens de la liste des 119 ont entamé une grève de la faim.

L'archevêché de Santiago a officié une messe à laquelle ont assisté plus de 4.000 personnes, 119 chaises vides symbolisaient les disparus. Le gouvernement chilien a continué d'affirmer que les disparus n'existaient pas et les disparitions continuèrent.

Les cas des 119 nous montre pas à pas comment le déni de la réalité de la torture et de la disparition fut instauré au Chili et comment la presse, la justice, etc. ont participé à cette action. Cette machination était destinée à isoler et à délier les familles des disparus du reste de la communauté.

Lonquén.

Le 30 novembre 1978, le Vicariat de la Solidarité reçut la dénonciation de l'existence d'une fosse clandestine. Un homme âgé qui cherchait son fils disparu, guidé par de vagues références est arrivé aux fours d'une mine de chaux abandonnée et découvrit que vers la base, il y avait des restes humains. Deux fonctionnaires du Vicariat sont allés dans la mine pour vérifier l'information et ont constaté que Don Inocente (l'homme en question) disait la vérité (Cavallo &al., 2008).

Le vicaire de la Solidarité décida de créer une commission qui a été intégrée par des personnes extérieures au vicariat : un avocat, le directeur de la revue *Qué Pasa*, le sous-directeur de la revue *Hoy*, le vice-président de la Commission Chilienne des droits de l'Homme. Les membres de la commission et des hauts fonctionnaires du vicariat décidèrent d'aller à la mine et y ont trouvé deux cheminées qui avaient la forme d'un entonnoir inversé. Un des membres de la commission a commencé à dégager vers le haut et un thorax est tombé par terre. La cheminée était couverte d'un mélange de gros morceaux de fer qui occultaient des os, des vêtements, des morceaux de crânes jaunis avec des restes de cuir chevelu, etc.

En 1978 le Vicariat de la Solidarité avait organisé un symposium international pour commémorer l'année des Droits de l'Homme. La devise du symposium était « Tout homme a le droit d'être une personne ».

Pour le Vicariat, c'était une opportunité pour faire connaître l'affaire Lonquén aux personnalités internationales représentant le monde des Droits de l'Homme, mais finalement les hauts fonctionnaires de l'organisation ont décidé d'ajourner le moment de la dénonciation. Si le Vicariat s'adressait à l'opinion publique, le symposium serait vu comme organisé exprès pour dévoiler l'affaire Lonquén et le gouvernement pourrait en profiter pour dénigrer le Vicariat vis-à-vis de l'opinion publique et de minimiser le problème des détenus disparus.

Le lendemain du symposium, la commission a déposé la première plainte, mais dans des termes vagues parce qu'ils craignaient que la DINA puisse découvrir le lieu. Le président de la Cour Suprême a réagi indigné : « J'en ai assez des calomnies de l'église », mais il a été obligé de faire connaître l'information et de nommer un ministre en visite (Ahumada, 1989c).

Le travail d'excavation de la mine a été fait par une entreprise de confiance du vicariat, les ouvriers ont commencé à enlever les cadavres et ont trouvé une dalle en ciment, des bouts de fer et même un lit en métal. Lorsque les ouvriers ont pu dégager le tout, une avalanche de cadavres est tombée, l'odeur qui se dégageait était pestilentielle. Seulement trois balles ont été trouvées, ce qui montre que les victimes ont été lancées dans la mine, vivantes.

Les quinze corps trouvés avaient été couverts de chaux pour qu'ils se désintègrent, mais une brèche s'est ouverte, ce qui a permis que les cadavres ne se désintègrent pas.

Les corps ont été emmenés à l'Institut médico-légal. Le Vicariat a assumé la tâche d'établir les fiches anthropométriques pour faciliter la reconnaissance de l'identité des cadavres et a réuni les familles pour qu'elles puissent donner les signes particuliers des personnes : taille de la personne, cicatrices, signes particuliers... etc.

Les personnes avaient été arrêtées entre le 6 et le 7 octobre 1973 par les carabiniers de la zone. Le carabinier qui dirigeait l'opération a dit aux autorités que les détenus étaient des

terroristes qui préparaient une attaque au cartel de carabiniers. Étant donné le danger que ces personnes représentaient, il avait donné l'ordre pour que 12 personnes soient arrêtées.

Selon le carabinier qui dirigeait l'opération, lors des interrogatoires, les sujets auraient confirmé qu'ils préparaient un attentat contre le cartel. Le chef de l'opératif aurait décidé d'envoyer les prisonniers au Stade, mais un des détenus aurait demandé à parler avec lui en privé, et aurait confessé que les armes étaient cachées dans une mine abandonnée.

Huit policiers sont allés à la mine de chaux avec les prisonniers, et tout d'un coup, les policiers auraient été attaqués par des armes à feu, ils ont demandé aux prisonniers de se mettre à l'abri pendant qu'ils s'occupaient des attaquants. Il y aurait eu un échange de tirs pendant dix à quinze minutes.

Ensuite les policiers seraient allés chercher les prisonniers, mais ils étaient tous morts. D'après le carabinier qui dirigeait l'opération, on ne peut pas savoir s'ils sont morts avec leurs projectiles ou avec ceux des attaquants. Il n'y aurait pas eu de blessés chez les carabiniers. D'après la déclaration des carabiniers, ils auraient décidé d'occulter les corps parce qu'ils avaient peur que leurs familles puissent exercer des représailles (Verdugo, 1990).

Le cas est passé à la justice ordinaire, mais le juge s'est déclaré incompétent à cause de la participation dans les faits de personnels militaires. Les policiers accusés furent amnistiés et ont été décorés pour services distingués "montrant courage et décision dignes de reconnaissance publique". Dix mois plus tard les familles attendaient encore pour enterrer leurs morts.

Les familles étaient soutenues par diverses personnalités, une forte pression sociale s'exerçait. Le 11 septembre 1979, la cour martiale a décidé que les corps soient rendus aux familles. Une messe symbolique fut préparée près du cimetière. Une multitude a accompagné les parents des victimes qui ont attendu pendant des heures l'arrivée des cercueils. Mais l'insolite se produisit, les corps furent volés de la morgue par les agents de la

DINA et furent enterrés ailleurs. Les familles des disparus de Lonquén eurent comme seule explication que les corps étaient enterrés ailleurs car le cimetière où ils devaient être enterrés se trouvait « Loin du lieu du décès ». Les corps ne furent jamais rendus aux familles et en 1980 les fours de Lonquén ont été dynamités car l'endroit était devenu un lieu de pérégrination (Ahumada, 1989c).

Yumbel.

Le 2 octobre 1979 il y eut une deuxième exhumation dans le cimetière de Yumbel dans la région de Bío-Bío. Dix-huit personnes avaient été assassinées et enterrées clandestinement. Les cadavres ont été déterrés par des chiens, le propriétaire du lieu a signalé ce fait aux carabiniers, ceux-ci les ont enterrés au cimetière de Yumbel. Les proches des victimes avec l'aide de l'Église Catholique ont porté plainte et ont réussi à faire nommer un ministre en visite. Tous les cadavres ont été identifiés, et les proches des victimes ont pu organiser des funérailles auxquelles a assisté une multitude de personnes. Les morts de Yumbel furent enterrés dans leurs lieux d'origine (Madariaga y Brinkmann, 2006).

Mulchén.

À Mulchén, dix-huit paysans ont été assassinés. En 1979 un ministre en visite fut nommé pour enquêter sur les faits. Le ministre en visite localisa le lieu d'inhumation mais constata que les cadavres avaient été retirés. Ce nouveau crime d'exhumation illégale avait été réalisé par une patrouille de carabiniers suite à la trouvaille des restes de Lonquén. Aujourd'hui on sait que cette action est le résultat d'un ordre dicté directement par Pinochet nommée « Opération Retrait de Téléviseurs » (Madariaga y Brinkmann, 2006).

1.3 L'Opération Retrait de Téléviseurs

Après la découverte des cadavres dans la mine de Lonquén, Pinochet a fait une réunion d'urgence avec les autres membres de la junte militaire. Il fallait trouver une solution rapide pour prévenir que d'autres découvertes de cadavres ne se produisent. La solution pour

l'éviter fut « l'Opération Retrait de Téléviseurs », cette opération consistait à déterrer les cadavres dans tous les cimetières clandestins et de les détruire, de façon à effacer toutes les traces des crimes commis. En 1978, le régime devait gérer une situation très difficile : le gouvernement étasunien demandait l'extradition des responsables de l'assassinat d'Orlando Letelier aux États-Unis, le régime affrontait une crise avec l'Argentine et l'affaire Lonquén avait eu l'effet d'une bombe dans l'opinion publique que ce soit à niveau national et international.

Comme nous l'avons déjà souligné dans le chapitre I, le juge Juan Guzmán avait créé la figure de séquestration permanente et de crime imprescriptible pour les cas de disparition. Entre 1999 et 2004, il était à la tête de nombreuses exhumations de restes de DD.

Dans le cadre des exhumations, le juge Guzmán et des fonctionnaires du Département de la Police d'Investigations ont recueilli le témoignage d'un sous-officier d'Intelligence qui avait confessé avoir reçu un cryptogramme catégorie A-1, cette nomenclature déterminait qu'il s'agissait d'une mission urgente et secrète. Lorsque le sous-officier a décodé le cryptogramme, il a vu que l'ordre était de déterrer les corps des prisonniers politiques exécutés dans la juridiction et de les faire disparaître. Le message codé était signé par Pinochet. Le sous-officier est allé immédiatement porter le message au commandant du régiment.

Les cadavres de Mulchén avaient été enterrés, déterrés, enterrés à nouveau, déterrés et brûlés. L'« Opération Retrait de Téléviseurs » fut dirigée par trois sous-officiers qui avaient été formés dans l'École des Amériques. Ils ont créé une équipe de huit personnes formée par des officiers et sous-officiers qui devaient se charger de déterrer et d'effacer toute trace des corps. La tâche s'était avérée facile, la terre humide leur a permis d'arriver aux corps qui avaient été enterrés à 50 centimètres de profondeur. Certains corps conservaient des restes de

vêtements qui avaient été détruits à cause de la manœuvre. Les corps ont été mis dans des sacs et ont été calcinés dans un four appartenant à un régiment de l'armée.

Un officier a dit au juge qu'ils avaient appris à incinérer les corps dans un cours qu'ils avaient fait en Allemagne. Pour faire disparaître les corps, il fallait les déposer sur une grille et mettre beaucoup de bois en rajoutant de façon permanente du pétrole car il fallait que les corps soient brûlés jusqu'à ce qu'il ne reste que des cendres.

Les victimes de Mulchén ont été assassinées après avoir été violemment frappées, on leur a demandé de jouer au « cirque romain », c'est-à-dire que les détenus devaient se donner des coups les uns contre les autres, et ceux qui tombaient étaient abattus par balle. D'autres ont été froidement assassinés : on leur a demandé de creuser leur tombe et de se coucher sur le dos pour que les soldats puissent leur tirer dessus (Escalante & al., 2013).

L'« Opération Retrait de Téléviseurs » a couvert tout le territoire national et c'est la preuve la plus claire de la politique d'occultation des crimes de la dictature. Les autorités de tous les régiments ont reçu le cryptogramme A-1. Dans le cadre de l'« Opération Retrait de Téléviseurs » à la Colonie Dignité, environ 100 prisonniers politiques ont été enterrés dans une fosse commune. En 1978 les corps ont été déterrés et brûlés avec du phosphore.

Les excavations d'une fosse ont permis de récupérer plus de 500 pièces d'os qui correspondaient à des fragments d'extrémités, de dents, de morceaux de crâne etc. appartenant à des personnes mortes au Palais présidentiel. La juge chargée de cette investigation a émis un rapport à la Cour Suprême et soulignant que les corps avaient été détruits par des explosifs. Du matériel lourd avait été employé dans l'exhumation des corps (Escalante & al., 2013).

Carlos Madariaga et Beatriz Brinkmann soulignent que le Chili est peut-être une situation unique au monde : les victimes de la répression ont disparu à deux reprises (Madariaga y Brinkmann, 2006).

1.4 Des exhumations post-dictature

Après la fin de la dictature, plusieurs personnes qui avaient des renseignements au sujet d'enterrements clandestins ont donné des antécédents aux avocats du Vicariat, aux membres de la Commission chilienne de Droits de l'Homme, à des religieux ou à la Commission Nationale Vérité et Réconciliation.

Pisagua.

Pisagua est devenu un camp de concentration après le coup d'État militaire. En octobre 1973, le médecin Alberto Neumann, qui était détenu dans ce lieu, a été obligé de certifier la mort de personnes qui ont été assassinées et jetées dans une fosse commune creusée dans le désert. En 1990 il a donné ces renseignements au Vicariat de la Solidarité et a accompagné une mission composée d'un juge, d'un archéologue et de deux avocats. Le 2 juin a commencé l'inhumation de vingt personnes. Malgré le fait que 17 ans s'étaient écoulés depuis leur assassinat et exhumation illégale, grâce au climat désertique, les corps étaient momifiés et conservaient une partie de leurs vêtements. Les photos des cadavres de Pisagua ont causé un fort impact au sein de la population non seulement au Chili, mais aussi dans le reste du monde.

Les restes furent emmenés à l'Institut médico-légal d'Iquique où le travail d'identification de la part de leurs familles a commencé. Les familles des morts de Pisagua se sont déplacées à Iquique depuis différents lieux du pays. Pendant plusieurs nuits, les rues d'Iquique étaient pleines de bougies allumées. Le jour des funérailles, il y avait des drapeaux en berne pendus aux fenêtres des maisons, et pendant toute la journée, les habitants ont défilé devant la Cathédrale où se trouvaient les corps. Pisagua fut le seul endroit où il a été possible de localiser une fosse qui hébergeait une considérable quantité d'ossements bien conservés. Dans tous les autres cas, les restes ont été extraits et détruits (Madariaga y Brinkmann, 2006).

Calama.

Vingt-sept prisonniers politiques ont été exécutés à Calama dans le cadre de La Caravane de la Mort. Leurs corps ont été enterrés dans le désert. Pendant 17 ans, les familles parcouraient le désert à la recherche d'un indice, mais sans obtenir de résultats. Grâce aux renseignements donnés par un témoin, on a pu trouver le lieu exact où ils avaient été enterrés, mais les corps avaient été extraits et désintégrés. Il a seulement été possible de trouver des fragments osseux, quelques pièces dentaires, des morceaux de tissu et un doigt. Avec ces restes, 13 victimes sur 25 ont pu être identifiées. Dans une émotive cérémonie, les restes ont été enterrés dans un mémorial où on trouve les noms des 26 victimes.

Chihuío.

On retrouva également des fragments osseux à Chihuío, un lieu situé dans le sud du Chili. Il s'agissait d'ossements de personnes assassinées en 1973, mais les restes étaient si peu nombreux qu'il n'a pas été possible de les identifier. Le 26 août 1990, tous les restes humains furent enterrés dans un seul cercueil (Madariaga y Brinkmann, 2006).

Le Patio 29.

Le Patio 29 dans le cimetière général de Santiago était destiné aux indigents dont l'identité n'avait pas pu être établie. Ces personnes étaient considérées NN, mais après le coup d'État, de nombreux prisonniers politiques assassinés ont été enterrés là-bas.

En 1991, les restes de 126 ex-prisonniers politiques ont été récupérés à travers l'exhumation des corps. En 1994, ces corps ont été identifiés et enterrés dans le Mémorial du Détenu Disparu et des Exécutés Politiques à Santiago.

En 1994 l'expert archéologue Iván Cáceres a questionné les méthodes utilisées dans le Service Médico-Légal (SML) pour identifier les restes mortuaires du Patio 29. En 1995, ces restes mortuaires ont été envoyés au laboratoire de l'Université de Glasgow d'Ecosse : cette université a confirmé qu'il y a eu des erreurs dans l'identification.

Le rapport Glasgow de 1995 n'a été rendu public qu'en 2002 grâce à la dénonciation d'une avocate qui considérait que pour les proches, il était nécessaire de savoir la vérité. Pour

Lorena Pizarro, présidente de l'Association de DD, on n'a pas établi de responsabilités, il y a eu une instruction judiciaire dans le SML et un rapport a été fait par la procureure responsable de ce dossier, mais selon Pizarro, le rapport n'était pas suffisant parce qu'on n'avait pas établi de responsabilités politiques dans cette grave affaire.

En 2005 un juge a ordonné d'extraire les fragments osseux pour réaliser de nouvelles expertises. En 2006, les résultats de l'examen d'ADN ont confirmé que de graves erreurs avaient été commises dans l'identification des corps : 48% des corps avaient été mal identifiés et dans le cas des 37% autres, il y avait des doutes. Les familles des personnes mal identifiées vivaient dans l'angoisse en attendant de savoir si la personne qu'elles avaient enterrée était bien leur proche.

Depuis 2008 les échantillons de 124 ossements trouvés dans le Patio 29 ont été envoyés au laboratoire de l'Université du Texas (parmi les 126 ossements trouvés dans le Patio 29, deux correspondaient à des citoyens boliviens, leurs familles n'ont pas voulu participer au processus d'identification). Au Texas, les échantillons ont été soumis à plusieurs examens d'ADN, les restes de 45 personnes ont été identifiés avec une exactitude de 99,9% : 24 cas coïncidaient avec les résultats donnés par le SML et dans 16 cas, il y a eu des erreurs.

Les récits des familles des personnes enterrées dans le Patio 29 sont dramatiques : Mariela dit que le pire qui lui soit arrivé c'était de rendre le corps qu'elle avait enterré en croyant qu'il s'agissait de son frère. Elle l'avait cherché pendant 20 ans et en 1994 elle a cru l'avoir retrouvé. La famille de Carlos Reyes a été informée qu'elle avait enterré le corps de Luis Dávila en croyant que c'était Carlos. Un nouveau résultat de Texas a montré que Carlos avait été identifié par erreur comme Luis Jiménez. Les proches de Carlos Reyes ont rendu les restes, mais ils ont retrouvé leur proche, la famille Jiménez a rendu les restes qu'elle avait enterrés, mais n'a jamais trouvé son proche (Torres, 2011).

Cette situation a causé beaucoup de douleur et de confusion au sein des familles, les frères et sœurs des disparus évitent de dire à leur mère que leur enfant a disparu encore une fois.

Fernando est de retour.

En 1999 a eu lieu à Santiago du Chili le Congrès de la Société Psychanalytique Internationale (IPA) dont le thème fut : « L'affect dans la Théorie et la Pratique ».

Au cours du Congrès fut présenté le film documentaire de Silvio Caiozzi *Fernando ha vuelto* (Fernando est de retour), qui montre le travail de reconnaissance des restes de DD par une équipe spécialisée du SML après l'exhumation du Patio 29. Les experts ont comparé une photo de Fernando Olivares Mori avec son crâne. On pouvait voir les similitudes entre la photo et le crâne, parce que les experts ont comparé les dents une par une, et ont fait coïncider les orbites des yeux de la photo avec celles du crâne.

L'équipe du SML avait presque la certitude que le reste du corps était celui de Fernando, mais c'est la comparaison avec le crâne qui a permis de l'identifier. Les experts avaient travaillé avec la famille de Fernando depuis longtemps et dans le film, ils montrent le squelette : le crâne avait deux trajectoires de balle et Fernando avait cinquante-cinq fractures sur le corps. Pour les membres de la famille de Fernando, la charge affective était immense. Les anthropologues exprimaient également beaucoup d'émotion. L'équipe du SML s'est beaucoup impliquée avec les familles dans le processus d'identification des restes. Ils disaient qu'il est difficile pour eux d'avoir de la distance.

Dans la deuxième partie du documentaire on voit que tous les membres de la famille sont là unis par les mains, c'est extrêmement émouvant. Une belle-sœur de Fernando, en regardant le squelette, demande pardon à la famille, parce que son père était militaire. La mère de Fernando a du mal à parler, elle a eu deux AVC et est très affectée. La cérémonie au cimetière est aussi émouvante (Caiozzi, 1998). En 2010 la famille de Fernando Olivares Mori

a su qu'il y avait eu une erreur dans l'identification des restes et que la famille Olivares Mori avait reçus étaient ceux de Francisco Zúñiga. Les nouveaux résultats ont été questionnés par la famille de Fernando : pour eux, la preuve la plus importante était le fait que Fernando avait une prothèse sur une dent parce qu'un militant du mouvement Patrie et Liberté la lui avait cassée.

La veuve de Fernando a exprimé que lorsqu'elle a reçu les restes de son mari elle s'est dit : « Il est mort, enfin je suis arrivée à être une personne normale, qui assume les rites et qui enterre ses morts ». La famille de Fernando a émis l'hypothèse que, comme les restes étaient fragmentés, il était possible qu'ils se soient mélangés à ceux de Zúñiga. Un frère de Fernando raconte que le travail de l'anthropologue qui a identifié le crâne ne pouvait pas être remis en cause, car au Texas, ce sont une dent et un os de la jambe qui ont été envoyés en expertise, et ce sont précisément les os qui sont les plus riches en ADN (Torres, 2011).

De 1300 cas de disparitions, seules quatre-vingt-huit personnes (ce qui équivaut à 7%) ont été retrouvées, identifiées et les restes ont été rendus aux familles pour qu'elles puissent les enterrer. Un des facteurs qui a rendu les choses très difficiles est la double disparition dans le cadre de l'« Opération Retrait de Téléviseurs », car cette opération visait à éliminer toute trace des crimes. Dans la plupart des cas, même s'il y avait des traces, il était impossible d'identifier les restes parce on ne retrouvait que des fragments osseux et dans d'autres cas, les corps avaient été lancés à la mer.

1.5 La réédition du traumatisme chez les familles des détenus disparus

Un des aspects qui a lourdement pesé pour que les familles de DD se sentent encore une fois traumatisées a été l'impunité et le long chemin qu'a parcouru la justice chilienne pour essayer d'éclaircir le sort des DD. Au début de la disparition, les proches du DD étaient ballotés des commissariats en camps de concentration, et ainsi de suite. Ces personnes étaient humiliées, stigmatisées et isolées.

Lonquén fut la première évidence des disparitions, mais les proches des victimes n'ont pas pu enterrer ces morts parce que les restes mortuaires avaient été volés de la morgue en toute impunité.

L' « Opération Retrait de Téléviseurs » a permis de pérenniser l'impunité.

La Table de Dialogue n'a été qu'une déception (voir annexe I) : les militaires ont donné des renseignements inexacts, blessant davantage les familles des DD.

Depuis que le juge Juan Guzmán a instauré la figure de la séquestration permanente dans les cas de disparitions, beaucoup de responsables de ces crimes ont pu être arrêtés. Mais les familles des disparus ont dû assumer des situations impossibles.

Carlos Madariaga et Beatriz Brinkmann montrent comment chaque étape dans le long processus de recherche des DD a réédité le traumatisme pour les familles, lui donnant un caractère récurrent et chronique. À Iquique, après la découverte de la fosse de Pisagua, les proches, les juges et les témoins se sont déplacés jusqu'au lieu. Les excavations, l'identification des cadavres et les funérailles rendent compte du premier moment où la communauté d'Iquique a ré-ouvert de façon dramatique ses deuils, et a revécu dans la douleur les jours tragiques du génocide. Cette découverte a permis un soulagement pour les proches des disparus, mais a aussi représenté le poids d'une vérité connue à moitié et dans l'incertitude, parce que les procès ont stagné et les coupables ont été amnistiés pendant une longue période. Le procès fut rouvert en 1999, ce fait a signifié pour les familles une nouvelle recherche dans le désert. Les personnes ont été soumises à de longs entretiens judiciaires qui pouvaient durer jusqu'à cinq heures. La réouverture du procès a signifié aussi la réédition de la douleur et des émotions liées au deuil. Pour certaines personnes, ces entretiens ont eu un impact dévastateur, qui pouvait dans certains cas aboutir à des états dépressifs et d'angoisse provoquant des symptômes comme l'insomnie, des céphalées, des somatisations etc. De

cette façon les propres diligences du procès ont opéré comme des moments re-traumatiques du psychisme individuel et collectif.

Un autre moment re-traumatique fut en 2001, quand le gouvernement remit aux proches des disparus les résultats de la Table de Dialogue en rapport avec le destin des DD. Le gouvernement a créé des espaces directs et privés entre ses représentants et chaque famille, pour donner l'information apportée par les militaires. Le gouvernement a convoqué dans différents lieux du pays les membres de l'Association des Familles des Détenus Disparus pour leur donner l'information dans des dépendances gouvernementales. Le gouvernement a également demandé le soutien des professionnels de Santé mentale experts en la matière, en tant qu'accompagnants thérapeutiques dans ce moment transcendantal.

Lorsque les personnes sortaient de l'entretien, elles étaient en état de choc, bouleversées, et d'autres avaient des expressions de tristesse, d'impuissance, d'indignation sur leurs visages. Elles s'embrassaient les unes les autres, partageant un sentiment d'incrédulité, de tristesse et de rage. Des questions fusaient : Si les DD ont été lancés à la mer, qui est-ce qui l'a fait ? Qui a donné l'ordre ? Pourquoi l'ont-ils fait ? Où sont les responsables ?

En relation à deux cas, selon le rapport des militaires, les corps avaient été lancés dans une mine de salpêtre. Les familles et des équipes qui travaillent sur la défense des droits de l'Homme sont allés vers la mine munis du matériel nécessaire pour dégager et creuser. Le désenchantement fut immédiat, les équipes ont été confrontées à un désert infini, à une mine gigantesque de plus de cents mètres de profondeur et l'absence absolue de signaux d'orientation. Les informations données par les militaires se sont avérées décevantes. Les équipes thérapeutiques ont soutenu les familles des disparus qui avaient encore vécu un nouveau traumatisme.

Après les résultats de 2006 en ce qui concerne le Patio 29, chez les victimes, il y a eu une réactivation de formes aiguës de douleur préexistante associées au deuil, avec des manifestations d'impuissance, d'indignation, de désespoir et de tristesse profonde. Les personnes avaient l'impression qu'elles devaient « tout recommencer, encore une fois », mais cette fois-ci sans forces à cause de l'usure et du temps qui passe, le vieillissement et l'épuisement. Certains pensaient qu'ils allaient mourir sans connaître la vérité, avec l'intuition que ce mandat allait passer comme une trame fantasmagique aux descendants qui seront les héritiers de la transmission transgénérationnelle du mal. Dans d'autres cas c'est le déni et la dissociation qui prévalait pour éviter de se soumettre à nouveau au processus de perte. Dans tous les cas, ce qui prime est le sentiment d'humiliation et l'impression qu'on se moquait d'eux. Ces personnes voyaient s'effondrer des années de rituels, de visites au cimetière et des hommages sur la tombe de celui qui n'était pas leur être cher.

Ce nouveau traumatisme a été potentiellement déstructurant pour les patients, que ce soit sur le plan individuel comme familial, avec des conséquences imprévisibles.

Les découvertes des fosses avaient eu un effet réparateur parce que malgré tout, c'était une reconstruction de la vérité historique. Même si certaines personnes n'ont eu que des fragments osseux, c'étaient des traces nécessaires pour l'élaboration de l'objet perdu, c'était un repositionnement des valeurs sociales hypothéquées avec l'acte criminel impuni. Les résultats du Patio 29 ont confronté tous les proches des DD à l'incertitude et aux doutes en ce qui concerne un éventuel mensonge au sujet de l'identité de leurs proches (Madariaga y Brinkmann, 2006).

Le deuil impossible pour les proches des détenus disparus.

Auprès du cadavre de la personne aimée prirent naissance la doctrine de l'âme, la croyance dans l'immortalité, et l'une des puissantes racines de la conscience de culpabilité chez l'homme, mais aussi les premiers commandements moraux. Le premier et le plus

significatif des interdits venus de la conscience naissante fut : « Tu ne tueras point ». Il était imposé comme réaction contre la satisfaction de la haine en présence du mort bien-aimé, satisfaction cachée derrière le deuil, et il s'étendit progressivement à l'étranger non aimé et finalement aussi à l'ennemi (Freud, 1981).

La Doctrine Nationale de Sécurité, n'a pas pris en compte la doctrine de l'âme ni le premier commandement moral : Tu ne tueras point ! Ni le respect du cadavre de ceux qui ont été désignés comme ennemis du jour au lendemain. Le phénomène de disparition est une atteinte au sacré. Ruby Weitzel nous fait part des mots d'une archéologue qui travaillait dans l'équipe qui déterrait les restes des disparus. Pour cette personne il n'y a pas eu de respect pour la vie et moins encore pour la mort. Les archéologues qui travaillent dans des conditions normales trouvent des objets matériels qu'ils peuvent situer dans le temps par rapport aux couches stratosphériques, ce qui permet de reconstituer la mémoire historique. Dans le cas des disparitions, le non-respect de la mort entraîne le non-respect du culte de la mort que l'être humain conserve malgré lui de façon extrêmement intime et intense (Weitzel, 1991).

Les familles des DD n'ont pas eu le droit de pratiquer les rites funéraires qui sont indispensables pour pouvoir mitiger la séparation et pour donner à la mort une place dans l'inconscient. Les rites funéraires fixent les limites temporaires et la durée de la période de deuil. Il existe une étrange coïncidence entre les rites mortuaires et les phénomènes intrapsychiques qui permettent d'élaborer le deuil. Pour cette raison les rites funéraires ont une importance fondamentale dans toutes les cultures (Nathan, 1995).

Iván Cáceres explique que le cimetière est un espace institutionnalisé et réglementé, avec des normes spécifiques en ce qui concerne les enterrements et la sépulture. Dans ces lieux, les familles et les proches se souviennent de leurs morts en leur rendant visite et en réalisant des rites. Ces actes se répètent, donnant lieu à la commémoration. Ils sont aussi un lieu de mémoire pour les vivants. Les rites ont pour finalité de maintenir l'identité sociale du

mort. La personne est morte, mais elle continue à être présente dans la mémoire des vivants. Les détenus disparus ont été enterrés dans des lieux secrets, précisément pour que leurs familles ne disposent pas d'un lieu de mémoire (Cáceres, 2011).

Les rites mortuaires sont des phénomènes transitionnels qui nous permettent de maîtriser la séparation irrémédiable, qui est la mort.

Pierre Fédida dit que dans le processus de deuil, la conscience des souvenirs n'est pas suffisante :

Pour ne pas disparaître, la dernière ressource de la parole des vivants est de rêver avec les images dans lesquelles se forment les noms des morts oubliés. La conscience des mémoires n'est pas suffisante. Et la mémoire du deuil ne garantit rien de plus qu'un espoir d'immortalité. Le manque négligé de souvenir du rêve - jusqu'à la fin de la nuit - est terrible, parce qu'il signifie la menace d'une annihilation. Jamais rien de plus ne sera énuméré ni dénommé. Le rêve compte les morts afin de les enterrer... Hegel parle de la vengeance que les morts peuvent exercer si la guerre ne considère pas le geste ultime de respect du langage pour les compter et de cette manière leur accorder l'unité d'un numéro à côté d'autres (...). Le rêve compte les morts en vue de leur sépulture. Le mythe exprime aussi ce besoins sacré de l'Homme qui se symbolise à travers du rite funéraire (Fédida, 1994). (Paragraphe cité dans mon article publié dans le site du Collège International de Philosophes).

De quelle façon les familles du disparu peuvent-elles intégrer la notion de disparition dans leur univers symbolique quand il n'y a pas de loi qui régule les relations sociales entre les hommes ? Faute de lieu de remémoration, les familles des détenus disparus soutiennent la figure de leur proche en tant que symbole et référant à travers de l'Association de Familles des Détenus Disparus. Au-delà des frontières de l'intimité, la brutalité de la souffrance se transforme progressivement dans des actions groupales qui réussissent à créer un impact sur

la mémoire collective. Les associations des familles des disparus ont établi des rituels et des commémorations, des monuments et des musées, afin de transmettre la mémoire et de construire une identité pour leurs proches. Lorsque l'État et la Justice ne jouent pas leur rôle, le deuil et la douleur de la disparition sont omniprésents. La scène psychique est privée de la notion d'avenir et de passé. Là où il aurait dû y avoir un souvenir, il y a un trou marqué par le manque de sens, par la mort et par l'impunité. Les personnes vivent dans la vulnérabilité qui produit un démantèlement psychique pour les personnes qui vivent cette situation. De la même façon, l'ensemble du tissu social est affecté et produit de la fragmentation, et des pertes de projets et de rupture des liens solidaires (Munczek & Guilis, 2008).

Dans les cas des disparus, la logique interne du deuil est rompue, ce qui entrave sévèrement le processus de deuil. La phase de désinvestissement de l'objet perdu dépend de quelque chose de palpable, l'empêchement de rites mortuaires entrave la confrontation à l'épreuve de réalité. Pour Freud le processus du deuil comporte des étapes différentes jusqu'au moment où la personne en deuil finit par accepter le verdict de la réalité (Freud, 1968).

Pour Gérard Bayle, chez certains patients qui ont vécu des guerres et des catastrophes, la perte est si cruelle et destructrice qu'elle laisse une anesthésie là où aurait dû se trouver la douleur. Ce qu'ils ont subi les a amputés d'une partie des fonctions du Moi, de telle sorte qu'aucune élaboration psychique évolutive ne peut se faire. Pour ces personnes, la réflexion, l'engagement d'un travail de deuil, ne peut venir que du thérapeute, face aux difficultés cliniques qui émergent, soit pour eux, soit pour leurs descendants.

Il ne s'agit pas de clivages fonctionnels transitoires, plus ou moins poreux, appelés à disparaître, à mesure que le travail de deuil se fait, mais de clivages maintenus, entretenus chroniquement et séparés par isolation une partie du Moi dont le contenu est censé représenter l'objet (Bayle, 2013).

Pour les familles de DD ou pour les familles d'exécutés politiques, surtout pour celles qui ont reçu une urne sellée et n'ont pas pu voir le cadavre de leur proche, le processus de deuil est sérieusement entravé, voire impossible.

Pour David Becker, María Isabel Castillo et Elena Gómez, le deuil est un processus dynamique, complexe et global, qui implique toute la personnalité que ce soit sur le plan conscient ou inconscient, où toutes les attitudes et défenses psychiques sont mises au travail du deuil. Il s'agit d'un processus où le sujet passe par un profond travail de remaniements psychiques qui lui permettront d'accepter la réalité de la perte.

D'après les auteurs et les auteures, pour Freud, les causes du deuil peuvent être nombreuses (perte d'un être cher, perte d'un idéal, perte de liberté) et des circonstances diverses, mais la base du deuil est la valeur affective que la personne attribue à cette perte.

Le deuil se caractérise par la perte d'intérêt pour le monde externe, par la perte des capacités de réinvestir de nouveaux objets. Dans le deuil normal c'est le monde externe qui s'appauvrit et dans ces cas, la charge de libido reste dans le Moi. Dans le deuil mélancolique, une partie du Moi s'identifie à l'objet perdu, le processus de deuil est stagné. Le conflit entre le Moi et l'objet se transforme en conflit entre une partie du Moi et la conscience morale. Dans le deuil normal, le verdict de la réalité finit par s'imposer, l'objet n'est plus là. Le désinvestissement libidinal de l'objet perdu se fait de manière progressive et avec un déploiement d'énergie psychique considérable, mais la personne finit par accepter la réalité et se libère.

Les caractéristiques plus ou moins pathologiques du deuil dépendent de la structure psychique du sujet et des circonstances de la perte. Dans les deuils pathologiques, le risque est que le deuil reste enkysté, congelé, anéantissant et endommageant une partie du Moi (Abraham & Torok, 1987).

Selon les auteurs et les auteures, pour Mélanie Klein, il existe une étroite relation entre le deuil et la position dépressive de la première enfance. Dans la phase dépressive, l'enfant est plus fort et a plus de capacités pour supporter la frustration, la douleur et la culpabilité, et peut développer des mécanismes de défense tendant à la réparation. Dans la phase schizo-paranoïde, le Moi faible et immature vit la culpabilité de façon persécutrice, et l'objet qui la suscite devient persécuteur. La différence entre le deuil normal et le deuil mélancolique est que dans le deuil normal, le sujet a pu établir des bons objets internes, c'est-à-dire qu'il a réussi à avoir une sécurité interne, ce qui n'est pas le cas dans le deuil mélancolique où le sujet n'a pas pu atteindre la position dépressive infantile.

Mélanie Klein amplifie la théorie de Freud et nous aide à comprendre pourquoi le deuil normal et le deuil pathologique sont similaires au début. Toute perte implique une perte du Moi. Dans le deuil normal, le sujet peut assumer les aspects positifs de l'objet, mais aussi sa destruction tout en conservant son image intériorisée. L'élaboration de la perte se fait dans un contexte d'interaction entre le monde interne et les objets externes.

Le deuil des familles de détenus disparus ou des exécutés politiques s'apparente à un deuil pathologique induit, mais dans ces cas, la destruction du Moi et la réaction pathologique ne viennent pas d'un état pathologique de la personne ou d'une étape infantile mal vécue. C'est la conséquence d'un processus politico-social destructif, et l'effet pathologique semble le même. D'un côté, ce fait révèle la magnitude du dommage, mais ouvre aussi des perspectives de récupération différentes de celles de la mélancolie.

La réalité est persécutrice, traumatisante, psychotique, incohérente et génératrice de distorsions parce que les survivants sont stigmatisés et méprisés. Les circonstances de la mort sont tellement affreuses qu'accepter le verdict de la réalité et assumer la mort du proche est l'équivalent de s'identifier à l'horreur (Becker & al., 1987).

Pour Eugenia Weinstein, les familles des détenus disparus sont restées « collées » au deuil, cela s'exprime par une impossibilité à élaborer les faits traumatiques à niveau intellectuel et affectif, ce qui entrave la possibilité de réorganiser leur vie. Les résultats thérapeutiques sont frustrants à cause des résistances des patients. Ces personnes expriment beaucoup de culpabilité : accepter la mort signifie abandonner et trahir la personne aimée.

Ces personnes ont une tendance à attribuer au thérapeute l'intention de leur faire « oublier » leur proche et de les induire à « refaire leur vie ». Ces patients se défendent activement de tout ce qui peut impliquer un contact avec leur monde interne de la part du thérapeute, par peur que le thérapeute réussisse à lui « imposer ses objectifs ». Les patients ont aussi peur de raviver des conflits latents de leur personnalité. Ils se défendent aussi contre l'ambivalence et les sentiments contradictoires qu'ils peuvent avoir vis-à-vis du disparu. Revenir sur le passé est une menace à l'image idéalisée que la personne a construite autour de l'être cher.

Pour ces patients, accepter la mort est l'équivalent à tuer leur proche. Maintenir vivant le disparu est aussi une manière fantasmatique de prolonger son agonie, son isolement, et toutes les souffrances que leur proche peut endurer à cause de la torture. Faire vivre leur proche est l'équivalent de le convertir en mort-vivant, situation qui est aussi insoutenable. Pour les thérapeutes, la disparition génère des fantasmes à haut potentiel anxiogène (Weinstein, 1984).

L'investissement de l'objet perdu est considérable, certaines personnes que nous avons interviewées dans le cadre de notre recherche (en 1994, c'est-à-dire 21 ans après le coup d'État) portaient accroché à leur cou un pendentif avec l'image de l'être cher disparu. Comme une image sacrée, comme un icône (Araneda, 2005).

Dans le même cadre, une mère de disparu qui a décidé d'emprunter le chemin de son fils disparu, disant qu'elle n'avait été jamais engagée en politique. Lorsque son fils est

devenu militant, elle avait peur, mais peu à peu, elle s'est rendu compte que son fils et ses compagnons faisaient des actions pour aider les autres. Ils organisaient des cours d'alphabétisation, ils allaient dans les quartiers pauvres pour aider les gens sans ressources. « Je suis catholique, et j'ai fini par comprendre que pour mon fils, la politique était une façon de pratiquer la foi chrétienne. Maintenant qu'il n'est plus là, je reprends son chemin ».

Pierre Fédida, nous éclaire sur la fonction de la relique dans le travail de deuil. L'objet du mort est conservé pour garantir, au nom de la réalité, qu'il ne reviendrait pas, et dans le mythe individuel comme dans la croyance collective, la relique nous permet de reconnaître la toute-puissance des disparus (Fédida, 1970). Chez les familles des disparus, la relique sert à montrer la toute-puissance des morts sans sépulture, faute de cadavre, faute d'inscription sociale et symbolique.

C'est une façon de prouver que le mort a eu une existence. La relique telle que la décrit Fédida agirait dans ces cas en tant qu'objet ayant un sens à travers le désir de conserver quelque chose de celui dont on s'est séparé, sans pour autant devoir renoncer à se séparer. L'angoisse de mort liée à l'angoisse de castration pose quant à sa résolution toute la question d'un reste possible, inaltérable et indestructible qui se conserve au-delà de la séparation et qui nous évite l'intolérable révélation de notre propre mort. La relique entre dans le registre visuel de l'objet et témoigne ainsi d'une sorte de limite nécessaire de la représentation de la mort (Fédida, 1970).

Eugenia Weinstein, Adriana Maggi et Elena Gómez nous font part de l'abord thérapeutique avec des familles de DD. Les auteures désignent trois périodes vécues par les familles après la disparition.

La première période : celle de la recherche infructueuse. Après la détention, une personne de la famille, généralement l'épouse du détenu, s'adonne avec toute son énergie à sa recherche. Afin d'obtenir une information, ces personnes vont dans les commissariats, dans

les camps de concentration etc. avec l'espoir de trouver le détenu vivant. Cette recherche provoque l'usure physique et psychique de l'ensemble de la famille. Le détenu est considéré comme étant absent et non comme étant mort, le temps est vécu en fonction du disparu.

Au déséquilibre familial s'ajoutent les difficultés financières et sociales qui aggravent la situation. Généralement, c'est le père qui a disparu, et qui était le pilier de la famille sur le plan financier. Parfois, les enfants sont placés chez d'autres membres de la famille pour que la mère puisse se consacrer uniquement à la recherche. Dans d'autres situations, la mère travaille et emploie le temps qui lui reste à la recherche de son mari. La mère est débordée, absorbée, sans beaucoup de capacité d'écoute pour ses enfants.

Pour les mères, il est très difficile de parler de la situation avec leurs enfants, elles ont peur de ne pas pouvoir se contenir. Une femme interviewée par les auteures s'exprimait dans les termes suivants :

Parler avec mes enfants, c'était l'horreur. Comment leur dire ? J'ai attendu d'être plus sereine et je leur ai dit que leur père avait été arrêté, qu'on vivait des choses gravissimes, que ce gouvernement agissait de la sorte. L'enfant m'a demandé si j'avais avancé dans les recherches, et j'ai éclaté en larmes. L'enfant a arrêté d'aborder ce sujet dans l'avenir.

Comment parler avec ses enfants si pour la mère la situation n'est pas claire ? Étant donné qu'elle est persuadée qu'elle va trouver son mari vivant, très souvent on disait aux enfants que leur père était en voyage. Ou alors, les adultes donnaient des réponses évasives au début de la disparition « pour les protéger ». Le temps passait et l'enfant imaginait que son père ne l'aimait pas. Par ailleurs il voyait que sa mère était absente et angoissée, l'enfant avait peur qu'elle ne l'aime pas, ou qu'elle aussi puisse disparaître.

Deuxième période : c'est la phase des recherches qui n'aboutissent pas, la famille commence à assumer que le proche a disparu. Cette situation est imprécise et contradictoire,

la personne est détenue par les forces de sécurité, mais elle n'est pas reconnue par les entités d'État, elle est absente/présente, vivante/morte.

L'acceptation de cette possibilité est associée à des fantasmes terrifiants : est-ce que le disparu est dans un centre de détention clandestin, torturé et soumis à des vexations ? Les proches imaginent que la personne est dans un état physique et psychique déplorable et imaginent parallèlement la personne telle qu'elle était le jour où elle est sortie de la maison pour ne plus revenir. Ces contradictions sont vécues avec beaucoup de culpabilité.

Dans cette période la mère rejoint l'Association de familles de Détenus Disparus, et participe à des activités qui cherchent à donner un espace social pour le disparu, et à sensibiliser l'opinion publique au sujet du drame que représente la disparition. Mais sur le plan individuel, les proches sont souvent angoissés et ont des réactions dépressives évidentes ou masquées. Durant cette période apparaissent les conséquences de graves répercussions dans le noyau familial produites par l'usure que représente le fait d'avoir ajourné des tâches vitales et d'avoir assumé des rôles exigeants. Les enfants sont souvent délaissés et peu à peu, les conséquences se font sentir. 80% des enfants manifestent des troubles psychiques. La famille tend à s'isoler, la stigmatisation génère de l'isolement.

Le monde dans lequel vivait l'enfant a brusquement changé. Dans la plupart des cas, ces enfants avaient une vie normale, les parents n'avaient pas de troubles de la personnalité et représentaient des modèles stables auxquels les enfants pouvaient s'identifier. Les parents leur apportaient sécurité et soutien par le seul fait d'être là. Dans les quartiers, à l'école, ces enfants étaient comme les autres. Tout d'un coup, le père s'absente ou meurt, ou il est agressé, traité de délinquant, fait prisonnier, privé de tous ses droits : le droit de parler, le droit de vivre chez lui, le droit de travailler et d'être indemnisé s'il est licencié. Après le coup d'État, les partisans d'Allende vivaient dans l'insécurité et la peur, ces sentiments étaient transmis aux enfants sans que les adultes le veuillent.

Les enfants recevaient la consigne de ne pas parler et parfois, ils étaient emmenés chez d'autres membres de la famille, ce qui impliquait de laisser les amis, l'école, le quartier. L'enfant expérimentait une double perte qu'il ne comprenait pas. Parfois il était présent lorsque le père était arrêté, et se demandait où est-ce qu'il avait été emmené, est-ce qu'il était malade, ou blessé ou mutilé ? Pourquoi ? Il est en voyage, alors pourquoi il n'écrit pas ?

Le modèle de protection que les parents représentaient pour ces enfants change brusquement et devient vulnérable et fragile provoquant de l'angoisse chez l'enfant. Les parents ne sont plus une source de sécurité.

Troisième période : les premières évidences des disparitions se font connaître : les découvertes des fosses à Lonquén, Yumbel, Mulchén modifient la situation et les connotations de la disparition. Mais des questions surviennent. Mort ? Quand ? Dans quelle condition ? C'est-à-dire, l'idée de la mort est encore une fois imprécise et non reconnue officiellement. Pour cette raison il est difficile de l'élaborer et d'assumer la situation.

Face à cette contradiction, le déni s'impose : si la mort n'a pas d'inscription légale, assumer une mort non reconnue implique de prendre la responsabilité de façon individuelle, avec la culpabilité que cet acte implique. Il est terrible pour ces personnes d'imaginer la mort, même si la découverte des charniers montre l'évidence des disparitions.

Pour les proches des disparus, il est impossible de réorganiser leurs vies, de faire des projets. La possibilité d'avoir une vie de couple pose problème, même si ces personnes éprouvaient des besoins affectifs. Une patiente de la FASIC disait : « Comment je vais aller à des fêtes ou des dîners, si mon compagnon est peut-être en train de vivre des choses horribles ? Je me sens coupable ».

Un deuil sans dénouement est épuisant. Dans le deuil normal, le temps est un allié qui permet l'oubli. Dans les cas des disparitions, la douleur est un processus sans interruption où l'angoisse est toujours présente. La colère aussi est ininterrompue face à la sensation

d'injustice et à l'absence de réponse officielle. On a trouvé des cadavres à Lonquén, mais ils ont été volés par les représentants de l'État pour ne pas être rendus aux familles des morts.

Dans les cas des disparitions, chaque moment ramène à un sentiment de perte totale. Ce qui s'est passé n'est pas raisonnable, les faits ne peuvent pas être élaborés correctement dans un monde où règne le chaos.

Pour les familles, il n'y a pas de dénouement, mais seulement des hypothèses qui sont impossibles à vérifier. Quand il n'y a pas de réalité, tout est confus, il n'y a pas de définition. Aucune décision n'est acceptable et à la place émerge le fantasme très perturbateur, parce qu'il est imprégné de contenus sinistres. Dans le fantasme, toute l'horreur est possible parce qu'il n'y a pas de limites (Maggi & Dominguez, 1984).

Les motifs de consultation pour les enfants et les adolescents des détenus disparus sont le produit de la situation dans laquelle ils se trouvent. Cette situation génère de l'angoisse, de la peur, des sentiments de culpabilité, des sentiments de solitude, des sentiments de déliaison, d'abandon, mais aussi des symptômes : des tableaux régressifs, de l'énurésie, de la dépression, de l'agressivité, des difficultés scolaires, des comportements antisociaux.

L'équipe de la Protection de l'Enfance Atteinte par les États d'Urgence (PIDEE) prend en compte l'âge que l'enfant avait au moment de la disparition. Un enfant plus âgé avait eu une relation avec la personne disparue, un enfant qui n'avait que quelques mois n'avait pas eu de relation, il n'y avait pas encore intégré la notion d'objet total. L'enfant plus jeune reçoit en général des explications incomplètes et pleines de distorsions.

Les mères de ces enfants vivent dans deux registres : d'un côté elles cessent de parler à l'extérieur, et de l'autre il y a un hyper investissement à travers les activités de l'Association de Familles de Détenus Disparus, qui devient un lieu d'échange et de parole.

La famille s'est réorganisée autour d'un deuil en suspens où l'enfant n'a pas d'espace propre pour élaborer la perte. L'adulte, consciemment ou inconsciemment, l'en a empêché de diverses façons. Avec l'idée de protéger l'enfant, cette attitude est une défense contre la propre angoisse de l'adulte qui évitait le sujet et déposait dans l'enfant ses propres peurs.

Les mères et leur enfant ont dû assumer des rôles très exigeants et coûteux en énergie. Voici les types de relation mère/enfant que les équipes du PIDEE ont observés :

-La relation contaminée : la mère, par projection chez l'enfant, l'induit à vivre le deuil exactement comme elle. Elle prend des décisions sans prendre en compte ses besoins.

-La relation dans le clivage : pour la mère qui vit ce processus émotionnel si complexe, son mari était parfait, presque un saint, soit au contraire, son mari était un irresponsable, plein de défauts. Dans les deux cas, il s'agit d'une image idéalisée, pleine de subjectivité de la part de la mère, mais qui est transmise aux enfants.

Si l'image du disparu n'est que positive, la mère veut que son enfant perpétue les caractéristiques inatteignables attribuées au père. Fréquemment, la grand-mère paternelle contribue à renforcer cette image.

Si la mère n'a que des ressentiments à l'égard de son compagnon disparu, elle transmet cette image à l'enfant. Si l'enfant ressemble au père, le clivage est plus accentué.

-La relation à travers le regard de compassion : il s'agit d'une forme plus subtile d'influence négative pour l'enfant. Pour la mère, son enfant « est le fils du malheur ! ». La mère adopte vis-à-vis de son enfant une attitude de protection invalidante pour lui et sous-estime ses capacités et ses potentialités. Dans ce cas, l'enfant doit dépenser beaucoup d'énergie pour contrer cette attitude de la mère et montrer aux autres qu'il est capable de se faire valoir par lui-même afin de récupérer son image narcissique.

-Des mères immatures : des mères qui voient dans leur enfant leur compagnon disparu. L'enfant doit mûrir subitement, il devient le confident de sa mère. La mère lui donne la

responsabilité de s'occuper de ses frères et sœurs plus jeunes. Dans ce type de situation, la mère doit être suivie par un autre collègue pour que la thérapie de l'enfant puisse aboutir.

-La relation dans la douleur éthico-existentielle : si la famille se sentait touchée par l'image que le gouvernement véhiculait à leur sujet (antipatriote, délinquant etc.), cela générerait de la colère, des sentiments de culpabilité et d'impuissance. Dans ces cas, la douleur prend une dimension éthico-existentielle, l'enfant vit avec cette espèce de « tache héritée » qui a mutilé sa famille.

L'enfant plus âgé a plus de références, plus de paramètres que l'enfant plus jeune pour comprendre la situation. L'enfant plus jeune a l'impression de vivre dans un milieu extrêmement dangereux, il est plus démuni pour juger la réalité avec un minimum d'objectivité, sans pouvoir discerner face à l'arbitraire. Parler de son père devient mythique et plein de tabous par manque d'un espace ouvert où il puisse exprimer ses émotions et ses affects.

À l'égal que leurs mères, les enfants se font d'infinies conjectures au sujet du lieu où pourrait se trouver le père : il est malade, il est mutilé, il est parti vivre dans un autre pays et a abandonné la famille. Ces questions sont nourries par la situation réelle : des cadavres qui apparaissent en Argentine, la découverte des fosses. Le monde interne de l'enfant est envahi par l'angoisse.

L'enfant arrive à la thérapie chargé de douleur et de confusion, mais l'image paternelle occupe une place importante subjectivement. Son histoire personnelle a été altérée par des pertes, des changements de rôles dans la famille, par l'information fragmentée et les tabous véhiculés dans la famille et par les messages tordus qu'il écoute à travers les médias. L'enfant va se construire avec son histoire altérée, par rapport à son âge et par rapport à sa capacité à faire de remaniements psychiques pour faire face aux nouvelles exigences. Mais indépendamment des moyens qu'il possède pour élaborer toutes les pertes liées à la

disparition du père, l'enfant se développe avec des dissociations et des obstacles qui entravent le processus identitaire.

Les thérapeutes du PIDEE abordent la situation en prenant en compte :

- Que la situation est chronique et sans dénouement.
- Que la disparition a une signification différente selon l'âge que l'enfant avait au moment de la disparition, et selon le mode d'interaction familial qui s'est établi par la suite.
- Que l'enfant a manqué d'un espace propre pour exprimer et pour reconnaître ses affects.
- Que les relations intrafamiliales ont été altérées : les enfants plus âgés sont surchargés et les plus jeunes surprotégés.
- Que la relation mère-enfant est altérée.
- Que toute la famille reste collée au passé sans possibilités de faire le deuil ni de se projeter dans des nouveaux projets.
- Que les enfants plus âgés ont des références théoriques qui leur permettent de comprendre la situation sur le plan intellectuel, tandis que les plus jeunes sont plus dans la confusion.
- Que les fantasmes qui nourrissent ces enfants sont terrifiants.
- Que les assises identitaires de ces enfants sont vulnérables. Selon Piera Aulagnier, l'enfant a besoin d'un fond de mémoire pour construire son identité (Aulagnier, 1989).

Dans le cas des disparitions, l'univers de l'enfant a changé arbitrairement du jour au lendemain, le processus de construction identitaire est altéré. La thérapie aide l'enfant à clarifier la signification de la disparition, à exprimer ses affects et à lier la réalité au vécu. Mais aussi à trouver un espace propre au sein de sa famille, à se situer par rapport à son âge afin qu'il puisse fortifier son Moi et atteindre une identité stable.

Les modalités thérapeutiques sont diverses : individuelles, familiales, groupales. Dans tous les cas, le but de l'équipe du PIDEE était de faire un travail de liaison en cherchant des alliances thérapeutiques.

La transmission transgénérationnelle du noyau traumatique

Plusieurs auteurs se sont penchés sur la transmission du noyau traumatique aux nouvelles générations. Nous allons en citer seulement quelques-uns, car cette question dépasse le cadre de notre travail. Au sujet de la transmission il faut prendre en compte l'exil, la torture et les disparitions.

Fanny Jedlicki a abordé cette question dans son travail sur le retour des exilés chiliens. Les enfants des exilés avaient bâti leur identité non seulement par rapport à l'exil, mais aussi par rapport aux raisons qui ont amené les parents de ces enfants à s'exiler (Jedlicki, 2007).

Face à la complexité de l'appareil psychique, nous ne pouvons pas parler de transmission linéaire, le phénomène du traumatisme ne nous permet pas de prévoir (Pragier, 1993). Bien au contraire, les conséquences du traumatisme dans les nouvelles générations sont imprévisibles. (Paragraphe cité dans mon travail publié dans le site du Collège International des Philosophes).

La cure analytique a pour but de trouver du sens à travers des indices, si enfouis dans notre psychisme soient-ils. Il s'agit de trouver la clé qui donne accès au langage codé par lequel l'inconscient s'exprime. Dans la clinique on trouve parfois des situations où on bute dans la recherche de sens, non par simple résistance, mais plutôt par manque de possibilités de décryptage des codes inconscients. Nicolas Abraham et Maria Torok parlent de crypte, de deuil enkysté (Abraham & Torok, 1987).

Nathalie Zadjé et Haydée Faimberg illustrent ces propos avec des cas cliniques où les sujets agiraient en lieu et place d'un membre de la première génération qui a vécu une situation traumatique extrême sans la révéler à ses descendants (Faimberg, 1993) (Zadjé, 1993) (Paragraphe cité dans mon travail publié sur le site du Collège International des Philosophes).

La transmission selon René Kaës est le défaut de la transmission (encryptage, rejet) (...) soulignant le rôle de la faute cachée, du secret, du manque de symbolisation. À cause de cela et en dépit de cela, une transmission s'effectue, dont les particularités sont tout juste identifiées par l'enkystement dans le sujet d'une partie des formations inconscientes d'un autre, qui vient le hanter comme un fantôme, par l'hypothèse du mandat de l'ancêtre vis-à-vis de la descendance (Kaës, 1993) (Paragraphe cité dans mon travail publié dans le site du Collège International des Philosophes).

Yolanda Gampel s'est inspirée de l'explosion de la centrale nucléaire de Tchernobyl qui a eu des effets radioactifs dans toute l'Europe, « sauf en France ». Pourtant, une amie qui travaillait à l'Institut Pasteur lui avait dit que le taux de radioactivité était très élevé. Yolanda Gampel a emprunté le concept de radioactivité et l'a utilisé en tant que métaphore pour éclairer les effets monstrueux de l'aberration causés par la violence sociopolitique d'État. Il s'agit de représenter la pénétration dans l'être des aspects terribles et destructeurs d'une réalité externe contre laquelle le sujet est sans défense. Yolande Gampel compare la radiation dans la transmission aux effets des radiations concrètes.

L'auteure signale que ces résidus radioactifs peuvent se transmettre par exemple, de la première génération, qui a vécu directement la Shoah, à la deuxième génération, qui l'a vécu sur un mode fantasmé et l'a transmis à la troisième (Gampel, 2005).

Pour Albert Ciccone :

La transmission traumatique se fait par défaut de pare-excitation, sans paroles, ou avec des paroles brutes autour des événements traumatiques de l'histoire. Celle-ci a des effets d'enkystement, d'aliénation, d'emprise, donnant lieu au sentiment d'être héritier d'une histoire étrangère, d'être bloqué dans la mémoire ancestrale qui ne le concerne pas (...). La transmission traumatique écrase les processus transitionnels, empêche leur déploiement par cette contrainte exercée sur le sujet, par cet

enkystement dans le narcissisme qui le conduit à traiter ce qui est d'un autre comme si cela lui appartenait. Le sujet est en souffrance d'appropriation. Il achoppe à reprendre à son compte ce qui lui est transmis et à devenir le sujet de son histoire (Ciccone, 2012).

Niels Biederman et Margarita Diaz ont travaillé avec les familles de détenus disparus et ont constaté qu'au sein de la famille se créaient des liens de fusion symbiotique entre les membres de la famille. La problématique de séparation est inabordable. L'adolescent ne peut pas se détacher car ce processus réédite le sentiment de perte et de deuil non élaboré.

L'enfant du disparu est lié à un système familial organisé autour du deuil, qui empêche tout type d'autonomie. Il doit aussi être le pont entre la mère (ou le père) avec la vie, et reprendre les choses-là où la vie s'est arrêtée.

La transmission transgénérationnelle pour l'enfant de disparu contient la mission d'accomplir plusieurs mandats contradictoires et impossibles. Les adolescents sabotaient parfois leur propre réussite afin de mitiger l'angoisse de séparation liée à leur processus d'indépendance et à la culpabilité qui se dégage de l'ambivalence venant de ce deuil si particulier. Mais par ailleurs ils devaient triompher sur la mort et devenir le symbole de la victoire contre la dictature, pour montrer que malgré tout le régime n'a pas réussi à les anéantir.

L'expérience thérapeutique de Niels Biederman et Margarita Diaz montre plutôt une tendance chez les adolescents et les jeunes adultes à produire des échecs personnels, des ratés affectifs et des difficultés à établir des relations durables. Ils sabotent leur réussite dans un processus d'autodestruction parfois important et parfois accompagné d'une forte symptomatologie.

Les auteurs citent les paroles d'un jeune garçon :

On devait être de bons étudiants, de bons professionnels, on ne pouvait pas oublier que les autres avaient les yeux fixés sur nous, en tant que fils de nos pères. Il fallait montrer que malgré tout, on n'était pas en déroute. Il fallait qu'on soit forts, durs. On ne pouvait pas s'asseoir pour pleurer, exprimer la douleur était une faiblesse.

C'est-à-dire, être performants, normaux, ne pas accuser de dommages et par ailleurs ne pas oublier qu'ils étaient de fils ou de filles de disparus. La demande d'aide thérapeutique impliquait des changements dans la famille et dans leur interaction. Dans le cadre thérapeutique, chaque membre de la famille pouvait exprimer la douleur, la tristesse, la fragilité et l'impuissance qui se dégage de la menace qui implique d'assumer la perte et de l'intégrer chacun à son histoire et à sa manière. Au cours de la thérapie on voyait que chaque membre de la famille vivait les choses différemment (Biederman & Díaz, 1990).

2. La torture

2.1 Historique

Historiquement, la torture est associée au juridique. Dans l'Antiquité, le Moyen Âge et jusqu'à la fin du XVIII^e siècle, cette pratique faisait partie des procédures régulières d'enquête criminelle. Même si le suspect avouait son crime, il était torturé pour vérifier s'il avait des complices (Morette, 2014). La torture est la forme la plus extrême de domination d'un homme par un autre, cette pratique a toujours été utilisée pour affirmer le pouvoir du souverain ou de l'État. D'après la définition d'Amnesty International, la torture est un acte délibéré qui consiste à infliger une douleur physique ou psychologique intentionnellement à une personne. À l'origine de la torture, il y a une pensée et une volonté de faire souffrir.

Pour Eugenia Weinstein, la torture est un phénomène politique qui ne vient pas de la perte de contrôle de certaines « brebis galeuses ». Au contraire, elle correspond à une pratique utilisée de manière planifiée, conforme à des méthodes universelles adaptées

localement par le système répressif afin de contrôler et de détruire les opposants et les organisations politiques (Weinstrein & Lira, 1987).

L'application de cette forme extrême de châtement est très ancienne. Souvent, elle était utilisée dans un contexte religieux, par exemple les premiers chrétiens furent torturés pour qu'ils abandonnent la foi. La torture provient du droit romain. La *quaestio*, héritée du Code Justinien, est un rouage du système judiciaire, qui prévoyait que pour certaines personnes, la seule preuve infaillible était l'aveu, et pour l'obtenir, il fallait appliquer la torture. En 1252, le pape Innocent IV autorise la *quaestio* dans le cadre de l'Inquisition pour punir les hérétiques (Colette, 2016). L'Église devait contrôler l'usage de la torture, mais une fois que celle-ci était acceptée, les limites étaient dépassées aisément et enfin ignorées (Deutsch, 2007).

Les premiers écrits au sujet de la torture remontent à l'antiquité. Ce châtement était surtout appliqué aux esclaves, considérés comme totalement inférieurs et étrangers. En Grèce et dans l'Empire Romain, les témoignages d'un esclave étaient admissibles seulement s'il avait été obtenu sous torture car l'esclave ne dirait jamais la vérité volontairement (Deutsch, 2007). Dans l'Antiquité, la torture était considérée comme un spectacle offert à la cité. Avant de procéder à la torture, on expliquait les sévices au menu et on exposait les instruments.

Dans la Grèce antique les châtements les plus courants sont la crucifixion, la lapidation et la précipitation. Les tourments nourrissent dogmes et doctrines autour des notions de sacrifice et de martyr, à l'image du supplice de Jésus sur la croix. Selon la pensée stoïcienne, le sage demeure heureux, même agonisant dans le taureau de Phalaris (un four d'airain pour rôti vivant les récalcitrants), une placidité fataliste étant préconisée en cas de calvaire. L'Empire romain connaît d'illustres amateurs de sévices comme Caligula et Néron, qui satisfont leur cruauté grâce aux premiers

chrétiens. Partisan de l'économie d'énergie, Néron, la nuit tombée, mettait ainsi feu aux crucifiés, les utilisant comme torches pour éclairer la via Appia (Colette, 2016).

À l'époque moderne, la torture redevient publique et topographique. À Paris, l'estrapade – pratiquée place de l'Estrapade – sert pendant la persécution des protestants, avant que Louis XIII n'y mette fin. Quant à la place de Grève (actuelle place de l'Hôtel-de-Ville), elle est le décor de nombreuses exécutions sous l'Ancien Régime. La torture est un divertissement populaire, plus particulièrement en cas de régicide, car on déploie la grande panoplie. En 1610 a lieu le légendaire supplice de Ravillac, meurtrier d'Henri IV, qui teste tout (plomb fondu, huile bouillante, etc.), avant d'être écartelé, punition réservée aux crimes de lèse-majesté.

En France, le dernier écartelé sera Robert François Damiens, mis à mort en 1757. Une exécution décrite par Michel Foucault comme « l'artifice du supplice », antécédent de l'« événement médiatique » contemporain. S'il permet d'intimider les foules, le spectacle de la torture sert surtout à rappeler la puissance du prince. Durant cet acte liturgique, le supplice marque dans la chair l'offense faite au pouvoir. Il s'agit d'assujettir le corps, d'y inscrire une autorité. Contestée à partir du XVI^e siècle, la torture est discréditée dans l'Europe des Lumières. Le supplice de Calas, en 1762, permet à Voltaire d'attaquer le système judiciaire. Cependant, l'abolition de la torture légale ne résulte pas de l'influence des éclairés, mais d'une réforme juridique de la preuve, qui n'est plus fondée exclusivement sur l'aveu. Le 20 août 1780, une déclaration royale abolit la question en France. Et le 6 octobre 1791, Louis XVI dissocie douleur physique et justice, stipulant que tous les condamnés à mort auront la tête tranchée. Visionnaire Louis XVI... (Colette, 2016).

En 1789 la déclaration des Droits de l'Homme a décrété l'abolition de la torture.

L'influence de ce texte fondateur de la révolution française fut décisive en Europe et dans le

monde. Mais comme nous pouvons le constater, malgré l'interdiction et les « garde fous » dont l'humanité essaye de se doter pour abolir cette pratique, elle continue de s'appliquer.

Pendant la Première Guerre Mondiale les supplices les plus cruels sont réapparus, pendant la Deuxième Guerre Mondiale l'épouvante dépassait les limites de l'imaginable, la torture était pratiquée systématiquement, elle était justifiée et reprenait son statut légal car elle était pratiquée sous des ordres supérieurs. Les atrocités de la Deuxième Guerre Mondiale et la prise de conscience de l'abject ont motivé la communauté internationale à dire : « Plus jamais ça ! ».

Le 10 décembre 1948 est adoptée par l'Assemblée Générale des Nations-Unies la Déclaration Universelle des Droits de l'Homme. Cette déclaration stipule dans son article 5 : « Nul ne sera soumis à la torture ni à des peines ou traitements cruels, inhumains ou dégradants ».

La torture est également interdite par la convention de Genève de 1949, au moment où se trament les guerres d'indépendance (Deutsch, 2007).

Après la Deuxième Guerre Mondiale, la balance des pouvoirs se refait et surgissent les luttes coloniales des pays du tiers monde. Les pays colonisateurs cherchent à anéantir les luttes d'indépendance et utilisent la torture. En Indochine et en Algérie la torture devient une procédure systématique, cette technique est alors rationalisée : les séances ont lieu la nuit car l'obscurité est anxiogène. La victime est cagoulée et dénudée, pour accroître sa vulnérabilité et la perte de repères. Les tortionnaires organisent paradoxalement des soins post-tortures pour effacer les plaies et estomper leurs atrocités. En cas de décès, la mort est toujours présentée comme accidentelle. Ou escamotée, telle une évaporation cosmique (Colette, 2016).

En Amérique latine, les dictatures ont justifié la torture comme instrument pour démanteler des organisations qui menaçaient ces régimes, créant une guerre interne, une guerre sale.

La population était divisée : d'une part ceux dont l'enjeu était l'autodétermination qui prévoyait la nationalisation des richesses de base, d'autre part ceux qui s'opposaient à ces réformes. Pour finir avec ces mouvements en Amérique-latine s'est créé l'École des Amériques (voir chapitre I).

La participation du personnel de la santé dans la torture.

En Amérique-latine, les professionnels de la santé ont participé dans l'application « optimisée » de la torture.

Selon Ana Deutsch, l'Organisation Mondiale de la Santé, l'Association Psychiatrique Mondiale, le Conseil International des infirmiers et les Nations-Unies établissent des normes éthiques pour les professionnels leur interdisant de participer dans la torture. De telles interdictions font aussi partie des codes éthiques de l'Association de Psychologues de l'Amérique latine, ces codes éthiques soulignent que la seule relation qu'un professionnel peut avoir avec un patient est celle qui conduit à améliorer son état de santé et son bien-être. Cependant dans les années quatre-vingts, des survivants du Salvador ont dénoncé la participation de psychologues dans les interrogatoires des prisonniers politiques. Ces professionnels assumaient le rôle du « bon » qui voulait aider pour que les bourreaux arrêtent la torture, ils essayaient de faire parler la personne, en leur promettant de l'argent, ou de les transférer secrètement aux États-Unis.

Dans tous les pays du Cône Sud de l'Amérique latine, la torture fut appliquée pendant les dictatures ; des médecins faisaient des évaluations médicales aux détenus pour déterminer la tolérance que la personne qui était en train d'être torturée pouvait avoir. Ils donnaient des recommandations au sujet des techniques d'interrogation pour éviter les décès. Une autre

modalité était de donner un traitement médical avant, pendant et après la torture, sur demande du tortionnaire, et de pouvoir ainsi maintenir la torture secrète, en occultant les évidences, et en donnant des faux résultats dans les autopsies.

La collaboration des psychologues consistait à donner des conseils au sujet des comportements à avoir pour briser la résistance de la personne (Deutsch, 2007).

Au XX^e siècle, le cours de la torture découle de la « banalité du mal », décrite par Hannah Arendt. Une sournoise articulation entre soumission aux ordres, discipline scélérate et passivité ordinaire. Dans son application concrète, la torture contemporaine bénéficie des progrès de la science (Colette, 2016). Dans l'actualité, des grands dirigeants du monde affirment qu'il est nécessaire de légaliser la torture. Pour Cécile Collette, le XXI siècle est inauguré par le 11 septembre et se présente au rythme de la menace terroriste et des futurs attentats inopinés. La légitimité d'une torture d'exception réapparaît au cœur des démocraties, à commencer par les États-Unis. L'auteure cite le philosophe Michel Terestchenko qui souligne que « l'armée et les services de renseignements savent très bien que la torture n'est pas un mode de renseignement fiable et efficace ». Le discours de la « bombe cachée qu'on pourrait désamorcer » est donc un « instrument de propagande » ouvrant la voie à toutes les idéologies. Pour Teretschenko, l'illusion pacifiste est vaine : « Éradiquer la torture supposerait que l'on sorte de l'instrumentalisation politique de la peur », assure Teretschenko. « Si la torture physique est moins employée, la torture psychologique perdure. Elle est plus dangereuse, car il est difficile de résister à des pressions intangibles » (Colette, 2016).

2.2 Articulation entre l'individuel et le collectif

L'emploi de la torture affecte non seulement les victimes, mais aussi leurs familles, les groupes d'appartenance des victimes et l'ensemble de la société. Pour Marcelo Viñar, la

souffrance de quelques-uns est utilisée pour provoquer la paralysie des groupes humains et la peur généralisée. « La torture crée dans l'espace social comme un référent de punition dont les effets tragiques visent non seulement la victime elle-même, mais à travers elle le groupe social dont elle provoque la peur et la paralysie » (Viñar & Viñar, 1989).

Même si la torture se réalise dans des lieux secrets, l'ensemble de la communauté est au courant de l'existence de cette pratique. Paradoxalement, les mass-médias et les appareils idéologiques de l'État soutiennent qu'il s'agit de faussetés, de mensonges inventés par les opposants. Ce paradoxe génère des comportements d'autocensure, et sur le plan collectif, il provoque la paralysie, le manque de solidarité, l'isolement, et la passivité. La torture devient une réalité privée pour les victimes qui souffrent non seulement dans leur intégrité physique et psychique mais aussi en tant qu'être social. La torture articule l'individuel et le collectif de manière indissociable et, par ailleurs, délie la société : la peur d'être torturé divise les individus. La torture provoque un dommage psychique et social parce qu'elle perturbe les éléments de base de la relation à l'autre dégradant les liens collectifs (Weinstein & al., 1987).

Les effets de la torture au sein de la famille des victimes.

La détention d'un membre de la famille provoquait une rupture dans la continuité des liens familiaux. Comme c'était le cas pour les disparus, la détention n'étant pas officielle, elle était l'équivalent de la disparition. Les conjoints ou les proches devaient sans cesse faire des démarches pour retrouver le lieu où la personne se trouvait, souvent sans résultats. Ils devaient aussi présenter des Habeas-corpus, etc.

La situation financière de la famille se dégradait. Souvent, le conjoint, en dehors des démarches qu'il devait faire pour trouver le détenu, devait aussi faire face aux besoins de la famille. Après la libération, l'ex-détenu perdait son emploi et avait du mal à retrouver un travail à cause de ses antécédents. La situation sociale du détenu après sa libération se dégradait, il perdait ses repères narcissiques et ses référents sociaux. La perte d'emploi

impliquait dans beaucoup de cas la perte du logement, les personnes n'avaient plus d'argent pour payer le crédit grâce auquel elles avaient pu acheter l'habitat.

À la torture suivait une longue période de détention, ce qui aggravait les choses, parce que la famille était dans l'usure. Le retour du prisonnier impliquait une allégeance et le bonheur de la rencontre, mais l'expérience dévastatrice qu'avait souffert le détenu et sa famille faisaient resurgir des conflits qui fragilisent les défenses psychiques de tous les membres de la famille. Ces conflits se manifestaient dans la vie sexuelle du couple, dans les rapports familiaux et dans les rapports que les membres de la famille entretenaient avec les autres (Weinstein & al., 1987).

Comme nous l'avons déjà souligné, les victimes de la dictature étaient stigmatisées, l'identité de la personne souffrait d'un grave processus de distorsion parce qu'elle avait été marquée publiquement de manière dénigrante et méprisable. Très souvent, la famille finissait par s'auto-marginaliser.

David Becker, en s'appuyant sur la clinique, décrit les dommages que souffraient les familles des détenus. Parfois deux ou plusieurs intégrants de la famille étaient torturés, ces personnes pouvaient être ensemble ou séparées dans les enceintes de torture : des couples, des parents et enfants. Dans d'autres cas, des jeunes enfants étaient obligés d'assister à la torture de leurs parents.

Étant donné que les personnes étaient profondément humiliées, elles se voyaient impliquées dans un double lien qui endommageait les liens émotionnels de la famille (les sentiments de loyauté, le désir de protection) et faisait resurgir d'une façon aigue les conflits que les différents membres de la famille avaient avant d'être arrêtés.

À titre d'exemple : une mère et son enfant étaient confinés dans un lieu petit et insalubre. L'enfant n'assistait pas à la torture mais percevait la dégradation physique et psychique de sa mère. Pour l'enfant, l'image de sa mère était détruite et changeait dans un

moment où il avait le plus besoin d'elle. La mère avait peur que les bourreaux ne s'en prennent à l'enfant, elle expérimentait un profond sentiment d'humiliation et aussi le sentiment de destruction de sa propre image.

Un couple a été arrêté, la femme était enceinte de huit mois. Ces deux personnes étaient torturées séparément, on menaçait l'homme que sa femme serait violée, chacun de son côté entendait les cris de l'autre. Un père avait été arrêté avec ses deux enfants, ils étaient dans des lieux différents. Les enfants pensaient que le père allait être tué, et le père de son côté se sentait impuissant parce qu'il ne pouvait pas aider ses enfants.

Ce type d'expérience destructive et humiliante provoquait de l'enfermement. La torture familiale ne produisait pas, comme on aurait pu le penser, un sentiment de souffrance partagée, mais des sévères restrictions dans la communication dues à la situation de double lien. Elle affectait les liens existants et provoquait une réaction défensive qui détruit le groupe familial.

Dans la torture individuelle, le double lien est vécu entre la victime et le tortionnaire. Dans les situations où plusieurs membres de la famille étaient torturés, le lien s'étendait aux relations intrafamiliales réelles. Dans le premier cas, ce sont les liens internes qui sont affectés, dans le second ce sont les liens familiaux réels, car la réalité interne de chaque membre de la famille est en rapport avec le lien familial.

Les patients se questionnent : est-ce que je vais pouvoir continuer d'aimer ma femme si j'ai vu comment elle a été violée ? Est-ce qu'elle pourra comprendre que je n'ai pas pu l'aider ? Est-ce que mon fils va avoir du respect pour moi s'il m'a vu dans cet état ? Est-ce que ma mère va avoir la possibilité de me protéger dans l'état où elle se trouve ? Est-ce qu'elle comprendra que je veux l'aider mais que je ne sais pas comment ?

Les rôles dans la famille sont confondus ou détruits, l'expérience de la torture dans les familles qui ont vécu ce type de situations se privatise, ce qui a comme conséquence un degré plus grand de destruction personnelle pour les différents membres de la famille.

Mais dans toutes les situations la famille souffrait de dommages importants : après la détention, la famille s'inquiétait et le détenu aussi s'inquiétait pour sa famille. La famille devait mobiliser toutes les ressources pour que les autorités reconnaissent la détention. Ceci était une assurance que la personne ne serait pas tuée. Le régime militaire avait pris des mesures « légales » pour ne pas donner d'informations officielles sur le sort du détenu pendant vingt jours. La famille s'isolait, et imaginait le pire, elle devenait incapable de penser à autre chose et s'enfermait dans des fantasmes terrifiants : les membres de la famille avaient des cauchemars, des insomnies, des crises d'angoisses et vivaient dans la culpabilité à cause de leur impuissance pour aider le prisonnier.

Lorsque les prisonniers étaient reconnus, les familles pouvaient leur rendre visite dans les lieux de détention. Les membres de la famille se trouvaient face à une personne profondément détruite, fragile et ayant vécu des blessures narcissiques importantes. Le détenu essayait de se montrer fort pour ne pas charger davantage la famille. Il ne parlait pas de la torture, mais il restait seul avec sa souffrance. Les proches interprétaient ces réactions comme un refus, ce qui créait encore plus de culpabilité pour chaque membre de la famille.

Plus il y avait de délai entre le fait traumatique et le moment où la famille décidait de demander de l'aide, plus la confusion familiale s'accroissait et devenait chronique. Dans les cas où la famille consultait peu de temps après l'expérience traumatique, tous ses membres étaient disposés à parler et à partager ce qu'ils avaient vécu (Becker & al., 1987).

La torture vise les objets internes des victimes.

Dans le terrorisme d'État, la personne est soumise à une machinerie incompréhensible où la seule logique est de briser les liens qu'elle maintient avec le monde extérieur et avec ses

objets internes. Même si le but de la torture n'est pas seulement d'obtenir des informations, les tortionnaires font croire aux détenus que tôt ou tard tout le monde « finit par chanter ». On veut que la personne sache qu'elle est dans un monde sans contenance. On lui donne souvent le nom et l'adresse de la personne qui l'a dénoncée. « C'est ta voisine, celle qui habite en face de chez toi ! ». On veut qu'elle comprenne que le monde qui lui appartenait auparavant a été dépeuplé. La personne se trouve aussi dans des conditions d'isolement et de confinement total, sans être informée de ce qui se passe à l'extérieur, sans savoir combien de temps elle restera dans les enceintes de torture et sans existence légale. Les tortionnaires le lui répètent : « J'ai tout mon temps ! », « Personne ne sait que tu es là », « Tu n'existes pas », « Tu ne fais partie ni des vivants ni des morts », « Tu n'es même pas un numéro ! » (Araneda, 2005).

Dans le chapitre III, nous avons étudié l'évolution de la notion de traumatisme dans la théorie psychanalytique. Sigmund Freud, dans la deuxième théorie de l'angoisse, découvre que l'angoisse de perte d'objet est le traumatisme par excellence, à cause de l'état de désaide absolue dans laquelle se trouve le nourrisson. Le terrorisme d'État crée des conditions de désaide « en laboratoire ».

La désaide.

Eugenia Weinstein illustre cette situation en soulignant que la victime est soumise à une situation de panique permanente : privation sensorielle, isolement, yeux bandés, à l'interruption du sommeil, à des moments de silence, suivis de bruits intenses, à des moments d'obscurité totale suivis de l'exposition à une lumière intense. On cherche à dépouiller la personne de ses référents spatio-temporels, à perturber ses fonctions vitales et son rythme biologique, et à affaiblir sa résistance. Des lésions physiques peuvent compromettre des organes vitaux et entraîner des dommages importants. La personne est dépouillée de tout ce qui lui appartient : ses vêtements, et même son nom. On cherche à anéantir les liens affectifs de la personne, ses valeurs et son intégrité. Elle est menacée de mort, on lui fait du chantage

avec sa famille, elle est humiliée, dénigrée, pendue, frappée. On lui dit qu'elle va devenir sottise ou stérile, c'est-à-dire qu'elle va perdre des aspects si importants de sa personnalité, comme la féminité ou la virilité, et aussi sa capacité de penser (Weinstein & al., 1987).

Dans la torture, le sujet se trouve dans un état d'extrême désaide et de perte de références identificatoires. Le tortionnaire est le seul Autre, l'unique image disponible à laquelle le Moi menacé de désintégration a accès (Becker & al., 1987).

Silvia Amati développe dans plusieurs articles la notion de noyau ambigu, notion empruntée à José Bleger (Bleger, *Symbiose et ambiguïté* paru en 1967). Cette notion fait référence à l'état d'indifférenciation dans lequel se trouve le nourrisson au début de sa vie. Ce noyau ambigu de l'indifférenciation primaire reste dans la personnalité malgré l'évolution ultérieure. Le Moi évolué et différencié projette ce noyau archaïque plein d'ambiguïté dans une partie du monde externe. La personne adulte a besoin de lieux qui la soutiennent, lieux dans lesquels le Moi se trouve en sécurité et les considère comme allant de soi : famille, métier, religion, idéologies, etc. Le Moi indifférencié du nourrisson, qui n'est pas encore objectal, dépose dans son entourage ce noyau d'indifférenciation, c'est-à-dire, l'ensemble des affects non discriminés et sans organisation hiérarchique. Cette attitude humaine est due au fait qu'une partie clivée et non intégrée de notre monde interne a besoin d'un espace de sécurité qui nous protège des angoisses archaïques d'anéantissement.

Lorsque le Moi adulte est envahi par l'ambiguïté, il oppose le clivage et le déni pour faire barrage. Mais si dans la réalité externe il y a des changements brusques, l'ambiguïté envahit le Moi et il peut se produire une obnubilation de la pensée et une perte momentanée des facultés les plus élaborées de l'individu. Un état permanent de menace traumatique peut provoquer de façon constante un « arrêt de la pensée » ou un « mimétisme de la pensée », celle-ci resterait concrète ou désaffectée, collée à la réalité extérieure et inopérante.

Le terrorisme d'État obéit à un projet de destruction de l'autre. Dans les situations extrêmes, le Moi, envahi par l'ambiguïté, essaye de conserver la vie à tout prix en s'adaptant grâce au mimétisme de la pensée. Obtenir cette régression vers l'ambiguïté est le but du monde totalitaire, qui commande à chaque individu de passer inaperçu, de ne pas exister comme personne psychique et de devenir addictif, c'est-à-dire, totalement adapté à la situation offerte, sans alternative de choix. Lorsque nous déposons le noyau ambigu dans le monde externe, nous sommes en prise directe avec lui, sans médiation ni défense. Dans ce type de situations, le Moi peut transformer en secourable même ce qui ne l'est pas, et ainsi, transformer en familier ce qui est inquiétant.

La torture, la disparition, et toutes les formes de violence sociale provoquent intentionnellement et massivement la mobilisation des aspects les plus mimétiques, opportunistes et conformistes du Moi, ceux qui nous rendent adaptables à n'importe quoi. Le système tortionnaire cherche à obtenir chez la victime une régression à la position ambiguë, à un état archaïque de dépendance absolue. En éliminant chez la victime tout support naturel, en affaiblissant son corps, en confondant ses points de repère, la torture obtient une régression traumatique vers l'ambiguïté, c'est une attaque spécifique à tout ce qui est actif et créatif dans le Moi, une attaque à la pensée symbolique, au conflit éthique et à l'identité¹⁰.

Pour Silvia Amati, le tortionnaire occupe le monde interne de la victime, tel un usurpateur qui prend la place des objets fondamentaux, il s'érige en mère salvatrice, en père protecteur, en donneur de vie ou de mort. Les objets d'appartenance de la victime sont déplacés, sabotés, et faussés dans son monde interne. La technologie de masses tend à faire des individus indifférenciés, avec un conflit éthique pauvre et émoussé « le système torturant peut être compris comme son expression extrême et son objectif est de gouverner les groupes

¹⁰ Dans l'interview qu'Osvaldo Romo a eue avec la journaliste Nancy Guzmán, il disait que dans les « manuels » destinés à « former » les tortionnaires on les apprenait à faire régresser les victimes (voir chapitre I).

humains en les rendant adaptables, conformistes et profondément opportunistes » (Amati, 1989).

Dans les pays latino-américains ayant subi des dictatures, le système néolibéral s'est implanté. Le néolibéralisme délie, l'État se désengage des éléments fondamentaux de protection de la collectivité comme le sont l'éducation, la santé, les retraites, etc.

Dans la torture l'individu est confronté à l'ambivalence d'un point de vue le plus archaïque et plus aigu.

Comme plusieurs auteurs l'ont souligné, le nourrisson se trouve dans un état d'indifférenciation par rapports aux objets. Le processus d'individuation est long et se fait sur la base de la continuité. Selon Winnicott (voir chapitre III), pour le nourrisson, la capacité « d'être seul » est acquise grâce aux soins réguliers que l'environnement lui fournit. Dans ce processus de différenciation les périodes d'absence de la mère doivent être régulières pour que l'enfant accède à la symbolisation de cette absence ce qui aide aussi le bébé à se percevoir comme différent de l'autre. La continuité dans les soins l'aide aussi à dominer les angoisses internes et à incorporer des objets stables.

Pour Mélanie Klein, avant d'acquérir l'accès à la personne totale, le nouveau-né clive l'objet, et perçoit « une mauvaise » partie (celle qui le frustre) et une partie « bonne » (celle qui lui donne de ce dont il a besoin). L'accès à la perception de la personne totale se fait à travers l'acquisition de la capacité à voir l'autre comme « mauvais » et « bon » à la fois, c'est-à-dire l'accès à l'acceptation de l'ambivalence affective en passant par le clivage, comme nous l'avons déjà dit, mais les mécanismes de clivage perdurent toute la vie et non seulement dans la pathologie mais ils sont aussi la base de l'intériorisation des normes parentales, c'est-à-dire de la formation du surmoi.

La « machinerie » de la torture pointe vers les aspects les plus archaïques du psychisme humain en créant « en laboratoire » des conditions où la dichotomie entre le bon objet et le mauvais objet est amplifiée au maximum (Araneda, 2005).

Dans un jeu macabre, les tortionnaires incarnent de manière caricaturale « le bon » et « le mauvais ». Le « mauvais » punit, humilie, maltraite, applique des méthodes de torture physique et psychique (méthodes conçues pour briser la résistance du sujet).

Le « bon » offre une cigarette, conseille, propose de se confier, de coopérer, en résumé le traite comme un enfant qui a fait une bêtise.

Ces personnages s'alternent et parfois, c'est la même personne qui exerce les deux rôles.

La vignette clinique de Lidia présentée au chapitre I montre comment, pour une fille de 14 ans, après avoir été brutalement torturée, après avoir été pendue et menottée pendant des heures, son bourreau lui passait un ours en peluche en lui disant « Maintenant je vais te caresser ! ». Quelle forme caricaturale de représentation de l'objet transitionnel ! (Amati, 1989)

Par rapport aux récits sur la torture, toutes les personnes qui sont passées par là parlent de la participation du « bon » et du « méchant ». Les tortionnaires, en incarnant des figures archaïques de façon caricaturale et perversive à outrance, visent la déstabilisation du Moi et représentent une attaque aux objets internes à partir de la source de leur formation. Le « bon » et le « méchant » dans la torture représentent le prototype de l'instabilité et de la discontinuité.

La personne est déstabilisée de manière calculée, on vise à la casser, à trouver son « talon d'Achille » afin de miner sa résistance. On fait appel au monde interne de la personne à travers la distorsion de la vie quotidienne et à travers des messages contradictoires.

Les victimes, à travers leurs témoignages, nous font part de cette terrifiante réalité.

On est venu me chercher pour un interrogatoire, on m'a emmené dans une chambre où se trouvaient d'après mes calculs environ quarante types qui ont commencé à me frapper, après ils ont amené un magnétophone avec un enregistrement de ma voix, mais ce n'était pas ma voix, c'était une chose kafkaïenne. Tout d'un coup on me demandait n'importe quelle stupidité pour me rouler, pour m'embrouiller, pour m'étourdir...j'étais bosselé, j'avais mal partout.

Vers 23:30 tout le monde s'est dépêché pour aller fêter le jour de l'an. Ainsi on m'a fait revenir dans ma cellule, on m'a couché sur un lit de camp et on m'a mis des menottes.

Vers 00:30 il s'est produit un fait insolite : l'agent de la C.N.I. qui était responsable de l'affaire, s'est approché, et m'a enlevé les menottes. Il m'a serré contre sa poitrine pour me souhaiter les meilleurs vœux et m'a demandé de faire la même chose avec V mon compagnon de cellule qui était très abimé ! C'était très agréable. Je me suis endormi très profondément ce soir, avec les menottes et tout. Le lendemain on m'a donné du café, et les interrogatoires ont recommencé dans une combinaison de « bons » et de « méchants ». Tout en me frappant on m'a dit que mon frère avait eu un accident de voiture, et qu'on aurait trouvé des armes dans sa voiture ! Je savais que ce n'était pas vrai. On me frappait au visage et à la tête! Le « bon » était le gros, il essayait d'obtenir une confession cohérente pour son supérieur... La brutalité dépassait toutes les limites, les mauvais traitements se sont prolongés pendant des jours.

Le seul contact que j'avais avec le monde, c'était V, le seul fait de sentir sa respiration était très important pour moi. Avant d'être arrêté je savais que dans les enceintes de torture on ne pouvait pas penser au monde extérieur, je savais qu'on devait prendre du plaisir pour le seul fait que les menottes ne soient pas très serrées, ou du fait qu'on vous donne la permission de dormir, ou parfois quand on me donnait un œuf à manger!

V fut lâché le huitième jour, et avec lui est partie la seule référence que j'avais du fait qu'il existait un autre monde à part la C.N.I.

Quelques jours après avoir passé par toutes sortes de mauvais traitements et d'application d'électricité, j'ai eu un arrêt cardiaque ensuite je me suis réveillé dans la cellule, entouré d'électrodes, il y avait de médecins et des infirmières qui me faisaient des massages. Je me suis réveillé en pleurant, je ne sais pas pourquoi. Dans ces conditions on arrête de réfléchir, on n'a que des sensations primaires de survie. J'étais à mon quinzième jour de détention et il me semble que les types ont eu très peur» (Ahumada, 1989b).

L'individu est confronté à une distorsion macabre de certains aspects de la vie quotidienne.

Au cours des séances de torture, les «têtes pensantes» de ce système pervers prévoient aussi un appel au monde interne de la personne à travers la distorsion de certains éléments de la vie quotidienne : musique, programmes de variétés télévisuels etc.

Cette pratique avait pour but :

1. de semer la panique dans le reste de la population (comme il a été déjà dit, bien que l'information soit unilatérale et censurée, ces pratiques étaient connues).
2. de faciliter les conditions « idéales » pour provoquer l'impact « de bombe à retardement » dans l'après-coup, qui est intrinsèque au traumatisme (Araneda, 2005).

La personne qui a été soumise à ce type de traitements a des réminiscences de l'expérience traumatique chaque fois qu'elle écoute la musique ou qu'elle voit le programme télévisé en question. Exemple : pendant les sessions de torture, on montrait à Rosa (un des cas présenté dans ce chapitre) le programme de variétés « Samedis géants ». Pour Rosa, ce programme de variétés ravivait l'expérience traumatique : « Chaque fois que je suis dans un endroit où quelqu'un regarde ce programme je me rappelle de ce que j'ai vécu... ».

La distorsion se produit aussi à travers le dispositif de la torture : privation sensorielle, yeux bandés, moments de fatigue extrême, privation d'eau et d'aliments etc. Le fait même qu'à ce moment le prisonnier n'ait pas d'existence légale est une autre face de la distorsion de la réalité.

Sigmund Freud (1985) affirme que l'inquiétante étrangeté est l'effroi qui se produit quand les choses connues deviennent soudainement inhabituelles.

« Ce qui appartient à la maison et ne change pas, devient soudainement inconnu ».

L'effroi qui provient de ce qui devient soudainement inhabituel nous confronte avec ce qui est inconnu en nous-mêmes. Il nous confronte avec le double inquiétant qui existe dans chaque être humain !

Le film de Roman Polanski *La jeune fille et la mort* (1994), adapté de la pièce de théâtre du même nom d'Ariel Dorfman (1992) interpelle sur la question de la justice et du pardon. Le personnage central est Paulina Salas, ancienne prisonnière politique qui avait été sauvagement torturée pendant son arrestation. Son mari Gerardo Escobar vient d'être nommé pour intégrer la Commission Retting (voir chapitre I). Gerardo tombe en panne, Roberto Miranda l'aide à réparer sa voiture. Étant donné qu'il fait nuit, Gerardo invite Roberto à passer la nuit chez lui.

Paulina reconnaît dans la personne de Roberto Miranda le médecin bourreau qui faisait partie de l'équipe de tortionnaires et qui mettait la musique de Schubert « La petite fille et la mort » pendant qu'il martyrisait et violait les prisonnières. Paulina aimait Schubert avant son arrestation, mais maintenant elle ne pouvait pas écouter cette musique, on la lui avait volée !

Le double lien.

Pour Eugenia Weinstein, le tortionnaire, en tant que représentant du système répressif impose à la victime le dilemme extrême du double lien. La victime dans la torture doit

« choisir » entre accepter d’être maltraitée, sachant qu’elle s’expose aux séquelles physiques et psychiques et même à la mort, ou se transformer en bourreau de ses propres compagnons en les livrant à la torture ou à la mort si elle collabore avec les tortionnaires. La victime se trouve dans un piège sans issue car les deux alternatives détruisent une partie fondamentale de l’être humain et de ce qui donne un sens à sa vie : l’identité et les liens collectifs. La loyauté aux projets et aux valeurs de la personne sont soumis à une menace dévastatrice. On demande à la personne de renoncer au socle de son existence.

Le traumatisme de la torture est une situation de double lien qui est vécue dans une situation de désaide totale, de dépouillement, d’arbitraire et de violence. La victime doit opter entre son intégrité physique d’un côté et son intégrité psychique et morale de l’autre. À l’option dramatique d’être fidèle à ses valeurs qui avaient animé son existence ou de renoncer pour éviter la douleur ou la mort. Renoncer à ses croyances et valeurs est une autre façon de mourir. Il s’agit d’une situation paradoxale où d’un côté on dépouille un être humain de tout ce qui lui permet de s’identifier en tant qu’humain et de l’autre côté il a le pouvoir de décider sur des choses qu’il ne peut pas décider sans se détruire dans les aspects les plus essentiels de lui-même.

Pour que la personne puisse survivre à cette situation, il est nécessaire qu’elle puisse se rendre compte que les deux options qui se présentent à elle sont un piège sans issue. Dans ces situations, la personne peut faire recours à la fantaisie, en imaginant qu’il s’agit d’une autre personne, afin de réduire ses émotions. Si la victime n’arrive pas à identifier la situation en tant que piège, les risques psychiques augmentent (Weinstein & al., 1987).

Pedro ou la démolition et Pepe ou le délire du héros.

- **Pedro**

Maren et Marcelo Viñar, dans le livre *Exil et Torture* à travers les histoires de Pedro et Pepe, nous montrent comment le choix d'un projet de vie peut être démolé ou préservé dans des conditions de perversité extrême :

Pour Pedro, le destin qui s'avérait le plus sain, le plus créatif, le plus évident est devenu « incompatible avec le contrôle géopolitique du continent ». Il était devenu illégal par l'ordinateur dont l'intelligence avait été discernée avec efficacité.

Pedro ne savait pas quand et comment la démolition avait commencé ! Quand son corps ne pouvait pas résister il commençait à avoir une relation différente avec lui-même. Il essayait de lutter mais, quelque chose qui existe en chaque homme et « qu'on appelle pompeusement conception du monde », commençait à se désarticuler en lui.

On l'accusait d'antipatriote, de délinquant. Petit à petit, Pedro commençait à penser que ses accusateurs avaient raison. Il se sentait seul au monde, et ses convictions qui auparavant étaient claires devenaient floues, vagues, presque inexistantes. La seule image claire devint la présence de l'officier, avec son uniforme propre et ses bottes lustrées. Le monde se cliva entre l'assurance de l'officier et l'image de ses camarades sales et déchus. Il commença à se transformer. « Il se débattait pour avoir une cohérence, mais laquelle? ».

Il voyait naître en lui quelqu'un dont il n'avait jamais soupçonné existence, dans son horreur tout ordre était vérité, même l'ordre fasciste. Petit à petit il lui parut évident de signer le papier que l'officier lui avait demandé de signer, « une formalité pour mettre les choses en ordre ». Et par cette manœuvre sagace, son acte devint l'instrument prouvant l'abandon de lui-même et la soumission. Répondre à quelques questions pour éviter de nouvelles tortures devint évident. Il était détruit. Il ne s'émut presque pas quand on lui annonça sa libération.

En retrouvant sa maison il se rendit compte qu'il ne pouvait pas être un père cohérent quand ses enfants lui demanderaient des éclaircissements sur la vérité et le mensonge. Son

rôle de père était incompatible avec sa condition de mort vivant ne pouvant pas contenir les angoisses de ses enfants qui se réveillaient au milieu de la nuit avec des cauchemars.

Le pire, c'était le regard de sa femme. Elle aussi avait été arrêtée et probablement reçu le même traitement, mais elle avait résisté. Son bras paralysé témoignait du degré de l'horreur. C'est plus tard qu'il pu mettre des mots sur ce qui lui était arrivé : « On l'avait démoli ».

Au moment où Pedro consulte, il ne pouvait pas avoir de rapports sexuels avec sa femme.

- **Pepe**

Pepe, après avoir vécu l'enfer, lorsqu'il est tombé, exténué, le « bon » de l'équipe lui apporta un verre d'eau, lui disant qu'il ferait mieux de coopérer.

À un certain moment, deux semaines peut-être, Pepe commençait à avoir une relation bizarre avec son corps : il sentait que celui-ci ne lui appartient plus. Chaque fois qu'il tentait de se le réapproprier, les douleurs étaient trop fortes. Et il concentrait toute son attention sur la façon dont il devait se positionner pour contrôler ses muscles, sa vessie, etc.

Il découvrait aussi avec stupeur qu'il n'était plus le maître de sa pensée. Parfois son imagination l'entraînait dans son bistrot habituel. Le patron du bistrot lui disait « Ta vieille a appelé, file-moi son téléphone, comme ça on lui dit que t'arrives ».

Et Pepe disait cinquante-neuf...« Pourquoi il s'est arrêté ? Ce renseignement peut mettre sa mère en danger?... Il y a la peur, la trouille ? »

Ensuite, Pepe voyait ses amis, ceux de l'université et quelques militants de son parti. « Ils étaient là, un par un, alors mon pote « Grande Gueule » m'a dit : « Il y a un examen de torture, ce n'est pas de la tarte, mais on y arrive, on doit tous y passer. Tout le monde y va. Et toi tu ne vas pas flancher, Pepe. Tiens le coup ! ».

Pepe, au moment où il consulte, raconte à Marcelo Viñar que "Grande Gueule" n'avait jamais été arrêté, il était inquiet de son hallucination et il était content de pouvoir raconter ceci à un médecin. Dans la torture, les cas où les sujets sont passés par des moments hallucinatoires ne sont pas exceptionnels.

Pepe manifeste dans sa production onirique la stratégie de survie que Pedro n'a pas pu mettre en œuvre. C'est par l'hallucination de ses compagnons que Pepe se munit d'un espace ludique et onirique qui lui permet de tenir. Pour Pedro, les troubles de la pensée mis en marche par la torture débouchent sur une production onirique ou hallucinatoire de fascination pour le tortionnaire (Viñar & Viñar, 1989).

Comme nous l'avons déjà souligné dans les situations extrêmes, les mécanismes de défense du Moi ne peuvent plus assurer leur rôle de protection et comme le souligne Bettelheim, ces mécanismes peuvent même mettre le Moi en danger.

Dans les interviews des cas présentés pour notre recherche, nous trouvons des récits divers au sujet des stratégies de survie : une personne qui, dans un acte de préservation d'elle-même, avait insulté son bourreau, celui-ci la frappa à l'oreille, ce qui causa une perte définitive de cette oreille. Certaines personnes parlent de dissociation corps-psyché : « Je savais qu'on me détruisait le corps, mais ils ne pouvaient pas m'atteindre », ou le cas du compositeur de musique qui jouait menotté, avec ses doigts, sa musique préférée.

Mécanismes psychiques de survie face à la torture.

En ce qui concerne les stratégies de survie, nous avons fait référence au travail clinique des professionnels de la FASIC, notamment l'article d'Eugenia Weinstein & al. Les stratégies de survie psychique développées par les patients qui s'adressent à cet organisme font écho à la clinique de Sándor Ferenczi. L'expérience traumatique est tellement massive et accablante que l'appareil psychique ne peut pas traiter dans sa totalité les stimuli externes.

L'appareil psychique est débordé dans sa capacité à enregistrer les informations internes ou externes, le pare-excitation fait défaut, ce qui amène la personnalité à se protéger en empêchant l'accès à la conscience des nouvelles excitations sensorielles ou stimulus. Une grande partie des signifiants, des émotions, des réflexions propres à la personnalité restent suspendues ou en dehors de la conscience. En tant qu'expérience de double lien, la torture peut emmener la personne à se dédoubler pour pouvoir survivre. Afin de ne pas être prise au piège du double lien, la personne doit se marginaliser d'elle-même, ne pas s'engager, ne pas être elle-même et réduire son champ d'expériences. Il s'agit d'un mécanisme adaptatif dans la torture, mais qui peut persister au-delà de l'expérience traumatique.

Les fonctions du Moi sont altérées, toute l'énergie du sujet se concentre sur une seule tâche : survivre à l'horreur, à l'agression physique, psychique et morale. Des mécanismes de défense comme le blocage et le déni protègent la conscience des nouvelles excitations, sensations ou stimulus. Ce blocage coexiste avec une réaction générale d'autoprotection, le champ de la conscience se réduit en bénéfice de l'autoconservation. Ce blocage peut être conscient ou inconscient. Carlos (un des cas présentés dans ce chapitre) dit qu'il s'est imposé l'auto-silence et a opté pour ne plus parler, même si les tortionnaires se sont déchaînés sur lui.

Le blocage se manifeste par une amnésie et par la difficulté de se rappeler de l'épisode et de ses signifiants émotionnels et perceptifs.

L'état traumatique se manifeste aussi par la répétition, l'appareil psychique répète à travers les cauchemars, le sujet vit en rêve l'expérience qu'il a expérimentée de façon passive. Le rêve représente un retour à une forme archaïque de contrôle et de maîtrise. Dans d'autres situations, la personne qui a subi la torture se souvient de façon obsessionnelle de l'expérience.

Dans ce contexte d'anciens conflits psychiques, des signifiants et des expériences douloureuses se réactivent. Si la personne ne reçoit pas une assistance psychologique

précoce, le rétablissement de son équilibre psychique se fait grâce à un appauvrissement du Moi, et peut se manifester à travers des symptômes divers. Pour que la personne puisse faire des remaniements psychiques qui lui permettent de rétablir son équilibre, elle a besoin d'être protagoniste de son histoire et d'un profond processus de reconnaissance.

Le clivage est un mécanisme de défense psychique qui consiste à laisser hors de la conscience une partie significative de l'expérience. Le Moi est fragmenté, la personne évite d'être envahie par l'angoisse en faisant recours inconsciemment à une désintégration partielle d'elle-même, pour empêcher une désintégration totale. Le clivage permet de supporter l'expérience terrifiante et dégradante à condition que la personne réussisse à intérioriser que tout ce qu'il lui arrive, en tant qu'objet et non en tant que sujet. Il s'agit d'un effort pour survivre et à la fois pour conserver inchangés les éléments essentiels de son identité. Il peut y avoir des mouvements d'indifférence, comme si l'expérience n'avait pas d'importance et aussi des sentiments d'irréalité. Malgré les efforts pour conserver la personnalité inchangée, ces expériences produisent des modifications profondes dans le psychisme. Afin d'éviter la désintégration, la personne cherche à sauver son identité, mais il y a des aspects détruits partiellement, qui se sont identifiés à l'agresseur et à l'agression.

L'autodestruction peut se manifester à travers les symptômes : auto dévalorisation, sentiment de perte, impuissance sexuelle, incapacité à travailler, tentatives de suicide, destructions de liens intimes, abandon du projet de vie, renversement de l'agressivité contre soi-même ou des symptômes somatiques.

Les personnes peuvent freiner cette spirale autodestructrice en canalisant leur agressivité et en partageant l'expérience avec leurs compagnons de prison, et après leur libération avec la famille, les amis, les thérapeutes ou en dénonçant. Nathalie Zaltzman, en parlant des récits des camps de concentration nazis, fait référence à ce que Primo Levi appelait « le credo », c'est-à-dire les convictions religieuses, politiques, philosophiques etc.

que la personne pouvait avoir et qui lui donnaient une force salvatrice qui se fondait sur un avenir commun, général, possible, indépendamment du malheur personnel immédiat (Zaltzman, 1989). Ou au contraire, l'isolement et le déni réaffirment cette dimension destructrice. Pour Nathalie Zaltzman, le désinvestissement peut nous faire tomber hors du monde dans un système totalitaire. L'auteure cite Piera Aulagnier qui dit que pour préserver l'avenir de l'humanité, on est « condamnés à investir ».

Dans la torture, la personne se perçoit autrement. Cette pratique produit une rupture temporelle de l'identité qui est en rapport avec la possibilité de se reconnaître soi-même. Des récits comme « je ne suis plus le même » arrivent fréquemment dans les témoignages des personnes torturées. Ceci rend compte des dommages que la personne a subis dans son sentiment d'unité, tant sur le plan corporel que psychique.

Les personnes qui ont pu développer des stratégies de survie et qui ont supporté la douleur peuvent développer l'image de la personne forte qui sort indemne de l'horreur. Ces personnes peuvent se vivre dans l'après-coup dans le fantasme de la toute-puissance. Par contre, la personne qui s'est vue brisée, qui s'est vue pleurer, a une image interne dévalorisée. Les personnes qui ont collaboré vivent, comme le souligne Marcelo Viñar, dans la démolition.

La conciliation avec « cet autre que j'étais » et « celui qui je suis devenu » peut générer des hauts niveaux de tension, dans la tentative de rétablir une image cohérente de soi. La nouvelle image contient celle de l'identité dénigrée et détruite, ou celle survalorisée.

L'expérience de la torture produit de la confusion et altère les limites entre fantasme et réalité car le modèle qu'impose le système est pervers et corrupteur. Tout fantasme de souffrance ou d'agression devient possible. Même les fantasmes les plus persécuteurs trouvent un écho dans la torture. Dans ce contexte, le verdict de la réalité qui permet au sujet de discriminer entre la réalité interne et la réalité externe est perturbé. Par l'action du

bourreau, toutes les aberrations peuvent se matérialiser, dans la mesure où c'est l'anormalité qui constitue la réalité pendant des périodes prolongées.

L'expérience de la confusion est insérée dans l'histoire préalable de la personne torturée, comme nous le montre Silvia Amati à travers la notion d'ambiguïté. Le noyau d'indifférenciation qui constitue notre humanité est mise à nu dans la torture.

La relation tortionnaire-victime est la relation la plus perturbatrice que l'imagination puisse concevoir. La victime doit vivre une relation dégradée et déshumanisée sans avoir la moindre possibilité de se défendre. À travers les figures du « bon » et du « méchant », le système instaure une forme de manipulation d'une cruauté raffinée destinée à pousser le sujet à tomber dans le piège de se confier au tortionnaire et tomber hors du monde. Les diverses formes de la relation au tortionnaire provoquent une ambivalence chez la victime vis-à-vis du bourreau qui perturbe son mode de relation habituel et provoque un manque de confiance envers les êtres humains. La torture modifie la façon d'interpréter et de codifier les signifiants et les faits extérieurs, le vécu interne et la relation avec le monde : le froid, la nuit, les bruits, le corps, les sentiments et les paroles vont acquérir de nouvelles significations qu'il faudrait élaborer et intégrer dans le long processus de réaménagements psychiques que la personne qui a vécu l'expérience de la torture doit faire.

La culpabilité.

Comme nous l'avons déjà souligné, le terrorisme d'État cherche à culpabiliser la victime, à lui faire croire que tout ce qu'il lui arrive est de sa faute.

Pour Eugenia Weinstein la relation avec le tortionnaire implique l'internalisation de l'agresseur. La personne, qu'elle le veuille ou non, est impliquée dans la relation avec le bourreau. Pour le prisonnier, le fait de s'abandonner, de se sentir faible, de pleurer comme un enfant est interprété par lui comme une forme de collaboration avec les tortionnaires, lui facilitant la réussite de leur but qui est de le détruire.

Les victimes culpabilisent d'avoir survécu à la répression massive et indiscriminée, et se demandent « Pourquoi moi ? » étant donné que d'autres personnes qui avaient le même niveau de compromis ont été assassinées ou sont morts dans la torture. La personne attribue le fait d'avoir survécu à ses propres failles et non à l'arbitraire de l'appareil répressif. Les victimes se sentent coupables aussi des répercussions que l'emprisonnement peut avoir pour la famille et pour leurs enfants. La torture cherche à culpabiliser la victime avec le but de cliver la personnalité : celle qui résiste et celle qui collabore. Dans la torture, la dimension existentielle de la victime est affectée, car personne ne peut sortir indemne de cette expérience.

Les personnes qui ont une activité politique ont tendance, dans l'après-coup, à privilégier des aspects idéologiques et rationnels. Mais la torture est l'expérience limite de la rupture avec la réalité. Dans la torture, tout ce qui est rationnel c'est l'absurde (Weinstein & al., 1987).

La torture sexuelle.

La torture sexuelle soumet la personne à une condition d'extrême passivité, cherchant à l'humilier, à la dégrader, à perturber sa sexualité, son psychisme, son identité et son narcissisme. La partie fantasmatique associée à la sexualité est altérée, affectant le comportement spontané et la signification éthique et culturelle que la personne avait de la sexualité. La torture sexuelle a pour but de pervertir les fonctions biopsychiques de la personne, celles en rapport avec le plaisir, la procréation, les liens érotico-amoureux. Ces fonctions se transforment en douleur, horreur, répugnance, agression et humiliation. Ce type de torture exige un degré inévitable de participation de la part de la victime à travers les réflexes autonomes d'excitation du propre corps : pénis, anus, vagin, seins, qui sont utilisés pour provoquer de la douleur.

La torture sexuelle provoque des troubles de la sexualité : chez l'homme, ce type de torture provoque l'inhibition sexuelle, impuissance, éjaculation précoce, chez la femme frigidité, aversion et indifférence à la sexualité.

La torture sexuelle provoque aussi des lésions importantes des organes génitaux, ainsi que des conséquences physiques, grossesses, infections, dommages aux organes sexuels, etc. L'impact de la torture sexuelle est plus grand chez les adolescents qui ont souffert ce type d'intrusion. La torture sexuelle affecte la structure archaïque de la personnalité. Plus l'agression est massive (viol par plusieurs individus, viol effectué par des chiens, l'introduction de rats dans le vagin etc.), plus les conséquences sont graves (Weinstein & al., 1987).

2.3 L'abord professionnel

Pour les professionnels de la FASIC, le travail thérapeutique a pour but de faire face aux séquelles de la torture et d'aider la personne à rétablir le lien avec la réalité afin qu'elle puisse s'approprier son histoire et retrouver la capacité de se projeter dans l'avenir. Pour les victimes, le fait de renouer avec leur entourage et avec les choses leur permet de trouver des ressources internes.

En général les patients consultent pour des séquelles psychiques aiguës qui se manifestent par des échecs dans différentes sphères de la vie et par les répercussions de ces échecs dans la famille. Parfois, les personnes peuvent manifester une attitude pathologique contre leur corps. Comme nous l'avons déjà signalé, les tortionnaires menacent les victimes en leur disant qu'elles vont perdre leurs capacités intellectuelles à cause des coups et des décharges électriques utilisées dans la torture. Dans l'après-coup, ces personnes peuvent faire recours au déni, en minimisant les souffrances de leurs corps, ou au contraire, elles peuvent développer des manifestations hypocondriaques.

Dans d'autres cas, il se produit une dissociation entre les symptômes psychiques et physiques. Certaines personnes considèrent acceptable d'être soignées pour des problèmes physiques, mais n'admettent pas qu'elles puissent avoir des séquelles psychiques.

Le fait que ces patients aient pu recevoir une attention intégrale a contribué à ce que certaines personnes acceptent les soins psychiques et les professionnels ont accueilli la demande telle que le patient la souhaitait. La plupart des personnes torturées avec l'électricité ou celles qui ont reçu des coups sur la tête avaient peur d'avoir un dommage cérébral. L'attention intégrale leur permettait de consulter d'autres spécialistes pour se rassurer.

Au début du traitement, les personnes avaient beaucoup de résistances pour élaborer et se remémorer des expériences humiliantes et douloureuses, le processus se faisait lentement. Dans d'autres situations la personne niait avoir été torturée, elle disait qu'on l'avait frappée, mais que ce n'était rien. Dans d'autres cas, la personne décrivait de façon minutieuse les faits, mais sans affectivité, c'est-à-dire dans un clivage affectif.

Dans d'autres cas encore, les personnes oubliaient des parties importantes de l'épisode, surtout pour ceux qui consultaient cinq ans ou plus après l'expérience traumatique, même si la torture fut atroce, la personne pouvait seulement reconstituer des fragments. Parfois, les personnes avaient peur de remuer de vieilles blessures, ou le sujet avait peur de charger son entourage et ne parlait pas de l'expérience traumatique.

La thérapie individuelle était la forme la plus fréquente pour traiter les séquelles psychiques de la torture. La technique était flexible. Dans certaines circonstances, la thérapie se réalisait dans des situations de précarité matérielle : dans des centres pénitenciers etc. Parfois les personnes avaient du mal à se laisser aller parce qu'elles avaient peur d'être arrêtées à nouveau, ou que le thérapeute ou l'institution où celui-ci travaillait soient atteintes par la répression. Les personnes qui avaient été torturées mais qui n'avaient jamais participé

à des activités politiques vivaient l'expérience avec beaucoup d'horreur, avec la sensation d'avoir été marquées, choisies par les organismes de sécurité.

La torture produit des lésions physiques importantes : discopathies, douleurs chroniques dans les os, paresthésies, dommages irréversibles aux yeux et aux oreilles etc., mais aussi des dommages psychiques et des réactions d'angoisse massive : peur, états de panique, troubles du sommeil, cauchemars, vécus paranoïdes, états d'auto-dévalorisation narcissiques, culpabilité, états dépressifs, troubles de la sexualité des troubles psychosomatiques, etc.

Si la personne ne demande pas d'aide psychologique de manière immédiate, les effets de la torture envahissent les rapports familiaux et sociaux. Le risque est l'inhibition progressive, la tendance à congeler, à enkyster et à anesthésier les émotions. Dans d'autres cas, la personne clive l'expérience ou rationalise. Ces mécanismes qui avaient été nécessaires dans la torture, persistent, se fixent et s'étendent à tous les rapports : sociaux, familiaux et de couple.

Chapitre VI : répétition de l'histoire ?

Cette recherche a été réalisée dans le but de contribuer avec notre apport à la mémoire chilienne concernant les faits ayant eu lieu pendant la dictature militaire caractérisée par la violation systématique des droits de l'Homme. Nous n'aurions jamais imaginé qu'au moment où nous sommes en train de finir ce travail, les violations aux droits de l'Homme sont en train de se répéter au Chili.

Le travail de mémoire est un travail de liaison, de symbolisation et d'inscription contre le déni et l'oubli. Nous avons illustré dans l'annexe I comment la dictature chilienne a essayé d'occulter les crimes commis, et comment la justice chilienne a dû parcourir un chemin semé d'obstacles et d'obstructions avant que des responsables des crimes de lèse humanité puissent être jugés et emprisonnés.

Mais certains responsables de ces crimes n'ont jamais été jugés. Le juge Alejandro Solís affirme que les particularités de la transition à la démocratie ont permis que l'impunité persiste. Le groupe de travail des Nations Unies qui a visité le Chili en 2012 a estimé préoccupant le fait que certains individus condamnés pour de graves violations aux droits de l'Homme n'aient jamais été incarcérés.

Le juge avance que, malgré le fait que les Hautes Cours aient pris en compte les Conventions Internationales, il y a eu un détournement dans l'acceptation de la prescription dans certains cas.

Pepe Rovano, intégrant du collectif Histoires Désobéissantes, affirme que dans la prison de Punta Peuco (prison où se trouvent des responsables des violations aux droits de l'Homme pendant la dictature militaire), il y a 94 ou 95 condamnés pour des crimes de lèse humanité, tandis que les victimes de la dictature dépassent les 343.000.

Il y a beaucoup de procès qui sont restés dans l'impunité, je suis le fils d'un condamné pour violation aux droits de l'Homme et qui est mort en liberté. (...) Beaucoup de familles de Détenus Disparus ont dû accepter qu'il y ait des génocidaires dans le parlement, dans les mairies et dans des postes publics. Il y a eu de l'impunité pendant la dictature et maintenant dans le contexte de l'explosion sociale, je pense que ces deux thèmes sont totalement liés (Godoy, 2020).

L'épineux travail de la justice chilienne a déjà été abordé dans l'annexe I, nous voulons cependant signaler que le principal responsable des violations aux droits de l'Homme au Chili, le général et dictateur Augusto Pinochet, n'a jamais été jugé.

1. **Un peuple sans mémoire est condamné à répéter son Histoire ?**

De nombreux auteurs ont fait allusion à l'idée qu'un peuple sans mémoire est condamné à la répétition de son Histoire.

Au Chili, un grand travail de mémoire en tant que travail de liaison et de symbolisation a été réalisé et il s'est traduit par l'édition de nombreux livres, une importante production cinématographique, ainsi que des réalisations artistiques dans différents domaines. Il existe de nombreux monuments aux victimes de la dictature dans beaucoup de villes du pays (le Musée de la mémoire, la Villa Grimaldi, le monument aux Détenus Disparus et aux exécutés politiques, la rue Londres 38, les Fours de Lonquén, le Patio 29, etc.).

Alors, comment est-il possible qu'aujourd'hui le peuple chilien soit en train de revivre les horreurs du passé ? Les violations aux droits de l'Homme qui ont lieu en ce moment au Chili réveillent des fantasmes qu'on aurait crus enterrés pour toujours. Les démons de l'époque de la dictature sont de retour au Chili.

L'actrice chilienne Aline Kuppenhenim une des protagonistes principales du film *Mon ami Machuca* disait que certaines personnes critiquaient son obstination pour la mémoire. D'après l'actrice, ces personnes disaient : « Jusqu'à quand allez-vous continuer avec ce

sujet ? Vous êtes resté collés à l'année 73 et à la dictature, tournez la page ». Aujourd'hui l'actrice affirme que le temps leur a donné raison et l'Histoire s'est répétée. Insister sur ce sujet était une façon de « visualiser », de maintenir présente la mémoire, c'était une façon de souligner les faits, pour que cela ne se reproduise pas. Et cela s'est reproduit.

2. Bref résumé des événements qui sont en train de se produire au Chili depuis le 18 octobre 2019

Le 6 octobre 2019 le gouvernement a annoncé une hausse du prix des tickets de métro. En réponse, des lycéens se sont organisés et sont passés par-dessus les tourniquets de contrôle des billets, en tant qu'acte de désobéissance civile. Beaucoup de passagers ont soutenu les lycéens. Il y a eu des confrontations avec les forces de police.

Le 17 octobre, dans toutes les villes du pays et dans tous les quartiers, des gens sont sortis spontanément dans la rue et ont frappé sur des casseroles avec des cuillères en bois.

Dans la nuit du 17 octobre il y a également eu des pillages dans des centres commerciaux et des supermarchés, ainsi que des incendies dans des stations de métro (plus de 20 stations de métro ont été brûlées).

Le 18 octobre, des manifestations massives se sont organisées dans tout le pays, la hausse du prix du métro est devenue le détonateur pour qu'une partie majoritaire de la population demande un changement de la Constitution de 1980.

Cette Constitution est l'héritage de la dictature militaire, elle a permis l'instauration du système néolibéral, c'est-à-dire, du désengagement de l'État dans la prévision de services de base : éducation, santé, fonds de retraites et même l'eau sont privatisés au Chili. La politique néolibérale a fait que le Chili devienne un des pays les plus inégalitaires du monde.

Le 19 octobre le président Sebastian Piñera a déclaré l'état d'urgence, l'armée a été déployée dans plusieurs villes et un couvre-feu a été décrété dans 10 villes du pays. Il a eu des morts, des milliers de blessés et de personnes arrêtées. Pour déclarer l'état d'urgence, le

président Piñera (2019) s'est adressé au peuple chilien avec ces mots : « Nous sommes en guerre contre un ennemi puissant, qui est prêt à faire usage de la violence sans aucune limite ».

Pour justifier la répression exacerbée qui s'est déchaînée pour empêcher que les manifestations continuent, le général de Carabiniers a déclaré : « La société a un « cancer » et comme dans la chimiothérapie, on élimine des bonnes et des mauvaises cellules » (Bassaletti, 2019).

Ces justifications de la violence sont exactement les mêmes que celles utilisées par la junte militaire pour justifier le coup d'État en 1973. Le peuple est un ennemi interne, sauf que maintenant ce ne sont plus les « marxistes », comme disait le général Gustavo Leigh, qui sont un cancer à éliminer, mais un peuple qui manifeste sans « drapeau » politique.

3. Les violations aux droits de l'Homme

Malgré la brutale répression les manifestations continuent.

Le 25 octobre, des manifestations ont lieu dans toutes les villes du pays. Seulement à Santiago il y a eu 1 200 000 manifestants (la population chilienne est de 18 millions d'habitants).

Le 28 octobre l'état d'urgence est levé mais les manifestations continuent.

Le 29 octobre, les mineurs de la plus importante mine de cuivre au monde déclarent une grève de 24 heures en soutien au mouvement.

Le 4 novembre le président Piñera se dit ouvert aux négociations et à une éventuelle modification de la Constitution, mais exclut la convocation à une assemblée constituante réclamée par les manifestants.

Dans les jours suivants, les manifestations continuent. Le Mouvement Unidad Nacional, qui regroupe 115 associations et des syndicats, appelle à la grève générale.

La grève est très suivie dans les milieux portuaires : le transport maritime privé est paralysé à 60% et le transport maritime public à 90%, alors que 85% du PIB du Chili est lié aux exportations portuaires. Des assemblées de quartiers sont organisées par des habitants et par des organisations syndicales pour discuter au sujet d'une l'assemblée constituante.

Le 15 novembre la coalition gouvernementale et certains parlementaires de partis d'opposition finissent par signer un accord « pour la paix et la nouvelle Constitution » et un plébiscite en avril 2020. Cet accord est critiqué par une partie importante de la population car il ne prend pas en compte les demandes de la population. Les manifestants demandent un changement de la Constitution élaboré par une assemblée constituante qui prenne en compte la participation citoyenne dans les décisions. La proposition de « l'accord de paix » laisse de côté la participation citoyenne et invalide tout changement véritable : pour approuver n'importe quelle mesure il faut que les deux tiers du Sénat et des députés soient favorables à ces changements.

Jusqu'à aujourd'hui les manifestations continuent, des voitures et des camions protestent aussi contre les prix des péages (qui appartiennent à des entreprises privées qui pratiquent des prix excessifs). La répression des manifestants n'a pas cessé.

Les chiffres du 7 décembre 2019 données par l'Institut National des Droits de l'Homme en ce qui concerne les victimes de la répression sont les suivants : 26 morts, 8500 personnes arrêtées, 352 personnes présentant des blessures oculaires, 3500 personnes blessées, 1400 dénonciations pour mauvais traitements et de torture dans les commissariats, 192 dénonciations de violence sexuelle. L'INDH a obtenu ces chiffres auprès des manifestants, dans des commissariats et dans des hôpitaux entre le 17 octobre et le 6 décembre : 8812 personnes ont été interviewées dont 1024 enfants et adolescents.

Des enfants et des adolescents sont aussi victimes des violations aux droits de l'Homme.

La défenseure de l'enfance Patricia Nuñez a dénoncé des cas de torture infligés à des enfants et des adolescents, et aussi des blessures physiques associées à des mauvais traitements, ainsi que des blessures oculaires. Patricia Nuñez affirme que seulement dans 44% des cas les enfants et adolescents étaient dans les manifestations et dans 32% des cas les enfants et adolescents ont été blessés dans des activités quotidiennes.

La police a aussi fait irruption dans un lycée, lançant des bombes lacrymogènes à l'intérieur de l'immeuble et tirant des chevrotines : deux adolescentes ont été blessées aux jambes (*24 Horas*, 2019).

La défenseure de l'enfance dénonce qu'elle et ses collaborateurs ont eu du mal à avoir accès à de l'information fiable, opportune et périodique en ce qui concerne les détentions d'enfants et d'adolescents. Patricia Nuñez affirme qu'en dehors du contexte d'illégalité que signifie arrêter des enfants et des adolescents, il y a eu des situations où des carabiniers ont arrêté des enfants ou des adolescents sans enregistrer les procédures, sans aucune possibilité pour le secrétariat de la Défense de l'enfance de savoir si les droits de ces enfants et adolescents ont été respectés.

Pour la défenseure de l'enfance, les détentions illégales, les dénudations, les blessures, les mauvais traitements sont d'autant plus graves que ces violations aux droits de l'Homme ont été effectuées par des agents de l'État. Ces agents, selon la Constitution et la loi, devraient protéger les mineurs. Pour Patricia Nuñez, ce type de violences est grave pour la victime car le traumatisme est causé par la violence d'État.

Les pillages et les incendies dans les stations de métro ont servi de justification pour qualifier les manifestants « d'ennemi interne », et d'utiliser les « méthodes de l'horreur ». Les rapports de l'Institut National des Droits de l'Homme, d'Amnesty International, du Human Rights Watch, de la Commission Interaméricaine des Droits de l'Homme et du Haut-

Commissariat de l'ONU témoignent de l'ampleur des exactions commises jusqu'à aujourd'hui.

Jusqu'à aujourd'hui les causes des incendies dans les stations de métro n'ont pas été élucidées.

Le gouvernement a justifié l'état d'urgence parce qu'un ennemi puissant avait déclaré la guerre. Mais où sont les preuves ? Comme le gouvernement n'arrive pas à donner une solution politique aux demandes sociales, il justifie la thèse de l'ennemi en affirmant que c'est à cause d'une ingérence externe (du Venezuela, de Cuba et de la Russie) que les chiliens sont dans les rues.

La justification de la situation de guerre à cause d'un ennemi puissant a servi pour que les services d'ordre commettent des violations aux droits de l'Homme de façon massive et indiscriminée face à un peuple désarmé, comme cela s'est passé pendant la dictature militaire, sauf qu'aujourd'hui cela se passe dans un pays démocratique.

L'Institut National des Droits de l'Homme a fait des rapports périodiques alarmants depuis le début des manifestations.

4. Le Rapport d'Amnesty International

Amnesty International (2019) a réalisé une mission de deux semaines au Chili et a publié un rapport le 21 novembre 2019.

Dans ce rapport, l'ONG déclare que le gouvernement chilien défend l'idée que causer des dommages à des biens matériels, justifie la torture, les lésions et les assassinats. Le standard international en ce qui concerne les armes à feu dans son caractère légal peut se justifier seulement en cas de danger pour la vie des forces de l'ordre, et au Chili, les armes à feu ont été utilisées de manière indiscriminée.

Le 21 novembre 2019 Amnesty International avait listé 2 300 personnes blessées dont 1400 par arme à feu, mais aussi des cas de torture, de mauvais traitements et des délits

sexuels (viols, agressions et attouchements). Dans d'autres situations de détention, des personnes ont été obligées de se dénuder et de se mettre en position accroupie, et ont subi des insultes à caractère sexuel, homophobe, ainsi que des attouchements aux parties génitales.

Dans le contexte des détentions, il y a eu des passages à tabac et des traitements inhumains : blessures, brûlures, fractures de différentes parties du corps, simulacres d'exécutions, intimidations (les carabiniers, avant de libérer les personnes, disaient qu'il ne fallait pas dénoncer aux organismes de défense des droits de l'Homme car ils avaient leurs adresses), certaines personnes ont été étouffées avec les mains ou avec des objets divers. Des femmes enceintes ont subi des coups de pied dans le ventre, une femme enceinte a fait une fausse couche après avoir reçu des coups de pieds par une policière. Il y a aussi eu des personnes écrasées par des véhicules appartenant aux forces de l'ordre et dans d'autres occasions, les manifestants ont été encerclés et ont dû se jeter au fleuve Mapocho.

Le dernier rapport de l'Institut National de Droits de l'Homme dénombre 357 cas de blessures oculaires. Deux personnes ont perdu totalement la vue après avoir été blessées aux deux yeux. Le Collège des Médecins avait alerté le gouvernement à de nombreuses occasions au sujet des mutilations oculaires. Mauricio López, chef de l'Unité de soins ophtalmologiques à l'hôpital Salvador, qui reçoit la plupart des blessés à l'œil, soutient que le Chili détient le triste record mondial du nombre de cas de perte de vision. Bien plus qu'à Hong Kong, en France, en Espagne et même en Palestine. Ces blessures sont causées par des tirs de chevrotine de caoutchouc et en plomb, mais aussi par des bombes lacrymogènes lancées au visage.

Pour Amnesty International, le gouvernement chilien a violé les traités internationaux en faisant usage de la force massive sans nécessité et en tirant sur la partie supérieure du corps. Les forces de l'ordre utilisent des gaz lacrymogènes de façon indiscriminée : dans des collèges, des habitations, des hôpitaux, et même dans un hôpital d'enfants.

De nombreux médecins et des soignants ont été attaqués : le 14 novembre le Collège des Médecins a dénoncé qu'une fonctionnaire du SAMU a reçu une chevrotine en plomb pendant qu'elle essayait de réanimer une personne qui avait un arrêt cardiaque, au même moment où les forces de l'ordre tiraient des bombes lacrymogènes. Le patient est décédé, l'ambulance n'ayant pas pu arriver à temps à cause des bombes lacrymogènes, et la médecin a été blessée. Jorge Ortiz, fonctionnaire de l'INDH a reçu six chevrotines de plomb lors d'une manifestation. Des fonctionnaires de la Croix Rouge ont également reçu des tirs. Il y a également eu des attaques à la presse indépendante. (La Tercera, 2019)

Des bombes de fumée ont été utilisées lors des manifestations. D'après Amnesty International, ces bombes sont utilisées dans des guerres et peuvent causer la mort si les personnes respirent la fumée pendant une longue durée.

Les forces de l'ordre ont attaqué des quartiers sensibles, ce qui représente une double couche de vulnérabilité pour la population. Amnesty International dénonce l'usage excessif de la force avec l'intention de blesser et de punir les manifestants, et met en cause la chaîne de commandement et les autorités.

Les conclusions d'Amnesty International ont été rejetées par les autorités chiliennes et par les forces de l'ordre. D'après les autorités, il n'y a pas de politique visant à diriger des attaques généralisées et systématiques contre la population civile.

5. Le Rapport de Human Rights Watch

Le 26 novembre 2019 l'organisme de défense des droits de l'Homme Human Rights Watch a publié un rapport après avoir visité des hôpitaux, des commissariats, des manifestations et après plusieurs réunions avec des représentants d'État et des organisations sociales. L'organisme a dénoncé l'utilisation indiscriminée d'armes ainsi que des abus contre des personnes arrêtées à cause des systèmes internes déficients au sein des forces de l'ordre.

José Miguel Vivanco, le directeur de Human Rights Watch pour les Amériques, a signalé dans une conférence de presse le 27 novembre 2019 que le Chili affrontait une situation d'une extrême gravité et précarité en matière d'ordre public. Vivanco a affirmé que les forces de l'ordre avaient commis de graves violations aux droits des citoyens, il a déclaré que si des réformes urgentes dans les protocoles de la police ne se faisaient pas, ces abus allaient continuer.

En ce qui concerne l'utilisation de chevrotines, le directeur des Carabiniers avait affirmé que l'institution ne connaissait pas la composition de ces balles et qu'ils n'étaient pas au courant du pourcentage de plomb et de caoutchouc. Il a ajouté que les balles étaient lancées dans un espace de 30 mètres. Pour José Vivanco, à moins de 30 mètres, une arme qui n'est pas létale peut le devenir ou causer de graves blessures. Pour le directeur de Human Rights Watch, il est incroyable que la plus haute autorité de carabiniers ne connaisse pas la composition des balles, ni les conséquences de l'utilisation de cette arme, ni les règles pour les utiliser. Vivanco a demandé aux autorités comment ils calculaient les 30 mètres et la réponse qu'il a reçu était « à l'œil », ce qui représente un fort degré d'irresponsabilité.

Vivanco a constaté que les forces spéciales de carabiniers ont eu seulement deux mois d'entraînement : il demande plus de professionnalisme et des mécanismes de contrôle dans les forces de l'ordre.

Seulement la moitié des commissariats ont des caméras pour filmer ce qui se passe dans ces lieux. Dans les commissariats qui sont dotés de caméra, il y a des endroits, comme les toilettes, par exemple où il n'y a pas de caméras pour protéger la vie privée des personnes. C'est dans ces lieux, où il n'y a pas de caméras, qu'il y a eu des dénonciations de passage à tabac et des mauvais traitements de nature diverse.

Dans les commissariats où il y a des caméras, la capacité d'emmagasinement des données est limitée. Les images sont conservées pendant deux ou trois jours, et elles sont substituées par d'autres images qui peuvent facilement être manipulées.

Pour José Vivanco il est urgent de doter tous les commissariats de caméras qui puissent emmagasiner les images de manière à établir un réseau qui puisse permettre de savoir ce qui se passe dans un lieu où les personnes sont dans une situation de vulnérabilité maximale.

Pour l'organisme Human Rights Watch, les abus commis par les carabiniers ne sont pas des coïncidences ni des accidents. Ce sont, au contraire, des comportements réitérés : excès d'utilisation de la force, passages à tabac dans les rues et dans les centres de détention. Mais l'ONG a aussi constaté que des carabiniers avaient aussi été blessés depuis le 18 octobre.

L'organisme a pu observer que des policiers avaient des comportements abusifs et agissaient en toute impunité, et affirme que dans un État de droit, comme c'est le cas du Chili, il fallait que les tribunaux et le Ministère public fassent des enquêtes et sanctionnent rigoureusement et avec exemplarité les violations aux droits de l'Homme.

À une question posée par un journaliste à propos de l'impunité, Vivanco a répondu que si le Chili n'avait pas la possibilité d'enquêter sur ces faits de manière indépendante, et que les violations aux droits de l'Homme demeuraient impunies, cela pouvait générer des responsabilités internationales de la part de l'État Chilien.

Pour José Vivanco les forces de l'ordre sont en grande précarité, ce qui amène à l'improvisation. On augmente la dotation de carabiniers pour leur donner de plus en plus de facultés pour priver une personne de sa liberté, et tout cela se passe sans contrôle judiciaire, et pour cela ils ont inventé des concepts comme celui de « rétention » ou « conduite ». Une personne peut être « conduite », c'est-à-dire arrêtée, mais étant donné que l'expression

« arrestation », d'un point de vue juridique, comporte une série de conséquences et implique un contrôle de la part du Ministère public, les concepts de « retenu » ou « conduit » permettent d'éluder le contrôle. Dans ces circonstances, une personne peut être privée de liberté de façon arbitraire, mais aussi exposée à des abus que la personne ne peut pas dénoncer ultérieurement parce que la détention n'a pas été recensée.

José Vivanco a demandé aux plus hautes autorités judiciaires le nombre de personnes qui avaient été arrêtées depuis le 18 octobre 2019 : les autorités ne connaissent pas ce nombre parce que ces personnes ne sont pas inscrites dans les registres de la police. Le code pénal établit que si une personne est arrêtée dans un commissariat, la détention doit être communiquée au ministère public dans les 12 heures au maximum. À partir de ce moment commence le contrôle, et ce qui se passe avant est une zone grise qui se prête aux abus, surtout dans une situation de crise comme celle que vit actuellement le Chili.

Pour le directeur de HRW pour les Amériques, il s'agit d'un problème grave, que les responsables politiques chiliens doivent aborder sérieusement avant que la situation ne devienne plus grave encore.

Un journaliste a demandé à José Vivanco son opinion en ce qui concerne une déclaration du général directeur de carabiniers qui a dit qu'il ne destituerait aucun carabinier, même si on l'obligeait.

Pour le directeur de Human Rights Watch pour les Amériques, il faut que la justice fasse son travail, et la conséquence de l'enquête pénale n'est pas de destituer un carabinier qui a commis un abus, mais que le carabinier finisse en prison pour de graves abus de pouvoir, et cela n'est pas du ressort d'un général qui commande l'institution de façon temporaire. Il faut réformer les Carabiniers pour que les décisions disciplinaires soit adoptées par une autorité qui ne soit pas dans la chaîne directe de commandement des personnes impliquées. Il faut également adopter un protocole avec les autorités de santé pour que les

détenus soient soumis à des examens de santé indépendants. Au Chili la loi oblige qu'une personne soit examinée par un médecin avant l'audience de contrôle, pour déterminer si la personne a subi des mauvais traitements. Cet examen si important se réalise en présence du carabinier qui reste à côté du détenu et qui est très souvent impliqué dans les abus. Pour Vivanco, il s'agit d'une blague. Avec quelle liberté le détenu peut-il dénoncer les abus devant un médecin qui est responsable de la sécurité et de l'intégrité du détenu ? À la fin de l'audience, c'est le même carabinier qui conduit le détenu au commissariat. (Human Rights Watch, 2019)

6. Rapport de la Commission Interaméricaine des Droits de l'Homme (CIDH)

Le 6 décembre 2019 la Commission Interaméricaine des Droits de l'Homme a présenté un Rapport sur la situation chilienne. Le constat du CIDH est similaire à celui d'Amnesty International et du HRW : les abus décrits sont les mêmes que ceux décrits par Amnesty International. Ces comportements violents de la part de la police ont été répétitifs et massifs. Le CIDH a avancé le chiffre de 20 600 personnes détenues entre le 18 octobre et le 6 décembre.

À l'égal que les autres organismes de défense des droits de l'Homme, le CIDH a conseillé les autorités au sujet de la nécessité de faire des enquêtes de toutes les violations aux droits de l'Homme, et a recommandé l'arrêt immédiat de l'usage disproportionné de la force et une réforme de carabiniers.

7. Rapport de l'Organisation des nations Unies (ONU)

Michelle Bachelet a conclu, dans un rapport remis le 13 décembre 2019 à Genève, que les forces de sécurité chiliennes avaient recours à un usage disproportionné et excessif de la force contre les manifestants.

Selon le Ministère de la justice, il y a eu 28.000 arrestations en huit semaines et 1.615 personnes seraient toujours en attente de jugement (fin 2019), la plupart de ces personnes arrêtées étaient des jeunes sans casier judiciaire.

Imma Guerras Delgado chef de la mission d'enquête de l'ONU a déclaré que la police ne faisait aucune distinction entre les manifestants violents et les manifestants pacifiques. Pour la chef de la mission d'enquête, les policiers avaient utilisé des fusils à plomb de manière indiscriminée et inappropriée. Les billes de plomb retrouvées sur la peau de nombreux blessés indiquaient qu'elles avaient été tirées à proximité immédiate des manifestants.

La mission de l'ONU a fait les mêmes constats qu'Amnesty International, le HRW et le CIDH. Toutes ces organisations ont recommandé l'arrêt de l'utilisation de la force indiscriminée. Les manifestations ont continué et les forces de l'ordre ont aussi continué à utiliser des fusils à plomb et à violer les droits de l'Homme, même si théoriquement le 19 novembre l'usage de fusils a été suspendu à cause de la composition des chevrotines.

Le 10 décembre le Collège de Médecins a dénoncé une explosion de cas de personnes qui ont été brûlées et que ces brûlures causées par les chars lance-eau ont laissé des séquelles importantes. Le Collège des Médecins a également déclaré que si un enfant ou une personne âgée recevait de l'eau avec des produits chimiques, il y avait un risque de mort, et a demandé aux autorités la composition de l'eau des chars lance-eau parce que les médecins ne savaient pas comment traiter ces cas : dans la littérature scientifique il n'existe pas de situations pareilles au monde. Le général Jorge Ávila, chef de la zone de contrôle de l'ordre public, a répondu qu'il ne pouvait pas révéler la composition de l'eau des chars lance-eau car il s'agissait d'un secret de Sécurité de l'État.

Le 16 décembre fut publiée une étude sollicitée par le Mouvement Santé en Résistance. Dans sa conclusion, l'étude affirmait que dans les chars lance-eau il y avait de

l'eau mélangée avec de la soude caustique avec PH 12 et du gaz au poivre. Ce mélange peut être « hautement irritant et potentiellement mortel », la soude caustique peut causer aussi des dommages permanents au système gastro-intestinal.

Le Rapport de l'Institut National des Droits de l'Homme (INDH) du 19 janvier 2020 a rendu compte de 3.649 blessés, dont 269 enfants et adolescents, 405 personnes présentant des blessures oculaires et 2.063 blessés par arme à feu et 10.000 détenus. L'INDH a présenté 5 plaintes pour homicide et 17 pour homicide frustré, 770 plaintes pour tortures et 158 pour violence sexuelles. (*Diario U de Chile*, 2020)

Le Rapport de l'Institut National des Droits de l'Homme du 19 mars 2020 fait état de 32 morts, 617 cas de torture de détenus et 257 agressions sexuelles (dont 112 sur mineurs) commis par les forces de l'ordre, ainsi qu'un record mondial de blessures oculaires avec 460 cas recensés.

Il ne s'agit pas de 30 pesos, mais de 30 ans.

Un des slogans des manifestants pendant l'explosion sociale était : « Il ne s'agit pas de 30 pesos mais de 30 ans ». Le slogan faisait référence au fait que depuis 1990 le Chili a récupéré la démocratie mais la Constitution de 1980 était encore en vigueur.

Les règles principales du système néolibéral sont restées intactes : « Les principes constitutionnels qui privatisent la santé, l'éducation et même l'eau, entre autres filières stratégiques, ont continué de régir la vie des chiliens » (Pallamar, 2020). Le système néolibéral a créé des inégalités tellement importantes que le Chili occupe le quatorzième rang du classement des pays les plus inégaux du monde.

Un des problèmes le plus épineux de l'héritage de la dictature est la réforme de retraites qui a mis fin au système solidaire par répartition en 1981. Les pensions de 98% des chiliens dépendent d'un modèle de capitalisation basé sur l'épargne que réalise chaque personne. Chaque personne doit apporter 10% de son salaire aux Administratrices de Fonds

de Pension (AFP). Les AFP sont des entreprises privées à but lucratif qui investissent les fonds de pension dans des activités économiques nationales ou étrangères, publiques ou privées.

Aujourd'hui les AFP administrent 200 000 millions d'euros, lesquels représentent 80% du PIB chilien. De cette somme, 55% sont investis dans des bons et la Trésorerie de la République (dette publique), 35% sont placés dans les institutions financières (principalement des banques qui sont pour la plupart privées et lesquelles passent les principaux programmes de crédit au grand public), 23% dans les grandes entreprises privées basées au Chili (distribution d'eau potable, ligne aérienne, vente au détail, etc.), et enfin, 3,7% dans les fonds d'investissement. L'économiste Marco Kremerman signale l'importance de tenir compte que la retraite moyenne atteint 159 000 pesos (soit 150 euros) et que la valeur moyenne de la location d'une chambre se situe aux alentours de 156 000 pesos (Pallamar, 2020).

Les AFP font encaisser les pertes (si les actions en bourse sont défavorables) aux travailleurs, ce qui donne comme résultat qu'au moment de toucher la retraite, la somme qu'ils perçoivent se réduit comme une peau de chagrin par rapport au salaire que ces travailleurs touchaient pendant la vie active, y compris les personnes qui gagnaient bien leur vie.

La fracture sociale, la corruption des institutions a fini par gangréner la légitimité et la confiance au plus haut niveau de l'État chilien.

L'idée d'un plébiscite national pour une nouvelle constitution et pour son mode de réalisation s'impose donc. Le 15 novembre la classe politique dans son ensemble, acculée, comprend l'urgence de canaliser l'explosion. Un plébiscite de consultation constitutionnelle est prévu pour le 26 avril 2020 (Pallamar, 2020).

Malgré la répression et les vacances d'été (les vacances d'été ont lieu en janvier et février au Chili) le moral du mouvement social ne s'est pas éteint. « L'explosion » à tout politisé. Ainsi, des slogans comme « Piñera assassin comme Pinochet », « Piñera démission » et « nouvelle constitution » sont scandés tout au long du pays au cours de manifestations comme la reprise du championnat de football, de festivals d'été, pendant des concerts et des événements publics, aussi bien dans les grands centres urbains que dans les petites villes (Pallamar, 2020).

Les manifestations ont continué jusqu'au mois de mars, l'arrivée de la pandémie du Covid 19 a imposé un confinement qui fut déclaré le 18 mars 2020. Le Plébiscite fut repoussé au 25 octobre 2020.

8. L'action des soignants pendant l'explosion sociale

Les piquets sanitaires.

Pendant les révoltes de l'automne 2019, des piquets sanitaires volontaires, composés de médecins, infirmiers, kinésithérapeutes, psychologues et personnel soignant se sont organisés pour soigner les blessés pendant les manifestations.

Ces dispensaires improvisés étaient situés dans des théâtres, des galeries commerciales, des cinémas, et au siège de la Fédération d'Étudiants de l'Université du Chili.

Des équipes de soins se déplaçaient aussi entre les barricades, entre les bombes lacrymogènes, entre les flots d'eau toxique (tirés par les chars lance-eau) et entre les balles pour sauver les blessés qui ne pouvaient pas se déplacer jusqu'aux piquets sanitaires. Ces équipes de soin utilisaient des casques, des lunettes protectrices et des boucliers marqués d'une croix.

La Brigade Dignité.

Rosana Dresdner (2020) a interviewé par Zoom des personnes qui faisaient partie de la Brigade Dignité pendant le confinement. La Brigade est née sous l'initiative de six médecins qui avaient fait leur formation à Cuba. Elle fut créée le 25 octobre 2019, le jour où seulement à Santiago un million deux cents mille personnes ont manifesté. La Brigade a été en action jusqu'au 6 mars 2020. Elle était formée par deux équipes complémentaires : Santé et Sauvetage. Très rapidement, d'autres bénévoles ont intégré la Brigade qui comptait plus de quarante professionnels de la Santé appartenant à 15 spécialités différentes.

Les équipes de santé étaient aptes pour classifier quel type de blessure pouvait être soigné dans le point de soins et ceux qui devaient être dérivés vers les urgences.

D'autres bénévoles se sont rejoint pour intégrer les équipes de Sauvetage. Par exemple Rodrigo rejoignait le point de soins après son travail et restait sur place jusqu'à dix heures du soir. Le but de cette équipe était d'accompagner et de protéger les équipes de santé. Les équipes de sauvetage se déplaçaient avec un bouclier. Ces personnes qui accompagnaient les soignants (*los escuderos*) devaient les protéger avec leurs boucliers pour que ceux-ci ne soient pas atteints par les balles de chevrotine, des jets d'eau, des chars lance-eau, des bombes lacrymogènes. Ximena, psychiatre de 41 ans, dit que les personnes qui avaient besoin d'aide se trouvaient dans des endroits très exposés, surtout ceux de la première ligne (la première ligne était formée par des jeunes qui affrontaient les Carabiniers pour que les autres puissent manifester). Pour Ximena, les soignants doivent se concentrer sur les soins aux patients et oublier ce qui se passe autour. « On dépend de la personne avec le bouclier, de sa résistance et de sa sérénité, parce que de son action dépend que les patients et les soignants soient protégés d'une foule de carabiniers, ou d'une foule de manifestants en train de courir ». Elle se souvient de Patricia, une *escudera* d'un mètre soixante qui l'a protégée d'un mouvement de foule avec son bouclier. La pression était tellement grande que son bouclier

était courbé. La psychiatre rajoute que le lien qui se noue avec les *escuderos* est tellement fort qu'elle pourra aller n'importe où avec cette personne. « J'ai trois enfants et je devais rentrer chez moi le soir ! ».

Rodrigo dit : « Lorsqu'on vit une situation extrême avec une personne, quelqu'un pour lequel tu as pris des risques ou que la personne a pris des risques pour toi, un lien éthique et moral très difficile à décrire se génère ». Patricia et Rodrigo disent qu'il faut canaliser la peur parce qu'elle peut nous paralyser.

Si on tombait dans le désespoir, les autres aussi seraient affectés. On était dans une ambiance de stress, d'adrénaline et d'exposition de ton corps. Au point de soins, il manquait parfois de civières et les médecins devaient soigner les gens à même le sol (par terre). Parfois les jets des chars lance-eau cassaient le matériel médical. Travailler au point de soins était très angoissant, mais aussi voir arriver les blessés et savoir qu'ils travaillaient contre la montre et qu'ils pouvaient être attaqués à n'importe quel moment. Le point de soins s'est transformé en dispensaire de guerre.

Ximena dit qu'il est impossible de supporter une telle violence, et que cela les a affectés. Cette situation génère des dommages psychiques. « C'est très frappant de voir les flics en train de tirer vers les personnes qui ramènent les blessés ». Elle a proposé aux personnes de la Brigade de chercher de l'aide professionnelle. Javier rajoute « On peut dire maintenant qu'on était là ! Nous avons récupéré une quantité énorme de combattants blessés. Avec l'affect et la solidarité que l'on trouve seulement dans le combat ». Et on espère reprendre après la pandémie avec la même force.

En mars 2020 beaucoup d'intégrants de la Brigade faisaient partie des équipes cliniques qui combattaient la pandémie. Ils sont devenus la première ligne à leur tour.

9. La pandémie du Covid 19 et le confinement.

Les manifestations cessent pendant le confinement, cependant la crise s'accroît :

La pandémie du Covid 19 a entre autres été au Chili un révélateur puissant de la crise sociale que traverse le pays en plaçant sous une lumière crue les insuffisances et les inégalités du système de santé, le surendettement lié au crédit à la consommation des ménages, ainsi que la précarité du logement dans un pays que le président conservateur Sebastian Piñera n'hésitait pourtant pas, quelques jours avant, à qualifier d'« oasis » (Revcolevski, 2020).

« Des émeutes de la faim » ont été observées dans les quartiers sud de Santiago, où les licenciements, favorisés par la loi d'urgence de sauvetage des entreprises passés par le président Piñera en avril 2020, frappent de plein fouet les foyers. Ils se retrouvent sans alternative de subsistance après le décret de couvre-feu passé par le gouvernement, faisant circuler les chars militaires pour « contrôler » la hausse brutale des infections par le coronavirus (Pallamar, 2020).

Face à la crise, le gouvernement chilien a proposé un plan d'aide : des crédits à 0% garantis par l'État, l'ajournement des hypothèques et des crédits pour les étudiants de l'éducation supérieure. De nombreux députés de différents bords politiques ont proposé une loi qui puisse permettre de retirer 10% des Fonds des Pensions. Le gouvernement s'y est opposé. Face à la négative de l'exécutif du retrait du 10% des AFP, le journaliste Daniel Matamala (2020) affirme : « Il s'agit d'un nouveau symbole de l'État qui nie des prestations de base et se limite à être un créancier compréhensif. Pour le dire en un mot, le gouvernement ne nous traite pas comme citoyens mais comme des clients ».

Le 15 août 2020 le Congrès approuve le retrait du 10% des Fonds de Pensions.

Dans le contexte de la pandémie, la Cour d'appel de Santiago décide de libérer dix-neuf hauts dignitaires et anciens membres de la DINA, condamnés pour crimes contre l'humanité sous l'ère de Pinochet. Dans le même temps, les tribunaux ont refusé de relâcher les manifestants arrêtés lors des manifestations de l'automne et de l'hiver 2019. (...) De même, alors que le Haut-Commissariat aux Droits de l'Homme des Nations Unies et la Commission interaméricaine des droits de l'homme ont dénoncé les arrestations de masse et le maintien en détention de manifestants sans jugement depuis maintenant neuf ou dix mois (selon les sources gouvernementales 3274 personnes ont fait, en lien avec les événements, objet de poursuites et un peu moins de 300 personnes étaient fin août toujours en détention préventive en attente de procès), la situation des nombreux jeunes et étudiants entassés dans les prisons, avant tout procès, dans des conditions d'hygiène et de proximité déplorables inquiète dans le contexte de la pandémie de Covid 19 (Pallamar, 2020).

10. La police chilienne hors contrôle ?

Malgré les recommandations de divers organismes internationaux de la Défense des Droits de l'Homme qui ont constaté de graves violations aux droits de l'Homme pendant l'explosion sociale, la police chilienne n'a pas été réformée.

Les experts internationaux ont été unanimes dans le constat des abus commis par les carabiniers contre la population civile. La police chilienne a continué à utiliser la brutalité et la partialité dans le traitement des citoyens ayant un double standard : par exemple les manifestations d'approbation au plébiscite sont fortement réprimées et celles de désapprobation au plébiscite sont surveillées par la police. Aussi, des organismes tels qu'Amnesty International ont dénoncé un manque de transparence dans les investigations internes des Carabiniers, et demandent la dissolution et la réforme de l'institution.

Dans un entretien pour le média U Chile, Eduardo Vergara, scientifique politique et directeur de la Fondation Chili XXI déclare : « Si on finit par pousser [l'institution de] Carabiniers vers le précipice, ce qui pourrait advenir, c'est la présence de militaires dans la rue » (*U Chile*, 9 octobre 2020).

Pour Vergara la police a des degrés d'autonomie et de protection que lui donne la loi Organique Constitutionnelle. La protection de l'ordre public se fait selon l'idée que la sûreté dépend de la quantité de personnes en prison. « Cette notion a transformé la police en gardiens de l'ordre public et de la propriété privée, quand ils devraient avoir pour objectif principal la protection de l'intégrité des personnes » (*U Chile*, 9 octobre 2020).

Pour le scientifique politique, durant trente ans, il n'y a pas eu d'intention de reformuler l'institution qui est fondamentale pour la démocratie, mais avec le gouvernement actuel, le problème est devenu plus aigu au point que la police est en train de tomber dans un abîme. Le Ministre de l'Intérieur a soutenu aveuglément l'institution y compris lorsqu'il y a eu des violations aux Droits de l'Homme.

Pour Eduardo Vergara, il faut changer la Loi Organique qui définit l'institution des Carabiniers comme une police militaire. Il faut avancer dans le sens contraire : vers une police démocratique de profil citoyen.

La commission chargée de réformer l'institution y travaille depuis dix mois, mais à l'heure actuelle, la situation reste inchangée. Le Congrès, en incluant une partie de l'opposition, a soutenu le populisme pénal de sorte que les carabiniers ne fassent pas d'enquêtes: ils punissent et persécutent les personnes les plus pauvres de façon disproportionné. Ainsi, la prison devient comme une extension de la pauvreté.

Le scientifique politique s'inquiète de ce qui va se passer le 18 octobre, jour d'anniversaire de l'explosion sociale, et le 25 octobre, jour du plébiscite.

(...) Nous sommes face à l'échec des politiques communautaires de la police, alors (...) on voit publiquement les images de la brutalité, tandis que d'autres la vivent dans leur propre chair, la brèche de confiance et légitimité d'une institution si importante pour la démocratie a augmenté. (...) Il fut un temps où les enfants se déguisaient en carabiniers et le faisaient avec fierté, mais maintenant, les carabiniers passent dans la rue et les enfants se couvrent un œil. Cela doit être très fort pour les policiers qui n'ont jamais utilisé la brutalité » (*U Chile*, 9 octobre 2020).

11. Réflexions sur la violence sociétale.

Les inégalités au Chili ont créé un mal-être social, des tensions et un fossé entre les élites et le reste de la population. Le système néolibéral affaiblit les corps intermédiaires.

Cependant, le comportement des forces de l'ordre et l'impunité avec laquelle elles agissent était peut-être prévisible. Au Chili, les militaires et carabiniers sont les seules institutions qui sont affiliées au régime de retraites par répartition.

L'armée reçoit le 10% des recettes de la vente de cuivre, et cet argent perçu par l'armée n'est pas supervisé. Des scandales financiers à cause des fraudes effectués par certains membres de l'armée et de carabiniers sont impressionnants.

Aucun gouvernement démocratique n'a pris de mesures pour changer le système néolibéral. Une des causes évoquées est que la Constitution de 1980 empêche tout changement.

C'est grâce aux manifestations du peuple chilien que le Chili a pu avoir une démocratie, et depuis 1989 les manifestations n'ont pas cessé, ces manifestations ont été brutalement réprimées, comme le montre le dernier film de Patricio Guzmán *La Cordillère des Songes*.

Les résolutions du HRW témoignent des dysfonctionnements grossiers des forces de l'ordre : c'est-à-dire que l'institution de Carabiniers a continué en démocratie à utiliser la force de façon indiscriminée, comme pendant la dictature.

Le président de la commission de Droits de l'Homme du Sénat, Alejandro Navarro (journal *El desconcierto* du 18 décembre 2019) a exigé au gouvernement de faire connaître la liste de personnes décédées et les circonstances dans lesquelles ces personnes sont mortes. Deux mois après l'explosion sociale, les violations aux droits de l'Homme restent dans le plus grand mystère. Il y a eu des milliers et milliers de détenus, de personnes torturées, des personnes flagellées, des dizaines de personnes mortes dont on ne connaît pas le nombre exact.

Claudio Nash, Professeur en droit et académicien en Droits de l'Homme à l'Université du Chili, dans une interview pour le journal *Interferencia*, affirme : « À niveau international les délits qui attirent l'attention dans le contexte de l'explosion sociale au Chili sont les crimes de torture, de violence sexuelle, des violations aux droits de l'Homme à des enfants et à des adolescents, et les mutilations oculaires ». Nash affirme que les mutilations « vont marquer cette période, pour toute notre histoire, parce que il n'y a pas de références sur des mutilations aussi massives dans l'humanité dans l'histoire récente ».

Alors que nous devons mettre fin à cette conclusion, nous n'avons toujours pas d'éléments pour élucider la question de pourquoi au Chili l'Histoire s'est répétée, ni la tournure que les événements actuels vont prendre. Nous pouvons affirmer cependant que ce nouveau traumatisme du peuple chilien va laisser des traces qui vont persister pendant des années et vont atteindre les générations futures.



Conclusion

Nous avons abordé la notion de traumatisme en prenant comme base la théorie psychanalytique du traumatisme et nous avons développé différentes figures de la théorie du traumatisme du point de vue de la psychanalyse.

Nous avons développé la notion de traumatisme dans un abord « pluriel ».

Les situations traumatiques sont différentes selon l'âge des sujets : traumatismes précoces, traumatisme à l'adolescence. Situations traumatiques dans la sphère privée et les traumatismes collectifs. L'abord de la notion de traumatisme dans les situations extrêmes dans ce travail fait référence aux traumatismes collectifs, précisément le cas spécifique de la dictature chilienne entre 1973-1989.

Dans les traumatismes collectifs l'histoire individuelle est articulée avec l'histoire collective. Dans les traumatismes collectifs il y a des différences : dans les catastrophes naturelles, les accidents ou les attentats, la solidarité se déploie pour venir en aide aux personnes affectées et les victimes sont reconnues et accueillies par l'Autre. Dans les dictatures, les personnes affectées sont isolées et stigmatisées. L'État terroriste utilise des ressources importantes pour qu'une partie de la population soit déliée de la communauté humaine. Dans les dictatures qui ont ensanglanté l'Amérique-latine entre les années 60 et 90 c'est le déni et l'impunité que se sont installés.

Dans toutes les situations traumatiques, les différences entre les individus et les possibilités individuelles de faire des remaniements psychiques nous mènent aussi à des

conclusions différentes. D'où l'importance de faire une analyse fine de la population étudiée, pour éviter d'aller dans une dynamique de cause à effet.

Dans notre recherche, l'utilisation des techniques projectives Rorschach et TAT ont été fondamentales pour affiner l'approche des fonctionnements psychiques des sujets.

Rétrospective des grandes lignes et des étapes marquantes de la recherche.

Le chapitre I « Conceptualisation historique » est composé de trois parties :

-Frise chronologique : cette partie aborde la chronologie des événements historiques qui sont au centre de cette recherche. Cette partie est développée en détails dans l'annexe I.

-Histoire de la prise en charge des patients par des cliniciens chiliens : cette partie montre comment les cliniciens chiliens ont abordé la prise en charge des patients ayant vécu des traumatismes extrêmes après le coup d'État.

-Histoire de ma recherche : notre recherche a pu voir le jour grâce aux organismes de défense de Droits de l'Homme qui se sont créés au Chili après le coup d'État et qui avaient pour but de donner une assistance professionnelle intégrale aux victimes de la dictature sur le plan médical, psychologique et social. La naissance de ces ONG au Chili est développée en détails dans l'annexe II.

Le chapitre II développe les principes méthodologiques et des concepts essentiels traités dans cette recherche : traumatisme, trace mnésique et après-coup.

Le chapitre III « Traumatisme et psychanalyse : revue de la littérature » comporte deux parties :

-La notion de traumatisme d'après le modèle psychanalytique.

-Les différentes formes de traumatisme : traumatismes précoces, la notion de traumatisme dans les situations extrêmes.

La spécificité des situations extrêmes qui nous traitons dans cette recherche est le désaide : solitude, stigmatisation, culpabilisation des victimes. La violence d'État cherche à délier les victimes du reste de la communauté.

Nous avons développé aussi la souffrance psychique d'origine sociale et culturelle.

Le chapitre IV comporte la présentation clinique et la discussion.

Dans ce chapitre nous présentons une synthèse des entretiens cliniques et des épreuves projectives et leur discussion. Il s'agit ici de dégager les problématiques à travers l'analyse des entretiens et des tests projectifs, de mesurer les effets à long terme pour les sujets de notre étude.

Les entretiens et les épreuves projectives mobilisent l'apparition de traces mnésiques dans la population de notre étude. La trace mnésique est réactivée dans l'après-coup car le poids de la réalité traumatique est massif et coûteux pour l'économie psychique des sujets.

Cependant les sujets de notre étude mettent au travail des défenses qui empêchent le débordement psychique.

Le chapitre V illustre les différents traumatismes qu'ont subis les sujets de cette étude : exil/retour, les Détenus Disparus, la torture.

La problématique exil/retour comporte des étapes qu'ont vécues les exilés dans le processus de réinsertion dans les différents pays d'accueil. La problématique du retour au

pays comporte des étapes similaires dans le processus de « désexil » et de réadaptation au pays.

Le phénomène de la disparition forcée entrave la possibilité de faire le deuil pour les familles des détenus disparus d'autant plus que les proches des disparus étaient également confrontés au déni des disparitions de la part de l'État et à la stigmatisation.

La torture est une pratique utilisée de manière planifiée et sophistiquée afin d'anéantir les opposants et aussi de délier les victimes de la communauté humaine.

Au chapitre VI nous faisons référence à la répétition historique et à la violation des droits de l'Homme qui sont en train de se réitérer depuis le 18 octobre 2019 jusqu'à aujourd'hui.

Des observateurs internationaux qui représentent des organisations de défense des Droits de l'Homme : Amnesty International, Human Rights Watch, la Commission Interaméricaine des Droits de l'Homme et la Haut-Commissariat de l'ONU, et aussi l'Institut National des Droits de l'Homme et la Défense de l'Enfance ont dénoncé des cas de torture, des assassinats, des disparitions, y compris sur des enfants et des adolescents.

Ce chapitre n'était pas prévu, mais nous ne pouvons pas ne pas lier ces événements.

L'annexe I traite du contexte historique. La connaissance de l'histoire du Chili entre 1973-1989 nous permet d'articuler le vécu individuel et collectif car les histoires individuelles sont liées à l'histoire collective.

L'annexe II retrace brièvement l'histoire des organismes de défense des Droits de l'Homme qui sont nés au Chili après le coup d'État.

Pistes de réflexion à la problématique générale

Suite à la discussion des cas, nous avons pu constater que, malgré le temps qui a passé, la trace mnésique du traumatisme est réactivée dans l'après-coup chez les personnes que nous avons interviewées. Malgré les possibilités de faire des remaniements psychiques qu'ont en général ces personnes, la trace mnésique du traumatisme est réactivée, que ce soit dans les entretiens ou dans la passation des tests projectifs Rorschach et TAT.

Malgré le temps qui a passé entre le moment où nous avons fait la recherche de terrain et cette conclusion, réaliser ce travail est important, que ce soit pour le cas des dictatures passées en Amérique latine et ou pour la violence politique qui se manifeste à des degrés divers sur les cinq continents.

Les professionnels de la santé sont sollicités car leur apport est indispensable pour donner aux victimes une attention intégrale qui puisse leur permettre de se reconstruire. Notre profession a un rôle à jouer pour venir en aide aux victimes de traumatismes.

Glossaire avec la signification des acronymes des ONG ou organismes de défense des droits de l'homme au Chili.

AFDD : Association de familles des Détenus Disparus. Cet organisme a dénoncé les disparitions au Chili, mais a également fait connaître ce drame sur le plan international. L'AFDD aida à éclaircir les faits lorsque furent découverts des charniers clandestins et démontra que le gouvernement avait une responsabilité morale dans les disparitions.

AFEP : Association de Familles des Exécutés Politiques. Cet organisme cherche à établir la vérité et la justice pour les cas où un ou plusieurs membres de la famille furent assassinés dans des exécutions sommaires.

AFPP : Association des Familles de Prisonniers Politiques. Cet organisme a fait campagne pour obtenir la libération des prisonniers politiques et a pu obtenir la reconnaissance du statut de prisonnier politique.

CIME : Comité Intergouvernemental de Migrations.

CMI : Conseil Mondial Œcuménique des Églises. Cet organisme a cautionné et aidé financièrement le COPACHI et le Vicariat de la Solidarité.

CNCT : Commission Nationale Contre la Torture.

CODEPU : Comité de Défense des Droits du Peuple. Cet organisme a eu un rôle fondamental dans la mobilisation pour la défense des droits de l'homme. Il donnait une assistance intégrale (médicale, sociale, psychologique et juridique) aux victimes de la répression.

COPACHI : Comité de Coopération pour la Paix au Chili. Cet organisme donnait une assistance légale, sociale, médicale et psychologique aux victimes de la dictature.

CPRE : Comité Pro-Retour. Cet organisme contribua à dénoncer l'exil en tant que violation des droits de l'homme et revendiqua le droit des personnes à vivre dans leur pays. Grâce aux

actions du CPRE, le gouvernement se vit dans l'obligation de limiter les abus en ce qui concerne les expulsions. Le Comité Pro-Retour a également joué un rôle pour que les exilés puissent retourner au pays.

CINTRAS : Centre de Santé Mentale et Droits de l'Homme. Organisme qui s'occupe de donner une attention intégrale (médicale, psychologique, sociale et légale) aux victimes des violations des droits de l'homme.

FASIC : Fondation d'Aide des Églises Chrétiennes. Cet organisme œcuménique donnait une assistance intégrale (sociale, légale, médicale, psychologique) aux personnes qui sollicitaient la commutation de peines de prison pour exil en vertu du décret 504 de 1975 et aussi aux victimes de la violence politique.

Fondation José Cardijn : Cet organisme prête des services divers à des organisations syndicales et aux entreprises d'autogestion.

Haut-Commissariat des Nations Unies pour les Réfugiés.

ILAS : Institut Latino-Américain de Psychologie et Droits de l'Homme. Cet organisme développe un travail solidaire au niveau clinique, de recherche et d'échange en ce qui concerne des violations des droits de l'homme en Amérique-latine.

OEA : Organisation des États Américains.

OMS : Organisation Mondiale de la Santé.

ONU : Organisation des Nations Unies.

PIDEE : Protection de l'Enfance Atteinte par les États d'Urgence. Cet organisme donnait une attention en santé mentale, physique, pédagogique, pédiatrique et sociale aux enfants des détenus disparus, des prisonniers politiques, des exécutés politiques, des relégués, et des

personnes qui retournaient au pays. Mais aussi des enfants qui avaient été arrêtés et torturés ou qui avaient été utilisés pour faire pression sur leurs parents pendant les sessions de torture.

PRAIS : Programme de Réparation et d'Attention Intégrale de Santé et des Droits de l'Homme. Cet organisme fut créé en 1990, pendant le premier gouvernement démocratique. Il s'agit d'un organisme d'État, financé par le Ministère de la Santé et s'occupe de donner une attention intégrale aux victimes de la violence d'État pendant la dictature.

Unesco : Organisation des Nations Unies pour l'éducation.

Vicariat de la solidarité : crée le 01 janvier 1976. Cet organisme succède le COPACHI qui fut interdit et dissout le 31 décembre 1975. À l'égal que le Comité de Coopération pour la Paix le Vicariat de la solidarité fut cautionné et aidé financièrement par le Conseil Mondial des Églises.

Le Vicariat de la Solidarité continue les actions du COPACHI et élargi ses actions aux quartiers pauvres dans la défense des droits de l'homme.

Bibliographie

- Abraham, N. & Torok, M. (1987). *L'Ecorce et le Noyau*. Flammarion.
- Ahumada, E. (dir.). (1989a). *Chile, La memoria prohibida, t.I*. Pehuén Editores.
- Ahumada, E. (dir.). (1989b). *Chile, la memoria prohibida, t.II*, Pehuén Editores.
- Ahumada, E. (dir.). (1989c). *Chile, La memoria prohibida, t.III*, Pehuén Ediciones.
- Ali, S. (1998). *Corps réel, corps imaginaire*. Dunod.
- Allende, I. (2003) *Mi país inventado*. Penguin Random House.
- Altounian, J. (2000). « Passion et oubli d'une mémoire collective mise au travail dans la cure et l'écriture », *Revue Française de Psychanalyse Tome LXIV. Devoir de mémoire : entre passion et oubli*.
- Amati Sas, S. (janvier-février 1989). « Avatars de l'angoisse de séparation dans les conditions extrêmes », *Revue Française de Psychanalyse. A la recherche de l'objet perdu*. Tome LIII.
- Amati Sas, S. (1989). « Récupérer la honte », *Violence d'État et psychanalyse*, Dunod.
- Amati Sas, S. (2002). « Séduction traumatique et espace social. Situations sociales traumatiques et processus de la cure », *Revue Française de Psychanalyse. La séduction traumatique*, tome LXVI.
- Amati Sas, S. (2004). « L'Interprétation dans le trans-subjectif réflexion sur l'ambiguïté et les espaces psychiques ». *Psychothérapies*, 2004/4 (Vol. 24), p. 207-213.
- Amati Sas, S. (2008). “La violencia social traumática: un desafío a nuestra adaptación inconsciente”, *Revista de la Sociedad Argentina de Psicoanálisis*.
- Amati-Mehler, J. (2009) « Inscription psychique et trace mnésique », *Revue Française de Psychanalyse*, Volume 73.

Amnesty International, (2019). Chili. Une politique délibérée visant à nuire aux manifestants : le commandement en cause. *Amnesty International*, <https://www.amnesty.org/fr/latest/news/2019/11/chile-responsable-politica-deliberada-para-danar-manifestantes/>

International, <https://www.amnesty.org/fr/latest/news/2019/11/chile-responsable-politica-deliberada-para-danar-manifestantes/>

Amoros, M. (2009). “El Puño de Pinochet”, Conférence présentée dans le 53e Congrès International des Américanistes, México DF.

Angelergues, J. & Weil, E. (2000). dans l’argument de la *Revue Française de Psychanalyse*, *Devoir de mémoire : entre passion et oubli*, Tome LXIV

André, J. (2016).dans Freud, S. *Inhibition, symptôme et angoisse*. PUF.

Antelme, R. (1996).*L’espèce humaine*. Édition Gallimard.

Anzieu, D. (1985).*Le Moi-peau*. Dunod.

Araneda, M. (juillet 2005). « Le Traumatisme psychique dans les situations extrêmes », Communication pour le 44ième Congrès de la Société Psychanalytique International sur le trauma [Congrès]. Rio de Janeiro, Brésil. www.exil-ciph.com

Arendt, H. ([1951], 2002). « Le système totalitaire. Les origines du totalitarisme ». Gallimard.

Aulagnier, P. (1986).*La violence de l’interprétation, du pictogramme à l’énoncé*. PUF.

Aulagnier, P. (1989) « Se construire un passé ». *Journal de la psychanalyse de l’enfant*, N° 7.

Avaria, D. (2013). « El aporte de los exilados políticos al retorno de la democracia en Chile », Journées de travail, Exils Politiques du Cône Sud dans le XXe siècle. Institut des Hautes Études Internationales et de Développement. Genève (Suisse).

Avilés, A. (juin 2015). « Poder Judicial y Dictadura », Recherche pour le Musée de la Mémoire et des Droits de l’Homme, Faculté de Droit de l’Université de Laponie, Finlande.

Aylwin Azocar, A. (1989).*Ocho días de un relegado*. Ediciones Arcoiris.

Azoulay, C., Emmanuelli, M., Corroyer, D. (2012). *Le Nouveau manuel de cotation des formes au Rorschach*. Dunod.

Balint, M. (2004). Dans Ferenczi, S. *Journal clinique*. Editions Payot & Rivages.

Barrois, C. (1998). *Les névroses traumatiques. Le psychothérapeute face aux détresses des chocs psychiques*. Dunod.

Barrois, C. (2010). « Le trauma, un symptôme de la culture de notre époque ? ». *Revue Francophone du Stress et du Trauma*, 10, (4), p. 199-205.

Barrois, C. (2012). « Réactions et répétitions dans les états psychotraumatiques. Le traumatisme dans tous ses éclats ». *Clinique du traumatisme*. Éditions In Press.

Barudy J., Serrano J., Matens J., & Duran L. (1980). *Así buscamos rehacernos*. Collectif Latinoaméricain de travail social de Louvain (Celadec).

Bassaletti, F. (2019). "Se matan células buenas y malas": Bassaletti comparó escopetas antimotines y tratamiento del cáncer. *Biobio Chile*, <https://www.biobiochile.cl/noticias/nacional/region-metropolitana/2019/11/22/general-bassaletti-comparo-uso-de-escopetas-antimotines-con-el-tratamiento-contr-el-cancer.shtml>

Bayle, G. (novembre-décembre 1988). « Traumatismes et clivages fonctionnels ». *Revue Française de Psychanalyse. Traumatismes, VI*. PUF.

Bayle, G. (2013). « Métapsychologie et devenir des deuils pathologiques ». *Monographie de la Revue Française de Psychanalyse. Le Deuil*. PUF.

Becerra, A. (2017, 29 mai). "Exilio, resistencia y democracia: 45 años del Museo de la Solidaridad". *Radio U Chile*. Consulté en ligne sur : <http://radio.uchile.cl/2017/05/29/de-solidaridad-resistencia-y-democracia-la-historia-del-museo-dedicado-a-allende/>

Becker, D., & Lira, E. (1989). *Todo es según el dolor con que se mira*. ILAS (Insitut Latinoaméricain de Santé Mentale et des Droits de l'Homme). Editorial Maturana.

Becker, D., Castillo, M.-I., & Gómez, E., Salomovich, S. (1987). "Muerte y Duelo". *Trauma, Duelo y Reparación*. FASIC.

Benghozi, P. (2010). « La violence n'est pas une agressivité : une perspective psychanalytique des liens ». *Revue de psychothérapie psychanalytique de groupe*. 2010/2. (n° 55), p. 41-54.

- Benghozi, P. (2019). « Le pacte d'emprise radical : Le Djihad, une reconversion à un néomythe ». *Cahiers critiques de thérapie familiale et pratiques de réseaux*. 2019/2 N° 63. Pages 165-190.
- Benslama, F. (2000). « Exil et transmission ou mémoire en devenir ». *Le français aujourd'hui*, N° 166, L'autre scène dans la classe. Consulté le 4 avril 2018 sur : <https://www.cairn.info/revue-le-francais-aujourd-hui-2009-3-page-33.htm>
- Bentata, H. (2014). *Quel traitement pour l'effraction psychique? Quels traitements pour l'effraction traumatique ?* Press Éditions.
- Berenstein, I., Puget, J. (1997). *Lo vincular*. Paidós.
- Bermudez, N. & Gasparini, J. (1999). *El testigo secreto. El juez Guzman en Argentina y Chile. Como atrapó a Pinochet*. Vergara.
- Bertrand, M. (1993). « L'Effondrement des idéaux : de l'angoisse d'anéantissement à l'urgence de penser. Cliniques Méditerranéennes 1793-1993 ». *Terreur, Violence, Pouvoirs de la parole « Du trauma au conflit »*. Éditions Erès.
- Bertrand, M. (2002). « Psychologie et psychanalyse devant les traumatismes de guerre », *Champ Psychosomatique* 2002/4 (N°28).
- Besserman, V.-H. (1997). *Politique de la psychanalyse face à la dictature et la torture. N'en parlez à personne*. Éditions L'Harmattan.
- Bettelheim, B. (1979). *Survivre*. Editions Laffont.
- Biederman, N. & Diaz, M. (1990). *Detenidos Desaparecidos en Chile. Les consecuencias por la segunda generación*. ILAS.
- Bion, W.R. (2014). *Réflexion faite*. PUF.
- Bion, W.R. (1982). *Transformations, passage de l'apprentissage à la croissance*. PUF.
- Blanco, B. (2011). « Los túneles secretos de la Vicaría de la Solidaridad ». *Diario La tercera*. Consulté en ligne sur : <http://diario.latercera.com/edicionimpresa/los-tuneles-secretos-de-la-vicaria-de-la-solidaridad/>
- Bleger, J. (1985). *Symbiose et ambiguïté*. PUF.
- Bokanowski, T. (novembre-décembre 1988). « Entre Feud et Ferenczi : le traumatisme ». *Traumatismes. Revue Française de Psychanalyse VI, Tome LII*.
- Bokanowski, T. (1995). « Le couple « trauma-clivage » dans le « Journal clinique » de Ferenczi ». *Monographies de la Revue Française de Psychanalyse*. PUF.

- Bokanowski, T. (2000). « Ferenczi et l'origine du transfert négatif. Une lecture d' « Analyse avec fin et analyse sans fin » ». *Revue Française de Psychanalyse* 2 N° 64. *Le transfert négatif*. PUF.
- Bokanowski, T. (2006). « L'acte dans la pratique analytique de Sándor Ferenczi ». *Revue française de psychanalyse*, vol. 70 (1).p.55-71.
- Bokanowski, T. (2009). *Traumatisme, traumatique, trauma : les déclinaisons cliniques du traumatisme*, Clinique du traumatisme, Société du Rorschach, Université Paris Descartes
- Bokanowski, T. (2010). « Du traumatisme au trauma : les déclinaisons cliniques du traumatisme ». *Psychologie Clinique et Projective*, n°16. pp. 9-28.
- Bokanowski, T., Kelley-Lainé, K., & Pragier, G. (dir.). (1995). « Sándor Ferenczi ». dans *Monographies de la Revue Française de Psychanalyse*. PUF.
- Bokanowski, T. (novembre 2001). « Traumatisme, traumatique, trauma, Le conflit Freud/Ferenczi ». Conférences d'introduction à la psychanalyse, 2001-2002 : Réalité, trauma, fantasme.
- Bolzman, C. (1993).« Exilio, familia y juventud ». *Exilio, derechos humanos y democracia*. El exilio chileno en Europa, Coordinación Europea de Comités Pro-retorno.
- Bonilla, E. (2010). « La peña : La Peña Folclorica Chilena ». consulté en ligne sur : <http://enriquebonilla.blogspot.fr/2010/07/pena-folclorica-chilena.html>
- Bormans, C. (s.d.).« L'accouchement de la psychanalyse. Freud, Breuer et la méthode « cathartique », D'Anna O aux Études sur l'hystérie ». consulté en ligne sur : <http://psychanalyste-paris.com/Freud-Breuer-et-la-Méthode-dite.html>.
- Bowlby, J. (1979). « L'attachement », dans Zazzo René (dir.), *Textes de base en psychologie*, Delachaux Niestlé Spess, Paris
- Brelet, F. (1986). *Le TAT, Fantasme et situation projective*. Dunod.
- Brelet-Foulard, F., Chabert, C., Azoulay, C., (2019). *Nouveau Manuel du TAT*. Approche psychanalytique. Dunod.
- Brette, F. (novembre-décembre 1988). « Le traumatisme et ses théories », *Revue Française de Psychanalyse. Traumatismes VI*. PUF.
- Briere, M. (2011). « Mise en place d'un protocole de prise en charge du sujet psycho-traumatisé au sein du service d'accueil des urgences du centre hospitalier universitaire d'Angers : peut-on prévenir les symptômes post-traumatiques ? ». Thèse pour le diplôme d'État de docteur en médecine. Université d'Angers.

- Cáceres, I. (2011). “Detenidos desaparecidos en Chile, Arqueología de la muerte negada”. Mémoire pour opter au titre d’archéologue. Université du Chili.
- Cahan, R. (1995). « Du transfert au contre-transfert. La question de l’implication de l’analyste dans les processus psychanalytique ». *Sandor Ferenczi, Monographies de la Revue Française de Psychanalyse*. PUF.
- Castillo, I. (1985). « La identidad en adolescentes retornados: una experiencia grupal. *Exilio 1986-1978* ». Amerinda Ediciones.
- Castillo, M.-I., (2007). « El rol del Estado y las ONG en Chile: atención en salud mental a personas afectadas por violaciones a los derechos humanos ». dans *Atención integral a víctimas de tortura en procesos de litigio. Aportes psicosociales*. IIDH. p.395-422.
- Castro, O. (1980). *L’incroyable et triste histoire du Général Penaloza et de l’exilé Mateluna*. Les Editions de l’Amandier.
- Cavallo, A. (2012). *La historia oculta de la transición. Memoria de una época 1990-1998*. Uqbar Editores.
- Cavallo, A., Salazar, M., Sepulveda, O. (2008). *La historia oculta del régimen militar. Memoria de una época 1973-1988*. Uqbar Editores.
- Cavallo, A. (1991). *Memorias del Cardenal*. Editorial Copygraph.
- Chabert, C. (1995). « Ne vois-tu rien venir ? Sur les perceptions intérieures ». *Revue Française de Psychanalyse. Percevoir*.
- Chabert, C. (1983), *Le Rorschach en clinique adulte. Interprétation psychanalytique*, Dunod.
- Chabert, C. (2013). *Psychanalyse et méthodes projectives*, Dunod.
- Chagnon, J. & Marty, F. (2010). Avant-propos. *Perspectives Psy*, vol. 49(4), p.280-284. <https://www.cairn.info/revue-perspectives-psy-2010-4-page-280.htm>.
- Chahraoui, K. & Bénony, H. (2003). *Méthodes, évaluation et recherches en psychologie clinique*, Dunod
- Ciccone, A. (2012). *La transmission psychique inconsciente*.
- Colette, C. (2016). « Une brève histoire sur la torture ». *revue d’Usbek & Rica*, n°3.
- Cornejo, M., Rojas, R., Buzzoni, M.-E., Mendoza, F., Concha, M., & Cabach, C. (2017). « Prisión Política y Tortura: desde las intervenciones psicosociales a las políticas de reparación ». *Persona y Sociedad, Vol. 21, n°1*, pp. 59-82.
- Couvreur, C. (novembre-décembre 1988). « Le trauma : les trois temps d’une valse ». *Revue Française de Psychanalyse N °6 Traumatismes. Tome LII*. Novembre-décembre.
- Cozzi, A. (2000). *Estadio Nacional*. Editorial Sudamericana.

- Damiani, C. (2009). « Le soutien psychologique au cours de la procédure judiciaire ». *Stress et Trauma*. (4). p. 257-260.
- Dayan, M. (1995). « Économie traumatique. Trauma et devenir psychique ». PUF.
- Dayan, M. (1985). *Inconscient et réalité*. PUF.
- Delourmel, C. (2002). « Traumatisme et mémoire : évènement et/ou trace ? ». *RFP Tome LXVI*. PUF.
- Deutsch, A. (2007). « Secuelas de la tortura en el individuo, la familia y la sociedad ». Institut Interaméricain des Droits de l'Homme.
- Diario U de Chile (2020). Comisión Chilena de DD.HH. realiza negativo balance a tres meses del 18-O. *Diario U de Chile*, <https://radio.uchile.cl/2020/01/19/comision-chilena-de-dd-hh-realiza-negativo-balance-a-tres-meses-del-18-o/>
- Diatkine, G. (1993). « La cravate croate : narcissisme de petites différences et processus de civilisation ». *Revue Française de Psychanalyse. Malaise dans la civilisation. Tome LVII*.
- Diatkine, G. (2000). « Surmoi culturel », *Revue Française de Psychanalyse. L'idéal transmis, Tome LXIV*.
- Diet, E. (2010). « Le désert des barbares: Note sur la destructivité de l'hypermodernité néolibérale ». *Connexions*, 94(2), p.61-83.
- Domínguez, R. & Del Piano, A. (1986). « “Volver”: un programa de apoyo a los niños del retorno », *Exilio* (1979-1986). FASIC. Amerinda Ediciones.
- Domínguez, R., Salamovich, S. (1985). « Proceso psicológico del desexilio : una respuesta psicoterapéutica », *Exilio* (1979-1986). FASIC. Amerinda Ediciones.
- Donnet, J.-L., & Green, A. (1973). *L'enfant de ça. Psychanalyse d'un entretien : la psychose blanche*. Éditions de minuit.
- Dorfman, A. (1995). *La Muerte y la Doncella*. Ollero & Ramos Editores.
- Dresdner, R. (2020, 3 octobre). « La Brigada Dignidad Diario ». *El Mostrador*
- Einstein, A. (1933). *Pourquoi la guerre ? Lettre d'Albert Einstein à Sigmund Freud*, Courrier de l'Unesco, consulté en ligne le 14 février 2019 sur le site : <https://fr.unesco.org/courier/may-1985/pourquoi-guerre-lettre-dalbert-einstein-sigmund-freud>
- Eliade, M. (1969). *Le mythe de l'éternel retour*. Editions Gallimard.
- Enriquez, E. (2000). « Plus jamais ça », *Revue Française de Psychanalyse. Devoir de mémoire : entre passion et oubli, Tome LXIV*.
- Escalante, J., Guzman, N., Rebolledo, J. & Vega, P. (2013). *Los crímenes que estremecieron a Chile. Las memorias de La Nación para no olvidar*. CEIBO Ediciones.

- Estay, V. (2018). *El desgarró de la palabra. Historias desobedientes. Historias de hijas, hijos y familiares de genocidas por la memoria, la verdad y la justicia*. Marea Editorial.
- Faimberg, H. & Kaës, R. (1993). « Le télescopage des générations. À propos de la généalogie de certaines identifications ». *Transmission de la vie psychique entre générations*. Dunod.
- FASIC (1986). *Exilio 1978-1986*. Amerinda Ediciones.
- Fédida, P. (1970). « La relique et le travail du deuil ». *Nouvelle Revue de Psychanalyse* N°2. *Objet du Fétichisme*.
- Fédida, P. (1994). « L'inactuel ». *Psychanalyse et culture. Guerres*, Calmann Levy.
- Ferenczi, S. ([1933], 2016). *Confusion de langue entre les adultes et l'enfant*. Éditions Payot & Rivages.
- Ferenczi, S. ([1985], 2004). *Journal Clinique*. Editions Payot & Rivages.
- Ferenczi, S. ([1918], 2010). « Psychanalyse des névroses de guerre ». Dans Freud, S., Ferenczi, S. & Abraham, K., *Sur les névroses de guerre*, Petite bibliothèque Payot.
- Ferenczi, S. et Rank Otto ([1922], 1994). *Perspectives de la psychanalyse*. Éditions Payot & Rivages.
- Ferenczi, S. ([1934], 2006). *Le traumatisme*. Éditions Payot & Rivages.
- Figuroa, J.-P. (2015). « Lucía Hiriart sigue vendiendo propiedades que el Estado Cedió a CEMA : ingresos suman 6.300 millones de pesos ». CIPER. Consulté en ligne sur : <https://ciperchile.cl/2015/11/25/lucia-hiriart-sigue-vendiendo-propiedades-que-el-estado-cedio-a-cema-ingresos-suman-6-300-millones/>
- Fossa, L. (2019). « Hijos de criminales de la dictadura se organizan para buscar verdad y justicia, Interferencia? ». Consulté en ligne sur: <https://interferencia.cl/articulos/hijos-de-criminales-de-la-dictadura-se-organizan-para-buscar-verdad-y-justicia>
- Freud, S. ([1887-1902], 1996). *La naissance de la psychanalyse*. PUF.
- Freud, S. ([1894-1924], 2010). *Psychose, névrose et perversion*. PUF.
- Freud, S. & Breuer, J. ([1895], 1992). *Les études du l'hystérie*. PUF.
- Freud, S. ([1899], 1992a). *Le rêve et son interprétation*, Éditions Gallimard.
- Freud, S. ([1905], 1962). *Les Trois essais sur la théorie de la sexualité*. Éditions Gallimard.
- Freud, S. ([1907-1931], 1989). *La vie sexuelle*. PUF.
- Freud, S. ([1913], 2001a). *Totem et Tabou*. Éditions Payot & Rivages. 2001.
- Freud, S. ([1917], 1968). *Deuil et mélancolie, La Métapsychologie*, Éditions Gallimard
- Freud, S. ([1918], 1979), *L'homme aux loups*, PUF.

- Freud, S. ([1918], 1989b). « De la psychanalyse des névroses de guerre ». Dans Freud S., Ferenczi S, Abraham K., *Sur les névroses de guerre*, Éditions Payot.
- Freud, S. ([1919], 1985). *L'inquiétante étrangeté et autres essais*. Éditions Gallimard.
- Freud, S. ([1926], 2011), *Inhibition, symptôme et angoisse*. PUF.
- Freud, S. ([1927], 2013), *L'avenir d'une illusion*. PUF.
- Freud, S. ([1927], 2001b). *Essais de psychanalyse*. Petite bibliothèque Payot.
- Freud, S. ([1930], 1998). *Le malaise dans la culture*. PUF.
- Freud, S. ([1932], 1992b). *Pourquoi la guerre ?, Résultats, idées et problèmes*, Presses Universitaires de France
- Freud, S. ([1933], 1984b). *Révision de la question du rêve. Nouvelles conférences d'introduction à la psychanalyse*. Éditions Gallimard.
- Freud, S. ([1936], 1984a). *Nouvelles conférences d'introduction à la psychanalyse*. Éditions Gallimard.
- Freud, S. ([1937-1939], 2012). *L'homme Moïse et la religion monothéiste*. Éditions Points.
- Freud, S. ([1940], 1968). *La Métapsychologie*. Éditions Gallimard. 1968.
- Freud, S. ([1953], 1989). *La technique psychanalytique*. PUF.
- Freud, S. (1998). *Résultats Idées et problèmes, Tome I : 1890-1900*, PUF.
- Freud, S. (1992). *Résultats idées et problèmes, Tome II : 1921-1938*, PUF.
- Freud, S. & Breuer, J. (1992). *Études sur l'hystérie*, Presses universitaires de France
- Freud, S. & al. (2010). *Sur les névroses de guerre*, Petite Bibliothèque Payot
- Galeano, E. (1971). *Les veines ouvertes de l'Amérique Latine*. Pares.
- Gampel, Y. (2005). *Ces parents qui vivent à travers moi. Les enfants des guerres*. Librairie Arthème Fayard.
- García, Y.-M. (2014). *Les femmes de l'exil chilien. De l'Unité Populaire vers la terre d'asile : une analyse en termes des rapports sociaux*. [Thèse de doctorat] Université de Strasbourg.
- Gembala, G. (1990). *Colonia Dignidad*. Ediciones Chile-América CESOC.
- Gómez, J.A. (janvier, 2005). « La justice chilienne bien a changé ». Courrier International.
- Godoy, D. & Rovano, P. (2020, 11 avril). « Con la excusa del coronavirus, Piñera quiere instalar una impunidad encubierta. *Nodal*. » Consulté en ligne sur: <https://www.nodal.am/2020/04/pepe-rovano-integrante-del-colectivo-historias-desobedientes-chile-con-la-excusa-del-coronavirus-pinera-quiere-instalar-una-impunidad-encubierta/>
- Gómez Mango, E. (1997). « Ethique de la reconnaissance ». *Les traumatismes dans le psychisme et dans la culture*. Editions Eres.

Gómez Mango, E. (1987). « La parole menacée ». *Revue Française de Psychanalyse, Le poids de la réalité dans la cure*.

González, M. (8 décembre 2009). « Todas las muertes conducen a Berrios ». CIPER (Centre d'Investigation et d'Information Journalistique). Consulté en ligne sur : <http://ciperchile.cl/2009/12/08/todas-las-muertes-conducen-a-berrios/>

González, M. (2015). *Apuntes de una época feroz. Reportajes y entrevistas en dictadura*. Editorial Hueders.

González, M. (1989). « Colonia Dignidad ». *Revista Análisis*. 272. pp. 33-35.

González Camus, I. (1988). *El día en que murió ALLENDE*. Cesoc ediciones Chile América.

González, M. & Verdugo, P. (2009). « Eduardo Frei Montalva: las huellas del crimen ». CIPER. Consulté en ligne sur : <https://ciperchile.cl/wp-content/uploads/crimen-de-frei.pdf>

Green, A. (1983). *Narcissisme de vie, narcissisme de mort*. Les éditions de minuit.

Green, A. (janvier-février 1986). « Le travail du négatif ». *Revue Française de Psychanalyse, Le refoulement*. Tome L.

Green, A. (1990). *La folie privée. Psychanalyse des cas limites*. Éditions Gallimard.

Green, A. (1993). *Le travail du négatif*. Les éditions de minuit.

Green, A. (2011, 8 novembre). « Eros et Thanatos ». [Youtube]. https://www.youtube.com/watch?v=RtzzQxh6cs&ab_channel=MySandertube

Grinberg, L. & Grinberg, R. (1986). *Psychanalyse du migrant et de l'exilé*. Césura Lyon Éditions.

Guillaumin, J. (1995). « De contre-transfert inconnu ou Ferenczi, la mort et l'auto-analyse. Sandor Ferenczi ». *Monographies de la Revue Française de Psychanalyse*. PUF.

Guzman Jasmen, N. (2000). *Romo, Confesiones de un Torturador*. Editorial Planeta.

Guzman Jasmen, N. (2014). *Ingrid OLDEROCK, La mujer de los perros*, Ceibo Ediciones.

Guzman Jasmen, N. (2016). *EL FANTA historia de una traición*. Ceibo Producciones.

Habel, J. (2007, 30 mars). « Une secte nazie au Chili ». *Journal l'Humanité*.

Harrus-Révidi, G. (2004). *La confusion des langues entre les adultes et les enfants*, Éditions Payot & Rivages

Haynal, A. (1995). « Ferenczi-prépsychanalytique? ». *Monographies de la Revue Française de Psychanalyse*. PUF.

Hertz, C. (2017). *La Historia fue otra. Memorias*. Penguin Random House.

- Héry, P. (2015). « Face aux silences de l'histoire, une parole retrouvée en groupe ». *Crises et traumas à l'épreuve du temps. Le travail psychique dans les groupes, les couples et les institutions*. Dunod.
- Human Right Watch (2019). Chili: Réformer les pratiques policières suite aux abus lors des manifestations. *Human Right Watch*, <https://www.hrw.org/fr/news/2019/11/26/chili-reformer-les-pratiques-policieres-suite-aux-abus-lors-des-manifestations>
- Homère (1972). *L'Odyssée*. Le livre de poche.
- Janin, C. (2015). *Le trauma : de la commémoration à l'élaboration. Figures et destins du traumatisme*, Presses Universitaires de France.
- Jankélévitch, V. (1974). *L'irréversible et la nostalgie*. Flammarion.
- Jedlicki, F. (2007). *De l'exil au retour. Héritages familiaux et recompositions identitaires d'enfants de retournados chiliens* [Thèse de doctorat]. Paris 7. Thèses.fr
- Jung, J. (2015). *Le sujet et son double*. La construction transitionnelle de l'identité. Dunod.
- Kaës, R. (1989). *État de menace et psychanalyse. De l'étrange structurant à l'étrange aliénant*, Violence d'État et Psychanalyse. Dunod.
- Kaës, R. (1989). « Ruptures catastrophiques et travail de la mémoire. Notes pour une recherche ». *Violence d'État et psychanalyse*. Dunod Bordas.
- Kaës, R. (1993). « Le sujet de l'héritage ». *Transmission de la vie psychique entre générations*. Dunod.
- Kaës, R. (2012). *Le Malêtre*. Dunod.
- Kaës, R. (2013). « Face au malêtre psychique dans les cultures hypermodernes, que peut la psychanalyse ? » Groupe d'études de psychologie, *Bulletin de psychologie*. 2013/4 n°526. pages 281 à 288.
- Kaës, R. (2015). « Le malêtre dans la culture de notre temps ». *Crises et traumas à l'épreuve du temps. Le travail psychique dans les groupes, les couples et les institutions*. Dunod.
- Kaës, R. (2020). *Postface. Violence de masse*. Cahiers de psychologie clinique. (n° 54). p. 227-232
- Kahn, J.-F. (2011). *Philosophie de la réalité, Critique du réalisme*. Librairie Arthème Fayard.
- Kahn, A. (2013). *L'homme, le libéralisme et le bien commun*. Editions Stock.
- Khan, M. (1976). *Le soi caché, Connaissance de l'inconscient*. Editions Gallimard.
- Korff-Sausse, S. (1995). « Le handicap : figure de l'étrangeté ». *Trauma et devenir psychique*. PUF.
- Korff-Sausse, S. (2006). *Le traumatisme*, Éditions Payot & Rivages

- Korff-Sausse, S. (2014). « Une infinie patience ». Dans Tigran Tovmassian, L. & Bentata, H. (dirs.), *Quels traitements pour l'effraction traumatique. Apports de la clinique et de sa pratique psychanalytique*. Press Éditions.
- Kristeva, J. (1988a). *Étrangers à nous-mêmes*. Gallimard collection.
- Kristeva, J. (1988b). « L'impossibilité de perdre ». *Cahiers de l'Institut de Psychopathologie Clinique*. Cahiers de l'IPPC.
- Kristeva, J. (1980). *Pouvoirs de l'horreur*. Éditions du seuil.
- Krstulovic Agnic, O. (2006). *Pinochet S.A: la base de la fortuna*. Santiago de Chile. Red Internacional del libro.
- Lacan, J. (1966). « Le stade du miroir comme formateur de la fonction du Je, telle qu'elle nous est révélée dans l'expérience psychanalytique ». *Écrits*. Paris Seuil.
- Lang, C. (2018, 13 février). « Basir Ibrahim, ancien interprète afghan pour l'armée française, n'a pas le droit de demander asile ». France Info.
- Laplanche, J. & Pontalis J.-B. (1984) *Vocabulaire de la Psychanalyse* (8e éd.) PUF.
- Laplanche, J. (1986). « De la théorie de la séduction restreinte à la théorie de la séduction généralisée ». Présentation pour la Journée d'Études Freudiennes. De la séduction en psychanalyse.
- Laplanche, J. (1987). *Nouveaux fondements pour la psychanalyse*. PUF.
- Lebovici, S. & Bertrand, M. (1997). « Les traumatismes psychiques, pensée, mémoire, trace », *Les traumatismes psychiques dans la culture*. Éditions Érès. 1997.
- Lefebvre, J-P. (2012). Préface de Sigmund Freud, L'homme Moïse et la religion monothéiste, Éditions Points
- Lira, E., Becker, D., & Castillo, M.-I. (1989). « Psicoterapia de víctimas de represión política bajo dictadura: un desafío terapeutico, teórico y político ». *Todo es según el dolor con que se mira*. ILAS.
- Becker, D. & Lira, E. (1989). *Todo es según el dolor con que se mira*. ILAS. Editorial Maturana.
- Lira, E. & Kovalskys, J. (1986). « Algunos aspectos psicosociales del proceso de reinserción ». *Exilio 1986-1978*. FASIC. Amerinda ediciones.
- Lira, E. (s.d.). « El testimonio de experiencias políticas traumáticas : terapia y denuncia en Chile (1973-1985) ». dans Anne Pérotin-Dumon (dir), *Historizar el pasado vivo en América Latina*. disponible en ligne sur [:http://etica.vahurtado.cl/historizarelpasadovivo/es.contenido.php](http://etica.vahurtado.cl/historizarelpasadovivo/es.contenido.php)

- López, G. (2019). *La victimologie*. Paris Dalloz.
- Lorin, C. (1993). « Actualité de la notion de trauma chez Ferenczi (1993) », *Cliniques Méditerranéennes*, n°39-40,1793-1993 Terreur, Violence, Pouvoirs de la parole « *Du trauma au conflit* ». Éditions Erès.
- Luizard, P.-J. (2015). *Le piège Daech. L'État islamique ou le retour de l'histoire*. Éditions La Découverte.
- Lussier, M. (2011). *Terre d'asile, terre de deuil*. Le travail psychique de l'exil. PUF.
- Madariaga, C. & Brinkmann, B. (2006). « Del cuerpo y sus sucesivas muertes: identidad y retraumatización. Particularidades del proceso de exhumaciones vivido en Chile ». Centro de Salud Mental y Derechos Humanos (CINTRAS).
- Maggi, A. & Dominguez, R. (1984). « Reflexiones sobre psicoterapia a hijos de detenidos desaparecidos ». *Psicoterapia y Represión Política*. Protección de la Infancia Dañada por los Estados de Emergencia (PIDEE) Siglo veintiuno editores.
- Mahler, M. (1977). *Psychose infantile*. Éditions Payot.
- Major, R. (1997) dans Besserman Vianna, H. *Politique de la psychanalyse face à la dictature et à la torture. N'en parlez à personne....* Éditions L'Harmattan.
- Marks, C. (2015). *Indemne todos esos años. Memorias*. Lumen.
- Martín-Baró I. (1988). « La violencia política y la guerra como causa del trauma psicosocial ». *Revista de Psicología de El Salvador*, 7 (28), pp. 123-141.
- Marty, F., (2012). Conclusion. Dans Estellon, V., Marty, F., *Cliniques de l'extrême*, Editions Armand Colin
- Matamala, D. (2020, 5 juillet). « Columna de Daniel Matamala pour pandémie ». *Diario Ilustrado*.
- Matus, A. (1999). *El libro negro de la justicia chilena*. Editorial Planeta.
- Matus, A. (s.d.). « Las imperdonables/Los Casos de la Vicaría ». Consulté en ligne sur : www.casosvicaria.cl/temporada-uno/las-imperdonables
- Modak, F. (coord.). (1998). *Salvador Allende en el umbral del siglo XXI*. Plaza & Janés Editores.
- Mönkeberg, M. O. (2015). *El saqueo de los grupos económicos al Estado chileno*. Penguin Random House.
- Morette, B. (2014). « Comment la torture a-t-elle évolué au cours de l'histoire ? ». Rapport d'Amnesty International. Consulté en ligne sur : <http://www.jolpress.com/comment-la->

torture-evoluee-au-cours-de-lhistoire-amnesty-international-stoptorture-article-825958.html#HfeGB7Mzc5Erueb.99

Moro, M.-R. & Lebovici, S. (1995). *Psychiatrie humanitaire en ex-Yougoslavie et en Arménie. Face au traumatisme*. PUF.

Munczek, D. & Guilis, G. (2008). « Le desaparición forzada de personas como estrategia política del terror ». Institut Interaméricain des Droits de l'Homme. Consulté en ligne sur : <https://www.iidh.ed.cr/IIDH/media/1758/aportes-psicosociales-2008.pdf>

Muñoz, A. A. (2015). « Teatralízte. El teatro chileno durante la dictadura ». Consulté en ligne sur : <http://www.teatralizate.cl/el-teatro-chileno-durante-la-dictadura/>

Muñoz, H. (2009). *La Sombra del Dictador. Una memoria política de la vida bajo el régimen de Augusto Pinochet*. Ediciones Paidós Ibérica.

Nathan, T. & coll. (1995). *Rituels de deuil et travail de deuil*. Editions La Pensée Sauvage.

Neruda, P. (1975). *J'avoue que j'ai vécu*. Editions Gallimard.

Neruda, P. (1980). *Né pour Naître*. Editions Gallimard.

Nilson, C. M. (1998). *Operación Cóndor. Terrorismo de Estado en el Cono sur*. Ediciones Lohlé-Lumen.

Norambuena, C. (2008). « El exilio chileno : río profundo de la cultura Iberoamericana ». Consulté en ligne sur : http://www.memoria.fahce.unlp.edu.ar/art_revistas/pr.4382/pr.4382.pdf

Orellana, P. & Quay Hutchison, E. (noviembre 1991). *El movimiento de Derechos Humanos en Chile, 1973-1990*. CEPLA.

Pallamar, J.-P. (2020). « Chili: la révolution des débiteurs ». Consulté en ligne sur : <https://jean-jaures.org/nos-productions/chili-la-revolution-des-debiteurs>

Pédinielli, J.-L. (2012). *Introduction à la psychologie clinique*. Armand Colin, 3^{ème} édition

Peña, C. (2006). *Los Fusileros. Crónica secreta de una guerrilla en Chile*. Andros impresores.

Pérez Guerra, A. (juin 2002). « Pinochet y gobierno militar : armas, tráfico de drogas y propiedades ». CEME. Archivo Chile. Consulté en ligne sur : http://www.archivochile.com/Dictadura_militar/doc_sobre_dm/DM_docsobre004pdf

Perseval, C. (2007). *De Ferenczi à Winnicott : le nourrisson savant et le « faux self »*. Le Coq-héron, 2007.

Pignol, P. (2010). *Le travail psychique de la victime : essai de psycho-victimologie* [Thèse de doctorat]. Rennes 2. Thèses.fr

- Piketty, G. (2010). préface du livre Freud Sigmund, Ferenczi Sandor, Abraham Karl, *Sur les névroses de guerre*, Payot
- Piñera, S. (2019). Presidente Piñera: « Estamos en guerra contra un enemigo poderoso ». *La Tercera*, <https://www.latercera.com/politica/noticia/presidente-pinera-estamos-guerra-enemigo-poderoso/870658/>
- Piralién, H. (1994). *Génocide et Transmission. Sauver la mort, sortir du meurtre*. Éditions L'Harmattan.
- Policzer, P. (2014). *Los modelos del horror. Represión e información en Chile bajo la dictadura militar*. LOM Ediciones.
- Pollarolo, F. & Rojas, M. E. (1978-1986). « La pérdida del derecho a vivir en su propia patria », *Exilio*. Édition préparée par FASIC.
- Pontalis J.B. (2011). *Un jour le crime*. Éditions Gallimard.
- Pontelli, A. M. (2017). « Corps disparus : de la restitution du sujet par l'art de la parole ». *Revue Française de Psychanalyse. L'ennui. Dossier : La psychanalyse du Rio de la Plata*.
- Pradenas, L. (1999). « Présentation ». Dans Castro, O. *La plume du corbeau*, Éditions de l'Amandier.
- Pragier, G. (1993). « Aber wer kann den Erfolg und Ausgang voraussehen : qui peut prévoir ? ». *Revue Française de Psychanalyse*. PUF.
- Pragier, G. (1995). « Un inédit sur les interactions de la théorie et de la pratique. Sandor Ferenczi ». *Monographies de la Revue Française de Psychanalyse*. PUF.
- Press, J. (1999). *La perle et le grain de sable. Traumatisme et fonctionnement mental*. Paris Delachaux et Niestlé.
- Press, J. (2014). « Un contre-transfert bardé d'éclats : états traumatiques et contre-transfert ». Dans Tigran Tovmassian, L., Bentata, H. (dirs.), *Quels traitements pour l'effraction traumatique. Apports de la clinique et de sa pratique psychanalytique*. Press Éditions.
- Puget, J. (1989). « État de menace et psychanalyse. De l'étrange structurant à l'étrange aliénant ». dans Kaës, R. (dir). *Violence d'État et Psychanalyse*. Dunod.
- Puget, J. & Wender, L. (1987). « Aux limites de l'analysabilité, tyrannie corporelle et sociale ». *Revue Française de Psychanalyse. Le poids de la réalité dans la cure*.
- Rausch de Traunenberg Nina, *La pratique du Rorschach*, Presses Universitaires Françaises, 1970.

- Rebolledo, J. (2012). *La Danza de los cuervos : El mocito y el destino final de los detenidos desaparecidos*. CEIBO Ediciones.
- Rebolledo, J. (2013). *El Despertar de los cuervos : Tejas Verdes, el origen del exterminio en Chile*. CEIBO ediciones.
- Rebolledo, J. (2015). *A la sombra de los cuervos : Los cómplices civiles de la dictadura*. CEIBO Ediciones.
- Rebolledo, L. (2012). *Revista Anales*. Septième série N° 3. Université du Chili.
- Ribas, D. (2002). Chroniques de l'intrication et de la désintrication pulsionnelle. *Revue française de psychanalyse*, vol. 66(5), 1689-1770. <https://doi.org/10.3917/rfp.665.1689>**
- Ribas, D. (2017). *Les déliaisons dangereuses*. PUF.
- Richard, F. (2011). *L'actuel malaise dans la culture*. Éditions de l'Olivier.
- Richard, F. (2014). *Le traitement psychanalytique des troubles post-traumatiques. Quels traitements pour l'effraction traumatique ?*. In Press Éditions.
- Richard, F. (2017). « Le surmoi perversi. Psychanalyse dans la culture ». *Revue Française de psychanalyse, Tome LXXXI*.
- Rimassa, I. (2019). Manifestantes se tiraron al Mapocho luego de “encerrona” de Carabineros. *Concierto*, <https://www.concierto.cl/2019/11/manifestantes-se-tiraron-al-mapocho-luego-de-encerrona-de-carabineros/>
- Robin, M.-M. (2004). *Escadrons de la mort, l'école française*. Editions la Découverte.
- Roussillon, R. (s.d.). Dispositif dans les situations extrêmes. Inventer/penser un dispositif dans les situations limites et extrêmes. <https://reneroussillon.com/cadre-dispositif/dispositifs-dans-les-situations-extremes/>
- Roussillon, R. (1995). « L'aventure technique de Ferenczi. Sandor Ferenczi ». *Monographies de la Revue Française de Psychanalyse*. PUF.
- Roussillon, R. (2001). « Jalons et repères de la théorie psychanalytique du traumatisme psychique ». *Revue Belge de psychanalyse*, n°40.
- Roussillon, R. (2014). « Traumatisme et symbolisation ». Dans Tigran Tovmassian, L., Bentata, H. (dirs.), *Quels traitements pour l'effraction traumatique ?* Press Éditions.
- Salazar, M. (2012). *Las letras del horror, Tomo I: La DIN A*, LOM.
- Salazar, M. (2011). *Las letras del horror, Tomo II: la CNI*. LOM.
- Salazar, M. (s.d.). « Punto final, abril 2006. Roto el pacto de silencio, en la inteligencia militar. Asesinato de un coronel pone al descubierto la mafia que operaba en un Batallón », Archivo Chile. Historia Político Social. Movimiento Popular. CEME (Centro de Estudios

Miguel Henriquez. Información disponible en el sitio Archivo Chile). Consulté en línea sur [:http://www.archivochile.com](http://www.archivochile.com)

Salomovich, S. & Domínguez, R. (1978-1986). « Proceso psicológico del desexilio : una respuesta psicoterapéutica ». *Exilio FASIC*, Amerinda Ediciones.

Salomovich, S. & Domínguez, R. (1984). « Elementos de la experiencia psicológica del retornado : La instancia grupal, una respuesta de salud mental ». *Exilio 1978-1986*. FASIC Amerinda Ediciones.

Sami, A. (1998). *Corps réel et corps imaginaire*. Paris Dunod.

Sarthou-Lajus, N. & Rechtman, R. (2011). Enquête sur la condition de victime. *Études*, tome 414(2), p.175-186. doi:10.3917/etu.4142.0175.

Scarfone, D. (1996). « Traumatisme, mémoire et fantasme : la réalité psychique », *Santé mentale au Québec*. n°211.

Skármeta, A. (1985). *Ardiente paciencia. El cartero de Pablo Neruda*. Editorial Sudamericana.

Skoknic, F. & Miguel, E. (2007, 02 novembre). « El Fanta : las razones de un verdugo. Actualidad y Entrevistas ». CIPER. Consulté en ligne sur [:https://ciperchile.cl/2007/11/02/fanta/](https://ciperchile.cl/2007/11/02/fanta/)

Solís, A. (2015). *Plaza Montt-Varas sin número. Memorias del Ministro Alejandro SOLIS*. CEIBO Ediciones.

Szczaranski, C. (2004). « Culpabilidades y sanciones en crímenes contra los derechos humanos. Otra clase de delitos ». Fondo de Cultura Económica.

Teitelboim, V. (2001). *Noches de Radio (Escucha Chile), una voz viene de lejos, tome 1 et tome 2*. LOM Ediciones.

La Tercera, (2019). INDH denuncia que observador fue herido por siete balines en la Alameda. *La Tercera*, <https://www.latercera.com/nacional/noticia/indh-denuncia-observador-fue-herido-siete-balines-la-alameda/883182/>

Torres, V. (2011, 03 août). « Patio 29: la doble tragedia de las familias obligadas a devolver sus muertos ». Centre d'Investigation et d'Information Journalistique (CIPER).

Tricot, T. (2015). *Un Sociólogo en el Frente Patriótico Manuel Rodríguez. Testimonio de un militante*. Ceibo Ediciones.

Tupper, S. (2016). *Historias de clandestinidad. Veinte años en la sombra. Hernán Aguiló Cuatro testimonios (1973-1992)*.

Uribe, A. & Opasso, C. (2001). *Intervención Norteamericana en Chile*. Editorial Sudamerica.

- Urrejola, C. (2013, 14 janvier). "Requiem de Chile". René Schneider Chéreau. Corporación de Televisión de la Pontificia Universidad Católica de Chile. Consulté en ligne sur: <http://www.13.cl>
- Vasconcellos, D. (1992). *Sida. Aménagements défensifs des sujets homosexuels séropositifs*. [Thèse de doctorat]. Paris 5. Thèses.fr
- Vasquez, A. & Araujo, A.-M. (1988). *Exils Latino-Américains. La malédiction d'Ulysse*. L'Harmattan.
- Vera, M., Ortiz, E. & Pollarolo, F. *Exilio (1978/1986). Programa de reunificación familiar : análisis de 46 casos*. Amerinda Ediciones. Fasic.
- Verdugo, P. (1989). *Los zarpazos del puma*. Ediciones Chile América. CESOC.
- Verdugo, P. (1990). *Tiempo de días claros. Los desaparecidos*. CESOC Ediciones Chile-América.
- Verdugo, P. (dir.). (2004). *De la tortura no se habla. AGÜERO versus MENESES*. Edición Catalonia.
- Verdugo, P. & Hertz, C. (1990). *Operación Siglo XX*. Las Ediciones del Ornitorrinco.
- Vermorel, M. & Vermorel, H. (1995). « Le concept d'introjection de Ferenczi dans son dialogue avec Freud. Sandor Ferenczi ». *Monographies de la Revue Française de Psychanalyse*. PUF.
- Verztman, J. S. (2002). « O observador do mundo : a noção de clivagemem Ferenczi ». Texte collectif du groupe de recherche dans le Programme postdoctoral en Théorie Psychanalytique, Université Fédérale de Rio de Janeiro.
- Vidal Naquet, P. (1987). *Les assassins de la mémoire*. Gallimard.
- Villegas Diante, A. (2003). "Transición Chilena A La Democracia: Un Proceso de Consensos y Pactos". [Thèse de doctorat]. Pontifice Université Catholique de Valparaiso.
- Viñar, M. (2017). « Enfance, adolescence et droits de l'homme ». *Revue Française de Psychanalyse. L'ennui*.
- Viñar, M. (1997). « L'accueil du traumatique ». Dans Doray, B. & Louzoun, C., *Le traumatisme dans le psychisme et la culture*. Érès.
- Viñar, M. (2009). « L'énigme du traumatisme extrême ». Collège International des Philosophes. www.exil-ciph.com
- Viñar, M. & Viñar, M. (1989). *Exil et torture*. Denöel.
- Weil, E. (2000). « Silence et latence ». *Revue Française de Psychanalyse, Tome LXIV, Devoir de mémoire : entre passion et oubli*.

- Weil, E. (2016). « Traces psychiques, mémoires cryptées et catastrophes historiques », *Revue Française de psychanalyse. Mémoire*.
- Weil, E. (mai 2020). « Lieux du traumatique, le génocide : Le nouage collectif-individuel » [80 Congrès des Psychanalystes de Langue Française]. *Bulletin de la Société Psychanalytique de Paris*.
- Weinstein, E. (1983). « El retorno de los exilados, sus características y tareas vitales ». *Exilio 1978-1986 FASIC*. Amerinda Ediciones.
- Weinstein, E. (1984). « Algunas orientaciones acerca de la psicoterapia con retornos del exilio ». *Exilio 1978-1986, FASIC*. Amerinda Ediciones.
- Weinstein, E. & Lira, E. (1987). “La tortura”, FASIC. *Trauma, duelo y reparación* Ouvrage collectif. FASIC Editorial Interamericana.
- Weinstein, E. & Ortiz, E. (1980). “Estudio psicosocial de 25 familias retornadas”.
- Weinstein, E. (1984). « Notas acerca del tratamiento psicoterapéutico de familiares de detenidos desaparecidos : una propuesta alternativa », *Psicoterapia y Represión Política. Protección de la Infancia Dañada por los Estados de Emergencia (PIDEE)*. Siglo veintiuno.
- Weinstein, E., Lira, E., Rojas, M.-E., Becker, D., Castillo, M.-I., Maggi, A., Gómez, E., Dominguez, R., Salomovich, S., Pollarolo, F., Neuman, E. & Monreal, A. (1987). *Trauma, duelo y reparación. Una experiencia de trabajo psicosocial en Chile*. FASIC Editorial Interamericana.
- Weitzel, R. (1991). *Tumbas de cristal*. CESOC. Ediciones Chile-América.
- Wilgowicz, P. (1993). « La civilisation mise à mal par les civilisés eux-mêmes ». *Malaise dans la civilisation. Revue Française de Psychanalyse*.
- Winnicott, D. (1983). « La préoccupation maternelle primaire ». *De la pédiatrie à la psychanalyse*. Payot.
- Winnicott, D. (1972). *L'enfant et le monde extérieur. Le développement des relations*. Éditions Payot.
- Winnicott, D. (1971). *Processus de maturation chez l'enfant. Développement affectif et environnement*. Éditions Payot.
- Winnicott, D. (2000). *La crainte de l'effondrement et autres situations cliniques*. Éditions Gallimard.
- Winnicott, D. (1975). *Jeu et réalité*. Gallimard.
- Winnicott, D. (1983). *De la pédiatrie à la psychanalyse*. Petite bibliothèque Payot.
- Zadje, N. (1993). *Souffle pour tous ces morts, et qu'ils vivent*. Éditions la pensée sauvage.

Zaltzman, N. (1989). « Tomber hors du monde ». *Nouvelles Revue de Psychanalyse N° 40 L'intime et l'étranger*. Gallimard.

Zaltzman, N. (1999). « Homo Sacer : l'homme tuable ». *La résistance de l'humain*. Petite bibliothèque de psychanalyse.

Zazzo, R. (1979). *L'attachement*. Delachaux Niestlé.

Documents :

Amnesty International 1986 Chili Droits de l'homme : « Le rôle de la profession Médicale », Amnesty International Section française.

Amensty International 2019 : « Chili. Une politique délibérée visant à nuire aux manifestants : le commandement en cause »

Boletines del Comité Pro-retorno.

Boletines de la Comisión de Información sobre el Retorno Chileno (CIRCH) Cimade.

Centro de Estudios Miguel Enríquez CEME. Archivo Chile. « Historia Político Social. Movimiento Popular. Los orígenes del FPMR ».

Chilevisión, série en 5 chapitres sur el FPMR: « Guerrilleros. La historia tras el fusil ».

Comisión Nacional de Verdad y Réconciliation, Informe Retting, Ediciones Ornitorrinco, Santiago, Chile, 1991.

« Comisión Nacional sobre Prisión Política y Tortura », rapport de la Commission Valech, 2004, disponible en ligne : <http://www.derechoshumanos.net/paises/America/derechos-humanos-Chile/informes-comisiones/Informe-Comision-Valech.pdf>

COSECH Commission De Solidarité Européenne avec le Chili 1988. Droits de l'homme et solidarité internationale : quelques réflexions.

« Cuadernos de salud mental », Evaluation épidémiologique, PRAIS Occidente, 1992-1995.

« El Mostrador », Dialogue avec KREMERAN, économista de la fondation Sol y Miras MASCARI, directeur du journal El Mostrador. El Mostrador TV, 20 juillet 2016. « La semana política: AFP, l piedra angular del modelo chileno al banquillo. Fundación Sol, Centro de referencia nacional por cuestiones de trabajo, sindicalismo y educación, que discute las « verdades instaladas » que sostienen el modelo económico actual ».

El narco gringo reveló como la DINA, CNI y funcionarios del ejército traficaron con cocaína.

The Clinic online 10 Enero 2016. Il n'y a pas d'auteur. [http](http://)

[://www.theclinic.cl/2016/01/10/el-narco-gringo-que-revelo-como-la-dina-cni-y-funcionarios-del-ejercito-trafficaban-cocaina/](http://www.theclinic.cl/2016/01/10/el-narco-gringo-que-revelo-como-la-dina-cni-y-funcionarios-del-ejercito-trafficaban-cocaina/)

« Exilio, resistencia y democracia: 45 años del Museo de la Solidaridad », Radio U Chile, 29 mai 2017.

PIDEE Mémoire Anuel, Compte rendu du travail effectué, 1987.

« Serie memorias e informes n°1. Una experiencia desde el sistema público de salud chileno », Programme de réparation et attention intégrale de santé et des Droits de l'Homme, PRAIS, publications de santé mentale, Edición Gabriela Perló. 1994.

« Psicoterapias, Trabajo Comunitario y Talleres », Archives Bibliographiques en Santé Mentale et Droits de l'Homme, 1992, Centre de Documentation, Education et Recherche en Santé Mentale et Droits de l'Homme.

Reportajes 24: « 40 años de la Vicaría, los verdaderos archivos del Cardenal », 2016. <http://www.24horas.cl/noticiarios/reportajes24/reportajes-24-40-anos-de-la-vicaria-los-verdaderos-archivos-del-cardenal-2011786>

« Salud y Derechos humanos. Volver a vivir. Una experiencia del Sistema Público de Salud Chileno », 1991-1993 PRAIS

Films:

Aguiló, M. (Réalisatrice). (2001)*El Edificio de los Chilenos* (L'immeuble des chiliens) [Film], 2010.

Caiozzi, S. (Réalisateur). (1998).*Fernando ha vuelto* [Film].Andrea Films.

Castillo, C. (Réalisatrice). (1994).*La flaca Alejandra* (La maigre Alejandra) [Film].

Castillo, C. (Réalisatrice). (2007).*Calle Santa Fe* (Rue Santa Fe) [Film].

Gallemlinger, F. & Wenz, T. (Réalisateurs). (2015).*Colonia*[Film].

Gavras, C. (Réalisateur). (1982). *Missing* [Film].

Guzman, P. (Réalisateur). (1972-1979). film documentaire en trois parties, *La Batalla de Chili* (La Bataille du Chili) [Film].

Guzman, P. (Réalisateur). (1987).*En nombre de Dios* (Au nom de Dieu) [Film].

Guzman, P. (Réalisateur). (1997).*La memoria obstinada* (La mémoire obstinée) [Film].

Guzman, P. (Réalisateur). (2001).*El caso Pinochet* (Le cas Pinochet) [Film].

Guzman, P. (Réalisateur). (2004).*Salvador Allende* [Film].

Guzman, P. (Réalisateur). (2010).*La nostalgia de la luz* (La nostalgie de la lumière) [Film].

- Larraín, P. (Réalisateur). (2013). *No (Non)* [Film].
- Larraín, R. (Réalisateur). (1991). *La Frontera* (La Frontière) [Film].
- Mattelart, A. (Réalisateur). (1976). *La spirale* [Film].
- Pacull, E. (Réalisateur). (2000). *Héroes fragiles* (Héros fragiles) [Film].
- Polanski, R. (Réalisateur). (1994). *La jeune fille et la mort* [Film].
- Puenzo, L. (Réalisateur). (1985). *La historia oficial* (L'histoire officielle) [Film].
- Rordford, M. (Réalisateur). (1995). *Le facteur* (Il postino) [Film].
- Rotman, Patrick (Réalisateur). (2002). *L'ennemi interne. Violences dans la guerre d'Algérie* [Film].
- Soto, H. (Réalisateur). (1975). *Il pleut sur Santiago* [Film].
- Stalens, M. (Réalisatrice). (2018, 16 janvier). *Les revenantes* [Film], France 2.
- Von Trotta, M. (Réalisatrice). (2012). *Hannah Arendt* [Film].
- Wajda, A. (Réalisateur). (1991). *L'Homme de fer* [Film].
- Wajda, A. (Réalisateur). (1977). *L'homme de marbre* [Film].
- Wood, A. (Réalisateur). (2003). *Mi amigo Machuca* (Mon ami Machuca) [Film], 2003. 24 Horas. (2019). Defensoria de la niñez informo 374 casos de violencia a menores desde el estallido social. *24 Horas*, <https://www.24horas.cl/nacional/defensoria-de-la-ninez-informo-374-casos-de-violencia-a-menores-desde-el-estallido-social-3820623>

Université Sorbonne Paris Nord

Ecole Doctorale numéro 493 : ERASME

**Laboratoire UR4403 : Unité Transversale de Recherche de Psychogenèse et
Psychopathologie (UTRPP)**

Discipline : Psychologie

Présenté et soutenu publiquement par : Monica Araneda-Sygiel

Titre :

La notion de traumatisme dans les situations extrêmes
Étude sur une population d'adultes chiliens objet de crimes contre
l'humanité, d'actes de barbarie et de maltraitances diverses pendant la
dictature militaire chilienne (1973-1989).

**Directeur de thèse : Jean-Yves Chagnon, Professeur à l'Université Sorbonne
Paris Nord. UTRPP**

Date de la soutenance :

3 décembre 2020

Jury :

Jean-Yves Chagnon, directeur, Professeur à l'Université Sorbonne Paris Nord.

UTRPP

Astrid Hirschelmann, Rapporteuse, Professeure à l'Université de Caen.

UNICAEN-LPCN-PHD

David Vavassori, Rapporteur, Professeur à l'Université de Toulouse. UT2J-

UFR de Psychologie

Pascale Molinier, Présidente. Professeure à l'Université Sorbonne Paris Nord.

UTRPP

Invités :

Eva Weil, chercheuse associée Paris I. CNRS. Membre de la Société

Psychanalytique de Paris

Piotr Krzakowski, Docteur en Psychologie Clinique. Membre de la Société

Psychanalytique de Paris.

SOMMAIRE

ANNEXE I : HISTORIQUE 8

| | |
|---|----|
| 1. CONTEXTE | 9 |
| 1.1 <i>Le coup d'État fut justifié grâce à un énorme mensonge : Le plan Z</i> | 9 |
| 1.2 <i>La facilité avec laquelle la population fut soumise n'a pas empêché l'acharnement vis-à-vis des victimes</i> | 10 |
| 1.3 <i>L'établissement du contrôle total</i> | 11 |
| 2. LES DIFFERENTES PERIODES DE LA DICTATURE | 11 |
| 2.1 <i>Première période: entre le 11 septembre 1973 et le 3 décembre 1973</i> | 12 |
| 2.1.2 <i>La Junte militaire ne respecta pas non-plus les accords internationaux signés par le Chili</i> | 13 |
| 2.1.3 <i>Tout fonctionnait comme s'il y avait une intention délibérée de montrer l'omnipotence du nouveau pouvoir, et sa faculté à disposer des personnes à sa guise</i> | 14 |
| 2.1.4 <i>Pendant cette période, il n'y a pratiquement eu aucune réaction critique à caractère public, à l'exception des églises</i> | 15 |
| 2.2 <i>Deuxième période : entre janvier 1974 et août 1977</i> | 16 |
| 2.1 <i>Création de la DINA (Direction d'Intelligence Nationale)</i> | 16 |
| 2.1.1 <i>La DINA commence à avoir une base des données au sujet des structures des partis politiques de gauche</i> | 17 |
| 2.1.2 <i>La DINA entre en action le 11 septembre 1973, mais elle est officialisée en novembre 1973 : en juin 1974, elle est légalisée à travers un décret paru dans le journal officiel</i> | 17 |
| 2.1.3 <i>Le pouvoir absolu de la DINA</i> | 19 |
| 2.1.4 <i>L'organisation de la DINA</i> | 22 |
| 2.1.5 <i>Le commando conjoint</i> | 24 |
| 2.1.6 <i>Opération Condor</i> | 25 |
| 2.1.7 <i>Les archives de la terreur</i> | 25 |
| 2.1.8 <i>Les assassinats politiques commis par la DINA</i> | 27 |
| <i>L'assassinat d'Orlando Letelier provoque une commotion internationale</i> | 28 |
| 2.1.2 <i>L'assassinat de René Schneider Chéreau</i> | 29 |

| | |
|---|----|
| 2.1.9. Le personnel de la DINA..... | 31 |
| 2.1.10 Michael Townley alias « El gringo », ancien membre de Patrie et Liberté..... | 32 |
| 2.1.11 Un autre ex-membre de Patrie et Liberté, le biochimiste Eugenio Berrios alias « Hermès », était aussi fonctionnaire de la DINA..... | 39 |
| 2.1.12. La DINA a recruté aussi dans les secteurs néofascistes à niveau international..... | 41 |
| 2.1.13 La Dina a intégré des délinquants de droit commun et des mercenaires tous azimuts, certains de ces personnages avaient des traits psychotiques, ou psychopathes..... | 43 |
| 2.1.14 D'autres intégrèrent la DINA par hasard..... | 54 |
| 2.1.15 Parmi le personnel de la DINA, il y eut aussi des ex-militants de partis de gauche qui furent brisés sous la torture et furent captés et transformés en délateurs..... | 57 |
| 2.1.16 Le financement de la DINA..... | 61 |
| 3. TROISIEME PERIODE ENTRE AOUT 1977 ET MARS 1990 : LA CNI (CENTRALE NATIONALE D'INFORMATIONS) EST CREEE EN AOUT 1977..... | 63 |
| 3.1 Le financement..... | 63 |
| 3.1.1 Trafic d'armes et de drogues..... | 64 |
| 3.1.2 Le cas Riggs, un 11 septembre qui éclabousse la famille Pinochet..... | 66 |
| 3.1.3 CEMA (Centres de Mères)..... | 66 |
| 4. LE CHILI EST LE PREMIER PAYS AU MONDE OU S'EST IMPLANTEE L'ECONOMIE NEOLIBERALE..... | 70 |
| 4.1 Les Chicago boys..... | 72 |
| 4.1.2 La crise de 1982..... | 75 |
| 4.1.3 Le Plan Travail de José Piñera de 1979..... | 76 |
| 4.1.4. Les AFP (Administratrices des Fonds de Pensions)..... | 76 |
| 4.1.5. Les Institutions de Santé Prévisionnelle (ISAPRES)..... | 78 |
| 4.1.6. La Constitution de 1980..... | 80 |
| 4.1.7. L'approbation de la nouvelle Constitution change l'échiquier politique..... | 81 |
| 4.1.8. Le Front Patriotique Manuel Rodriguez (FPMR)..... | 81 |
| 4.1.9. L'évolution des luttes sociales..... | 83 |
| 4.1.10. Le plébiscite du 5 octobre de 1988..... | 89 |
| 4.1.11. La transition vers la démocratie..... | 90 |

| | |
|---|-----|
| 4.1.13. <i>Le Rapport Rettig ou Commission Nationale de Vérité et réconciliation</i> | 94 |
| <i>Le jugement de Manuel Contreras et de Pedro Espinoza pour le cas Letelier</i> | 95 |
| 4.1.14. <i>Le cas Agüero/ Meneses</i> | 96 |
| 4.1.15. <i>Le Rapport Valech</i> | 97 |
| 5. LA JUSTICE CHILIENNE..... | 99 |
| 5.1. <i>Les deux justices</i> | 102 |
| 5.1.1. <i>La lente évolution de la justice chilienne</i> | 104 |
| 5.1.2. <i>Juan Guzmán, le juge qui a marqué un tournant dans la justice chilienne</i> | 106 |
| 5.1.3. <i>La détention de Pinochet à Londres</i> | 106 |
| 5.1.4. <i>Le juge Alejandro Solís a fait un pas de plus pour ouvrir des brèches dans la justice chilienne</i> .108 | |
| <i>Malgré ces avancements, le Chili continue-t-il de faire « justice dans la mesure du possible » ?</i> | 110 |
| 5.1.5. <i>Les pactes passés entre les gouvernements démocratiques et le régime militaire durant la transition ont longue vie</i> | 111 |
| 6. LA DOCTRINE DE SECURITE NATIONALE..... | 112 |
| 6.1 <i>Quelques interventions étasuniennes en Amérique Latine</i> | 115 |
| 6.1.1. <i>Le début de la guerre froide au Chili</i> | 117 |
| 6.1.2. <i>Autres conséquences de la Seconde Guerre mondiale</i> | 119 |
| 6.1.3. <i>La Guerre d'Indochine</i> | 119 |
| <i>L'armée française doit changer sa stratégie en Indochine</i> | 121 |
| <i>L'expérience d'Indochine oblige les militaires français à théoriser des nouvelles stratégies de guerre pour faire face à la guerre de guérilla</i> | 122 |
| 6.1.4. <i>La guerre d'Algérie</i> | 122 |
| <i>Les méthodes de guerre utilisées en Indochine sont appliquées en Algérie et finissent par faire école</i> ... | 123 |
| 6.1.5 <i>La transmission des « techniques de l'horreur »</i> | 126 |
| 6.1.6 <i>L'ennemi interne</i> | 128 |

ANNEXE II : BREF HISTORIQUE AU SUJET DES ORGANISMES DE DEFENSE DES DROITS DE L'HOMME QUI EXISTAIENT AU CHILI ENTRE 1973-1990 131

1. LES RELIGIEUX FIRENT EGALEMENT DES RECHERCHES POUR VERIFIER QUE DES CADAVRES AVAIENT ETE JETES DANS LE FLEUVE

| | |
|--|-----|
| MAPOCHO | 132 |
| 2. L'ARRIVEE DES ORGANISMES INTERNATIONAUX AU CHILI | 133 |
| 3. LA NAISSANCE DU COMITE NATIONAL D'AIDE AUX REFUGIES | 133 |
| 4. LE GOUVERNEMENT MILITAIRE REPRIMA EGALEMENT DES RELIGIEUX..... | 135 |
| 5. LE 6 OCTOBRE 1973 FUT LE COMITE DE COOPERATION POUR LA PAIX AU CHILI (COPACHI) | 136 |
| 6. LES RELATIONS ENTRE LE COPACHI ET LE GOUVERNEMENT SONT DEVENUES DE PLUS EN PLUS TENDUES | 138 |
| 6.1 <i>L'incident produit par le journal mexicain Excelsior</i> | 138 |
| 6.2 <i>Le cas Zamora</i> | 139 |
| 7. LE CAS DES MILITANTS DU MOUVEMENT DE GAUCHE REVOLUTIONNAIRE (MIR) SAUVES PAR L'EGLISE | 141 |
| 8. NAISSANCE DU VICARIAT DE LA SOLIDARITE | 144 |
| 8.1 <i>À l'égal du COPACHI, le Vicariat de la Solidarité était organisé en départements.</i> | 145 |
| 8.2 <i>Depuis sa création, le Vicariat de la Solidarité eut des problèmes avec le gouvernement.</i> | 146 |
| 8.3 <i>Le cas Veloso</i> | 149 |
| 9. EN 1979 COMMENCERENT LES MANIFESTATIONS POPULAIRES | 155 |
| 10. D'AUTRES ORGANISATIONS DE DEFENSE DES DROITS DE L'HOMME SONT NEES AU SEIN DU COPACHI ET DU VICARIAT DE LA SOLIDARITE | 162 |
| 10.1 <i>L'Association de Familles des Détenus Disparus (AFDD) :</i> | 163 |
| 11. LES ORGANISMES QUI ONT REALISE UN TRAVAIL CLINIQUE ET SOCIAL AVEC LES VICTIMES DE LA DICTATURE..... | 165 |
| 12. CREATION DE L'INSTITUT LATINO-AMERICAIN DE PSYCHOLOGIE ET DROITS DE L'HOMME (ILAS). | 168 |
| 12.1 <i>En 1979 est née la Protection de l'Enfance Atteinte par les États d'Urgence (PIDEE).</i> | 169 |

BIBLIOGRAPHIE.....ERREUR ! SIGNET NON DEFINI.

Annexe I : Historique

Cette recherche s'inscrit dans le cadre des événements politiques qui se sont déroulés au Chili entre 1973 et 1989 : le coup d'État du 11 septembre suivi de dix-sept années de dictature.

Nous n'aborderons pas la période qui a précédé le coup d'État et qui a été la cause même du Putsch, à savoir, le gouvernement de l'Unité Populaire dirigé par le président Salvador Allende, car ce sujet dépasse le cadre de notre travail. Bien qu'il s'agisse d'un travail de psychologie clinique et psychanalytique, le fait de faire référence au contexte historique est important, voire nécessaire, afin de pouvoir articuler le vécu individuel et collectif. Cette importance relève d'une part du fait que ces situations cliniques sont liées aux événements politiques et historiques puisqu'il s'agit de traumatismes collectifs, et d'autre part du fait que sans l'existence d'un tel contexte, ces exactions n'auraient pas été possibles. Les conséquences traumatiques sont imprévisibles, c'est pour cela que malgré le fait que ce travail soit une reprise (cette recherche ayant été commencée il y a plus de vingt ans), il est encore d'actualité.

La dictature s'était dotée de moyens pour assurer le déni et l'impunité : c'est le cas de la loi d'amnistie de 1978 et de la Constitution de 1980. Mais en dépit de tout, personne ne peut affirmer aujourd'hui au Chili que les attentats aux droits de l'Homme n'ont pas eu lieu. Le voile du déni qui caractérisait la dictature militaire a pu être levé grâce au travail titanesque d'un grand nombre de personnes et grâce à la ténacité des ONG qui ont lutté pour la défense des droits de l'Homme, et qui ont œuvré à ce que cette page de l'histoire puisse enfin s'écrire. Malgré le fait que la justice chilienne ait cautionné la violation des droits de l'Homme pendant une longue période, certains juges cherchèrent des brèches et purent appliquer la justice en s'appuyant sur des lois internationales comme celle de « délit permanent et non prescriptible » et celle de « séquestration qualifiée ». Aujourd'hui,

beaucoup de responsables des atrocités commises au Chili sont en prison, mais le devoir de mémoire a encore beaucoup de chemin à faire.

1. Contexte

Le coup d'État eut lieu dans le contexte particulier de la guerre froide. En Amérique Latine, comme partout dans le monde, se manifestait un climat de rénovation et d'espoir. Ces idées provenaient des événements de 1968 et aussi de la prise de conscience planétaire de la débâcle de la guerre du Vietnam. En Amérique Latine les revendications de masse furent intenses, mais violemment réprimées (Araneda, 2005).

L'élection en 1970 d'un président socialiste au Chili fut très mal acceptée par les États-Unis. Les coups d'État en Amérique Latine faisaient partie d'une politique planifiée par les États-Unis afin de maintenir ces pays éloignés de l'influence de « l'autre bloc ». La participation de la CIA dans le coup d'État au Chili a été reconnue par les États-Unis, celle-ci ayant déclassifié une série de documents secrets qui démontrent sa participation et son soutien aux militaires putschistes. En juillet 1999, elle en a donné une copie aux Archives Nationales Chiliennes. À cette date, beaucoup d'autres documents de la CIA ont été déclassifiés (Araneda, 2005).

1.1 Le coup d'État fut justifié grâce à un énorme mensonge : Le plan Z

Le coup d'État fut justifié comme dernier recours pour « défendre la démocratie ». Les raisons qui furent évoquées pour le justifier étaient absolument irrévocables, et elles furent énoncées dans un contexte d'information unilatérale : « Le plan Z ». Ce plan Z aurait été conçu par le gouvernement de Salvador Allende : il s'agissait de l'assassinat massif et simultané de hauts commandants de l'armée et de carabiniers, ainsi que de civils.

Pour appuyer ce mensonge, on montra des listes avec des noms de personnes qui devaient supposément être éliminées ainsi que des « arsenaux d'armes » qui auraient été

stockés afin de réussir ce « sinistre plan » (Araneda, 2005). Ce plan était une invention qui servait non seulement à justifier l'injustifiable, mais aussi à créer un climat d'insécurité au sein de la population. Il servit également de prétexte pour cautionner un changement profond des valeurs morales ainsi que la perte de la tradition démocratique au Chili, et pour déclarer l'état de guerre (Ahumada, 1989a).

Bien au contraire, le gouvernement déchu n'était pas préparé et n'opposa pratiquement aucune résistance. José Antonio Gómez (2005), Ministre de justice chilien entre 1999 et 2003, professeur de droit pénal et membre de la commission VALECH déclare à ce propos :

Pinochet et les autres membres de la junte étaient surpris de constater que 24 heures ont suffi pour soumettre le pays au contrôle des Forces Armées. Le peu de résistance a été minimale, irrégulière en ce qui concerne sa coordination et l'armement utilisé (Commission Nationale sur l'Emprisonnement et la Torture, 2004).

Le palais présidentiel fut bombardé et attaqué également par voie terrestre. Salvador Allende résista pendant plusieurs heures à l'assaut avec un petit groupe de personnes, mais quelque temps après, La Moneda (Palais Présidentiel) fut réduite en décombres.

1.2 La facilité avec laquelle la population fut soumise n'a pas empêché l'acharnement vis-à-vis des victimes

Les autorités du régime déchu quittèrent leurs responsabilités sans difficultés et même avec formalité. Le nouveau gouvernement élaborait une liste de personnes qui devaient se rendre aux commissariats et se mettre à la disposition des nouvelles autorités. Ces personnes s'y rendirent en grand nombre et la plupart volontairement. Beaucoup d'entre eux font partie des détenus disparus. Les membres des forces armées qui étaient restés fidèles au Président Allende connurent le même sort. Du jour au lendemain, soutenir l'ancien régime était devenu un crime, et les partisans du régime destitué pouvaient être incarcérés, assassinés et torturés. Des fonctionnaires, des professeurs universitaires etc. furent licenciés dans tout le pays, sans

explication et sans la possibilité de percevoir la moindre indemnité ni garantie pour les années travaillées. De cette façon, la Junte fit un « nettoyage » de l'administration de toutes les personnes ayant eu un quelconque engagement avec l'ancien gouvernement.

1.3 L'établissement du contrôle total

Des mesures d'exception furent justifiées par l'état de guerre qui décréta l'état de siège, interdit les réunions et instaura un couvre-feu. Le Congrès National fut dissous, et les registres électoraux brûlés. Une stricte censure fut établie au niveau de tous les moyens de communication, et les tours de contrôle des radios furent bombardées. Le président Salvador Allende put transmettre son dernier discours par la radio Magallanes avant que celle-ci ne soit bombardée. Les journalistes de gauche furent arrêtés, et les partis politiques proscrits (Araneda, 2005).

Le pouvoir judiciaire adhéra totalement au nouveau régime. La justice Chilienne ne joua pas son rôle pendant la dictature. Les juges cautionnèrent en majorité le coup d'État, ainsi que les atteintes aux droits de l'Homme allant jusqu'à justifier la détention, la torture et les mauvais traitements de mineurs de 16 ans (Matus, 1999).

Tous les établissements d'éducation passèrent sous le contrôle de la Junte : dans les lycées et dans les Universités, les Directeurs furent remplacés par des militaires et les élèves furent encouragés à dénoncer leurs propres camarades de classe.

2. Les différentes périodes de la dictature

Ces différentes périodes furent établies en prenant comme base le Rapport Rettig (Commission Vérité et Réconciliation, 1991). Ces périodes correspondent à différentes formes que prit la répression pendant le régime militaire. La commission fait état de trois périodes : la première entre le 11 septembre et le 3 décembre 1973, la deuxième entre janvier 1974 et août 1977, et la troisième entre août 1977 et mars 1990.

2.1 **Première période: entre le 11 septembre 1973 et le 3 décembre 1973**

Au début, la répression fut brutale : il y eut des exécutions sommaires, des personnes condamnées à mort par des conseils de guerre absolument irréguliers, et des disparus. Ces crimes furent justifiés par « l'état de guerre interne » imposé par la Junte.

Des camps de détention massive furent installés dans des régiments, dans des bateaux de l'armée, dans des écoles militaires... On utilisa des camps sportifs en tant que prisons (stade national, stade Chili entre autres). On ouvrit également des camps de concentration (à Pisagua, Chacabuco, Ile Quiriquina, Ile Dawson, etc).

2.1.1. Les exécutions sommaires : le cas le plus emblématique fut « La caravane de la mort »

Le gouvernement émettait des listes de personnes qui devaient se rendre aux autorités régionales dans tout le pays. D'après Augusto Pinochet ces personnes étaient traitées d'une façon « molle » et il fallait leur appliquer un traitement plus dur. C'est à cette fin qu'il créa un cortège militaire qui parcourut le pays du nord au sud entre le 30 septembre et le 22 octobre 1973 à bord d'un hélicoptère militaire Puma qui fit en tout 40 voyages et assassina plus de 100 personnes lors de ce périple. Les victimes de la Caravane de la mort eurent confiance dans les autorités de chaque zone et se rendirent. Ceux qui ne s'étaient pas rendus ne posèrent pas de résistance lorsqu'ils furent arrêtés. Ils furent assassinés en dehors de toute procédure légale (Verdugo, 1989).

Pour Pablo Policzer, le but de la Caravane de la mort était d'imposer une politique de monitoring plus uniforme, ce qui facilita les futures opérations de répression brutale (Policzer, 2014). Pour Mario Amoros, la Caravane de la mort marqua un changement du patron répressif, vers une planification de la terreur, la recherche évidente de son impact social et l'aliénation des forces armées dans la politique d'extermination (Amoros, 2009).

La Caravane de la mort était dirigée par le général Sergio Arellano Stark (un des principaux instigateurs du coup d'État, il a fait partie de l'assaut au Palais Présidentiel). Le général et ses subordonnés emmenaient des détenus des camps de détention pour les « interroger » dans d'autres lieux ; les prisonniers étaient exécutés par la suite. Arellano avait des ordres directs de Pinochet, il arrivait dans les différents lieux et outrepassait la hiérarchie. À plusieurs reprises, ses hommes enlevèrent des détenus sans que le commandant local le sache. Par exemple, le 20 octobre 1973, le général Joaquin Lagos, commandant de la première division d'Antofagasta, demanda à Arellano de répondre pour les crimes commis dans sa juridiction. Arellano lui montra une lettre signée par Pinochet dans laquelle celui-ci lui attribuait le pouvoir total. Fin octobre 1973, Joaquin Lagos fut appelé à la retraite.

Ce type de pouvoir indiscriminé fut utilisé plus tard par les organismes d'intelligence.

2.1.2. La Junte militaire ne respecta pas non-plus les accords internationaux signés par le Chili

Le prétexte qui servit à justifier le coup d'État était que le Chili se trouvait en état de guerre. L'État chilien avait signé la Convention de Genève du 27 juillet 1929, qui garantissait l'intégrité des personnes arrêtées et établissait le traitement des prisonniers de guerre. La junte militaire a non seulement violé ces accords, mais s'est également acharnée contre les réfugiés politiques qui avaient été accueillis par le gouvernement de Salvador Allende (en 1973, le Chili comptait 15.000 réfugiés politiques en provenance de différents pays d'Amérique Latine).

Dans les ouvrages de Manuel Salazar (2011) et Adolfo Cozzi (2000), nous apprenons que lors des premiers jours du coup d'État, une vingtaine de militaires brésiliens arrivèrent au Chili avec l'objectif d'interroger les prisonniers brésiliens qui étaient détenus au Stade national. On forma ces militaires pour les emmener ensuite aux interrogatoires. Les agents

des services d'intelligence brésiliens possédaient des photos de ces personnes et un dossier avec l'histoire de chacun. En plus de brutaliser leurs compatriotes, les tortionnaires brésiliens collaborèrent avec les services d'intelligence chiliens.

2.1.3. Tout fonctionnait comme s'il y avait une intention délibérée de montrer l'omnipotence du nouveau pouvoir, et sa faculté à disposer des personnes à sa guise

Les détenus étaient maltraités dès la première approche avec les forces de l'ordre. Ils étaient battus dans les voitures qui les transportaient vers les centres de détention, où la torture s'appliquait systématiquement. Les familles des victimes étaient également malmenées : elles étaient ballotées d'un endroit à un autre, elles parcourraient les centres de détention connus en cherchant leurs proches. C'est pour cette raison qu'à la fin de 1973 s'est créé le SENDET (Secrétariat National de Détenus). Cet organisme avait en principe pour finalité de donner des informations aux familles des détenus, mais son objectif fut détourné et il devint la première manifestation juridique pour légaliser la répression. Cette institution fixait les normes en ce qui concerne les interrogatoires pour les détenus et déterminait le degré de « dangerosité » de ceux-ci. Le SENDET était en relation avec les services d'intelligence des différentes forces armées, de carabiniers et des services d'investigations. Les détentions étaient niées dans les faits : même si les personnes avaient été listées dans les commissariats, leur trace disparaissait. Pendant les perquisitions, on détruisait des meubles, on volait des objets, de l'argent, des bijoux. On extorquait les familles en leur disant que leurs proches pouvaient être libérés s'ils donnaient de l'argent, etc. Il y eut des situations où les proches des détenus furent littéralement dévalisés. Pendant cette période, la négation et l'occultation des exécutions ou des disparitions furent des procédures anarchiques et irrationnelles. Les cadavres furent cachés dans des fosses clandestines, dans des mines, en les

jetant à la mer ou en les dynamitant...

2.1.4. Pendant cette période, il n'y a pratiquement eu aucune réaction critique à caractère public, à l'exception des églises

Les moyens de communication étaient sous contrôle absolu, ceux-ci ayant été désarticulés ou soumis à une stricte censure. Les « mass-médias » qui survécurent adhèrent au régime en publiant les informations que le gouvernement sollicitait sans vérifier leur fiabilité.

Plusieurs professionnels agirent contre l'éthique : des médecins qui participaient aux sessions de torture, des avocats qui acceptaient de participer en tant que procureurs dans les « conseils de guerre » et dans le non-respect des règles de procès. Les ordres professionnels n'exercèrent pas les normes de contrôle éthique. Néanmoins, il y eut de nombreux professionnels qui réagirent de façon individuelle en exerçant la défense des droits de l'Homme.

De vastes secteurs de l'opinion tolérèrent et cautionnèrent les violations des droits de l'Homme... Le nouveau régime ne vit émerger aucune autocritique capable de faire changer le comportement des nouvelles autorités de façon à assurer le respect des droits des vaincus.

La réaction internationale se mobilisa rapidement à l'annonce du fait que l'on avait déchu un régime démocratique constitutionnellement élu. De nombreux pays participèrent à l'expatriation de personnes qui s'étaient réfugiées dans les différentes ambassades. Les relations diplomatiques avec différents pays se détériorèrent, et un certain nombre d'entre eux coupa directement les relations diplomatiques avec le Chili. Les organismes internationaux jouèrent un rôle primordial à cette période, par exemple l'Organisation Interaméricaine des Droits de l'Homme, la OEA, le Haut-Commissariat pour les Réfugiés, les Nations Unies, la Croix Rouge Internationale, Amnesty International, la Commission Internationale des Juristes

etc.

Cependant, malgré la répression et le contrôle des moyens de communication, on créa très tôt autour des églises des conditions pour apporter une aide aux victimes. Cela est dû à un fait fortuit, à savoir la formation du COPACHI (Comité Pro-paix) que l'on verra plus en détails dans l'Annexe II.

2. Deuxième période : entre janvier 1974 et août 1977

2.1 Création de la DINA (Direction d'Intelligence Nationale)

Après une première période de répression massive, à partir de janvier 1974, les méthodes changèrent. Ce changement est dû à la création de la DINA. Comme nous l'avons déjà mentionné, pendant la première période, des corps apparaissaient dans des lieux embarrassants et les images des détenus dans les stades faisaient le tour du monde. Des organisations internationales de défense des droits de l'Homme soutenaient les actions du Comité pro-paix. Même si les autorités niaient les détentions, grâce aux renseignements donnés par des témoins des arrestations et par des prisonniers qui avaient été libérés et qui avaient vu les personnes disparues dans des centres de détention, les premières listes de personnes disparues avaient pu être établies. Les arrestations diminuèrent, la répression s'étant focalisée principalement sur les militants de partis politiques de gauche. Cependant, l'information au sujet des détenus devint quasiment nulle étant donné que certains détenus étaient emmenés dans des centres de détention clandestins. La DINA avait la faculté de prendre des prisonniers des centres de détention connus sans avoir à demander l'autorisation de personne. Les détentions commencèrent à être planifiées et coordonnées, et à se faire sans témoins. Les agents suivaient les futures victimes afin de se retrouver seuls avec elles. Ils étudiaient leurs habitudes, leurs modes de vie en utilisant des méthodes sophistiquées, entre autres l'interception de communications privées. Cela permettait de sélectionner

préalablement les personnes qui devaient disparaître d'après des critères de « dangerosité » qu'elles pouvaient représenter (Araneda, 2005).

2.1.1 La DINA commence à avoir une base des données au sujet des structures des partis politiques de gauche

Dans certains cas, les victimes ne savaient même pas qu'elles étaient en train d'être arrêtées. Un ami venait les chercher, mais « l'ami » en question était un militant, qui, brisé par la torture, avait décidé de travailler pour la DINA et de participer aux arrestations. Avec ces données, les agents montaient des guets-apens. Ils s'installaient dans une maison et séquestraient les habitants : ceux-ci devaient rester sur place et faire semblant d'avoir une vie normale sous la menace. Les agents attendaient qu'un militant ou un ami arrive ou que quelqu'un téléphone. Au fur et à mesure que les militants arrivaient (soit un ami, tout arrivant était bon pour avoir des renseignements), ils étaient séquestrés, ce qui facilitait les détentions massives sans laisser de traces. Le guet-apens le plus connu est celui de la Rue Conférence, lieu où fut décimée la première direction clandestine du Parti Communiste.

2.1.2 La DINA entre en action le 11 septembre 1973, mais elle est officialisée en novembre 1973 : en juin 1974, elle est légalisée à travers un décret paru dans le journal officiel

Le colonel Manuel Contreras, celui qui devint par la suite directeur de la DINA, était chef de zone de la région de San Antonio, lieu où se trouvait TejasVerdes, un régiment de formation pour des officiers et sous-officiers. Pinochet l'y avait nommé en 1972.

Avant le coup d'État, Contreras avait commencé à pratiquer la répression dans cette zone, avec l'aide de civils (Rebolledo 2015). Après le coup d'État, en quelques heures seulement, Contreras prit le contrôle et désarticula les partis politiques et les organisations syndicales de la région. À San Antonio il y avait une forte influence de la gauche. En

quelques jours s'ouvrirent sept centres de détention. Après le coup d'État, TejasVerdes devint un centre de formation pour des tortionnaires. C'est dans ce lieu que se forma « la crème » des agents, qui se rendirent célèbres pour les crimes qu'ils commirent et pour la perversité de leurs méthodes. Ces agents devenaient ensuite des formateurs de tortionnaires. TejasVerdes se transforma ainsi en un centre d'expérimentation de dégradation humaine. Les détenus étaient utilisés en tant que cobayes, on expérimentait sur eux des « techniques » qui avaient pour but de tester tous les excès de la violence afin de briser l'intégrité des sujets et de tester leur résistance. Ce traitement fut également infligé à des mineurs. Javier Rebolledo (2013) expose notamment des cas d'adolescents qui furent arrêtés au lycée et emmenés à Tejas Verdes. Ce lieu fut celui de la consécration de Manuel Contreras. Avant la Caravane de la Mort, il y avait à Tejas Verdes des exécutions sommaires et des disparitions, et l'application de méthodes sophistiquées de torture.

La DINA n'a pas été créée par « pur hasard »

Manuel Contreras (alias « El Mamo ») et Augusto Pinochet se rencontrèrent en 1966 à l'École Militaire. Contreras était alors professeur d'Intelligence et Pinochet sous-directeur de l'Académie de guerre. Contreras avait fait une carrière brillante, c'était un élève modèle à l'École Militaire, et plus tard à Fort Benning aux États-Unis, où il devint expert en techniques de répression et lutte antiterroriste. Juan Cristobal Peña avait interviewé un militaire qui connaissait Contreras et qui le décrivait comme intelligent et habile : il montrait de la bonne volonté bien calculée vis-à-vis de ses supérieurs. Il savait qu'avec son talent il pouvait aller loin. Il écrivait les rapports des commandants jusqu'au petit matin, dans une tente ou au milieu du désert, s'éclairant à l'aide d'une lampe. Pinochet donnait à Contreras des traités et des textes à rédiger, et ensuite il les signait. Pinochet n'était pas très sûr de lui : il avait des notes médiocres à l'École Militaire, et il a même plagié un texte à son professeur de géopolitique. Contreras devint pour lui un assistant efficace, sans lui faire d'ombre.

En dehors des ambitions de pouvoir sans limites, Contreras et Pinochet avaient de l'aversion pour les idées de gauche. En 1968, Contreras publia un article dans un manuel de l'armée où il écrivit :

La guerre de guérilla se gagne en tuant des guérilleros et en conquérant à feu et à sang les lieux où ils pouvaient se cacher, en soumettant à stricte vigilance la population, qui est la base dans laquelle la guérilla vit et grandit (Peña, 2015).

Pour justifier l'existence de la DINA en 1979, dans une interview donnée à la revue « Ercilla », Contreras déclara qu'il fallait désarticuler l'infrastructure secrète laissée par le marxisme afin de mener le Chili vers une guerre de guérilla du même style que celle qui eut lieu au Vietnam. Qu'il ne fallait pas oublier qu'avant le 11 septembre, il y avait au Chili quinze mille étrangers qui sont passés à la clandestinité avec un grand nombre de chiliens (Amoros, 2009). Contreras et Pinochet affirmèrent jusqu'à la fin de leurs vies que le pays devait les remercier d'avoir sauvé le Chili de la « menace marxiste ».

2.1.3 Le pouvoir absolu de la DINA

Augusto Pinochet se plia à la conspiration le 9 septembre 1973 : il ne fit pas partie de l'élaboration du putsch. La Junte était formée par les commandants des quatre branches des forces armées : le Commandant en chef de l'Armée Augusto Pinochet Ugarte, le Commandant en chef de La Marine l'Amiral José Toribio Merino, le Commandant en chef de l'Armée de l'Air Gustavo Leigh Guzmán, et le Directeur des Carabiniers César Mendoza Durán.

La Junte avait accordé le droit d'exercer le pouvoir à tour de rôle. Pinochet fut désigné chef de la Junte par simple formalité, parce qu'il avait plus d'ancienneté que les autres. Cependant, Merino et Leigh avaient dirigé le coup d'État, et ils n'avaient pas l'intention de laisser le pouvoir à Pinochet. C'est pour cette raison que celui-ci construisit sa propre base de pouvoir. Le travail préalable que Contreras avait développé à Tejas Verdes devint un grand

atout pour lui. À San Antonio il avait fait un méticuleux travail d'intelligence. Il disposait d'un groupe d'informateurs, ce qui lui donnait un avantage vis-à-vis des Services d'Intelligence des différentes branches des Forces Armées déjà existantes. Contreras a pu emmagasiner un grand nombre d'informations, ce qui lui permit de créer les bases pour former la DINA. « El Mamo », dans ses jours de splendeur, mania des ministres, des juges, des hommes d'affaire. Il était malin et savait que ses ennemis étaient aussi à l'intérieur, et qu'il fallait connaître leurs amitiés, leurs affaires, leurs amant(e)s. Il était colonel, mais il commandait les généraux et n'importe quelle personne qui pouvait s'interposer sur son chemin, à l'exception de Pinochet qui le soutenait et qui était d'accord avec ces atrocités. Le fils de Contreras, dans une interview avec l'auteur, déclare : « Mon père avait tant de pouvoir qu'il a perdu le sens de la réalité » (Peña, 2015).

Le seul supérieur hiérarchique de Contreras était le général Pinochet

Tous les jours, les deux hommes prenaient le petit déjeuner et Contreras donnait à son chef des détails des groupes de gauche et d'opposition, mais aussi des militaires et des hauts fonctionnaires qui pouvaient représenter un danger. Pour arriver à ses fins, il interceptait des conversations téléphoniques et épiait leurs mouvements. En assurant les arrières de son chef, il assurait aussi les siennes. S'il n'avait pas de preuves au sujet d'un quelconque attentat contre Pinochet ou la famille de celui-ci, il les inventait. Et comme Pinochet se méfiait de tout le monde, et était soupçonneux même de son ombre, il avait besoin d'une personne comme Contreras. Le pouvoir omnipotent de la DINA fut décisif pour que Pinochet puisse s'imposer en tant que dictateur : il s'auto-désigna comme chef d'État en 1974. Comme nous l'avons déjà mentionné, les quatre branches de l'Armée avaient leurs propres Services d'Intelligence, mais Pinochet et Contreras voulaient en avoir un au-dessus de toute hiérarchie. La DINA devint un organisme indépendant, les autres membres de la Junte n'ayant pas d'influence sur les décisions de cette institution. Son rôle était de conseiller la Junte sur des

questions de sécurité intérieure et extérieure. Tous les membres de l'armée devaient faire preuve d'une totale collaboration avec les agents quand ceux-ci avaient besoin de leur participation à des actions concrètes. Ils devaient également garder le secret plus absolu concernant ces actions.

Quelques voix s'insurgent

Les agissements de la DINa provoquèrent la méfiance de la communauté militaire, notamment les cas de disparitions fréquentes qui commencèrent à préoccuper certains cadres de l'armée. Par ailleurs, les services d'intelligence des différentes branches voyaient que les personnes qu'ils arrêtaient étaient escamotées (pour être emmenées dans les centres de torture) par la DINa. Les heurts avec les agents et les services d'intelligence de carabiniers, de la force aérienne et de l'armée de terre étaient fréquents. Face aux réclamations de certains généraux, Pinochet décida de créer un décret qui, au lieu de restreindre le pouvoir de cet organisme, l'amplifia et lui donna une existence juridique (Cavallo, 2008).

Plus, concrètement trois articles du décret prévoient que désormais tous les services de renseignement du pays étaient subordonnés à la DINa, qui jouit d'un pouvoir illimité pour arrêter à leur domicile, et hors de tout mandat judiciaire, tous ceux qu'elle considère comme suspects (Robin, 2004).

Les protestations du haut commandement des forces armées demeurèrent sans suite. La DINa gagnait de plus en plus de pouvoir, au-delà de « nettoyer » politiquement le pays, les agents commencèrent à surveiller les intégrants de l'armée et les civils qui s'étaient incorporés au gouvernement. En septembre 1974 le général Augusto Lutz avait demandé des explications sur les agissements de la DINa. Pinochet répondit par une phrase lapidaire « la DINa c'est moi ». Deux mois après, le général Lutz fut assassiné (Amoros, 2009). Le général Oscar Bonilla, Ministre de l'Intérieur et de Défense de la Junte, fut également assassiné en 1975. Lui aussi avait manifesté son mécontentement au sujet des actions de la DINa. Bonilla

avait aidé les églises à organiser l'aide aux victimes (Ahumada, 1989a). L'Evêque H. Frenz dit que sans l'aide du général Bonilla, ils n'auraient pas pu sauver les réfugiés qui se trouvaient au Chili au moment du coup d'État.

Les assassinats politiques furent nombreux pendant les 17 ans de dictature. Ils eurent lieu même au-delà des frontières du pays.

Cependant, les protestations du haut commandement n'étaient pas massives, pour cette raison la DINA put agir en toute impunité. Les autres membres de la Junte prônaient eux aussi les idées de Contreras et Pinochet ; Gustavo Leigh avait dit qu'il fallait extirper le cancer marxiste et traitait les opposants d'humanoïdes. La DINA comptait par ailleurs sur le silence complice du Pouvoir Judiciaire pour s'assurer l'impunité.

2.1.4. L'organisation de la DINA

La DINA était une organisation complexe. Cette institution disposait de plus de mille agents et plus de cinquante mille informateurs ainsi que des conseillers de toutes sortes. Elle se développa d'une manière spectaculaire dans les premiers mois de 1974. Les centres de détention se multiplièrent, et le nombre d'agents et d'informateurs augmentait par dizaines chaque semaine. Il y avait des unités, des brigades, des départements et des cartels (Cavallo, 2008).

La DINA se spécialisa dans tous les domaines de la vie :

- 1) Sécurité Interne.
- 2) Contre intelligence : chargée de l'infiltration et de la vigilance de secteurs stratégiques en incluant les propres forces armées.
- 3) Économie : en dehors de l'argent que la DINA recevait de la part de l'État, cet organisme a créé un complexe réseau de financement ainsi que des entreprises et des institutions financières.
- 4) Les opérations psychologiques (leur chef était un médecin psychiatre) : cette unité

était chargée de la propagande. Ils utilisaient de l'information partielle ou de la désinformation « professionnelle », des célèbres spécialistes, journalistes et publicistes ayant à leur disposition des méthodes modernes et raffinées pour accomplir cette tâche » (Salazar, 2012).

5) En mai 1974 se rajoute un 5ème département, celui des opérations externes, chargé de prendre contact avec les services de sécurité d'autres pays, et d'organiser les déplacements des hauts fonctionnaires (il devint par la suite l'Opération Condor). Ce département pouvait agir au cours des actions clandestines en dehors des frontières.

La DINA avait d'amples moyens logistiques : des voitures avec des plaques d'immatriculation « spéciales », des armes sophistiquées, des hôtels et lieux de vacances pour le personnel et leurs familles. Les agents avaient des cartes où apparaissaient des noms clandestins et non leurs vrais noms, ce qui leur octroyait l'impunité totale. Différentes brigades se spécialisèrent dans la chasse aux partis politiques : la brigade Purén s'occupait de la chasse au PS, la brigade Caupolicán s'occupait, elle, de la chasse au MIR. La brigade Lautaro qui, au début, était chargée de la protection des familles des hauts fonctionnaires du gouvernement, changea ses activités en 1976 et devint experte dans la chasse au PC. Cette dernière brigade faisait également des recherches au sujet des civils, non seulement des opposants, mais aussi des personnes qui soutenaient le régime, mais que Pinochet et Contreras observaient avec méfiance (Rebolledo, 2012). La brigade Mulchén dépendait exclusivement de Contreras. Ses membres faisaient partie d'un groupe d'élite chargé de la protection des quatre intégrants de la Junte et de leurs familles. Cette brigade s'occupait également des opérations clandestines (au même titre que la brigade Lautaro). Le cas le plus emblématique de la brigade Lautaro est le guet-apens monté dans la rue Conférence, que nous avons mentionné plus haut.

2.1.5. Le commando conjoint

Au sein de la DIN A, des dissensions commencèrent à apparaître. Un petit nombre d'agents avait de plus en plus de garanties spéciales, c'était le cercle des zéro-zéro (le numéro des cartes de ces agents commençaient par deux zéros). L'écart entre la hiérarchie et les subordonnés s'est fait de plus en plus grand, ce qui a provoqué une négligence dans le travail (Salazar, 2011). La création du Commando Conjoint s'explique dans le contexte de résistance des institutions armées face au pouvoir de la DIN A. Cette organisation a opéré entre février 1975 et 1977. Elle était formée par des membres de la SIFA (Service d'Intelligence de la Force Aérienne), par des membres du service d'intelligence de l'armée de terre, par des membres des services d'intelligence des carabiniers et des détectives, mais aussi par des militants des mouvements d'extrême droite. Ce commando voulait contrer le pouvoir de la DIN A, mais leur but était aussi la chasse au PC. Il fonctionnait de manière parallèle à la DIN A et n'avait aucune légalité.

Malgré les hostilités entre le Commando Conjoint et la DIN A, ils essayèrent de trouver un terrain d'entente. La DIN A s'occuperait du PC et le Commando Conjoint de la jeunesse communiste. Mais le climat d'hostilité ne cessa pas, les bagarres entre les agents des deux organisations faillirent mal finir (en 1975, le cerveau du commando conjoint est mort dans un étrange accident). Dans une autre occasion, des agents de la DINE (Direction d'Intelligence de l'Armée de Terre) surprisent les agents de la DIN A en train de faire des photos en face du cartel de la DINE. Son directeur, ennemi numéro un de Contreras dans la lutte pour le pouvoir, réagit sévèrement, mais Pinochet le destitua et lui offrit la direction d'une ambassade pour l'éloigner.

En 1976 la SIFA prit connaissance du fait que des agents du commando conjoint donnaient des informations à la DIN A : ils furent torturés par leurs propres camarades, et deux d'entre eux furent assassinés.

2.1.6. Opération Condor

En 1976, sur initiative de la DINA, fut créée une instance de collaboration des services d'intelligence de l'Argentine, du Brésil, du Chili, du Paraguay, et de l'Uruguay. Ce vaste réseau de coopération avait pour but l'élimination des opposants aux régimes militaires de ces pays (Araneda, 2005).

En octobre 1975 a lieu la première réunion avec les représentants des cinq pays qui intégraient l'opération Condor, cette réunion est ouverte par Contreras en personne. Les participants s'accordent à créer une « banque de données » sur les antécédents des personnes, organisations et d'autres activités liées directement ou indirectement à la subversion, quelque chose de similaire à Interpol. Pour cela s'est mis en place un système de communication central avec télex et messages codés. Siégeant à Santiago, l'agence accorde l'immunité diplomatique à tout son « personnel technique » afin de pouvoir traquer les opposants dans tous les pays de la zone couverte par l'accord et même en dehors de la zone Condor. C'est ainsi que « la multinationale de la terreur » s'est mise en marche (Robin, 2004).

Mais la coopération entre les dictatures du Chili et d'Argentine existait déjà. Le Comité pro-paix avait alerté l'opinion publique au sujet de la disparition de 119 personnes. Dans d'autres situations, des chiliens recherchés par l'association des familles des disparus figuraient comme ayant quitté le Chili vers l'Argentine. Parfois c'était le cas, mais il s'agissait de personnes qui, après avoir été séquestrées, étaient emmenées en Argentine et ramenées ensuite au Chili pour être assassinées. Dans d'autres cas, c'était un agent qui sortait avec les documents du détenu, et la personne était exécutée (Ahumada, 1989a).

2.1.7. Les archives de la terreur

En 1986, Mónica Gonzáles (journaliste chilienne auteure de plusieurs livres et

reportages, aujourd'hui Présidente du Centre d'Investigation Journalistique CIPER) découvre au Palais de Justice de Buenos Aires des documents qui appartenaient à Enrique Arancibia Clavel, ancien chef du bureau de la DIN A en Argentine.

« En ouvrant des cartons, Mónica Gonzáles tombe sur des dizaines de passeports de disparus chiliens, dont certains étaient des amis proches. Tremblante d'émotion, elle plonge dans des centaines de rapports dactylographiés qu'Arancibia Clavel envoyait quotidiennement au siège de la DIN A » (Robin, 2004). Mónica Gonzáles raconte à Marie-Monique Robin que, comme elle ne pouvait pas photocopier ni emprunter ces documents, elle les a enregistrés. Pendant deux jours, elle a lu à voix haute des centaines de pages, parfois en larmes, tant tout cela était insoutenable. Aujourd'hui, on retrouve ces documents dans tous les tribunaux européens qui enquêtent sur la disparition de nationaux dans les pays du Cône Sud (Robin, 2004).

L'ex-prisonnier paraguayen Martin Almada qui s'était exilé en France, rentra dans son pays en 1989 et mena une recherche concernant son arrestation. En 1992, il découvrit dans la banlieue d'Asunción cinq tonnes de documents. Ces archives listaient les noms de 50.000 personnes assassinées, et de 30.000 disparus.

Les archives comprenaient des milliers de documents, des lettres, des cassettes d'écoute, des discours, et des enregistrements de sessions de torture, mais aussi 1888 cartes d'identité et passeports, 8369 fiches de prisonniers, et des centaines de courriers secrets échangés entre les sbires du Général Stroessner et leurs homologues du Cône Sud. Ces documents établirent l'existence d'un plan concernant un réseau criminel à échelle internationale.

Ces « archives de la terreur », recoupés avec les archives d'Arancibia Clavel et les 16.000 documents relatifs à l'opération Condor déclassifiés par le gouvernement des États-Unis en 1990 permettent d'avoir des preuves irréfutables et de retracer l'histoire de la dite

opération (Robin, 2004).

L'Unesco a mis en ligne les « archives de la terreur » en 2000 à l'adresse suivante : www.unesco.org/webworld/paraguay. La mise en ligne de ces documents est le fruit du travail du sociologue français Alain Tourraine.

2.1.8. Les assassinats politiques commis par la DINA

L'opération Condor avait également pour mission l'infiltration et la division de l'exil chilien, mais elle devait surtout éviter à n'importe quel prix la réorganisation des forces politiques d'opposition.

En 1974, Carlos Prats, ancien commandant en chef des forces armées exilé en Argentine, fut assassiné à Buenos Aires. En 1975, Bernardo Leighton frôla la mort dans un attentat à la bombe à Rome. En 1976, Orlando Letelier, ambassadeur aux États-Unis en 1971 et ministre de Relations Extérieures et de Défense Nationale en 1973, exilé aux États-Unis, fut assassiné à Washington. Carlos Altamirano, secrétaire du PS, échappa à un attentat déjoué par les services de renseignements français à Paris. Hortensia Busi (veuve d'Allende), Volodia Teitelboim (dirigeant du PC) et Clodomiro Almeida (dirigeant du PS) échappèrent également à un attentat. Ils avaient participé à une réunion de la Commission Internationale d'Investigation des crimes commis par la Junte militaire, qui eut lieu au Mexique en février 1975.

Letelier, Prats et Leighton étaient les trois personnes auxquelles on avait attribué la capacité d'organiser un gouvernement en exil. Letelier enquêtait au sujet de la mort de Prats, il avait aussi des contacts avec toutes les forces d'opposition, y compris le MIR et la Démocratie Chrétienne (certains militants démocrates chrétiens étaient dans l'opposition après le coup d'État, même si les dirigeants de ce parti avaient soutenu le Putsch et le MIR ne faisait pas partie de l'Unité Populaire car ils prônaient la lutte armée en tant que stratégie politique) (Cavallo, 2008).

Leighton, démocrate-chrétien, essayait de former un front ample avec la participation des démocrates-chrétiens, du centre gauche et des communistes dans le but de créer une forte opposition. Il avait cherché des appuis avec la démocratie chrétienne italienne.

L'assassinat d'Orlando Letelier provoque une commotion internationale

L'assassinat eut lieu le 21 septembre 1976 en plein centre de Washington, à 500 mètres de la Maison Blanche. Une bombe avait été mise sous sa voiture. Son corps fut déchiqueté, ainsi que celui de son assistante Ronnie Moffit. Vingt jours avant l'attentat, le gouvernement chilien avait déchu Letelier de sa nationalité chilienne. Celui-ci répondit dans une assemblée contre la dictature chilienne dans le Madison Square Garden, et dit une phrase qui prit par la suite un caractère posthume :

On a commis à nouveau une violation des droits de l'Homme, cette fois contre ma personne. On m'a privé de ma dignité de chilien, mais je veux que vous sachiez que je suis chilien, je suis né chilien et je mourrai chilien. Eux, les fascistes, sont nés traîtres, ils vivent comme des traîtres et on se souviendra d'eux toujours comme des traîtres fascistes (Ahumada, 1989a).

Il est assassiné le lendemain.

Orlando Letelier était une figure connue sur le plan international ; il avait beaucoup de relations aux États-Unis. Lorsqu'il était ambassadeur en 1971, il participa dans les délicates négociations en relation avec la nationalisation du cuivre¹. En 1976, Orlando Letelier était directeur de l'Institute for Policy Studies (IPS) à Washington. Cet organisme octroie ses prix de droits de l'Homme en hommage à Letelier et Moffit depuis leurs assassinats.

¹Le cuivre fut nationalisé le 11 juillet 1971. Cette nationalisation compléta le processus de récupération de la principale richesse de base du Chili qu'avait initié le Président Eduardo Frei Montalva (1964-1970). La nationalisation se fit avec l'appui de tous les secteurs politiques, et fut approuvée à l'unanimité par le Congrès National. Le 11 juillet fut déclaré « jour de la dignité nationale ».

2.1.2 L'assassinat de René Schneider Chéreau

Les assassinats politiques n'eurent pas seulement lieu en période de dictature. Après l'élection d'Allende et avant son investiture, le Commandant en chef des forces armées, le Général René Schneider, fut assassiné. Des documents déclassifiés de la CIA révèlent que Richard Nixon avait ordonné au directeur de cet organisme d'éviter qu'Allende n'assume la magistrature (à l'époque, si le président de la république n'avait pas la majorité absolue, il fallait qu'il soit ratifié par le Congrès), et si cela n'était pas possible, il fallait le renverser ou l'asphyxier économiquement. Face au climat difficile que le Chili vivait à cette époque, René Schneider parcourut toutes les unités du pays afin de communiquer aux militaires que la mission de l'armée était celle d'être les garants de la démocratie.

La CIA contacta trois groupes civiques-militaires, entre autres celui du général Camilo Valenzuela, qui était considéré comme étant capable d'organiser un coup d'État, et celui du général Roberto Viaux, qui avait organisé un coup d'État une année auparavant, et avait créé le mouvement néofasciste Patrie et Liberté. La CIA donna des armes et un soutien financier à ces groupes². L'idée des exécuteurs de l'assassinat de Schneider était de créer une crise institutionnelle telle que le pays soit obligé de convoquer de nouvelles élections. L'assassinat de Schneider provoqua une réaction inverse : le général agonisa trois jours durant, ce qui fit émerger un sentiment d'unité nationale. Allende fut ratifié par le Congrès. Schneider mourut un jour après la ratification. La réaction populaire fut celle d'un grand bouleversement. Le gouvernement décréta un deuil national. Le jour de l'enterrement de Schneider, les deux présidents de la République, Eduardo Frei et Salvador Allende, portaient le cercueil.

² Patrie et Liberté était une organisation nationaliste paramilitaire. Ce mouvement fut créé pour combattre par la violence le gouvernement de Salvador Allende (1970-1973). Son rôle était de créer une ambiance propice au coup d'État : déstabilisation de l'ordre public, sabotages dans l'approvisionnement, interruption de ravitaillement des stations de gaz, sabotage d'oléoducs, coupures d'électricité, destruction des ponts et des chemins de fer, etc. Patrie et Liberté participa également à une tentative de coup d'État en juin 1973. Le 26 juillet 1973, ce mouvement assassina l'Aide de camp Naval de Salvador Allende. Le 11 septembre, le groupe se décomposa pour intégrer la dictature. Plusieurs de ses membres participèrent aux exactions de 1973 à 1990 et devinrent agents de la DINA et ensuite de la CNI (Centrale Nationale d'Information).

En ce qui concerne le boycott qu'a subi le Chili, Salvador Allende avait alerté l'opinion internationale, notamment l'Organisation des Nations Unies. Le discours qu'il prononça devant cette assemblée est aujourd'hui d'une actualité surprenante.

Extraits du discours de Salvador Allende prononcé devant l'ONU le 04 décembre de 1972 :

(...) Depuis le moment même où nous avons triomphé aux élections du 4 septembre 1970, nous sommes affectés par le développement de pressions extérieures de grande envergure, qui prétendent empêcher l'installation d'un gouvernement librement élu par le peuple, et le renverser. Qui a voulu nous isoler du monde, étrangler l'économie et paralyser le commerce de notre principal produit d'exportation : le cuivre. Et nous priver de l'accès aux sources de financement international.

(...) Nous sommes des pays potentiellement riches, et nous vivons dans la pauvreté. Nous déambulons d'un lieu à l'autre en demandant des crédits, de l'aide. Cependant, nous sommes - paradoxe propre au système économique capitaliste - des grands exportateurs de capitaux.

Nous sommes conscients du fait que, lorsque nous dénonçons l'embargo financier-économique avec lequel on nous agresse, cette situation peut sembler difficile à comprendre pour l'opinion publique internationale, et même pour certains de nos compatriotes. Car il ne s'agit pas d'une agression ouverte, clairement déclarée à la face du monde. Au contraire, c'est une attaque oblique, sous-terrain, sinieuse, mais pas moins nuisible pour le Chili.

(...) Cette asphyxie financière d'une expansion brutale, étant donné les caractéristiques de l'économie chilienne, s'est traduite par une sévère limitation de nos possibilités d'approvisionnement en équipements, en stocks de rechange, en biens de production, en produits alimentaires, et en médicaments.

Nous tous, chiliens, subissons les conséquences de ces mesures, qui se reflètent sur la vie quotidienne de chaque citoyen et naturellement, également sur la vie politique interne.

Ce que j'ai décrit signifie que l'essence des organismes internationaux s'est dénaturée, que leur utilisation comme instruments de politique bilatérale par n'importe lequel de ses pays membres, aussi puissant soit-il, est juridiquement et moralement inacceptable. Cela revient à mettre sous pression un pays économiquement faible! Cela revient à punir un peuple pour sa décision de récupérer ses ressources de base! Cela revient à une forme préméditée d'intervention dans les affaires internes du pays.

(...) Nous sommes face à un conflit frontal entre les grandes multinationales et les États-Unis. Ceux-ci sont court-circuités dans leurs décisions fondamentales – politiques, économiques et militaires - par des organisations globales qui ne dépendent d'aucun État, et qui, à l'issue de leurs activités, ne répondent de leurs actes et de leurs fiscalités devant aucun parlement. En un mot, c'est toute la structure politique du monde qu'on est en train de saper. « Les marchands n'ont pas de patrie. Le lieu où ils agissent ne constitue pas un lien. Seul le profit les intéresse. Cette phrase n'est pas de moi, mais de Jefferson » (Modak, 1998).

2.1.9. Le personnel de la DINA

La DINA bénéficiait d'un personnel professionnel hautement qualifié : des médecins qui « participaient » aux sessions de torture et évaluaient la capacité du prisonnier à surmonter les tourments, mais aussi des infirmiers, des biochimistes, et des avocats qui participaient à des procès irréguliers qui donnaient lieu à des exécutions sommaires etc. De plus, elle disposait de la collaboration de hauts fonctionnaires d'État qui travaillaient au Chili ou à l'étranger. Ces personnes utilisaient les moyens que leur accordait leur fonction, comme des passeports et des valises diplomatiques, pour faciliter des actions de terrorisme d'État. La

DINA intégra également des mercenaires tous azimuts : des civils proches des secteurs néofascistes, des délinquants de droit commun, des sujets ayant des traits psychotiques et psychopathes etc. (Araneda, 2005).

2.1.10 Michael Townley alias « El gringo », ancien membre de Patrie et Liberté

Michael Townley fut le cerveau des crimes commis contre Prats, Letelier et Bernardo Leighton, et il participa à beaucoup d'actions dans le cadre du terrorisme d'État. Bien que né aux États-Unis, il passa sa jeunesse et son adolescence au Chili, son père y étant gérant de l'entreprise Ford. Townley intégra Patrie et Liberté, il entraîna des groupes paramilitaires, et il participa à des actions criminelles qui avaient pour but la déstabilisation du gouvernement de Salvador Allende. Il était expert en électronique et en explosifs.

En 1973, Townley revint aux États-Unis pour échapper à la justice après avoir assassiné un ouvrier qui travaillait dans les installations de la chaîne de TV de l'Université Catholique de Concepción où avait lieu une action « musclée » du mouvement Patrie et Liberté.

Après le 11 septembre 1973, Townley revint au Chili sous le nom de Kenneth Enyart et il s'incorpora à la DINA.

Le FBI à la recherche des assassins d'Orlando Letelier

Le gouvernement étasunien ne pouvait pas tolérer qu'un attentat terroriste soit commis par un gouvernement ami sur leur territoire. Pour éclaircir ce crime, Washington désigna plus de cent agents pour le cas Letelier. Le responsable de l'enquête était le procureur Eugène Propper, qui travaillait étroitement avec Robert Scherrer, attaché du FBI dans le Cône Sud.

La photo du « chilien blond »

Les seules pistes qu'avaient les enquêteurs du FBI étaient les photos de deux individus, présumés coupables de l'assassinat : Juan Williams Rose et Alejandro Romeral Jara. Propper n'avait que quelques vagues renseignements au sujet d'un chilien blond qui aurait pris

contact avec des cubains anticastristes à Miami, avant le crime.

En juin 1976, des fonctionnaires paraguayens demandèrent à l'ambassadeur étasunien à Asunción des visas pour deux agents de la DINA. Ces agents devaient voyager aux États-Unis pour accomplir une mission arrangée par la CIA à Santiago. George Landau, l'ambassadeur étasunien au Paraguay, trouva cette affaire suspecte et photocopia les passeports. L'ancien attaché de la CIA Vernon Walters confirma qu'il n'y avait aucun accord entre la DINA et la CIA en ce qui concerne les personnes auxquelles ont devait donner les documents. Landau exigea aux autorités paraguayennes la restitution des passeports.

Le 17 août 1976, Williams et Romeral purent obtenir des visas diplomatiques et des passeports chiliens officiels à travers l'ambassade des États-Unis à Santiago, à la demande du Ministère de Relations Extérieures chilien. Scherrer vérifia que Williams et Romeral n'existaient pas dans le registre civil chilien, et qu'ils ne faisaient partie d'aucune des branches des forces armées chiliennes. Scherrer chercha également dans les listes du personnel de ce Ministère, mais il ne trouva aucun fonctionnaire qui portât ces noms (Ahumada, 1989c).

Le 28 juin 1977, le FBI trouva la trace des cubains. Ceux-ci confessèrent avoir fabriqué une bombe et l'avoir mise sous la voiture de Letelier. Leur participation au crime était motivée par le fait que d'après eux, Pinochet leur aurait proposé la reconnaissance d'un gouvernement cubain en exil dont le siège serait le Chili. L'année d'après, l'enquête était au point mort. En février 1978, le Département d'État des États-Unis exhorta le gouvernement chilien à coopérer. Ils firent savoir aux autorités chiliennes qu'ils étaient au courant du fait que les suspects étaient entrés aux États-Unis avec des passeports officiels, mais que les identités de ces personnes ne correspondaient pas à celles des photos des passeports, que le FBI savait qu'un des chiliens avait pris contact avec des cubains anticastristes et que ceux-ci avaient avoué leur participation au crime. Face aux évidences, la chancellerie chilienne se vit

dans l'obligation d'ouvrir une enquête. La juge Juana Gonzales fut nommée par la Cour Suprême.

Le 3 mars 1978, un journaliste du Washington Star, Jeremy O'Learny, obtint les photos de Williams et Romeral. Sur la première page du journal, il publia les photos des agents, et à côté, celles de la voiture dépiécée de Letelier. Le titre de l'article était le suivant :

« Les États-Unis menacent de rompre les relations diplomatiques avec le Chili ».

Ces photos ne pouvaient pas être rendues publiques : le FBI menait son enquête et l'exhortation officielle à la Cour Suprême chilienne n'avait pas encore été envoyée.

Avec la publication des photos dans le Washington Star, beaucoup d'informations au sujet du cas Letelier commencèrent à affluer. Le 6 mars, Propper fut informé du fait que le « chilien blond » était un citoyen étasunien et, pire encore, que sa photo était apparue dans un journal communiste de l'époque du gouvernement d'Allende. On l'accusait d'avoir assassiné un ouvrier dans un acte terroriste, et d'être membre de la CIA. Eugène Propper pensait que si l'information se révélait exacte, l'investigation pourrait courir un risque incalculable. Si on venait à avoir la confirmation que Tonwley appartenait à la CIA, cela signifierait qu'un organisme de l'administration étasunienne était mêlé à un assassinat à caractère terroriste sur son propre sol. Le département d'État obtint également l'information que Romeral était un lieutenant de l'armée chilienne et qu'il s'appelait en réalité Armando Fernández Larios.

Le 8 mars 1978, une autre piste guida les enquêteurs à une agence en Floride spécialisée dans le matériel de sécurité. Le FBI interrogea le propriétaire, et celui-ci dit qu'un sujet nommé Kenneth Enyart avait acheté du matériel à plusieurs reprises entre 1975 et 1976. L'expert en sécurité montra des documents qui avaient l'en-tête du Ministère de l'Intérieur chilien, signé par le sous-secrétaire de cette répartition.

L'année 1978 la dictature militaire affronte une grave crise

La Junte militaire était soumise à une forte pression, Pinochet décida alors de faire un

plébiscite. La population devait se prononcer pour le soutien et la légitimité du gouvernement. Les options étaient « être patriote » c'est-à-dire voter oui, ou être « antipatriote », c'est-à-dire voter non. Le plébiscite était organisé en toute illégalité, sans registres électoraux, et sans garanties pour l'opposition. Le cas Letelier faisait partie de ce que le gouvernement montrait comme « l'agression externe contre le peuple chilien ».

Mais le référendum posait des problèmes sur le plan constitutionnel. Par ailleurs, deux des quatre membres la Junta s'y opposaient, le Contrôleur de la République également (il fut obligé à prendre sa retraite). Trois ex-Présidents exprimèrent également leur désaccord : Jorge Alessandri, Eduardo Frei et Gabriel Gonzáles Videla. Mais la Consultation Nationale eut lieu le 4 janvier 1978. Le résultat fut sans surprise : le gouvernement obtint 75% des suffrages.

À la même époque, le Chili traversait une période de graves conflits avec l'Argentine, le Pérou et la Bolivie. Le conflit avec l'Argentine pouvait même aboutir à une guerre. Des charniers avec des corps de détenus disparus furent découverts.

Tous ces faits, en plus des pressions de Washington au sujet du cas Letelier, créèrent une situation insoutenable pour le gouvernement. En novembre 1977, la DINA fut dissoute et remplacée par la CNI (Centrale Nationale d'Information). Le directeur de la CNI, Odlanier Mena, était l'ennemi numéro un de Contreras.

Contreras fut promu général ; son ascension était plutôt due à sa loyauté à Pinochet qu'aux critères traditionnels de promotion. Il devint le conseiller spécial de Pinochet dans les affaires concernant la Sécurité Nationale.

Avant de quitter le commandement de la DINA, Contreras brûla une partie des documents qui pouvaient le compromettre. Les restes des documents, qui contenaient une importante et récriminatoire information au sujet des agissements de la DINA, furent envoyés en Europe.

Le commandant en chef de la Force Aérienne (un des instigateurs du coup d'État et membre de la Junte) se disputait avec Pinochet depuis longtemps. Il lui reprochait de s'être plié au coup d'État à la dernière minute et d'avoir accaparé tout le pouvoir. Il n'était pas d'accord non plus avec le fait que les services d'intelligence des autres branches militaires soient subordonnées à la DINA et ensuite à la CNI. Il avait par ailleurs désapprouvé le plébiscite. La lutte entre Leigh et Pinochet était sur le point de passer aux armes, mais la Force Aérienne ne reçut pas l'appui suffisant des autres branches des Forces Armées : elle décida de ne plus opposer de résistance. Le 24 juin 1978, Leigh et 19 généraux de la Force Aérienne prirent leur retraite.

Les désaccords ne s'arrêtèrent pas pour autant. Des agents de la SIFA (Service d'Intelligence de la Force Aérienne) proposèrent à Scherrer de collaborer avec l'enquête du FBI. La SIFA avait des comptes à régler avec la DINA. Les agents confirmèrent la filiation de Townley à la DINA, mais la CNI ne pouvait pas donner trop d'informations au FBI. Ils craignaient que les résultats de l'enquête aboutissent à la responsabilité de Pinochet dans l'affaire Letelier.

Le 15 mars 1978 Scherrer reçut la version disant que Townley et Fernandez Larios étaient allés au Paraguay avec leurs vrais noms. Williams et Romeral seraient donc René Riveros et Fernando Mosqueira, des agents envoyés aux États-Unis pour donner des nouveaux codes à la mission militaire chilienne à Washington. Ces agents pouvaient prouver qu'ils n'avaient rien à voir avec l'assassinat de Letelier. Scherrer refusa cette version. Il connaissait ces personnes. Contreras lui avait donné 50 passeports d'agents pour qu'ils puissent avoir un visa. Il voulait les remercier pour les services prêtés à l'Institution avec un voyage aux États-Unis pour la cérémonie du nouveau traité du Canal de Panama.

Propper dit à la juge Juana Gonzáles que Washington ferait tout pour obtenir la vérité. Toutes les exigences et les pressions que le gouvernement étasunien faisait pour que Townley

fasse une déclaration finissaient par la mention “Il n’a pas été trouvé”. La juge exhorta le gouvernement à présenter Townley et Fernandez Larios. La justice ordinaire finit par se déclarer incompétente et le cas passa à la justice militaire. Le procureur militaire Hector Orozco prit donc le relais. Entre temps, Townley était sous la protection des hommes de Contreras. Lorsque les équipes de la CNI venaient le chercher, Townley échappait. Mais le 28 mars 1978, ce dernier fut secrètement interrogé par Orozco. C’était la CNI qui assurait sa protection dorénavant. L’interrogatoire de Townley avait pour objectif d’élaborer un discours qui puisse protéger Pinochet de l’opinion publique, que l’on pouvait difficilement convaincre de son innocence. Si le général venait à être incriminé, cela pouvait provoquer une crise au sein des forces Armées, ainsi que des conséquences externes en rapport avec la crise avec les pays voisins. Les liens avec Washington étaient vitaux. Malgré tout, Townley continuait d’être loyal à son ancien chef : il reçut de la part de Contreras un formulaire avec les questions que poserait le procureur militaire et les instructions sur la manière dont il devait répondre. Sa déclaration était entièrement fausse. Mais combien de temps cette situation pouvait-elle durer? Townley savait qu’il était en danger et il avait écrit des lettres dans lesquelles il racontait avec tous les détails de sa participation à la DINA. Ces missives étaient une garantie au cas où il serait éliminé (Escalante, 2013).

Scherrer posa un ultimatum : il fallait que Townley soit arrêté. Mais la CNI fit objection, car Townley avait été encadré par Contreras, qui était un général : ils ne pouvaient par conséquent pas agir. Au Chili, tout le monde savait que Townley pouvait ouvrir une « boîte de Pandore » qui allait éclabousser les hautes sphères du pays. Le silence de l’agent convenait à tout le monde.

Cependant, le jeu était serré. Le 3 avril, Pinochet fut convoqué à une réunion de généraux pour discuter à propos des conséquences du cas Letelier. S’il était déclaré responsable du crime, les intérêts du pays et de l’armée seraient menacés. Cette réunion

aboutit à la signature du décret d'expulsion de l'agent. Pinochet dit à la presse que le gouvernement n'avait aucune responsabilité dans l'assassinat et que le changement de la DINA en CNI n'avait aucun rapport avec le sujet. Pour calmer les choses, le général annonça la libération de quatre cents prisonniers politiques et peu avant, il avait annoncé la fin de l'état de Siège. Le gouvernement chilien demanda des garanties à Washington pour expulser Townley. Il serait expulsé à condition que toute l'information qu'il donnerait ne soit pas utilisée pour d'autres missions de l'agent, et que les représentants chiliens puissent avoir accès à lui lorsqu'il serait aux États-Unis.

Le 7 avril, l'Assessorat Politique du gouvernement étudia la possibilité de ne pas expulser l'agent, prétextant qu'il serait jugé pour l'assassinat de l'ouvrier à Concepción. Washington répondit que si Townley n'était pas expulsé, il y aurait une rupture de relations diplomatiques entre les deux pays. Le 8 avril 1978 Townley fut expulsé du Chili. La seule possibilité qu'avait Townley aux États-Unis était de négocier un arrangement avec la justice étasunienne. Après le procès, la justice étasunienne inculpa Manuel Contreras, Pedro Espinoza (adjoint de Contreras), Armando Fernandez Larios, et les dirigeants du Mouvement Cubain Nationaliste (Guillermo Novo, Alvin Ross, Virgilio Paz et Dionisio Suárez). Les charges étaient multiples. Les États-Unis demandèrent l'extradition de Contreras Espinoza et Fernandez Larios, mais le gouvernement chilien refusa cette extradition.

La droite chilienne interpréta le jugement comme une attaque à la souveraineté. Pinochet déclara qu'il s'agissait d'un complot qui avait pour finalité le discrédit du peuple chilien.

Finalement, pour éviter les futures actions contre les responsables des violations de droits de l'Homme, le 18 avril 1978 fut décrétée la loi d'amnistie pour toutes les personnes qui auraient commis des faits délictueux pendant la durée de l'État de Siège, c'est-à-dire entre le 11 septembre 1973 et le 10 mars 1978. Le cas Letelier ne faisait pas partie de l'amnistie,

mais il fallut attendre longtemps avant que Contreras et Espinoza soient jugés pour ce crime. Townley devint un témoin protégé en échange d'informations. Armando Fernandez Larios demanda également la protection des États-Unis (où il vit actuellement) en échange d'informations.

2.1.11 Un autre ex-membre de Patrie et Liberté, le biochimiste Eugenio Berrios alias « Hermès », était aussi fonctionnaire de la DIN

Le régime militaire voulait produire des armes chimiques pour les utiliser contre les pays voisins en cas de guerre, mais aussi, contre les opposants. Pour pouvoir réaliser ce projet appelé « Andrea », Townley recrute le biochimiste Eugenio Berrios, ancien membre de « Patrie et Liberté ». Berrios, avec le scientifique Francisco Oyarzún Sjober, fabriquent plusieurs toxines, y compris du gaz sarin. Le laboratoire fonctionnait dans la villa de Townley, mais le laboratoire a ensuite été déplacé au Complexe Chimique et Industriel de l'Armée de Terre. Dans ce lieu, Berrios continua à travailler en tant qu'agent de la CNI (González, 2009).

En 1976 le gaz sarin fut utilisé pour assassiner le poète Waldo Silva, le diplomate espagnol Carmelo Soria et le conservateur de biens Renato León. Ce dernier faisait objection à ce que des terrains appartenant à des personnes disparues soient transférés illégalement à la DIN. En se débarrassant du conservateur de biens, la DIN put ainsi obtenir ces terrains où aujourd'hui il y a des luxueuses résidences pour militaires. En 1977, Manuel Leyton, agent de la DIN, fut assassiné pour éviter qu'il se présente devant un tribunal. Arrêté pour vol de voitures, il avait dit à l'institution des Carabiniers que la DIN lui avait ordonné de voler des voitures pour avoir des pièces de rechange pour les véhicules de l'institution. On avait trouvé dans son garage une voiture qui appartenait à un détenu disparu (Escalante, 2013).

En décembre 1981, sept détenus furent empoisonnés avec des toxines boulimiques. Il s'agissait de quatre prisonniers politiques du MIR et trois prisonniers de droit commun.

En 1992 Gerardo Huber, colonel et ingénieur, responsable de l'achat-vente d'armements dans le Complexe Chimique et Industriel de l'Armée, fut également assassiné (Salazar, 2006).

En novembre 1981 l'ex-Président de la République Eduardo Frei Montalva fut opéré d'une hernie. Après l'opération, Frei a souffert de nombreuses complications inexplicables. Il est décédé en janvier 1982. Eduardo Frei avait été d'accord avec le coup d'État, mais en 1980 il est devenu un farouche et encombrant opposant au régime militaire.

La famille d'Eduardo Frei avait des doutes au sujet de sa mort. La Sénatrice Carmen Frei Ruiz-Tagle, fille de l'ex-Président, finit par faire le lien après avoir lu le livre de Mariana Callejas (épouse de Townley) qui parlait du biochimiste Berrios dans ces termes : « Je me souviens qu'il avait dit que la meilleure façon de se libérer d'un indésirable était une goutte de staphylocoque doré ». En 1991, l'avocate Fabiola Letelier (sœur d'Orlando Letelier) demande l'ouverture d'un procès contre Berrios, après avoir pris connaissance d'une déclaration de Townley dans laquelle il disait qu'au début, il voulait utiliser le gaz sarin pour le crime de Letelier, et qu'il l'avait transporté aux États-Unis dans un flacon de Chanel n°5. Townley révélait aussi que Manuel Contreras lui avait demandé d'assassiner le général Odlanier Mena

³ En 1991 l'armée Croate préparait la défense de la Bosnie devant l'offensive Serbe pour conquérir Sarajevo. Les Nations Unies avaient interdit la vente d'armes aux deux camps. Ives Marziale, représentant d'IVI Finance et Management Incorporated est arrivé au Chili pour acheter des armes clandestinement. Sidney Edwards de la Royal Force Britannique l'avait aidé à prendre contact avec la FAMAE (Fabrique et Ateliers de l'Armée chilienne). C'est ainsi que 370 tonnes d'armements chiliens partirent dans un avion de l'entreprise Floride West, compagnie utilisée fréquemment par la CIA. Pour masquer l'affaire, le chargement avait l'étiquette d'aide humanitaire de l'hôpital militaire chilien au Sri Lanka. L'avion atterrit à Budapest et fut perquisitionné par la Police hongroise, le chargement fut confisqué. Un journaliste hongrois publia la nouvelle, au Chili le scandale éclata. Une enquête fut ouverte. Huber fut convoqué devant le juge Hernán Correa de la Cerda, il déclara que le directeur de Logistique de l'Armée lui avait donné des ordres pour qu'il facilite l'exportation d'armes. Huber fut assassiné, mais sa mort fut qualifiée de suicide. Le procès stagna pendant 13 ans. En 2005, le juge Claudio Paves reprit le cas et il soumit à procès cinq ex hauts officiers en tant qu'auteurs d'association illicite pour occulter l'assassinat de Gerardo Huber. Les investigations révélèrent qu'une cinquantaine d'officiers avaient juré à Pinochet de tout faire pour que le colonel Huber ne révèle pas à la presse ce qu'il savait à propos du commerce illicite d'armes et des substances chimiques, destinés à faire gagner de l'argent à un petit groupe du haut commandement. Le juge Pavés avait à sa disposition également une déclaration du sous-officier Rodrigo Peña faite en 2003. Dans ce document, Peña déclare que Huber lui avait donné des documents avec des preuves sur le trafic d'armes. D'après Peña, Huber avait l'intention de remettre les documents au journaliste britannique Jonathan Moyle, mais cela ne fut pas possible, étant donné que le journaliste fut assassiné dans son hôtel à Santiago.

(chef de la CNI). L'assassinat devait se faire à travers l'introduction d'une bactérie mortelle dans son café. Mena put se sauver parce que ce jour-là, il n'a pas bu de café et a demandé une tisane.

En 1991 le juge Adolfo Bañados décida d'arrêter Berrios, mais le chimiste était introuvable, on l'avait emmené en Uruguay pour éviter l'ouverture de « la boîte de Pandore ». Eugenio Berrios « en savait trop », pour cette raison il fut assassiné en Uruguay en 1995 (González & Verdugo, s.d.).

Un groupe de treize experts mènent actuellement une enquête au sujet de la mort de Pablo Neruda. Ils suspectent que le poète a peut-être été assassiné, étant donné qu'on a trouvé du staphylocoque doré dans ses ossements. Cette matière n'est pas en rapport avec la cause officielle de sa mort, le cancer à la prostate. Le poète est décédé lorsqu'il s'apprêtait à partir au Mexique, invité par le président de l'époque, Luis Echeverría. Neruda avait l'intention de diriger l'opposition contre Pinochet. Même malade, le poète représentait un danger pour la dictature.

L'investigation du cas s'est initiée en 2011, suite à une dénonciation du PC chilien, basée sur les affirmations de l'ancien chauffeur du poète. Celui-ci avait dit que Neruda avait été empoisonné par des agents de la dictature par une injection qui lui a été faite à la Clinique Santa María. Après l'injection, son état de santé s'est détérioré, il est mort en six heures (El Mundo, 2015).

2.1.12. La DINA a recruté aussi dans les secteurs néofascistes à niveau international

En 1974 Stefano Delle Chiaie et Borghese vinrent au Chili pour proposer leurs services. Ils furent reçus par Pinochet. Ces personnes étaient des néofascistes connus.

Borghese, alias le « Prince Noir », était un ex-commandant d'une unité militaire qui s'est alignée avec Mussolini et qui est devenue l'armée régulière de la République de Salò

(État créé par Mussolini dans le nord de l'Italie). Delle Chiaie était le chef du mouvement Avanguardia Nazionale, il est aussi responsable d'un attentat à Milan et huit attaques de train. D'emblée, tous ces attentats terroristes furent attribués aux anarchistes et militants d'extrême gauche. Plus tard, dans un procès retentissant, qui provoquera une tempête dans le Parlement européen, on apprendra que ces attentats s'inscrivaient dans une « stratégie de la tension », formatée par les services secrets de l'OTAN, au lendemain de la Seconde Guerre Mondiale, pour empêcher la victoire électorale des communistes (Robin, 2004). Borghese et Delle Chiaie se réfugient dans l'Espagne franquiste après une tentative de coup d'État à Rome le 8 décembre 1970.

Les néofascistes apportaient leur appui à la DINA en Europe. En 1975, Townley reçut l'ordre d'éliminer Bernardo Leighton. Townley et le cubain anticastriste Virgilio Paz retrouvèrent à Rome Delle Chiaie et Borghese ; ceux-ci s'engagèrent à éliminer Leighton. Le 6 octobre 1975, un autre italien néofasciste, Pier Luigi Concuelli, qui travaillait pour les Services Secrets espagnols tira une balle dans la nuque de Bernardo Leighton et de sa femme Anita Fresno (ils survécurent, mais avec de graves séquelles) (Salazar, 2012). En 1975, après la mort de Franco, les néofascistes italiens couraient le risque d'être déportés en Italie et jugés pour leurs crimes. Aux funérailles de Franco, Pinochet les y rencontra et leur accorda sa protection. Les Italiens Delle Chiaie, Borghese, Maurizio Giorgi, Pier Luigi Concuelli et Roberto Granitté, ainsi que les cubains anticastristes Orlando Bosch, Virgilio Paz et Albert Sâggiari, ancien parachutiste pendant la guerre d'Indochine puis sympathisant de l'OAS, sont hébergés dans la maison de Townley, une vaste résidence de 580 mètres carrés. Dans cette villa on faisait du contre-espionnage, des recherches chimiques, on fabriquait de faux documents, et on torturait même jusqu'à la mort (comme par exemple l'assassinat du diplomate Carmelo Soria). Les néofascistes reçurent des passeports chiliens et des moyens somptueux : contacts, armes sophistiquées, argent, et technologie de pointe lors de leur séjour

au Chili (Ahumada, 1989b).

2.1.13 La Dina a intégré des délinquants de droit commun et des mercenaires tous azimuts, certains de ces personnages avaient des traits psychotiques, ou psychopathes

- ***Oswaldo Pincetti, alias « le docteur tourment »***

Avant le coup d'État, Pincetti était connu comme « le Docteur destin », il conduisait un programme à la radio, donnait des conseils aux amoureux et commentait l'horoscope. Il fut incorporé à la DINA en qualité de psychologue et de parapsychologue spécialiste en « persuasion ». Parmi ses fonctions, il hypnotisait les membres du personnel afin d'évaluer leur coefficient intellectuel. D'après lui, il y avait deux facteurs essentiels pour réussir l'hypnose : le signe zodiacal et le QI. Selon lui, les personnes intelligentes étaient plus aptes à l'hypnose que les sottes. En réalité Pincetti n'était ni médecin, ni hypnotiseur, il n'avait pas non plus de pouvoirs paranormaux. Il a passé 16 ans au service de la DINA et de la CNI. Il a vécu des temps où son pouvoir était sans limites et a abusé de l'impunité pour exercer brutalement son rôle de mercenaire, en aidant à torturer et à assassiner des prisonniers, ou en essayant de soumettre leur volonté. Le médecin Eduardo Ilabaca Plaza se souvient que Pincetti lui avait administré du penthotal, et que, au cours des interrogatoires, il mettait la musique du ballet « Le Lac des Cygnes » à plein volume. Ilabaca dit qu'aujourd'hui cette musique lui produit beaucoup d'angoisse.

Le « Docteur tourment » a travaillé dans plusieurs centres de torture, et il a hypnotisé des prisonniers à la Colonie Dignité. En 1982 le dirigeant syndical Tucapel Jiménez fut assassiné, on lui a coupé les poignets. Pour occulter ce crime, la CNI fit recours à Pincetti. Les agents trouvèrent Juan Alegria, un charpentier de 33 ans, sans famille et alcoolique. Pincetti hypnotisa cette personne et l'obligea à écrire une lettre dans laquelle il confessait l'assassinat de Tucapel Jiménez et justifiait son « suicide » à cause de problèmes de

conscience. Le « docteur tourment » participa également dans l'assassinat des dirigeants communistes dans le cas Conférence (Ahumada, 1989a).

Information

La Colonie Dignité est une secte fanatique fondée par Paul Schaefer en 1959. Cette organisation avait obtenu de l'État allemand la permission et les moyens de s'occuper des orphelins de guerre (la guerre était finie depuis 10 ans, ils s'occupaient plutôt des enfants des membres de la secte).

Avant de s'installer au Chili, Schaefer avait été accusé de sévices sexuels et de traitement immoral vis-à-vis des enfants par quelques parents membres de la secte, qui avaient réussi à la quitter et à dénoncer ses agissements. Il était recherché par Interpol et a quitté l'Allemagne pour s'installer au Chili et y reconstituer la secte. Il fit venir Heinz Kunh et ensemble ils formèrent la « Société de Bienfaisance et d'Education Dignité » en 1961.

La secte acheta un terrain isolé au sud du Chili, près de la Cordillère des Andes, mais elle s'est vite étendue en « faisant partir » les propriétaires des fermes voisines à travers « des méthodes dissuasives » pour les obliger à vendre à bon marché.

Ils firent venir les enfants qui étaient restés en Allemagne, et les adultes qui étaient venus s'installer au Chili vendirent leurs biens et léguèrent tout ce qu'ils possédaient à la « Société de Bienfaisance ». L'État chilien avait reconnu cette organisation et lui avait accordé des subventions et le non paiement d'impôts.

Cependant, la Colonie Dignité était loin de jouer le rôle qu'ils affichaient. María Poblete et Frédéric Ploquin (2004) écrivent que la Colonie Dignité s'apparentait plutôt au monde de Georges Orwell. Avant de se rendre à l'intérieur, on trouvait des barbelés, des miradors, et de la surveillance électronique : le lieu ressemblait à un camp de concentration. Les membres de la secte travaillaient douze heures par jour et de nombreuses nuits aussi, y compris les dimanches et les jours fériés. Ils n'avaient aucun loisir et n'avaient même pas de

vêtements à eux, tout était collectif. Ils n'avaient aucune intimité, aucun contact avec l'extérieur. Tous les garçons étaient soumis à des actes de pédophilie de la part de Schäefer.

D'après Gero Gemballa (1990), rien n'était individuel, on ne célébrait ni les anniversaires ni les jours de fête, comme Noël par exemple. Les colons vivaient en groupes séparés par tranche d'âge et par sexe, ne connaissaient pas leurs noms, ne parlaient pas espagnol et ne connaissent pas la monnaie chilienne. À la colonie il n'y avait accès à aucun média de communication.

Tout devait être public, les colons devaient se confesser et s'auto-accuser en public. Il n'y avait pas de sexualité, et on évitait toute possibilité de contact. Si une femme tombait enceinte, elle devait se cacher jusqu'à la naissance de son enfant. Les nouveau-nés étaient ensuite séparés de leurs mères.

La colonie disposait de moyens fastueux : un hôpital, un laboratoire, une pharmacie, un équipement complet avec des salles d'opérations... Ils disposaient aussi de la plus haute technologie et d'une piste d'atterrissage. Au début de la dictature les avions de la ligne aérienne d'État LAN Chile déchargeaient directement à l'intérieur de la colonie. Après les investigations du FBI concernant l'assassinat d'Orlando Letelier, le directeur de LAN à Frankfurt Wolf Arnswaldt dut quitter l'Allemagne parce qu'il était agent de la DINA et LAN n'a pas pu continuer à amener les équipements que la colonie achetait. Ensuite ce sont les avions de Lufthansa qui ont acheminé les équipements pour la colonie. L'hôpital pratiquait la médecine illégale, la secte faisant usage du symbole de la Croix Rouge de manière usurpatrice. Les colons qui n'obéissaient pas aveuglement étaient internés à l'hôpital pendant des mois ou des années. Ils étaient soumis à des électrochocs.

Aujourd'hui ces personnes accusent des dommages graves et des handicaps psychiques. Le psychiatre Neils Bidermann (d'origine allemande) qui avait travaillé dans les

ONG et qui s'occupaient de soigner les victimes des violations des droits de l'Homme pendant la dictature, dirigeait une équipe de thérapeutes qui s'occupaient des anciens colons.

La Colonie Dignité a participé à la déstabilisation du gouvernement de Salvador Allende et au coup d'État. Elle a ensuite travaillé « main dans la main » avec la dictature militaire. Dans ce lieu, les prisonniers politiques étaient soumis à d'atroces tortures et toutes sortes d'« expériences médicales ».

Toutes les tentatives pour dénoncer les agissements de la secte se soldaient par un échec. Les colons avaient des appuis très haut placés. Même l'ambassade allemande au Chili faisait travailler des ouvriers pour des réparations diverses et commandait des « délicatesses » culinaires à la Colonie. La secte disposait aussi de bataillons d'avocats spécialisés pour retourner la situation en accusant les victimes des faits qu'on leur imputait. La secte se lança même contre Amnesty International.

En 1984 Hugo Baar s'enfuit de la secte, et en 1985 ce fut le tour de Lotti et Georg Packmor. Ces personnes dénoncèrent la colonie en Allemagne. La journaliste Mónica Gonzáles (1989) fit une interview publique à Heinz Kunh, un des fondateurs de la colonie qui avait réussi à fuir et avait dénoncé à la TV allemande ce qui se passait dans ce lieu.

Le cercle se referma autour de la Colonie, et en 1997 Paul Schäfer prit la fuite (Habel, 2007). Il aura fallu attendre le mois de mars 2005 pour qu'il soit arrêté en Argentine où il s'était réfugié. Il a été jugé au Chili et condamné à vingt ans de prison pour abus sexuels sur des mineurs. Pour Hernan Fernández, l'avocat des victimes de pédophilie, il s'agit du seul exemple au monde où un système entier fut conçu pour « satisfaire les perversions sexuelles du leader de l'organisation ». Plusieurs garçons chiliens issus des milieux populaires portèrent plainte pour abus sexuels. Des enfants chiliens avaient été adoptés par la secte, et d'autres arrivèrent à la secte car, pour montrer son côté « caritatif », ils donnaient des soins

gratuits à l'hôpital de la Colonie. Mais la secte se faisait rembourser les soins par le Fonds de Santé chilien.

Avec l'arrivée de la démocratie, plusieurs mandants d'arrêt furent lancés contre la secte, dont un par la France pour violation des droits de l'Homme.

Actuellement, il y a 26 personnes condamnées. La colonie Dignité a été accusée d'abus infantile massif et organisé, de travail forcé, de séquestration, de disparition forcée, et d'avoir participé à la répression politique pendant la dictature, d'homicide, de trafic et confection d'armes de guerre, de délits économiques et de fraude tribulaire.

Pincetti a fini ses jours dans le secteur psychiatrique de l'hôpital militaire.

- ***Oswaldo Romo alias "el guatón" (le bedonnant).***

Tous les renseignements au sujet d'Oswaldo Romo ont été extraits du livre de la journaliste Nancy Guzmán « Confessions d'un tortionnaire ».

L'auteure a interviewé le tortionnaire en prison en 1995. Ce travail dura six mois et se finit par un enregistrement pour le programme de TV transmis par la chaîne des États-Unis UNIVISION (la dernière interview fut une interview filmée). À ce même moment, Manuel Contreras et Pedro Espinoza étaient en train d'être jugés.

Oswaldo Romo, a débuté comme petit délinquant. En 1960 il fut arrêté pour vol de voitures : lors d'un « interrogatoire musclé », il finit par donner ses complices.

En 1970, Romo intégra la fraction Union Socialiste Populaire. Romo habitait dans un quartier pauvre de Santiago, il sortait du lot grâce à ses ardentes paroles contre la bourgeoisie, laissant derrière lui son passé de délinquant et de mouchard, ce qui lui a valu le respect des militants du MIR. Des étudiants universitaires, des professionnels, et des intellectuels qui travaillaient politiquement dans ce quartier lui rendaient visite et lui demandaient son opinion.

En 1972 des incidents eurent lieu entre la police et les habitants du quartier : le MIR avait organisé des barricades pour exiger du gouvernement la donation officielle de terres aux habitants de ce quartier. Cette expérience se solda par cinq blessés et un mort. Romo apparut dans les journaux en lançant des attaques contre Allende. Celui-ci alla dans ce quartier pour demander pardon, car il trouvait inadmissible que ce type d'incidents ait lieu dans son gouvernement. Le président promit l'ouverture d'une enquête et demanda à Romo d'en faire partie au nom des habitants du quartier. Cet événement fit de lui un leader sur le plan national et l'homme de confiance des militants du MIR. L'inspecteur qui l'avait interrogé en 1960 faisait aussi partie de l'enquête. Ainsi le lien se rétablit entre les deux hommes.

Après le coup d'État, cet inspecteur devint la main droite du nouveau directeur de la police d'investigations. On lui donna la mission de « nettoyer » le service, « nid de marxistes ».

En visite à l'École Militaire, l'inspecteur vit que Romo faisait partie d'un groupe de détenus qui allaient être fusillés. Il savait que ce dernier pouvait faire n'importe quoi pour sauver sa peau. Romo se sauva et eut une nouvelle mission : s'infiltrer parmi les détenus et donner des informations détaillées sur la militance et la participation politique des détenus qui lui faisaient confiance. Osvaldo Romo avait un égocentrisme exacerbé, avec sa nouvelle mission il redevint une « personne importante » : dans les cellules il racontait aux prisonniers qu'il avait été l'ami d'Allende.

En 1974 Romo intégra la DINA, où il excella dans la chasse aux militants, sa « réputation » était connue. Grâce aux services rendus en tant que tortionnaire, il put s'épanouir dans ses obsessions sexuelles perverses, dans le sadisme et dans l'exhibitionnisme. Au milieu des cris de douleur, le tortionnaire soulevait la bande des yeux des victimes pour leur dire « Regarde-moi, je suis Osvaldo Romo ». Il avait des privilèges, et pouvait « rendre visite » aux familles des détenus pour leur extorquer de l'argent, avec le

« Troglo » (de troglodyte, un autre personnage de la DINAs), son compagnon de malfaisance, car ils partageaient « les mêmes plaisirs » : malmener et violer des femmes qui avaient les mains attachées et les yeux bandés.

En 1975 la DINAs l'envoya au Brésil, car il avait commis trop d'erreurs et laissait beaucoup de traces. Au Brésil, Romo vivait avec sa famille, protégé par les escadrons de la mort. Il fut déporté en 1992. Confronté à la justice, Romo « chanta » à nouveau : il fut une pièce clé pour résoudre plusieurs cas de détenus disparus et de personnes exécutées.

Lorsque Nancy Guzmán lui demanda l'interview, Romo accepta, mais se rétracta ensuite. On lui avait donné l'ordre de ne pas le faire. Il se trouvait dans une position délicate car c'était l'armée qui payait son avocat et qui couvrait les besoins de sa famille au Brésil.

La journaliste savait à qui elle avait à faire, et pour arriver à ses fins, elle toucha les fibres affectives du tortionnaire : elle lui dit qu'il était est un homme intelligent, quelqu'un qui avait des choses à raconter et qui pouvait lui donner un entretien unique.

Romo répondit qu'il ne fallait pas qu'elle se fâche, qu'elle était sympathique, qu'il était très sollicité par les journalistes, mais que cela ne l'intéressait étant donné qu'ils étaient tous tordus. Romo cite des journalistes célèbres qui se sont battus pour la vérité depuis le coup d'État. Par contre, il dit qu'il veut voir Mario Aguilera, un journaliste qu'il avait lui-même torturé à la Villa Grimaldi⁴. Il dit à la journaliste qu'elle va devenir célèbre avec son interview. Mais il met une autre condition pour donner l'interview, il demande à Nancy Guzmán de parler avec trois personnes : son avocat, le préfet qui est venu le chercher au Brésil et la veuve d'un disparu à qui il aurait sauvé la vie. Il accepterait l'interview si ces trois personnes donnaient leur confiance à la journaliste. Il rajoute qu'il doit faire attention parce qu'il est en train d'écrire un livre et il ne sait pas si c'est convenable de faire l'interview.

⁴ Un des principaux centres de torture, ce lieu aujourd'hui est devenu Monument Historique et lieu de mémoire.

La journaliste flatte le narcissisme du tortionnaire et lui dit qu'elle peut faire arriver cet interview à 300 millions de personnes hispanophones, entre le Canada et la Terre de Feu et que, si 10% des téléspectateurs s'intéressent à son histoire, il va vendre 30 millions de livres.

Le tortionnaire défie du regard, imprime son style, se met à nu, montre sans ambages ses sentiments, dans un mélange de colère et de haine contre le monde, surtout contre les femmes. Le souvenir de sa mère provoque en lui des sentiments violents. Pour lui, ce n'est pas la cigogne qui l'a fait venir au monde, il n'était pas désiré, il n'est pas arrivé au monde « enveloppé en papier cadeau ». Il montre un mélange de haine et d'admiration vis-à-vis des femmes.

Il a eu quatre « pantoufles »⁵. Quand il a eu sa première fille il se sentait frustré, il avait de l'amertume, il était tellement furieux qu'il donnait des coups de pied sur tout, même sur les chiens. Mais après il a fini par se dire que ce n'était peut-être pas si mauvais que ça d'avoir des « pantoufles ». Parce qu'elles sont « plus câlines ».

Lorsqu'il parle du traitement des femmes pendant les sessions de torture, Romo dit qu'elles étaient très sauvages, très obstinées, plus dures, plus anarchistes, plus entêtées, plus hautaines et plus résistantes que les hommes : « Les hommes, on leur donne un coup de poing et ça suffit! La femme supporte beaucoup plus que l'homme, elle ne donne pas ses camarades. Les femmes maintiennent leur position, c'est pour cette raison que c'était très difficile de faire parler une femme ».

Le tortionnaire se vante et dit qu'il a assisté aux cours de l'École des Amériques, qu'il a été conseiller en Afrique du Sud et instructeur au Brésil. Il aurait été un personnage clé à la DINA parce que les dirigeants du MIR s'échappaient quand les agents étaient au point de les prendre, mais lui, il les connaissait tous.

5 Forme méprisante de parler des femmes.

La journaliste Nancy Guzmán lui demande en quoi consiste une organisation d'intelligence. Romo donne la définition que la doctrine de Sécurité Nationale véhiculait en Amérique-latine : il s'agirait d'une guerre irrégulière où l'ennemi est confondu entre les civils et il faut faire un travail d'intelligence pour les infiltrer ce qui permet d'arrêter beaucoup de gens et de savoir qui donne les ordres. Parfois il faut attendre pour « trouver tous les oiseaux » y compris les personnes qui collaborent avec eux et les cachent. Le travail d'intelligence permet aussi de briser psychologiquement la personne. Romo dit qu'il ne s'occupait que des gros poissons, il parle d'un manuel à l'usage des bourreaux où on apprend à faire « régresser » les gens, pour trouver leurs points sensibles.

La journaliste lui demanda si les personnes étaient torturées.

Romo répond que la CIA, le FBI et le Scotland Yard eux aussi torturent. Il donne des détails scabreux sur les méthodes et sur les « machines » à torturer, et parle aussi des réactions des personnes après la torture : par exemple les femmes pendues ressemblaient à des « agneaux », c'était « impressionnant », quand on les faisait descendre de la pendaison, elles souffraient, elles n'arrivaient même pas à marcher et « rampaient en traînant les pattes ». Cette technique, ce sont les brésiliens venus entraîner les agents de la DIN A qui la leur ont apprise.

La journaliste lui demande pourquoi les personnes avaient les yeux bandés.

Romo dit que c'est pour que les victimes ne sachent pas où elles se trouvaient, mais également qu'il ne fallait pas qu'elles se regardent entre elles. Si ces personnes savaient à qui elles avaient à faire, elles pouvaient se préparer. Il fallait les prendre par surprise. Romo donne des détails sur les « techniques » utilisées pour faire disparaître les empreintes digitales et tout autre signe qui puisse permettre de reconnaître les cadavres des victimes. Il parle aussi des hélicoptères qui lançaient leurs cadavres à la mer en disant « qu'il faut donner à manger aux poissons », sans se priver de donner des détails sur les pratiques à employer pour vider

les corps afin que ceux-ci ne remontent pas à la surface. Le tortionnaire parle aussi de la torture psychologique où le plus important est de trouver le point faible de la personne : il faut travailler avec la tête et la menacer, lui dire que de toutes façons elle va finir par dire ce qu'il voulait savoir. Il faut poser des questions diverses pour arriver à savoir quelle est la personne la plus importante pour la victime (sa mère, son mari, sa fille...) et lui dire une fois qu'on l'a identifiée « Je vais emmener ta mère » par exemple, et la personne va parler parce qu'elle ne veut pas que sa mère soit arrêtée.

Romo ne ressent aucune culpabilité pour ses actes. D'après lui, la plus grosse erreur était de ne pas avoir tué tout le monde. Il aurait dit au général que « si on les avait tous tués on ne serait pas dans cette situation ».

Une partie du reportage apparut en direct à la télévision. Romo donnait des détails insupportables au sujet de la torture faite aux femmes et causa un vrai choc aux États-Unis. Les téléphones de la chaîne se saturèrent à cause de l'affluence d'appels des citoyens états-uniens et latino-américains qui protestaient contre la terrible impunité des crimes du tortionnaire (Guzmán, 2000).

- ***Ingrid Olderock, la femme aux chiens.***

Ingrid Olderock était officière d'intelligence du Corps de Carabiniers, et excellait dans tous les domaines : elle était experte en tir, la meilleure en arts martiaux, elle fut la première femme parachutiste du Chili et d'Amérique Latine, de plus elle était excellente cavalière et dresseuse de chiens. Ingrid Olderock créa l'École Féminine de Carabiniers en 1962. Après le putsch elle intégra la DINA et y créa la section féminine. Dans cet organisme elle excellait aussi dans la perversité (Matus, 2015).

Ingrid Olderock, interviewée par les journalistes Nancy Guzman et Pedro Alejandro Matta, parle du pouvoir illimité de la DINA. Les femmes de la section étaient très jeunes et elles faisaient des folies parce qu'elles avaient trop de pouvoir. Les agents aussi : par

exemple, s'ils avaient besoin d'un hélicoptère, ils allaient à l'aéroport, montraient leur identifiant et on leur donnait l'engin avec l'équipage. Ingrid aurait vu des jeunes enfants se faire torturer pour que leurs parents donnent des informations. Mais elle nie avoir été tortionnaire et avoir dressé des chiens utilisés dans la torture sexuelle contre les prisonniers. Le chien le plus connu utilisé à ces fins s'appelait Volodia⁶.

Ingrid Olderock et ses sœurs Karin et Hannelore ont étudié au Lycée Allemand, elles ne pouvaient pas parler espagnol, ni avoir d'amis chiliens. Leurs parents admiraient le nazisme.

Karin Olderock vivait en Allemagne. Elle était danseuse et professeure de danse. En 1975, après le décès des parents, elle vint au Chili pour régler la succession. Karin savait que sa sœur Ingrid voulait s'approprier la maison familiale. Ingrid Olderock voulut écarter Karin, mais c'était sans compter sur la force de caractère de sa sœur, celle-ci l'a affrontée.

Ingrid Olderock raconta son problème à Manuel Contreras. Celui-ci lui dit qu'il allait s'occuper de l'affaire : Karin Olderock serait arrêtée et renvoyée en Allemagne. Mais elle fut arrêtée, torturée et violée. Ingrid Olderock dit qu'on l'a détruite, mais qu'elle ne savait pas que les choses allaient se passer de cette façon. Cela ne l'a cependant pas empêchée de rester fidèle à son chef jusqu'à la fin ; elle rendait visite à Contreras en prison.

Ingrid Olderock subit un attentat de la part de deux militants du MIR. On lui tira dans la tête et dans la poitrine, mais elle survécut. Elle décéda en 2001.

Les personnes interviewées dans le livre *La femme des chiens* racontent des détails insupportables au sujet des atrocités qui avaient lieu à la « Venda Sexy », nom du centre de tortures spécialisé dans les vexations sexuelles. Les détails donnés au sujet de la personnalité d'Ingrid Olderock sont, eux aussi, effrayants.

Les entretiens avec Ingrid Olderock ont été faits en août 1996, le livre n'a été publié

⁶ Volodia Teitelboim, écrivain, prix national de littérature et dirigeant du PC. Il dirigeait le programme de Radio Moscou, Écoute Chili. À travers ce programme on a pu connaître les noms des tortionnaires et des agents des services d'intelligence dans les temps où la censure était totale au Chili.

qu'en 2014 sur la demande d'Alejandra Holzapefel (une des personnes interviewées). Elle attendait que sa mère soit morte, parce qu'elle ne voulait pas qu'elle sache les choses qu'elle avait à raconter dans ce livre. Sa mère, sans savoir par quoi sa fille était passée, ne comprenait pas par exemple pourquoi elle avait abandonné les études de vétérinaire (Guzmán, 2014).

2.1.14 D'autres intégrèrent la DINA par hasard

- ***Jorgelino Vergara, alias « El mocito » (le serveur)***

Tous les renseignements au sujet de ce cas ont été tirés du livre de Javier Rebolledo « La danse des corbeaux ».

Jorgelino Vergara, était orphelin de mère depuis l'âge de quatre ans. Il était issu d'une famille nombreuse et modeste. À l'âge de 14 ans, son frère, qui était serveur chez un haut militaire, lui trouva un travail chez Manuel Contreras.

Jorgelino devint indispensable chez les Contreras. Il faisait le petit déjeuner, achetait le journal, sortait le chien, et prenait le sac et la mitrailleuse de Contreras quand celui-ci rentrait. « El mocito » portait une veste blanche dans les réceptions que la famille organisait et préparait le ponche comme l'aimait Contreras. C'est chez eux qu'il reçut son premier cadeau de Noël et qu'il partit pour la première fois en vacances avec la famille. Lors d'un attentat chez le colonel, Jorgelino joua un rôle prépondérant en essayant de protéger la famille. Pour cette raison, il fut envoyé prendre des cours d'auto-défense à la DINA. Pour Jorgelino c'était comme un rêve, il admirait le colonel et aussi les agents qui l'entouraient. Il rêvait de devenir un de leurs.

« Doña Maruja », la femme de Contreras, devint pour lui une image maternelle. C'est elle qui voulut lui offrir l'opportunité de « développer ses capacités » et qui conseilla à son mari de l'intégrer à la DINA. À l'âge de 16 ans, il intégra la brigade Lautaro au cartel Simon

Bolivar⁷.

En tant qu'agent, il était fier et se sentait respecté, il entretenait son corps et faisait gagner sa brigade dans des olympiades réalisées dans un centre de vacances pour les agents et leurs familles. Mais il était aussi « El mocito » : il servait le café aux tortionnaires et nettoyait le sang après les sessions de torture et les assassinats. Parfois on le réveillait la nuit pour qu'il nettoie le sang des personnes qui avaient été assassinées. Il a vu des corps pleins de blessures de couteau, et avec les viscères dehors. D'après « El mocito », les agents faisaient des compétitions entre eux pour prouver qui pouvait causer le plus de mal aux détenus. Après la torture, les détenus étaient éliminés, l'infirmière Calderón alias « l'Ange de la mort » leur injectait cinq grammes de penthotal pour s'assurer du décès. Ensuite, et avant de faire des « paquets » avec les cadavres et pour effacer les traces, les agents faisaient disparaître les empreintes digitales, on brûlait le visage au chalumeau et on enlevait les prothèses dentaires en or. Un jour, « El mocito » alla servir un café au « Docteur tourment ». Il vit dans une civière une personne qui avait une sonde au bras d'où le sang coulait jusqu'au sol. En face, il y avait un miroir qui reflétait l'image du détenu. Le prisonnier était effrayé de se voir dans le miroir, tandis que le « Docteur » le persuadait de parler. Jorgelino Vergara découvrit que la sonde était reliée à un sac de sang : on faisait croire au détenu qu'il était en train de mourir.

Jorgelino Vergara dit que dans ce lieu, Dieu était absent. Il ne pouvait montrer aucun sentiment de compassion parce que cela aurait montré qu'il était faible. Il fallait « être comme un chien ». Faire partie de ces agents lui permettait de marquer des points dans sa « carrière militaire ». Il apprit à ne se surprendre de rien, à trouver cela normal. Il dit ne pas se sentir coupable parce que la culpabilité n'aide pas, il ne regrette rien, à quoi bon se prendre la tête avec des fantasmes : « Il faudrait que je sois le roi des cons pour me psychoter moi-

⁷ Le cartel Simon Bolivar est le seul centre clandestin qui n'a été connu qu'en 2007. Les autres centres furent découverts grâce aux descriptions des survivants. Par exemple, à Londres 38, ancien siège du PS, qui est devenu un centre de tortures, les survivants entendaient les cloches de l'église San Francisco, située en plein centre de Santiago. Le cartel Simon Bolivar n'avait jamais été mentionné dans les déclarations des survivants parce que c'était un centre d'extermination : personne n'en est sorti vivant.

même ! ».

Jorgelino intégra par la suite la CNI. Dans ce lieu c'était différent, on lui manquait de respect. Il fut licencié sans indemnisation et sans un sou après les services rendus. Les agents de la brigade des droits de l'Homme le retrouvèrent en 2007. Il vivait dans la misère et seul : sa femme et son enfant l'avaient abandonné. Il travaillait comme journalier dans une ferme. Les agents le cherchaient parce qu'ils avaient entendu parler de lui à travers des témoignages des ex-agents de la DINA et de la CNI. Un agent avait dit que Jorgelino avait assassiné Victor Diaz, secrétaire général du PC. « El mocito » ne put supporter cela : il s'était pris d'affection pour cet homme parce qu'il ressemblait à son père. En 1976, le jour de Noël, « El mocito » resta seul au cartel pendant quelques heures. Il en profita pour offrir un repas au secrétaire du PC. Victor Diaz lui demanda ce qu'un jeune comme lui faisait dans un lieu pareil.

« El mocito », petite pièce du secret le mieux gardé de la dictature pendant 34 ans, se décida à dévoiler le mystère du destin des personnes qui faisaient partie des directions clandestines du PC. Jamais auparavant un agent n'avait décrit des entrailles mêmes de l'organisation quelque chose de si explicite et violent. Soixante-quatorze agents ayant appartenu à la brigade Lautaro et à la direction de la DINA furent mis sous les verrous grâce à la mémoire photographique de Jorgelino Vergara. Ces agents n'avaient jamais été mentionnés dans d'autres procès. Pendant le jugement, les agents se confondaient, ils ne s'attendaient pas à une telle issue et ont commencé à « chanter » : « Ce n'est pas moi, c'est un tel » et à donner des détails aussi scabreux que ceux que « El mocito » racontait.

Par contre Jorgelino ne dit rien de sa participation à la CNI : « Il ne va pas mettre la tête dans les toilettes ! » (Rebolledo, 2012).

2.1.15 Parmi le personnel de la DIN A, il y eut aussi des ex-militants de partis de gauche qui furent brisés sous la torture et furent captés et transformés en délateurs

- *Marcia Merino, alias « La flaca » Alejandra (la maigre Alejandra)*

Marcia Merino était dirigeante du MIR, et militante exemplaire. Très jeune, elle grimpa les échelons de l'organisation et à 20 ans, elle était déjà dans les hautes sphères.

En 1994, Carmen Castillo, épouse du dirigeant du MIR Miguel Henriquez, décida de faire un film documentaire sur Marcia Merino. « La flaca » avait dénoncé son mari, celui-ci mourut en combattant et Carmen Castillo fut blessée lors de l'assaut à sa maison. Elle était enceinte et perdit son enfant. Ensuite, elle fut expulsée du Chili. Carmen Castillo fait remarquer à Marcia que dans l'organisation, tout le monde la craignait. Marcia répond : « J'étais dure, j'avais assumé un compromis et je ne supportais aucune faiblesse. J'étais très rigide en tant que militante. Je croyais qu'on devait tout abandonner pour la cause, c'est-à-dire, études, famille, relations sentimentales, repos, moi je ne me permettais pas ça ! » (Castillo, 1994).

Marcia dit qu'une fois qu'elle a été brisée, elle est devenue une chose, et le symbole de la trahison. Elle ne pouvait pas ne pas reconnaître ses camarades, mais à chaque fois qu'elle donnait un militant, elle descendait plus bas. Au début, elle allait chercher les gens à leur domicile, elle a même dénoncé ses amis. Ensuite, quand tout le monde savait qu'elle collaborait, elle reconnaissait les militants de l'intérieur d'une voiture. « C'était plus fort que moi, lorsque je voyais un militant, je tremblais et Romo se rendait compte » (Castillo, 1994).

Après le coup d'État, Marcia Merino et d'autres dirigeants essaient de réorganiser le MIR. Elle avait donc une ample connaissance des détails de la vie des militants. Pendant son arrestation et lorsqu'elle donna les premiers noms, elle essaya de prévenir le mouvement politique, mais le MIR l'a mise sur liste noire.

Marcia Merino devint un personnage très controversé. D'une part elle se présente comme une victime, mais par ailleurs elle s'est transformée en collaboratrice, en agent de la DINA et de la CNI. Elle percevait un salaire, avait des vacances payées et tous les avantages qu'avaient les agents. Elle s'est spécialisée, a pris des cours d'intelligence et a également donné des cours à la DINA et à la CNI. Marcia aurait aussi eu des relations sentimentales avec plusieurs agents, selon les témoignages de victimes et des propres agents. En 1991, Marcia Merino décida de rompre le silence et participa à une conférence de presse. Gladys Díaz, journaliste et ex-militante du MIR, était elle aussi invitée. Gladys connaissait très bien « La flaca ». Pendant son arrestation, on a emmené Marcia Merino pour qu'elle la persuade de parler. Gladys a répondu : « Celle-ci, c'est une collaboratrice, quelle ascendance peut-elle avoir sur moi ? ». Gladys avait aussi été torturée brutalement, mais elle a eu une attitude opposée à celle de Marcia, malgré le fait que son compagnon avait disparu. Avant la conférence de presse et face à « La flaca », Gladys dit qu'à ce moment-là elle a compris que n'importe quel geste aurait des conséquences. Elle dut faire un énorme effort pour discerner ce qu'elle devait faire. Gladys finit par accueillir Marcia car cette dernière avait beaucoup d'informations qui pourraient être utiles à la justice. Gladys est allée vers Marcia et l'a embrassée (Matus, s.d.).

- ***Miguel Estay, alias « El Fanta »***

Miguel Estay était membre de la direction du PC et du Service d'Intelligence de cette organisation. En décembre 1975, il fut arrêté par le Commando Conjoint et devint collaborateur. « El Fanta » donna rendez-vous à son frère, sa sœur et à un ami, qui furent arrêtés. D'après Miguel Estay, il s'agissait d'un piège : ils n'auraient pas dû venir à cet endroit parce qu'il les avait prévenus. D'après lui, le fait de devenir collaborateur lui permit de sauver ses proches. Son frère et sa belle-sœur sont vivants et habitent au Mexique, mais

son ami a disparu. « El Fanta » essaya de prendre contact avec son frère, mais celui-ci n'a pas voulu lui parler. La journaliste Nancy Guzmán a fait un travail d'enquête qui a duré quinze ans, elle a interviewé le frère et la belle-sœur de « El Fanta », ainsi que beaucoup d'autres témoins qui furent victimes de la trahison. Un des témoins qui fut arrêté avec Miguel Estay dit qu'il n'a pas été torturé, « El Fanta » a commencé à collaborer dès le départ, lorsqu'il a su que René Basoa, son supérieur hiérarchique au PC, collaborait avec le Commando Conjoint. Miguel Estay avait été avec Victor Vega (alias Vitoco) dans un cours à Moscou. En 1976 le chef du Commando Conjoint voulait arrêter Victor Vega. Il savait que « El Fanta » pouvait retrouver sa piste. Mais la seule personne qui pouvait l'emmener à Vitoco, c'était Isabel Stange, sa belle-sœur.

Miguel Estay programme froidement le piège : il est allé chez la mère d'Isabel Stange pour lui dire qu'il avait besoin de parler avec Vitoco. Il leur donna un rendez-vous, mais ce qu'il ne savait pas, c'est que son frère, Jaime Estay, était venu avec eux. « El Fanta » ne s'inquiétait pas du fait que sa belle-sœur allait être arrêtée et torturée (Guzmán, 2016).

Miguel Estay avait été condamné à la prison à perpétuité pour sa participation dans l'assassinat par égorgement de trois intellectuels communistes en 1985 (Ahumada, 1989b).

« El Fanta » donne une interview à Francisca Skoknic. Les interviews qui figurent dans les reportages furent faites en prison (Skoknic, 2007). Il parle d'une façon posée, même quand il aborde des faits féroces de sa vie, il se montre rationnel, calme et cérébral, il justifie son attitude. Il déclare qu'il a été obligé de prendre une décision dans des conditions d'oppression immenses, qu'il a fait un choix de vie et que, s'il n'avait pas pris cette décision, aujourd'hui, il serait un détenu disparu. Il ne sait pas si quelqu'un peut oser le juger aussi durement.

Miguel Estay justifie aussi sa collaboration parce que, dans son parcours, il a rencontré des gens qui avaient d'autres idées, et il a commencé à assumer ces idées. Comme, en plus, il

avait un certain degré de spécialisation en intelligence, il s'est lié d'une façon relativement naturelle à ces services, pour l'intérêt qu'ils pouvaient avoir dans ses connaissances. En 1985 lorsqu'il a intégré les services d'intelligence, il avait un degré d'affinité avec le gouvernement militaire.

Pour Miguel Estay, si aujourd'hui on examinait sa décision avec une « véritable justice », il ne pourrait pas être jugé. Par ailleurs, vers la fin 1976, il était dans une liste noire du PC⁸, ce qui a établi une ligne de démarcation très différente pour lui. Cela signifiait non seulement l'impossibilité de retourner à la même chose, mais aussi une posture personnelle qui s'éloignait de plus en plus de celle d'origine.

El Fanta dit qu'il avait « une formation idéologique, un moule ». Ce moule est devenu « une espèce de besoin ». Et dans les conditions dans lesquelles il se trouvait, « il a été beaucoup plus facile de changer pour un autre modèle, que de refuser tous les modèles, parce que cela laissait beaucoup de choses au monde sans explication ».

On lui demande comment il fait pour continuer à vivre après avoir dénoncé tant de personnes qui sont actuellement disparues. Il dit qu'il le vit douloureusement, qu'il a reconnu sa responsabilité dans l'identification d'une quantité de militants du PC, mais cela l'emmène toujours à la même question de base : « Si tout cela justifie la nécessité d'être un disparu, certains ont pu faire l'option volontaire de la martyrologie ». On lui dit qu'il n'a jamais demandé pardon : il dit qu'il y a différentes façons de demander pardon, il a parlé de cela avec un prêtre. Pour certains, quelque chose entre la personne et Dieu est suffisant. Il dit qu'il a par exemple fait recours à la loi de Regret Efficace, la forme qui s'est établie pour pouvoir

⁸ Miguel Estay à l'égal que « La flaca Alejandra » (entre autres) sont devenus des symboles de l'horreur. Les militants s'éloignaient d'eux. Il y a eu des situations où les gens ne sont plus retournés sur leurs lieux de travail après avoir vu „El Fanta” dans les parages. Les partis de gauche étaient en train d'être décimés et tout le monde savait que les personnages de ce type avaient dénoncé même leurs proches. Par exemple, Guerrero était ami de Miguel Estay. « El Fanta » l'avait déjà torturé en 1976, il lui a parlé de choses que seulement un ami intime pouvait connaître. Après cet épisode, Guerrero est resté complètement désarmé et détruit.

collaborer avec la justice : « Ceci a été très critiqué à l'époque. Beaucoup ont vu en cela une forme de tirer profit ». Miguel Estay dit que s'il doit se repentir de quelque chose, c'est de l'avoir fait, parce que cela a signifié que par vote populaire de ses camarades de cause, il a eu six ans d'isolement. « Assumer la vérité est un véritable problème », ce n'est pas facile, il peut « le garantir ». El Fanta dit être le personnage de la 25^e heure (film avec Anthony Quinn) : il a toujours « mal choisi », il s'est « toujours trompé » (Skoknic, 2007).

On peut se demander si Miguel Estay « s'est trompé » lorsqu'il a donné aux services d'intelligence de la dictature l'organigramme des structures militantes du PC, ainsi que les détails des points de rencontre des militants de la résistance, des signaux de normalité, des renseignements au sujet des maisons de sécurité et ses réseaux de soutien. « El Fanta » a torturé lui-même ses anciens camarades, il a participé à des ratonades en utilisant des pièges, il a même prêté la maison secondaire de sa famille pour des opérations des Services de Sécurité.

En 2011 la Commission Valech a qualifié Miguel Estay en tant que Victime de Prison Politique et Torture, en allant contre les recommandations du Droit à la Vérité de l'Organisation d'États Américains qui, dans son Article Premier, établit le droit de connaître la vérité afin d'en finir avec l'impunité en identifiant clairement ceux qui ont commis des crimes avec la finalité de restituer symboliquement l'éthique dans la société (Guzmán, 2016).

2.1.16 Le financement de la DINA

La DINA avait besoin d'un énorme budget pour payer les rémunérations du nombre très important de personnes qui travaillaient dans cet organisme au Chili et à l'étranger, ainsi que pour payer les agents qui suivaient des cours d'entraînement à Manaus, au Brésil, pour acheter des équipements de pointe, pour maintenir les lieux de réclusion clandestine, les cliniques, les maisons de sécurité etc. L'État avait mis à disposition de la DINA des moyens en provenance des Forces Armées (bateaux, hélicoptères, casernes, commissariats etc.). Cet

organisme recevait aussi des Fonds Réservés de l'Etat, c'est-à-dire hors de tout contrôle⁹.

En janvier 1974, la DINA reçut la Société d'État de pêche « Pesquera Arauco ».

Le salaire de certains agents était à la charge du holding financier le plus puissant du Chili. Ce groupe a fondé son empire à travers la Compagnie Sud-américaine de vapeurs, entreprise d'État bradée pendant la dictature (Salazar, 2012).

Le matériel électronique sophistiqué utilisé par les services de sécurité arrivait au Chili dans les avions de la LAN (Ligne Aérienne Nationale).

Mais, la DINA dû créer ses propres moyens de financement en créant des entreprises fantômes au Chili et au Panama. Plusieurs civils et des militaires prêtèrent leurs noms pour enregistrer ces sociétés. L'ex président du Panama, Guillermo Endara, aida la DINA à trouver des moyens de financement et à blanchir l'argent. Les capitaux passaient d'abord à travers les comptes établis au Panama spécialement dans le Cayman Bank. EdiceInvestment Inc. est la première entreprise créée par Endara. Son représentant légal était l'avocat de la DINA Marcos Acuña. En 1976, Marcos Acuña décéda. Endara conféra les pouvoirs à Manuel Contreras. Le décès d'Acuña n'a jamais été éclairci (López, 2015).

Le vol d'argent aux partis politiques de gauche

Les exilés chiliens organisaient dans les différents pays d'accueil des activités socio-culturelles et politiques pour dénoncer le gouvernement, mais aussi pour financer les partis politiques dans la clandestinité. En 1977, à Buenos Aires, un courrier qui transportait de l'argent pour le PC et des dirigeants qui devaient assumer la nouvelle direction dans la clandestinité furent séquestrés par le réseau Condor, et les dirigeants tués avec du gaz sarin.

⁹ Les Fonds Réservés de l'armée

L'armée Chilienne reçoit un Fond Réservé pour l'achat d'armes. Ce fond lui fut accordé durant la dictature et il représentait 10% des ventes de l'entreprise d'État du cuivre Codelco. Ce fond correspond à 3% du PIB du Chili. La plupart des chiliens ne savent pas quel est le montant, où cet argent est dépensé et pourquoi. L'organisme contrôleur de l'État n'a pas d'autorité pour fiscaliser ce fond, même le Congrès ne peut pas s'immiscer. Mais l'utilisation parfois douteuse de ce fond a été investiguée dans des nombreux cas, surtout par des journalistes. L'armée a été impliquée récemment dans une affaire de 2500 fausses factures. Le scandale éclata grâce à un officier qui avait dépensé 140 million de dollars au Casino. Ce cas fut nommé le « milicogate ». Des millions de dollars disparurent à travers des centaines d'opérations de fraude (Weibel, 2013).

La DINA était également au courant du fait qu'un riche homme d'affaires aidait ce parti à gérer ses fonds dans la clandestinité. Cet homme fut séquestré avec sa femme, ils ont été assassinés par la suite, ses comptes au Chili et à l'étranger furent vidés (Salazar, 2012). Mais ce n'était pas la première fois que l'argent des partis politiques de gauche était volé par les services de sécurité.

3. Troisième période entre août 1977 et mars 1990 : la CNI (Centrale Nationale d'Informations) est créée en août 1977

La seule différence entre la DINA et la CNI est que cette dernière dépend du Ministère de l'Intérieur. La CNI maintient les mêmes objectifs et a aussi un pouvoir absolu. Les agents qui participaient dans des actions illicites déclaraient à la justice militaire avec des faux noms et présentaient la carte de la CNI. Ils avaient des fausses plaques d'immatriculation sur leurs voitures, pour que les agents ne soient pas identifiés. Après la dissolution de la DINA, la CNI fit un « nettoyage », mais les principaux mercenaires restèrent, ainsi que le personnel hautement qualifié. Cet organisme maintenait des agents dans les principales capitales européennes, ainsi qu'un réseau de contacts qui lui permettait de surveiller les exilés et de suivre les déplacements des principaux dirigeants de l'opposition au Chili et à l'étranger. La CNI continua à maintenir des contacts avec les néofascistes internationaux et avec des trafiquants d'armes et de drogues (Salazar, 2016).

3.1 Le financement

La CNI hérita des immeubles, des centres de réclusion, des cliniques et de toute l'infrastructure de la DINA. Elle disposait aussi des Fonds Réservés. Cette organisation cherchait également ses propres moyens de financement. Tous les moyens étaient bons y compris les braquages. Par exemple, en 1981 à Calama (ville au nord du Chili), deux fonctionnaires d'une banque volèrent 45 millions de dollars et disparurent avec le butin. On

trouva plus tard leurs corps dynamités. Les investigations ont par la suite révélé que deux agents de la CNI étaient les instigateurs du vol. Ces agents étaient commandités par Juan Delmas, directeur de la CNI dans la zone. Les deux agents furent fusillés et plus tard, Delmas fut assassiné. Dans les jours suivants, trois autres personnes furent tuées, le beau-frère de Delmas en faisait partie.

L'argent obtenu pour financer les organismes de sécurité pouvait aussi glisser dans les poches de certains agents et des dirigeants de l'armée, surtout de Pinochet. Il y avait des « possibilités pour tous ». Les personnages du bas monde comme Romo volaient des objets dans les perquisitions, faisaient de l'extorsion aux familles des détenus. Certains s'approprièrent les biens des personnes, mais d'autres avaient des moyens plus sophistiqués. Il est très difficile de savoir combien d'argent fut volé à l'État par Pinochet. Pinochet s'appropriera des symboles du patrimoine national. Le journal de José Miguel Carrera¹⁰ est un texte considéré comme essentiel pour la reconstruction de la première étape de la guerre d'Indépendance : en 1974, un descendant de Carrera le légua au Musée Historique National. Le dictateur rendit à contrecœur ce document en 1990. La broche que l'on attache à la bande présidentielle ayant appartenu au premier président chilien Bernardo O'Higgins, fut perdue. Le premier président démocratique Patricio Alwyn en reçut une fausse. Le fusil AK que Fidel Castro avait donné en cadeau au président Allende disparut également.

3.1.1 Trafic d'armes et de drogues

Au début de la dictature, Pinochet nettoya le pays des narcotrafiquants : de cette façon il élimina la concurrence. Après la dissolution de la DINA, le chimiste Eugenio Berrios élaborait de la cocaïne noire, non détectable à l'odeur, dans le Complexe Chimique Militaire de l'Armée. Les chargements de cocaïne et d'armes partaient à l'étranger dans des véhicules militaires.

¹⁰ José Miguel Carrera est un des principaux dirigeants qui se sont battus pour l'Indépendance du Chili.

Le scandale du trafic éclata à partir d'un autre scandale ayant eu lieu aux États-Unis, connu comme Iran-Contra ou Irangate. En 1985 et 1986, le gouvernement étasunien sous l'administration Reagan vendit des armes au gouvernement iranien quand ce pays était en guerre avec l'Irak. L'argent était destiné à financer les « contras », mouvement contrerévolutionnaire nicaraguayen. Yvan Baramdyka, ancien marin étasunien, faisait partie de l'Irangate, et grâce à cela, il se fit beaucoup de contacts internationaux qui lui permirent de faire lui aussi des affaires à son compte. La Police Antidrogues des États-Unis finit par détecter le commerce de Baramdyka. Pour échapper à la justice de son pays, il partit s'installer au Chili avec son épouse chilienne. En 1986, la CNI lui demanda de collaborer : il possédait des connaissances en ce qui concerne le trafic international et aussi des contacts qui pouvaient faciliter le transport et la distribution pour la vente d'armes et de drogues. Entre 1986 et 1987 Baramdyka planifia des nombreux vols en provenance du Chili avec au moins 12 tonnes de cocaïne produites par l'armée chilienne et dissimulée dans des armes et des bombes à fragmentation destinées entre autres à l'Irak. En 1987, les États-Unis demandèrent l'extradition d'Yvan Baramdyka, mais Pinochet ne le laissa pas partir : il resta en prison sous prétexte d'avoir émis des chèques sans provision. En 1993, il donna une interview où il fit part des détails concernant la participation de Marco Antonio Pinochet (fils de Pinochet), et le rôle qu'eut l'Armée dans le trafic.

Pinochet fit prendre toutes les charges à Contreras : il mourut en août 2015 condamné à plus de 529 années de prison. En 1988, il avait été condamné à sept années de prison pour l'assassinat d'Orlando Letelier. A ce moment-là, il essaya de négocier une issue avec les États-Unis en échange d'informations sur les activités de narcotrafic de Marco Antonio Pinochet. En 1991 il donna des informations aux tribunaux chiliens au juge qui investiguait au sujet de la mort de Huber et le trafic d'armes en Croatie. Mais il ne dit rien au sujet de sa participation dans les affaires criminelles des services de sécurité (Pérez Guerra, 2002).

3.1.2 Le cas Riggs, un 11 septembre qui éclabousse la famille Pinochet

En 2004, le Sénat étasunien enquêtait au sujet du financement du terrorisme après le 11 septembre 2001. Dans ces investigations, on a découvert 127 comptes bancaires secrets de Pinochet dans la banque Riggs. Ces comptes furent ouverts avec des faux passeports où Pinochet utilisait 17 noms différents. D'autres comptes furent ouverts par des officiers chiliens, qui prêtaient leurs noms. Un ex-général avait versé dans ces comptes 23.721 dollars en provenance des Fonds Réservés de l'armée. Toutes les tentatives de juger Pinochet et sa famille échouèrent. En juin 2005, Pinochet fut accusé d'évasion fiscale, négociation incompatible, et falsification de passeports, mais il ne fut jamais condamné. La même année, la justice ordonna la détention de l'épouse de Pinochet et de ses enfants pour malversation de fonds publics : 23 membres furent mis en détention provisoire, mais ils ne furent jamais condamnés. La banque Riggs avait également aidé le dictateur à créer des entreprises « en papier » dans les Bahamas pour blanchir de l'argent. Le cas Riggs nous conduit aussi à d'autres sources de financement illégal que la famille Pinochet utilisait, comme c'est le cas du CEMA- Chile.

3.1.3 CEMA (Centres de Mères)

CEMA est une Fondation créée pendant le gouvernement de Carlos Ibañez del Campo (1952-1958). À cette époque il existait des organisations de femmes qui s'étaient créées spontanément pour faire face de manière solidaire aux problèmes des femmes ayant peu de ressources. Ces organisations leur permettaient d'avoir quelques revenus, avec la vente de produits (objets d'artisanat, tricot, broderie etc.), et œuvraient aussi à leur épanouissement à travers leur participation active dans les problèmes communautaires. La femme du président, Graciela Letelier Velazco regroupa ces associations dans une seule corporation dotée d'une personnalité juridique et aidée par l'État. Cette Fondation se développa en formant des

réseaux dans tout le pays sous le nom de CEMA-Chile. Dans les gouvernements qui ont suivi, les présidentes de cette entité étaient toujours les premières dames.

Après le coup d'État, le CEMA fut transformé en un important instrument d'action politique, d'allure populiste qui arrivait aux secteurs les moins proclives à la Junte Militaire. Les assistantes de la première dame, Lucía Hiriart, étaient principalement des épouses de militaires. Le CEMA reçut un budget d'État considérable, et la vente de produits faits par les femmes augmenta d'une manière spectaculaire. Par exemple, le Service National de Santé se vit dans l'obligation d'acquérir sans licitations publiques des draps et tout le matériel utilisé dans les hôpitaux. D'autres institutions d'État durent faire pareil. Les mairies destinaient une partie de leur budget pour aider l'institution. Mais le CEMA cessa d'être une entité à but non lucratif, et devint une entreprise commerciale. Malgré cela, beaucoup de biens de l'État furent transférés à cette fondation, y compris des terrains et des immeubles dans le but « d'aider la famille chilienne ». En 1982, l'entité ouvrit un siège à Washington financé par la Mission Militaire du Chili, c'est-à-dire par l'État. Lucía Hiriart disposa de ce patrimoine comme s'il se fût agi de sa fortune personnelle et fit des manœuvres incroyables pour avoir le contrôle et pour le soustraire totalement à l'État. La fondation perdit petit à petit son but original : on enleva les allusions à « la classe ouvrière » ou au « peuple ». Le but affiché désormais n'était plus « le bien-être spirituel et matériel des femmes ayant peu de ressources ».

Vers la fin de la dictature, Lucía Hiriart changea les statuts : une fois la démocratie rétablie, la présidence de la fondation ne reviendrait plus à la première dame, mais à la femme du commandant en chef des forces armées. Plus tard, en 1997, Augusto Pinochet dut quitter le poste de commandant en chef, et sa femme modifia à nouveau les statuts : elle fut élue présidente à vie par le Conseil de la Fondation. De cette façon elle s'appropriait l'entité à perpétuité. Dans ce nouveau changement de statuts, une clause stipulait qu'en cas de dissolution de la CEMA, les biens de l'entité seraient répartis en deux parties, une pour la

Fondation de Soutien Social, et l'autre pour la Corporation de la Défense Nationale (entité créée par les épouses des officiers des trois branches des forces armées). La fondation de Soutien Social est dirigée par Lucía Hiriart et ses trois filles, ainsi que la sœur de Lucía Hiriart. Toute la famille Pinochet a des postes importants dans la CEMA. Augusto Pinochet fils était le « Conseiller en transports en commission de services ». Il n'y a aucun registre ni du montant des rémunérations qu'il a reçues, ni du type de conseils qu'il a apportés. Si la CEMA cesse d'exister, la famille Pinochet Hiriart pourra continuer à percevoir de juteuses sommes d'argent. On ne sait pas combien d'argent fut donné à la CEMA par des particuliers et qui est passé dans les poches du clan. À l'égal que dans d'autres situations, l'argent n'a jamais été déclaré. À partir de 1990, la CEMA se dédie presque exclusivement à la vente d'immeubles. Les registres que le Ministère de Biens Nationaux avait donnés au CIPER (Centre d'Investigation Journalistique) contiennent 113 propriétés données par l'État (Figueroa, 2015). La vente d'un immeuble à Chillán¹¹ en décembre 2014 a mené les journalistes du CIPER à une piste où on découvre qu'à part les 113 propriétés, il y en a 105 autres qui ne sont pas enregistrées dans le Ministère de Biens Nationaux. La Mairie de Chillán avait cédé un terrain de 4.080 mètres carrés en 1987. La seule clause était que la propriété ne pouvait pas être vendue pendant une période de cinq ans. En 2002, l'institution loua le terrain à la Mairie (sic) pour que la Municipalité puisse y installer le Tribunal et la Police. En 2013, la CEMA proposa à la Mairie d'acheter l'immeuble en faisant valoir la clause qui en interdisait la vente pendant cinq ans. La CEMA a vendu la propriété en 2014 à une société agricole. Depuis, la Mairie paye un loyer à cette société. Le nombre exact d'immeubles donnés par l'État est inconnu parce qu'une grande partie de ces ventes n'apparaît pas dans le patrimoine comptable de la fondation. Certaines propriétés furent vendues par lots et transformées en villas pour les associés de la fondation, en grande partie

¹¹Chillán, ville de 511 kilomètres carrés et de 161.953 habitants située dans la Vallée Centrale à, 400 kilomètres de Santiago.

durant la campagne du plébiscite de 1988 et avant l'investiture du nouveau président de la République. D'autres immeubles furent vendus à des particuliers. À Santiago, la CEMA a vendu à une agence immobilière fantôme un terrain à 200 millions de pesos. Plus tard, ce terrain fut vendu à une autre agence immobilière similaire à la première, à 2000 millions de pesos.

Une situation tragicomique

La place d'Armes de Paine¹² est un lieu très investi par la population. En 2014 la Mairie voulait la réaménager, mais cela n'a pas pu se faire, car la place n'était pas un espace public. Les autorités se sont rendu compte que le domaine allait passer aux enchères pour non paiement de contributions. En 1986, le Ministère de Biens avait cédé au CEMA un terrain de 9000 mètres carrés. Le terrain fut divisé en deux parties : la première, de 2600 m², fut destinée au siège de la fondation, et les 6400 m² restants devaient être rendus à la Mairie pour la construction de la place d'Armes. En échange, la Mairie devait financer la construction du siège. Mais le transfert du domaine de la place n'a pas été effectué, le CEMA a profité de cette erreur et s'est approprié tout le terrain. La Mairie a tenté de négocier avec la fondation et a proposé de l'acheter à 80 millions de pesos, mais la fondation demandait 600 millions. Le gouvernement, à travers le Conseil de Défense Nationale et le Ministère de Biens Nationaux et de la Justice, a essayé de récupérer le bien par voie légale. Le CEMA avait accepté de le vendre à 210 millions, en tant que « déférence très exceptionnelle et exclusive pour la Mairie » car ils avaient contacté d'autres acquéreurs qui étaient prêts à payer plus. Heureusement, le Ministère de Biens Publics a décrété que la place était un bien public, pour le bonheur des habitants de Paine.

Le « désordre comptable » de CEMA

¹²Ville chilienne de 820 kilomètres carrés, située dans la Province de Maipú dans la Région Métropolitaine. Sa population est de 64.222 habitants.

Dans les registres de la fondation, le chaos est tel qu'il est impossible de savoir quel est son patrimoine immobilier, ni sa valeur. Toute propriété inscrite dans le Conservateur de Biens doit contenir une feuille de vie où sont inscrits des antécédents tels que l'extension, l'emplacement exact, les délimitations, les transactions réalisées avec le bien, etc. (Krstulovic, 2006). Au CEMA, celles-ci sont vagues et incomplètes. Tous les registres comptables depuis 1996 furent brûlés en 2004 pour faire disparaître une partie des preuves qui auraient pu confirmer si une partie des 21,8 millions de dollars d'origine inconnue sur les comptes de Pinochet à l'étranger provenait de l'institution. Les experts comptables d'État avaient établi que le patrimoine de la fondation n'était pas crédible. Par exemple, dans la révision de 44 propriétés, 9 étaient évaluées à un peso symbolique, ce qui permit d'avoir des différences à la vente. Pendant les 16 mois où Pinochet était détenu à Londres, sa famille vivait dans un manoir qui coûtait 500 mille dollars par mois. Si l'on prend en compte les frais d'avocats, de la clinique, des honoraires médicaux, de personnel de sécurité, on peut estimer les frais de la famille Pinochet à huit millions de dollars. On peut se demander où la famille Pinochet a-t-elle trouvé l'argent pour maintenir ce train de vie. Le cas Riggs et le lien avec le CEMA fut rouvert en 2013, mais les recherches se sont arrêtées. Le Conseil de Défense d'État apporta des renseignements nouveaux et le cas s'ouvrit le 8 avril 2016. À l'heure actuelle, les recherches ont abouti à 260 propriétés données par l'État au CEMA et cherchent à établir l'origine de l'argent déposé dans les comptes milliardaires que Pinochet et Lucía Hiriart maintenaient occultes à l'étranger. Parallèlement, le Ministère de Biens Nationaux continue à récupérer des propriétés par voie administrative.

4. Le Chili est le premier pays au monde où s'est implantée l'économie néolibérale

Avant le coup d'État, le Chili faisait partie des pays les plus avancés de l'Amérique Latine sur le plan social. Le gouvernement de l'Unité Populaire avait fini le processus de

nationalisation du cuivre et avait élargi la Réforme Agraire. Ces deux réformes avaient déjà été entamées par le gouvernement d'Eduardo Frei Montalva (Président de la République du Chili de 1964 à 1970). Le salpêtre et le charbon furent également nationalisés, ainsi que certaines entreprises stratégiques.

D'autres mesures furent adoptées pour améliorer la qualité de vie, surtout au sein des secteurs les plus pauvres : gratuité de l'enseignement supérieur, distribution de bourses, distribution de fournitures scolaires, répartition d'un demi litre de lait par jour pour les enfants jusqu'à l'âge de 15 ans, distribution de petits déjeuneurs et de déjeuners dans les écoles primaires, collèges et lycées. Des garderies et des crèches furent créées et des centres de vacances pour les familles aux revenus modestes. Un plan d'urgence pour la construction de logements sociaux fut mis en place. Le gouvernement mit en place des dispensaires, un contrôle sur le prix des médicaments et des articles de première nécessité, et il augmenta le budget pour la santé.

Une vaste campagne d'alphabétisation fut mise en marche. Un accord fut signé entre le gouvernement et les syndicats pour que les travailleurs puissent avoir accès à la formation professionnelle et supérieure.

« Le champ artistique et culturel est également investi, notamment par l'acquisition et le contrôle par l'Unité Populaire des divers moyens de communication : la maison d'édition Quimantú éditait à très bas prix des grands classiques littéraires, tandis que le renouveau artistique, avec ses artistes engagés politiquement, entamé dans les années soixante, bat son plein» (Jedlicki, 2007).

Le système judiciaire fut démocratisé pour résoudre des cas spécifiques. On promulgua la loi de divorce, et l'octroi de la pleine capacité civile de la femme mariée, ainsi que l'égalisation des droits entre enfants légitimes et illégitimes. L'avortement fut légalisé et particulièrement humanisé.

Les salaires furent augmentés (en juillet 1971 le revenu moyen par salarié avait augmenté de 54,9%), la consommation des ménages a ainsi progressé de 15 %, le PIB du pays a augmenté de 8 % entre 1970 et 1971, la production de 14,6 %, le chômage a été réduit à 4,7 %, avec une inflation cantonnée sous le seuil des 20 %.

Les secteurs de l'opposition ont vu leurs intérêts menacés par les mesures adoptées par Allende. L'économie fut déstabilisée, il y eut une forte inflation et de grandes difficultés dans le ravitaillement, produit par un boycott économique de la part de l'opposition avec l'aide des États-Unis, comme le montrent les documents déclassifiés par la CIA. Mais malgré la crise, le gouvernement de l'Unité Populaire ne put être vaincu politiquement. L'opposition attendait les résultats de l'élection parlementaire de mars 1973 pour accuser constitutionnellement le président Allende. Ces secteurs espéraient avoir une large majorité. Les résultats de l'élection favorisèrent largement la coalition de partis de l'Unité Populaire, qui obtinrent 40,30% de votes. Ce chiffre surpasse les 36,3% obtenus lors de l'élection présidentielle.

4.1 Les Chicago boys

En 1956 s'ouvrit un partenariat entre l'Université Catholique du Chili et la faculté d'économie de l'Université de Chicago. Les étudiants chiliens faisant partie de ce programme suivirent entre autres les cours de Milton Friedman (fondateur du système néolibéral).

De l'école de Chicago « (...) sort une génération de jeunes diplômés, les « Chicago Boys », qui, avant l'arrivée au pouvoir de Salvador Allende, interviennent activement dans la vie politique, à la droite et à l'extrême droite de l'échiquier, en opposition aux démocrates-chrétiens et à la gauche. Dans une opposition frontale à l'Unité Populaire, ils rédigent pendant le mandat d'Allende un programme de gouvernement alternatif libéral inspiré par Friedman et par l'école de Chicago, intitulé El Ladrillo, « La Brique ». Ce texte de 189 pages est imprimé le jour du putsch de Pinochet le 11 septembre 1973 et remis le lendemain à la junte qui s'était emparée du pouvoir par la force. Elle formera l'épine dorsale de la politique

économique du général Pinochet qui lancera en effet, dès son accession à la tête du pays, un programme de dénationalisations massives, dérèglementation tous azimuts, coupes dans les budgets sociaux, diminution drastique du nombre de fonctionnaires, etc. » (Khan, 2013).

Après le putsch, les « Chicago Boys » occupent des postes importants dans tous les domaines et prônent la libération du marché, le contrôle du flux monétaire et la suppression du protectionnisme (la consigne de Milton Friedman était celle de « la politique de choc », il disait que « pour couper la queue d'un chien, il faut le faire d'un coup »). L'État devait cesser de fournir des services et de dérégler le marché : l'économie se corrigerait par elle-même. La notion de marché devait s'appliquer à la vie de chaque citoyen et dans tous les domaines : l'activité économique, la santé, l'éducation, l'armée, la police ...etc.

Le Chili devient le « laboratoire d'expérimentation » du néolibéralisme.

4.1.1. La privatisation des entreprises d'État

Dès 1974 commence la première vague de privatisations des entreprises stratégiques et de majeure rentabilité, comme l'industrie chimique, la sidérurgie, l'électricité, les télécommunications, les banques etc. Les privatisations se sont faites dans un contexte de restriction des libertés et de débats publics, d'absence d'information et l'information privilégiée pour un nombre limité de personnes, et en introduisant des lois qui se dictaient à huit clos, avec un manque de transparence qui n'aurait pas été possible dans une démocratie.

Entre les entreprises publiques qui furent privatisées se trouvent les plus significatives du développement national de la deuxième moitié du XXe siècle comme par exemple l'Entreprise d'Electricité (ENDESA), la Compagnie d'Acier du Pacifique (CAP), L'Industrie Nationale du Sucre (IANSA), la Ligne Aérienne Nationale (LAN), la Compagnie de Téléphones (CTC), l'Entreprise Nationale de Communications (ENTEL), Laboratoires du

Chili, l'Institut des Assurances de l'État, l'Entreprise des Chemins de fer etc.¹³. Certaines entreprises passèrent sous le contrôle de grands consortiums internationaux après avoir rapporté des gains importants aux personnes qui les avaient achetées pour une fraction minimale de leur valeur. Le résultat de ces transactions a permis à leurs propriétaires d'être au premier rang pour canaliser ces ressources dans les secteurs les plus rentables : la santé, les universités, les assurances et l'activité immobilière liée à l'industrie de la construction, dont voici quelques exemples.

La Compagnie d'Acier du Pacifique fut créée dans les années 40 afin que l'État chilien puisse avoir une indépendance par rapport au marché extérieur. À l'époque, 80% de la consommation d'acier était importée. Au début la CAP avait 44% de capital d'État, en 1968 65% et en 1973 97,6%. Après le putsch, la CAP fut privatisée du jour au lendemain. Dans les transactions de vente, l'État perdit des sommes considérables (Mönkeberg, 2015).

L'Entreprise Chimique et Minière du Chili SOQUIMICH fut créée en 1968, avec le but de réorganiser l'industrie du salpêtre. Cette entreprise fut complètement étatisée en 1973 et ensuite complètement privatisée. Aujourd'hui SOQUIMICH exploite, traite et commercialise le salpêtre, l'iode, le potassium et le lithium du pays. Le principal actionnaire de SOQUIMICH est Julio Ponce Lerou, ex-gendre du général Pinochet.

Toutes les ressources naturelles ont été privatisées, le Chili est le seul pays au monde où même l'eau appartient aux entités privées. En 1981 fut créé le code des eaux (code qui est encore en vigueur de nos jours). Il considère l'eau comme un bien social, mais aussi comme un bien économique. C'est l'État qui concède les droits de profit des eaux aux entités privées de façon gratuite et à perpétuité. Ce corps légal a créé deux catégories de profit des eaux : celle qui ne doit pas rendre un débit d'eau aux fleuves et celles qui doivent le faire.

¹³ Aujourd'hui il n'y a plus de trains au Chili, un pays qui a plus de quatre mille kilomètres de longueur : les trains ont été remplacés par des autobus, ce qui représente un gain considérable pour les propriétaires des réseaux d'autoroutiers.

Aujourd'hui, 90% des droits de profit des eaux de la première catégorie ne rendent pas un débit aux fleuves, leurs propriétaires sont des entreprises mineures et agro-exportatrices, tandis que le 100% des entreprises de la deuxième catégorie est dans les mains des entreprises transnationales comme ENDESA. Les actions des entreprises minières, agricoles, électriques et sanitaires, mues par le profit, ne prennent pas en compte la nécessité humaine d'accéder à l'eau. Bien au contraire, elles laissent au marché les énormes conflits qui existent dans diverses zones du pays. L'eau est distribuée avec pour but d'augmenter la plus-value des entreprises minières, agricoles etc. en dépit des besoins de la population.

4.1.2 La crise de 1982

Pour appliquer les principes du néolibéralisme, la monnaie chilienne fut surévaluée, les impôts furent augmentés, et les dépenses d'État furent drastiquement réduites. Il y eut un licenciement massif des fonctionnaires et le programme d'aide au logement fut supprimé. Les tarifs douaniers furent diminués afin de faciliter les importations de produits étrangers (Muñoz, 2009).

Les effets immédiats furent désastreux : le chômage augmenta, la production chuta, le PIB descendit à 12,5% et les réserves de devises étrangères partirent en fumée. Entre 1976 et 1979 l'économie se releva : le taux de croissance était de 8,7% (Villegas, 2003). L'inflation, qui en 1975 était de 370% annuel, diminua de 33%. Les salaires augmentèrent de 12,4%. En 1982 la manutention artificielle d'un prix bas du dollar et la récession mondiale provoqua une série de faillites de l'industrie et des banques. En 1982 le peso fut dévalué, et le taux d'emprunt augmenta drastiquement. Le passif de tout le système bancaire était de plus de six milliards de dollars. Le chômage était de 30,90%, la dette explosa, l'inflation était très élevée. En 1983 l'État dut financer avec des millions de dollars l'appareil financier en faillite.

En 1985, pour relever l'économie, le plan de privatisations des entreprises publiques s'intensifia, ainsi que la réduction de dépenses sociales, ce qui permit d'améliorer l'économie

sur le plan macroéconomique, mais produisit des très importantes inégalités.

L'Éducation et la santé

L'État se désengagea de sa responsabilité sur le plan de l'éducation et de la santé, le budget diminua considérablement. En 1981 le Ministère d'Éducation laissa aux Mairies le financement de l'enseignement public, ce qui produisit de très importantes inégalités (une Mairie d'un quartier aisé avait plus de possibilités de financer une école que celle d'un quartier modeste) et une baisse du niveau éducatif. Les universités d'État devinrent payantes, la création des universités privées devint alors « l'affaire du siècle ».

4.1.3 Le Plan Travail de José Piñera de 1979

En 1980 le Ministre du Travail et de la Prévision Sociale, José Piñera¹⁴ propose Le Plan Travail. Ce plan cherche à désarticuler les syndicats et à fragmenter la force et l'organisation des travailleurs en mettant fin à la syndicalisation obligatoire, présentée comme une mesure d'extorsion contre le patronat. Les travailleurs ne sont désormais plus obligés d'être représentés par les syndicats, la négociation collective est pratiquement supprimée. La négociation entre syndicat et patronat se fait à l'échelle de l'entreprise et non plus par branches d'activité. Les entrepreneurs peuvent remplacer ou licencier des travailleurs en grève. Dans une négociation les travailleurs peuvent même perdre des acquis gagnés antérieurement. Les patrons ont une grande flexibilité pour licencier et proposer des CDD afin de diminuer les charges sociales.

4.1.4. Les AFP (Administratrices des Fonds de Pensions)

Avant le coup d'État au Chili le système de retraites se faisait par répartition. Les travailleurs actifs et les employeurs finançaient les pensions des retraités.

Les Chicago Boys prônaient l'idée que le système était en faillite en raison du fait que

¹⁴ José Piñera a fait des études d'économie à l'Université Catholique et ensuite, un doctorat à Harvard.

le secteur public est moins performant que le secteur privé. José Piñera déclara que c'est un gâchis que l'argent des cotisations payées par les travailleurs pour la retraite soit géré par l'État. Le 4 novembre 1980, il introduisit un système qui mit à flot le système de répartition et créa les Administratrices de Fonds de Pensions (AFP). Tous les travailleurs furent alors obligés de s'affilier aux AFP (sauf les militaires qui jusqu'à aujourd'hui dépendent de la Caisse de la Défense Nationale). Les fonds de pension furent utilisés pour injecter de l'argent aux entreprises privées chiliennes et internationales. C'est avec ces capitaux que les entreprises d'État furent privatisées. Par exemple l'Entreprise Nationale d'Électricité (ENDESA), dirigée par José Piñera, reçut le contrôle et le monopole du secteur électrique grâce aux fonds de pension. Ensuite, une partie des actions fut vendue au groupe ENDESA Espagne à un prix très supérieur au prix d'achat. Julio Ponce Lerou prit également le contrôle de SOQUIMICH grâce à l'argent des AFP. C'est-à-dire, tous les chiliens participèrent obligatoirement au démantèlement de l'État et à l'appropriation des biens de la communauté par une petite partie des citoyens, principalement les hommes de confiance de Pinochet.

Les AFP provoquèrent une diminution effective des retraites, qui sont aujourd'hui en-dessous des normes établies par l'Organisation Internationale du Travail et du seuil de pauvreté.

L'État et les fonds de pensions financent 2/3 des AFP en argent liquide, mais les retraités perçoivent un tiers de ces recettes. Manuel Riesco (2013) illustre ce fait avec l'image d'une tirelire, qui n'a à l'intérieur que des papiers signés par des chefs d'entreprise qui reconnaissent avoir emprunté de l'argent aux AFP, et qu'ils vont le rembourser avec des intérêts importants. Mais ces papiers ne valent rien parce qu'ils correspondent à la valeur des actions et des bonus qui se trouvent dans la tirelire. En 2008, avec la crise mondiale, ces actions ont perdu le tiers de leur valeur. Les montants des pensions sont incertains, car ils dépendent des velléités du marché financier qui a généré plus de pertes que de gains aux

fonds de pension. En plus, ce fond se réduit à raison inversement proportionnelle à l'espérance de vie de la population.

Les AFP investissent dans dix banques, dont cinq chiliennes et aussi dans les grandes entreprises, car l'investissement dans les petites entreprises est interdit. De cette façon, 53% des ressources du pays se concentrent dans les mains de 20% des secteurs les plus riches ou de 1% qui possède 35% des richesses du pays. 59% des investissements sont investi au Chili et 41% est investi à niveau international. 84% de l'investissement sur le plan national est en rente fixe et 16% en rente variable. C'est-à-dire que le marché actionnaire chilien reçoit seulement 16% des ressources des fonds de pensions, le reste s'utilise pour faire de la spéculation. Certaines AFP arrivent à 138% de rentabilité, ces gains ne sont pas réinvestis dans le développement et la productivité du pays, et ne contribuent pas à l'augmentation des pensions (Vera, 2016). Les AFP ont un coût très élevé en publicité, en salaires pour le paiement de vendeurs, mais surtout en salaires millionnaires que perçoivent leurs dirigeants.

Le système AFP est très contesté, d'amples secteurs de la population se mobilisent pour demander sa dissolution. Mais ceux qui ont fait des fortunes colossales avec la privatisation des entreprises stratégiques, de l'éducation et de la santé, augurent qu'un changement mettrait le pays en faillite. Si le pays revenait au système de répartition, non seulement le montant des pensions pourrait dupliquer - parce qu'aujourd'hui il y a cinq cotisants par retraité, c'est-à-dire que l'État pourrait très bien financer les retraites - mais le pays serait aussi plus prospère. Les inégalités générées par le système AFP ont également un coût social important : les personnes arrivent à la retraite en mauvaises conditions et dans une situation de précarité.

4.1.5. Les Institutions de Santé Prévisionnelle (ISAPRES)

Le système de santé chilien était géré par l'État, mais en 1981 sont nées les Institutions de Santé Prévisionnelle (ISAPRES), les personnes pouvaient quitter le système public d'assurance maladie et cotiser 7% de leur salaire dans ces institutions privées. Les ISAPRES

ont une finalité lucrative, qui se traduit par des hausses arbitraires des plans de santé que les usagers font avec ces Institutions. Les médecins des ISAPRES refusent souvent les arrêts maladie ce qui fait que les personnes vont travailler parfois dans des conditions très précaires. En principe, les personnes peuvent choisir entre le système privé et le Fond National de Santé (FONASA) qui est l'organisme public qui administre les fonds d'État destinés à la santé, mais ce sont les ISAPRES qui cumulent les plus hauts pourcentages d'affiliés, parce que le système public donne une couverture minimale. Les femmes sont les plus affectées, elles doivent payer plus que les hommes pour le même service : ce traitement inégal est dû à la fonction reproductrice des femmes. En somme, les femmes et les personnes âgées payent plus qu'un homme jeune. D'après Maria Olivia Mönkeberg (2015), les ISAPRES ont pris au système public « la crème du gâteau :

Les patients idéaux, c'est-à-dire « rentables » pour les ISAPRES sont les hommes – dans la mesure du possible célibataires- avec des hauts salaires, jeunes et en bonne santé. Le reste de la population, d'un côté ou de l'autre, est sous la menace que le plan augmente le prix, sous peine de perdre un avantage, ou de se retrouver avec la surprise que telle ou telle chose –« prestation », en langage technique- ne la couvre pas (Mönkeberg, 2015).

Tout le système est un négoce, les propriétaires des ISAPRES ont aussi des cliniques, des centres de santé privée, des chaînes de pharmacies (qui maintiennent des prix excessifs et sans compétition pour les médicaments), des capitaux dans les AFP et dans les compagnies d'assurance nationales et internationales. Si les bénéfices des investissements faits avec l'argent des affiliés des ISAPRES sont bons, les gains vont aux personnes qui contrôlent ces entités, mais si les bénéfices sont mauvais, le poids tombe sur les affiliés. Les utilités ne se traduisent ni par une amélioration des services médicaux, ni par la diminution des cotisations. Pour garantir ce système, le régime a inculqué certaines « valeurs », à travers l'éducation et

surtout dans l'éducation supérieure. Après le putsch, les universités intervinrent, une partie importante des académiciens fut licenciée. La faculté d'économie de l'Université du Chili a suivi les lignes de l'Université Catholique, noyau des Chicago Boys. Les moyens de communications de masse appartiennent aussi aux proches collaborateurs de Pinochet. À travers la presse s'orchestrent des campagnes contre toute mesure qui pourrait mettre en danger le système.

4.1.6. La Constitution de 1980

Le 11 septembre 1980 le régime militaire organisa un plébiscite pour changer la Constitution. Cette consultation se déroula dans les mêmes conditions que celle de 1978 : sans registres électoraux, sans garanties dans le dépouillement de votes, les partis politiques étaient proscrits, l'opposition n'avait pas l'autorisation de faire des manifestations publiques etc. La nouvelle Constitution prévoyait que Pinochet reste encore huit ans au pouvoir, un nouveau plébiscite pour élire le Président de la République devait avoir lieu en 1988. La Constitution de 1980 rendit légitime le pouvoir dictatorial. Elle instaura une série de mesures qui permettaient de justifier la répression : le droit de réunion fut restreint, la liberté de presse fut conditionnée (pour faire éditer, ou faire circuler de nouvelles publications il fallait avoir un permis de Pinochet). Désormais, le gouvernement pouvait envoyer légalement des personnes en exil, et les centres de détention clandestins furent officialisés. La nouvelle Constitution rendait plus difficile la possibilité de faire des réformes, créant de sérieux problèmes pour un probable gouvernement d'opposition si Pinochet perdait le plébiscite de 1988. Malgré les restrictions des libertés d'expression, en opposition au faste médiatique que met en marche le gouvernement pour persuader la population de voter Oui, des voix se lèvent pour critiquer la tenue du plébiscite. Dans ce contexte, la Conférence Épiscopale émet une déclaration publique où l'Église critique ouvertement la procédure électorale. Des centaines de personnes sont arrêtées pour avoir manifesté leur refus du plébiscite. Eduardo Frei

Montalva, ex-Président de la République, organise un meeting dans lequel se rendent plusieurs organisations. En 1982 Frei est assassiné par la CNI. Le résultat de l'élection est sans surprise : le Oui obtient 67% des suffrages, et l'opposition 30,17%.

4.1.7. L'approbation de la nouvelle Constitution change l'échiquier politique

Malgré la répression, le mécontentement de la population se fait sentir. Les partis politiques de gauche canalisent ce mécontent. D'autres secteurs politiques se plient aussi à ces mouvements, par exemple la Démocratie Chrétienne s'intègre à l'opposition. Le Parti Communiste annonce sa Politique de Rébellion Populaire. Cette politique consistait à appliquer désormais toutes les formes de lutte pour faire tomber la dictature, y compris la lutte armée. D'après le PC, la Constitution de 1980 avait fermé toute possibilité de sortie démocratique. Le parti communiste crée son bras armé qui se nomme Front Patriotique Manuel Rodriguez.

4.1.8. Le Front Patriotique Manuel Rodriguez (FPMR)¹⁵

Le FPMR entre en action en 1983, mais bien avant, des étudiants chiliens se préparaient militairement à Cuba. D'autres jeunes chiliens exilés intégrèrent les armées régulières dans l'ancienne Union Soviétique, en Bulgarie et dans l'ancienne Allemagne de l'Est et obtinrent des grades militaires. En mai 1979 un contingent de chiliens préparés à Cuba fut envoyé à Nicaragua pour aider le Front Sandiniste de Libération dans la guerre civile contre Anastasio Somoza. Le contingent chilien combattit dans le Sud du Nicaragua et aida à constituer l'armée sandiniste. Le contingent chilien retint les unités les mieux préparées de la Garde Somoziste en les empêchant d'entrer à l'intérieur du pays (CEME, 2005). En 1983 les cadres militaires qui avaient combattu au Nicaragua retournèrent au Chili clandestinement et préparèrent des combattants chiliens. Le Front s'intégra aussi à la lutte contre la dictature

¹⁵ Manuel Rodriguez fut un héros de l'Indépendance du Chili.

dans les quartiers populaires et créa les Milices Rodriguistes afin de préparer des jeunes de ces quartiers à l'auto-défense, car dans les journées de protestation une très forte répression s'exerçait dans ces secteurs de la population. Le Front eut quatre mille membres et sympathisants.

Le front réalisait aussi des actions de déstabilisation : des tours de haute tension furent fauchées provoquant des « éteignoirs » dans diverses zones du pays. Les jours de grève, ils réalisèrent des coupures de chemins, d'autoroutes, de chemins de fer et firent sauter des ponts. Ils prirent d'assaut trois armureries. En 1984 ils attaquèrent le cartel Borgoño (centre de réclusion, torture et assassinats). En 1985 le front enleva un militant blessé dans un hôpital.

En 1984 des membres du front séquestrèrent le journaliste Sebastiano Bertolone et firent irruption à la télévision en montrant leur drapeau et en présentant le « Manifeste Rodriguiste ». Par la suite le front interféra des chaînes de télévision et des stations de radios pour faire des appels à la mobilisation, ils firent aussi cinq conférences de presse diffusées massivement. En 1986, le front avait une équipe stable de radio avec environ 20 points de transmission ce qui leur permit de réaliser une moyenne de 150 transmissions. Ces transmissions eurent un grand impact sur la population et servirent à motiver les gens à participer dans les journées de protestation.

L'année 1986 était « l'année décisive » pour le PC : ce parti croyait que les conditions pour faire tomber par la force le régime dictatorial étaient réunies. En mai 1986 à Carrizal (ville au nord du Chili), le FPMR interna 80 tonnes d'armements en provenance de Cuba. 90% de ces armes furent découvertes par la CNI en 1990.

Le 7 septembre 1986, le FPMR réalisa un attentat contre Pinochet dans une action qui fut nommée « Opération XXe Siècle ». Durant l'attaque, cinq escortes et un carabinier furent tués et treize militaires furent gravement blessés. Mais Pinochet s'en sortit vivant. Toutes les

personnes qui participèrent à cette action s'échappèrent.

Suite à l'attentat, la junte décréta l'État de Siège et présenta une requête contre les responsables, les complices et les receleurs de l'attentat. Entre le 7 et le 8 septembre deux cents personnes furent arrêtées, la plupart étaient des dirigeants politiques et syndicaux. Entre le 15 et le 16 juillet 1987, douze militants du FPMR furent assassinés. Ce massacre fut appelé l'Opération Albanie ou « massacre de Corpus Christi ». La CNI fit un montage médiatique couvert d'une aura de légalité pour faire croire à l'opinion publique que les frontistes étaient morts dans des « affrontements ». Des investigations postérieures démontrèrent que ceux-ci furent assassinés, séquestrés, et brutalement torturés (Hertz & Verdugo, 1990).

« L'année décisive » échoua. L'échec de Carrizal et de l'Opération Siècle XX décida le PC à se concentrer plutôt sur une sortie politique. Le FPMR devint un instrument mineur, le front se divisa : ceux qui refusèrent d'accepter cette nouvelle stratégie formèrent le Front Autonome. En septembre 1986 ce front réalisa plusieurs opérations contre des hauts fonctionnaires de la dictature. Avec l'arrivée de la démocratie en mars 1990, le front autonome réduisit ses actions : il fut responsable de l'assassinat d'un carabinier impliqué dans l'égorgeage de trois militants communistes, d'un homme chargé de l'escorte de Pinochet, d'un médecin accusé par le Collège de Médecins pour sa participation à la torture, et du sénateur Jaime Guzmán, un des principaux idéologues de la Constitution de 1980.

En 1990 des frontistes incarcérés réalisèrent une fugue massive, aidés par le PC. En 1996 trois frontistes accusés de délits réalisés en démocratie fuguèrent de la Prison de Haute Sécurité en hélicoptère. D'autres frontistes furent graciés par le président Patricio Aylwin.

4.1.9. L'évolution des luttes sociales

Le 10 avril 1978 les mineurs de Chuquicamata (la plus grande mine à ciel ouvert du monde) firent sonner des casseroles en signe de protestation. Pinochet décréta l'état de siège.

Le 01 mai 1978 il y eut une manifestation où participèrent plus de trois mille personnes.

400 personnes furent détenues. Tucapel Jiménez critiquait fortement le néolibéralisme¹⁶. La Coordinatrice nationale syndicale déclara que les différences économiques conduisent à des situations extrêmes. Le 3 mai des dizaines de personnes occupèrent une église et demandent la liberté des détenus, la fin des états d'exception et la dissolution de la CNI. Le 22 mai 1978, l'association des familles des disparus occupa l'UNICEF. Le 07 juin 1978 il y eut une manifestation en solidarité avec cette organisation, et des meetings dans les universités. En octobre 1978 la Coordinatrice Nationale Syndicale fut déclarée illégale, ses locaux furent perquisitionnés, ses biens et ses comptes bancaires furent confisqués.

Le 3 septembre 1979 les membres de l'association de familles de détenus disparus entamèrent une grève de la faim. Des graves incidents se produisirent entre la police et les personnes qui étaient allées prêter leur solidarité aux grévistes.

En février 1980 la célébration du 1er mai fut interdite, mais des centaines de personnes manifestèrent. Les locaux de la Confédération Ouvrière et Paysanne furent perquisitionnés. L'Église suspendit la messe à la Cathédrale, mais l'archevêque Raúl Silva Henríquez envoya un message aux travailleurs où il parlait des différences entre riches et pauvres et du développement du pays à deux vitesses. Le président de la coordinatrice Syndicale, Manuel Bustos, dit que le souvenir des martyrs de Chicago fait écho avec la crise profonde que vit le pays, où des millions de chiliens sont forcés à vivre cette situation sans pouvoir dire un mot. Clotario Blest (un vieux « routier » syndicaliste) dit qu'on devrait avoir honte qu'encore ce 1er mai les travailleurs soient acculés, cachés et apeurés. Le gouvernement arrêta cinquante-huit personnes, quadrilla et perquisitionna un quartier d'où provenaient beaucoup des manifestants. Le 3 mai 1980 une paroisse fut occupée par des représentants de différentes organisations de quartiers populaires demandant la libération des personnes arrêtées le 1er mai (Salazar, 2016).

¹⁶Tucapel Jiménez avait défendu le régime militaire à l'Organisation International du Travail (OIT) en 1974.

En décembre 1982 il y eut un meeting syndical où cinquante hommes armés avec des chaînes, des bâtons et d'autres objets contondants frappèrent des syndicalistes : deux journalistes furent gravement blessés et trois dirigeants syndicaux furent envoyés en exil.

Le 25 février 1982 Tucapel Jiménez fut assassiné par la CNI.

Dans les quartiers populaires, les habitants organisaient des soupes populaires.

En janvier 1983, plus de 1200 dirigeants syndicaux envoyèrent une lettre ouverte à Pinochet en signalant la gravité de la crise financière et la dérogation du Plan Travail, demandant la fin des violations des droits syndicaux, l'éclaircissement de la mort de Tucapel Jiménez et une réponse pour les familles de détenus disparus, ainsi que la libération des prisonniers politiques et syndicalistes, la fin de l'exil et la restauration de la démocratie.

Le 1er mai 1983 les organisations syndicales appelèrent à manifester. Étant donné que les manifestations étaient interdites, les organisations syndicales décidèrent de faire des réunions dans leurs locaux. Les lieux de réunion étaient encerclés par les carabiniers, mais des groupes de manifestants avançaient, la police ne pouvant pas les contenir. La Confédération de Travailleurs du Cuivre (CTC) appela à une grève de 24 heures pour le 11 mai.

Le 11 mai 1983 eut lieu la première Journée de Protestation Nationale. Les 14 journées de protestation Nationale qui se sont déroulées entre 1983 et 1986 présentèrent les mêmes caractéristiques : les personnes s'organisaient pour ne pas envoyer les enfants à l'école, pour ne rien acheter, ni faire de démarches administratives. Les voitures klaxonnaient, à 20 heures les gens faisaient sonner des casseroles et à 21h30 la population éteignait les lumières et les appareils électriques. Le régime réagit avec des représailles massives, des centaines de carabiniers, des militaires et de civils perquisitionnèrent plus de 5000 maisons dans les quartiers populaires. Dans les quartiers les plus combatifs, les forces armées firent sortir de leurs maisons les hommes de plus de 14 ans, les emmenant sur des terrains sportifs où ils

restaient pendant des heures. Il y eut deux morts, des dizaines de blessés et 600 détenus.

La deuxième Journée de Protestation eut lieu le 14 juin 1983 ; la troisième, le 12 juillet ; la quatrième le 11 et le 12 août 1983 ; la cinquième Journée dura quatre jours, du 8 au 11 septembre 1983 ; la sixième eut lieu le 11,12, et 13 octobre 1983 ; la septième le 27 octobre 1983 ; la huitième le 27 mars 1984 ; la neuvième le 11 mai 1984 ; la dixième le 4 et 5 septembre 1984 ; la onzième le 29 et 30 octobre 1984. Au courant de l'année 1985 les journées de protestation se multiplièrent.

Les Journées de protestation prirent une allure de plus en plus politique, certains mouvements appelaient à la « désobéissance civile ». Il y eut des affrontements, des barricades et des flambées de feu avec des pneus, des coupures d'électricité, ainsi que des actions de sabotage. La plus grande Journée de Protestation eut lieu le 2 et 3 juillet 1986.

Toutes les Journées de Protestation Nationale se soldèrent par des morts, de nombreux blessés et des détentions massives. En 1983 le gouvernement instaura l'état de siège et le couvre-feu, interdit des revues d'opposition, perquisitionna des sièges syndicaux et réalisa des interventions massives dans les quartiers populaires arrêtant des milliers de personnes, et en reléguant d'autres. En septembre 1984 le prêtre français André Jarlan fut assassiné. En 1985 on trouva les corps de trois intellectuels communistes égorgés. Le 2 juillet 1986 deux jeunes furent brûlés vifs : Rodrigo Rojas et Carmen Gloria Quintana. Rodrigo Rojas est décédé et Carmen Gloria Quintana survécut mais avec des séquelles à vie.

Le pape Jean Paul II était présent au Chili le 4 avril 1987. L'Assemblée de la Civilité profita de sa visite pour lui transmettre une lettre où on lui demandait d'intervenir pour garantir le droit à exprimer sa volonté. Cet événement suscita beaucoup d'espoir dans les secteurs populaires. Lorsque le Pape s'adressa à la population lors des meetings organisés pour l'occasion, une partie des assistants cria « Pinochet assassin ». Il y eut des affrontements entre la police et la population, les manifestants furent frappés et il y eut des tirs des bombes

lacrymogènes. Il y eut plus de 600 blessés et des dizaines de détenus. Mais il n'y eut aucun changement dans la politique tracée par Pinochet.

Les mobilisations populaires ouvrirent la possibilité aux partis politiques d'entrer en action malgré le fait qu'ils étaient proscrits. Deux blocs politiques se formèrent : l'Alliance Démocratique et le Mouvement Démocratique Populaire.

L'Alliance Démocratique (AD) a existé entre 1983 et 1988. Elle était formée par la Démocratie Chrétienne, la droite centriste et une partie du Parti Socialiste, le Parti Radical et l'Union Socialiste Populaire. Les partis qui ont adhéré à cette formation signèrent le « Manifeste Démocratique » qui prônait la formation d'une Assemblée Constituante qui puisse permettre de changer la Constitution, le départ de Pinochet, et la formation d'un gouvernement de transition. L'AD cherchait une issue négociée, elle entama des conversations avec le Ministre de l'Intérieur Sergio Onofre Jarpa, mais le jour de la réunion coïncide avec la quatrième Journée de Protestation. Il y eut 27 morts, des centaines de blessés et beaucoup de personnes détenues. Le gouvernement avait déployé plus de 18 000 soldats dans les rues. La possibilité d'un dialogue était fermée. Pinochet destitua Sergio Onofre Jarpa, celui-ci démissionna en 1985.

L'Église Catholique critiqua aussi la crise démocratique, économique et morale et les exactions à la dignité humaine à travers la torture, l'exil et le libéralisme économique. Cette institution parle d'une crise globale et institutionnelle qui ne pourra se résoudre qu'avec le rétablissement de la démocratie. L'Église insistait sur l'importance d'entamer un dialogue. Face à cette situation, en 1986, l'AD présenta un document au gouvernement « La Demande du Chili » où ils disaient qu'il ne pouvait y avoir d'issue pacifique dans le cadre de la Constitution, car elle ne permettait aucun changement, et obligeait à élire un dictateur tous les huit ans.

L'AD donna trente jours au gouvernement pour répondre, celui-ci ignora le document

ainsi que toute possibilité de dialogue. L'AD nuança petit à petit ses positions, ce mouvement avait des négociations en cours avec les hautes sphères, et excluait les partis de gauche et les secteurs sociaux. Le PC et d'autres secteurs de gauche refusèrent ce dialogue.

En septembre 1983 se forma le Mouvement Démocratique Populaire (MDP), ce mouvement a existé entre 1983 et 1987. Cette coalition est composée par le PC, une partie du PS, le MIR, des secteurs de la Gauche Chrétienne et des secteurs du Parti Radical. Le MDP joua un rôle de protagoniste dans l'organisation des mobilisations populaires. Dans leur document initial, ils font un appel à l'Unité et au Combat, ce document prône la lutte de masses en tant que moyen pour en finir avec la dictature. Le MDP participa activement à la reconstitution des mouvements d'étudiants, des travailleurs et dans l'organisation des quartiers.

En 1984 le Tribunal Constitutionnel déclare le MDP anticonstitutionnel. Malgré la sentence, ce mouvement continue d'agir dans la semi-clandestinité.

Le degré de violence et la massivité des affrontements entre le peuple et le régime laissaient prévoir une issue à travers la voie violente. Quelques jours avant l'attentat contre Pinochet, les plus hauts dirigeants du MIR, recherchés par la CNI, donnent une Conférence de presse clandestine en plein centre de Santiago. Deux correspondants des journaux étrangers diffusèrent l'information dans le monde entier (Salazar, 2016). La CNI était dépassée, la réponse du gouvernement était d'accroître la répression. Les mobilisations continuaient, mais les directives centristes commencèrent à céder et à nuancer leurs positions. Patricio Aylwin DC appela à renforcer les aspects qui pouvaient diviser l'opposition et à éluder la question de la légalité de la Constitution en disant qu'il fallait explorer d'autres chemins à partir de la Constitution en vigueur. Pinochet durcit ses positions. Devant ces faits, le Département d'État des États-Unis annonça « une révision des relations avec le régime chilien, car l'intransigeance du régime pouvait affecter ses intérêts ». Les États-Unis étaient conscients

que la voie du durcissement n'allait pas résoudre la crise, que la polarisation que cette voie allait produire ne pouvait que fortifier une issue populaire. Sur le plan international, Pinochet était isolé.

4.1.10. Le plébiscite du 5 octobre de 1988

Ce plébiscite disposait de registres électoraux. Comme nous l'avons signalé, il y avait beaucoup de différences parmi les mouvements d'opposition, mais fin 1987, seize partis d'opposition appelèrent à voter « non » et formèrent la « Concertation de partis pour le non ». Parmi les forces d'opposition, le PC et un secteur du PS étaient contre le plébiscite parce que cela signifiait accepter la Constitution de 1980 et les règles du régime dictatorial. Mais si le « oui » gagnait, cela signifiait que Pinochet resterait au pouvoir jusqu'en 1998. Ce fait fut décisif pour que le PC et le PS se plient à la Concertation de partis pour le Non. Si le « Non » gagnait, Pinochet resterait encore un an au pouvoir pour ensuite convoquer des élections présidentielles.

Pour l'option « Oui », il y avait le parti de l'Union Démocratique Indépendante (UDI), rénovation Nationale (RN), Avancée Nationale, le Parti Libéral et d'autres petits groupes qui soutenaient le régime.

Pour éviter la fraude électorale, un double système de comptage de votes fut établi, de cette façon on a pu avoir des résultats incontestables. Vers 22 heures les résultats donnés par le gouvernement donnent le « Oui » gagnant. Mais certains dirigeants du régime reconnurent publiquement le triomphe du « Non », ce qui avortait toute tentative de la part du gouvernement de ne pas accepter les résultats ou d'agir violemment. De cette façon eut lieu l'élection avec le plus grand taux de votants (90% de personnes ont voté) : le « Non » a obtenu 54,7% et le « Oui » 43 %. Le régime n'eut pas d'autre alternative que d'accepter les résultats.

La Constitution de 1980, par sa forme, par sa rédaction et par la manière dont elle fut

plébiscitée, donnait une légitimité au régime militaire. Les réformes de la Constitution eurent un caractère très limité. Le 11 mai 1989 fut éliminée la faculté présidentielle de dissoudre la Chambre de Députés, l'élimination de certaines facultés présidentielles durant l'état de siège (expulsion et interdiction de rentrer au Chili), ainsi que la révision du Conseil de Sécurité Nationale.

Le 11 mars 1990 Patricio Alwyn devint le premier président élu démocratiquement après 17 années de dictature, pour quatre années de mandat.

4.1.11. La transition vers la démocratie

Le processus de transition vers la démocratie fut long et difficile, Patricio Aylwin gouverna dans un contexte très limité, le régime démocratique pactisa avec l'ancien régime et eut beaucoup d'entraves pour gouverner.

Les entraves pour exercer une gouvernance démocratique sont nombreuses :

1) La Constitution de 1980 qui avait donné la légitimité au régime militaire était toujours en vigueur. Seules les clauses les plus extrêmes du texte original purent être changées. Mais une série de dispositions incompatibles avec les exigences nécessaires à un régime démocratique furent acceptées.

2) La loi d'amnistie de 1978 continue d'exister.

3) Les Forces Armées ont conservé une influence considérable dans les affaires de l'État. Les fonds réservés pour l'armée furent maintenus. Les commandants en chef des Forces Armées étaient inamovibles ce qui signifiait que le Président de la République n'était plus le chef des armées.

4) Le sénat comptait neuf sénateurs désignés par le régime militaire.

5) La Constitution créa un Tribunal Constitutionnel : cet organisme avait le pouvoir de convoquer à plébiscite, de déclarer constitutionnels ou non des décrets ou des résolutions du président et pouvait aussi déclarer inconstitutionnelles des organisations et des partis

politiques.

6) La Constitution établit un Conseil de Sécurité Nationale, son but était de conseiller le président de la République dans les matières relatives à la sécurité nationale. Il était composé de huit membres, dont quatre commandants en chef des quatre branches des forces armées. Il suffisait que deux des commandants en chefs convoquent ce conseil pour qu'il se réunisse, outrepassant l'autorité du président de la République, pouvant même l'accuser face au Congrès ou face au Tribunal Constitutionnel.

7) Le système binomial : il s'agit d'un système électoral qui favorisait les deux principales organisations politiques laissant hors-jeu les partis minoritaires. Même si en 1989 la coalition de partis qui avait élu Patricio Aylwin obtient la majorité absolue dans la Chambre de Députés, à cause du système binomial et des sénateurs désignés, le nouveau gouvernement se trouvait en minorité dans tous les votes importants, particulièrement dans ceux qui visaient la réforme de la Constitution.

Le système néolibéral continua, le gouvernement déclara qu'il fallait donner des garanties aux entreprises et au marché international. Le système d'éducation, de santé et des retraites privées ne changea pas. Entre l'élection d'Aylwin et sa prise de pouvoir, le processus de privatisations s'accéléra. L'armée s'empressa de donner des garanties à ses chefs, des propriétés d'État furent données à des militaires haut placés. Le gouvernement démocratique ne fit rien pour enquêter sur les délits économiques réalisés pendant la dictature, comme par exemple le manque de transparence dans le processus de privatisation des entreprises d'État.

La censure continua. Alejandra Matus dans *Le livre noir de la justice chilienne* explique les dangers auxquels un journaliste pouvait s'exposer au Chili, même en démocratie. L'année 1999, son livre se vendait clandestinement. La journaliste dut s'exiler.

L'État continua à injecter de l'argent aux banques qui avaient fait faillite pendant la crise de 1982 et qui avaient contracté des dettes avec la banque centrale.

Les Forces Armées manifestaient leur pouvoir et leur détermination à agir violemment pendant la transition. Le cas le plus illustrative fut l'affaire des « Pinochèques ».

Les « Pinochèques »

En 1990 une commission parlementaire a découvert que l'Armée avait versé trois chèques d'un montant total de trois millions de dollars à Augusto Pinochet Hiriart, fils de Pinochet. Pour éviter qu'une enquête ait lieu, l'armée répondit par un mouvement de troupes appelé l' « Exercice de Coordination et Liaison », c'est-à-dire que tous les soldats devaient se présenter dans leur caserne. Le gouvernement se vit obligé à négocier une rapide et discrète solution. Devant la pression militaire, les autorités finirent par céder sans donner suite à cette affaire.

En 1993, le Conseil de Défense de l'État présenta une dénonciation pour ce cas devant la justice. Cette information fut publiée dans un journal qui annonçait la « réouverture du cas des chèques donnés par l'armée au fils de Pinochet ». Au même moment, certains officiers avaient été convoqués dans l'activation de plusieurs procès. Des commandos de l'armée se postèrent près du Palais Présidentiel escortés par des soldats en tenue de combat qui portaient des bérets noirs. Cette action fut baptisée « El Boinazo » (le « coup de béret »). Le juge Alejandro Solís, qui avait pris en charge l'affaire, dut l'abandonner en se déclarant incompetent, suite à une demande du Ministre de l'Intérieur (Solís, 2015).

Le cas « Pinochèques » fut définitivement fermé pendant le gouvernement d'Eduardo Frei Ruiz-Tagle (1994-2000). Frei évoqua la « Raison d'État ». L'opinion publique n'a jamais connu la teneur des accords passés entre le gouvernement et les militaires. Ces actes des militaires auraient été déclarés hautement subversifs dans une démocratie normale, mais parler de la responsabilité des militaires à cette époque aurait signifié agir contre la loi d'amnistie, et accuser le fils de Pinochet aurait porté atteinte à l'inviolabilité de celui-ci,

donnant comme résultat le non-respect des pactes que les autorités avaient établis avec l'armée (Villegas, 2003).

Pinochet faisait ostentation de son pouvoir, les exemples grotesques sont nombreux : des journalistes avaient demandé à Pinochet s'il avait violé la Constitution en sortant l'armée dans la rue pour défendre son fils, Pinochet a répondu « on a violé la Constitution et alors ! ». En 1979, une fosse clandestine fut découverte dans le cimetière général de Santiago, où on avait enterré des militants politiques. Dans des nombreuses tombes, il y avait les restes de deux ou trois personnes. Pinochet avait déclaré « Quelle économie ! » (Cavallo, 2012).

4.1.12. Quelques mesures adoptées par le gouvernement d'Aylwin

Les personnes qui revenaient à s'insérer au sein du pays. C'est à ces fins que fut créé le Bureau National du Retour.

Malgré les nombreuses difficultés dues à la pression militaire, le président accorda la grâce à 397 prisonniers politiques. En 1990 on découvre des fosses clandestines dans différents endroits du pays. Le gouvernement n'a pas pu avancer dans les enquêtes parce que la justice chilienne ne voulait pas interférer dans des affaires qui pourraient compromettre des membres des forces armées. La population était furieuse que malgré le fait qu'il y ait un gouvernement démocratique, l'impunité perdure.

Le 30 septembre 1990 Salvador Allende est enterré à Santiago. Le passage de l'urne dans les rues de la capitale a causé un grand bouleversement populaire, qui se traduisit par des affrontements avec la police. Salvador Allende avait été enterré dans une tombe improvisée le 12 septembre 1973 à Viñadel Mar avec la seule présence de sa veuve et d'une de ses filles.

4.1.13. Le Rapport Rettig ou Commission Nationale de Vérité et réconciliation

Le 9 mai 1990, pour aborder la question des violations des droits de l'Homme, le gouvernement créa la Commission Vérité et Réconciliation. Cette commission était présidée par Raúl Rettig, ancien député radical et ancien ambassadeur du Chili au Brésil sous la présidence de Salvador Allende. La commission siégea du 9 mai 1990 au 9 février 1991 (Araneda, 2005).

Aylwin accepta les conditions que proposait l'opposition, c'est-à-dire que la commission soit composée de partisans et d'opposants de l'ancien régime. Le président souligna que les conditions actuelles permettent seulement de faire « justice dans la mesure du possible ».

Pinochet essaya de convoquer le Conseil de Sécurité Nationale pour éviter que la commission soit créée, mais il échoua.

La commission put seulement traiter les cas des personnes décédées pendant la dictature. Seuls les proches des victimes prêtèrent déclaration et non les militaires. La commission ne put déterminer de responsabilités individuelles ni désigner de coupables, même si à travers les témoignages des victimes, les membres de la commission avaient toutes les preuves pour le faire, ils purent seulement travailler sur le principe de la « Conviction morale », mais non de la « Conviction juridique », c'est-à-dire qu'il a eu une reconnaissance officielle sans reconnaissance juridique des faits. Seulement quelques ex-agentes de l'ancien régime collaborèrent avec la commission, comme ce fut le cas de la Flaca Alejandra, Luz Arce (une autre militante du MIR qui avait collaboré avec la DINA/CNI), et d'Ingrid Olderoqui qui ont donné des détails impressionnants au sujet des violations des droits de l'Homme (Cavallo, 2012).

Le Rapport Rettig fut publié en 1991. Dans le discours où Aylwin a fait connaître ce document, il déclara que les déclarations des victimes étaient les témoignages les plus

douloureux qu'il avait entendus dans sa vie et qu'il leur demandait pardon. Pinochet déclara pour sa part que l'armée n'avait aucune raison de demander pardon pour avoir fait un labeur patriotique et pour avoir rétabli la paix sociale et la démocratie au Chili. Cependant, pour la première fois, il y eut une reconnaissance officielle au sujet des atrocités commises durant le régime militaire. La commission donna des détails terrifiants sur les méthodes et sur les « instruments sophistiqués » employés dans la torture et sur les niveaux d'humiliations et d'anéantissement que les victimes ont vécus. Mais la nature hétéroclite de la commission permet que les militaires justifient le coup d'État « à cause du chaos et de la violence » qu'il y avait dans le pays pendant le gouvernement de Salvador Allende, ce qui aurait justifié un état de guerre interne.

Le jugement de Manuel Contreras et de Pedro Espinoza pour le cas Letelier

Le cas Letelier était le seul à être resté en dehors de la loi d'amnistie (les États-Unis n'auraient jamais accepté que ce cas soit amnistié), mais la bataille légale pour inculper les responsables dura deux décennies. En 1991, Contreras, Espinoza et 30 officiers furent convoqués devant les tribunaux pour prêter déclaration. Pinochet déclara que l'institution était extrêmement inquiète au sujet du traitement qu'on donnait aux militaires et demanda au gouvernement de créer une nouvelle loi d'amnistie. D'autres militaires avaient menacé d'emmener des chars d'assaut au Palais Présidentiel et de dissoudre le Congrès.

Le 12 novembre 1993 Contreras et Espinoza furent respectivement condamnés à sept et six ans de prison pour l'assassinat d'Orlando Letelier. En 1995, malgré les pressions des militaires, Contreras et Espinoza furent envoyés en prison.

En janvier 2005 le juge Solís obtint une condamnation de Contreras pour d'autres chefs d'accusation. L'ex-chef de la DINA devint furieux et essaya d'attaquer le juge sur le plan personnel. Solís demanda à la Brigade des Droits de l'Homme de la Police d'Investigations d'aller le chercher chez lui pour l'emmener devant les tribunaux. Contreras, habitué à défier

la Justice, avait dit aux journalistes qu'il n'irait pas en prison, qu'il ne sortirait de chez lui que mort, que Solís avait appliqué dans la sentence « partialité, négligence et vengeance », il a rajouté que Pinochet n'avait pas tenu sa parole de militaire, qu'il n'avait pas respecté le code d'honneur, parce que c'était lui qui avait donné les ordres des crimes qu'on lui imputait. Les membres de la Brigade des droits de l'Homme savaient qu'ils devaient agir de manière très professionnelle. L'ex-chef de la DINA proféra des insultes et des menaces, il alla dans son bureau et sortit un pistolet. Un des détectives le lui retira. Contreras arriva aux tribunaux trainé par les forces de l'ordre.

Énormément de personnes étaient venues aux tribunaux, la foule lui lança des œufs et des crachats, des heurts se produisirent à cause des personnes qui voulaient le lyncher (Solís, 2015).

4.1.14. Le cas Agüero/ Meneses

Le Rapport Rettig a contribué à éclaircir en partie les violations des droits de l'Homme, mais ce n'est qu'en 2001 que l'on a commencé à parler de la torture grâce au cas Agüero/Meneses (Verdugo, 2004).

Felipe Agüero fut arrêté et torturé au Stade national en 1973. En 1982 il est parti aux États-Unis pour faire un doctorat en Sciences Politiques. Actuellement il vit dans ce pays et participe activement à la communauté scientifique : il a écrit plusieurs ouvrages et a participé à de nombreux conseils universitaires et des conseils éditoriaux. Rien dans son CV ne trahit l'autre espace psychique où la peur de revivre l'expérience du stade l'envahissait pendant les années qu'il a vécues au Chili. En 1990 Agüero vient au Chili pour participer à un séminaire. Dans cet événement scientifique, il rencontre le professeur Emilio Meneses, un de ses tortionnaires et professeur à l'École de Sciences Politiques à l'université du Chili. Sans savoir quoi faire, il parle avec deux journalistes qui avaient été avec lui au Stade et aussi à son frère, avec la pudeur qui s'impose. Personne ne parlait de la torture « Parce que c'est moche ! ».

Être survivant à cette époque est devenu un privilège qui demandait le silence ! Une demande implicite dans le discours officiel. Tous les efforts étaient concentrés pour avancer dans la ligne de la « justice dans la mesure du possible » établie par le président Patricio Aylwin (Verdugo, 2004).

Agüero décide d'envoyer une lettre aux autorités de l'institut de Sciences Politiques où il dénonce qu'un professeur de cette institution l'a torturé. Il dit qu'il évite d'aller aux activités scientifiques au Chili pour ne pas rencontrer son tortionnaire, ce qui endommage sa carrière. Mais il dit aussi que ne rien dire le fait devenir complice, car Meneses, dans son rôle d'académicien, comme de celui d'expert consultant en matière de défense, agissait publiquement sans que personne ne soit au courant qu'il avait été un tortionnaire. La lettre envoyée par Agüero au Directeur de l'Institut fut filtrée à la presse provoquant un grand impact dans l'opinion publique et dans le monde universitaire. Meneses a présenté une plainte contre Agüero en 2001 en l'accusant d'injures contre sa personne. La défense fit venir cinq témoins qui avaient été torturés par Meneses. Celui-ci est tombé dans de nombreuses contradictions avec les témoins pendant le procès, sa plainte s'est retournée contre lui-même. En décembre 2002 le tribunal émit un non-lieu. Meneses fut expulsé de l'université.

Le cas Agüero-Meneses fut un des marqueurs clés qui ont permis d'aborder la question de la torture officiellement. En 2003 le gouvernement a accepté la création d'une Commission Nationale sur la prison politique et la torture, dirigée par l'évêque Sergio Valech.

4.1.15. Le Rapport Valech

Le Rapport Valech(ou Commission Nationale sur la prison Politique et la Torture) fut créé en 2003 et fut rendu public en novembre 2004¹⁷. Cette commission était composée de huit personnes mais n'incluait aucun représentant des victimes ni des associations d'ex-

¹⁷ Sergio Valech fut le dernier responsable du Vicariat de la Solidarité.

prisonniers politiques.

Ce rapport est fondé sur le témoignage de 35.868 personnes. Une seconde partie du rapport fut publiée en juin 2005 et incluait 1.201 cas, dont celui de 86 enfants âgés de moins de douze ans mais aussi des enfants qui sont nés en prison et qui ont souffert des conséquences de la torture subie par la mère. Ces cas rentrent dans la définition de l'ONU sur la torture. La commission Valech reconnaît aujourd'hui qu'il a eu trente-huit mille personnes torturées (Solís, 2015).

Les victimes ont été dédommagées en percevant une réparation « symbolique et austère » comme avait promis le président Ricardo Lagos à l'époque. Sans que les personnes qui ont prêté témoignage le sachent, Ricardo Lagos s'est réuni avec le haut commandement de l'armée. Les militaires étaient préoccupés parce que dans les témoignages des victimes apparaissaient certains noms de militaires en service actif. Le gouvernement a assuré au haut commandement de l'armée qu'il n'y aurait pas d'ouverture de nouveaux procès ni de « chasse aux sorcières ». Les témoignages recueillis sont gardés secrets pendant 50 ans sous prétexte qu'il faut protéger les victimes et que faire connaître ces témoignages irait à l'encontre de l'éthique.

Aujourd'hui, beaucoup de victimes protestent, se sentent trahies et demandent de déclassifier le rapport pour avancer en matière de justice comme l'établit le droit international dont le Chili est signataire et pour lesquels il a constamment été sanctionné et questionné. Plusieurs organisations de défense des droits de l'Homme demandent la levée du secret.

5. La justice chilienne

Les réformes structurelles qu'avait entamées le gouvernement de l'Unité Populaire ont suscité un violent refus de la part du patronat et des grands propriétaires agricoles qui ont vu leurs intérêts menacés et ont fait recours à la justice pour s'opposer aux changements. Le Pouvoir Judiciaire qui était très conservateur s'est impliqué avec ces secteurs de la population contraires au gouvernement. Dans les petites villes, les juges acceptaient des invitations où ils côtoyaient des autorités politiques, sociales et économiques. Dans les hautes sphères, ce même comportement se produisait mais à une échelle plus élevée. Cette situation compromettait la nécessaire impartialité de la justice surtout quand les conditions politiques déclenchaient des graves conflits d'intérêts. Le Congrès freinait le processus de réformes, donc le gouvernement a fait recours à des décrets qui dataient de 1932 pour pouvoir continuer d'agir dans la légalité : cette mesure a produit une controverse qui a fini devant la justice¹⁸.

Au Chili il n'y avait pas des lois pour punir les délits économiques. Un des décrets de 1932 déclarait d'utilité publique les entreprises qui ne voulaient pas fabriquer de produits de première nécessité. À ce moment-là le gouvernement de l'Unité populaire avait de graves problèmes : les États-Unis avaient coupé les crédits pour le pays et avaient bloqué les comptes que le Chili avait aux États-Unis, le gouvernement étasunien faisait pression aussi sur les institutions financières pour qu'elles n'investissent pas au Chili comme repréailles

¹⁸ Le 4 juin 1932 s'est instauré la « République Socialiste du Chili ». Cet événement s'est initié avec la démission forcée du Président Juan Esteban Montero grâce à un putsch de l'armée de l'air sous le commandement de Carlos Dávila. La dépression de 1929 avait beaucoup affecté le pays. Pour les putschistes il fallait améliorer les conditions de vie du peuple pour que chacun puisse avoir de la nourriture, des vêtements et un toit. Pour arriver à ses fins, le nouveau régime s'est doté de décrets de loi qui lui ont permis entre autres : de contrôler et réquisitionner pour ravitailler la population, d'augmenter les finances de l'État à travers un fort impôt aux grandes fortunes et le paiement en monnaie nationale des dépôts en devises et en or, la suspension des expulsions de personnes qui ne pouvaient pas payer leurs loyers et l'occupation de maisons inoccupées, la restitution d'articles donnés en gage (surtout s'il s'agissait d'outils comme les machines à coudre par exemple). L'État a pris le monopole du commerce extérieur et a intervenu les banques pour pouvoir amplifier la socialisation du crédit, la « Maison de Commerce de l'État » a été créée pour l'achat-vente d'articles de première nécessité à des prix modérés, des mesures ont été prise pour améliorer l'enseignement primaire ... etc. Le 13 septembre 1932 Dávila est obligé de démissionner. La république Socialiste du Chili n'a duré que 12 jours.

pour la nationalisation du cuivre. De son côté, l'opposition a fermé des centaines d'entreprises pour générer de graves problèmes de ravitaillement : des produits de première nécessité ont été jetés à la mer, détruits ou cachés¹⁹. Les grands patrons ont déplacé leurs capitaux à l'étranger, etc.

En 1973 le président de la Cour Suprême a accusé le Contrôleur de la République d'être inefficace pour ne pas avoir questionné l'usage des décrets de 1932. Plus tard la Cour Suprême a émis une déclaration faisant allusion à l' « imminente cassure de la loi » à cause du retard des forces de l'ordre à expulser des paysans qui avaient occupé illégalement une propriété agricole. Dans la même année la Cour a demandé l'arrestation d'un ministre. En réponse à cette mesure, le gouvernement a proposé d'accuser la Cour constitutionnellement. L'affrontement entre les deux pouvoirs d'État a pris un caractère franc. La Cour a fait une déclaration en réponse à un office envoyé par le Président de la République où il accusait cette institution d'avoir dépassé sa compétence. Le Haut Tribunal a envoyé au Président Allende une réponse tranchante. Celle-ci fut la dernière polémique entre ce Tribunal et le Président de la République. Postérieurement cette lettre fut invoquée pour justifier le coup d'État (Solís, 2015).

La journaliste Alejandra Matus réalise une analyse approfondie au sujet de la dégradation de la justice chilienne à l'époque (Matus, 1999). Dans les tribunaux, les postes clés étaient occupés par des proches ou des amis des magistrats. Certains juges acceptaient des pots de vins. D'autres avaient un comportement qui n'aurait pas pu exister dans une démocratie, la journaliste mentionne le cas d'un juge qui ramenait des filles mineures aux tribunaux, ces adolescentes attendaient avec les journalistes « d'être reçues ». Le juge en question disait qu'il s'agissait de ses « nièces ».

La « Loi Caramel »

¹⁹ Après le coup d'État, tous les commerces étaient approvisionnés.

La Constitution de 1980 stipulait que la limite d'âge pour un membre de la Cour Suprême était de 75 ans. Pour que les juges inconditionnels au régime militaire puissent rester à leurs postes après 75 ans, il fut décidé qu'il y aurait une exception pour les magistrats en exercice. Les membres de la Cour Suprême ont commencé à vieillir et se sont perpétrés à leurs postes. L'image de personnes âgées avec un châle sur les jambes, endormis pendant les plaidoiries est devenu le symbole du Pouvoir Judiciaire chilien à cette époque (Matus, 1999).

En 1984, Hugo Rosende devient ministre de justice. Il était connu pour sa fidélité à Pinochet avant d'être élu ministre. En 1976 deux avocats qui représentaient les victimes des violations aux droits de l'Homme furent expulsés du pays. Ces avocats étaient connus et respectés par la communauté académique, par des politiciens qui étaient dans l'opposition pendant le gouvernement d'Allende, mais aussi dans les cercles sociaux aisés. Un groupe d'avocats Démocrate-Chrétien avait présenté un Habeas-Corpus, qui fut refusé en première instance. Le cas est arrivé à la Cour Suprême. Rosende, en représentation de l'accusation, a dit que les antécédents pour expulser les avocats étaient des secrets de « sécurité nationale » et que si les magistrats acceptaient l'Habeas-Corpus, ils seraient responsables des altérations à l'ordre public. Les magistrats ont confirmé le refus de l'Habeas-Corpus.

En 1984 les journées de protestation et la crise secouaient le gouvernement, Rosende est devenu un homme clé pour Pinochet. Avec la désignation du nouveau ministre, les magistrats de la haute Cour ont pratiqué davantage de mouvements dans l'ombre et de magouilles. Les inconditionnels sans majeur mérite accédaient à des postes importants, et les juges capables mais indépendants voyaient leurs carrières ajournées, beaucoup d'entre eux n'ont jamais pu évoluer professionnellement. Rosende a augmenté le nombre de ministres de la Cour Suprême de treize à seize. Ces nominations ont suscité beaucoup de mécontentement, entre autres du côté du Collège d'avocats, qui demandait d'en finir avec les « plaidoiries de couloir ». Ainsi vit le jour un circuit plus au moins organisé de trafic d'influence : certains

avocats demandaient à leurs clients des montants additionnels à leurs honoraires pour pouvoir « sensibiliser » les magistrats. Les magistrats honnêtes et indépendants n'avaient aucune possibilité de réagir ni de s'opposer.

Rosende voulait perpétuer « l'œuvre » du régime militaire et le fait que la Cour Suprême vieillissait l'inquiétait. Il décida donc de changer la Cour. Après le triomphe du Non, le ministre de justice avait peur qu'une avalanche de procès pour violations aux droits de l'Homme puisse arriver dans les hautes Cours, ce qui pouvait entraîner une dérogation de la Loi d'Amnistie. Pour s'assurer d'avoir des magistrats loyaux, il a créé la « Loi Caramel » en se servant de ses capacités de juriste et d'un total manque d'éthique. Il a proposé trente mois de salaire aux magistrats qui désiraient partir à la retraite avant le 15 septembre 1989. Beaucoup de postes sont restés vacants. Rosende a mis à ces postes des magistrats plus jeunes et enclins au régime. Entre mai et septembre 1989 il a nommé six nouveaux membres de la haute Cour.

Cette nouvelle Cour Suprême était dotée de facultés qu'elle n'avait jamais eues, son président faisait désormais partie du Conseil de Sécurité Nationale, avec les commandants en chef des forces armées, et avait la faculté de nommer trois sénateurs désignés. Certains juges qui avaient profité de la « Loi Caramel » sont devenus des sénateurs désignés par la suite (Matus, 1999).

5.1. Les deux justices

Pendant la dictature et bien après, deux justices fonctionnaient au Chili, la civile et la militaire. Pour les cas de violations des droits de l'Homme qui se présentaient à la justice ordinaire, si les faits dataient de la période comprise entre le 11 septembre 1973 et le 10 mars 1978 (la Loi d'Amnistie couvrait cette période) les juges appliquaient l'amnistie, et si les faits dataient d'une date postérieure, les juges se déclaraient incompétents et passaient le cas à la Justice Militaire qui *ipso-facto* déclarait un non-lieu. La Cour D'Appellations et la Cour

Suprême pouvaient annuler les décisions de juges qui prenaient ces causes (Avilés, 2015). Il y a eu neuf mille Habeas Corpus qui ont été refusés. Les demandes d'Habeas Corpus étaient canalisées par le ministère de l'intérieur. Les détentions étaient arbitraires et en marge des procédures légales, les personnes arrêtées allaient dans les cartels secrets de la DINA/CNI, « logiquement », le ministère de l'intérieur répondait qu'ils n'étaient pas informés de la détention.

La Commission Rettig a ratifié par unanimité un sévère jugement à l'encontre du pouvoir judiciaire pendant le régime militaire. Le rapport signale que la magistrature n'a pas eu le courage d'exercer ses attributions dans la défense des droits de victimes de la répression. Cette attitude a permis une aggravation du processus des violations systématiques aux droits de l'Homme et a donné aux agents répressifs une certitude d'impunité pour leurs actions délictuelles. Beaucoup de vies auraient pu être sauvées si la magistrature avait agi avec fermeté au lieu d'agir avec faiblesse. La magistrature a tordu le sens des lois dans certains cas jusqu'à convertir l'Habeas Corpus en instrument inefficace, et a accepté sans discussion la version officielle, les confessions sous effet de la torture et la défense des auteurs présumés des violations des droits de l'Homme en appliquant dans le sens le plus large possible la loi d'amnistie. Le rapport compare la contradictoire timidité du pouvoir judiciaire avec la tenace défense de l'état de droit qu'elle avait fait vers la fin du gouvernement de l'Unité Populaire. La Cour Suprême a qualifié le rapport Rettig comme passionné, téméraire et tendancieux (Matus, 1999).

Le rapport Valech aussi a critiqué l'attitude de la cour Suprême et a accusé cette institution d'abandon de devoirs et du non questionnement de l'affirmation de la junte militaire d'une guerre inexistante, d'abdication de sa faculté établie dans la Constitution en vigueur en 1973 de l'agissement irrégulier et punitif des conseils de guerre.

5.1.1. La lente évolution de la justice chilienne

Les juges qui n'étaient pas d'accord avec « certaines pratiques » de la justice suspendaient les causes au sujet des violations des droits de l'Homme de façon transitoire pour que ces cas ne soient pas fermés ou qu'ils ne passent pas à la justice militaire. Ces causes archivées ont servi postérieurement pour étayer les enquêtes lorsque ces cas ont été ré-ouverts.

Le 30 mars 1985 les tribunaux reçoivent la cause au sujet des intellectuels communistes égorgés par la Direction de Communications de Carabiniers (DICOMAR), ce crime avait provoqué tellement d'indignation dans l'opinion publique, que la Cour Suprême s'est vue dans l'obligation de désigner un juge pour le suivre. La méticuleuse enquête du juge José Cánova sabouit à la démission du directeur de Carabiniers et membre de la Junte Militaire César Mendoza et à la dissolution de la DICOMAR. Ensuite, le juge s'est déclaré incompetent à la faveur du Tribunal Militaire, mais ce tribunal a refusé l'incompétence. La CNI a même apporté des antécédents pour éclaircir la cause car l'institution ne voulait pas être impliquée dans ce crime. Le 22 janvier 1986 la Cour Suprême révoque le procès. En janvier 1987, Cánovas classe l'affaire sans suite de façon temporaire. Le 22 mai 1989 le juge Milton Juica assume la cause et soumet à procès 16 carabiniers et un civil (« El Fanta »). En septembre 1994 six membres de la DICOMAR sont condamnés à la prison à vie.

En 1986 le juge Carlos Cerda a pris la cause de séquestration et disparition de treize militants communistes par le Commando Conjoint en 1976. Il a soumis à procès quarante ex-agents et a fait comparaître Manuel Contreras et l'ex-commandant en chef de la force aérienne et ex-membre de la junte militaire Gustavo Leigh. Cette audace a coûté cher au juge, il a failli être expulsé du pouvoir Judiciaire pour non application de la loi d'amnistie. Le juge, pour expliquer sa posture, a déclaré qu'on ne pouvait pas appliquer la loi d'amnistie sans enquêter sur le cas et c'était au moment de la sentence qu'on pouvait discuter de l'amnistie et

non pendant l'enquête. La cause est passée à la Cour Suprême qui a appliqué la loi d'amnistie. Cerda s'est révolté contre cette décision et en 1988 il a archivé temporairement le cas, il a été suspendu de ses fonctions pendant deux mois. Carlos Cerda était connu pour ses enquêtes approfondies, c'est lui qui a découvert que les rapports au sujet de la sortie du pays de personnes qui ont disparu étaient faux. En 2002 Carlos Cerda devient président de la Cour d'Appellations de Santiago, en octobre 2005 il prend le cas Riggs et accuse Pinochet de fraude tributaire, falsification de passeports et malversation de fonds publics. En 2006 il reprend l'enquête. Le 4 octobre 2007 Cerda ordonne la détention de 23 personnes impliquées dans le cas Riggs, incluant Lucía Hiriart, ses enfants et d'autres collaborateurs de la famille Pinochet. La Cour d'Appellations laisse sans effet la plupart des procès réalisés par le juge Cerda (Escalante, 2013).

En 1992 trois ministres de la Cour Suprême ont été accusés constitutionnellement pour leur négation systématique dans l'éclaircissement de la vérité dans des cas importants de violations des droits de l'Homme. Le Congrès a réussi à destituer le magistrat Hernán Cereceda, considéré comme le plus proche au Régime Militaire.

En 1997, sous le gouvernement d'Eduardo Frei Ruiz-Tagle, la ministre de Justice Soledad Alvear fait d'importants changements dans la procédure pénale. Le président de la Cour Suprême, Servando Jordán avait été accusé constitutionnellement de réagir faiblement face au narcotrafic. L'Union Démocratique Indépendante (parti pro Pinochet) a voté en faveur du ministre. Cet épisode a remis sur le tapis la nécessité de réorganiser le Tribunal pour moderniser et sauvegarder son patrimoine éthique. Ces changements dans la loi ont permis en 1998 une majeure activité et diligence des ministres et des juges, comme à la fois la réactivation de causes importantes sur la violation des droits de l'Homme (Villegas, 2003).

5.1.2. Juan Guzmán, le juge qui a marqué un tournant dans la justice chilienne

Le 12 janvier 1998 le juge Juan Guzmán prend une plainte pour génocide, homicides multiples, association illicite et inhumation illégale à l'encontre de Pinochet. Cette plainte fut déposée par Gladys Marin au nom de Parti Communiste pour les disparus de la « rue Conférence ». C'était la première fois qu'un mouvement politique accusait directement Pinochet. Le premier réflexe du juge fut de faire appel aux traités internationaux au sujet de la disparition forcée, mais à cette époque le Chili n'avait pas encore ratifié les traités internationaux qui permettent d'enquêter et de juger ces crimes. Le juge a décidé d'évoquer alors la séquestration, car ce crime est un délit permanent qui ne peut pas être soumis à la loi d'amnistie ni à la prescription tant que le destin de ces personnes n'est pas connu. Pour pouvoir juger Pinochet, le juge Guzmán a demandé à la Cour d'Appel la levée de son immunité parlementaire (Pinochet était devenu sénateur à vie), mais la Cour d'Appel a refusé la demande. Guzmán décide de juger plusieurs ex-agents et des officiers accusés pour le crime de séquestration. Cette action a produit un tournant dans la justice chilienne. L'action du juge Guzmán a ouvert les portes pour l'association des familles des disparus et d'autres organisations qui s'occupaient de la défense des droits de l'Homme portent plainte devant les tribunaux. Grâce à ces changements dans la législation, des cas emblématiques comme la Caravane de la Mort, l'Opération Colombo ou le cas des 119, Villa Grimaldi (centre clandestin où plus de 4500 personnes furent détenues), ou encore l'Opération Condor ont pu être enquêtés et jugés.

5.1.3. La détention de Pinochet à Londres

Le 21 septembre 1998 Pinochet s'est rendu à Londres pour se faire opérer d'une hernie. Le 10 octobre le juge espagnol Baltazar Garzón a dicté un ordre de détention contre lui pour

les délits de génocide, terrorisme international, tortures et disparition de personnes. Le juge a aussi donné un ordre d'embargo des possibles comptes bancaires que Pinochet avait dans des pays étrangers. La détention de Pinochet a permis que l'association de familles des disparus et Isabel Allende (fille de l'ex-président) donnent leurs témoignages dans la Chambre des Lords.

Le gouvernement espagnol a demandé l'extradition de Pinochet pour qu'il soit jugé en Espagne. Le 11 décembre 1998 Pinochet a comparu devant le tribunal britannique, et le 8 octobre 1999 le tribunal anglais a approuvé son extradition en Espagne.

George H.W. Bush et Margaret Thatcher ont soutenu Pinochet, par contre les gouvernements d'Allemagne, d'Espagne, de Suisse, de France et de la Belgique ont approuvé son arrestation et ont réalisé des enquêtes pour l'accuser de la disparition de citoyens de leurs pays au Chili. Le gouvernement chilien a fait pression pour que Pinochet soit expatrié vers le Chili pour des raisons humanitaires à cause de ses problèmes de santé. L'État chilien a négocié avec les forces armées et leur a promis de tout faire pour ramener l'ex-dictateur au Chili en échange d'informations au sujet des détenus disparus. Cette négociation fut appelée « La Table de Dialogue ». Finalement, l'information donnée par les militaires s'est avérée fausse. Frei et les partis pour la démocratie se sont trouvés dans une situation difficile parce qu'ils ont refusé la juridiction espagnole, ce qui a signifié un discrédit pour le gouvernement. Le cas Pinochet est la preuve plus importante du caractère pacté de la transition (Villegas, 2003).

Finalement le 2 mars 2000 Pinochet fut libéré par le ministre de l'intérieur anglais Jack Straw pour des raisons humanitaires. L'ancien dictateur est arrivé au Chili en chaise roulante et une fois que l'avion s'est posé sur le sol chilien, il s'est mis debout.

Trois jours après le retour de Pinochet au Chili, le juge Juan Guzmán a demandé la levée de son immunité diplomatique, la demande fut approuvée par la Cour d'Appel et

ratifiée par la Cour Suprême pour sa responsabilité dans la Caravane de la Mort. Le 1 décembre 2000 Pinochet a affronté un procès pour 18 séquestrations qualifiées et 57 assassinats, mais le procès fut annulé devant la présentation de la part de ses avocats d'un Habeas-Corpus. En avril, Pinochet fut interrogé et assigné à résidence. La défense a obtenu un certificat médical où l'ex-dictateur fut diagnostiqué de démence. Le 9 juin 2001 le cas fut temporellement classé, les avocats de la défense insistaient sur le fait que Pinochet n'était pas en conditions de témoigner. Le 28 mai 2004 la Cour d'Appel a révoqué le diagnostic de démence, le juge Alejandro Solís s'est rendu à son domicile pour l'interroger, et a pu constater que Pinochet avait ses facultés mentales intactes. Pinochet a tout nié et a chargé Manuel Contreras de toutes les accusations qu'on lui avait imputées. Malgré tout, Pinochet fut jugé pour sa responsabilité à la Villa Grimaldi et est resté en situation d'arrestation jusqu'à sa mort en 2006. Pinochet est mort sous procès : s'il n'était pas mort, il aurait été condamné. Le juge Alejandro Solís a déclaré que l'arrestation de Pinochet à Londres a changé le Chili sur le plan symbolique et moral malgré les rebondissements du cas (Avilés, 2015).

5.1.4. Le juge Alejandro Solís a fait un pas de plus pour ouvrir des brèches dans la justice chilienne

Les tribunaux croulaient sous les cas, le juge Guzmán avait plus de deux cents cas à traiter. D'autres ministres furent incorporés à ce travail. Alejandro Solís faisait partie de ces juges : son premier cas fut celui de la Villa Grimaldi. Solís eut à traiter la disparition du militant du MIR Miguel Sandoval en 1975. Ce cas avait été classé sans suite parce que la Cour d'Appel avait refusé la demande de l'Habeas-Corpus. Le juge la reprend en 2002. La défense avait demandé l'application de l'amnistie et de la prescription parce que le fait avait eu lieu trente ans auparavant. Solís a pris comme référence le droit international où la détention forcée entre dans la figure juridique de la séquestration en tant que délit permanent.

Beaucoup de témoins cités avaient vu Sandoval à la Villa Grimaldi dans de très mauvaises conditions physiques à cause de la torture. Paradoxalement, Sandoval faisait partie d'une liste de 119 personnes mortes à l'étranger. Le juge devait prouver que Sandoval, ayant été vu à Villa Grimaldi, ne pouvait pas partir à l'étranger. Le juge Solís était préoccupé car il fallait qu'il soit très clair et qu'il présente des preuves en accord avec le droit national et international pour que la Cour d'Appel et la Cour Suprême ne refusent pas le cas, car dans les deux chambres il y avait des détracteurs.

Ce cas fut le premier où Solís a pu établir une doctrine autour de la figure de séquestration permanente plus de 30 ans après les faits. Cette cause a permis de condamner pour la première fois la direction de la DINA, ce qui constitue un grand apport juridique pour l'époque. La sentence fut dictée le 14 avril 2003. Manuel Contreras et le chef de la Villa Grimaldi furent condamnés à 15 ans de prison. La sentence fut ratifiée par la Cour d'Appellation et par la Cour Suprême de Santiago le 5 janvier 2004. Ces instances ont validé la séquestration comme délit permanent en appliquant la Convention de Genève de 1949, ratifiés par le Chili en 1950 et que la justice chilienne n'avait pas appliqué depuis 1973. Ce cas a fait jurisprudence. Solís a aussi condamné la direction de la DINA pour d'autres faits comme l'assassinat de l'ex-commandant en chef de l'armée Carlos Prats en 1974. Les familles des victimes ont beaucoup collaboré, mais ce ne fut pas le cas des institutions armées qui ont fait de l'obstruction à la justice. Les militaires niaient toutes les accusations, mais en croisant les renseignements, les noms de certains ex-agents apparaissaient souvent. Ces agents formulaient dans leurs déclarations beaucoup de contradictions et des dénégations, ce qui a permis d'établir la vérité. La Brigade de Droits de l'Homme a eu un rôle très important pour l'éclaircissement des faits, cette unité travaillait arduement pour trouver des témoins qui vivaient au Chili ou à l'étranger (Solís, 2015).

Malgré ces avancements, le Chili continue-t-il de faire « justice dans la mesure du possible » ?

Pour Solís, les particularités de la transition chilienne à la démocratie ont emmené la classe politique représentée au parlement ou dans l'exécutif pendant presque trente ans à ne pas donner une solution politico-juridique à la disparition de personnes.

Solís signale (en 2015) que 1000 causes relatives aux victimes de disparition forcée ou exécution politique ou tortures font encore l'objet d'une enquête. La Cour Suprême a dicté 150 sentences condamnatoires tout de suite après avoir reconnu les Conventions Internationales, mais entre juillet 2012 et juin 2013 la Cour a dicté sentence pour seulement 4 cas, en circonstances qu'en 2012 la Cour a dicté dix-huit sentences. Des procès judiciaires initiés depuis 1998 sont encore en cours. Le juge Solís appelle ce fait « impunité biologique », parce que le temps qui passe implique une perte du matériel probatoire, à cause du décès des victimes, des familles des victimes, des témoins ou des coupables. Solís affirme qu'il n'y a pas eu de volonté d'éliminer administrativement les retards avec des mesures pratiques, comme par exemple à travers la désignation de magistrats qui puissent se dédier exclusivement à conclure les investigations. Sur le plan matériel, dans les Hautes Cours, il n'y a pas eu la mise en place d'une Salle dédiée pour ces cas, où on puisse fixer une journée par semaine et leur donner une attention préférentielle avec du personnel expert en la matière.

Cependant, dit le juge, on entend dire habituellement qu'au Chili il y a de l'impunité, c'est-à-dire, un manque de châtement réel dans les cas de violations aux droits de l'Homme : la loi d'amnistie continue d'être en vigueur, ce qui a permis le classement sans suite d'au moins 34 cas de disparition forcée, la Cour Suprême applique dans certains cas la « demi-prescription » qui s'applique depuis 2007, et la réduction de peines appliquées en première instance à ses niveaux minimaux. Le groupe de travail des Nations Unies qui a visité le Chili en 2012, dans son rapport préliminaire, a estimé préoccupant que 64 individus condamnés

pour des graves violations aux droits de l'Homme n'ont jamais été incarcérés, concluant : que la prescription graduelle ne peut pas s'appliquer, parce que considérer que les faits ont eu lieu il y a très longtemps est l'équivalent de l'essence juridique de la prescription. Le groupe de Nations Unies a questionné aussi la réglementation de Gendarmerie qui a permis de concéder à des personnes condamnées à la prison à perpétuité le bénéfice de la sortie le dimanche (le général Odlanier Mena, premier directeur de la CNI s'est suicidé en septembre 2013, il avait la permission de sortie de vendredi à dimanche), ou la réduction des peines sans contrôle judiciaire, sans information publique sur les critères utilisés ou les motifs particuliers de la concession du bénéfice. Malgré le fait que les Hautes Cours ont pris en compte les Conventions Internationales, il y a des situations où l'acceptation de la prescription est détournée.

Le juge Solís conclue son livre en se demandant :

Aura-t-il servi à quelque chose dans le Chili actuel, polarisé, endetté envers les exonérés, envers les exilés, envers ceux qui ont laissé leur famille et leur travail pour un idéal collectif ? Si la réponse est négative, enthousiasmons-nous du fait qu'un jour quelqu'un puisse se réveiller en croyant que son aide, avec celle de milliers de personnes, peut favoriser un Chili juste et valable (Solís, 2015).

5.1.5. Les pactes passés entre les gouvernements démocratiques et le régime militaire durant la transition ont longue vie

Malgré le retour de la démocratie, la Constitution de 1980 continue d'exister. La Loi d'Amnistie n'a pas pu être abolie jusqu'à aujourd'hui. En septembre 2014 la présidente Michelle Bachelet a envoyé au Congrès un projet pour l'annuler, sans succès. Des ex-membres des forces armées continuent de présenter des plaintes. En janvier 2016 une accusation pour non-respect de la loi d'amnistie fut présentée par des ex-militaires contre le juge Alejandro Solís.

Les fonds Réservés de l'armée se maintiennent jusqu'à nos jours. Il n'y a pas de loi pour punir les délits économiques, même si on connaît les irrégularités qui ont permis le démantèlement du pays par une poignée de personnes, qui d'ailleurs font partie des élites politiques et se sont enrichies grâce aux privatisations des entreprises d'État et des matières primaires et la passation des biens de l'État à des mains privées. Les AFP et les ISAPRES et la collusion existent encore. La dette subordonnée continue d'exister. Jusqu'à nos jours l'État continue d'injecter de l'argent aux banques, qui avaient emprunté à l'État au moment de la crise économique de 1982. En ce qui concerne l'immobilité des commandants en chef des Forces Armées, ce n'est qu'en 2005 qu'il y a eu une réforme, et la loi a aboli cette clause de la Constitution. Le Tribunal Constitutionnel fut modifié de manière substantielle à travers la réforme constitutionnelle de 2005. Le Conseil Constitutionnel fut aussi limité dans ses fonctions. En mars 2015, la Présidente Michelle Bachelet a promulgué une loi pour instaurer un système d'élections proportionnel mettant fin au système binomial. En janvier 2016, elle a promulgué une loi pour que l'éducation supérieure soit gratuite, mais la gratuité n'est pas universelle, seulement une partie de la population la plus modeste (les familles qui vivent avec l'équivalent de 200 euros par mois) peut en bénéficier.

6. La doctrine de sécurité nationale

La doctrine de Sécurité nationale a été instaurée dans le cadre de la guerre froide.

Après la Seconde Guerre Mondiale un nouvel ordre de domination mondiale s'est instauré. En 1945 l'Allemagne est divisée en quatre zones d'occupation correspondant aux quatre puissances victorieuses (le Royaume-Uni, les États-Unis, la France et l'Union Soviétique), et une zone spéciale pour Berlin qui fut occupée conjointement par les quatre puissances. Les États-Unis, le Royaume-Uni et la France forment un bloc et l'URSS un autre. Pour séparer ces blocs, l'Allemagne est divisée en deux États : La République Fédérale

Allemande (RDA) liée au bloc occidental, et la République Démocratique Allemande (RDA) sous l'influence Soviétique.

Après la guerre, l'Europe est en ruine, l'URSS avait souffert de beaucoup de dommages mais dispose de la plus grande armée au monde et jouit d'un énorme prestige car elle a libéré un certain nombre de camps. Les États-Unis n'ont subi aucune destruction sur leur territoire, et apparaissent comme les grands vainqueurs ; ils disposent de l'arme nucléaire et deviennent une puissance financière car ils possèdent les trois quarts de l'or mondial (pour financer la guerre, les pays européens ont dû leur vendre leur stock en or), le dollar devient la seule monnaie convertible en or et s'impose comme monnaie de réserve mondiale.

Pour lutter contre l'influence du bloc soviétique, les États-Unis décident de prendre en main la défense du « monde libre ». Le 11 mars 1947 le président Harry Truman faisait connaître au Congrès étasunien que les États-Unis devaient soutenir les peuples libres à forger leur destin. Ce discours constituait l'acte de naissance de la guerre froide selon Marie Monique Robin (2004) et reposait sur une vision clivée du monde qui opposait dans une guerre totale les pays libres à l'Union Soviétique et ses satellites. Cette stratégie s'est appelé « doctrine de sécurité nationale », visant à l'origine la défense de l'Europe contre une agression communiste.

C'est ainsi que, pour contenir l'expansion de « péril rouge », les États-Unis établissent, de 1947 à 1962, quelques cinq cents bases militaires principales et trois mille bases militaires secondaires en Europe, en Asie et en Amérique, pour construire un « cordon sanitaire » autour du monde communiste. Dans le même temps, ils multiplient les accords militaires bilatéraux ou plurinationaux, principalement en Amérique-latine, qu'ils considèrent d'ores et déjà comme leur « arrière-cour », selon l'expression consacrée (Robin, 2004).

Cette stratégie avait débuté bien avant, en 1940, à La Havane, dans une réunion de

Ministres des Affaires des États Américains des accords ont été signés stipulant qu'une agression contre une nation américaine est considérée comme une agression contre toutes les nations du continent.

En 1947 les États-Unis forment une coalition militaire anticommuniste à travers le Traité Interaméricain d'Assistance Réciproque (TRIAR). Le but de ce traité est de maintenir la domination étasunienne et le contrôle de matières premières. Un nouveau pas est franchi en 1948 avec la création de l'Organisation des États Américains (OEA) (Salazar, 2012).

En 1951 les États-Unis imposent leur leadership en Amérique latine à travers des programmes d'assistance militaire et de donation d'équipements militaires étasuniens ainsi que l'envoi d'instructeurs qui deviendront aussi des conseillers politiques.

La doctrine de la sécurité nationale assure surtout la sécurité nationale des États-Unis. Marie Monique Robin prend une citation de Jack Nelson-Pallmeyer, à propos de George Kennan, expert du département d'État et concepteur en 1947 de la « doctrine de l'endiguement » :

Nous disposons de 50% de la richesse du monde, mais ne représentons que le 6,3% de sa population, écrit-il en 1948. Nous ne pouvons pas éviter d'être objet d'envie ou de ressentiment. Notre Objectif pour la période à venir, c'est d'établir un modèle de relations [internationales] qui nous permettra de maintenir cette situation de disparité sans préjudice pour notre sécurité nationale. Il faut donc nous passer de sentimentalisme et de rêve impossible : partout dans le monde, nous devons concentrer notre attention sur nos objectifs nationaux immédiats. Ne faisons pas d'illusion : nous ne pouvons pas nous permettre le luxe de l'altruisme ou du bien-être mondial (Robin, 2004).

Pour assurer la politique de sécurité nationale en 1947, fut créée la Centrale d'Intelligence Américaine (CIA). Cet organisme a succédé à l'Office of Strategic Services

qui avait recruté des milliers d'officiers nazis à la fin de la Deuxième Guerre Mondiale. Le but de la CIA était d'utiliser des opérations diverses visant à déstabiliser par n'importe quel moyen les gouvernements de n'importe quel pays que les États-Unis pouvaient considérer comme une menace pour la sécurité de leur pays (Salazar, 2012). Pour assurer ces objectifs, les États-Unis devaient compter sur la collaboration des militaires latino-américains formés à l'idéologie de la doctrine de sécurité nationale. À ces fins fut créée en 1946 « l'École des Amériques » dans la zone du Canal de Panama, cette école a déménagé à Fort Benningen 1985, et a été fermée en 2000 grâce à une campagne d'opinion publique dénonçant l'implication de « l'école des assassins » dans les guerres sales qui ont ensanglanté l'hémisphère sud.

Il s'agit d'une école de combat qui a entraîné 60 000 soldats en Amérique Latine dans des opérations de commandos, de guerre psychologique et de techniques anti-insurrectionnelles, le tout financé par les impôts des citoyens des États-Unis. Les militaires Latino-Américains recevaient des manuels qui donnaient des détails sur la façon de combattre la subversion, c'est-à-dire, le sabotage, la répression, la surveillance des individus suspects d'aider les subversifs (Robin, 2004).

Les cadres militaires Sud-américains sortaient de l'École des Amériques prêts à attaquer les citoyens de leurs pays qualifiés de subversifs (on qualifiait de subversif n'importe quel mouvement qui réclamait des réformes pour leurs pays, les gouvernements qui ont été élus pour faire ces réformes ont été déchus), les militaires se retournaient contre leurs propres compatriotes et acceptaient l'intromission étrangère dans les politiques internes de leurs pays, détournant ainsi le but pour lequel les institutions militaires ont été créées : la défense de la population civile (Araneda, 2005).

6.1 Quelques interventions étasuniennes en Amérique Latine

En 1950, Jacobo Arbenz, un nationaliste de gauche fut élu Président de la République

au Guatemala. Son gouvernement a dicté des lois en faveur des travailleurs et des indigènes et a réalisé une réforme agraire. Cette initiative a affecté les intérêts de l'United Fruit Company, la compagnie bananière étasunienne. Un putsch fut organisé par la droite guatémaltèque et la CIA, un colonel local a pris le pouvoir en 1954 et a annulé toutes les réformes. L'armée guatémaltèque a brutalement réprimé les partisans d'Arbenz et a détruit des villages entiers, plus de 200 mille personnes furent assassinées surtout dans la population maya. Les preuves de l'existence de centres de torture et de tombes clandestines furent détruites.

Après le triomphe de la révolution cubaine en 1953, le Pentagone voit une claire preuve de la conspiration communiste internationale. Pour éviter que d'autres pays ne suivent cet exemple, les États-Unis s'assurent davantage que la base de la pensée militaire des pays de la région soit fortifiée. Le rôle des militaires dans le continent est amplifié, les Forces Armées se sont incorporées aux affaires politiques, économiques et culturelles de leurs pays.

En 1961, Jânio Quadros devient Président de la République au Brésil. Le pays avait besoin de réformes structurales pour sortir de la pauvreté. Le gouvernement étasunien voit dans ces aspirations un symptôme évident de la pénétration communiste dans le pays le plus grand et le plus riche en matières primaires de la région. Avec la complicité des élites locales et la collaboration de la CIA, s'instaure la déstabilisation de la démocratie. Quadros démissionne, et João Goulart lui succède. João Goulart allait dans la même ligne que Quadros : faire une réforme agraire, nationaliser les raffineries de pétrole, donner le droit de vote aux analphabètes, réadmettre le PC qui était proscrit, modifier la constitution pour pouvoir être réélu car son mandat était complémentaire suite à la démission de Jânio Quadros.

En 1963, la CIA a instigué un climat d'insécurité qui déstabilise le pays, et en 1964 le général Castelo Branco organise un coup d'État. La dictature brésilienne a duré 21 ans. Cette stratégie de déstabilisation réalisée en commun accord avec les forces armées d'un pays et le

Pentagone s'est répétée dans d'autres pays d'Amérique Latine (le Chili, l'Argentine, l'Uruguay, etc.). La CIA, avec l'appui de lobbys économiques externes et internes, établit un nouvel ordre sur le continent soutenu par le contrôle de la population et l'anéantissement de la dissidence à travers la répression, la torture, l'élimination physique, et la rédaction d'actes constitutionnels faits sur mesure (Robin, 2004). Le coup d'État chilien a lieu dans ce contexte.

6.1.1. Le début de la guerre froide au Chili

Le 24 octobre 1946, le candidat du Front Populaire Gabriel Gonzáles Videla fut élu président de la République du Chili. Le sénateur Pablo Neruda était le responsable de sa campagne électorale. Gonzáles Videla a intégré trois ministres communistes dans son gouvernement.

Le Front Populaire avait prévu dans son programme : une Réforme Agraire, la création de la Banque Nationale, la parité de salaires entre hommes et femmes, la plénitude de droits civils et politiques de la femme, la nationalisation des assurances, du pétrole, du gaz et du cuivre. Un plan national de construction de logements populaires, des pleines garanties syndicales, un plan de prévoyance, d'assistance sociale et de protection de l'enfance, la création d'une assurance maternité, le renforcement de l'enseignement public, l'éducation de l'enfance indigente ou abandonnée, l'élimination de l'analphabétisme, la formation technique des adultes, etc. (Neruda, 1980).

Gonzáles Videla, acculé par l'oligarchie chilienne et par les compagnies étatsuniennes finit par abandonner son programme politique. Une persécution effrénée se déchaîne contre ceux qui l'avaient élu, spécialement les communistes : les ministres communistes durent quitter le gouvernement, et le PC fut interdit²⁰.

Une grève éclata dans les mines de charbon, et fut brutalement réprimée. Pablo Neruda

²⁰Le Parti communiste chilien reste dans l'illégalité jusqu'en 1958.

a adressé une lettre à diverses personnalités Américaines où il dénonce que « la crise démocratique chilienne est un avertissement dramatique pour notre continent ». Ce document a été publié par le journal *El Nacional* de Caracas le 27 novembre 1947.

Neruda accuse le gouvernement d'avoir abandonné son programme politique parce que les États-Unis lui ont demandé la soumission inconditionnelle en le menaçant de déstabiliser le pays sur le plan financier s'il continuait à appliquer son programme.

Neruda dénonce les excès qu'a commis le gouvernement : des femmes de travailleurs ont été montrées dans les rues, menottées, avec la tête parfois rasée, des enfants ont été menacés avec un pistolet pour qu'ils révèlent le lieu où se cachaient leurs parents. Les personnes arrêtées ont été entassées et manquaient de nourriture, beaucoup sont mortes, des cadavres ont été découverts dans des coteaux sans qu'aucune enquête soit ouverte. Deux camps de concentration ont été ouverts entourés de barbelés et d'après Neruda, au pur style nazi. De nombreux intellectuels et des centaines de dirigeants ouvriers y ont été internés et chaque jour, de nouveaux contingents de prisonniers arrivaient²¹.

En réponse à la lettre, Gabriel Gonzáles Videla a accusé Neruda d'antipatriotisme et a demandé la levée de son immunité parlementaire.

Le 6 janvier 1948 le poète se défend devant le sénat, il dit qu'on l'a accusé pour avoir révélé au pays et au monde des agissements que le gouvernement voulait maintenir au plus épais de l'ombre grâce au bâillonnement de la presse, la censure et l'application des lois d'exception. En ce qui concerne son accusation pour antipatriotisme, Neruda a fait allusion à beaucoup de patriotes à travers l'histoire qui ont été accusés de dire la vérité, et il a déclaré qu'une fois la vérité rétablie, c'est d'eux dont on se souvient et non des traîtres. Neruda a rappelé à Gabriel Gonzáles Videla que pendant la campagne électorale, il traitait de Judas ceux qui servent l'impérialisme et les monopoles et maintenant c'est lui qui gouverne pour

²¹ Le responsable du camp de Pisagua était un jeune militaire : Augusto Pinochet Ugarte.

quelques privilégiés, affame le peuple, piétine le Code du Travail et exerce la violence pour détruire les organisations syndicales, mais tolère l'invasion croissante des étrangers et des membres du FBI qui s'immiscent un peu plus chaque jour dans la vie nationale. Neruda dénonce aussi l'existence de bases militaires étasuniennes sur le territoire chilien et le fait que des officiers étrangers se promènent en uniforme sur le sol chilien.

Le 5 février, Neruda est destitué en tant que Sénateur. Les tribunaux ordonnent sa détention. Il vit dans la clandestinité pendant 13 mois aidé par les réseaux clandestins. Le 24 février 1949, il quitte le Chili en franchissant la Cordillère des Andes à cheval. Durant cette période le poète écrit le « Chant général », œuvre qui sera éditée clandestinement.

6.1.2. Autres conséquences de la Seconde Guerre mondiale

C'est dans l'entre-deux-guerres que dans les pays colonisés émergent des mouvements nationalistes anti-colonisation. Ces mouvements se développent davantage après la Seconde Guerre Mondiale. Les grands pays colonisateurs sont très affaiblis par la guerre.

Les mouvements nationalistes dans les pays colonisés sont renforcés par la victoire des communistes en Chine.

Pour les États-Unis le système colonial constitue un frein au rayonnement économique car cela limite l'accès aux matières premières et aux marchés des pays colonisés.

6.1.3. La Guerre d'Indochine

La colonisation française en Indochine est affaiblie par la deuxième guerre mondiale. En juin 1940 les japonais attaquent les troupes françaises et exigent la présence de 25 000 soldats japonais en Indochine. En 1944 le Japon a l'emprise totale sur le territoire et donne l'Indépendance à trois États : le Viêt-Nam, le Laos et le Cambodge. En mars 1945 l'armée japonaise attaque les garnisons françaises et fait prisonniers la quasi-totalité de leurs soldats. Les japonais mettent hors-jeu l'appareil colonial français, détruisent tout leur système

administratif, et installent un gouvernement loyal à Tokyo (Robin, 2004). La présence des japonais contribue au développement de la guérilla du Viêt-Minh et à l'avancée du Front National créé en zone frontalière sino-vietnamienne par Hô Chi Minh.

En août 1945 les États-Unis ont forcé les japonais à se rendre en lançant des bombes nucléaires sur Hiroshima et Nagasaki. Le Viêt-Minh lance un appel à l'insurrection générale et prend le pouvoir, Hô Chi Minh devient Président.

La bataille de Diên Biên Phu

La bataille la plus importante de la guerre d'Indochine est celle de Diên Biên Phu. En mars 1954, la France lance l'offensive finale sur ce lieu. La France s'est dotée de moyens considérables pour récupérer l'Indochine. Les troupes françaises disposent de 15 000 hommes, dont 4000 sont parachutistes et déploient beaucoup d'armements.

Les combattants vietnamiens se mobilisent rapidement parce qu'ils portent des équipements légers et sont relayés par des hommes et des femmes qui portaient du riz et des munitions dans des camions et des bicyclettes. Des femmes et des enfants trainaient des canons d'un endroit à l'autre, empêchant de cette façon que l'artillerie française puisse fixer ses positions (Salazar, 2012). Des femmes et des enfants trainaient des canons d'un endroit à l'autre, empêchant de cette façon que l'artillerie française puisse fixer ses positions.

De cette façon et face à l'incrédulité des chefs militaires du monde, les vietnamiens ont vaincu les français. Le 7 mai les français finissent par se rendre, le bilan est lourd : il y a 3000 tués et 12 000 prisonniers dont la moitié sont blessés. Les vietnamiens demandent aux cinéastes soviétiques de filmer du haut d'une colline la longue colonne de prisonniers. L'image fait le tour du monde, galvanisant les algériens dont la rébellion est imminente (Robin, 2004).

L'armée française doit changer sa stratégie en Indochine

La guerre d'Indochine n'obéissait pas aux procédures classiques de la guerre conventionnelle, auxquelles les militaires français étaient habitués (Araneda, 2005). Il n'y a pas de front et l'ennemi se cache dans les lieux les plus imprévisibles, même si l'armée française était mieux équipée, les militaires français étaient désorientés, ils étaient obligés de se disperser et étaient en état d'alerte permanent.

La géographie de l'Indochine offre un cadre idéal pour la guerre de guérilla, la quasi-totalité du territoire peut servir de refuge pour les guérilleros et de base de départ pour leurs opérations. Alors que l'adversaire est tributaire des rares voies de communication, les vietnamiens se cachent dans la jungle ou dans les forêts et utilisent des pièges traditionnels. Mais l'arme la plus redoutable des vietnamiens est la population qui informait les combattants sur les positions de l'armée française et qui est devenue un véritable enjeu de guerre.

La question principale pour l'armée française en Indochine devient alors le contrôle de la population, ce qui entraîne une modification capitale dans l'univers conceptuel des militaires. Jusque-là l'ennemi était le soldat en uniforme, désormais l'ennemi peut être n'importe qui, puisqu'il est disséminé au sein même de la société civile.

Pour contrôler la population, l'armée française crée le GCMA (Groupement des Commandos Mixtes Aéroportés) : leur mission était de pénétrer en zone occupée, derrière les lignes ennemies, en menant des opérations de contre-guérilla, avec des maquisards recrutés dans les hautes montagnes, et issus des minorités autochtones traditionnellement hostiles au Viêt-minh. Les maquisards recrutés connaissaient bien le pays ; ils ont aidé les français à former des équipes de sabotage afin d'empêcher la population de collaborer avec les Viêts. Des exactions ont été commises par les soldats français en Indochine. Dès 1948 on parle de « guerre sale » caractérisée par des pillages, exécution de civils et d'otages, par des

représailles massives, et par l'emploi de la torture (Araneda, 2005).

L'expérience d'Indochine oblige les militaires français à théoriser des nouvelles stratégies de guerre pour faire face à la guerre de guérilla

En février 1951 Charles Lacheroy, théorise la Doctrine de Guerre Révolutionnaire (DGR) à partir de son expérience de terrain en Indochine. La base de cette doctrine est la prise en main de la population qui sert de support à cette guerre. Pour Lacheroy, « les masses amorphes sont la proie d'une poignée d'agitateurs machiavéliques, qui les pourrissent tel un cancer social. Pour soigner le corps malade, il suffit donc d'extraire les métastases révolutionnaires, ce qui implique bien sûr de savoir les identifier, condition sine qua non de leur neutralisation » (Araneda, 2005).

En 1961, Roger Trinquier, écrit *La Guerre moderne*, ouvrage où il théorise la « guerre subversive » et le concept de contre-insurrection.

6.1.4. La guerre d'Algérie

En mai 1945 le jour de la capitulation des allemands, des milliers d'algériens sont sortis dans la rue pour demander l'Indépendance. Un officier français a tué de sang-froid un algérien, la population s'est insurgée contre le pouvoir colonial. Il y a eu cents morts parmi la population européenne. En riposte, les militaires français ont bombardé plus de 40 petites villes et ont incendié des quartiers arabes, il y a eu des exécutions sommaires, quinze mille arabes ont été tués.

En novembre 1954, les anticolonialistes montent une insurrection : des centres administratifs, des postes de police, des convois militaires, des stations de combustibles et des dépôts d'armes ont été attaqués. De cette insurrection naît le Front National de Libération (FNL). Entre 1954 et 1956, le FNL a organisé une série d'attentats. Ce mouvement, à l'égal que les combattants d'Indochine, bénéficiait de l'aide de la population civile.

Le 10 août 1956 des groupes paramilitaires français ont fait un attentat à la Casbah, au cœur du quartier arabe à Alger. Il y a eu soixante-treize victimes.

Le 7 janvier 1957, huit mille militaires français entrent à Alger, le FNL répond par une vague d'attentats et la convocation à une grève générale. Les commandos français ont rompu la grève, en ouvrant les magasins et en emmenant de force les travailleurs sur leurs lieux de travail. De nombreux responsables du FNL furent arrêtés, et une forte répression s'est instaurée. Cet épisode a eu lieu entre janvier et septembre 1957 et fut connu comme « La bataille d'Alger ». Pendant la bataille d'Alger, il y a eu 24 000 personnes arrêtées, et environ 3000 disparus.

Les méthodes de guerre utilisées en Indochine sont appliquées en Algérie et finissent par faire école

À l'égal qu'en Indochine, en Algérie, le problème principal de l'armée française était de repérer les civils qui pouvaient soutenir les réseaux clandestins du FNL. La France a incorporé en Algérie des militaires qui avaient combattu en Indochine²². Ces militaires avaient la conviction qu'après la défaite d'Indochine, la France ne pouvait pas perdre l'Algérie.

L'application de la nouvelle stratégie de guerre comportait des méthodes qui seraient considérées comme illégales dans une guerre classique. Ces méthodes furent importées ensuite en Amérique-Latine. Le secrétaire général de la police en Algérie, Paul Teitgen, a démissionné après avoir vu sur le corps des suspects les traces de torture que lui-même avait subie dans les sous-sols de la Gestapo à Nancy. Un nombre important d'officiers provenaient de la résistance, ou bien des Forces Françaises Libres qui avaient combattu dans la Deuxième Guerre Mondiale. Certains avaient été torturés, mais cela ne les empêchait pas de faire la même chose aux Algériens ni de pratiquer des exécutions sommaires qu'ils avaient condamné

²² Charles Lacheroy, Roger Trinquier, Paul Aussaresses, Marcel Bigeard ...etc.

quand c'étaient les allemands qui l'avaient fait.

Le commandant Paul Aussaresses a formé les Escadrons de la mort, chargés de torturer et de faire disparaître. La disparition de personnes permettait non seulement de se débarrasser des cadavres encombrants, mais elle visait aussi à terroriser les populations. Les corps des personnes qui disparaissaient étaient dissous avec de la chaux, enterrés dans des fosses communes ou jetés depuis un hélicoptère en mer Méditerranée ou dans les fleuves, les pieds coulés dans une bassine de ciment. Les algériens appelaient ces corps qui flottaient dans les fleuves « les crevettes Bigeard » en référence au général Marcel Bigeard.

Pour prendre un nombre important de personnes, l'armée faisait des quadrillages, et assignait à résidence toute personne désignée comme dangereuse. Les réunions publiques furent interdites ; il y a eu des perquisitions à domicile, jour et nuit. Les cibles principales étaient les membres du PC algérien, les syndicalistes, ceux qui avaient été repérés par la police ou les renseignements généraux. Il fallait détecter toutes les petites mains du FLN, comme le colleur d'affiches, le collecteur de fonds, le ravitailleur, le guetteur et agent de transmission etc. (Robin, 2004).

Certaines exécutions sommaires ont été camouflées en actes légaux avec la technique des « fuyards abattus » : on demandait aux prisonniers de courir devant les soldats avant de les abattre et dans les rapports officiels on disait que ces personnes avaient essayé de s'enfuir.

Pour encourager la délation, on proposait aux prisonniers torturés, souvent mal en point, de travailler pour l'armée. Certains sont devenus des collaborateurs très zélés, allant jusqu'à torturer eux-mêmes. Cette technique fut inventée par Paul-Alain Léger qui avait appris en Indochine qu'il fallait avoir des collaborateurs au sein de la population pour infiltrer le réseau ennemi. En Indochine, pour rallier des collaborateurs, Trinquier avait organisé un vaste trafic d'opium : l'officier justifie ces agissements en disant que les services spéciaux de tous les pays du monde sont amenés à agir hors cadre des lois habituelles pour servir la

politique de leur gouvernement.

Face à la masse d'arrestations pendant la Bataille d'Algérie, des centres clandestins de détention furent créés. Les détenus qui allaient dans ces centres n'étaient pas déclarés à la préfecture ; dans des conditions normales il fallait notifier l'arrestation dans les vingt-quatre heures pour qu'une enquête soit ouverte permettant de statuer sur le sort des prisonniers.

Le procureur de la République d'Alger Jean Reliquet dénonce les centres de détention clandestine dont il n'avait pas été informé. Dans les rares procès-verbaux qu'on lui a transmis il y avait des irrégularités flagrantes. Loin d'être entendu, Reliquet est déjugé. Robert Lacoste (ministre de l'Algérie) décide alors de mettre fin à la clandestinité de ces centres de détention en les rendant légaux.

Une autre action de violation ouverte de la légalité s'est produite en octobre 1956. Les chefs historiques du FNL devaient aller à Tunis pour une conférence avec le sultan du Maroc et le président Bourguiba, pour tenter d'élaborer une solution négociée et acceptable pour la France au conflit algérien. Les dirigeants du FNL devaient partir dans un avion mis à disposition par le sultan. L'appareil fut détourné sur Alger par les français. Pour sortir de l'embarras, le gouvernement accusa l'Égypte de Nasser. Au Maroc des violentes émeutes anti-françaises éclatent, les ambassadeurs du Maroc et de la Tunisie en poste à Paris sont rappelés. La France est sévèrement jugée à niveau international, et par la presse de gauche en France. Le secrétaire d'État aux Affaires marocaines démissionne. Le FNL en sort renforcé, car il bénéficie désormais de l'aide de l'Égypte, de la Tunisie et du Maroc.

Le 22 mars 1962, tous les faits commis dans le cadre de la guerre révolutionnaire, des opérations dirigées contre l'insurrection algérienne furent amnistiés. L'amnistie permet de légitimer les méthodes employées pendant cette guerre.

Les pratiques illégales de l'armée n'étaient pas connues par la population française parce qu'elles n'apparaissaient pas dans les rapports militaires officiels. En métropole il y

avait un déni de la situation et ce qui se filtrait à l'opinion publique était rejeté par la population française, spécialement par la gauche. La presse de gauche surtout communiste qui dénonce les exactions, est accusée de mener une « entreprise de démoralisation malfaisante contre l'armée ». Des journaux sont saisis et des journalistes inquiétés, au point d'être parfois incarcérés (Robin, 2004).

En 1961 s'est créé à Madrid l'Organisation de l'Armée Secrète (OAS), cette organisation paramilitaire clandestine avait pour but la défense de la colonisation en Algérie, par tous les moyens, y compris le terrorisme à grande échelle. Cette organisation a rallié des militaires français de haut rang et des civils. Les membres de l'OAS s'en sont pris aux personnalités politiques et administratives du gouvernement français, aux intellectuels ou à des organes de presse favorables à une négociation avec le FNL, ainsi qu'à la population musulmane soupçonnée de soutenir le FNL. À travers des attentats, l'OAS a fait plus de 2000 victimes. Les morts ont été assassinés en général dans la rue et laissés sur le lieu du crime afin de terroriser l'entourage. Dans d'autres cas les victimes furent enlevées, les passants retrouvant plus tard le cadavre mutilé ou présentant des traces visibles de torture.

6.1.5 La transmission des « techniques de l'horreur »

Les théorisations de Lacheroy et Trinquier vont devenir par la suite des concepts clés dans les écoles de guerre françaises et étrangères, en particulier à l'École des Amériques.

Dans le Centre d'Instruction à la Pacification et à la Contre-Guérilla (CIPCG) d'Arzew s'effectue la transmission internationale de la doctrine de la guerre révolutionnaire.

Entre 1951 et 1962 la proportion de stagiaires étrangers dans les centres de formation français est de 16%. En 1958 des officiers du Congo belge ont été formés en France au moment où Patrice Lumumba entame son combat pour libérer le Congo de la tutelle belge. Cette doctrine est aussi importée au Portugal pendant la dictature d'Antonio Oliveira Salazar qui décide de créer sa propre école de guerre antissubversive s'inspirant de cette doctrine. Dès

1957, deux spécialistes français de la guerre révolutionnaire vont en Argentine pour former des militaires de ce pays, et en 1960 à travers un accord secret entre le gouvernement français et argentin s'est créé une mission permanente d'assesseurs français dans ce pays.

En octobre 1961 est organisé à Buenos Aires le premier cours interaméricain de guerre contre-révolutionnaire. Dans ce cours il y avait trente-sept officiers venus de quatorze pays d'Amérique, y compris les États-Unis. Ce cours promut un engagement interaméricain anticommuniste basé sur une coordination indispensable entre les pays américains.

En 1961 le président John Kennedy s'intéresse à la doctrine française, la nouvelle menace pour la sécurité nationale était représentée par les révoltes et les revendications qui surgissaient partout en Amérique-latine. L'administration étasunienne voulait redéfinir les enjeux de la doctrine de la sécurité nationale en incluant les apports de la guerre révolutionnaire.

Dès 1961 dix officiers français arrivent aux États-Unis, le commandant Aussaresses est envoyé pour former les forces spéciales, et devient formateur à l'École de parachutistes de Fort Benning en Alabama, et à Fort Bragg, en Géorgie. À Fort Bragg se formaient aussi des agents de la CIA, un des élèves d'Aussaresses fut Robert Komer. C'est sous son autorité que fut dessinée l'Opération Phoenix au Vietnam, antécédent de l'Opération Condor (Salazar, 2012).

Aussaresses avait dit à Marie-Monique Robin que la meilleure façon de faire parler un terroriste est la torture. Il justifie aussi les exécutions sommaires en disant « qu'on ne pouvait pas soumettre les prisonniers à la justice parce qu'ils étaient trop nombreux, parce qu'on ne saurait pas où les mettre et parce qu'on ne peut pas guillotiner des centaines de personnes ».

Le but de Washington était désormais que les armées latino-américaines s'orientent vers le front interne et leur propre sol. Les étasuniens préparent les militaires à affronter l'ennemi subversif ou « ennemi de l'intérieur » théorisé par les français et d'aider les forces

paramilitaires locales, la police et l'armée pour qu'elles puissent éradiquer les mouvements subversifs.

Les pays latino-américains tombent les uns après les autres sous la coupe des militaires qui ont conduit des dictatures féroces. Sous le modèle de l'OAS s'est développée une véritable « Internationale noire », dont le siège sera à Madrid. Aux États-Unis les commandos anti-noirs et anti-gauchistes du début des années 1960 ont utilisé les méthodes de l'OAS : il y avait des antennes de cette organisation en Belgique, au Portugal et en Grèce. Plus tard ces méthodes inspireront les escadrons de la mort latino-américains qui, du Guatemala au Chili, feront des dizaines de milliers de victimes. En 2006 Marie-Monique Robin a interviewé Manuel Contreras qui avait déclaré que dans l'armée chilienne, ils étaient des grands admirateurs de l'OAS, pour leur attitude valeureuse et combative. Il confie à la journaliste avoir appris tous les types de guerres modernes, notamment la guerre d'Indochine.

6.1.6 L'ennemi interne

Le principal élément théorique dans la préparation des militaires latino-américains est que l'ennemi se trouve au sein des communautés nationales et non à l'extérieur. Ce concept fut créé par les théoriciens français.

Le sous-lieutenant Martín Antonio Balza disait à Marie-Monique Robin que les Français ont apporté une conception néfaste et perverse, qui a littéralement empoisonné l'esprit des officiers de sa génération : celle de l'« ennemi intérieur », c'est-à-dire les propres concitoyens, celui avec lequel on est en train de déjeuner, le professeur de nos enfants ou notre voisin, dont nous ne partageons pas les idées et qui pouvaient avoir de près ou de loin des affinités avec le communisme, présenté comme le mal absolu. Le champ de bataille était le territoire argentin lui-même. À partir de la fin des années 1950 jusqu'à la veille du coup d'État de 1976, l'armée s'est préparée à livrer une guerre fratricide et à se comporter comme une véritable armée d'occupation dans son propre pays.

Marie-Monique Robin a fait aussi une interview à Julio César et Anibal Acosta. Ces deux militaires se sont opposés aux dérives de l'armée argentine et ont été fait prisonniers. Ils expliquent dans l'interview que dans leur formation, on leur disait que la torture était une arme. Ils ont été préparés à une guerre contre les militants de gauche, considérés comme terroristes et d'une manière générale contre la population civile devenue un nouvel ennemi. On leur a dit que les démocraties sont un obstacle à la lutte contre la subversion, que seuls les militaires sont capables de régler les problèmes et que la rupture de l'ordre constitutionnel est non seulement nécessaire, mais aussi légitime. Dans les mots de Julio César à propos de leur instruction, il y a eu une « complémentarité entre les écoles française et américaine : la première a d'abord livré une panoplie de techniques, militaires et politiques ; la seconde a ensuite fourni un cadre idéologique à ces techniques : il s'agit de la doctrine de la sécurité nationale, qui a permis à l'Argentine de s'insérer dans un modèle continental dont la finalité est (...) essentiellement économique dans ce sens qu'il vise à préserver les intérêts des États-Unis en Amérique latine ».

Conclusion :

Dans les dictatures qui ont ensanglanté l'Amérique-latine les techniques de l'horreur ont été appliquées de façon systématique : torture, disparitions, jet des cadavres à la mer, exécutions sommaires, technique des « fuyards abattus ». Il s'agit de méthodes sophistiquées pour terroriser la population comme ce fut le cas des cadavres mutilés, de techniques pour attraper un grand nombre de personnes à travers les quadrillages, la création de centres de détention clandestine, des interrogatoires musclés et l'action psychologique, des techniques pour compter des militants qui sont devenus des collaborateurs. La notion de base était celle de l'ennemi interne : Gustavo Leigh, un des intégrants de la junte en 1973, avait justifié le coup d'État en disant qu'il fallait éliminer le cancer marxiste. Charles Lacheroy avait dit que les agitateurs pourrissaient l'État, tel un cancer social, il fallait donc extraire les métastases

révolutionnaires. Pour pérenniser l'impunité, toutes les dictatures ont instauré des lois d'amnistie et des Constitutions qui légalisaient ces agissements.

La transmission des techniques de l'horreur ont permis de les améliorer pour former un système macabre extrêmement sophistiqué.

Annexe II : Bref historique au sujet des organismes de défense des droits de l'Homme qui existaient au Chili entre 1973-1990

Nous avons pu réaliser ce travail grâce à l'existence d'organismes de défense des droits de l'Homme qui sont nés au Chili après le coup d'État. Ces organismes avaient été créés pour aider les victimes de la dictature.

Les premières organisations qui assumèrent la défense des droits de l'Homme virent le jour au sein des institutions religieuses. Les églises chiliennes faisaient des actions œcuméniques bien avant le coup d'État. En 1971 le président Salvador Allende demanda aux représentants des églises de prendre en charge les réfugiés politiques qui résidaient au Chili. Le gouvernement de l'Unité Populaire avait accordé l'asile politique à environ quinze mille réfugiés de différents pays d'Amérique Latine. Un comité œcuménique fut créé pour aider les réfugiés à s'insérer dans la société chilienne. Ce comité comptait sur l'aide du Haut-Commissariat d'Aide aux Réfugiés, des Nations-Unies et du Conseil Mondial des Églises.

Eugenio Ahumada (1989) estime que le comité œcuménique mit en marche plusieurs projets : des cours de langue (pour les brésiliens), des ateliers divers, des laboratoires de photographie, des jardins d'enfants, un foyer d'étudiants, etc. La communauté brésilienne d'exilés politiques créa un restaurant pour avoir une base économique, mais aussi pour développer des activités culturelles qui leur permettaient de maintenir un socle identitaire et d'être actifs sur le plan politique (Ahumada, 1989).

Après le putsch, le nouveau gouvernement s'acharna contre les réfugiés politiques. Comme ces personnes n'avaient aucun moyen de protection, ni la possibilité de s'adresser à leurs ambassades, elles s'adressèrent aux églises pour chercher une protection.

Trois jours après le coup d'État, 80 personnes allèrent dans la paroisse de l'évêque luthérien Helmut Frenz dont la plupart étaient des femmes et des enfants. Leurs maisons avaient été perquisitionnées et les hommes avaient été faits prisonniers et emmenés au stade. Helmut Frenz parle des premiers contacts avec les réfugiés après le putsch.

Quand le sanglant coup militaire de Pinochet eut lieu, le 11 septembre 1973, une vague de persécutions contre les exilés politiques s'est déchaînée. Beaucoup d'entre eux, surtout des hommes, ont été arrêtés. Les femmes et les enfants cherchèrent de l'aide dans nos églises. Les réfugiés connaissaient déjà notre travail social réalisé pendant le régime d'Allende. Ils nous ont parlé des atrocités des militaires. La cruauté qu'ils subissaient était inimaginable. On ne pouvait pas douter de l'authenticité de leurs récits, leurs visages désespérés par la douleur étaient le témoignage le plus éloquent. On était obligés d'agir sans perte de temps parce que c'était le seul chemin à suivre (Ahumada, 1989).

1. Les religieux firent également des recherches pour vérifier que des cadavres avaient été jetés dans le fleuve Mapocho

Le 14 septembre 1973, un jeune brésilien gravement blessé s'est adressé à l'église catholique. Il avait été arrêté chez un ami brésilien qui était professeur à l'université. Ils furent tous deux envoyés au stade et 48 heures après, ils furent conduits au fleuve Mapocho avec d'autres prisonniers. Le jeune brésilien était le seul survivant. Les religieux avaient entendu parler des morts qui se trouvaient sur les rives du fleuve, mais cette fois-ci ils en avaient la preuve. Ils constatèrent que les cadavres étaient nombreux.

Les militaires avaient jeté les cadavres dans le fleuve pour semer la panique au sein de la population. Des voisins avaient raconté aux religieux qu'à une occasion, ils avaient vu deux corps et avaient appelé la police. Une fois les policiers arrivés, ils avaient pris un des

cadavres et avaient laissé l'autre. Les voisins demandèrent pourquoi ils procédaient de cette façon. Les policiers répondirent qu'il fallait laisser le cadavre se décomposer pour que les gens se rendent compte jusqu'où pouvait mener le marxisme ! Une autre fois les religieux avaient trouvé le cadavre d'un mineur de 15 ans : sa famille avait essayé de l'enterrer, mais les militaires les en avaient empêchés. Le régime utilisait aussi la technique de la disparition de cadavres. À une occasion, les militaires obligèrent les habitants d'un quartier pauvre à creuser une grande fosse et y jetèrent des cadavres. La fosse fut recouverte avec de la chaux et du ciment, puis les militaires changèrent le cours du fleuve, pour empêcher qu'on puisse retrouver la trace de ces personnes assassinées.

2. L'arrivée des organismes internationaux au Chili

Pendant trois jours il n'y eut aucun vol aérien. Ce n'est que le 15 septembre 1973 que les représentants des organismes internationaux de défense des droits de l'Homme purent entrer au Chili. Parmi ces organisations internationales se trouvaient le Haut-Commissariat des Nations Unies pour la Protection des Réfugiés, des représentants des Nations-Unies, le Conseil Mondial des Églises etc. Le Haut-Commissariat pour les réfugiés avait pour mission de faire respecter les accords auxquels le Chili avait souscrit en ce qui concerne le traitement des réfugiés politiques. Les représentants des organismes internationaux étaient très inquiets au sujet de la situation chilienne, car ils n'avaient pas d'informations. Les églises ont été la première source de renseignement pour ces organismes. Grâce aux organismes internationaux, les premières informations au sujet de la situation chilienne purent parvenir à l'opinion internationale.

3. La naissance du Comité National d'Aide aux Réfugiés

Dès leur arrivée, les représentants du Haut-Commissariat pour les Réfugiés commencèrent les négociations avec la Junte pour que les autorités facilitent la sortie des

réfugiés vers d'autres pays. Les membres des églises protestantes se réunirent également avec les nouvelles autorités et proposèrent d'aider le Haut-Commissariat pour les Réfugiés dans leur mission, mais les autorités religieuses protestantes manifestèrent aussi leur préoccupation au gouvernement au sujet des chiliens qui avaient besoin d'aide.

Pour regrouper, protéger et réexpédier les réfugiés vers d'autres pays, fut créé le Comité National d'Aide aux Réfugiés. La durée de vie de cet organisme était de trois mois. Un pont international fut mis en place en coordination avec le Haut-Commissariat pour la Protection des Réfugiés, avec la Commission Intergouvernementale Européenne, avec la Croix Rouge Internationale et avec diverses ambassades. Cinq lieux de refuge furent ouverts pour accueillir les personnes qui devaient quitter le Chili en attendant leur départ pour les pays d'accueil. Le Comité d'Aide aux réfugiés était dirigé par les Églises protestantes. Un deuxième Comité pour aider la population chilienne fut également créé, il était dirigé par l'Église Catholique.

Parallèlement, un petit groupe de religieux catholiques réalisait des missions d'aide aux victimes, pratiquement dans l'anonymat, sans aide de la hiérarchie. Une équipe mit sur pied des méthodes d'asile et des stratégies pour faire sortir des informations du pays. Les religieux portaient à Rome avec des photos et des témoignages des victimes, camouflés dans leurs chaussettes et dans leurs sous-vêtements (Ahumada 1989). Dès le début du régime militaire, les églises eurent une attitude tranchée vis-à-vis du régime militaire. En 1974, Raúl Silva Henríquez refusa de célébrer une messe solennelle pour la première année du 11 septembre, et dans le Te Deum œcuménique du 18 septembre (date de l'indépendance du Chili) il fit une homélie centrée sur les libertés publiques et les droits de l'Homme. Quelques jours après le coup d'État, le Cardinal Raúl Silva Henríquez fit une déclaration dans la presse dans laquelle il appelait à respecter les personnes qui avaient été tuées, spécialement le président Salvador Allende. C'était la seule voie publique qui à ce moment-là défendit la dignité humaine. Le

Cardinal paya lui-même la publication dans le journal (Hertz, 2017).

4. Le gouvernement militaire réprima également des religieux

Le 18 septembre 1973 le prêtre anglo-chilien Miguel Woodward décéda suite à la torture, le 19 septembre le prêtre Joan Alsina fut trouvé dans le fleuve Mapocho avec treize balles dans le dos, le 1 octobre 1973 le prêtre espagnol Antonio Llidó fut arrêté et aujourd'hui il fait partie des disparus, le 21 octobre 1973 le prêtre Geraldo Poblete fut assassiné. Six paroisses furent perquisitionnées, deux vicariats furent pris d'assaut, des membres du Mouvement Ouvrier de l'Action Catholique et de la Jeunesse Ouvrière Catholique furent arrêtés. Plus de cinquante religieux furent expulsés du pays, et des journaux de l'église furent censurés (Cavallo et al. 2008).

Face à ces actions, en 1973, le Pape Paul VI avait envoyé une lettre à l'Épiscopat chilien. Il y faisait de sévères observations au sujet des violations des droits de l'Homme. Le Pape parlait dans cette lettre de la nécessité de rétablir en urgence l'ordre démocratique. Une intervention si directe du Vatican inquiéta les autorités chiliennes. Pinochet parla avec le Cardinal Raúl Silva Henríquez et lui dit que les paroles du Pape étaient blessantes parce que sa sainteté était sûrement mal informée. Pinochet demanda de l'aide au cardinal.

Le nonce du Chili estima que la publication de la lettre du Pape serait un coup dur pour la Junte. Les autorités chiliennes pouvaient l'utiliser comme prétexte pour justifier la répression, mais surtout, la missive du Pape pouvait être un obstacle pour continuer avec la mission de protéger les victimes de la dictature. Le nonce demanda au Cardinal de convaincre le Pape que la publication de cette lettre serait préjudiciable. Raúl Silva Henríquez partit pour Rome le 3 novembre pour y exposer la situation à Paul VI. Celui-ci décida de suspendre la publication de la lettre. Plus tard, Raúl Silva Henríquez se repentit de cette gestion (Cavallo

et al. 2008).

5. Le 6 octobre 1973 fut le Comité de Coopération pour la Paix au Chili (COPACHI)

Le comité d'aide aux chiliens victimes de la dictature prit une telle ampleur qu'il fut nécessaire de créer un organisme plus important pour faire face à la situation. C'est pour répondre à ce besoin que fut créé le COPACHI grâce à un décret de l'archevêché de l'église Catholique. Cet organisme avait pour mission de donner une assistance légale et sociale aux victimes de la dictature.

Le Comité de Coopération pour la Paix avait un caractère œcuménique dans lequel ont participé l'Église Catholique, l'Église Evangélique Luthérienne, l'Église Méthodiste, l'Église Méthodiste Pentecôtiste, l'Église Presbytérienne, l'Église Baptiste, l'Église Orthodoxe, et le grand Rabbin de la Communauté Juive au Chili. Cet organisme avait deux co-présidents : Fernando Aristía, catholique et Helmut Frenz, luthérien. Le COPACHI avait le soutien moral et financier du Conseil Mondial des Églises et d'autres organismes internationaux.

Dès sa création, les cas commencèrent à arriver au COPACHI. La défense des victimes s'organisa d'une façon très systématique. Les professionnels du Comité pour la Paix visitaient les camps de détention et les prisons, aidaient les proches des victimes à chercher les personnes arrêtées, car généralement, les lieux de détention étaient inconnus (Hertz, 2017).

Le comité donnait aussi une assistance aux familles sans ressources dont le chef de famille était arrêté ou licencié (avec le démantèlement des syndicats et l'abolition de lois du travail, les licenciements abusifs étaient nombreux). Postérieurement, des ateliers furent créés pour les personnes au chômage et pour les femmes des détenus disparus et des exécutés politiques.

Quelques semaines après sa création, le COPACHI avait une centaine de collaborateurs où participaient des religieux, des laïques, et des non croyants mais aussi des professionnels : des avocats, des assistants sociaux, des médecins et des psychologues.

Pour coordonner le travail du Comité naissent plusieurs départements : Juridique, Travail, Paysan, Universitaire, Documentation.

Au sein du COPACHI naissent l'Association de Familles des Détenus Disparus, l'Association de Familles des Prisonniers Politiques, l'Association de Familles des Exécutés Politiques, et l'Association de personnes reléguées (exil interne, voir chapitre IV). Toutes ces associations disposaient d'une aide juridique, sociale, médicale et psychologique.

Pour sauver des vies, les religieux menaient à bien des actions compromettantes, comme par exemple lorsque l'église catholique a accepté que certains dirigeants politiques quittent le pays habillés en prêtres. L'évêque Frenz avait personnellement aidé deux syndicalistes qui avaient cherché refuge à l'ambassade de la Hongrie à sauter par-dessus le mur de l'ambassade italienne. L'ambassadrice ne pouvait plus donner de protection aux réfugiés parce que la Hongrie avait rompu les relations diplomatiques avec le Chili. Helmut Frenz avait caché ces personnes dans un des refuges prévus pour les réfugiés politiques étrangers, mais il s'agissait d'une solution dangereuse : si le gouvernement apprenait cette situation, il pouvait demander la fermeture de ces refuges. Peu de temps après que Frenz quitte le refuge avec les syndicalistes, un contingent militaire y a fait irruption. Les Églises dénonçaient les abus et les exactions commises par le nouveau régime, au niveau national et au niveau international, notamment l'existence de la torture et les disparitions. Leurs sources provenaient des récits des victimes, et de la collaboration de l'Association des Familles des Disparus et des Exécutés Politiques. Tous ces documents portaient la signature des représentants des églises chiliennes dont l'évêque catholique Fernando Aristía et l'évêque luthérien Helmut Frenz (Ahumada, 1989). L'action œcuménique des Églises leur a permis de

surmonter leurs différences pour établir une réelle coopération, allant au-delà des actions de charité, élargissant les frontières, faisant un travail nouveau en Amérique Latine, au Chili en particulier.

6. Les relations entre le COPACHI et le gouvernement sont devenues de plus en plus tendues

Trois épisodes compromettants ont mis le COPACHI en sérieuse difficulté.

6.1 L'incident produit par le journal mexicain Excelsior

Le 15 mai 1974, Julio Scherer, directeur du journal mexicain Excelsior, publia une information au sujet de la torture au Chili. Selon Scherer, les sources de son article provenaient des documents compilés par Fernando Aristía, par Helmut Frenz et par le jésuite Fernando Salas (secrétaire exécutif du COPACHI). Le document de huit annexes que le directeur du journal aurait pris comme référence mettait en évidence que les personnes arrêtées et torturées pouvaient avoir des séquelles à vie. Le document dénonçait que des enfants avaient été présents pendant que leurs mères étaient torturées, afin de les obliger à parler. Le journal dénonçait aussi les diverses formes d'abus sexuels généralement subies par les femmes.

En somme, Scherer avait publié un document interne du COPACHI. Les dirigeants du Comité n'ont jamais su qui avait filtré ces informations. Comme d'habitude, la presse chilienne répliqua avec une série d'articles en accusant le comité de trahison, de calomnie vis-à-vis du Chili et d'être en connivence avec le communisme international.

Le 16 mai 1974, l'évêque Aristía et le dirigeant du COPACHI Fernando Salas (en l'absence de Frenz qui se trouvait à l'étranger) firent une déclaration publique où ils expliquaient que Julio Scherer leur avait demandé une interview mais qu'ils l'avaient refusé.

Ils déclarèrent qu'ils n'avaient jamais donné de documents confidentiels au directeur du journal Excelsior et que celui-ci avait donné des appréciations personnelles qu'il a attribuées au Comité.

6.2 Le cas Zamora

Le 15 mai 1975 Sergio Zamora, dirigeant du Parti Socialiste, fut arrêté et torturé par des agents de la DINA. Pendant les interrogatoires, les agents lui demandèrent le nom des personnes liées au COPACHI, mais Zamora ne connaissait personne. Pour se sortir de cette situation, il dit qu'il vaudrait mieux qu'on l'emmène au Comité, parce que pour lui c'était plus facile de se rappeler s'il voyait les personnes.

Deux agents conduisirent le dirigeant du PS au Comité et attendirent avec lui dans une voiture devant le siège du Comité que les fonctionnaires commencent à sortir de l'immeuble. Mais peu avant que les fonctionnaires ne commencent à quitter le siège de l'institution, Zamora s'échappa et courut vers l'immeuble, suivi par les agents. Ceux-ci essayèrent de l'attraper dans les escaliers. Des fonctionnaires de l'institution crièrent aux agents que l'immeuble où ils se trouvaient appartenait à l'archevêché, un des agents sortit un pistolet, mais ils finirent par quitter le lieu, laissant Zamora à l'intérieur du bâtiment.

D'autres agents vinrent en renfort et encerclèrent le bâtiment.

Le fait que le dirigeant PS soit dans le siège du Comité représentait un grand problème car il s'agissait cette fois-ci d'accepter un demandeur d'asile dans l'église, et cette institution n'était pas habilitée pour le faire. Après des délibérations et sans savoir quoi faire, les dirigeants du COPACHI appelèrent le représentant de la communauté juive à interférer auprès de l'ambassadeur des États-Unis, tandis que d'autres fonctionnaires téléphonaient à d'autres personnes influentes pour essayer de trouver une solution.

Toutes les tentatives pour trouver une possibilité d'action venant de l'extérieur

échouèrent. L'archevêque Raúl Silva Henríquez se vit dans l'obligation d'appeler Pinochet, et les agents qui encerclaient le Comité se retirèrent. Zamora fut emmené à l'hôpital d'une institution catholique de charité. Pour que les fonctionnaires puissent quitter l'immeuble en toute sécurité, toute personne qui avait une dignité ecclésiastique, catholique ou protestante, quitta l'endroit avec quatre ou cinq fonctionnaires.

Pinochet envoya une délégation pour dialoguer avec les religieux. Les représentants du gouvernement voulaient récupérer le dirigeant du Parti Socialiste, mais les religieux répondirent qu'il ne se trouvait pas dans ce lieu parce qu'il était blessé et qu'on l'avait emmené ailleurs pour qu'il puisse être soigné. Les délégués de Pinochet partirent.

Le 16 mai, les dirigeants du COPACHI se réunirent pour essayer de trouver une solution. Ils étaient en train de protéger un détenu en fuite, et en plus, ils l'avaient caché. La seule façon de sortir de la situation était de montrer que Zamora avait été torturé lorsqu'il était dans les mains de la DINA. Les religieux firent venir le médecin personnel de l'archevêque. Celui-ci signala 18 points où il y avait des traces de torture, des brûlures de cigarette et des fractures diverses. Un graphique qui montrait les traces de torture fut montré aux membres du Comité Permanent de l'Épiscopat, les religieux étaient abasourdis.

Zamora put partir en exil, et il fut escorté jusqu'à l'avion par des ecclésiastiques. À partir de ce moment, l'église dénonça ouvertement les abus commis par le gouvernement. En novembre 1975, l'église catholique émit un document intitulé "Situation de la répression que vit l'église et ses projections" qui décrit trente-trois faits répressifs contre les églises chrétiennes.

Pinochet envoya une lettre à Raúl Silva Henríquez où il accusait les prêtres de protéger et d'encourager l'infiltration communiste. Le Cardinal répondit que le COPACHI était une institution œcuménique et il rajouta que si le gouvernement voulait éviter que les choses se

passent de cette façon, il devait résoudre la crise et créer un gouvernement démocratique qui puisse garantir le respect des droits de l'Homme. Raúl Silva Henríquez ajouta également que les militaires avaient des attitudes qui discréditaient les forces armées.

7. Le cas des militants du Mouvement de Gauche Révolutionnaire (MIR) sauvés par l'église

Le 5 octobre 1975, plus de deux cents membres de l'armée et de carabiniers prirent d'assaut une parcelle située près de Santiago où se trouvaient les plus hauts dirigeants du MIR : Pascal Allende, Mary Ann Beausire, Nelson Gutierrez, María Elena Bachmann et Dagoberto Perez. Ce dernier fut tué pendant qu'il résistait à l'assaut et Nelson Gutierrez fut blessé. Le groupe partit avec un bébé de neuf mois (la fille de María Elena Bachman et de Nelson Gutierrez), la mère du bébé le confia à une passante au hasard avant d'aller chercher refuge dans un couvent.

Les religieux décidèrent de protéger la vie des miristes, car ils savaient qu'ils mourraient si la DINA venait à les trouver. La docteure anglaise Sheila Cassidy fut contactée pour soigner Nelson Gutierrez, mais il avait besoin d'être hospitalisé car il risquait la gangrène. Sheila Cassidy dit à Nelson Gutierrez qu'il fallait qu'il s'exile. María Elena Bachman avait dit qu'elle ne partirait pas sans son bébé. Huit jours s'étaient écoulés sans qu'ils aient de nouvelles de l'enfant (mais des paysans l'avaient caché et protégé, ses parents purent le récupérer par la suite). Les dirigeants du COPACHI décidèrent d'emmener Gutierrez dans un autre lieu, et les prêtres se débarrassèrent des armes des miristes. Gutierrez et sa femme trouvèrent asile chez le nonce papal où il fut soigné par un autre médecin. Les dirigeants du COPACHI aidèrent le reste du groupe à trouver l'asile politique dans une ambassade.

Le 31 octobre 1975 la docteure Cassidy alla voir le prêtre du couvent Columbanos et lui

demanda si une religieuse malade pouvait être soignée chez lui. Dans ce lieu se trouvait l'employée de maison, la religieuse malade, le prêtre et la docteure Cassidy.

Peu de temps après, plusieurs agents firent irruption dans la maison : ils cherchaient la docteure Cassidy. Les agents savaient que la docteure avait soigné Gutierrez. Sheila Cassidy fut arrêtée et brutalement torturée.

La presse officielle manipula l'information avec des détails romanesques en accentuant le fait que des religieux aidaient des terroristes et cachaient des armes.

Le Cardinal fit une déclaration signalant que les exigences du message évangélique les avaient amenés à apporter une aide à ceux qui avaient besoin des soins élémentaires pour la préservation de leur vie, indépendamment de leurs idées politiques.

L'avocat Conseiller du gouvernement Jaime Guzmán fit des attaques virulentes en réponse à la déclaration du Cardinal. Il appela les citoyens qui auraient des informations au sujet des militants du MIR à coopérer avec le gouvernement. Raúl Silva Henríquez se confronta directement à lui et lui rappela que l'Archevêché avait le pouvoir absolu d'excommunier ceux qui désobéissent aux ordres, spécialement ceux qui attaquaient les persécutés. Guzmán demanda des excuses publiques au Cardinal.

La campagne de diffamation à travers la presse cessa, mais cet épisode eut des répercussions internationales. La docteure Sheila Cassidy fut libérée grâce à l'intervention du Royaume-Uni. Elle alla en Angleterre et raconta les atroces tortures qu'elle avait subies. Le premier ministre britannique qualifia les gouvernants chiliens de délinquants professionnels et ordonna le départ de l'ambassadeur de l'Angleterre au Chili. La Grande Bretagne grossit la liste de pays qui, chaque année, condamnaient le Chili à cause des violations des droits de l'Homme (Marks, 2015).

En novembre 1975 furent arrêtés les prêtres jésuites Patricio Cariola, Fernando Salas

(secrétaire exécutif du COPACHI), Rafael Maroto et Gerardo Whelan (Hertz, 2017).

L'avocat assesseur et la secrétaire du COPACHI furent arrêtés dans les jours suivants, plusieurs autres personnes qui travaillaient dans le Comité subirent le même sort.

L'évêque luthérien Helmut Frenz alla à l'étranger pour informer le Conseil Mondial des Églises au sujet de la situation qui vivait le COPACHI, mais lorsqu'il voulut revenir en octobre 1975, on lui interdit l'entrée au Chili. Le comité perdit sa direction (Hertz, 2017).

Le 11 novembre 1975, Pinochet envoya une lettre au Cardinal Raúl Silva Henríquez pour lui demander la dissolution du COPACHI.

Les différentes églises qui faisaient partie du COPACHI étaient très affaiblies. L'Église Catholique était la seule qui était considérée par l'État comme une institution de droit public, et toutes les autres entités religieuses nécessitaient une reconnaissance de leur personnalité juridique, reconnaissance que l'État pouvait enlever (Fundación Documentación y Archivo de la Vicaría de la Solidaridad, s.d.). La fermeture du COPACHI se concrétisa le 31 décembre 1975. Le lendemain, le Cardinal Raúl Silva Henríquez décida de créer une institution de défense des droits de l'Homme sous l'égide de l'Église catholique : le Vicariat de la Solidarité. Le statut légal, et le type de hiérarchie linéaire de l'Église catholique permettaient que ce nouvel organisme puisse avoir plus d'indépendance.

Dans les autres Églises, certains fidèles questionnaient l'engagement du Comité pour la Paix. Dans l'Église catholique, malgré le fait qu'il y avait aussi des personnes et des religieux qui n'étaient pas d'accord avec l'action du COPACHI, la décision de la haute hiérarchie était prépondérante. Le COPACHI a pu se développer considérablement en tant qu'entité.

Fin novembre 1975 le COPACHI avait 24 bureaux dans différents lieux du pays. Pendant ses deux ans d'existence, le Comité assista juridiquement environ 7000 personnes, présenta 2342 habeas corpus, représenta 550 détenus devant les conseils de guerre et fit 435

dénonciations pour des disparitions devant les tribunaux de justice.

Le COPACHI créa 6 dispensaires qui accueillirent près de 70 mille personnes. Plus de 35 mille enfants bénéficièrent des cantines populaires, 126 entreprises d'autogestion furent aussi créées et donnèrent du travail à 1974 personnes. Des produits artisanaux faits par les prisonniers et par des femmes dans des ateliers purent être commercialisés. Dix entreprises agricoles furent également créées. Un département universitaire vit le jour, et donna de l'assistance à 1494 étudiants qui avaient besoin de défense pénale et d'aide technique. Fin 1974 se créa un département paysan pour étendre l'aide sociale et juridique à ces secteurs (Ahumada, 1989).

8. Naissance du Vicariat de la Solidarité

Le Vicariat fut officiellement créé par le Pape Paul VI à la demande du Cardinal Raúl Silva Henríquez et entra en fonction le 01 janvier 1976. Des représentants des autres églises continuèrent à travailler avec cet organisme, mais à titre personnel et non au nom des églises qu'ils représentaient.

L'expérience et la structure du COPACHI servit de base au Vicariat de la Solidarité. Le Vicariat fut également cautionné et aidé financièrement par le Conseil Mondial des Églises.

Tout comme ce fut le cas pour le Comité pour la Paix, le labour du Vicariat combinait l'apport de professionnels, de religieux, des non croyants et des membres des organisations sociales. Cette mission s'étendait aussi aux quartiers pauvres, des laïques, des démocrates-chrétiens, des socialistes, des radicaux, des communistes et des indépendants, ont pu converger dans un même objectif : la solidarité avec celui qui était dans le besoin et avec les persécutés (Fundación Documentación y Archivo de la Vicaría de la Solidaridad, s.d.).

8.1 À l'égal du COPACHI, le Vicariat de la Solidarité était organisé en départements.

Le Département Juridique : Ce département a continué les mêmes actions que le COPACHI pour défendre les victimes du régime militaire.

Le Département Paysan : Son but était de « pallier » les problèmes de désintégration sociale, de marginalité et de pauvreté chez les paysans à travers la mise en place de programmes de formation et par l'assistance juridique et technique. Le travail de ce département contribua au resurgissement du mouvement paysan. Pour cette raison il cessa ses fonctions en 1983 (au moment où le mouvement paysan fut réorganisé), afin de séparer l'activité syndicale de celle de l'Église.

Le Département Travail : Son labeur consistait à donner une aide juridique et d'assistance aux travailleurs licenciés injustement. Ce département donnait aussi aux syndicats une aide juridique et technique.

Le Département Zones : Ce département aidait les personnes des secteurs pauvres, pendant la crise économique de 1982. Les personnes avaient de grandes nécessités à cause du chômage et de la razzia permanente. Dans les quartiers populaires virent le jour les soupes populaires, les cantines infantiles, des comités de réapprovisionnement, des mesures de protection pour les personnes âgées, des programmes de formation pour des femmes et pour des jeunes, des activités de loisirs éducatifs et des colonies de vacances.

Les Ateliers Solidaires : Ils furent créés en 1975 afin de donner un sens à la douleur, causée par l'extrême violence qui se vivait à l'époque. Des groupes de femmes apprenaient des techniques artisanales et développèrent un art populaire appelé les « arpilleras »²³ : sur

²³La technique les *arpilleras*, tapisseries chiliennes, a été créée par Violeta Parra en 1958

des sacs de farine, les femmes dessinaient ce qu'elles ressentait en utilisant des morceaux de tissu de différentes couleurs. Cet art devint un support de communication sans précédents. Les « arpilleras » furent connues dans le monde entier. Le terrible drame des détenus disparus put être connu grâce à ces femmes qui l'ont raconté sur des morceaux de tissus.

Le Département d'Education Solidaire : Créé en 1983, ce département réalisait des programmes de formation pour que les personnes prennent conscience qu'ils avaient des droits et qu'ils pouvaient les réclamer.

Le Département de la Revue Solidarité et Publications : Il s'agissait d'un journal quinquennal qui dénonçait les violations des droits de l'homme sur le plan national et international. Il faisait connaître les activités que menaient les organisations sociales de base, comme le mouvement syndical et d'autres expressions de la vie populaire. Trois cents numéros sortirent entre 1976 et 1990.

Le Département de Publications édita plusieurs livres, le plus connu est le livre de six tomes « ¿Dónde están ? » (Où sont-ils ?), terrifiant témoignage au sujet des détenus disparus. D'autres livres furent aussi édités par ce Département (Fundación Documentación y Archivo de la Vicaría de la Solidaridad).

8.2 Depuis sa création, le Vicariat de la Solidarité eut des problèmes avec le gouvernement.

Comme nous l'avons déjà signalé dans le chapitre I, les mouvements populaires se développèrent malgré la répression. Le Vicariat de la Solidarité fut présent dans chaque étape et contribua à la réorganisation des partis politiques, et du mouvement syndical et paysan.

Lorsque le Cardinal Raúl Silva Henríquez avait communiqué la création du Vicariat de la Solidarité à Pinochet, celui-ci lui avait dit :

« Vous allez remplir encore une fois l'église de communistes ».

Le cardinal répondit que l'Église ne pouvait pas abandonner la défense des droits de l'Homme et que le gouvernement ne pouvait pas l'empêcher, qu'il allait mettre les réfugiés sous son lit si cela s'avérait nécessaire (Cavallo et al. 2008).

L'équipe juridique du Vicariat était dans la ligne de mire de la DIN. En mai 1976 l'avocat Alvaro Varela avait présenté une plainte contre Osvaldo Romo. Il fut arrêté et torturé (Reportajes 24 : 40 años de la Vicaría, los verdaderos archivos del Cardenal, 2016). Le Cardinal Raúl Silva Henríquez et Monseigneur Valechse rendirent sur le lieu de détention et demandèrent à voir le détenu, mais on les en empêcha. Le Cardinal dit que s'il ne pouvait pas voir le détenu, un scandale international allait se produire. Les religieux finirent par avoir gain de cause, l'avocat fut libéré.

En juin 1976 fut organisée au Chili l'Assemblée de l'Organisation d'États Américains (OEA). Les chanceliers étrangers reçurent des documents dénonçant la violation des droits de l'Homme, ainsi qu'un document signé par cinq avocats qui avaient été dans l'opposition pendant le gouvernement de Salvador Allende.

À l'époque, beaucoup de religieux catholiques suivaient le courant de la théologie de la libération. Cette prise de position était vue par certains gouvernements latino-américains comme une atteinte à la Doctrine de Sécurité Nationale.

Le 29 août 1976 il y eut une réunion d'évêques latino-américains à Riobamba, en Équateur. Le but était de faire un diagnostic de la situation en Amérique-latine et d'élaborer des stratégies communes. En pleine réunion, quarante policiers armés firent irruption dans l'assemblée, les braquèrent avec leurs armes et frappèrent plusieurs prêtres et religieuses. Certains furent arrêtés, trente-sept religieux étrangers furent expulsés et accusés d'intervention dans les affaires internes du pays. Les trois évêques chiliens qui avaient assisté

à Riobamba étaient attendus à l'aéroport par des fonctionnaires du Vicariat et par des membres de l'Église. Mais aussi par plus de deux cents matons armés des bâtons qui affichaient des pancartes avec des slogans qui traitaient les évêques de « prêtres tordus, de fils du marxisme » etc. Dès que les évêques passèrent la Police Internationale, on les insulta, on leur jeta des pierres. Une bataille se produisit entre les deux groupes. Les voitures que conduisaient les prêtres jusqu'à chez eux furent attaquées à coups de pierres, les vitres furent brisées et les occupants blessés.

En 1977 le Comité Permanent de l'Épiscopat critiqua le néolibéralisme et souligna que les mesures économiques de l'école de Chicago avaient été appliquées sans consultation publique et ces mesures soulignaient que seul le profit était le moteur du progrès, provoquant des dérives morales. L'Épiscopat demandait aussi au gouvernement de sauvegarder l'indépendance du Pouvoir Judiciaire, et de clarifier le destin des détenus disparus.

En 1977 la répression contre les dirigeants syndicaux s'intensifia. En mars 1977 le Cardinal Raúl Silva Henríquez, dans le message pastoral de carême, dit avoir de l'affliction pour les personnes qui avaient été dépouillées de leur dignité parce qu'au Chili, l'argent était plus important que toute relation de valeur humaine. En conséquence, l'argent a des droits qui dépassent ceux des hommes, laissant une importante partie de la population sans pain et sans voix. Le Cardinal définit l'usure comme un signe de déséquilibre de la morale.

Le 9 mars 1977 fut créé le Vicariat de la Pastorale Ouvrière. Cet organisme était une grande avancée dans la réorganisation syndicale au Chili.

Malgré le fait que la manifestation du 1 mai 1977 ait été interdite, l'église catholique célébra le jour du travail dans la Cathédrale de Santiago. Des milliers de personnes y participèrent. Il y avait tellement de manifestants que la foule remplissait jusque les espaces environnants de la cathédrale. Une affiche couvrait l'autel avec la légende « Jésus le fils du

charpentier ». Le Cardinal, dans son homélie, avait comparé la douleur des personnes dépouillées par les mesures néolibérales avec celle de Jésus. Il dit que le travail devait être humanisé, et que les travailleurs avaient le droit de participer en tant que personnes, ou à travers leurs représentants librement élus, aux décisions, à l'élaboration des plans, des politiques et des décisions dans lesquelles ils sont quantitativement et qualitativement affectés, etc.

La renaissance des organisations syndicales et des organisations politiques était insupportable pour le gouvernement. La DINA réalisa des actions criminelles pour essayer de discréditer les organisations qui se formaient grâce à l'action du Vicariat, comme ce fut le cas pour la Fondation Cardijn.

8.3 Le cas Veloso

La Fondation Cardijn était un organisme dépendant de l'archevêché de Santiago qui prêtait des services divers à des organisations syndicales et aux entreprises d'autogestion.

Carlos Veloso Figueroa ex-dirigeant syndical de la Démocratie Chrétienne travaillait dans cette fondation. Veloso avait tapé à la machine un document intitulé « Análisis y aspiraciones de los trabajadores chilenos a 44 meses de gobierno militar »²⁴. Ce document rédigé par 126 organisations syndicales fut envoyé au gouvernement. Le document était un des actes fondateurs dans la réorganisation du mouvement syndical et le gouvernement voyait en cela un danger majeur.

Le 2 mai 1977 deux personnes allèrent chez une tante de Carlos Veloso et demandèrent où il se trouvait. La même chose eut lieu sur son lieu de travail. Veloso envoya son fils de 16 ans à la Fondation pour qu'il mette les responsables au courant de sa situation. En sortant du lieu, le garçon fut séquestré. Il fut mis dans une voiture avec les yeux bandés et emmené dans

²⁴ « Analyse et aspirations des travailleurs chiliens à quarante-quatre mois du gouvernement militaire »

un lieu inconnu où il fut interrogé et torturé. Un autre détenu qui se trouvait dans le lieu, lui dit de ne rien dire. Cette personne fut tuée. On dit au mineur qu'il subirait le même sort s'il ne parlait pas des activités de son père. Plus tard, le jeune garçon fut abandonné près de la maison de sa grand-mère.

Le 4 mai, deux agents de la DIN A vinrent chez les Veloso pour demander des informations au sujet de la séquestration du garçon. Ensuite, les agents revinrent plusieurs fois interroger le mineur. Lors d'une visite, les agents emmenèrent Carlos Veloso père dans un lieu où il fut interrogé au sujet de ses activités syndicales et politiques.

Le 7 mai, Veloso fut reconduit au même endroit pour être interrogé encore une fois. D'autres agents ont amené le mineur, ils dirent au garçon que les personnes qui l'avaient séquestré étaient des marxistes et que son père collaborait avec l'armée. On lui braqua un pistolet sur la nuque et on lui demanda de signer une déclaration, mais Veloso fils refusa de signer. Il fut renvoyé chez lui par la suite.

Veloso père fut informé qu'il était en danger et que la DIN A allait protéger sa famille. Les agents raccompagnèrent Carlos Veloso chez lui. Quand l'enfant vit que son père était accompagné par les agents, il crut qu'en réalité son père était un collaborateur.

Ce même jour, les Veloso furent arrêtés encore une fois. Ils furent interrogés séparément. Les agents essayèrent encore une fois de faire signer une déclaration au garçon, mais celui-ci refusa à nouveau. On fit amener le père et on lui dit que son fils faisait des déclarations contradictoires et qu'une fois il avait reconnu l'existence d'une bande terroriste. Le père parla durement avec son fils. L'enfant était complètement étonné et démoralisé.

Le garçon a été emmené dans une salle de bain. Dans un miroir, il vit qu'un agent braquait son père avec un pistolet. Les agents montrèrent différentes photos au garçon et lui demandèrent de les identifier. Veloso fils reconnut trois personnes : des voisins du quartier où

vivait la famille Veloso. Les agents dirent au garçon que ces trois personnes étaient ceux qui l'avaient séquestré et torturé parce que son père était un mouchard.

De son côté, le père fut informé que son fils avait reconnu que les auteurs du kidnapping étaient des personnes qu'il connaissait. Le garçon, sachant que son père était menacé par une arme, prit peur et accepta de signer sous serment la déclaration des agents. Dans la déclaration, le garçon accusa les voisins de l'avoir séquestré et torturé, et d'abus sexuels.

Lorsque le père écouta la déclaration de son fils, il signa à son tour une autre déclaration où les voisins étaient accusés de séquestration et de mauvais traitements sur l'enfant.

Les Veloso retournèrent chez eux. La maison resta sous « protection domiciliaire » par les agents de la DIN A. Personne ne pouvait leur rendre visite, et ils ne pouvaient pas sortir.

Entre le 9 et le 12 mai furent arrêtés Osvaldo Figueroa, ex-militant communiste, Williams Zuleta, sympathisant de la Démocratie Chrétienne, Eduardo de la Fuente, ex-militant du PC, Jorge Troncoso, Humberto Drouillás, militant de la DC et Luis Mardones, fonctionnaire de la Fondation Cardijn. Mardones fut arrêté en sortant du Vicariat de la Solidarité car il voulait s'informer auprès de l'organisme du sort de Veloso et voulait savoir pourquoi son collègue et ami se trouvait enfermé chez lui sous « protection » de la DIN A.

Les personnes arrêtées subirent de terribles tortures. Les agents les obligèrent à répéter des versions dans lesquelles ils reconnaissaient avoir imprimé des pamphlets et fait du sabotage contre le gouvernement. Selon la version des agents, ils auraient reçu des ordres de Drouillás qui recevait à la fois des ordres des personnes de l'Église catholique et du Parti Démocrate-Chrétien. Toujours selon la version de la DIN A, Drouillás leur aurait dit que l'organisation était en danger parce qu'à la Fondation Cardijn, il y avait un mouchard qui

collaborait avec les Services d'Intelligence Militaire et qu'il fallait lui donner une leçon. Alors suivant les ordres de hautes personnalités de l'Église De la Fuente, Troncoso et Zuleta auraient séquestré le fils du mouchard et l'auraient torturé et violé.

Avec la déclaration qu'avait signée Carlos Veloso se mit en marche un processus de discrédit de la Fondation Cardjin et la Pastorale Ouvrière. Les organismes ecclésiastiques apparaissaient infiltrés et utilisés par ceux qui disaient défendre les droits de l'Homme, mettant en évidence que les dénonciations qui arrivaient au Vicariat de la Solidarité étaient fausses.

Entre temps, trois femmes allèrent au Vicariat pour faire des déclarations au sujet de la disparition de leurs proches. Dans un des cas dénoncés, le « disparu » apparut et déclara à la TV que le Vicariat aurait profité qu'il était en voyage pour le déclarer disparu.

La presse se déchaîna en accentuant le fait que le Vicariat de la Solidarité faisait du « show » et donnait des fausses informations au sujet des soi-disant disparus.

Mais le Vicariat n'avait pas présenté d'Habeas corpus pour ces trois dénonciations de disparition, parce que les trois femmes n'étaient pas revenues pour faire les démarches nécessaires. Le Vicariat avait des soupçons pour ces trois cas. Ce n'était pas la première fois que la DINA (et ensuite la CNI) envoyait des agents qui se faisaient passer pour des victimes. Pour cette raison, ils vérifiaient auprès des partis politiques. Au même moment le Vicariat avait dénoncé aux tribunaux la détention des personnes qui avaient été arrêtées mais aussi le fait que des agents des organismes de sécurité se soient installés dans la maison de la famille Veloso.

Le 24 mai 1977 la TV donna l'information au sujet de l'arrestation de Zuleta, Figueroa, Mardones et Drouillás (Troncoso était décédé sous la torture) en tant qu'auteurs de la séquestration et de la maltraitance du mineur Carlos Veloso Reidenbach. Selon l'information,

ces personnes étaient des collaborateurs de la Fondation Cardijn. Le même jour, le Secrétariat Général du Gouvernement reconnaissait officiellement l'information.

Le 25 mai une conférence de presse fut réalisée chez les Veloso. Les agents de la DINa qui « protégeaient » le domicile donnèrent des instructions au garçon pour que celui-ci dise que si leur maison était sous protection, c'était parce qu'il avait peur, qu'il avait été menacé de mort et que son père serait assassiné parce qu'il collaborait avec les militaires.

Les Veloso donnèrent à la presse la version qui faisait apparaître Figueroa, De la Fuente et Zuleta comme coupables. Veloso père rajouta que Drouillás et Mardones n'étaient pas coupables, car ils étaient ses camarades, à la différence des autres trois qui étaient marxistes.

La Cour d'Appel refusa les Habeas corpus présentés pour tous les détenus et ne prit pas en considération le fait que l'arrestation des cinq personnes accusées était illégale. Ils furent arrêtés en vertu des normes qui régulent les états d'urgence en circonstances alors qu'il s'agissait d'un délit à caractère commun. Pour la Cour, la raison du refus de l'Habeas corpus, dans le cas de Jorge Troncoso, était le fait que le ministre de l'Intérieur avait déclaré que cette personne n'avait jamais été arrêtée (Troncoso a grossi la liste des détenus disparus).

Le 2 juin 1977 le Ministre de l'Intérieur formula une demande pour que la justice fasse une enquête et applique des sanctions pour les faits relatifs à la séquestration du mineur.

Le Ministère signalait que les cinq accusés étaient en relation avec la Fondation Cardijn. Il signalait également que les accusés faisaient partie d'un groupe subversif formé dans cette institution et qu'ils étaient protégés par des institutions ecclésiastiques avec la complicité des éléments marxistes et démocrates-chrétiens qui voulaient saper le gouvernement. Que les accusés s'étaient organisés en association illicite, et étaient des hors-la-loi à cause du port illégal d'armes, de privation de liberté à un mineur, d'usurpation de fonctions en se faisant passer pour des agents de la DINa, d'abus malhonnêtes et de lésions.

Le cas passa à la justice militaire le 3 juin 1977. Dans plusieurs interrogatoires, les détenus nièrent la déclaration signée en présence de la DINA, leur participation dans le kidnapping du jeune garçon ainsi que toute activité politique clandestine.

Le 13 juin, Veloso ratifia encore une fois la fausse version, mais lorsqu'il arriva chez lui, son fils lui dit la vérité. Il lui parla de la fausse version de la DINA qu'ils avaient soutenue jusqu'alors. Le 14 juin le père et le fils allèrent au Vicariat de la Solidarité. Monseigneur Valech fit venir deux avocats de l'unité juridique du Vicariat et un notaire public. Une nouvelle déclaration fut remise à la Cour Suprême, le jeune garçon fut appelé à déclarer et il exposa sa version. Il fut soumis à un examen médical qui prouva qu'il n'avait pas été violé. Le procureur militaire ordonna la détention et l'isolement du mineur qui, à l'âge de 16 ans, au lieu d'être déclaré victime, alla en prison (Ahumada, 1989).

Le 22 juin, Veloso fils fut libéré avec les autres accusés par manque de preuves. Drouillás et Mardones furent condamnés à 541 jours de prison, les agents avaient déclaré avoir trouvé des explosifs chez eux. En novembre 1977 leur peine fut commuée en exil. La famille Veloso partit également en exil.

Les avocats du Vicariat de la Solidarité contestèrent les faits en prenant comme base la dénonciation formulée par la DINA, la demande signée par le Ministère de l'Intérieur et les informations de la presse qui avaient l'intention de discréditer les institutions de l'Église Catholique liées au mouvement syndical et à la défense des droits de l'homme. Ils accusèrent la DINA de toute la souffrance subie par le mineur. Le Ministre de la Justice démissionna.

Après le rocambolesque cas Veloso, le Vicariat de la Solidarité se renforça. Le 9 novembre 1978, le Comité Permanent de l'Épiscopat annonça publiquement qu'ils possédaient les preuves suffisantes pour l'inculpation de hauts fonctionnaires de l'État et firent une demande pour que les détentions soient reconnues, parce que les détentions non

reconnues permettaient que la DINA assassine des personnes en dehors de toute loi.

Le 22 novembre 1978, pour commémorer la déclaration universelle des droits de l'homme, le Vicariat inaugura un symposium international auquel assistèrent 45 personnalités des organismes qui s'occupaient des droits de l'Homme. Le symposium s'intitulait « La dignité de l'Homme : ses droits et devoirs dans le monde d'aujourd'hui » sous la devise « Tout homme a le droit d'être une personne ». Pendant le symposium, les premiers charniers furent découverts dans la localité de Lonquén (voir chapitre V). Les autorités du Vicariat prirent la décision de ne pas présenter cette information à ce moment-là, car le gouvernement pouvait les accuser d'avoir organisé cet événement à cette fin (Reportajes 24 : 40 años de la Vicaría, los verdaderos archivos del Cardenal, 2016).

À la fin du symposium le Vicariat de la Solidarité reçut le prix quinquennal des Nations Unies.

9. En 1979 commencèrent les manifestations populaires

L'année 1979 vit naître des manifestations massives avec un contenu politique direct. Le gouvernement riposta avec une violente répression, beaucoup de personnes furent arrêtées.

- Le 8 mars il y eut une manifestation pour commémorer la journée internationale des droits des femmes.
- Le 18 avril des membres de l'Association de Familles de Détenus Disparus s'enchaînèrent aux grilles du Congrès National.
- Le 01 mai, dans la manifestation pour célébrer le jour du Travail, plus de quatre-cents personnes furent arrêtées.
- Le 4 septembre il y eut une manifestation pour célébrer le jour de l'élection de Salvador Allende.

- Le 15 septembre il y eut une messe pour les victimes de Lonquén, cette manifestation fut violemment réprimée. En novembre, Eduardo Frei Montalva avait critiqué le futur plébiscite pour changer la Constitution, cents-cinquante personnes furent arrêtées pour avoir manifesté leur accord avec Frei.
- Le 10 décembre, dans une manifestation commémorative de la Déclaration Universelle des Droits de l'Homme, beaucoup de personnes furent arrêtées (Hertz, 2017).

Pendant les Journées de Protestation Nationale, les avocats du Vicariat parcouraient les commissariats pour assister les détenus. Les organismes répressifs réalisaient de violentes opérations dans les quartiers pauvres de Santiago. En novembre 1979 deux quartiers furent ratissés, quatre cents soixante-dix personnes furent arrêtées. Les détenus étaient emmenés dans les casernes de police, ils étaient soumis à des tortures et à des mauvais traitements. Les religieux faisaient des listes de détenus et les avocats du Vicariat se mobilisaient.

En 1980 l'église dénonce les irrégularités de la campagne électorale du plébiscite qui devait changer la Constitution et devint encore une fois la cible des attaques de la part du gouvernement. L'Épiscopat déclara que ceci n'était qu'une forme d'intimidation afin qu'ils arrêtent de défendre la liberté, la dignité et la justice sociale, et dénonça également les menaces que subissaient les communautés religieuses, à tel point que dans certains endroits, les fidèles n'osaient plus se rendre dans les lieux de culte.

À partir de 1983 les manifestations, les journées de protestations, les grèves se succédèrent. Les opposants au régime ne mâchaient plus leurs mots, la répression atteignait toujours plus de personnes. Les églises se transformèrent en abris de fortune pour apporter des soins aux blessés pendant les manifestations (Reportajes 24 : 40 años de la Vicaría, los verdaderos archivos del Cardenal, 2016).

En 1983, en dehors des Journées de Protestation, pratiquement tous les jours il y avait une activité populaire de résistance :

Le 11 juillet, le Mouvement pour la Dignité au Chili organisa une marche jusqu'à la Confédération des Travailleurs du Cuivre. Le 11 juillet 1971 fut signé le décret approuvé par unanimité qui permit la nationalisation du cuivre. Ce jour fut déclaré par le gouvernement de l'Unité Populaire comme le Jour de la Dignité Nationale

Le 18 septembre, plus d'une centaine de religieux et de laïques réalisèrent un jeûne comme « un signe solidaire avec les frères victimes de l'injustice ».

Le 18 octobre, un groupe de religieux et des laïques du Mouvement Contre la Torture se rendirent dans un centre secret de la CNI et étendirent une toile où était écrit « Ici on torture ».

En 1984 pendant les Journées de protestation, les forces de l'ordre allaient dans les quartiers populaires et cassaient tout, la vaisselle, les appareils électroménagers, etc. Les habitants de ces quartiers devaient affronter sans armes des hommes armés de mitraillettes.

Le Vicariat fit un inventaire des dommages causés dans les habitats des quartiers populaires et une liste des détenus. Les avocats du Vicariat habilitaient des tentes pour pouvoir laisser une trace écrite des dommages subis.

En 1984 des représentants de l'Église catholique se réunirent avec des dirigeants politiques en exil, y compris les communistes. Le gouvernement accusa l'institution d'être en connivence avec le communisme soviétique. Certains évêques ayant participé à cette réunion furent interdits de retour au Chili. Parmi eux se trouvait le Vicaire de la solidarité. Le cardinal Raúl Silva Henríquez voulut faire une déclaration publique mais on le lui interdit, alors cette déclaration fut lue dans tous les diocèses (Ahumada, 1989).

Le 27 novembre 1984 le prêtre français André Jarlan perdit la vie dans le quartier

pauvre où il prêchait. En mars 1985 trois intellectuels communistes furent séquestrés et égorgés. L'un d'eux travaillait dans le département d'analyses du Vicariat de la Solidarité. Pendant les funérailles, l'émotion gagna la rue, des voix se levèrent dans tous les secteurs de la population. Le conseil Mondial des Églises dénonça ouvertement ces faits.

Entre 1983 et 1986 il y eut beaucoup de victimes, le Vicariat décida de générer des actions d'éducation pour l'autodéfense et publia des documents où ils apprenaient à la population à aborder les situations de répression. Dans ce contexte fut créé le Département d'Éducation Solidaire (Hertz, 2017).

Malgré les menaces, les pressions, les persécutions et les assassinats, le Vicariat put mener son action grâce à l'appui national et international et survivre pendant toute la période de la dictature.

Le 31 décembre 1992 le Vicariat cessa ses fonctions.

Les archives du COPACHI/VICARIAT de la Solidarité aujourd'hui constituent la principale source d'information reconnue par l'UNESCO comme Mémoire de l'Humanité. Que ce soit au COPACHI ou au Vicariat de la Solidarité, il y avait une préoccupation particulière pour décrire dans les détails et laisser une trace écrite des actions de ces organismes en défense des victimes.

Même si les autorités ne faisaient rien, il fallait s'adresser aux tribunaux pour que les traces écrites puissent avoir un destinataire. L'avocat du Vicariat Alvaro Varela dit que la justice refusait systématiquement les Habeas corpus, mais les avocats continuaient à les présenter malgré les refus, parce qu'il fallait inscrire l'histoire au moment où celle-ci avait lieu. Parfois la présentation de l'Habeas corpus permettait de raccourcir le temps que les personnes passaient dans les enceintes clandestines de détention (Reportajes 24 : 40 años de la Vicaría, los verdaderos archivos del Cardenal, 2016).

Pendant tous les années de dictature, la presse internationale et des diplomates se basaient sur les informations que recensaient le COPACHI et le Vicariat de la Solidarité. Il fallait que tout soit rigoureusement vérifié pour garantir l'authenticité des informations.

La méthodologie utilisée pour décrire les faits était très juridique et systématique. On ne qualifiait pas les faits. Simplement les événements. Il n'était pas nécessaire de dire combien ces événements étaient terrifiants, car la seule description rendait compte de l'horreur. Cette façon d'agir a fait école et cette méthodologie a été transmise au système des Nations Unies. Les rapporteurs qui s'occupaient du Chili commencèrent à écrire dans le style du Vicariat : systématiser les données, décrire les faits et tirer une conclusion (Hertz, 2017).

Aujourd'hui il existe une Fondation de Documentation et Archives créée pour protéger l'information et le travail de ces institutions.

Ces archives sont une source inépuisable de renseignements où s'adressent des chercheurs, des journalistes, des membres du pouvoir judiciaire, mais aussi des enfants ou des petits enfants des victimes de la dictature militaire qui veulent savoir ce qui est arrivé à leurs proches afin de pouvoir connaître et reconstruire leur histoire familiale (Reportajes 24 : 40 años de la Vicaría, los verdaderos archivos del Cardenal, 2016).

L'avocate du Vicariat Carmen Hertz nous montre combien le processus de compilation de l'information était complexe et soigneux. Elle dit en effet que le Département publications du Vicariat de la Solidarité compilait les informations des régions et faisait un rapport mensuel, ce rapport était envoyé aux ambassades, aux Nations-Unies et au Système Interaméricain de Droits de l'Homme.

Dans ce rapport mensuel étaient marqués : le nombre d'arrestations qu'il y avait dans le mois, si les personnes avaient été arrêtées par la CNI ou par des carabiniers, le lieu où ces personnes avaient été conduites, le type de torture que ces personnes avaient subie, la durée de la détention et l'Habeas corpus qui avait été présenté, les détails au sujet des relégations

(lieu où la personne avait été reléguée...), le type de censure que subissait la presse d'opposition, le type d'état d'exception que vivait le pays (État de Siège ou État d'Urgence).

Tous les renseignements accumulés dans le mois étaient envoyés au rapporteur de la Commission des Droits de l'Homme des Nations-Unies et était la base du document que le rapporteur présentait à la communauté internationale (Hertz, 2017).

Il fallait laisser une trace de chaque détail de ce qu'il s'était passé, même au moment où les actions du Vicariat ne pouvaient pas avoir un effet immédiat. L'idée était de laisser ces témoignages pour le jour où il y ait la possibilité de rendre justice.

Jusqu'en 1977, toute l'information assemblée au Vicariat se mettait dans des plis de papiers appelés « sábanas » (draps). L'objectif était de systématiser l'information et de déterminer des formes d'action et des paramètres communs, de façon que les différents professionnels qui travaillent au Vicariat puissent croiser des informations.

Dans les « sábanas » étaient marqués les noms des personnes arrêtées ou disparues, dans quel centre de détention les personnes avaient été emmenées, les témoins qui avaient vu ces personnes dans les centres de détention, le lieu où les personnes furent arrêtées, si la détention avait été effectuée de jour ou de nuit. Mais aussi les lettres, les pétitions, les Habeas corpus et même les réponses des autorités au sujet des disparitions. Tous ces renseignements permettaient de savoir dans quel secteur la DINA/CNI se déployait, quel type de voiture les services de sécurité utilisaient, quel mouvement ou quel parti politique ils attaquaient. Ces « sábanas » permirent d'établir les premières corrélations de la façon d'agir des organismes de répression.

Après les « sábanas » il y eut des fiches où figuraient des renseignements plus spécifiques concernant le détenu, comme la couleur des yeux, des cheveux, dans quelles circonstances avait eu lieu la détention, les gestions de recherche de la personne. Ces fiches furent la base des dossiers « ¿Dónde están? » (Où sont-ils ?).

Toutes ces informations se complétaient avec des entretiens avec les familles des détenus, pour obtenir des renseignements complémentaires comme par exemple la militance de la personne disparue (qui était parfois inconnue des familles, ou alors elles ne voulaient pas en parler ouvertement par peur des représailles). Ce type de renseignement permettait d'identifier les formes que prenait la répression et de savoir quel groupe politique était sur la ligne de mire dans un moment donné. Par exemple en 1974 et une partie de 1975, c'est principalement le MIR qui fut attaqué, et la jeunesse communiste vers la fin 1975 (particulièrement par le Commando Conjoint), et le Parti Communiste à partir de 1974. En 1976, la razzia contre les communistes s'intensifia, la DINA fit disparaître deux directions du PC, et en 1977 dans le cadre de l'opération Condor, la direction du PC fut éliminée à Buenos Aires.

Comme tous les renseignements obtenus par le Vicariat se dénonçaient sur le plan national et international, les organismes de répression furent obligés de changer de tactique. Au début il y eut des morts flottant dans les fleuves, les photos des personnes arrêtées dans le Stade firent le tour du monde, les arrestations des personnes du MIR furent vues par des dizaines de survivants. La dictature était très critiquée sur le plan international, l'ONU condamnait chaque année le régime, les services répressifs commencèrent à utiliser des méthodes de plus en plus sophistiquées. Par exemple, en 1976 il n'y a pratiquement pas eu de survivants qui ont vu les personnes séquestrées du PC.

L'information contenue dans les fiches était gardée, même à l'intérieur du Vicariat, car l'information était très délicate.

Les fiches étaient gardées dans des couloirs occultes qui allaient jusqu'à la Cathédrale de Santiago.

En 2003 le siège du Vicariat fut restauré. Les architectes découvrirent des tunnels qui connectaient l'immeuble à la Cathédrale. Ces tunnels servaient pour que les personnes qui

allaient témoigner puissent passer de la Cathédrale au Vicariat sans être découvertes (Blanco 2011).

Les archives du Vicariat de la Solidarité ont servi comme base de travail pour la Commission Rettig et pour la Commission Valech.

Carment Hertz dit que le Vicariat était une forme de résistance à la dictature, mais aussi une garantie, une couverture pour réaliser leurs travaux sans peur. Cela leur permettait d'aller dans les prisons et de s'imposer.

Le Vicariat de la Solidarité a assisté 50.000 personnes et a gardé 85.000 documents, 45.000 dossiers, des photos, des films, des fiches médicales, des radiographies, des cartes d'identité, des passeports, des certificats de naissance, des informations de presse, des dossiers judiciaires, etc.

En 2011 la Télévisions Nationale du Chili a réalisé une série télévisée en douze épisodes appelée « Les Archives du Cardinal », basée sur le travail de la défense des droits de l'Homme réalisé par le COPACHI/Vicariat.

En 1978 l'ONU attribue au Vicariat son prix quinquennal à l'occasion du trentième anniversaire de la déclaration universelle des droits de l'Homme. En 1984, à l'occasion des Journées pour la vie (organisé par le Vicariat), elle obtient le Prix Bruno Kreisky, en 1986 le Prix Príncipe de Asturias de la Concordia (Espagne) et en 1988 le Prix International de l'UNESCO Simón Bolívar (Espagne).

10. D'autres organisations de défense des droits de l'Homme sont nées au sein du COPACHI et du Vicariat de la Solidarité

De nombreuses ONG sont nées grâce au travail du COPACHI/Vicariat de la Solidarité. Ces ONG étaient aidées par les organismes internationaux de solidarité avec le Chili, par le Conseil Mondial des Églises, et les l'Églises chiliennes qui proportionnaient des locaux et la couverture légale nécessaire à ces institutions. Les exilés politiques chiliens, dans divers pays

du monde collaborèrent également dans ce processus (voir chapitre IV).

Au début ces ONG étaient pratiquement clandestines, mais petit à petit elles se frayèrent un chemin vers la reconnaissance légale. Ces institutions partageaient des affinités et une conscience politique, ce qui permit d'établir des réseaux de soutien pour la défense de la population et des personnes persécutées malgré le contexte politique de l'époque. Chaque ONG avait centré son intérêt dans des domaines différents, certaines privilégièrent la documentation et l'investigation, d'autres la réflexion et l'éducation et d'autres s'orientèrent vers l'assistance sociale, médicale et psychologique. (Castillo, 2008)

Décrire l'action de toutes les ONG qui ont participé à la reconstruction du tissu social de la société chilienne en donnant une aide aux victimes de la dictature nous demanderait beaucoup d'effort et ce travail dépasse notre cadre. Nous allons présenter dans les grandes lignes quelques ONG qui ont participé dans cette tâche.

10.1 **L'Association de Familles des Détenus Disparus (AFDD) :**

Cette association est née au sein du COPACHI et a dénoncé les disparitions au Chili, mais a également fait connaître ce drame sur le plan international. La recherche infatigable des proches des détenus disparus a permis de trouver des preuves de la détention à travers des témoins qui avaient vu ces personnes dans des centres de détention et de torture. Ces preuves allaient à l'encontre du discours du gouvernement qui affirmait que ces personnes n'avaient jamais été arrêtées.

L'AFDD aida à éclaircir les faits lorsque furent découverts des charniers clandestins (voir chapitre V) et démontra que le gouvernement avait une responsabilité morale dans les disparitions. Cette association joua un rôle important lorsque le juge Baltazar Garçon lança un mandat d'arrêt contre Pinochet, l'AFDD et le Vicariat de la Solidarité donnèrent une grande quantité de documents pour que le juge puisse aborder le procès et que Pinochet

puisse être arrêté à Londres.

L'Association des Familles de Prisonniers Politiques (AFPP) (créé au sein du COPACHI en 1976). Cette association a fait campagne pour obtenir la libération des prisonniers politiques. L'AFPP a pu aussi obtenir la reconnaissance du statut de prisonnier politique.

En 1978 fut créé **le Comité Pro-Retour (CPRE)** : Cet organisme contribua à dénoncer l'exil en tant que violation des droits de l'Homme et revendiqua le droit des personnes à vivre dans leur pays. Grâce aux actions du Comité Pro-Retour, le gouvernement se vit dans l'obligation de limiter les abus en ce qui concerne les expulsions. Le CPRE a également joué un rôle pour que les exilés puissent retourner au Chili. Le gouvernement finit par établir des listes de personnes qui pouvaient rentrer, et d'autres qui ne pouvaient pas. Ces listes circulaient dans les ambassades (voir chapitre IV). Le CPRE diffusait des informations au Chili et maintenait contact avec les organisations existantes dans les pays d'exil. Cet organisme était aussi un lieu d'écoute et de rencontre pour les exilés qui revenaient au Chili.

Le Comité de Défense des Droits du peuple (CODEPU) (1980) : Il était plus politique et il eut un rôle fondamental dans la mobilisation pour la défense des droits de l'Homme. Le CODEPU se basait sur la Déclaration Universelle des Droits Humains mais aussi sur la Déclaration des Droits du Peuple proclamé en Algérie en 1976, qui réaffirme le droit à l'autodétermination, la solidarité entre les peuples et le droit fondamental à la rébellion.

Le CODEPU fut sévèrement réprimé : certains de ses membres sont morts, d'autres furent arrêtés, ses locaux furent incendiés, etc. Pendant les Journées Nationales de Protestation, le CODEPU donnait assistance médicale et juridique aux victimes de la répression.

Le CODEPU bénéficiait d'une équipe d'avocats qui prenaient la défense de prisonniers politiques, cibles de graves accusations. Par ailleurs cet organisme faisait une action sociale à travers des cours de planification, des cours de journalisme populaire, des techniques d'organisation et de l'histoire du mouvement ouvrier, et à travers les Commissions Paysannes il appliqua des technologies alternatives en agriculture dans certaines régions.

Commission Nationale Contre la Torture (CNCT) (création en 1982) : Cet organisme avait le soutien de l'Église Catholique, du FASIC (Fondation d'Aide des Églises Chrétiennes) et du Vicariat de la Solidarité. Le CNCT publiait des documents dénonçant la torture. Ses ouvrages les plus connus sont « De cette façon on torture au Chili » et « Torture et mort : pour que demain personne ne puisse dire « je ne savais pas » ». (Orellana, 1991)

11. Les organismes qui ont réalisé un travail clinique et social avec les victimes de la dictature

Le FASIC (Fondation d'Aide des Églises Chrétiennes) : fut créé en 1975 pour prendre en charge des prisonniers qui étaient dans des camps de concentration condamnés dans des procès sommaires par les tribunaux militaires ou les conseils de guerre. Le gouvernement se vit dans l'obligation de fermer ces camps à cause de la pression internationale et nationale. Le régime militaire trouva une solution pour laver son image et pour se débarrasser des indésirables en émettant un décret qui permettait la commutation de peines de prison en exil.

Le FASIC donnait une assistance aux prisonniers politiques qui, en vertu du décret 504, pouvaient solliciter la commutation de peines de prison pour l'exil. Les professionnels du FASIC s'occupaient d'obtenir des visas dans les pays d'accueil et de mettre en contact les personnes qui partaient en exil avec les organismes internationaux qui les accueillaient dans ces pays. Entre 1975 et 1980 près de cinq mille personnes sollicitèrent la commutation de

peines de prison pour l'exil et six cents d'entre elles reçurent de l'aide psychologique. (Lira, s.d.)

Les personnes qui avaient commuté les peines de prison pour l'exil avaient très peu de temps pour se préparer à affronter leur nouvelle situation. Ces personnes avaient été séparées de leurs proches depuis longtemps, elles recevaient des visites sporadiques et contrôlées à l'extrême, elles ignoraient la plupart du temps les détails de la vie de leurs proches pendant le temps qu'ils avaient été en prison. De l'autre côté, leurs proches avaient vécu leur détention, leur incommunication et vivaient dans un climat d'incertitude et de peur pour l'intégrité physique et psychique du prisonnier. Les professionnels de la FASIC avaient la possibilité de réaliser seulement une ou deux séances avant le départ en exil. Selon les cas, ils effectuaient des séances individuelles ou familiales. Les séances étaient assez chargées par cette rencontre avec les proches après un long temps de séparation. Dans ces séances les difficultés de la vie en exil étaient également abordées. La FASIC aidait aussi les familles dans le processus d'attente avant de quitter le pays en vue de la réunification familiale.

La FASIC bénéficiait de la collaboration du COPACHI et du Comité Intergouvernemental des Migrations (CIME) et du Haut-Commissariat des Nations-Unies pour les Réfugiés. Un de ses fondateurs est l'évêque luthérien Helmut Frenz. Cette institution était œcuménique, son directoire était intégré par des représentants des églises : Méthodiste, Catholique, Orthodoxe, Evangélique, Luthérienne et Méthodiste Pentecôtiste. (Lira, s.d.)

Le COPACHI : fut la première institution à donner une assistance aux victimes de la dictature de façon institutionnelle. La population affectée par la violence politique était nombreuse, pour cette raison la FASIC élargit sa labeur d'assistance et créa un programme médical et psychologique pour aider les victimes de la répression dans leur récupération psychique et physique : les prisonniers politiques et leurs familles, les personnes qui avaient subi la torture, les ex-prisonniers politiques, les familles des détenus disparus et des exécutés

politiques. À partir de 1978, la FASIC travailla aussi avec les personnes qui retournaient au pays après l'exil. Les personnes qui arrivaient au programme de santé mentale de la FASIC étaient orientées par d'autres institutions de défense des droits de l'Homme, soit par d'autres départements du FASIC. Une assistante sociale recevait ces personnes au début, l'entretien permettait de savoir quel type d'orientation donner : thérapie individuelle, groupale, ou familiale.

Le but recherché était que les personnes puissent reprendre un projet vital pour sortir de l'isolement. Tout comme le COPACHI et ensuite le Vicariat de la Solidarité, la FASIC et d'autres ONG étaient des fenêtres qui permettaient aux victimes de la répression d'avoir une reconnaissance que l'État niait. Le travail clinique de la FASIC permit le développement d'une série de recherches concernant la clinique des situations extrêmes. Certains travaux des professionnels de cette institution furent publiés.

En dehors du travail d'assistance, la FASIC faisait un travail de dénonciation.

Après le retour à la démocratie, la FASIC continua son travail d'assistance médicale, psychologique et psychiatrique aux victimes de violations des droits de l'Homme.

En 1983 le Collège de Psychologues donna à la FASIC le prix Collège de Psychologues.

En 2004, les archives de la FASIC furent incorporées dans les registres de l'UNESCO, car ces archives contiennent une importante information au sujet des violations des droits de l'Homme au Chili entre 1973-1990.

12. Création de l'Institut Latino-Américain de Psychologie et Droits de l'Homme (ILAS).

Les recherches théoriques développées par les thérapeutes qui se sont occupés des personnes ayant vécu des situations extrêmes (et surtout de la FASIC) a dérivé sur la formation de l'Institut Latino-Américain de Psychologie et Droits de l'Homme (ILAS). L'ILAS fut créé par un groupe de professionnels de santé mentale (psychologues et psychiatres) dont le but est de développer un travail solidaire au niveau clinique, de recherche et d'échange en ce qui concerne les conséquences des violations des droits de l'Homme en Amérique-latine. (Becker & Lira, 1989) Le livre *Todo es según el dolor con que se mira* fut dédié à Martín Baró, Recteur Académicien de l'Université José Simeón Cañas de San Salvador. Martín Baró était un prêtre jésuite et psychologue social. Il fut assassiné le 16 novembre 1989 (le livre fut édité en décembre 1989). La veille de sa mort des membres d'ILAS avaient eu un entretien téléphonique avec lui, pour confirmer qu'ils avaient reçu le prologue de son livre.

À partir de 1990, l'ILAS participa au Programme de Réparation et Attention Intégrale en Santé et Droits de l'Homme PRAIS. Entre 1992-1994 les professionnels d'ILAS firent de l'assessorat au Salvador et au Nicaragua. ILAS réalisa des rencontres au sujet de la violence politique au Pérou, en Argentine, en Equateur, en Uruguay, au Paraguay, en Colombie au Salvador, et au Guatemala. Mais aussi des séminaires de formation avec des professionnels de la santé en ex-Yougoslavie à la demande de l'Organisation Mondiale de la Santé. ILAS organisa des séminaires en Angola dans le cadre d'un programme de démobilisation des enfants soldats.

ILAS possède un centre de documentation et a publié plusieurs ouvrages.

12.1 **En 1979 est née la Protection de l'Enfance Atteinte par les États d'Urgence (PIDEE).**

Cet organisme a pour but de donner une attention en santé mentale, physique, pédagogique, ainsi que des loisirs et des activités culturelles aux enfants des exécutés politiques, des détenus disparus, des ex-détenus, des prisonniers politiques, des relégués et des personnes qui retournent au pays et aussi à leurs familles.

Cette institution s'occupait aussi d'enfants qui avaient été arrêtés et torturés, ou qui avaient été utilisés pour faire pression sur leurs parents pendant les sessions de torture. Ses membres assistaient ces enfants sur le plan social, médical, pédiatrique, et apportaient des soins d'infirmierie ainsi qu'une aide psychologique et pédagogique.

En 1985 fut créé le Centre de Santé Mentale et Droits de l'Homme (CINTRAS).

Cette ONG donnait une attention médicale et psychologique aux victimes des violations des droits de l'Homme, spécialement aux survivants de la torture. CINTRAS développa des études et des recherches au sujet des dommages psychiques et psychosociaux produits par la torture, les disparitions et l'impunité tant chez les individus comme au niveau familial et social à travers l'élaboration de propositions d'intervention psychothérapeutiques.

Bibliographie

- Ahumada, E. (dir.). (1989a), *Chile, La memoria prohibida* (vol.I). Pehuén Ediciones.
- Ahumada, E. (dir.). (1989), *Chile, la memoria prohibida* (vol.II). Pehuén Ediciones.
- Ahumada, E. (dir.). (1989), *Chile, La memoria prohibida* (vol III). Pehuén Ediciones.
- Amoros, M. (2009), La DINA : El Puño de PINOCHET, *Conférence présentée dans le 53e Congrès International des Américanistes* [Conférence], Mexico.
- Araneda, M. (juillet 2005). Le Traumatisme psychique dans les situations extrêmes, *Communication pour le 44ième Congrès de la Société Psychanalytique Internationale sur le trauma* [Congrès]. Rio de Janeiro, Brésil. www.exil-ciph.com
- Avilés, A. (2015). *Poder Judicial y Dictadura*. Musée de la Mémoire et des Droits de l'Homme, Université de Laponie, Finlande.
- Becker, d. & Lira, E. (1989). Todo es según el dolor con que se mira, *Instituto Latinoamericano de Salud Mental y Derechos Humanos*
- Blanco, B. (2011), Los túneles secretos de la Vicaría de la Solidaridad, *Journal La tercera*, <http://diario.latercera.com/edicionimpresa/los-tuneles-secretos-de-la-vicaria-de-la-solidaridad/>
- Castillo, I. (2008). Atención integral a víctimas de tortura en proceso de litigio, *Instituto Interamericano de Derechos Humanos*, <https://www.iidh.ed.cr/IIDH/media/1758/aportes-psicosociales-2008.pdf>
- Cavallo, A. et al. (2008), *La historia oculta del régimen militar*. UQBAR Editores.
- Cavallo, A. (2012) *La historia oculta de la transición. Memoria de una época 1990-1998*. Uqbar Editores.
- CEME. (2005). Los orígenes del FPMR. *Archivo Chile*. http://www.archivochile.com/lzquierda_chilena/fpmr/de/ICHfpmrde0001.pdf

Comisión Nacional sobre Prisión Política y Tortura. (2004). Informe Valech.

<http://www.derechoshumanos.net/paises/America/derechos-humanos-Chile/informes-comisiones/Informe-Comision-Valech.pdf>

Cozzi, A. (2000). *Estadio Nacional*. Editorial Sudamericana.

Diante, A. (2003). *Transición Chilena A La Democracia: Un Proceso de Consensos y Pactos*

[Thèse de doctorat, PontificeUniversitéCatholique de Valparaiso]

<https://issuu.com/adrianvillegas/docs/tesis - transicion a la democracia>.

Documentación Arzobispado de Santiago, *Fundación Documentación y Archivo de la Vicaría de la Solidaridad*, www.vicariadelasolidaridad.cl

Escalante, J. (coord.) (2013), *Los crímenes que estremecieron a Chile. Las memorias de La Nación para no olvidar*. Ceibo Ediciones.

Figueroa, J.P. (2015). Lucía Hiriart sigue vendiendo propiedades que el Estado cedió a

CEMA : ingresos suman \$6.300 millones. *CIPER*. <https://ciperchile.cl/2015/11/25/lucia-hiriart-sigue-vendiendo-propiedades-que-el-estado-cedio-a-cema-ingresos-suman-6-300-millones/>

Gemballa, G.(1990). *Colonia Dignidad*. Ediciones Chile América, CESOC.

Gómez, J.A. (2005), « La justice chilienne a changé », *Courrier International*.

González, M. (1989). La DINA en Colonia Dignidad. *Análisis*, 272, pp.33-35.

González, M. (2009). Todas las muertes conducen a Berrios [Reportage]. *CIPER*. <http://ciperchile.cl/2009/12/08/todas-las-muertes-conducen-a-berrios/>

González, M. & Verdugo P., (2017). La impronta del destacamento más secreto de la DINE.

Eduardo Frei Montalva: las huellas del crimen. *CIPER*. [Ciperchile.cl/wp-content/uploads/crimen-de-frei.pdf](http://ciperchile.cl/wp-content/uploads/crimen-de-frei.pdf)

Guerriero, L. (dir.) (2015), *Los malos*. Ediciones Universidad Diego Portales.

Guzmán, N. (2000). *Romo. Confesiones de un torturador*. Editorial Planeta.

Guzmán, N. (2014). *Ingrid Olderock: La mujer de los perros*. Ceibo Ediciones.

- Guzmán N. (2016). *EL FANTA historia de una traición*. Ceibo Producciones S.A.
- Habel, J. (2007). Une secte nazie au Chili, *l'Humanité*. <https://www.humanite.fr/node/368654>
- Hertz, C., & Verdugo, P. (1990) *Operación Siglo XX*. Las Ediciones del Ornitorrinco.
- Jedlicki, F. (2007). *De l'exil au retour. Héritages familiaux et recompositions identitaires d'enfants de retornados chiliens* [Thèse de doctorat, Université Paris 7].
<http://www.theses.fr/2007PA070041>
- Khan, A. (2013). *L'homme, le libéralisme et le bien commun*. Editions Stock.
- Krstulovic, A.O. (2006). *Pinochet S.A : la base de la fortuna. Santiago de Chile*. Red Internacional del libro.
- Lira, E. (s.d.). El testimonio de experiencias políticas traumáticas: terapia y denuncia en Chile (1973-1985), dans Pérotin-Dumon Anne (dir), *Historizar el pasado vivo en América Latina*,
<http://etica.vahurtado.cl/historizarelpasadovivo/es.contenido.php>
- López, M. (2015). Los civiles que financiaron las platas negras de la DINA. *Cambio 21*,
www.cambio21.cl/cambio21/site/artic/20150821/pags/2015082121264.html
- Matus, A. (s.d). Las imperdonables/Los Casos de la Vicaría. <http://www.casosvicaria.cl/temporada-uno/las-impredonables/>.
- Matus, A. (1999). *El libro negro de la justicia chilena*. Editorial Planeta.
- Marks, C. (2015), *Indemne todos esos años. Memorias*, Lumen
- Modak, F. (coord.). (1998). *Salvador ALLENDE en el umbral del siglo XXI. Chile, un Vietnam Silencioso*. Plaza&Janés Editores.
- Mönkeberg, M.O. (2015). *El saqueo de los grupos económicos al Estado chileno*. PenguinRandomHouse Grupo Editorial.
- Muñoz, H. (2009), *La Sombra del Dictador. Una memoria política de la vida bajo el régimen de Augusto Pinochet*. Ediciones Paidós Ibérica S.A.
- Neruda, P. (1980). *Né pour Naître*. Editions Gallimard.

Orellana, P. & Quay Hutchison, E. (1991). El Movimiento de Derechos Humanos en Chile, 1973-1990, *Centre d'Etudes Politiques Latinoaméricaines Simon Bolivar CEPLA*

Pérez Guerra A. (2002). Pinochet y gobierno militar: armas, tráfico de drogas y “propiedades”. *Archivo Chile*,

http://www.archivochile.com/Dictadura_militar/doc_sobre_dm/DMdocsobre0004.pdf

Poblete, M. & Ploquin, F. (2004). *La Colonie du Docteur Shäefer. Une Secte au pays de Pinochet*, Fayard. Edition.

Policzer, P. (2014). *Los modelos del horror. Represión e información en Chile bajo la dictadura militar*, LOM Ediciones.

Rebolledo, J. (2012). *La danza de los cuervos*, Editorial Planeta.

Rebolledo, J. (2013). *El despertar de los cuervos: Tejas Verdes, el origen del exterminio en Chile*. CEIBO Ediciones.

Rebolledo, J. (2015). *A la sombra de los cuervos: Los cómplices civiles de la dictadura*. CEIBO Ediciones.

Riesco, M. (2013). La increíble estafa de las AFP explicada paso a paso. *El Clarín*

<http://www.elclarin.cl/web/opinion/9572-la-increible-estafa-de-las-afp.html>

Reportajes 24. (2016). *40 años de la Vicaría, los verdaderos archivos del Cardenal*, <http://www.24horas.cl/noticiarios/reportajes24/reportajes-24-40-anos-de-la-vicaria-los-verdaderos-archivos-del-cardenal-2011786>

Robin, M.M. (2004) *Escadrons de la mort, l'Ecole militaire française*. Éditions La découverte.

Salazar Salvo, M. (2006). Roto el pacto de silencio, en la inteligencia militar. *Archivo Chile* http://www.archivochile.com/Chile_actual/16_hue_dict/chact_huedict0027.pdf

Salazar, M. (2012). *Las letras del horror, La DINA*, t.I. LOM ediciones.

Salazar, M (2016), *Las letras del horror, La CNI*, t.II. LOM ediciones.

- Skoknic, F. (2007). Miguel Estay, El Fanta : las razones de un verdugo, *CIPER*, <https://ciperchile.cl/2007/11/02/fanta/>.
- Solís, A. (2015). *Plaza Montt-Varas sin número. Memorias del ministro Alejandro Solís*. Ceibo ediciones.
- Urrejola, C. (2013).Requiem de Chile. René Schneider Chéreau [Reportage]. *Canal 13*. <https://www.youtube.com/watch?v=MItoIVkQPMI>
- Vera, M. (2016) *Por qué no + AFP*. [Reportage]. *El Ciudadano TV*.<https://www.youtube.com/watch?v=fxkSfveQKNw>
- Verdugo, P. (1989). *Los zarpazos del puma*. Ediciones Chile América.
- Verdugo, P. (ed.). (2004). *De la tortura no se habla. Agüero versus Meneses*, Catalonia.
- Villegas Dianta, A. *Transición Chilena A La Democracia : Un Proceso de Consensos y Pactos*. [Thèse de doctorat, Pontífica Universidad Católica De Valparaíso]. <https://issuu.com/adrianvillegas/docs/tesis - transicion a la democracia>
- Weibel Barahona, M. (2013). Milicogate : el gran robo del fondo reservado del cobre. *The Clinic*.www.theclinic.cl/2015/08/13/milicogate-el-gran-robo-del-fondo-reservado-del-cobre